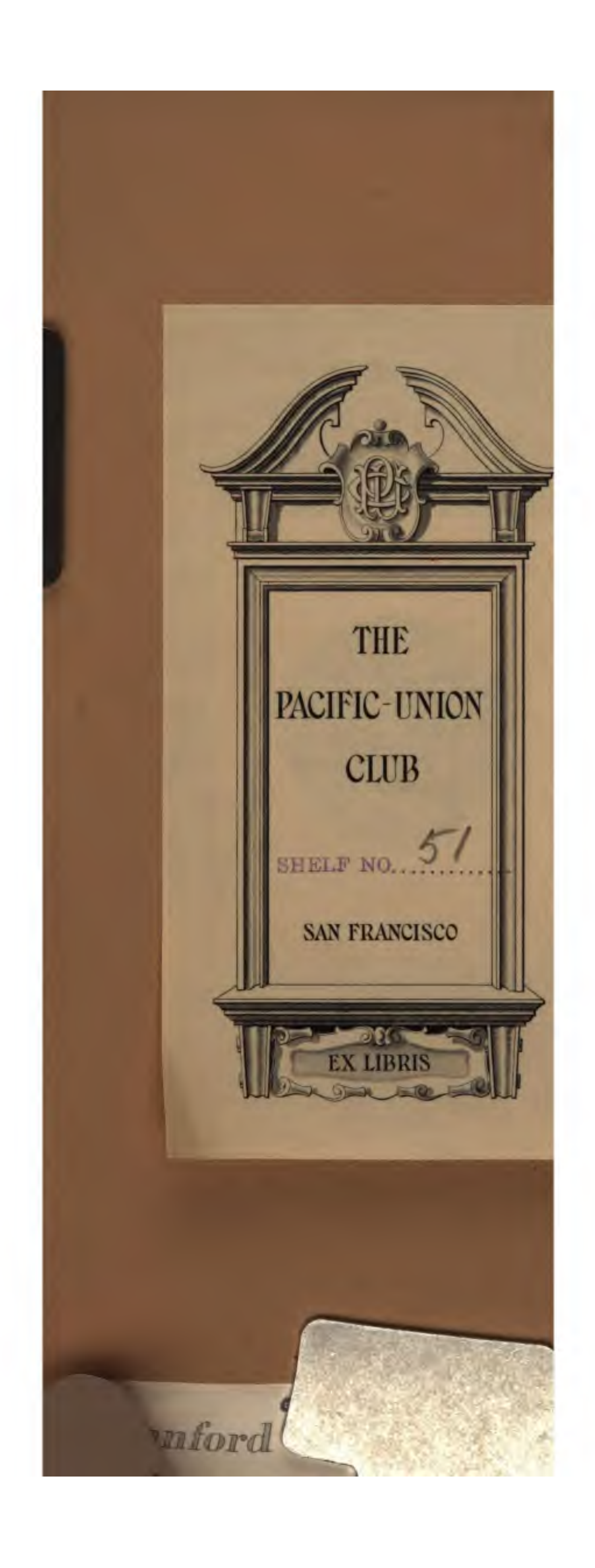



THE
PACIFIC-UNION
CLUB
SHELF NO. 51
SAN FRANCISCO
EX LIBRIS




(T)

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE,
PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE
DE GRIMM
ET
DE DIDEROT,
DEPUIS 1753 JUSQU'EN 1790.

NOUVELLE ÉDITION,

REVUE ET MISE DANS UN MEILLEUR ORDRE,
AVEC DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS,
ET OU SE TROUVENT RÉTABLIES POUR LA PREMIÈRE FOIS
LES PHRASES SUPPRIMÉES PAR LA CENSURE IMPÉRIALE.

TOME CINQUIÈME.
1766 — 1768.

A PARIS,
CHEZ FURNE, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 37;
ET LADRANGE, MÊME QUAI, N° 19.

M DCCC XXIX.

CORRESPONDANCE
LITTÉRAIRE.

1766.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1766.

Il a paru, sur la mort du Dauphin, un fatras d'odes, de stances et de poëmes; et dans tout ce fatras, il ne se trouve pas un morceau médiocre(1). Le prétendu discours du prince mourant à son fils aîné a été déclaré faux par la *Gazette de France*. Il m'avait paru un peu trop peigné; mais celui qu'on lui a substitué ne le vaut pas, à beaucoup près... Nous avons aussi, sur la perte de ce prince, une foule de Mandemens de nos évêques. M. l'archevêque de Paris a fait dans le sien une petite excursion sur les philosophes, qui ne manquera pas d'être imitée par nos prélats de province. C'est un pauvre homme que le faiseur des Mandemens de M. l'archevêque de Paris! il n'y a pas, dans tout son opuscule, un pauvre petit mot digne d'entrer dans l'éloge de l'héritier présomptif d'un grand royaume : et c'est à de telles têtes que l'éloge et l'instruction des princes sont abandonnés! O pauvre genre humain, que ton sort est à plaindre! Piron ayant été voir

(1) Le Dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, mort le 20 décembre 1765. C'est à lui que le duc de Choiseul disait : « *Monsieur, je puis être condamné au malheur d'être votre sujet; mais je ne serai jamais votre serviteur.* » On trouvera le catalogue des odes et autres poésies composées pour sa mort, pages 140-41 de l'*Almanach des Muses* pour l'année 1767.

M. l'archevêque de Paris, le prélat, dès qu'il l'aperçoit, lui demande, en présence de beaucoup de monde : « Monsieur Piron, avez-vous lu mon Mandement? — Et vous, monseigneur?» lui demanda le poète (1). On ne change pas de caractère comme de système. Piron s'est fait dévot, mais il est resté mordant et caustique.

C'est une bête bien bizarre que cet animal bipède et sans plumes qu'on appelle homme! Piron a fait, dans sa première jeunesse, une ode malheureusement trop célèbre, et véritablement blâmable, puisqu'elle outrage les bonnes mœurs. Sur le déclin de l'âge, la peur du diable le saisit; et, pour s'en délivrer, il fait imprimer, dans le *Mercure de France*, en expiation de sa faute de jeunesse, un *De profundis* en vers français. Ainsi, il espère que le Père Éternel, en faveur des rimes d'un psaume hébreu, voudra bien fermer les yeux sur cette fameuse ode adressée jadis au Dieu des Jardins, et qu'il lui tiendra compte de l'intrépidité avec laquelle il s'est rendu ridicule aux yeux du public, en faisant amende honorable avec grande componction. Pauvre Piron, que la paix de l'ame soit avec toi! J'ai ouï dire à M. de Voltaire que La Fontaine, se sentant près de sa fin, voulut absolument qu'on le mît dans un tombereau, et qu'on le promenât par toutes les rues de Paris, pieds nus, en chemise, la corde au cou et torche allumée, en expiation de ses Contes (2). Cela n'est pourtant pas trop extraordinaire. Les

(1) Le Brun a rimé ce mot dans son *Épître sur la bonne et la mauvaise plaisanterie :*

> Un jour certain prélat d'ignorante mémoire,
> Fier d'un beau Mandement dont il payait la gloire,
> Aborda ce railleur si connu parmi nous:
> « L'avez-vous lu, Piron ? — Oui, monseigneur; et vous ?

(2) Cette assertion n'est digne d'aucune confiance. Car autrement ce fait aurait été mentionné dans le récit fort circonstancié du confesseur de La Fontaine,

poètes ne doivent pas avoir l'ame forte. La même oscillation dont ils ont besoin pour saisir, créer et produire, doit les rendre naturellement timides et pusillanimes; et lorsque l'ame n'est pas fortifiée contre ces transes par un raisonnement sain et vigoureux, les préjugés de l'enfance doivent tôt ou tard maîtriser une tête incertaine et sans consistance. Depuis sa conversion, M. Piron fréquente donc les dévots et les prélats; mais il paraît que ceux-ci ne s'en trouvent pas mieux.

J.-J. Rousseau a fait son entrée dans Paris le 17 décembre dernier. Le lendemain il s'est promené au Luxembourg en habit arménien; mais comme personne n'était prévenu, personne n'a profité du spectacle. M. le prince de Conti l'a logé dans l'enceinte du Temple, à l'hôtel de *Saint*-Simon, où ledit Arménien a eu tous les jours nombreuse cour en hommes et en femmes. Il s'est aussi promené tous les jours à une certaine heure sur le boulevart, dans la partie la plus proche de son logement. Cette affectation de se montrer en public sans nécessité, en dépit du décret de prise de corps, a choqué le ministère, qui avait cédé aux instances de ses protecteurs en lui accordant la permission de traverser le royaume pour se rendre en Angleterre. On lui a fait dire, par la police, de partir sans autre délai, s'il ne voulait pas être arrêté; en conséquence, il quittera Paris samedi 4 janvier, accompagné de M. David Hume, qui repasse en Angleterre, mais qui se propose, s'il faut l'en croire, de revenir passer beaucoup de temps à Paris. M. Hume doit aimer la France; il y a reçu l'accueil le plus distingué et le plus

d'après l'autorité duquel M. Walckenaer a, dans son intéressante *Histoire*, retracé les derniers instans du fabuliste.

flatteur. Paris et la cour se sont disputé l'honneur de se surpasser. Cependant M. Hume est bien aussi hardi dans ses écrits philosophiques qu'aucun philosophe de France. Ce qu'il y a encore de plaisant, c'est que toutes les jolies femmes se le sont arraché, et que le gros philosophe écossais s'est plu dans leur société. C'est un excellent homme que David Hume; il est naturellement serein, il entend finement, il dit quelquefois avec sel, quoiqu'il parle peu; mais il est lourd, il n'a ni chaleur, ni grace, ni agrément dans l'esprit, ni rien qui soit propre à s'allier au ramage de ces charmantes petites machines qu'on appelle jolies femmes. O que nous sommes un drôle de peuple!

Pour revenir à Jean-Jacques, voici une lettre qui a couru à Paris pendant son séjour, et qui a eu un grand succès.

Lettre du Roi de Prusse à M. Rousseau.

« Vous avez renoncé à Genève, votre patrie; vous vous êtes fait chasser de la Suisse, pays tant vanté dans vos écrits; la France vous a décrété : venez donc chez moi. J'admire vos talens, je m'amuse de vos rêveries, qui, soit dit en passant, vous occupent trop et trop longtemps. Il faut, à la fin, être sage et heureux. Vous avez fait assez parler de vous par des singularités peu convenables à un véritable grand homme. Démontrez à vos ennemis que vous pouvez quelquefois avoir le sens commun, cela les fâchera sans vous faire tort. Mes États vous offrent une retraite paisible; je vous veux faire du bien, et je vous en ferai si vous le trouvez bon; mais si vous vous obstinez à rejeter mes secours, attendez-vous que je ne le dirai à personne. Si vous persistez à vous creuser l'esprit pour trouver de nouveaux malheurs, choisissez-les tels que vous voudrez. Je suis roi, je puis vous en

procurer au gré de vos souhaits; et, ce qui sûrement ne vous arrivera pas vis-à-vis de vos ennemis, je cesserai de vous persécuter quand vous cesserez de mettre votre gloire à l'être. »

Cette lettre est de M. Walpole, fils du célèbre ministre du roi George II d'Angleterre (1). Ce M. Walpole est à Paris depuis le mois d'octobre dernier, et se propose d'y passer l'hiver. C'est un homme fort considéré en Angleterre. Il est auteur de divers ouvrages estimés; il a fait, entre autres, un roman en vieux langage gothique, qui a eu beaucoup de succès (2). Dans la préface de ce roman, il attaque les derniers écrits de M. de Voltaire contre Shakespeare, d'autant plus attaquables qu'ils ne sont pas de bonne foi. M. Walpole a une mauvaise santé; il est souvent tourmenté de la goutte.

A propos de M. de Voltaire et de J.-J. Rousseau, il faut conserver ici une anecdote qu'un témoin oculaire nous conta l'autre jour. Il s'était trouvé présent à Ferney le jour que M. de Voltaire reçut les *Lettres de la Montagne*, et qu'il y lut l'apostrophe qui le regarde; et voilà son regard qui s'enflamme, ses yeux qui étincellent de fureur, tout son corps qui frémit, et lui qui s'écrie avec une voix terrible : « Ah! le scélérat! ah! le monstre! il faut que je le fasse assommer..... Oui, j'enverrai le faire assommer dans les montagnes entre les genoux de sa gouvernante. — Calmez-vous, lui dit notre

(1) Voir pour cette lettre, pour laquelle Walpole eut des collaborateurs, le *Précis de la vie de J. J. Rousseau*, tom. XVI, p. 457 des *OEuvres de Rousseau*, édition in-8°, donnée par M. de Musset-Pathay. Rousseau soupçonnait, mais à tort, d'Alembert d'en être l'unique rédacteur.

(2) *The castle of Otranto*, a gothic story translated by Will. Marshal, from the original italian of Onuphrio Muralto (by Horace Walpole).

homme, je sais que Rousseau se propose de vous faire une visite, et qu'il viendra dans peu à Ferney. — Ah! qu'il y vienne, répond M. de Voltaire. — Mais comment le recevrez-vous? — Comment je le recevrai?..... Je lui donnerai à souper, je le mettrai dans mon lit, je lui dirai : Voilà un bon souper; ce lit est le meilleur de la maison; faites-moi le plaisir d'accepter l'un et l'autre, et d'être heureux chez moi. »

Ce trait m'a fait un sensible plaisir. Il peint M. de Voltaire mieux qu'il ne l'a jamais été; il fait en deux lignes l'histoire de toute sa vie.

Nous avons un neveu, appelé M. l'abbé Mignot, conseiller au grand conseil, cour souveraine établie principalement pour les affaires ecclésiastiques, mais qui, croyant ses prérogatives attaquées, a donné sa démission, il y a quelque temps, sans que le roi ait daigné jusqu'à présent s'expliquer sur ce sujet. Quand je dis nous avons un neveu, c'est-à-dire le vénérable patriarche de Ferney, dont les parens doivent jouir du droit d'adoption le plus étendu dans toutes les Églises de l'Europe où sa suprématie est reconnue. Du reste, il n'existe aucun point de ressemblance entre l'oncle et le neveu. L'oncle est sec comme une allumette, le neveu est gros comme un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue extrêmement basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est un fort honnête homme, et l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. Ce neveu n'a jamais prétendu aspirer aux lauriers de la poésie; mais il a cru pouvoir partager avec son oncle la réputation d'historien; et voilà le mal. Nous devons déjà à cette prétention une *Histoire de l'Impératrice Irène*, et une

Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples (1); et voici un nouveau morceau que la plume féconde du neveu vient de publier sous le titre d'*Histoire des Rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, en deux volumes in-12 assez considérables...... On ne reprochera point à M. l'abbé Mignot de n'avoir pas bien choisi son sujet. La réunion du royaume de Castille au royaume d'Aragon, la conquête du royaume de Grenade sur les Maures, la découverte du Nouveau-Monde, l'établissement de l'inquisition, l'affermissement de l'autorité souveraine sur les débris du désordre féodal; révolution qui n'est arrivée en France que plus de cent ans après, sous le ministère du cardinal de Richelieu : quel champ pour un grand historien! Ferdinand, Isabelle, Christophe Colomb, le cardinal de Ximenès, le grand capitaine (2) : quels personnages pour un grand peintre, sans compter ceux auxquels ils avaient affaire! L'esprit de ce siècle, ce mélange de grandeur, de bassesse, d'ambition, de crimes, de grandes qualités ternies par la fourberie la plus vile, ou par la superstition la plus horrible : quel tableau pour un philosophe! Tout est grand ici, excepté le talent de l'historien. Il fait d'inutiles efforts pour être au niveau de son sujet; il n'y réussit pas un seul moment. Son ouvrage est faible, aride, froid, sans style et sans verve. On y remarque surtout ce signe infaillible du défaut de talent, que l'auteur a de commun avec le plus grand nombre de ses confrères les historiens modernes, de ne savoir tracer la liaison entre les causes et les effets; de donner des résultats tout autres que ceux que la narration avait préparés; de donner de faux coups de crayon et au ta-

(1) Grimm a déjà parlé de ces ouvrages tom. III, p. 389.

(2) Gonzalve de Cordoue.

bleau des affaires et à la physionomie des personnages. On s'épuise à chercher les raisons pourquoi le talent de l'histoire est si rare parmi les modernes. Rien n'est plus simple. Il faut avoir long-temps manié les grandes affaires, quand on veut se permettre de les narrer; il faut être homme d'État consommé, il faut que l'expérience seconde le talent, quand on veut faire le métier d'historien. Un homme de cabinet et de lettres, quelque esprit et quelque mérite qu'il ait d'ailleurs, ne peut se flatter de réussir dans cette carrière à côté d'un Thucydide et d'un Xénophon. C'est donc à la forme de nos gouvernemens qu'il faut s'en prendre, si nous manquons d'historiens; elle a rendu la profession d'homme d'État et celle d'homme de lettres presque incompatibles : la combinaison contraire n'aurait pas fait du neveu un grand historien, mais elle aurait merveilleusement servi l'oncle.

Jean-Baptiste Ladvocat, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, censeur royal, vient de mourir de la poitrine (1). Il était du nombre des érudits, qui diminue de plus en plus en France. Ces savans ont bien leur mérite, et surtout leurs prétentions, ils se prisent et se méprisent entre eux, et se chamaillent au milieu de Paris, sans que personne s'en doute. Les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève ont actuellement un petit bibliothécaire dont le nom ne me revient pas (2), mais qui ne veut souffrir personne dans sa carrière. Il a attaqué M. Capperonnier, garde de la Bibliothèque du Roi; un certain M. De Bure, libraire et bibliographe, qui a écrit sur les livres rares;

(1) Ladvocat, né le 3 janvier 1709, mourut le 29 décembre 1765.

(2) M. l'abbé Mercier Saint-Léger.

et notre feu bibliothécaire de Sorbonne a eu aussi plus d'un assaut à soutenir de sa part (1).

M. l'abbé Ladvocat, après s'être fait grand théologien à force d'étude, était devenu athée à force de réflexions, comme il arrive quelquefois aux bonnes têtes de la Sorbonne. Un jour, à la vacance d'une chaire de théologie, on eut à choisir entre trois concurrens. Le premier était bon chrétien et fort bête; le second était savant, mais n'avait point de mœurs; le troisième avait des mœurs, mais il était athée : on s'en tint au dernier, et c'était M. l'abbé Ladvocat. Il n'a jamais eu de tracasseries dans son corps; il en imposait aux sots par son savoir et ses connaissances. Il était serein et fin, et avait un air singulier de faire deviner sa façon de penser, sans jamais rien prononcer de positif, sans exposer sa sûreté, sans manquer à la décence de son état. Feu M. le duc d'Orléans lui avait donné une pension. Un jour il l'envoya chercher pour lui communiquer quelques doutes sur l'interprétation d'un passage hébreu de l'Ancien-Testament. Le théologien lui représenta avec beaucoup de discrétion qu'il ferait mieux de s'occuper de choses plus dignes de sa naissance, que de s'embarrasser des subtilités grammaticales d'un passage hébreu. Le prince lui dit : «Mon-

(1) On trouve dans le Journal de Trévoux de l'année 1763, trois lettres assez étendues du P. Mercier, bibliothécaire de Sainte-Geneviève, depuis abbé de Saint-Léger de Soissons, sur la *Bibliographie instructive* de feu De Bure, dit le jeune. Quelques exemplaires ont été tirés séparément, et l'on y a joint ordinairement une réponse du libraire De Bure. Ce que Mercier a écrit contre Capperonnier se réduit à deux pages relatives à l'approbation donnée par ce censeur à l'ouvrage du sieur De Bure; il n'existe aucune trace de ses démêlés avec l'abbé Ladvocat, si ce n'est le compte avantageux qu'il a rendu dans le Journal de Trévoux des lettres publiées par l'abbé Saas de Rouen, contre le Dictionnaire historique portatif du bibliothécaire de Sorbonne. (B.)

sieur l'abbé Ladvocat, je vous ai fait venir pour m'expliquer un passage, et non pour me donner des conseils; » et le lendemain, la pension de M. l'abbé fut rayée. M. l'abbé Ladvocat a vécu heureux : le mal qu'il s'était donné pour arranger la bibliothèque de la Sorbonne a ruiné sa santé, et l'a conduit au tombeau à l'âge d'environ cinquante-cinq ou six ans.

M. Armand, doyen des acteurs de la Comédie Française, vient de mourir dans un âge fort avancé. Il y avait plus de quarante ans qu'il était au théâtre de Paris, et il a voulu mourir dans l'arène sans la quitter (1). Il jouait les rôles de valet, et ce qu'on appelle rôles de caractères; il avait plutôt l'adresse d'un habile bateleur que le talent d'un grand comédien. Son jeu avait ordinairement la charge de la farce, et plaisait au parterre; mais il faut convenir aussi qu'il avait une grande gaieté, et cette qualité est bien précieuse dans un comédien : un homme qui s'amuse le premier est presque toujours sûr d'amuser les autres. Depuis une dizaine d'années, les grands succès de Préville ont donné un peu de chagrin à Armand; il a été obligé d'abandonner plusieurs rôles qu'on ne pouvait plus voir jouer par d'autres quand Préville y avait mis son esprit et sa tournure.... Armand portait dans la société la même gaieté qu'il avait sur le théâtre. Il avait de l'esprit; il était bon vivant, et aimait passionnément le plaisir. Le roi lui demanda à Fontainebleau, à l'avant-dernier voyage, combien il avait de bâtards. Il en accusa trente-trois, tous en vie, et il n'était pas capable d'en imposer à son roi. Armand avait une façon de penser

(1) Armand, né en 1699, reçu en 1724, s'était retiré à Pâques 1765, et mourut le 26 novembre de la même année.

très-décidée. Il s'était choisi pour confesseur un petit homme qui ne lui avait pas appris à penser chrétiennement, mais à qui il avait appris à vivre, comme lui, joyeusement. Il ne voulut pas entendre parler de sacremens. Le petit confesseur, désespérant de son crédit, s'adressa à Préville : celui-ci prêcha son camarade mourant avec tant d'onction et de véhémence, qu'il se soumit à tout. Je doute que le petit confesseur jouât aussi bien un rôle de Crispin ; il m'a l'air d'un pauvre comédien, puisqu'il ne sait se tirer d'un mauvais petit rôle qu'il répète tous les jours. Cela me rappelle un autre sermon pathétique, prêché en pareille circonstance. Une grande dame avait une femme-de-chambre, jeune et jolie, qui se mourait de la poitrine, et qu'elle aimait beaucoup. La pauvre petite malade ne voulut absolument pas recevoir *les sacremens*, et sa maîtresse montra la plus grande répugnance à l'y forcer malgré elle. Une autre de ses femmes se chargea de la négociation, et promit d'y réussir. Elle entra en effet dans la chambre de sa camarade, et lui dit : « Eh bien, mademoiselle, qu'est-ce donc? Comment donc? Pourquoi donc? Fi donc! Eh bien donc! Allons donc! » La malade n'eut point de réponse à de si bonnes raisons, et prit le parti de se faire administrer.

Nous avons encore perdu, dans le cours de l'année dernière, un certain M. Panard, chansonnier et faiseur d'opéra comiques, c'est-à-dire de ces anciens opéra comiques à vaudevilles, d'un genre et d'un goût détestables, mais qui est absolument balayé du théâtre depuis cinq ou six ans(1). On ne peut plus jouer aujourd'hui une

(1) Panard, né vers 1694, mort le 13 juin 1765. Ses *OEuvres* forment 4 vol. in-12; Paris, 1763. M. Armand Gouffé en a donné un choix en 3 vol.

seule de ces pièces qui eurent tant de vogue dans leur nouveauté. Que d'esprit de perdu ! Ces messieurs avaient supérieurement la tournure du couplet, un choix de mots rare et une facture singulière, mais nul véritable talent pour le théâtre. Au contraire, ils en ont chassé le naturel jusqu'à ce qu'on les en eût chassés à leur tour. Il ne reste de toute cette bande de chansonniers, que M. Favart et M. Collé, excellens dans deux genres différens. Panard, Gallet et compagnie ont passé leur vie au cabaret, poussant le désouci de la vie au plus haut degré. Un jour, c'était le Vendredi-Saint, sortant tous ivres d'un cabaret, l'un d'eux dit : « Mes amis, c'est aujourd'hui ce jour terrible ; toute la nature est affligée, la terre chancelle sous nos pas, il ne fait pas bon dans les rues (1). » Ils rentrèrent dans la taverne, et n'en sortirent que le jour de Pâques. Gallet avait été épicier, et avait fait banqueroute ; deux heures avant sa mort, il envoya des couplets à Panard. « J'avais, dit-il, dans le sixième, résolu d'en

in-18 ; Paris, 1803. C'est Panard et non pas Vadé, comme l'a dit Voltaire, qui a donné à Louis XV le surnom de *Bien-aimé*.

(1) « Je vais, dit Collé, tom. I, p. 186 de son *Journal historique*, je vais placer sous ce jour (le Vendredi-Saint 27 mars 1750), une ancienne épigramme de Gallet sur le Vendredi-Saint, et qui, sans être fortement versifiée, à l'impiété et à quelques autres petits défauts près, est assez jolie :

Le Vendredi-Saint, dans les rues,
Un ivrogne, dès le matin,
De force pintes par lui bues
Voiturait le faix incertain.
Quelqu'un passant se scandalise,
Et dit : « Comment un jour si bon
Est-il possible qu'on se grise ? »
A quoi repart le biberon,
Non sans espèce de raison :
« Quand toute la nature en crise
Voit succomber la déité,
Quoi ! ne saurait-on sans surprise
Voir chanceler l'humanité ? »

faire autant qu'il y a d'apôtres; mais certain fossoyeur est là qui m'attend, accompagné de plusieurs autres. » C'est à peu près le sens et la tournure; mais je ne me rappelle pas le couplet au juste (1).

M. Noël, musicien de la cour de Brunswick, est venu à Paris avec un instrument appelé *Pantaléon*, du nom de son inventeur Pantaléon Hebenstreit, Saxon. Cet instrument est une espèce de *tympanon* qui a 276 cordes, et se joue avec deux baguettes. On dit qu'il n'y a aujourd'hui que deux hommes en Europe qui en jouent; et je

(1) Nous allons rapporter les couplets et rectifier le fait d'après l'autorité de Collé, tom. II, p. 125.

L'épicier Gallet était très-malade; son ami Collé ne l'allait plus voir, parce qu'il ne l'avait jamais assez estimé pour le visiter dans ses derniers momens. Quel fut son étonnement de recevoir de sa part, le lendemain du premier *jour de l'année* 1756, les trois couplets suivans :

Du premier du mois de janvier
Je me f... comme du dernier;
Que la politique aille aux peautres.
Dans mon répertoire j'ai mis
Qu'on trouve peu de vrais amis,
Accompagnés de plusieurs autres.

Ce petit couplet de chanson
Est un compliment sans façon
A Collé, le meilleur des nôtres.
C'est prou pour moi, pauvre animal,
Prêt à succomber sous un mal,
Accompagné de plusieurs autres.

Autrefois presque en un instant
J'en aurais pu rimer autant
Que nous reconnaissons d'apôtres;
A présent, j'abrège d'autant
Qu'à l'église un prêtre m'attend,
Accompagné de plusieurs autres.

Gallet ne mourut pas de cette maladie. Deux mois après l'envoi de ces couplets, il écrivit à Collé qu'il était guéri. Sa guérison lui paraissait un miracle de la nature, et il ne mourut qu'au mois de juin 1757. (B.)

n'en suis pas étonné, car c'est, sans contredit, l'instrument le plus difficile qui existe. M. Noël a une exécution supérieure. Il fait avec ses deux baguettes des choses qui feraient honneur à un habile claveciniste usant de ses dix doigts. La grande difficulté est de faire chanter un instrument qu'on touche avec des baguettes, dont le jeu est naturellement sec et heurté; il m'a semblé que M. Noël possède bien ce secret. C'est aussi une des plus belles têtes que j'aie entendues, lorsqu'il s'abandonne à l'inspiration et aux fantaisies.

L'instrument du *pantaléon* fut porté en France dès son origine, comme on le voit dans le *Dialogue sur la musique des anciens*, auquel ce *pantaléon* donna lieu. L'inventeur se fit entendre chez la célèbre Ninon de L'Enclos en 1705, devant une nombreuse compagnie. Tout le monde fut d'autant plus émerveillé, qu'il venait, dit l'auteur, d'un pays peu sujet à produire des hommes de feu et de génie. On était alors, en France, dans l'heureuse persuasion que tout ce qui n'était pas français mangeait du foin et marchait à quatre pattes. Cette opinion a duré fort long-temps, ainsi que la vanité et l'ignorance sur lesquelles elle est fondée. Je crois avoir encore vu le temps où un Allemand donnant quelques symptômes d'esprit, était regardé comme une espèce de prodige. Depuis quinze ans la nation s'est éclairée et instruite. On commence à croire que l'esprit et le génie sont de tous les pays; on lit les poètes allemands dans de mauvaises traductions, et l'on convient assez qu'en fait de musique il faut que la France se mette à l'école en Allemagne. Le *Dialogue sur la musique des anciens*, imprimé à Paris en 1725(1), est d'ailleurs curieux et in-

(1) L'ouvrage de l'abbé de Châteauneuf est intitulé non pas *Dialogue*, mais

structif. Il est de l'abbé de Châteauneuf, qui fut amoureux fou de Ninon, âgée de quatre-vingts ans. Ce fut lui qui mena Voltaire, encore enfant, chez cette Ninon si célèbre, qui joua un rôle si singulier de son vivant, et qui a conservé une si grande réputation après sa mort.

Paris, 15 janvier 1766.

On a reçu ici, de Hollande, quelques exemplaires en contrebande d'un ouvrage intitulé: *L'Antiquité dévoilée par ses usages, ou Examen critique des principales Opinions, Cérémonies et Institutions religieuses et politiques des différens peuples de la terre;* par feu M. Boulanger. Trois gros volumes in-12. Ceci est le développement des idées que vous avez pu voir dans les *Recherches* de l'auteur *sur le Despotisme oriental*, publiées pour la première fois en 1762 (1). M. Boulanger prétend que toutes les idées religieuses des différens peuples répandus sur ce globe, tiennent originairement à des calamités et des catastrophes physiques, dont l'effroi et la tradition se sont propagés de génération en génération. Cette vue est grande et philosophique, et peut être juste sous quelques rapports : je suis fâché seulement que M. Boulanger l'ait voulu réduire en système, et nous prouver géométriquement que les idées superstitieuses des Juifs ont été universelles parmi tous les peuples de la terre. Il y a peu de choses plus évidentes que la haute antiquité de ce globe; tout prouve aussi qu'il a subi de grandes révolutions, dont on peut, avec quelque vrai-

Traité de la musique des anciens. L'auteur était mort en 1709, et son ouvrage ne fut publié qu'en 1725, par les soins de Morabin. L'abbé de Châteauneuf était parrain de Voltaire.

(1) Les *Recherches sur le despotisme oriental* sont de Genève, 1761, in-12.

semblance, fixer la dernière à six mille ans de notre âge. Des catastrophes physiques doivent faire une impression prodigieuse sur des êtres faibles et doués d'imagination, tels que l'homme. Si la moitié du genre humain était exterminée par quelque fléau affreux et subit, la frayeur de ceux qui survivraient serait sans doute extrême, et les porterait, à coup sûr, à attribuer leurs malheurs au courroux de quelque puissance invisible. De là l'idée d'un dieu vengeur, commune à tous les peuples; et l'on a eu raison de dire qu'un dieu qui ne serait que bon, n'aurait point d'autels parmi les hommes, et qu'il faut qu'il soit terrible pour être adoré. Jusque-là, M. Boulanger a raison; mais quand ensuite il veut prouver que tous les symboles religieux sont les mêmes parmi tous les peuples de la terre, l'amour du système le porte sans doute trop loin, et l'égare. Ses vues ne sont pas d'ailleurs assez nettes; son érudition, au lieu de les éclairer, les embrouille. On aperçoit beaucoup de lueurs, mais on n'en sent pas tous les résultats. Il faut premièrement ne jamais donner ses conjectures pour des démonstrations; il faut, en second lieu, porter ses conjectures au plus haut point de clarté possible. M. Boulanger n'observe ni l'un ni l'autre de ces principes. On lit, à la tête de son livre, un précis de sa vie, esquissé fort à la hâte par M. Diderot. Ce précis est intéressant.

Un faiseur de poétique tirerait, ce me semble, un grand parti des idées de M. Boulanger. Il montrerait comme quoi la verve poétique a pris, ainsi que les religions, sa source dans les catastrophes physiques arrivées dans notre planète, et comment, en s'en éloignant, elle s'est affaiblie successivement, en sorte que les Grecs ont eu moins de verve que les anciens peuples asiatiques,

les Romains moins que les Grecs, et qu'il en reste à peine quelques traces parmi les peuples modernes. Quelle verve pourrait avoir un Parisien au milieu de ce tas de pierres symétrisées, et qui n'a jamais vu ni des montagnes s'écrouler, ni des torrens briser leurs digues, ni des volcans s'ouvrir une route, ni des tremblemens de terre renverser des villes? Cette idée mériterait d'être développée davantage.

L'année dernière M. Dorat, pour augmenter le nombre de ses héroïdes, fit abandonner Zéila par son perfide amant, nommé Valcour, dans une île déserte où il l'avait conduite, le tout pour qu'elle eût occasion de lui écrire une héroïde (1) dans laquelle elle lui reproche sa trahison. Ce Valcour avait d'autant plus de tort, que Zéila lui avait conservé la vie parmi les sauvages dont elle avait reçu le jour. On voit, parmi les aimables agaceries dont *l'Avant-Coureur* est plein, la lettre d'une inconnue qui reproche à M. Dorat sa dureté envers cette pauvre Zéila, et d'avoir fait commettre ce crime par un Français. Cette lettre a donné des remords à M. Dorat. Il a fait une *Réponse de Valcour à Zéila* (2), où celui-ci se justifie autant qu'il est possible, et se repent de tout ce qui n'est pas pardonnable dans sa conduite. Cette lettre de Valcour est pour le moins aussi froide que l'était celle de cette pauvre Zéila. Ainsi, qu'ils aillent se rejoindre, et qu'ils ne se séparent jamais; cela leur épargnera les occasions de s'écrire. M. Dorat a en même temps réim-

(1) *Lettre de Zéila.* Voir tom. III, p. 412.

(2) *Réponse de Valcour à Zéila,* précédée d'une lettre de l'auteur à une femme qu'il ne connaît pas; Paris, Jorry, 1766, in-8°. Framery avait déjà fait une *Réponse de Valcour à Zéila*, en 1764; voir tom. III, p. 485.

primé trois autres héroïdes qui avaient déjà vu le jour, mais qu'il a considérablement retouchées. Heureusement voilà tout, et M. Dorat nous promet de ne nous plus donner rien d'héroïque. Il conçoit que nous pouvons en avoir assez, et il vaut mieux le sentir tard que jamais. Toutes ces petites productions sont ornées d'estampes et de vignettes en taille-douce. M. l'abbé Galiani disait un jour *que ce poète se sauve du naufrage de planche en planche.* Cette plaisanterie donna lieu à l'épigramme suivante, que M. Dorat a la bonne foi de rapporter lui-même, car M. Dorat n'a point de fiel, et entend raillerie:

Lorsque j'admire ces estampes,
Ces vignettes, ces culs de lampes,
Je crois voir en toi, pauvre auteur,
Pardonne à mon humeur trop franche,
Un malheureux navigateur
Qui se sauve de planche en planche.

M. Durozoi a fait, il y a plusieurs années, un *Siège de Calais* (1) que les comédiens n'ont pas voulu jouer. Quand M. Durozoi a vu le succès de M. de Belloy, il a pris de l'humeur, et il a dit que celui-ci l'avait volé. Pour lui faire passer son humeur, on l'a mis pendant quelque temps au Fort-l'Évêque. Cela est bien sévère. M. Durozoi était assez puni, ce me semble, d'avoir fait une pièce cent fois plus méchante que celle de son heureux rival. Quoi qu'il en soit, M. Durozoi vient de publier un poëme en six chants, intitulé *les Sens* (2). C'est un terrible poète que ce M. Durozoi! Son poëme est imprimé avec un faste, une élégance, des estampes, des vignettes; mais aussi voilà

(1) *Les Décius français, ou le Siège de Calais.* Voir tom. IV, p. 184.

(2) Paris, Kolman, in-8°.

tout ce qu'on y trouve de bon. M. Dorat dit plaisamment : *De quoi se mêle ce faquin, d'imiter notre luxe?*

Un autre poète, M. de Saint-Péravi (1), vient de publier des *Stances sur une Infidélité*, et une *Epître sur la Consomption.* Voilà qui est gai. Que le diable emporte celui-là! si on le laissaît faire, il nous donnerait la goutte, la gravelle, la pierre, et pis encore. Qu'il garde ses présens pour lui. Je conviens qu'en le lisant on pourrait gagner la consomption; mais ce ne sera pas moi.

Nous avons depuis quelques jours les trois nouveaux volumes de *Mélanges* de M. de Voltaire, qui renferment principalement le *Traité de la Tolérance* et *la Philosophie de l'Histoire.* Le troisième de ces volumes est composé de rapsodies, pour la plupart bien mauvaises : c'est, ma foi, le fond du sac, mais qu'il ne fallait pas exposer à la vue publique. Un pot-pouri, un dialogue entre un chapon et une poularde; un chapitre sur Pierre-le-Grand et sur J.-J. Rousseau, plein d'injures contre ce dernier; un chapitre des Ignorances; ah! quel chapitre! Heureusement, cela n'empêche pas que M. de Voltaire n'ait fait *la Henriade*, et cent autres ouvrages immortels.

Un libraire de Hollande vient d'imprimer un volume intitulé : *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, avec des notes historiques et critiques; brochure grand in-8° de 200 pages. Les lettres qui composent ce recueil ont été écrites successivement, depuis 1760, à différentes personnes; elles ont couru Paris, soit

(1) Saint-Péravi, né en 1732, mourut en 1789. Un choix de ses poésies a été réuni aux *Morceaux choisis de La Condamine et de Pezay*, Paris, 1810, in-18.

imprimées, soit en manuscrit, et vous en avez lu la plus grande partie à la suite de ces feuilles. Quelque polisson les a ramassées à mesure qu'elles couraient Paris, et en a formé ce recueil, qu'il a vendu ensuite à un libraire d'Amsterdam; et si le libraire l'a bien payé, il n'y a pas grand mal à cela. Mais ce qui est moins excusable, c'est que ledit polisson, qu'on ne connaît pas, a mêlé le texte de beaucoup de notes satiriques injurieuses à M. de Voltaire, et remplies de mensonges. Il a même falsifié le texte, et soit par ignorance, soit par malice, intercalé des passages qui n'ont jamais existé dans les originaux de ces copies. Je dis par ignorance ou par malice, parce que je ne suis pas encore décidé si c'est la méchanceté ou la bêtise qui prédomine dans l'honnête éditeur de ces lettres. Il a fourré dans cette rapsodie une épître en vers que M. Dorat adressa à mademoiselle Arnould il y a quelques années. C'est avoir le tact heureux que d'attribuer à M. de Voltaire une épître de M. Dorat. Au reste, on n'a pas voulu laisser entrer ce recueil à Paris, et c'est en Hollande qu'il faut le chercher.

Nous vivons, grace au ciel, dans un siècle où tous les arts, attelés avec la philosophie, marchent d'un train de chasse vers la perfection; aussi nous en usons bien comme gens accoutumés au luxe de l'abondance et des richesses. Tandis qu'un pauvre diable de fiacre fait durer et marcher des rosses qui peuvent à peine se soutenir, un jeune seigneur, fringant et leste, campé en cocher sur le devant de son diable, crève, en moins d'une matinée, le plus superbe attelage. Nous voyons ce tableau moral se composer et se décomposer tous les jours dans les rues de Paris, et nous ne songeons guère à en faire notre profit.

Il y a quelques années qu'un mauvais plaisant publia une *Encyclopédie perruquière* (1), dans laquelle on vit, en gravures, plus de cent quinze sortes différentes de perruques. Ce beau livre fut oublié au bout de huit jours. Quand je pense combien il sera un jour précieux pour la postérité, supposé qu'il puisse échapper aux injures du temps et à notre indifférence, je pleure sur l'aveuglement et sur l'ingratitude de notre âge. Je redoute cet endurcissement à l'égard d'un autre grand homme qui vient d'inscrire son nom dans les fastes de l'immortalité, en prenant la qualification modeste de sieur Le Gros, coiffeur des dames. Tous les grands cœurs ont toujours été jaloux de servir les dames, et si je fais de moi quelque estime, c'est parce qu'en imitant de loin le noble Le Gros, je brûle aussi de me consacrer à leur service. Le sieur Le Gros n'est pas celui qui crie à l'Opéra trois fois la semaine, d'une voix de fausset, comme une ouaille de saint Antoine qu'on écorche, et qui à chaque fois croit avoir chanté : le nôtre, sans crier, a su porter la renommée de son art d'un bout de l'Europe à l'autre; car il nous assure qu'il a fait annoncer son ouvrage à l'impératrice de Russie, à la reine de Suède, à toutes les princesses de l'Europe qui se piquent de goût, et qui ont su approfondir le grand art de la toilette. Cet ouvrage fait un volume in-4°, intitulé : *Livre d'Estampes de l'art de la Coiffure des dames françaises, gravé sur les dessins originaux d'après mes accommodages, avec le Traité en abrégé d'entretenir et de conserver les cheveux naturels*. Ce livre précieux n'a que cinquante-quatre pages; mais combien de secrets importans dévoilés dans ce petit espace! Les seules manières différentes de coiffer les

(1) Voir tom. II, p. 102, note 3.

dames sont portées au nombre de vingt-huit, et représentées en autant de têtes de femmes. Ces têtes enluminées sont, à la vérité, horribles pour le dessin; mais M. Le Gros a voulu nous prouver qu'il n'imitait pas la fausse délicatesse de ce peintre à qui l'on avait donné, à l'article de la mort, un mauvais crucifix à baiser, et qui fit un dernier effort pour se relever et pour crier : « Fi! qu'on m'ôte cette tête; elle n'est pas ensemble. » Parmi les vingt-huit têtes de M. Le Gros, dont aucune n'est ensemble, les quinze premières représentent les coiffures les plus distinguées et les plus nobles pour la cour et la ville; les treize autres, les plus élégantes pour les bals et les théâtres. Il est vrai que les femmes de Paris, auxquelles on ne peut pas plus disputer la compétence sur ce point qu'à un pair de France le droit d'être jugé par le parlement, chambres assemblées; il est vrai, dis-je, que les femmes de Paris ont mis notre illustre Le Gros et son livre en poussière, qu'elles ont déclaré toutes ses vingt-huit coiffures détestables sans rémission, qu'elles les ont cédées aux filles et aux courtisanes à perpétuité, et qu'à l'exception de deux ou trois de ces vingt-huit coiffures, et encore tout au plus, aucune des autres ne peut servir à une femme qui se pique de goût et de décence : mais qui ne sait ce que peut l'envie qui s'attache sur les pas d'un grand homme? Le beau sexe s'est soulevé contre les talens de l'illustre Le Gros : au lieu de créateur, on a voulu le réduire au rôle d'imitateur, et le restreindre à représenter, avec une froide exactitude, la manière dont les femmes de la cour et de la ville ont coutume de se coiffer. On a dit qu'il était affreux d'en imposer aux étrangers et à la postérité sur un article aussi essentiel : mais

C'est le sort d'un héros d'être persécuté.

Le grand Le Gros en a fait l'épreuve avant d'être dans l'art de la coiffure, où il s'est formé seul et sans maître, après avoir été cuisinier chez M. le marquis de Bellemare, « *dont*, dit-il, *j'ai fait un livre de cuisine qui n'est point encore imprimé, parce que je n'ai point eu le temps de le finir; car il aurait été très-utile pour l'armée et pour la ville.* » C'est, comme vous voyez, parler avec l'élégance d'un prophète. Ainsi, la casserole ou le peigne en main, M. Le Gros a toujours été brillant et grand; mais aussi toujours en butte à l'envie. Heureusement un étalage de trente poupées toutes coiffées, pendant la foire Saint-Ovide, en 1763, a réduit ses ennemis au silence. Il n'y a pas un mot à perdre de son discours *préliminaire*, d'où je viens de tirer ces détails précieux. Il nous apprend qu'il a établi aux Quinze-Vingts une académie divisée en autant de classes que l'Académie des Sciences. Sa modestie l'oblige de demander pardon d'employer pour son établissement les termes d'académie et de classes; mais il nous prouve sans réplique que ce sont pourtant les termes propres de la chose, et qu'en certains cas la modestie est contrainte de céder à la force de la vérité.

MARS.

Paris, 1er mars 1766.

Parmi les *Contes moraux* de M. Marmontel, il y en a un qui a singulièrement plu aux femmes, et dont je n'ai jamais pu sentir le mérite : c'est celui de *la Bergère des*

Alpes. Il n'a pour moi ni naturel, ni intérêt, et je ne sais m'attendrir sur des malheurs que le poète arrange paisiblement dans son cabinet. Quand je dois donner des larmes à l'infortune, je veux y voir la main du sort, et non celle de l'auteur. Dans les arrangemens du sort, je remarque une nécessité inévitable : dans ceux du poète, je ne vois que sa volonté ou son caprice, et je demande : Pourquoi le veut-il ainsi, puisque cela pourrait être autrement? Aussi toutes ces prétendues situations pathétiques qu'il invente me laissent froid comme marbre, et je suis moralement sûr que *la Bergère des Alpes* ne me coûtera jamais une larme.... Qui croirait que le conte de *la Bergère des Alpes*, si dépourvu de naturel et de vérité, a tenté presque tous nos faiseurs de pièces pour le mettre en opéra comique? Les Comédiens Italiens ont refusé plus de douze pièces ; et enfin un mauvais esprit a tenté M. Marmontel lui-même de traiter ce sujet : M. Kohaut l'a mis en musique, les Comédiens l'ont joué, et la pièce est tombée (1).

Deux mois avant l'apparition de *la Bergère des Alpes* à la Comédie Italienne, c'est-à-dire le 15 décembre de l'année dernière, on en a donné une sur le théâtre de la Comédie Française, en un acte. Il faut convenir que celle-là ne peut prendre le pas sur celle de M. Marmontel; mais l'auteur a eu le bon esprit de faire jouer le rôle de la bergère par mademoiselle Doligny, et celui du vieux paysan par M. Préville; et, grace à cet arrangement, la pièce a eu quelques représentations. Elle n'a pas gagné à la lecture, et le public lui a rendu toute la justice qu'elle mérite. C'est un M. Des Fontaines, jusqu'à présent inconnu

(1) Elle avait été représentée pour la première fois le 19 février.

parmi les poètes (1), qui s'est déclaré père de cette bergère, fille d'un mauvais naturel, qui a résolu de donner du chagrin à tous ceux qui en voudront faire quelque chose. Il n'y a pas jusqu'à Vernet qui n'en ait fait un mauvais tableau pour le cabinet de madame Geoffrin, autant toutefois qu'il est possible à Vernet d'être mauvais; car quoique la totalité du tableau soit sans effet, les détails en sont précieux, et nos poètes seraient bien heureux qu'on en pût dire autant de leurs pièces.

On a remis sur le théâtre de la Comédie Italienne *Tom Jones*, comédie en musique et en trois actes; le poëme de l'insoutenable Poinsinet, la musique de M. Philidor. Cette pièce était tombée l'année dernière malgré sa belle musique (2); la platitude du poète avait entraîné le musicien dans la ruine. Comme le sujet de la pièce est charmant, on a consulté M. Sedaine : celui-ci a supprimé plusieurs poinsinades, a mieux arrangé le second et le troisième acte, et, à la faveur de ces changemens et de la belle musique que Philidor n'a eu garde de changer, *Tom Jones* a beaucoup réussi à cette reprise. C'est sans difficulté le meilleur ouvrage de Philidor. Ce compositeur a beaucoup de nerf et de chaleur, un style très-vigoureux, beaucoup de noblesse et de coloris dans sa musique. On lui reproche de piller avec une grande intrépidité les meilleurs compositeurs d'Italie. Cela est vrai; mais il faut encore avoir beaucoup de mérite quand on veut

(1) Grimm a cependant annoncé de lui une *Épître à Quintus*, tom. III, page 84. Des Fontaines est le même qui depuis se fit connaître par ses nombreux vaudevilles composés en commun avec MM. Barré et Radet, et représentés pour la plupart avec succès. Il est mort en 1826, dans un âge fort avancé.

(2) Voir tom. IV, p. 200.

piller comme lui. Plût à Dieu que M. Kohaut sût piller ainsi! Quand à Poinsinet, je ne lui pardonnerai, ni à la vie ni à la mort, d'avoir volé à M. Sedaine le sujet de *Tom Jones*, car c'était à celui-ci qu'il appartenait de droit; et quoiqu'il ait supprimé bien des pauvretés, il n'a pu donner aux rôles de Tom Jones et de Sophie Western tout le charme et tout l'intérêt qu'ils auraient acquis sous sa main, s'il avait traité le sujet à sa manière.

Une jeune actrice, mademoiselle Mandeville, a débuté sur ce théâtre dans l'opéra comique. Elle ne sait pas encore chanter; mais elle a une fort belle voix, et la figure noble et intéressante. C'est un sujet de grande espérance, si elle ne tombe pas dans le désordre, aussi contraire à la perfection des talens qu'à celle des mœurs.

La Comédie Française a fait débuter sur son théâtre mademoiselle Sainval, qu'on avait annoncée d'avance comme devant nous consoler de l'absence de mademoiselle Clairon (1). On ne dira pas qu'elle n'ait pas choisi de beaux rôles : elle a joué successivement celui de Phèdre, d'Alzire et de Camille dans *les Horaces*. Elle n'a ni figure, ni talent; c'est la plus belle médiocrité que j'aie jamais vue; mais la belle Dubois, aujourd'hui notre unique ressource, étant plus occupée à peupler l'État de bâtards qu'à perfectionner son talent, et se trouvant ou

(1) Le nom de Sainval a été porté par plusieurs actrices. Mademoiselle Sainval l'aînée débuta le 5 mai 1766, fut reçue en 1767, et se retira en 1779. Mademoiselle Sainval cadette débuta le 27 mai 1772, fut reçue en 1776, et se retira vers 1792. Enfin l'actrice dont Grimm annonce ici le début est mademoiselle Lachassaigne, qui débuta sous le nom de Sainval le 16 janvier 1766; elle ne fut reçue qu'en 1769, et se retira au commencement de l'an XIII. (*Galerie historique des acteurs du Théâtre Français*, par M. Le Mazurier, tom. II, p. 401-02.)

grosse ou en couches la moitié de l'année, il a bien fallu souffrir mademoiselle Sainval, ou bien se résoudre à se passer de tragédies.

On croit aujourd'hui que mademoiselle Clairon n'est pas entièrement perdue pour le théâtre, et qu'elle reparaîtra après Pâques (1). Il y a de grands projets sur le tapis pour favoriser la Comédie Française. On prétend qu'elle sera érigée en Académie royale dramatique par lettres patentes enregistrées au parlement. Par cette forme on n'espère pas lever l'excommunication des prêtres; elle est trop absurde pour ne pas subsister encore long-temps; mais l'état de comédien ou de membre de cette Académie aura du moins ses droits civils; et comme, en vertu de leur institution, les Comédiens font partie de la chambre du roi, on dit qu'on accordera aux acteurs le titre de valet-de-chambre du roi, et aux actrices celui de femme-de-chambre de la reine. On assure que c'est sous cette condition que mademoiselle Clairon consent de reprendre le service, et d'oublier les duretés de M. le maréchal de Richelieu, et les horreurs de la prison du Fort-l'Évêque. Si cela est, nous verrons immédiatement après sa rentrée, *Gabrielle de Vergy*, tragédie nouvelle de M. de Belloy.

On peut compter parmi les auteurs célèbres de ce siècle, le roi de Pologne Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, qui vient de mourir à Lunéville, au grand regret de cette province (2). Il a beaucoup écrit. On a recueilli ses ouvrages sous ce titre: *OEuvres du Philosophe bienfaisant* (3). Son

(1) Cet espoir ne fut pas réalisé. Voir la note 1 de la page 363 du tome IV.

(2) Stanislas Ier Leckzinski mourut le 23 février 1766; il était né le 20 octobre 1682.

(3) Publiées par Marin; 1763, 4 vol. in-8° et in-12.

livre sur le gouvernement de Pologne passe pour ce qu'il a fait de mieux (1). Le sort de ce prince est encore plus singulier que son caractère et ses qualités personnelles, et cette singularité d'étoile s'est soutenue jusqu'à la fin; car périr par le feu à l'âge de quatre-vingt-huit ans, ce n'est pas une destinée commune, et il est douloureux pour ceux qui perdent à sa mort, de penser que, sans cet accident, il aurait pu vivre encore quelques années. Ce prince n'avait jamais porté de robe de chambre; il se servait d'une redingote de ratine : la reine, sa fille, lui ayant fait honte de cette coutume, pendant le séjour qu'elle fit à Lunéville l'automne dernier, elle l'obligea de mettre une robe de chambre dont elle lui fit présent. C'est dans cette robe de chambre qu'il a été brûlé. On disait d'abord que le feu y avait pris en tombant de sa pipe, et l'on remarquait que ce feu se serait amorti sur la ratine, au lieu qu'il a pris avec rapidité à l'ouate dont la robe de chambre était garnie; et sur cela, on raisonnait à perte de vue sur la fatalité de ce présent. Il passe aujourd'hui pour plus vrai que ce prince, qui voulait absolument être seul dans son cabinet, ayant appelé pour avoir du feu pour sa pipe, et n'ayant pas été entendu tout de suite, a cédé à son impatience naturelle, et que voulant prendre du feu dans sa cheminée, il a eu le malheur d'y tomber. Il a été secouru fort vite : un vieux valet-de-chambre, nommé Sister, s'y est brûlé la main considérablement. Ce Sister était au roi dans le temps qu'il était encore Staroste (2). Stanislas n'a pas voulu conserver l'épithète de bienfaisant au-delà de sa mort; il n'a laissé de pension à personne :

(1) *La Voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne;* Paris, 1749, in-12.

(2) Staroste, ou juge de la noblesse du palatinat d'Odolanou.

tous ses bienfaits envers ses grands et petits officiers se réduisent à une année de gages. Ce n'est pas récompenser en roi un valet-de-chambre qu'on a conservé depuis sa Starostie. Toute sa maison devra donc uniquement aux bontés du roi ce que Sa Majesté daignera faire en sa faveur. Beaucoup de subalternes, qui ont vieilli au service de ce prince, seraient fort à plaindre si le roi s'en tenait aux termes du testament de son beau-père; mais c'est ce que sa bonté ne lui permettra pas. Voilà, je crois, le dernier compagnon des travaux et de la gloire de Charles XII qui vient de mourir. Sa mort est une perte irréparable pour la Lorraine. Rien n'est plus touchant que la douleur répandue parmi les habitans de Nanci et de Lunéville. Le dernier jour, pendant l'exposition du saint-sacrement et les prières de quarante heures, les rues et les temples retentissaient de cris et de gémissemens; et lorsqu'on sut que le roi était expiré, la foule se porta au château : on fut obligé de lui ouvrir les portes qu'on avait fermées, et tout le peuple se jeta sur son corps en l'arrosant de larmes et en se frappant la poitrine. Je doute qu'on fasse à Stanislas une plus belle oraison funèbre que celle-là (1).

L'Académie royale de Peinture a fait une perte dans la personne du chevalier Servandoni, mort dans un âge avancé (2). Cet artiste jouissait d'une grande réputation en France, et était célèbre dans toute l'Europe. Il passait

(1) Il lui en fut fait six cependant, dont *la France littéraire* de 1769 donne le titre. Une fut prononcée par le P. Élisée le 10 mai 1766, dans l'église primatiale de Nanci, une autre à Notre-Dame de Paris, le 1er juin suivant, par l'évêque de Lavaur (Boisgelin de Cucé). Proyart a publié l'*Histoire* de ce prince, Lyon, 1784, 2 vol. in-12.

(2) Né en 1695, Servandoni mourut le 29 janvier 1766.

pour avoir beaucoup de génie en architecture et en décoration. Il a bâti l'église de Saint-Sulpice, qui n'est pas encore achevée extérieurement, et qui est trop mal placée pour produire le moindre effet de beauté ou d'agrément. Quant à son génie pour la décoration théâtrale, j'en ai toujours ouï parler avec admiration; mais je ne suis pas assez vieux en ce pays-ci pour en juger par moi-même. Je n'aime pas à déprimer le mérite, surtout lorsqu'il est généralement reconnu; au contraire, personne ne lui rend justice et hommage plus volontiers que moi : mais ce qui m'a quelquefois donné des soupçons sur celui de Servandoni, c'est que son génie n'a pas laissé de traces sur nos théâtres. Je sais qu'un homme supérieur ne transmet pas son génie à ses successeurs; mais il en reste cependant quelques vestiges dans les ouvrages de ceux qui le suivent; et comme je vois dans tous nos projets de décoration une symétrie choquante, qui ne m'offre jamais qu'une toile au fond et des coulisses sur les côtés; comme je n'y ai jamais aperçu de décoration en diagonale, mais toujours de face, ce qui lui procure tous les avantages de l'uniformité la plus fatigante; comme je vois nos théâtres toujours éclairés également, et que nos décorateurs ne savent seulement pas que pour produire de grands et de frappans effets, il faut, dans l'occasion, éteindre d'un côté et forcer de lumière d'un autre; je suis quelquefois tenté de croire que jamais homme d'un vrai talent ne s'est mêlé d'un théâtre où les premiers élémens de l'art sont si peu connus. Je conviens que l'éloge d'un Bibiena, d'un Quaglio, ne se lit pas dans le *Mercure de France*, et que Servandoni ou Boucher et compagnie y ont été souvent élevés aux nues; mais malgré cela, les premiers pourraient bien avoir beaucoup

de mérite; car les superbes décorations que j'en ai vues ne me sont pas sorties de la tête. Un certain Nicolini, aujourd'hui attaché à la cour de Brunswick, savait aussi ce que c'est que décorer un théâtre.

Servandoni est mort dans la pauvreté: c'était, comme on dit, un panier percé qu'il n'était pas possible d'enrichir. Dans ses projets, il comptait l'argent pour rien; et en cela il avait certainement l'allure d'un homme de génie.

Les Anglais ont une jolie comédie qui a pour titre *le Roi et le Meunier*, et qui est traduite depuis nombre d'années (1). Le sujet est intéressant et théâtral. Un roi s'égare à la chasse, et se trouve trop heureux d'être recueilli, vers la nuit, par un meunier qui ne le connaît pas. Cet accident lui apprend à connaître une vie et des mœurs dont il n'avait point d'idée; il lui fournit aussi l'occasion de réparer l'injure qu'un de ses courtisans a faite à cette honnête famille rustique, par l'enlèvement d'une jeune et aimable paysanne. Je souhaite à tout souverain de s'égarer une fois de sa vie chez un meunier qui ressemble à celui de la pièce anglaise.... M. Sedaine en a fait un opéra comique il y a trois ou quatre ans, intitulé *le Roi et le Fermier* (2). Cette pièce a eu plus de cent représentations sur le théâtre de la Comédie Italienne. On ne l'a pu jouer cet hiver à cause de la mort de mademoiselle Collet, jeune actrice de ce théâtre, très-médiocre dans tous les rôles, excepté celui de Betzy, dans cette pièce, qu'elle

(1) Voir tom. III, p. 136, note 1. Cette pièce a été traduite dans le *Choix de petites pièces du théâtre anglais* (traduites en français par Patu); Londres et Paris, 1756, 2 vol. in-12.

(2) Le 22 novembre 176·. Voir l'endroit où renvoie la note précédente.

jouait si bien, qn'aucune actrice n'a encore osé s'en charger. Betzy ne ressemble pas mal à Victorine; elle en a la naïveté et la gentillesse; mais vous n'apercevrez dans l'une qu'une petite paysanne simplement et rustiquement élevée. Le caractère de Victorine a reçu tout un autre dévéloppement.

M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans a voulu traiter le même sujet pour la Comédie Française; et pour jeter plus d'intérêt dans sa pièce, il y a placé Henri IV au lieu d'un roi quelconque. Cette idée est heureuse, et l'auteûr pouvait se flatter d'intéresser, par ce moyen, jusqu'à ses ennemis à son succès. Car quel Français pourrait désirer la chute d'une pièce où Henri IV joue un rôle? Malgré cela, il fallait un grand talent pour faire cette pièce supérieurement, et l'exécution de M. Collé ne répond que médiocrement à l'attente du public. Cet homme n'a point de force comique. Les meilleurs traits de sa pièce sont tirés de l'original. Le rôle de Henri IV, passé la scène de la réconciliation avec Sully, n'est point fait. Il fait un pauvre et quelquefois un mauvais personnage chez le meunier, et Henri IV y eût été sublime. Quant aux paysans, M. Collé, au lieu du ton naïf, leur donne le ton grivois, ce qui est fort différent. Il ne sait pas mieux faire parler l'homme d'État et le courtisan. Ce qu'il y a de bien, est tiré mot pour mot des *Mémoires de Sully*. On ferait un parallèle très-intéressant entre M. Sedaine et M. Collé, mais qui tournerait absolument à l'avantage du premier. Ce dernier n'a point de talent pour le théâtre. Vous ne manqueriez pas de remarquer dans ce parallèle, que M. Sedaine prend ses spectateurs pour des gens d'esprit, et que M. Collé les prend au contraire pour des bêtes. Quand il a une pauvre petite

finesse à employer, il meurt de peur qu'elle ne nous échappe, et il a grand soin de nous la bien faire remarquer par quelqu'un de ses personnages. Ah! qu'il ne faut pas faire comme cela, monsieur Collé! et que votre maître Sedaine ne s'y prend pas ainsi! C'est pour les gens d'esprit qu'il faut travailler, sans quoi ils se moquent de vous; et les bêtes, sur qui vous comptez, ne se piquent pas de reconnaissance: ils vous font faux-bond en répétant machinalement ce qu'ils ont entendu dire aux gens d'esprit.

M. Collé a intitulé sa pièce *la Partie de Chasse de Henri IV*, comédie en trois actes et en prose. Le premier acte se passe au château de Fontainebleau. C'est la bouderie de Henri IV avec le duc de Sully, et la réconciliation. Le second se passe dans la forêt, et le troisième au village de Lieursaint, chez le meunier. Cette pièce n'a pas été jouée. On a dit que Henri IV était trop près de notre temps pour être mis sur le théâtre. Ainsi, l'auteur a fait simplement imprimer sa pièce (1), et l'a ornée de quatre estampes gravées d'après les dessins de Gravelot, afin de la vendre plus cher. Son succès a été médiocre à la lecture, et elle est déjà oubliée. Elle aurait plus réussi au théâtre, parce que le public assemblé aurait fait, pour le nom de Henri IV, ce qu'il n'aurait pas fait en faveur du poète Collé. Elle a été jouée deux fois au château de Bagnolet, sur le théâtre de M. le duc d'Orléans (2). J'ai as-

(1) Paris, Gueffier, 1766, in-8°. La première édition, tirée à 2000 exemplaires, fut, si l'on en croit l'auteur, épuisée en cinq jours.

(2) *La Partie de Chasse* fut représentée pour la première fois à Bagnolet le 25 décembre 1764. On voit à la date du 31 du même mois, dans le *Journal historique* de Collé, que le roi en défendit la représentation à la ville comme à la cour. Le siècle de Henri IV était encore trop peu ancien. Elle fut cependant représentée par les Comédiens Français, mais dans la salle des Menus-

sisté à la première représentation. Vous jugez bien que le succès en fut très-brillant, surtout le petit-fils de Henri IV jouant lui-même dans la pièce, et jouant supérieurement; car M. le duc d'Orléans est un excellent acteur, et il y a dans la troupe de Bagnolet plusieurs autres acteurs d'un grand talent, entre autres M. le comte de Bonnac-Donnezan. L'auditoire était composé d'environ deux cents personnes de la première distinction. Ce prince a accepté, comme de raison, la dédicace de cette pièce; mais on ne peut rien lire de plus plat que cette épître dédicatoire. Vous trouverez aussi beaucoup d'incorrections dans le style de M. Collé; et cela est bien singulier de la part d'un homme qui a fait tant de chansons et de parodies qui sont des chefs-d'œuvre pour le choix des mots et l'originalité des tournures. Mais tirez un homme de son genre, et il n'est plus le même. M. Collé, qui sait faire des tours de force incroyables quand il danse sur la corde, sait à peine marcher quand il est à terre.... Il a donné à sa pièce le titre général de *Théâtre de Société;* il compte sans doute faire ainsi imprimer successivement ses autres pièces (1). J'en ai vu jouer une à Bagnolet, intitulée *la Vérité dans le vin*, qui m'a paru charmante; mais les mœurs y étant représentées comme elles sont, on ne peut espérer de la voir sur un théâtre public. Il y a dans cette pièce un évêque d'Avranches, vieux, caduc, dévot, bourrelé de remords,

Plaisirs, le 14 mai 1766, et sur le théâtre de Bordeaux le mois suivant. Enfin elle ne parut sur le Théâtre Français que le 16 novembre 1774.

(1) Il avait déjà fait imprimer dans ce but *la Veuve*. En 1768, ses comédies furent réunies en deux volumes intitulés *Théâtre de société*, ou Recueil de différentes pièces, tant en vers qu'en prose, qui peuvent se jouer sur un théâtre de société, par l'auteur de *la Partie de chasse d'Henri IV;* 2 vol. in-8°. — 1777, 3 vol. in-12.

après avoir été libertin et débauché dans sa jeunesse. Il a un petit bâtard, abbé, qui passe pour son neveu, et qui est un aussi grand vaurien que son oncle. Ces mœurs sont peut-être aussi vraies que celle de M. Sedaine ; mais il s'en faut bien qu'elles soient aussi touchantes. Nous avons de M. Collé, jusqu'à présent, outre la comédie de *Dupuis et Desronais*, qui a été jouée avec succès, une pièce intitulée *la Veuve*, qui est d'un froid magnifique; et *le Rossignol*, opéra comique dans le goût ancien des vaudevilles, genre aussi détestable pour le bon goût que contraire aux bonnes mœurs, par les allusions et les équivoques obscènes qui en font tout le piquant. Nous devons à M. Sedaine de nous avoir délivrés de ce mauvais genre.

Le bon et grand Henri n'a pas à se louer de nos auteurs depuis que M. de Voltaire ne s'en occupe plus. Un certain M. de Bury a donné, il y a plus de six mois, une *Histoire de la Vie de Henri IV* (1), qui n'a pas fait la plus légère sensation à Paris. Je ne connais point de préjugé plus légitime et de condamnation plus cruelle. Il faut être un écrivain bien détestable, quand on ne s'attire aucune attention en écrivant la *Vie de Henri IV*. M. de Bury a sans doute travaillé pour la province et pour les pays étrangers, où le nom du héros fait épuiser une édition avant qu'on sache que son historien ne vaut rien. On a fait de cette *Histoire* en même temps une édition in-4°, et une autre en quatre volumes in-12. Ainsi, l'auteur a compté sur du débit. Il faut nous en tenir sur ce point à l'histoire que Péréfixe a écrite de la vie de Henri IV. Elle fait bien connaître l'homme, et elle est fort bonne,

(1) 1765, in-4°; 1766, 4 vol. in-12.

du moins jusqu'à ce qu'un philosophe s'empare d'un sujet dont le héros sera à jamais cher à tout bon Français.

M. Gaillard, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, le même qui, l'année passée, partagea si injustement le prix de l'Académie Française avec M. Thomas, vient de donner une *Histoire de François Ier, roi de France*, en quatre gros volumes in-12, qui doivent encore être suivis de deux autres. Cet ouvrage a réussi. M. Gaillard a du style. Il sait présenter les faits avec clarté, et même avec intérêt. C'est dommage qu'il soit si fécond en réflexions, et que ces réflexions soient ordinairement triviales et de peu de sens; mais à tout prendre, M. Gaillard est un historien très-supérieur à M. de Bury et à M. l'abbé Mignot.

Paris, le 15 mars 1766.

Après le brillant succès du *Philosophe sans le savoir*, la Comédie Française se proposait de jouer la tragédie de *Barneveldt*, par M. Lemierre, auteur d'une tragédie d'*Hypermnestre*, qu'on joue de temps en temps, et de quelques autres qui sont tombées à leur première apparition.... On ne reprochera pas à M. Lemierre de n'avoir pas choisi un beau sujet. Quel homme à peindre que Barneveldt! quelle sublimité d'ame! quelle simplicité de mœurs! quelle vertu sans aucune forfanterie, sans aucun fard! Ce généreux et inflexible vieillard versant son sang plutôt que de renoncer à son système de patriotisme et de céder à l'ambition du prince d'Orange, est, de tous les personnages modernes, peut-être le plus théâtral, celui qui approche le plus de l'héroïsme des temps antiques. Quel tableau, d'ailleurs, que celui de cette république

confédérée, alors dans toute sa force de vertu et de patriotisme, et dont la naissance tient du prodige, celui des querelles sanglantes des Arminiens et des Gomaristes, qui ont tant servi de prétexte à la haine et à l'ambition; celui enfin du prince d'Orange et de tous les acteurs nécessaires à cette grande tragédie! Si quelque chose peut me consoler de n'avoir pas vu la tragédie de *Barneveldt*, c'est qu'en conscience je ne crois pas M. Lemierre en état de la faire... Elle existe cependant, et l'on parlait déjà du jour de sa première représentation, lorsque des raisons imprévues l'ont fait défendre. Il ne tiendra qu'à nos poètes de se regarder désormais comme des personnages importans. Leurs ouvrages sont examinés aujourd'hui avec sévérité, comme si le repos des empires en dépendait. Incessamment il faudra qu'un poète, avant de choisir un sujet, l'envoie dans toutes les cours de l'Europe pour savoir s'il lui sera permis de le traiter. L'ambassadeur de Hollande auprès de cette cour a suscité les premiers scrupules contre la tragédie de ce pauvre M. Lemierre. Il a trouvé je ne sais quelle espèce d'indécence qu'on jouât à Paris la tragédie de *Barneveldt* au moment où le prince d'Orange, majeur, serait installé à La Haye dans sa dignité de stathouder, tandis que ce même Barneveldt est joué journellement en Hollande, sous le titre de *Calamède*, et qu'on y joue tant qu'on veut la pièce de *la Bataille de Hochstedt*, et d'autres sujets peu agréables à la France. Le ministre des affaires étrangères, sur les représentations de l'ambassadeur de Hollande, a fait examiner la pièce de M. Lemierre. On n'y a rien trouvé d'injurieux à la maison de Nassau. On y a changé quelques expressions relatives à l'Espagne. L'ambassadeur s'est dit satisfait, et l'on a rendu la pièce aux Comédiens,

lorsque la police s'en est emparée. Elle a trouvé mauvais que M. Lemierre fît juger Barneveldt par une commission. Le pauvre poète a eu beau représenter que ce n'était pas sa faute, mais celle de l'histoire; le roi ayant jugé à propos de révoquer la commission de Saint-Malo, on n'a pas voulu qu'il y en eût une autre sur le théâtre de Paris, et la tragédie de *Barneveldt* est restée supprimée (1).

Les Comédiens, ne voulant point perdre le peu de temps qui leur restait jusqu'à la clôture des spectacles, se sont mis à étudier tout de suite la tragédie de *Gustave Vasa*, présentée à la Comédie Française par M. de La Harpe depuis environ six semaines, et reçue avec acclamation. En conséquence, on donna le 3 de ce mois la première représentation de la tragédie de *Gustave;* et, malheureusement pour le poète, ce fut aussi la dernière. Jamais chute n'a été moins équivoque ni moins contestée.... Nos faiseurs de tragédies ne manquent pas par le choix du sujet. M. de La Harpe peut se vanter d'avoir bien choisi. Le héros à qui la Suède est redevable de toute sa gloire, mérite bien d'être le héros d'une tragédie; mais il faudrait que l'ame du poète fût au niveau de son sujet, et c'est ce qu'on voit rarement. Quant à l'ame de M. de La Harpe, il faut qu'elle renonce absolument à la carrière dramatique. Après la tragédie de *Warwick*, on pouvait concevoir quelque espérance de son talent; mais *Timoléon*, *Pharamond* et *Gustave* ne nous permettent plus la moindre illusion à cet égard. Ce jeune homme est froid; il n'a nulle espèce d'invention ni de ressource dans la tête. Il est vrai qu'il a du style, qu'il fait bien le vers, et je crois qu'il a de l'esprit : ainsi il

(1) *Barneveldt* ne fut en effet représenté que le 30 juin 1790, sur le Théâtre de la Nation.

lui reste bien des parties de littérature où il pourra s'exercer avec succès. Malheureusement il a fait la sottise de se marier, et de s'exposer à toutes les suites de l'indigence avec une femme et des enfans, sans fortune; un peu de vanité et de présomption lui a fait d'ailleurs une foule d'ennemis, et sa chute a excité en général peu de compassion...... Dieu préserve M. de La Harpe de faire des tragédies, et nous de les voir! Je conviens que la cour de Stockholm, en sa qualité d'ancienne alliée, serait en droit de porter des plaintes contre lui pour avoir fait d'un des plus grands héros de la Suède un pauvre et mesquin personnage. Si le grand Gustave Vasa n'avait su que jouer le rôle que M. de La Harpe lui donne, il aurait traîné des jours obscurs et sans gloire dans les mines de la Dalécarlie, ou plutôt il n'aurait jamais été digne d'y travailler. Sa chère sœur, l'insipide Éléonore, a achevé de le tuer sur le théâtre de Paris. Dès le second acte le pauvre Gustave a tourné à la mort. Son agonie a été longue et pénible.

Quinze jours avant la représentation, on a rendu à M. de La Harpe un petit service d'ami en publiant une traduction de *Gustave Vasa, le libérateur de son pays*, tragédie anglaise, par Henri Brooke (1). Cette pièce parut à Londres en 1739. On ne peut se dissimuler que M. de La Harpe l'a connue, et qu'elle lui a donné l'idée de la sienne; mais partout il a affaibli son modèle. Il s'en faut bien que je regarde la tragédie anglaise comme un chef-d'œuvre; mais du moins on y trouve un germe de situations tragiques. Gustave y est grand, et M. de La Harpe

(1) Paris, Duchesne, 1766, in-8°. Cette traduction était de Maillet Duclairon, auteur de la tragédie de *Cromwell*, dont Grimm a rendu compte tom. III, p. 485.

en a fait un bavard et un nigaud. Le projet de l'entrevue de Gustave et de Christiern est de la plus grande beauté dans la pièce anglaise. C'est une pauvreté dans la tragédie française. Le poète anglais n'est du moins pas froid. Son imitateur est froid, faible et languissant.

Notre Piron a fait une tragédie de *Gustave* il y a une trentaine d'années. Cette pièce eut beaucoup de succès; elle est même restée au théâtre, et on la joue de temps en temps. Tout cela est fait à la française; mais aussi long-temps que nos auteurs dramatiques ne sauront pas peindre les mœurs des personnages qu'ils mettent sur la scène, ni l'esprit des peuples et des siècles dont ils empruntent leurs sujets, je regarderai leurs pièces comme des ouvrages faits pour amuser ou épouvanter des enfans; mais jamais je ne les croirai dignes de servir d'instruction et de leçon aux souverains et aux nations : c'est pourtant là le véritable but de la tragédie.... Le bon dévot et mordant Piron n'a pas trouvé bon que M. de La Harpe prît la peine de faire un *Gustave* après lui, comme il appert par deux épigrammes publiées avant et après la représentation de l'infortuné *Gustave*. L'Évangile nous ordonne de quitter père et mère pour le royaume des cieux; mais il n'exige pas d'un père poète de devenir indifférent pour ses enfans.

Épigramme de la veille.

Souvent qui refait, refait pis :
Sémiramis, *Rome sauvée*,
OEdipe, *Oreste* recrépis.....
Vins de la dernière cuvée.
Camarade, à vous la corvée.
J'ai laissé *Gustave* imparfait ;
Retouchez-y : mais gare un trait

Que vous et moi nous devons craindre.
Messieurs, criera quelque indiscret,
Mévius gâta le portrait,
Bavius l'achève de peindre.

Épigramme du lendemain.

Brave sans pareil,
Enfant de Dédale,
Ou fils du Soleil,
La chose est égale:
Encore deux chutes!
Quatre culebutes
Élèvent bien haut.
Lourd, froid, sec, étique
Dans le dramatique,
Publie aussitôt
Une poétique;
Et partant de là,
Bientôt te voilà
Membre académique.

On voit par ces épigrammes, entre autres choses, que la dent que Piron a eue toute sa vie contre M. de Voltaire ne lui est pas encore tombée. Après la première représentation de *Sémiramis*, M. de Voltaire, rencontrant Piron au foyer de la Comédie, lui demanda ce qu'il en pensait. « Vous voudriez bien, lui dit Piron, que je l'eusse faite. » Ma foi, M. Piron pouvait le vouloir aussi en toute sûreté; car c'est une des plus belles de M. de Voltaire, et celle qu'on joue avec le plus de succès et d'éclat aujourd'hui.

Pour revenir à *Gustave Vasa*, vous connaissez le morceau d'histoire que l'abbé de Vertot en a écrit, et qui est fort estimé. M. l'abbé Raynal a traité le même

sujet dans ses *Anecdotes historiques;* mais la réputation de son prédécesseur a fait grand tort à son ouvrage.

De la Prédication (1). C'est le titre d'une brochure de 176 pages, qui a fait quelque sensation à Paris. Elle est de M. l'abbé Coyer, connu par différentes *Bagatelles morales :* c'est ainsi qu'il a lui-même intitulé ses écrits, et c'est le terme propre. Parmi ces *Bagatelles*, celle de *la Prédication* est la meilleure. Le plan de ce petit ouvrage était excellent. L'auteur voulait prouver que tous ceux qui se mêlent de prêcher les autres, comme poètes, orateurs, prêtres, philosophes, etc., n'ont fait que le métier de bavards depuis que le monde existe; bavards qu'on écoute par passe-temps quand ils ont du talent, et dont on se moque quand ils n'en ont point, mais qui, éloquens ou non, n'ont jamais corrigé personne. Le véritable prédicateur, le seul qui prêche avec fruit, c'est, suivant M. l'abbé Coyer, le gouvernement, parce qu'il joint au débit de la morale la force de l'exemple et de l'exécution. Ainsi, quand le gouvernement sait bien prêcher, tout va bien; et quand il prêche mal, tous les sermons des autres prédicateurs, c'est marchandise perdue. Vous voyez que le texte de M. l'abbé Coyer était excellent, qu'il était susceptible d'une tournure également philosophique et plaisante, que ce petit écrit pouvait être un chef-d'œuvre de morale et de plaisanterie; mais l'exécution n'y répond que très-imparfaitement, et le prédicateur Coyer ne prêche pas mieux que ses prédécesseurs et ses collègues, dont il se moque. La chaleur qui règne dans sa brochure est une chaleur de déclamation qui s'é-

(1) In-12. L'abbé Coyer avait publié en 1754, dans le même format, ses *Bagatelles morales*, dont Grimm a déjà parlé tom. I, p. 156.

vapore à l'instant, et qui ne pénètre pas au cœur : son petit sermon ne laisse aucune impression; on l'écoute, et puis on n'y pense plus. La première partie du sermon est ce qu'il y a de mieux, parce que l'auteur y fait une courte énumération de tous ceux qui, depuis le commencement du monde, ont prêché inutilement : c'est qu'après tout la satire est aisée, et qu'en attaquant des abus, on peut facilement se promettre du succès; on peut aussi se flatter d'avoir un sujet inépuisable, parce que partout où il y a des hommes, tout fourmille d'abus. Mais lorsque, dans la seconde partie de son sermon, M. l'abbé Coyer veut montrer aux gouvernemens comment il faut qu'ils prêchent pour édifier les peuples, il devient commun, mesquin et plat. Il veut établir des censeurs, et donner aux chefs de famille une autorité illimitée sur leurs femmes, leurs enfans et leurs domestiques; il veut régler les mœurs d'une nation comme la police d'un couvent de moines. M. l'abbé Coyer est un pauvre homme qui a de bonnes intentions, mais voilà tout. Lisez dans l'ouvrage de M. Beccaria le chapitre de *l'Esprit de famille*, et comparez-le avec le bavardage de notre prédicateur, et vous verrez ce que c'est que le coup d'œil d'un philosophe, en comparaison d'un détailleur de lieux communs. De quoi s'agit-il dans dans le gouvernement d'une grande nation? C'est de lui donner des lumières et de l'élévation. A mesure que les hommes s'éclairent, leurs mœurs s'adoucissent; et lorsqu'on leur a fait connaître la gloire, ils conçoivent une idée de leur dignité, qui les éloigne d'une foule de crimes : la plus grande partie des maux dont le genre humain est affligé, prend sa source dans la bassesse des sentimens et dans la fausse direction de leur énergie.

M. le marquis de Luchet vient de publier le premier volume de son *Histoire de l'Orléanais*, depuis l'an 703 de la fondation de Rome jusqu'à nos jours. Ce volume in-4° contient plus de 500 pages, et doit être suivi de deux autres volumes de pareille force (1). Ah! le cruel historien que M. le marquis de Luchet! Quels efforts il fait pour développer des choses que tout le monde sait! Avec quelle emphase il dit des pauvretés! Et tout cela est soutenu d'un style, ah! quel style! Il faudrait d'abord que M. le marquis de Luchet apprît son rudiment avant de se mêler d'écrire. Ma foi, j'aime mieux vous parler de madame de Luchet que de monsieur : c'est une citoyenne de Genève, appelée mademoiselle Delon, pleine d'esprit naturel, d'enjouement et de folie. La joie la suit partout, et le défaut de fortune n'influe pas sur sa bonne humeur. Ainsi l'ouvrage de son mari pourra tomber, son souper en pourra souffrir; mais sa gaieté n'en souffrira pas, et c'est ce qui me console. Madame de Luchet est née à Gènes, où des affaires de commerce avaient fixé pour quelque temps son père et sa mère. Elle y a pris le goût de la musique italienne. Elle chante agréablement, surtout le bouffon; elle a en tout un naturel très-aimable. Elle a à Genève une sœur, madame Cramer, qui a infiniment d'esprit. Celle-ci a osé entreprendre une traduction de l'Arioste, qui pourra lui faire une réputation si elle a le courage d'aller jusqu'au bout. M. de Luchet, qui a épousé mademoiselle Delon il y a environ un an, est vraiment homme de condition. Il portait avant son ma-

(1) Le peu de succès qu'a obtenu le premier volume de l'*Histoire de l'Orléanais*, par le marquis de Luchet, a empêché l'auteur de publier les deux qui devaient compléter l'ouvrage. (B.) Jousse fils a publié une critique de cet ouvrage.

riage, je ne sais pourquoi, le nom de M. de La Roche du Maine, qui n'était pas le sien. Il est triste pour un gentilhomme d'être réduit à faire le métier de mauvais écrivain (1).

M. de Saint-Foix vient de publier un dernier volume de ses *Essais historiques sur Paris*. C'est le cinquième. Le premier but de cet ouvrage était de recueillir quelques anecdotes curieuses sur les rues, sur les différens quartiers et sur certains édifices de Paris. Cet Essai ayant beaucoup réussi, M. de Saint-Foix a voulu faire l'historien, et à propos des rues de la capitale, il a traité différens points de l'histoire de la monarchie; de conteur d'anecdotes assez agréable, il est devenu historien assez ennuyeux. Dans ce dernier volume, l'objet de l'auteur est de montrer la conformité ou la différence entre nos mœurs, nos idées, nos usages et nos coutumes, et les mœurs, les idées, les usages et les coutumes des autres nations. Les peuples anciens et modernes, proches et éloignés, barbares et policés, l'auteur met tout à contribution : le tout est assaisonné d'anecdotes, de traits, de mots dits par des personnages célèbres. On parcourt ce volume avec plaisir, quoique assurément il ne soit pas trop fort de philosophie....

(1) Un peu plus tard le marquis de Luchet écouta sans doute ce conseil, et voulut se faire spéculateur ; mais il y réussit moins encore qu'au métier d'écrivain. Une exploitation de mines à la tête de laquelle il se mit absorba toutes ses ressources. Voltaire peint sa situation embarrassée dans sa lettre à M. d'Argental, du 16 avril 1775.

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. DAMILAVILLE.

Ferney, 3 janvier 1766.

M. le duc de Choiseul m'a écrit, mon cher frère, qu'il avait parlé pour la pension de M. d'Alembert, qu'il n'y avait nul mérite, et qu'il n'avait été qu'un enfonceur de portes ouvertes (1). Voilà ses propres paroles : je vous prie instamment de les rapporter à notre cher philosophe. Avouons donc que M. le duc de Choiseul a une belle ame. Ce qu'il a fait pour les Calas le prouve assez : rendons-lui justice. Il y a eu du malentendu dans la protection qu'il a donnée à l'infame pièce de Palissot (2). Il lui avait fait entendre que les philosophes décrieraient le ministère. Nous ne devons point avoir de meilleur protecteur que ce ministre généreux, qui a de l'esprit comme s'il n'était pas grand seigneur; qui a fait de très-beaux vers, même étant ministre; qui a sauvé bien des chagrins à de pauvres philosophes; qui l'est lui-même autant que nous; qui le paraîtrait davantage si sa place le lui permettait.

Mon cher frère, tout est tracasserie, et personne ne s'entend. On m'a rendu un compte très-fidèle de la présente lettre à madame du Deffand, dont quelques fragmens ont couru sous mon nom (3). Elle n'en a point donné

(1) La pension laissée disponible par la mort de Clairaut, et accordée à d'Alembert après de longues hésitations, comme Grimm l'a dit précédemment.

(2) Nous ne savons ce que Voltaire veut dire par un malentendu. Le duc de Choiseul protégea *les Philosophes* parce que la princesse de Robecq, maîtresse du ministre, fort acharnée contre le parti encyclopédiste, avait fourni la scène du vol à Palissot, qui n'eut plus qu'à la rimer. C'est ce que nous apprend Favart, tom. I, p. 76 de ses *Mémoires*.

(3) Nous n'avons pu découvrir de quelle lettre Voltaire voulait parler ici.

de copies; quelques indiscrets en ont retenu des bribes. Il s'agissait d'une mauvaise plaisanterie que je reprochais à madame du Deffand : vous savez, en pareil cas, combien on augmente, combien on altère le texte.

Lisez ces vers avec vos amis, mais n'en laissez point prendre de copie. Je ne veux pas me brouiller avec les moines de Sainte-Geneviève. Soufflot (1) trouverait mes vers mauvais. Je vous embrasse tendrement.

A M*** (2).

Du 6 janvier 1766.

Je prie instamment mon cher frère de faire mettre ces trois vers-ci :

> A vu sans s'alarmer qu'on t'adressât des vœux ;
> Elle-même avec nous t'eût rendu cet hommage.
> Tu l'as trop mérité ; c'est toi, c'est ton courage, etc.

à la place des trois qui commençaient ainsi :

> N'entend point nos regrets, n'exauce point nos vœux, etc.

Je lui aurais une très-grande obligation. Je ne veux me brouiller ni avec sainte Geneviève, ni avec ses moines.

Lettre de M. Boursier à M. Damilaville.

Du 6 janvier 1766.

Vous m'avez recommandé, Monsieur, de vous envoyer les petites brochures innocentes qui paraissent à

(1) Nom de l'architecte qui bâtit l'église de Sainte-Geneviève. Il s'agissait des vers sur la mort de M. le Dauphin. (*Note de la première édition.*) Cette pièce de Voltaire est son *Épître à Henri IV*, édit. Lequien, t. XIII, p. 334, dans laquelle l'auteur dit que la statue de Henri est un autel plus français que l'autel élevé à la vierge de Nanterre.

(2) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition de Voltaire. Elle est probablement, comme les autres, adressée à Damilaville.

Neufchâtel et à Genève : en voici une que je vous dépêche. Il serait à souhaiter que nous ne nous occupassions que de ces gaietés amusantes; mais nos tracasseries, toutes frivoles qu'elles sont, nous attristent. M. de Voltaire, votre ami, a fait long-temps ce qu'il a pu pour les apaiser; mais il nous a dit qu'il ne lui convenait plus de s'en mêler, quand nous avions un président qui est un homme aussi sage qu'aimable. Nous aurons bientôt la médiation et la comédie, ce qui raccommodera tout.

Le petit chapitre intitulé *Du czar Pierre et de J.-J. Rousseau* (1) est fait à l'occasion d'une impertinence de Jean-Jacques, qui a dit, dans son *Contrat Social*, que Pierre Ier n'avait point de génie, et que l'empire russe serait bientôt conquis infailliblement.

Le *Dialogue sur les Anciens et les Modernes* (2) est une visite de Tullia, fille de Cicéron, à une marquise française. Tullia sort de la tragédie de *Catilina*, et est tout étonnée du rôle qu'on y fait jouer à son père. Elle est d'ailleurs fort contente de notre musique, de nos danses, et de tous les arts de nouvelle invention, et elle trouve que les Français ont beaucoup d'esprit, quoiqu'ils n'aient pas de Cicéron..... J'ai écrit à M. Fauche (3). Voilà, Monsieur, les seules choses dont je puisse vous rendre compte pour le présent.... J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Signé BOURSIER.

---

(1) Ce chapitre a toujours été imprimé, depuis l'édition de Kelh, sous le titre de *Pierre-le-Grand et J.-J. Rousseau*, dans le *Dictionnaire philosophique*.

(2) Entre Tullia et la marquise de Pompadour; Voltaire Lequien, XXXV, 88.

(3) Nom d'un libraire de Neufchâtel. Quant à M. Boursier, prétendu citoyen de Genève et commerçant, demeurant dans les rues basses, je le crois propre frère de M. l'abbé Bazin, de M. Covelle, de Beaudinet, de M. le Proposant

A M. DAMILAVILLE.

Du 13 janvier 1766.

Mon cher ami, j'ai reçu vos deux lettres du 6 et du 9 de ce mois. Je réponds d'abord à l'article de Merlin. Son correspondant, pressé d'argent, est venu trouver mon ami Wagnière, qui lui a prêté cinq cents francs, moyennant quoi ledit correspondant a donné un billet de cinq cents livres de Merlin, payable à l'ordre dudit Wagnière. Cela s'arrangera vers les échéances. Je compte que, tout philosophe que vous êtes, vous avez de l'ordre, étant employé dans les finances (1).

Ce monstre de vanité et de contradictions, d'orgueil et de bassesse, J.-J. Rousseau ne réussira certainement pas à mettre le trouble dans la fourmilière de Genève, comme il l'avait projeté. Je ne sais si on l'a chassé de Paris, comme le bruit en court ici, et s'il s'est en allé à quatre pattes ou avec sa robe d'Arménien. Figurez-vous qu'il m'avait imputé son bannissement de l'État de Berne pour me rendre odieux au peuple de Genève. J'ai heureusement découvert et hautement confondu cette sourde imposture. Je sais bien que tout homme public, à moins qu'il ne soit homme puissant, est obligé de passer sa vie à réfuter la calomnie. Les Frérons et les Pompignans qui m'ont accusé d'être l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, n'ont pas réussi, puisque les noms de ceux qui ont fait la plupart des articles sont aujourd'hui publique-

Théro, et d'une foule d'autres braves gens. Si vous savez bien votre catéchisme indien, vous devez dire au bout des doigts les quarante-huit métamorphoses de Visnou. Je crois que celles du patriarche sont plus nombreuses.
(*Note de Grimm.*)

(1) Damilaville, qui avait été garde-du-corps du roi, était alors premier commis du bureau des Vingtièmes. Cette place lui donnait le droit d'avoir le cachet du contrôleur général, et lui assurait ainsi la franchise des droits sur les lettres. Il en faisait profiter ses amis, et Voltaire usa souvent de cette facilité.

ment connus... Il en est de même des Lettres des sieurs Covelle, Beaudinet, Montmollin, etc., à l'occasion des miracles de Jean-Jacques, et je ne sais quel cuistre de prédicant. On m'impute plusieurs de ces lettres; mais, dieu merci, M. Covelle m'a signé un bon billet, par lequel il détruit cette accusation pitoyable. Il m'a fallu prévenir la rage des hypocrites qui me persécutent encore à Versailles, et qui veulent m'opprimer à l'âge de soixante-douze ans, sur le bord de mon tombeau. On en parlait, il y a quelques mois, devant les syndics de nos États de Gex. Les curés de mes terres y étaient avec quelques notables. Ils me connaissent; ils savent que j'ai fait un peu de bien dans la province, et que je ne me suis pas borné à remplir tous les devoirs de chrétien et d'honnête homme. Ils signèrent un acte authentique, et ils me l'apportèrent à mon grand étonnement. Il est trop flatteur pour que je vous le communique; mais enfin il est trop vrai pour que je n'en fasse pas usage dans l'occasion, et que je ne l'oppose, comme une égide, aux coups que la calomnie, couverte du masque de la dévotion, voudra me porter.

J'attends tous les jours le ballot de Fauche. Je n'entends point parler des boîtes que vous m'aviez promises par le carrosse de Lyon, à l'adresse de MM. Lavergne père et fils, banquiers à Lyon. Je ne sais plus ce que fait Bigex.... Tronchin part le 24. Je me flatte, mon cher ami, qu'il raccommodera votre estomac, lequel n'a pas soixante-douze ans comme le mien.... Je ne vous parle point de M. de Villette. Je ne réponds pas de sa conduite. Il m'a paru aimable; il m'a gravé, il a fait des vers pour moi. Je ne l'ai point gravé, j'ai répondu à ses vers : il faut être poli. Je ne suis point poli avec vous, mon

cher ami; mais je vous aimerai tendrement jusqu'à mon dernier soupir.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 18 janvier 1766.

Mon cher frère, je souhaite la bonne année à madame Calas par le petit billet que je vous adresse, et vous la lui donnerez par l'estampe que vous lui destinez. Je peux donc me flatter de voir le Mémoire des Sirven? Le véritable Élie (2) n'obtiendra peut-être pas un arrêt d'attribution, mais il obtiendra un arrêt d'approbation au tribunal du public. Il sera regardé comme le protecteur de l'innocence, et tant qu'il sera au barreau, il sera le refuge des opprimés.

Je voudrais bien savoir ce qu'a dit Protagoras en voyant ce petit extrait auquel il ne s'attendait point du tout (3).

Platon (4) était peut-être le seul homme capable de faire l'histoire de la philosophie. Quand il en sera aux deux premiers siècles de notre ère vulgaire, un autre serait embarrassé, et c'est où il triomphera.... Quelle horreur de persécuter des philosophes! Les Romains, plus sages que nous, n'ont pas persécuté Lucrèce. Jamais personne n'a parlé plus hardiment que Cicéron, et il a été consul. Mais il n'avait pas affaire à des Welches. Il convient à des Welches que Fréron s'enivre à Paris, et que je meure au pied des Alpes.

(1) Cette lettre se trouve dans les éditions modernes des *Œuvres de Voltaire*, où elle a plus d'étendue.

(2) L'avocat Élie de Beaumont, auteur du Mémoire Sirven.

(3) Protagoras était, nous l'avons déjà dit, le surnom donné à d'Alembert. L'extrait dont parle Voltaire était sans doute l'extrait d'inscription au livre des pensions, délivré alors à d'Alembert après la mort de Clairaut.

(4) Diderot.

A M. Damilaville.

Du 27 janvier 1766.

J'ai vu ce buste d'ivoire, mon cher ami : le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un justaucorps. On a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par-dessus la perruque, d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout-à-fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages étant conduits, feront quelque chose de plus honnête (1).

Il y a un polisson de libraire à Paris, nommé Guislin, qui demeure quai des Augustins; je vous supplie de vouloir bien ordonner à Merlin de fournir un des six exemplaires complets à ce Guislin, en y fourrant *Jeanne-d'Arc*, que Panckoucke doit fournir. Voici un petit *memorandum* pour ce Guislin, que votre protégé Merlin lui donnera.

J'ai une cruelle fluxion de poitrine : je ne peux ni parler, ni dormir, ni dicter, ni voir, ni entendre. Voilà un plaisant buste à sculpter. Portez-vous bien, mon cher frère, et soit que je vive, soit que je meure, éc. l'inf.

A M. Damilaville.

Du 2 février 1766.

Mon cher frère, il y a deux hommes attendris et hors d'eux-mêmes; c'est Sirven et moi. Vous trouverez ici mes remerciemens au généreux M. de Beaumont (2); je vous prie de les lui faire passer. Je renverrai incessamment son

(1) Il était question d'un buste du patriarche, exécuté par un ouvrier de Saint-Claude qui fait de très-jolies figures en ivoire. (*Note de Grimm.*)

(2) C'est la lettre à cet avocat, du 1er février, imprimé dans la *Correspondance générale* de Voltaire.

Mémoire. Je commence à espérer beaucoup. Il me paraît bien difficile qu'on résiste à des faits si avérés, à de si bons raisonnemens et à tant d'éloquence... M. Bastard, premier président du parlement de Toulouse, que sa compagnie tient toujours exilé à Paris, pourra nous servir bien utilement. Je ne vous dis rien du factum; vous verrez exactement ce que j'en pense dans la lettre que j'écris à l'auteur. Je vous enverrai le billet de Merlin dès que je serai sorti de mon lit, où je suis, et que j'aurai fouillé dans mes paperasses.

Mes voisins les Genévois sont toujours très-tranquilles. On n'a pas voulu me croire. J'assurai toujours qu'il n'y aurait pas la moindre ombre de tumulte. Il est plaisant de se donner la peine d'envoyer des ambassadeurs, parce que dans une petite ville, fort au-dessous d'Orléans et de Tours, il y a deux avis différens. Depuis les grenouilles et les rats qui prièrent Jupiter de venir les accommoder, il ne s'est vu rien de semblable.

Je suis toujours très-languissant. J'ai besoin du repos de l'ame. Je voudrais qu'on cessât de prendre garde à moi, et qu'on ne m'imputât point de mauvaises plaisanteries que deux hommes de l'Académie de Berlin ont faites depuis quelques mois sur les miracles de Rousseau. Ce sont des Lettres dont en effet quelques-unes sont assez comiques, mais qui pourraient l'être davantage, si on s'était livré à tout ce que le sujet fournissait.

Je n'ai point encore reçu le ballot de Fauche. Tout le monde m'abandonne dans cette rude saison. Vous en jugerez par la réponse que je fais à Briasson. Je recommande ce petit billet à vos bontés.

A M. DAMILAVILLE.

Du 4 février 1766.

Il est arrivé, il est arrivé, le ballot Briasson. On relie jour et nuit. Je grille d'impatience. Mille complimens à Protagoras.

Voici un certificat de ma façon pour les Sirven. Consultez avec Élie s'il est admissible. Je voudrais bien que ce divin Élie m'envoyât un précis de son Mémoire dépouillé entièrement des accessoires qui sont nécessaires pour les juges, et qui ne font que ralentir l'intérêt et refroidir les lecteurs étrangers. J'enverrais ce précis à tous les princes protestans, et à l'impératrice de l'Église grecque. Je l'accompagnerais d'un petit discours sur le fanatisme, qui n'est pas d'un bigot, mais qui est, je crois, d'un bon citoyen. Mon cher frère, je veux soulever l'Europe en faveur des Sirven..... Voici une feuille que je détache des *Mélanges*, et que je vous envoie, pour en régaler Élie. Je ne sais plus où demeure l'indolent Thiriot.

A M. DAMILAVILLE.

Du 12 février 1766.

Mon cher frère, je n'ai pu encore lire *Vingtième* (1), et j'en suis bien fâché; *Vingtième* me tient au cœur : les relieurs sont bien lents. Je vous envoie une lettre pour un M. d'Orville (2), que je n'avais pas l'honneur de connaître, mais à qui j'ai beaucoup d'obligations. C'est une bonne ame à qui Dieu a inspiré de me peindre au public

(1) Article de l'*Encyclopédie*, de Damilaville, chef du bureau des Vingtièmes au Ministère des Finances.

(2) Cette lettre à Contant d'Orville se trouve dans la *Correspondance générale* de Voltaire à la date du 11 février.

en miniature (1). Lisez, je vous prie, la réponse que je lui fais : je voudrais que vous en prissiez une copie, et que vous la fissiez lire à Platon... Ne pourrais-je point, par votre protection, avoir de Merlin une douzaine d'exemplaires de ce recueil? Je les lui paierais exactement. Il faut que je joue un tour honnête à ce malheureux archevêque d'Auch (2). Il n'y aurait qu'à mettre pour lui à la poste le premier tome de ce recueil, et insérer à l'article Dieu un gros papier blanc, sur lequel il y aurait ces mots : *Que la calomnie rougisse et qu'elle se repente.* Faites-lui cette petite correction, je vous en supplie; je lui en prépare d'autres, car je n'oublie rien.

J'ai grande impatience de savoir ce que vous pensez du Mémoire d'Élie. Je vous réponds que je lui donnerai des ailes pour le faire voler dans l'Europe... Est-il vrai que l'*Encyclopédie* est débitée dans tout Paris sans que personne murmure (3)? Dieu soit loué! On s'avise bien tard d'être juste.

Vous m'aviez promis de petits paquets par la diligence, adressés à MM. Lavergne et fils, banquiers à Lyon, avec lettre d'avis. Souvenez-vous de vos promesses, et ne laissez point mourir votre frère d'inanition.

(1) *Pensées philosophiques de M. de Voltaire*, par Contant d'Orville, 1766, 2 vol. in-12.

(2) M. de Montillet. Voir t. III, p. 444, et note 3.

(3) On lit dans les *Mémoires secrets*, au 29 mars 1766 : « Enfin l'*Encyclopédie* paraît tout entière; il y a dix nouveaux volumes. Par un arrangement assez bizarre, le libraire les a fait venir de Hollande aux environs de Paris où ils sont imprimés, et c'est aux souscripteurs à les faire entrer ici à leurs risques, périls et fortune. Il est à présumer cependant que le gouvernement, sans vouloir prêter son autorité à cette publicité, ferme les yeux là-dessus, et que le tout se fait avec son consentement tacite. »

AVRIL.

Paris, le 1er avril 1766.

Le triste événement qui a privé la France de l'héritier présomptif de sa couronne, nous a attiré une foule d'écrits lugubres. Paris n'est occupé depuis trois mois que d'oraisons funèbres, dont aucune n'occupera la postérité (1). Il serait aussi impossible que superflu de passer en revue tout ce qui a été écrit et imprimé à ce sujet; il suffit de dire un mot des morceaux qui ont fixé l'attention du public. Le premier est un *Portrait de feu Monseigneur le Dauphin*, dédié au Dauphin son fils, et orné en effet du portrait de ces deux princes. C'est un écrit de 40 pages, attribué à M. le marquis de Saint-Mégrin, fils du duc de La Vauguyon, gouverneur des enfans de France. Quelques-uns ont prétendu que c'est un ci-devant soi-disant Jésuite, appelé Cérutti, qui a tenu la plume pour en laisser l'honneur à M. de Saint-Mégrin (2). Si cet éloge est l'ouvrage d'un homme de lettres, il n'y a rien à en dire, parce qu'il n'y a point d'idées; mais si c'est un jeune

(1) *La France littéraire* de 1769 donne le titre de vingt-deux *Oraisons funèbres* du Dauphin.

(2) Cérutti, né en 1738, mourut en 1792. Il s'était fait connaître par deux discours académiques remarquables, et par l'*Apologie de l'institut des Jésuites*. Il embrassa avec ardeur la cause de la révolution, se lia avec Mirabeau, et fut appelé au corps législatif peu de temps après avoir prononcé l'éloge funèbre de son ami dans l'église de Saint-Eustache.

Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, ne donne pas ce *Portrait de feu monseigneur le Dauphin*, Paris, 1765, in-8°, comme étant de Cérutti seul, mais de Cérutti et du marquis de Saint-Mégrin.

homme de la cour qui l'ait écrit à l'âge de vingt ans, il mérite beaucoup d'attention par la sagesse et la noblesse de l'élocution, par l'élégance et la grace du style, par je ne sais quoi de distingué dans le ton, qui est celui d'un homme du monde plutôt que d'un auteur. Cet éloge est, à tout prendre, ce qui a paru de mieux à l'occasion de la mort de M. le Dauphin, parce qu'il est simple et noble, et éloigné de toute déclamation.

L'Oraison funèbre, prononcée dans l'église de Paris, le 1er mars dernier, par messire Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, et imprimée depuis (1) n'a point eu de succès. C'est l'ouvrage d'un homme d'esprit, mais faible, sans éloquence et sans talent. Une femme qui aurait débité au coin du feu ce que dit le prélat sur la difficulté du rôle d'un dauphin, passerait avec raison pour avoir la causerie fort agréable; mais un orateur doit ou savoir manier d'autres textes, ou agrandir les petites choses, quand il se permet d'y toucher. M. l'archevêque de Toulouse est jeune : il passe pour avoir beaucoup d'esprit. Il est regardé comme devant être un jour à la tête du clergé; mais l'esprit de conversation et de conduite, et le talent, sont deux choses fort diverses. M. l'archevêque de Toulouse me paraît faible et frêle de génie comme de constitution. Il ne se publie pas de mandement, d'instruction pastorale, d'oraison funèbre, ou d'écrit épiscopal quelconque, sans qu'il y soit fait mention honorable de la philosophie de nos jours, qui, suivant l'expression favorite de ces messieurs, sape les fondemens de l'autel et du trône; et ils ont leurs bonnes raisons pour plaquer leur boutique immédiatement contre le palais du gouvernement, et pour persua-

(1) 1766, in-4°.

der aux imbéciles que ses fondemens s'en ressentiraient, si l'on venait à abattre cet absurde et impertinent édifice qui menace ruine de toutes parts. On a appelé cette sortie contre les philosophes, le point d'orgue des évêques. Les musiciens français appellent point d'orgue ce que les chanteurs italiens nomment *cadenza*, par laquelle ils terminent les airs, et où ils montrent leur savoir-faire. Ainsi quand la sortie contre les philosophes est forte et véhémente, on dit que l'évêque a fait un fort beau point d'orgue. Ces points d'orgue ne réussissent pas toujours. Celui que l'évêque du Puy en Vélai, frère de l'illustre Pompignan, fit, il y a quelques années, dans sa fameuse *Pastorale*, lui attira la semonce d'un quaker, qui se conservera parmi les écrits de cet abominable Guillaume Vadé, résidant à Ferney (1). J'avais parié que M. l'archevêque de Toulouse se dispenserait de faire le point d'orgue. Ce prélat passe pour avoir lui-même un grand faible pour les philosophes, et pour en connaître tout le mérite; il me paraissait d'ailleurs bien indigne d'un homme d'esprit de ternir par ces déclamations puériles l'éloge de l'héritier d'un vaste royaume; mais je me suis trompé, et j'ai perdu ma gageure : il est vrai que le point d'orgue de M. l'archevêque de Toulouse est faible et exigu comme le reste de son ramage. Ce qu'il y a de plus beau dans cette Oraison funèbre, c'est une vignette, gravée d'après le dessin de Cochin, qu'on a mise à la tête, et qui a paru d'un grand goût.

On ne s'attendait guère à rire dans une occasion si lugubre; le révérend Père Fidèle de Pau, Capucin de la province d'Aquitaine, a cependant trouvé le secret de

(1) Voir pour cette *Instruction pastorale*, tom. III, p. 355, et pour la *Lettre d'un Quaker*, p. 402, note 5.

divertir Paris avec son Oraison funèbre de M. le Dauphin, prononcée dans l'église des Capucines de Paris, et publiée en même temps que celle de M. l'archevêque de Toulouse. Ce Capucin a de l'esprit, de la chaleur, et peut-être plus de talent qu'aucun de ceux qui se sont escrimés sur le même sujet; mais comme il a partout le goût d'un Capucin, il a été ridicule partout. Je suis persuadé que ce discours a fait le plus grand effet à l'entendre prononcer, et que les Capucines s'en entretiennent encore avec admiration. Le Capucin présente son héros sous tous les aspects : fils, époux, frère, guerrier, humain, savant, religieux, etc. Comme fils, il dit que Louis n'avait pas sitôt une insomnie, que le compatissant dauphin perdait le repos. Quant à la reine, il prétend que les cinq siècles passés ne virent point de telle mère, et il demande si les dix siècles à venir verront un tel fils. Question sentant l'hérésie, pour le remarquer en passant, surtout dans la bouche d'un Capucin, qui doit croire la fin du monde prochaine, et ne pas s'attendre à dix autres siècles après un siècle aussi pervers que le nôtre. En qualité de frère, le Capucin assure que les dames ses sœurs, qui sont par leur mérite et par leur rang au-dessus des asiatiques potentats, avaient dans son cœur une place de préférence. Pour peindre l'époux, il apostrophe la Dauphine elle-même : « Dites-nous, ô Princesse de douleur, si le Dauphin fut pour vous un prince du bel amour. » Comme guerrier, il le représente au milieu de la bataille de Fontenoi, et en fait un tableau capucinièrement magnifique. Comme humain, il nous dit cavalièrement : « Messieurs, cherchez ailleurs qui vous aime; il mourut l'autre jour à Fontainebleau. » Comme savant, il nous assure que Monseigneur était le voyant de la cour de Versailles, et

que, si nous consultons la pitoyable Envie, elle nous répondra qu'il en savait trop pour un prince. Quant à l'article de la religion, le point d'orgue du Capucin est superbe : il prétend que ce sont les mauvais raisonnemens des déistes qui ont fait mourir M. le Dauphin de chagrin, et que si sa bouche est à jamais fermée, c'est moins par le silence de la mort que par le regret de n'avoir pu dicter l'arrêt du supplice des philosophes. Qui croirait qu'un aussi sage défenseur de la bonne cause, un Capucin si chaud, si éloquent et si charitable, ait été traité comme un encyclopédiste? A peine son Oraison funèbre avait-elle amusé Paris pendant trois jours, qu'elle fut supprimée par ordre supérieur: après quoi l'archevêque de Paris ôta au pauvre P. Fidèle ses pouvoirs de prêcher et de confesser. Le Capucin, qui savait que tout Paris s'entretenait de son discours, ne put s'empêcher de dire à M. l'archevêque : « Convenez, Monseigneur, qu'il y a là-dedans un peu de jalousie de la part de M. l'archevêque de Toulouse; » et en s'en allant, il dit tristement: « On m'avait bien dit que le mérite supérieur était persécuté en France; mais je n'ai pas voulu le croire... » En effet, c'est un étrange abus de l'autorité, que d'interdire un pauvre Capucin pour avoir fait de son mieux une oraison funèbre. Ce Capucin était d'ailleurs un ardent défenseur de l'Église contre la philosophie de nos jours. Il avait fait, il y a quelque temps, un gros livre, sous le titre du *Philosophe dithyrambique* (1). Personne n'avait lu ce gros livre; mais l'auteur étant devenu célèbre par son Oraison funèbre, on l'a cherché, et l'on a trouvé de quoi s'y amuser. Cela est plein de chaleur et plaisant à force d'injures. Helas! est-

(1) 1766, in-12.

ce là le salaire que devait attendre le défenseur de la cause de notre sainte mère l'Église? Il a repris le chemin de Pau, sa patrie, où il aura le loisir de méditer dans sa cellule sur l'injustice et l'ingratitude du siècle.

L'Oraison funèbre que M. l'abbé de Boismont a prononcée en présence de l'Académie Française dont il est membre, a eu un grand succès le jour de son débit. Elle n'a pas aussi bien soutenu le jour de l'impression (1); cependant elle a encore trouvé des partisans: je leur pardonne. M. l'abbé de Boismont est un habile garçon joaillier qui travaille fort bien en faux. Il sait brillanter ses pierres et leur donner de l'éclat; il est vrai que quand on les approche du feu, elles fondent comme du beurre. La plupart du temps, ses phrases ne sont belles qu'autant qu'on ne les entend pas; dès qu'on veut y chercher du sens, on n'y trouve que du commun ou du faux, et plus souvent du galimatias.

M. Thomas, orateur profane, a cru devoir confondre sa voix avec celle de tant d'orateurs sacrés, et prononcer un Éloge du Dauphin qui pût satisfaire les philosophes, les citoyens, les gens de goût, auxquels il est difficile de digérer cette foule de passages de mauvais latin, et ces pauvretés déclamatoires dont les productions de nos prélats abondent. M. Thomas a voulu nous crayonner, sous les traits du feu Dauphin, l'image d'un prince accompli, persuadé que quelques vérités utiles à ceux qui comme lui sont destinés à gouverner, honorent plus sa mémoire que tous les vains éloges qu'on pourrait lui prodiguer. Voilà donc le projet de son discours; mais en outrant le tableau, il l'a manqué, et il n'a contenté aucune classe de lecteurs. On aurait pardonné

(1) 1766, in-4°.

à M. Thomas de faire du Dauphin un Trajan ou un Marc-Aurèle, pour avoir occasion de dire des vérités utiles aux princes; mais le prince que peint M. Thomas est un être chimérique qui n'exista jamais nulle part, et qui n'existera dans aucun siècle. Le tableau en est froid et sans intérêt, la monotonie d'un style toujours également élevé et emphatique, le rend fatigant. Ceux qui n'aiment pas les sermons ont demandé de quel droit M. Thomas donnait des leçons aux rois. Il faut convenir que si M. Thomas a cru de bonne foi au prince dont il célèbre la mémoire le quart des qualités qu'il lui accorde, il ne descend pas à coup sûr de cet apôtre qui ne croyait qu'après y avoir touché. Quant à moi, si les panégyriques sont un tribut qu'on doive indispensablement à la gloire des princes, je voudrais du moins qu'ils fussent prononcés de leur vivant et en leur présence, parce que chacun se comparant alors en secret au tableau que l'orateur en aurait fait, mesurerait du moins d'un coup d'œil tout ce qui manquerait à la ressemblance, et saurait à peu près ce que la nation attend de lui. Ce que je pardonne moins à M. Thomas, ce sont quelques idées peu justes que j'ai rencontrées dans son Éloge. Il examine, par exemple, si la sensibilité dans un prince n'est pas plus dangereuse qu'utile, et si la raison et l'amour général de l'ordre ne suffisent pas pour faire le bien? Il décide la question en plaignant ceux dont l'ame indifférente et froide en peut faire de pareilles. Cela est bientôt dit; mais un philosophe ne paie pas d'une injure, et ne va pas si vite. M. Thomas dit des choses merveilleuses du sentiment et de ses effets sur l'ame d'un prince. Il dit que c'est lui qui humecte ses yeux de toutes les larmes qui se répandent, qui le fait fris-

sonner à tous les gémissemens, qui le fait palpiter à la vue de tous les malheurs, qui porte sur son cœur le contre-coup de tous les maux épars sur trois cents lieues de pays.... Si cela était, qu'un prince sensible serait à plaindre! Il ne résisterait pas vingt-quatre heures au spectacle affligeant et aux cris de l'infortune. Mais comme la sensibilité ne donne point d'oreilles pour entendre de trois cents lieues, ni d'yeux pour percer, à travers le faste des demeures royales, dans la chaumière du pauvre et dans le réduit de l'opprimé, ni de cœur qui se sente déchirer à chaque injustice qu'on commet à son insu et en son nom; comme, au contraire, la sensibilité peut exposer le souverain à favoriser le courtisan qu'il aime aux dépens du citoyen qu'il ne connaît pas, et à d'autres actes de prédilection, de compassion, très-touchans dans un particulier, très-opposés à la justice dans un prince, il faut que M. Thomas permette à la froide et calculante sagesse de balancer si un prince juste n'est pas un plus grand présent du ciel pour des peuples nombreux, qu'un prince sensible. Cette sagesse, injuriée par M. Thomas, confinera peut-être la sensibilité dans le cœur des princes qui ont le bonheur de gouverner de petits États, parce que leurs yeux peuvent tout voir, leur oreille peut tout entendre, et le puissant ne peut opprimer le faible sans que ses cris ne retentissent jusque dans le palais de leur maître commun. Le tableau que M. Thomas fait de la religion est fort beau pour l'orateur, mais perdra aussi de son prix aux yeux du philosophe.

Le service qu'on a célébré dans la cathédrale de Paris pour le repos de l'ame de l'Infant don Philippe, duc de Parme, nous a procuré son Oraison funèbre, prononcée

par M. l'abbé de Beauvais (1). Ce sujet était beau pour un homme éloquent. L'Infant était à la vérité souverain d'un petit État; mais il s'était appliqué à le rendre heureux; mais il avait choisi pour ministre un homme d'un mérite éminent, M. du Tillot, aujourd'hui marquis de Felino; mais on voyait dans Parme des couvens convertis en manufactures, les arts et l'industrie encouragés de toutes parts; mais l'Infant don Ferdinand recevait une éducation digne d'un prince, sous la conduite de M. de Kéralio et de M. l'abbé de Condillac, tandis que son cousin germain, le roi de Naples, était livré aux idiots et aux superstitieux. Il y a dans tout cela certainement de quoi faire l'éloge funèbre d'un prince; mais ce n'est pas M. l'abbé de Beauvais qui l'a fait. Ces messieurs qui font de si belles sorties sur le peu de gens à talents qui restent à la France, ne feraient pas trop mal de leur demander de temps en temps quelques idées pour en étoffer un peu leurs pitoyables amplifications de rhétorique: car enfin on a beau avoir de la morgue, quand, dans le peu d'occasions qu'on a de se montrer, on est constamment plat, on court grand risque de tomber à la fin dans le mépris.

Il nous revient encore l'Oraison funèbre du roi de Pologne, duc de Lorraine, dont un jeune prélat, M. de Cucé, évêque de Lavaur, s'est chargé (2). Nous verrons ce que saura faire M. l'évêque de Lavaur. On a dit que la vie d'un Dauphin n'était ni assez publique, ni assez active, ni assez variée pour fournir le sujet d'une Oraison funèbre; la vie de Stanislas offrira peut-être assez

(1) 1766, in-4°.

(2) 1766, in-8°.

d'événemens à un orateur : mais y a-t-il un sujet stérile pour un homme éloquent?

M. Villaret, secrétaire de la pairie de France, vient de mourir assez subitement, et à un âge peu avancé (1). Il avait fait, dans sa première jeunesse, le métier de comédien en province. A la mort de l'abbé Velly, il entreprit de continuer son *Histoire de France*, et son travail eut du succès. On créa en sa faveur la place de secrétaire et garde des archives de la pairie; et pour faire les appointemens de cette place, chaque duc et pair donna cinquante écus par an. On a reproché à M. Villaret la prolixité dans ses derniers volumes; mais comme le libraire payait mille écus par volume, il était naturel que l'auteur cherchât à en faire le plus qu'il lui était possible. C'est M. l'abbé Garnier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui s'est chargé de la continuation de cette Histoire, pour prix et somme de quinze cents livres par volume. MM. les ducs et pairs ont nommé aujourd'hui pour leur secrétaire M. Gibert, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et fort au fait de l'histoire de France (2). Il avait pour concurrens M. Gaillard et M. Thomas. Cette place donne trois ou quatre mille livres par an, un logement au Louvre, et point d'occupation.

M. de Julienne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, honoraire de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, entrepreneur de la manufacture royale des Gobelins, vient de mourir dans un âge très-avancé. Il était possesseur

(1) Il mourut à la fin de février 1766, âgé d'environ 50 ans.

(2) Grimm lui consacre un court article nécrologique au mois de janvier 1772.

du secret de cette belle couleur d'écarlate qui n'a rien de pareil en Europe; il a laissé ce secret, en mourant, à M. de Montullé, ancien secrétaire des commandemens de la reine. Il laisse aussi une superbe collection de tableaux, dont la vente se fera dans quelque temps d'ici, lorsqu'elle aura été suffisamment annoncée en Europe. Son cabinet passait, parmi les cabinets particuliers, pour un des plus beaux de Paris.

Mademoiselle Clairon vient de redemander de nouveau sa retraite, qui lui sera accordée. Elle s'était engagée à remonter sur le théâtre, supposé qu'on accordât aux Comédiens l'état de citoyen, que moins la loi qu'un reste de préjugé et d'opinion gothique leur refuse. Lorsque cette affaire a été proposée au conseil du roi, avec le projet d'ériger la Comédie Française en Académie royale, quelques-uns du conseil ont observé que les privilèges accordés aux comédiens par Louis XIII n'ayant pas été révoqués, il ne tenait qu'à eux de les faire valoir dans l'occasion. Sur quoi le roi a décidé qu'il n'y avait rien à innover à cet égard. Si mademoiselle Clairon peut se consoler de ne plus occuper le public de son talent, elle prend le meilleur parti pour sa réputation et pour son repos. Les dispositions du public ne lui étaient plus favorables; on ne cherchait que les occasions de l'humilier, et sa rentrée lui aurait préparé des chagrins.

M. Rousseau a pris très au grave la lettre du roi de Prusse, fabriquée à Paris par M. Walpole (1). Il est naturellement porté à croire aux complots, aux noirceurs; ainsi, selon lui, cette lettre couvre un grand mystère de

(1) Voir précédemment page 4.

la plus profonde iniquité. Tout ce mystère se réduit à égayer un peu le public aux dépens d'un auteur qui n'est pas gai. Si le monarque prenait les choses aussi vivement que l'auteur, si Frédéric était de l'humeur de Jean-Jacques, cette lettre pourrait devenir le sujet d'une guerre sanglante. Elle a été imprimée en français et en anglais dans les papiers publics de Londres, et M. Rousseau vient d'écrire, à ce sujet, à l'auteur du *London Chronicle*, la lettre suivante (1).

A Vootton, le 3 mars 1766.

Vous avez manqué, Monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont, par cela seul, vous deviez savoir qu'il ne pouvait être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, Monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre. Vous devez au roi de Prusse, à la vérité et à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris, et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute, si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, Monsieur, mes sincères salutations.

Signé, J.-J. ROUSSEAU.

M. Walpole vient de retourner en Angleterre, et il ne

(1) Elle se trouve dans les *Œuvres de Rousseau*, notamment dans l'édition in-8° donnée par M. de Musset-Pathay, tom. XXI, p. 52; mais elle y est adressée à l'auteur du *Saint-James Chronicle*, et datée du 7 avril 1766.

tient qu'à la chambre des communes, dont il est membre, de lui faire son procès pour avoir fabriqué cette lettre. La Providence, qui s'appelle ainsi parce qu'elle prévoit les choses de loin, l'en a puni d'avance en l'affligeant de la goutte la mieux conditionnée qu'il y ait en Angleterre, après celle de M. Guillaume Pitt.

Pour compléter l'histoire de Jean-Jacques sur le continent, il faut savoir que la vénérable classe des pasteurs de Neufchâtel, très-mécontente de ce que le conseil souverain de cette principauté n'a pas voulu seconder ses projets de lapidation concernant ledit Jean-Jacques, a porté plainte au roi de Prusse des atteintes données par ledit conseil souverain aux droits bien reconnus de ladite vénérable classe. Sur quoi Sa Majesté a bien voulu répondre ce qui suit :

« Le roi, sur le très-humble mémoire de la compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin, concernant les prétendues atteintes que le conseil aurait données depuis quelque temps aux droits dont elle, ainsi que ses membres, devaient jouir, ordonne d'y répondre que Sa Majesté, bien loin d'acquiescer à la très-humble demande de ladite compagnie à ce sujet, ne pouvait s'empêcher d'être très-malsatisfaite des procédés inquiets, turbulens et tendant à sédition, que lesdits pasteurs avaient tenus relativement à un homme que Sa Majesté daignait honorer de sa protection. Fait à Postdam, ce 26 février 1766. »

Et a, Sadite Majesté, daigné ajouter de sa propre main :

« Vous ne méritez pas qu'on vous protège, à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans

votre conduite qu'il y règne à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude et de sédition.

« *Signé* FRÉDÉRIC. »

La louable imprimerie de la vénérable paroisse de Ferney a cru de son devoir de répandre, autant qu'il dépendait d'elle, cette double réponse, en y ajoutant l'avertissement suivant :

« Ces deux pièces essentielles étant tombées entre nos mains, nous les rendons publiques, afin qu'elles servent à jamais d'exemple à tous les princes, d'instruction à tous les magistrats de l'Europe, et de sauve-garde à tous les citoyens. Fait dans notre résidence, le 20 mars 1766. »

On vient de nous envoyer d'Allemagne un exemplaire d'un volume in-12 intitulé *Abrégé de l'Histoire Ecclésiastique par l'abbé de Fleury* (1). On voit à la tête le portrait de ce pauvre abbé de Fleury, l'épaule gauche dévotement couverte de son manteau ; mais on a oublié de lui faire faire le signe de la croix de sa main droite ; car, à coup sûr, il se serait signé plus d'une fois en lisant son Abrégé, et à l'inspection de la première page de l'avertisement, il aurait cru son abrégeur possédé par Belzébuth et consorts. Voilà donc la destinée de feu l'abbé de Fleury à peu près pareille à celle de feu l'abbé Bazin : ils ont trouvé, celui-ci un neveu éditeur, celui-là un neveu abrégeur. Fleury méritait bien cet honneur ; c'était un honnête homme qui aimait la vérité historique par-

(1) 1766, in-12, réimprimé en 1767, 2 vol. petit in-8°. Le titre de cet ouvrage dit qu'il est *traduit de l'anglais ;* c'est une petite supercherie des auteurs, qui sont, pour le corps de l'ouvrage, l'abbé de Prades, et, pour la préface, le roi de Prusse. Le tout a été compris dans le *Supplément aux OEuvres posthumes de Frédéric*, Cologne, 1789.

dessus tout, et à qui elle arrachait des aveux qu'on n'aurait pas pardonnés aujourd'hui ; mais, de son temps, l'Église n'était pas encore ombrageuse comme aujourd'hui, et entendait mieux raillerie. Nous avons souvent sollicité M. Hume, pendant son séjour en France, d'écrire une *Histoire Ecclésiastique*. Ce serait en ce moment une des plus belles entreprises de littérature, et un des plus importans services rendus à la philosophie et à l'humanité. L'abbé Galiani serait peut-être, de tous les hommes en Europe aujourd'hui, le plus capable d'exécuter ce projet. M. de Voltaire n'a plus une vigueur de tête assez soutenue pour se charger d'un pareil travail, il tournerait son sujet trop du côté de la plaisanterie et du ridicule. En attendant, l'*Abrégé* dont nous parlons, quoique fait sèchement, peut servir. On attribue cet *Abrégé* à un monarque digne de toutes les couronnes, excepté de la couronne éternelle, dont le ciel veuille le préserver, lui et ses pareils!

Il court depuis quelques jours un manuscrit, un *Mandement* de l'archevêque d'Aix contre M. le marquis d'Argens, chambellan du roi de Prusse. Ce *Mandement* fait fortune : c'est une des meilleures plaisanteries qu'on ait faites depuis long-temps; elle ne pouvait venir plus à propos. Je ne doute pas qu'elle ne rende les points d'orgue de nos prélats un peu moins fréquens. On dit que le roi de Prusse a pris cette tournure pour faire quitter au marquis d'Argens la Provence, où il est tenu depuis deux ans (1).

(1) Voir ce *Mandement* et des détails sur la manœuvre du roi de Prusse, au mois de janvier 1772 de cette *Correspondance*.

On vient de recueillir, en trois volumes in-12, les *OEuvres de Théâtre de M. Guyot de Merville* (1). Cet auteur s'avisa, à l'âge de quarante ans, d'écrire des comédies, que les acteurs des deux théâtres refusèrent, la plupart du temps, de représenter. M. Guyot de Merville était naturellement chagrin et tracassier; il était de ces gens à qui, si on les en croit, tout le monde a toujours joué les tours les plus abominables. Il paraît que ce pauvre poète n'a jamais eu d'aussi cruel ennemi que lui; il aurait fallu avoir autant de talent qu'il avait bonne opinion de lui-même, et il eût été heureux; mais malheureusement ses pièces sont froides, ennuyeuses et sans naturel. *Le Consentement forcé* est cependant resté au théâtre, et se joue de temps en temps, sans que je l'en estime davantage. Ce pauvre diable important s'était fait champion du poète Rousseau, dans sa querelle avec M. de Voltaire. Son héros s'était fait chasser de France; et lui, il s'expatria de chagrin, et, après avoir erré quelque temps en Suisse et autour du séjour de M. de Voltaire, il finit par se noyer, d'ennui et de désespoir, dans le lac de Genève, en 1755, âgé d'environ soixante ans (2). Il fallait noyer ses pièces de théâtre avec lui. Ce recueil en contient plusieurs qui n'ont jamais été ni jouées ni imprimées. L'éditeur se

(1) Paris, Duchesne, 1766.

(2) On trouve une lettre fort curieuse de Guyot de Merville à Voltaire, tom. I, p. 511 des *OEuvres de Voltaire*, édit. Lequien; elle est datée du 15 avril 1755. Merville, qui s'était retiré sur les bords du lac de Genève, informé que Voltaire venait habiter les environs, lui écrivait pour lui demander pardon de l'avoir offensé par des vers satiriques, et lui offrait la dédicace de ses ouvrages. Voltaire répondit sèchement et poliment, mais refusa de le voir. Merville, désespéré, régla toutes ses affaires, et, après avoir établi le bilan de ses dettes, qu'il chargea un de ses amis, son bienfaiteur, d'acquitter, il sortit de chez celui-ci pour n'y plus rentrer. Son corps fut trouvé le 4 mai 1755, près le village d'Evian. Il était né le 1er février 1696.

flatte qu'on pourra les mettre au théâtre. Je plains les comédiens, s'ils n'ont que cette ressource pour faire une bonne année.

M. Denesle a publié, au commencement de cette année, *les Préjugés du Public sur l'Honneur, avec des observations critiques, morales et historiques*, trois volumes in-12. Ce M. Denesle, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a résolu de couler tous les préjugés à fond. Il a déjà publié *les Préjugés du Public en littérature* (1). A ces préjugés ont succédé *les Préjugés des anciens et nouveaux philosophes sur la nature de l'ame humaine, ou Examen du Matérialisme*, en deux volumes (2); et il ne compte pas rester en si beau chemin. Le seul préjugé qu'il aura de la peine à déraciner, c'est le préjugé, malheureusement très-légitime, du public contre ses talens, qui sont décriés au point que personne n'a voulu lire ses pieuses et vertueuses platitudes.

Il faut atteler M. Denesle avec cet impitoyable barbouilleur de papier qui s'appelle marquis de Caraccioli, et qui vient de publier un *Éloge historique du pape Benoît XIV* (3). Il appartient bien à un pied-plat de cette espèce de prononcer le nom du plus aimable pontife qui ait jamais été assis sur la chaire de saint Pierre! Qu'il garde ses dictions pour célébrer la mémoire de Clément XIII quand il aura pris congé de ses brebis.

M. de Surgy vient de publier un *Éloge historique de*

(1) 1747, 2 vol. in-12. Denesle, né au commencement du dix-septième siècle, mourut le 2 novembre 1767.

(2) 1765, 2 vol. in-12. — (3) 1766, in-12.

M. le marquis de Montmirail, fils de M. le marquis de Courtanvaux et neveu de M. le maréchal d'Estrées (1). C'était en effet un jeune homme de la plus grande espérance, également cher aux militaires et aux gens de lettres, et que nous avons vu moissonné à la fleur de son âge, il y a environ quinze ou seize mois. Sa mort est une perte réelle pour la France, que peu de jeunes gens de son âge et de son rang promettent de réparer. M. de Surgy nous apprend que M. de Montmirail l'honorait d'une amitié particulière. Il s'intéressait singulièrement aux progrès de l'histoire naturelle, comme le prouvent les observations qu'il a fournies à M. de Buffon, et ses travaux à l'Académie des Sciences. C'est lui aussi qui avait engagé M. de Surgy à composer les *Mélanges intéressans et curieux, ou Abrégé d'Histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et des Terres polaires*. Ce recueil est estimé. Nous en avions cinq volumes : M. de Surgy vient d'y en ajouter cinq autres qui le rendent complet (2). Il a mis à la tête du dernier volume cet Éloge de M. de Montmirail, qu'on vend aussi séparément, avec un portrait en taille-douce assez ressemblant. Je crois vous avoir déjà dit que M. de Surgy s'est chargé, de concert avec M. de Querlon, de la continuation de l'*Histoire des Voyages*, entreprise par feu l'abbé Prévost.

Paris, 15 avril 1766.

M. Loyseau de Mauléon, célèbre avocat au parlement, vient de donner un Mémoire pour la défense de trois soldats aux Gardes; et ce Mémoire a fait du bruit, tant par

(1) 1766, in-12. Grimm a déjà parlé de la mort de M. de Montmirail, tom. IV, p. 134.

(2) De Surgy porta jusqu'à quatorze le nombre des volumes de cet ouvrage.

la singularité de la cause que par la manière dont l'auteur l'a traitée. Des trois soldats, deux étaient ivres; le troisième, qui les avait joints, était de sang-froid. Les deux premiers prennent querelle dans un passage avec des bourgeois ivres aussi; le troisième, en homme prudent, saisit un de ses camarades, et le pousse dans la rue, où il le retient pour l'empêcher de se battre. Pendant ce temps-là l'autre soldat, accablé par les six bourgeois ivres, tire son épée pour se faire jour, et au même instant un de ces malheureux se jette sur lui, s'enfile lui-même, et est tué raide. La populace s'assemble, on fait venir la garde, qui n'arrête que le soldat que son camarade avait empêché de prendre part à la querelle. Les témoins embrouillent l'affaire, parce qu'ils confondent les actions des différens soldats dont ils ignorent le nom. M. le maréchal de Biron, colonel des Gardes Françaises, obtient des lettres de grace dans lesquelles les trois soldats sont compris, mais où, par erreur, on désigne comme auteur du meurtre celui qui ne l'avait pas commis. Lorsqu'il est interrogé, on lui conseille de se dire en effet auteur du meurtre, parce que sans cela les lettres de grace ne peuvent servir. Cet aveu hasardé rend sa cause plus fâcheuse que jamais : car, comme on avait déposé que ce soldat avait été retenu dans la rue par son camarade, les juges en inférèrent qu'étant de son propre aveu l'auteur du coup, il l'avait porté de dessein prémédité, et non pour sa défense. En conséquence, ils refusèrent d'entériner ses lettres de grace; et voilà ce malheureux sur le point d'être condamné au supplice pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Alors ses camarades se montrent et découvrent la vérité. Celui qui a fait le coup produit des témoins qui l'attestent. Il y a dans cette aventure une foule

de circonstances bizarres, avec un mélange singulier de bonne foi et d'héroïsme. On ignore encore quel sera le sort de ces trois soldats. Leur avocat a expliqué cette affaire très-embrouillée avec beaucoup de précision et de vraisemblance. La partie pathétique se ressent un peu de la déclamation reçue au barreau, et c'est dommage.

Le Siège de Calais nous a valu *le Siège de Beauvais, ou Jeanne Laisné*, tragédie en cinq actes, par M. Araignon, avocat au parlement (1). Ah! quelle tragédie! M. Araignon rend justice à son heureux rival, M. de Belloy, quoique, pendant qu'il s'amusait en Allemagne, celui-ci, comme il dit, l'ait forcé de vitesse par sa sublime tragédie du *Siège de Calais*. En effet, elle est sublime en comparaison du *Siège de Beauvais*.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. *** (2).

Du 2 février 1766.

Mon cher ami, me voilà bien embarrassé. Je n'ai point Wagnière (3); il est allé voir à Lausanne son père, qui se meurt d'une maladie contagieuse qui désole notre pauvre pays. Il risque beaucoup dans ce voyage : j'en suis très-inquiet; mais je ne puis empêcher un fils d'aller

(1) Paris, Lambert, 1766, in-8°.

(2) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition des *OEuvres de Voltaire*.

(3) Nom du secrétaire du patriarche. Il l'avait fait venir de Suisse pour en faire son postillon, et il est devenu son secrétaire. C'est un garçon de mérite, qui est très-nécessaire à son maître. (*Note de Grimm.*)

On a publié des *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires; Paris, Aimé-André, 1826, 2 vol. in-8°.

prendre soin de la vie de son père. Voici des papiers très-importans sur l'affaire de Sirven, pour le généreux M. de Beaumont. Je n'ai actuellement ni le temps ni la force de lui écrire : je vous supplie de lui dire à quel point va mon enthousiasme pour lui; c'est précisément le même que je me sens pour vous.

A M. *** (1).

Du 19 mars 1766.

M. de Laleu, mon cher ami, vous donnera tout ce que vous prescrirez. J'attends avec mon impatience ordinaire cette estampe et le Mémoire de notre prophète Élie : il est sans doute signé de plusieurs avocats, dont il faut payer la consultation. Vous êtes le seul qui vouliez bien rendre ces services essentiels à la philosophie; daignez donc donner à M. de Beaumont ce qu'il faudra : vous ferez prendre ce qui sera nécessaire chez M. de Laleu. Oh! que j'aime cette philosophie agissante et bienfaisante! Il y a dans le discours de M. de Castillon un bel éloge de cette vraie philosophie, qu'il rend compatible avec la religion, ainsi qu'il le devait faire dans un discours public. Le roi de Prusse mande que sur mille hommes on ne trouve qu'un philosophe; mais il excepte l'Angleterre. A ce compte, il n'y aurait guère que deux mille sages en France; mais ces deux mille, en dix ans, en produisent quarante mille, et c'est à peu près tout ce qu'il faut; car il est à propos que le peuple soit guidé, et non pas qu'il soit instruit; il n'est pas digne de l'être. J'ai lu *Henri IV* (2); je pense comme vous; mais je crois que si on permettait la représentation de ce petit ouvrage, il serait joué trois

(1) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition des *Œuvres de Voltaire*.

(2) *La Partie de Chasse de Henri IV*.

mois de suite, tant on aime mon cher Henri IV! et je ne vois pas pourquoi on prive le public d'un ouvrage fait pour les Français.

Pourriez-vous, mon cher ami, m'envoyer *le Philosophe sans le savoir?* J'ai bien de la peine à écrire de ma main : Wagnière est malade, et un autre copiste est occupé.... Voici une petite lettre pour Laleu, et une autre pour Briasson qui me néglige. Mais parlez-moi donc du *Dictionnaire!* Les souscripteurs l'ont-ils? Maître Baudet s'oppose-t-il à la publication? Les Baudets ne passeront pas les trois petits volumes de *Mélanges;* il faudra du temps, il faudra attendre qu'il y ait quarante mille pages.

Article de M. Diderot.

Vous me demandez, mon ami, ce que je pense de l'*Éloge du Dauphin*, par M. Thomas. Je ne vous répondrai pas autre chose que ce que je lui en dis à lui-même, lorsqu'il m'en fit la lecture... « Jamais l'art de la parole n'a été si indignement prostitué. Vous avez pris tous les grands hommes passés, présens et à venir, et vous les avez humiliés devant un enfant qui n'a rien dit ni rien fait. Votre prince valait-il mieux que Trajan? Eh bien, Monsieur, sachez que Pline s'est déshonoré par son *Éloge de Trajan.* Vous avez un caractère de vérité et d'honnêteté à soutenir, et vous l'allez perdre. Si c'est un Tacite qui écrive un jour notre histoire, vous y serez marqué d'une flétrissure. Vous me faites jeter au feu tous les Éloges que vous avez faits, et vous me dispensez de lire tous ceux que vous ferez désormais. Je ne vous demande pas de prendre le cadavre du dauphin, de l'étendre sur la rive de la Seine, et de lui faire, à l'exemple des Égyp-

tiens, sévèrement son procès; mais je ne vous permettrai jamais d'être un vil et maladroit courtisan. Si vous et moi nous fussions nés à la place du Dauphin, il y aurait paru peut-être; nous ne serions pas restés trente ans ignorés, et la France aurait su qu'il s'élevait, dans l'intérieur d'un palais, un enfant qui serait peut-être un jour un grand homme : il ne valait donc pas mieux que nous? Or, je vous demande si vous auriez le front d'accepter votre Éloge. Personne ne m'a jamais fait sentir comme vous combien la vérité, ou du moins l'art de se montrer vrai, était essentiel à l'orateur, puisque, malgré les choses hautes et grandes dont votre ouvrage est rempli, je n'ai pu vous accorder mon attention. On saura, Monsieur, ce qui vous a déterminé à parler, et l'on ne vous pardonnera pas la petitesse de votre motif. Vous vous déshonorerez vous-même; oui, Monsieur, vous vous déshonorerez sans faire aucun honneur à la mémoire du Dauphin. Loin de me persuader, de me toucher, de m'émouvoir, vous m'avez indigné : vous n'avez donc pas été éloquent. Je ne suis pas venu comme César avec la condamnation de Ligarius signée; mais il eût fallu s'y prendre autrement pour me la faire tomber des mains. Si votre prince méritait la centième partie des éloges que vous lui prodiguez, qui est-ce qui lui a ressemblé? qui est-ce qui lui ressemblera? Le passé ne l'a point égalé, l'avenir ne montrera rien qui l'égale. Vous m'opposez des garans éclairés, honnêtes et véridiques de ce que vous dites. Je ne connais point ces garans; je n'en conteste ni la véracité, ni les lumières; mais trouvez-m'en un parmi eux qui ose monter en chaire à côté de vous, et dire : J'atteste que tout ce que cet orateur a dit est la vérité. Le public réclamera, Monsieur; vous l'entendrez, et je

ne vous accorde pas un mois pour rougir de votre ouvrage. Si j'avais comme vous cette voix qui sait évoquer les mânes, j'évoquerais celles de d'Aguesseau, de Sully, de Descartes; vous entendriez leurs reproches, et vous ne les soutiendriez pas. Mais croyez-vous qu'un père qui connaissait apparemment son fils, puisse approuver un amas d'hyperboles dont il ne pourra se dissimuler le mensonge? Que voulez-vous qu'il pense des lettres et de ceux qui les cultivent, lorsqu'un des plus honnêtes d'entre nous se résout à mentir à toute une nation avec aussi peu de pudeur? Et ses sœurs et sa femme? Pour ses valets, ils en riront. Si j'étais votre frère, je me lèverais pendant la nuit, j'enlèverais cet *Éloge* de votre porte-feuille, je le brûlerais, et je croirais vous avoir montré combien je vous aime. Seul, chez moi, le lisant, je l'aurais jeté cent fois à mes pieds, et je doute que le talent me l'eût fait ramasser. Vos exagérations feront plus de tort à votre héros que la satire la plus amère; parce que la satire aurait révolté, et qu'un Éloge outré fait supposer que l'orateur n'a pas trouvé dans les faits de quoi s'en passer. C'est inutilement que vous vous défendez par le prétexte de dire quelques vérités grandes et fortes que les rois n'ont point encore entendues; ces vérités sont flétries, et restent sans effet par la vile application que vous en faites. Et que penseront les tyrans? Comment redouteront-ils la voix de la postérité? Qu'est-ce qui les arrêtera, lorsqu'ils pourront se dire à eux-mêmes : Faisons tout ce qu'il nous plaira; il se trouvera toujours quelqu'un qui saura nous louer? Vous êtes mille fois plus blâmable que Pline. Trajan était un grand prince; Trajan vivait, Pline lui donnait peut-être une leçon; mais le Dauphin est mort, il n'a plus de leçon à recevoir : le moment d'être pesé dans la balance de la

justice est venu; et c'est ainsi que vous tenez cette balance! Monsieur, Monsieur, vous le dirai-je? si j'étais roi, je défendrais à tout rhéteur, et spécialement à vous, d'oser écrire une ligne en ma faveur; et si à la justice de Marc Antonin je joignais, malheureusement pour vous, la férocité de Phalaris, je vous ferais arracher la langue, et on la verrait clouée publiquement sur un poteau pour apprendre à tous les orateurs à venir à respecter la vérité.

« J'ai entendu du Dauphin un Éloge qui m'a plu, parce qu'il était vrai; et en voici une courte analyse.... L'orateur n'avait eu garde de s'ériger en panégyriste. On peut être le panégyriste d'un roi; mais il avait conçu que le rôle contraint, obscur, ignoré d'un Dauphin, réduisait l'orateur à celui d'apologiste; et vous allez voir le parti qu'il avait su tirer de cette idée. Il commençait par plaindre la condition des princes. Il faisait voir que tous ces avantages, qui leur étaient si fort enviés, étaient bien compensés par la seule difficulté de recevoir une bonne éducation. Il entrait dans les détails de cette éducation difficile, et il demandait ensuite à son auditeur ce qu'il aurait été, lui qui l'écoutait, ce qu'il serait devenu à la place d'un Dauphin... Ensuite il rendait compte de l'emploi des journées du Dauphin. Il en parlait sans enthousiasme et sans emphase; puis il demandait à son auditeur ce qu'il était permis de se promettre d'un prince qui avait reçu le goût des bonnes choses et celui des bonnes lectures. Il peignait la dépravation de nos mœurs. Il montrait la foi conjugale foulée aux pieds dans toutes les conditions de la société; et il interrogeait son auditeur sur la sagesse et la fermeté d'un prince qui l'avait respectée à la cour. De là il passait à son respect pour

le roi, à sa tendresse pour ses enfans et pour ses sœurs, à son attachement à ses amis, à son caractère, à son esprit, à ses actions, à ses discours et à quelques autres qualités domestiques personnelles et bien connues; et il en tirait les pronostics les plus heureux en faveur des peuples qu'il aurait gouvernés. Il avait réservé toutes les forces de son éloquence pour le beau moment de la vie de son prince, celui où l'on vit sa patience dans les douleurs, sa résignation, son mépris pour les grandeurs et pour la mort..... Mort, il le montrait seul, abandonné, solitaire dans un vaste palais; et il demandait aux hommes : Quelle différence alors du fils d'un roi et d'un particulier?

Après avoir ainsi arraché de moi un assez grand éloge du Dauphin, il m'amenait à lui demander : Mais eût-il été un grand roi? Et il avait eu le courage de répondre : Je n'en sais rien; Dieu le sait. Ajoutant tout de suite : Qu'est-ce qu'un grand roi? il disait, prince, son successeur, écoutez-moi; voici ce que c'est qu'un grand roi; et il faisait le plus effrayant tableau de la royauté. Ce tableau effrayait et par les qualités que l'éminence de la place exigeait, et par les circonstances multipliées qui en empêchaient l'effet. Puis, revenant à ses auditeurs, il disait : Messieurs, loin donc de verser des pleurs sur la cendre du Dauphin, joignons nos voix à la sienne, et remercions avec lui la sagesse éternelle qui, en l'enlevant d'à côté du trône qui lui était destiné, l'a soustrait à la terrible alternative de faire des millions d'heureux ou de malheureux : alternative dont tout le génie, toutes les lumières, toutes les ressources au pouvoir de l'humanité ne peuvent garantir.

Et c'est ainsi que mon orateur avait été éloquent, adroit

même et vrai, et qu'il s'était fait ouvrir la porte de l'Académie, sans se proposer de l'enfoncer.

Le philosophe qui m'a communiqué cet article a été lui-même éloquent en faisant l'éloge de M. le Dauphin dans une autre langue. C'est celle de l'airain et du marbre, que les hommes ont bien su faire mentir au mépris de leur solidité. Comment n'abuseraient-ils pas d'une matière ourdie de chiffons et aussi périssable que le papier? Le roi ayant ordonné qu'on érigeât à M. le Dauphin un monument dans l'église de Sens, où il a été enterré, M. le marquis de Marigny a demandé des projets pour ce monument à M. Cochin. Celui-ci s'est adressé au puits d'idées le plus achalandé de ce pays-ci. M. Diderot lui a broché quatre ou cinq monumens de suite. M. Cochin les présentera à M. le marquis de Marigny. Celui-ci les présentera au roi. Sa Majesté choisira. Le directeur des arts et le secrétaire de l'Académie en auront la gloire et la récompense, et le philosophe n'en aura pas un merci. Tout cela étant dans la règle et ayant toujours été ainsi, il ne s'agit plus que de conserver ici ces projets de monumens, en attendant que l'un d'entre eux soit exécuté.

Projets du Tombeau pour M. le Dauphin.

Nota. Le roi voulant entrer dans les vues de madame la Dauphine, on demande que la composition et l'idée du monument annoncent la réunion future des époux.

Premier projet.

J'élève une couche funèbre. Au chevet de cette couche, je place deux oreillers. L'un reste vide, sur l'autre repose

la tête du prince. Il dort, mais de ce sommeil doux et tranquille que la religion a promis à l'homme juste. Le reste de la figure est enveloppé d'un linceul. Un de ses bras est mollement étendu : l'autre, ramené par-dessus le corps, viendra se placer sur une des cuisses, et la presser un peu, de manière que toute la figure montre un époux qui s'est retiré le premier, et qui ménage une place à son épouse.... Les anciens se seraient contentés de cette seule figure, sur laquelle ils se seraient épuisés ; mais nous voulons être riches, parce que nous avons encore plus d'or que de goût, et que nous ignorons que la richesse est l'ennemie mortelle du sublime.... A la tête de ce lit funéraire, j'assieds donc la Religion. Elle montre le ciel du doigt, et dit à l'épouse qui est à côté d'elle, debout, un genou posé sur le bord de la couche, et dans l'action d'une femme qui veut aller prendre place à côté de son époux : « Vous irez quand il plaira à celui qui est là-haut. »... Je place au pied du lit la Tendresse conjugale. Elle a le visage collé sur le linceul ; ses deux bras, étendus au-delà de sa tête, sont posés sur les deux jambes du prince. La couronne de fleurs qui lui ceint le front est brisée par derrière, et l'on voit à ses pieds les deux flambeaux de l'Hymen, dont l'un brûle encore, et l'autre est éteint.

Second projet.

Au pied de la couche funèbre, je place un ange qui annonce la venue du grand jour.... Les deux époux se sont réveillés. L'époux, un de ses bras jeté autour des épaules de l'épouse, la regarde avec surprise et tendresse ; il la retrouve, et c'est pour ne la quitter jamais.... Au chevet de la couche, du côté de l'épouse, on voit la Ten-

dresse conjugale qui rallume ses flambeaux, en secouant l'un sur l'autre. Du côté de l'époux, c'est la Religion qui reçoit deux palmes et deux couronnes des mains de la Justice éternelle.... La Justice éternelle est assise sur le bord de la couche. Elle a le front ceint d'une bandelette; le serpent, qui se mord la queue, est autour de ses reins. La balance dans laquelle elle pèse les actions des hommes est sur ses genoux. Ses pieds sont posés sur les attributs de la grandeur humaine passée.

Troisième projet.

J'ouvre un caveau. La Maladie sort de ce caveau dont elle soulève la pierre avec son épaule. Elle ordonne au prince de descendre.... Le prince, debout sur le bord du caveau, ne la regarde ni ne l'écoute. Il console sa femme qui veut le suivre. Il lui montre ses enfans que la Sagesse, accroupie, lui présente. Cette figure tient les deux plus jeunes entre ses bras. L'aîné est derrière elle, le visage penché sur son épaule.... Derrière ce groupe, la France lève les bras vers les autels. Elle implore, elle espère encore.

Quatrième projet.

J'élève un mausolée; je place au haut de ce mausolée deux urnes, l'une ouverte, et l'autre fermée.... La Justice éternelle, assise entre ces deux urnes, pose la couronne et la palme sur l'urne fermée. Elle tient sur un de ses genoux la couronne, la palme qu'elle déposera un jour sur l'autre urne.... Et voilà ce que les anciens auraient appelé un monument; mais il nous faut quelque chose de plus. Ainsi, au-devant de ce mausolée on voit la Religion qui montre à l'épouse les honneurs accordés à l'époux,

et ceux qui l'attendent.... L'épouse est renversée sur le sein de la Religion. Un de ses enfans s'est saisi de son bras, sur lequel il a la bouche collée.

Cinquième projet.

Voici ce que j'appelle mon monument, parce que c'est un tableau du plus grand pathétique, et non le leur, parce qu'ils n'ont pas le goût qu'il faut pour le préférer... Au haut du mausolée, je suppose un tombeau creux ou cénotaphe, d'où l'on n'aperçoit guère d'en bas que le sommet de la tête d'une grande figure couverte d'un linceul, avec un grand bras tout nu qui s'échappe de dessous le linceul, et qui pend en dehors du cénotaphe.... L'épouse a déjà franchi les premiers degrés qui conduisent au haut du cénotaphe, et elle est prête à saisir ce bras.... La Religion l'arrête en lui montrant le ciel du doigt.... Un des enfans s'est saisi d'un des pans de sa robe, et pousse des cris.... L'épouse, la tête tournée vers le ciel, éplorée, ne sait si elle ira à son époux qui lui tend les bras, ou si elle obéira à la Religion qui lui parle, et cédera aux cris de son fils qui la retient.

Après ce que vous venez de lire, ne vous avisez pas de jeter les yeux sur le *Récit des principales circonstances de la maladie de M. le Dauphin*, publié par M. l'abbé Collet, son confesseur (1); vous croiriez lire l'histoire de quelque Capucin. O les maudits panégyristes qui espèrent servir la cause de la religion en ôtant à un prince toute élévation, toute grandeur de sentimens dans ses derniers momens!

(1) L'abbé Collet, né en 1693, mourut en 1770.

MAI.

Paris, le 1er mai 1766.

Le conte de la *Reine de Golconde* est le chef-d'œuvre de M. le chevalier de Boufflers. Il le composa, il y a cinq ans, au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'était enfermé pour se faire apprenti évêque, et d'où il sortit au bout de quelques mois, n'ayant d'autre preuve de vocation pour l'épiscopat, que l'histoire de cette aimable Aline. Aussi l'auteur prit-il son parti en galant homme, et au lieu d'ambitionner le rochet et l'étole, il alla ceindre son épée et faire la guerre aux ennemis du roi en Hesse. Sérieusement parlant, son conte de la *Reine de Golconde* est un peu libre, mais, à cela près, le plus joli ouvrage qui ait paru en ce genre depuis long-temps. M. de Voltaire pourrait l'avouer sans honte; et quoiqu'il ne soit pas infiniment moral, je donnerais volontiers pour lui tous les *Contes moraux* de M. Marmontel.... Ce sujet était charmant à placer sur le théâtre, et on nous annonçait depuis deux ans un opéra fait par M. Sedaine et M. de Monsigny, qui devait faire époque sur l'ennuyeux théâtre de l'Académie royale de Musique. Cet opéra vient d'être joué (1) avec un succès qu'il faut attribuer à la dépense que les directeurs de ce spectacle ont faite en habits et en décorations, car d'ailleurs le public n'a point reconnu dans le poëme le génie et la touche de M. Sedaine, et les

(1) *Aline, reine de Golconde*, fut représentée pour la première fois le 15 avril 1766.

connaisseurs ont trop bien retrouvé dans la musique les maigres talens de M. de Monsigny. Mais comme il y a à Paris mille personnes en état d'apprécier le mérite d'un poëme, contre une qui se connaisse en musique, toutes les critiques se sont portées sur le poète, et les défauts du musicien, bien autrement nombreux et barbares, ont à peine choqué.... Il faut cependant convenir qu'on n'a presque point fait de reproche au poète qui ne soit fondé. La platitude et la barbarie du style ne sont point compensées ici par ces traits vrais, naïfs et heureux qui caractérisent les pièces de M. Sedaine. Il a assez bien et assez naturellement disposé le sujet; mais, à cela près, il n'en a pas tiré le moindre parti.

M. Sedaine, consolez-vous cependant; car pour avoir fait un mauvais opéra, je ne vous estime pas un brin moins qu'auparavant, et vous auriez peut-être perdu dans mon esprit, si vous y aviez réussi. Souvenez-vous que M. de Voltaire, qui a excellé dans tous les genres, n'a jamais pu réussir dans celui-ci. Ses chutes sur ce théâtre lui ont toujours donné un titre de plus à mon admiration; son esprit juste et vrai n'a jamais su se plier au faux goût de ce genre, qu'une antique superstition lui a fait regarder comme admirable. Ce genre sera toujours fastidieux et insupportable aux gens de goût; et si Dieu fait jamais la grace aux Français de leur ouvrir les oreilles, et de leur faire comprendre ce que c'est que la musique, on ne croira jamais qu'une nation si polie et si cultivée d'ailleurs ait pu supporter cent ans de suite ce qu'elle appelle un opéra. Le vrai reproche que M. Sedaine a à se faire, c'est de n'avoir pas tenté de hâter cette révolution.

M. Marmontel vient de publier sa traduction de *la Pharsale de Lucain,* annoncée depuis si long-temps, et dont il avait inséré plusieurs échantillons dans le *Mercure de France.* La traduction que M. Masson, trésorier de France, a publiée de ce poëme l'année dernière, n'a point empêché M. Marmontel de faire imprimer la sienne en deux volumes in-8°, d'une impression soignée et ornée de tout le luxe d'estampes et de vignettes qui s'est introduit depuis très-peu de temps, au grand dommage des acheteurs. D'un autre côté, cette édition magnifique n'a point empêché M. le trésorier de France d'en faire une nouvelle de sa traduction; et ni M. Marmontel, ni M. Masson n'empêcheront le public de penser de *la Pharsale* ce que l'arrêt irrévocable des gens de goût a prononcé depuis plus de quinze siècles. On a souvent reproché à M. Marmontel sa passion pour ce poète. Aussi a-t-il eu soin d'en parler dans sa préface avec une extrême modération. C'est comme un amant qui, n'osant avouer un attachement malheureux pour une femme que l'on a jugée sans beauté et sans mérite, cherche à faire son apologie de la manière qu'il croit la plus propre à ramener les esprits. Tout ce que M. Marmontel voudrait nous persuader, se réduit à ce que les défauts de Lucain sont ceux de sa jeunesse; qu'un poète mort à vingt-sept ans mérite de l'indulgence, et que s'il avait eu le temps de corriger son poëme, il en aurait fait une chose admirable. Mais que diable cela nous fait-il, si ce poëme, tel qu'il est, est ennuyeux et mauvais? D'ailleurs, qu'en sait M. Marmontel, pour nous donner de telles assurances? Est-il cousin-germain de Lucain? A-t-il passé une partie de sa vie avec lui, et juge-t-il d'après ses observations particulières? En ce cas, je l'écouterai quand j'aurai exa-

miné le degré de lumière et de goût, et par conséquent de croyance, que je pourrai lui accorder. Supposé que Racine fût mort après sa tragédie des *Frères ennemis*, un académicien n'aurait-il pas beau jeu de venir nous dire aujourd'hui : Messieurs, si Racine eût vécu, il aurait fait des tragédies admirables; sa mort a privé la France de son plus grand poète. Remarquez que cet académicien dirait une vérité, et que l'on se moquerait de lui à bon droit, parce qu'il n'aurait nulle raison de l'affirmer. Que M. Marmontel n'est-il plus vrai! Sa préface, traduite en termes clairs et précis, veut dire : Messieurs, j'aime Lucain à la passion; car vous croyez bien que je n'aurais pas passé des années à traduire son poëme, si je ne le trouvais admirable. Vous ne voulez rien accorder à mon poète, vous me reprochez mon mauvais goût; vous pensez peut-être que je suis un homme d'esprit, mais de bois, et peu fait pour sentir les beautés de Virgile, auxquelles, en effet, je préfère le poëme de Lucain; mais je suis poltron, et je n'ai pas le courage de rompre avec vous en visière: j'aime mieux avoir l'air d'être en tout de votre avis, afin que vous soyez un peu du mien. Voyez si vous aurez le courage de me tout refuser, lorsque je me prête à tout, et que je ne vous dispute rien? Eh bien, qu'à cela ne tienne, monsieur Marmontel; dans le fond, je vous aime. Nous n'avons pas le même goût sur aucun point; mais qu'est-ce que cela fait? Ne sommes-nous pas tous les deux honnêtes gens? Vos plaisanteries dans la société ne sont pas de la première finesse; vous riez un peu gros, mais enfin vous riez, et vous êtes bon compagnon. Faites seulement des tragédies comme Pierre Corneille, et soyez aussi naïf et aussi profond que Montaigne, et je vous promets

que je vous passerai comme à eux votre malheureux faible pour cet Espagnol de Lucain.

M. Marmontel a encore une autre marotte, c'est de vouloir faire de César un homme modéré et sans ambition, et qui n'aurait jamais cessé d'être bon citoyen, si les injustices du sénat ne l'y avaient comme forcé. Voilà une idée dont les écoliers mêmes se moqueront, car on leur apprend assez d'histoire romaine pour cela. Notre académicien entre, à cet égard, dans beaucoup de détails sur l'injustice du sénat envers le peuple; et le moindre défaut de cette dissertation, c'est de n'avoir pas assez distingué les époques. Qu'ont de commun les Romains du temps des Décemvirs avec les Romains du temps des Gracques, et ces deux périodes avec l'époque de César? Un observateur tant soit peu attentif ne voit-il pas que l'esprit public d'un peuple change continuellemeut, et passe, de révolution en révolution, au milieu des mêmes principes de la constitution? Qu'on examine l'esprit public anglais, seulement depuis soixante ans: croira-t-on que les Anglais, sous le règne de Guillaume III, sous celui de la reine Anne, sous celui de Georges Ier, sous le ministère de Walpole, sous celui de M. Pitt, se ressemblent? et un raisonneur politique aurait-il beau jeu de confondre toutes ces époques, et d'argumenter de l'esprit public de l'une à l'esprit public de l'autre? Oui, sans doute, rien ne serait plus sûr pour déraisonner magnifiquement. Eh bien, c'est ce qui arrive tous les jours à nos faiseurs de livres. Ils disent les Romains, et j'ai toujours envie de leur demander de quel temps? Ils font bien pis; ils disent les anciens, et confondent sous ce nom vague différens peuples et différens pays qui n'ont absolument rien de commun. Notre faible vue, à

mesure que les objets s'éloignent, les confond et les rapproche les uns des autres, et nous en raisonnons en conséquence de cette erreur de notre faible vue, et nous avons encore la puérile présomption de croire la vérité faite pour nous.

Au reste, le peu de personnes qui ont jeté les yeux sur la traduction de M. Marmontel, ont relevé plusieurs passages où le traducteur paraît n'avoir pas entendu le latin.

M. de Bury a fait, l'année dernière, une *Histoire de Henri IV* en plusieurs volumes. Personne, dieu merci, n'a lu cette Histoire; et il ne faut pas être maladroit pour écrire, au milieu de la capitale, la Vie du roi le plus cher à la nation, sans que la nation le sache. Ce M. de Bury est un polisson qui peut se placer hardiment à côté de M. le marquis de Luchet, si justement décrié pour ses talens historiques. Il a plu à M. de Bury d'attaquer, dans sa préface, l'Histoire de l'illustre président de Thou, de la façon du monde la plus téméraire; et M. de Voltaire a cru devoir justifier la mémoire de cet homme célèbre, dans une feuille de 38 pages, qui vient de paraître (1). M. de Voltaire a tort. Il démontre qu'un homme qui écrit le français comme M. de Bury, c'est-à-dire comme un décrotteur, n'a pas le droit d'attaquer un homme du mérite de M. de Thou. M. de Voltaire a tort. Eh! que diable cela fait-il que M. de Bury attaque ou n'attaque pas, qu'il loue ou qu'il blâme? Quoi qu'il fasse et qu'il dise, il ne mérite certainement pas l'honneur d'être relevé

(1) *Le président de Thou justifié contre les accusations de M. de Bury, auteur d'une Vie de Henri IV* (1766) in-8°; compris dans l'édition de Lequien, tom. XXVII, p. 223.

par M. de Voltaire; mais puisque celui-ci se déterminait à le châtier, il fallait du moins en faire justice sévère, et le traiter avec le mépris et l'indignation convenables, et non comme si M. de Bury était quelque chose. Voilà ce que je prends la liberté de remontrer à M. de Voltaire. Je sais bien qu'il n'est pas fâché de rapporter à cette occasion quelques lettres originales, déjà insérées dans le *Mercure*, et quelques propos connus de Henri IV, qui ne sont pas à la plus grande gloire de la religion catholique, apostolique et romaine; mais il ne fallait pas mêler le sacré avec le profane, les mots du grand Henri avec les bévues et le jargon de ce Bury. M. de Voltaire lui reproche de parler de lui-même, et de nous dire qu'il a déjà donné au public une Vie de Philippe de Macédoine (1). Illustre patriarche, vous avez de l'humeur. Comment l'auriez-vous donc su, s'il ne vous l'eût pas dit; et qui voulez-vous donc qui parle de M. de Bury, si ce n'est pas lui-même?

On a imprimé à Londres, en français et en anglais, une lettre de M. de Voltaire, adressée à Jean-Jacques Pansophe, autrement dit Rousseau (2). Dans cette lettre, qui est défigurée par un nombre infini de fautes d'impression, M. de Voltaire se défend de l'imputation d'avoir nui à M. Rousseau à Genève, imputation certainement aussi fausse et aussi injuste qu'odieuse. Chemin faisant,

(1) *Histoire de Philippe et d'Alexandre-le-Grand, rois de Macédoine*, par de Bury, 1760, in-4°.

(2) *Le docteur Pansophe, ou Lettres de M. de Voltaire* (et de M. Borde); Londres, 1766, in-12. La lettre du docteur Pansophe est de M. Borde. Voltaire avait d'abord attribué cette pièce satirique à l'abbé Coyer, qui l'a désavouée par une lettre insérée dans les *Œuvres diverses de J.-J. Rousseau*, édition de Neufchâtel (Paris), tom. VII.

M. de Voltaire dit à Jean-Jacques Pansophe beaucoup de vérités dures, qu'il aurait tout ausssi bien fait de lui épargner. Ce pauvre Jean-Jacques est assez malheureux par son propre fait pour qu'on ait de l'indulgence pour lui, et qu'on ne prenne pas garde à ses écarts; mais M. de Voltaire n'entend pas cette morale, et il a été trop sensible à cette accusation pour l'oublier si vite.

Paris, 15 mai 1766.

Il faut passer en revue une foule de romans qui ont paru depuis peu.

Lucy Wellers est un roman anglais en deux volumes, traduit par un certain M. le marquis de La Salle(1). Cela est au-dessous du médiocre. Nous avons traduit tout ce que les Anglais ont de précieux en ce genre; mais pourquoi traduire le mauvais? Quant à nos traducteurs, quelque précipitation que feu l'abbé Prévost ait mise à faire ses traductions, il s'en faut bien qu'il ait été remplacé. On dit que ce roman est d'une dame de Londres; et puisque Paris a sa madame Bontemps, sa madame Benoist, sa madame Guilbert, etc., etc., pourquoi Londres n'aurait-il pas les siennes?

On attribue à l'auteur de *Lucy Wellers* un autre roman intitulé *les Frères, ou Histoire de Miss Osmond*. Celui-ci vient aussi d'être traduit par M. de Puisieux, en quatre parties. Je ne sais si cette M. signifie monsieur ou madame de Puisieux(2); car madame de Puisieux était

(1) La Haie et Paris, 1766, 2 vol. in-12.

(2) 1766, 4 part. in-12. L'*m* qui est sur le titre signifie *monsieur*. Puisieux, avocat au parlement, est auteur d'un grand nombre de romans, traductions et ouvrages de sciences. Sa femme publia également plusieurs volumes. Elle fut pendant un certain temps la maîtresse de Diderot.

autrefois un auteur célèbre; mais depuis que M. Diderot ne la voit plus, elle paraît avoir quitté la littérature. Quoi qu'il en soit, ce roman de *Miss Osmond* est encore plus pitoyable que le précédent.

Ne lisez pas les plats et tristes *Mémoires du Chevalier de Gonthieu,* publiés par M. de La Croix, en deux volumes. Ce M. de La Croix a bien les meilleures intentions du monde. C'est dommage que les gens à bonnes intentions soient de si pauvres poètes et de si ennuyeux auteurs.

Les *Mémoires d'une Religieuse*, écrits par elle-même, et recueillis par M. de L...., en deux parties, sont d'une platitude bien plus amusante (1). Du moins on y trouve une amante qui, quand on la chagrine, a un débordement de bile tout prêt qu'elle vomit sur ses persécuteurs. Son amant s'était sauvé sur un toit, et là, s'appuyant sur une cheminée, il entend les gémissemens de sa triste maîtresse. Tout aussitôt ses forces l'abandonnent, les pieds lui manquent, et il tombe évanoui par le trou de la cheminée aux pieds de sa tendre amie, plein de sang et de suie. Je ne vous parle ici que des moindres merveilles de ce roman, dont le style répond parfaitement à la dignité et au pathétique du fond.

Après cela, je ne vous conseille pas de lire ni *Mahulem*, histoire orientale (2), ni *la Reine de Benni*, nouvelle historique (3), ni *Almanzaïde* (4), histoire africaine.

(1) Les *Mémoires d'une Religieuse* (1766, 2 part. in-12) sont de l'abbé de Longchamps, mort à Paris en 1812 dans une grande misère. (B.)

(2) Par Marescot, 1766, in-12.

(3) Par le marquis de Luchet, 1766, in-12.

(4) Cette *Almanzaïde* n'était-elle pas une réimpression de la Nouvelle du du même titre, Paris, Barbin, 1674, in-12, dont mademoiselle de la Roche-Guilhem était l'anonyme auteur?

Tout cela c'est de l'eau tiède auprès de notre *Religieuse*.

J'en dis autant des *Lettres galantes et historiques d'un Chevalier de Malte*. L'auteur de cette rapsodie a un secret sûr pour se défaire des gens dont il n'a plus besoin. Il les envoie à la guerre en détachement. Ils sont blessés et crèvent. Le pauvre chevalier de Malte périt ainsi lui-même sur les galères de la religion, le tout pour désoler une pauvre maîtresse qui de désespoir prend le voile.

Célianne, ou les Amans séduits par leurs vertus, est un nouveau roman publié par l'auteur d'*Élisabeth*, autrement dit madame Benoist, volume in-12 de plus de deux cents pages. J'approuve fort qu'un auteur mette sur le titre de ses nouvelles productions la notice de ses péchés précédens. Quand je vois un roman fait par l'auteur de l'insipide *Élisabeth*, je suis dispensé de le lire. Ici, les amans séduits par leurs vertus sont deux personnes mariées, que l'attrait de leurs vertus réciproques porte à manquer aux engagemens du mariage; ou, sous une plume moins délicate que celle de madame Benoist, c'est la tendre et vertueuse Célianne prête à faire son mari cocu en faveur du vertueux Mozime. Madame Benoist se flatte que son roman sera un puissant préservatif contre l'amour pour toutes les jeunes femmes de Paris; et cet effet serait immanquable, si l'on pouvait leur persuader que l'amour est réellement aussi insipide que madame Benoist a le talent de le peindre.

En faisant passer toute cette cargaison de romans aux îles, on n'oubliera pas d'y joindre les *Passions des différens âges, ou Tableau des folies du siècle*, contenant quatre historiettes en un petit volume; savoir : *le Jeune homme*, *le Vieillard*, *la Jeune Fille*, et *la Vieille*. Je

...ie ap-

... en deux vo-
...le dans cet
... Je ne sais qui
...: mais parmi
... le voyant. Je
... l'auteur d'*Élisa-*

... le théâtre de la
... mademoiselle de La
... de Sainval pour son
..., pompeusement an-
...e du public sur aucun
...té renvoyée du théâtre au
... Une autre mademoiselle
... succès bien différent (4).
... monde à la comédie, et
... suffrages. Elle a joué suc-
..., d'Alzire, et celui d'Amé-
...*rède*. On lui a trouvé de
... du pathétique, et elle a
...ands applaudissemens. Cette
...e a joué quelque temps. On
... soit reçue, et comme nous
... flatter qu'à nous découra-
... assurent déjà que, par cette

...e cet ouvrage; 1766, in-12.
..., in-12.
... la page 26

acquisition, mademoiselle Clairon sera remplacée. Je le voudrais. Je ne refuse pas à mademoiselle Sainval du talent et de grandes dispositions; mais elle a un grand inconvénient, c'est qu'elle est excessivement laide. On assure qu'elle n'a pas vingt-deux ans, et elle a l'air d'en avoir quarante au théâtre. On ne saurait dire que la douleur l'embellisse, car elle devient plus laide à mesure que la passion l'anime et se peint sur son visage. Il est vrai que sa chaleur, et quelquefois la vérité de l'expression, entraînent en dépit de la laideur; mais je doute que chez une nation véritablement enthousiaste des beaux-arts, et en particulier de l'art dramatique, aucun talent, aucun avantage pût contre-balancer l'inconvénient de la laideur: la beauté, la grace des formes et des figures paraissent la qualité principale et la plus essentielle du comédien, quoiqu'on puisse les posséder sans talent. Mademoiselle Sainval n'a pu continuer son début, parce qu'elle est grosse de plus de cinq mois. On dit qu'elle a le malheur d'être passionnée pour un mauvais sujet, de mœurs aussi basses que d'extraction, et qui la maltraite indignement sans pouvoir la guérir de son malheureux penchant; autre raison pour espérer peu de mademoiselle Sainval, malgré ses dispositions. Le désordre et la bassesse sont ce qu'il y a de plus contraire à la perfection de l'art dramatique. Il n'y a point de profession qui ait autant besoin d'enthousiasme et d'élévation de sentimens que celle du comédien; mais vu que nous sommes des oisifs qui n'allons au spectacle que par désœuvrement, et très-peu curieux de la perfection de l'art, tout est bon pour nous. La réception de mademoiselle Sainval ne sera décidée qu'après ses couches, ce qui fera une espèce de second début; mais je crains que, malgré ses succès, elle ne par-

vienne jamais à mériter une place dans l'Histoire du Théâtre Français à côté des Le Couvreur et des Clairon.

Jean Astruc, docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris, vient de mourir, âgé de plus de quatre-vingts ans (1). C'était un praticien médiocre, et même très-mauvais, à ce que je crois; mais c'était un savant médecin. Son traité *Des Maladies vénériennes* (2), écrit en latin, l'a rendu célèbre parmi les médecins de toute l'Europe, et par les connaissances qu'il renferme, et par la manière dont il est écrit. Il s'en faut bien que son dernier ouvrage *Sur les Maladies des Femmes* (3) mérite le même éloge. Il est plein de faussetés; non que l'auteur ne sût dire la vérité, mais parce qu'il la sacrifiait à l'intérêt le plus frivole. Ainsi, dans ce dernier traité, pour soutenir un système qu'il a cru devoir adopter, il a mieux aimé changer la forme de la matrice dans les femmes, et la représenter autrement qu'elle n'est, que de convenir que son système est faux : procédé très-capable d'induire en erreur de jeunes médecins, mais dont le fait m'a été certifié par un grand et savant médecin. Astruc était un des hommes les plus décriés de Paris. Il passait pour fripon, fourbe, méchant, en un mot pour un très-malhonnête homme. Il était violent et emporté, et d'une avarice sordide. Il faisait le dévot, et s'était attaché aux Jésuites dans le temps qu'ils avaient tout crédit et toute puissance. Il est mort sans sacremens, parce qu'il ne voyait plus rien à gagner par l'hypocrisie au-delà du

(1) Astruc, né en 1684, mourut le 5 mai 1766.

(2) *De Morbis venereis, libri sex*. La première édition est de Paris, 1736, in-4°. Il y en a une traduction de Jault, qui a été plusieurs fois réimprimée.

(3) 1761-66, 6 vol. in-12.

trépas. C'est un savant et méchant homme de moins. Il était beau-père de M. de Silhouette, qu'un ministère de quelques mois a rendu l'objet de la haine publique. Ce gendre a aussi toujours affiché la dévotion, et le public ne croit guère plus à sa probité qu'à celle de feu son détestable beau-père.

JUIN.

Paris, 1er juin 1766.

Je viens de parcourir rapidemement *le Philosophe ignorant*, brochure in-8° de cent quatre-vingts pages (1), qui sort de la fabrique de Ferney, et qu'on ne trouve point à Paris. * Graces à Dieu, aux actes de l'assemblée du clergé et aux arrêts de la cour de Parlement, l'ignorance n'est point tolérée en France, et tout philosophe est obligé d'être positif, affirmatif, défenseur d'un recueil d'absurdités métaphysiques et morales, réputées nécessaires à la tranquillité publique, sous peine d'être déclaré homme de mauvaise vie, empoisonneur abominable et sacrilège : c'est ainsi que l'équité de certains fripons, corroborée de la sagesse de toute la masse des sots, l'a décidé. Ce qu'il y a de vraiment déplorable, c'est que les gouvernemens modernes ont prèsque tous adopté ce funeste système; ils ont cru qu'il leur était nécessaire ou du moins utile de faire alliance avec les fripons. Ceux-ci se sont chargés de tromper et d'abrutir

(1) Par Voltaire; compris dans ses *Œuvres*.

* Tout ce qui se trouve renfermé entre cet astérisque et le suivant, avait été rayé par la censure impériale.

les hommes, afin de les mieux asservir; et pour récompense de ce service important, ils se sont emparés d'une grande partie des richesses de l'État, et ont commencé par essayer la vertu de leur secret sur la personne même du souverain, afin de le mettre hors d'état de décider par lui-même de l'efficacité de la drogue. Opération aussi prudente qu'indispensable, sans laquelle la droite raison, éclairée par l'expérience de tous les siècles, aurait démontré aux gouvernemens qu'il ne faut point d'artifice pour se faire obéir, que l'état naturel de l'homme c'est de se laisser gouverner, parce que son état naturel est de vivre en société, et que toute société suppose un gouvernement; que plus les hommes sont éclairés, plus il est aisé de leur commander, parce que les lumières adoucissent les mœurs, et que par leur secours et leur longue influence un troupeau de bêtes féroces s'apprivoise et contracte à la fin les mœurs des moutons; que jamais peuple n'a cherché à secouer un joug tant soit peu supportable, qu'il n'a cessé d'obéir que lorsqu'il s'est vu poussé à bout par de longues et absurdes violences, ou que séduit par ces mêmes mensonges sur lesquels on voudrait cimenter les appuis du trône, il a cédé à ceux qui ont osé échauffer son imagination et, à la faveur de certaines idées creuses et métaphysiques, le conduire au fanatisme et à la révolte; que fonder le droit de régner sur je ne sais quelle émanation divine dont on n'a jamais vu ni patentes ni diplôme, c'est le faire dépendre de mille explications, de mille modifications, de mille restrictions dont l'ambition et la fourberie sont sûres de faire leur profit dans les temps orageux et difficiles; qu'enfin le genre humain aurait été incomparablement plus heureux, plus soumis, mieux

et plus sûrement gouverné, si son bonheur eût voulu que jamais idée métaphysique ne fût choisie pour base des devoirs de l'homme et du citoyen.

Toute tête saine et dont la raison n'est point altérée par la longue habitude des sophismes et du verbiage sans idées, conviendra qu'il n'y a point de vérité morale mieux établie que les propositions que je viens d'énoncer. Il est même à croire que la vérité de ces propositions frappera à la longue tous les hommes, que les fripons perdront peu à peu leur crédit, et que les princes et les peuples en seront plus heureux; mais malheureusement nous ne sommes encore qu'au crépuscule d'un si beau jour, et le philosophe, d'autant plus agité qu'il connaît mieux le mal et ses ravages, est réduit à s'écrier douloureusement : ah que l'aurore tarde à paraître !

Il semble que ce soit pour hâter ce moment désiré que le Philosophe ignorant ait voulu se rendre compte de toutes ses ignorances, et en publier la liste, afin d'inviter tout philosophe à faire sa confession avec la même bonne foi, et tout être pensant à ne point admettre des idées incompréhensibles et vides de sens. L'auteur a partagé sa profession de foi en cinquante-neuf doutes qui composent tout son ouvrage. En partant de la question Qui es-tu? il passe en revue toutes les réponses que les philosophes anciens et modernes y ont faites ; il parcourt tous les systèmes. Il explique en peu de mots la philosophie de Zoroastre, de Confucius, celle des philosophes grecs; il s'arrête davantage à celle de Spinosa, de Hobbes, de Leibnitz, de Locke : il partage toutes ces différentes doctrines en choses qu'il comprend, et choses qu'il ne comprend point. Il finit sa revue par un chapitre contre les persécuteurs, à propos

des paroles de M. le Dauphin rapportées dans l'éloge de M. Thomas : Ne persécutons point ; paroles que je trouverais bien plus belles, si les princes croyaient persécuter en immolant le sage à la calomnie du fourbe. Enfin un supplément ajouté au *Philosophe ignorant* contient un dialogue entre feu le soi-disant musicien Destouches et un Siamois. Dans ce dialogue le Siamois en rendant compte au musicien des mœurs et usages de son pays, fait un tableau fidèle de nos malheurs et de nos contradictions et de nos sottises. Cette tournure n'est point neuve, et M. de Voltaire lui-même s'en est servi plus d'une fois *.

Le plan du *Philosophe ignorant* était excellent ; mais l'exécution n'y répond que faiblement. Un précis de la philosophie ancienne et moderne, partagé en idées claires et incontestables et en rêves obscurs et incompréhensibles, serait le livre élémentaire le plus utile et le plus nécessaire à mettre entre les mains de la jeunesse ; mais ce précis demanderait une tête profonde, et à peine le Philosophe ignorant a-t-il faiblement effleuré la superficie des choses ; sans compter qu'il tombe dans le même défaut qu'il reproche avec raison à Descartes. Celui-ci, en partant de son doute, si opposé en apparence au ton affirmatif, devint le philosophe le plus positif, le plus engoué de chimères et de systèmes imaginaires ; le Philosophe ignorant tombe par timidité dans le même piége où la hardiesse et l'imagination ont conduit Descartes. Il dit à tout moment, par faiblesse, je comprends, lorsque la conscience lui dit certainement et nettement, je ne comprends pas.

Ainsi, après avoir expliqué superficiellement le système de Spinosa, il entreprend de le combattre avec des

—

armes bien puériles. « Si les ouvrages des hommes, dit-il, supposent une intelligence, j'en dois reconnaître une bien supérieurement agissante en regardant l'univers. J'admets cette intelligence suprême, sans craindre que jamais on puisse me faire changer d'opinion. Rien n'ébranle en moi cet axiome : Tout ouvrage démontre un ouvrier. » Qui croirait que ce fût là la manière de procéder d'un philosophe qui n'a que deux paroles : je comprends, ou bien, je ne comprends pas. J'admets sans craindre qu'on puisse me faire changer d'opinion, n'est certainement pas du dictionnaire de cette philosophie. Cela est bon pour professer un article de foi : M. Pluche est un raisonneur de cette force. Tout ouvrage démontre un ouvrier; mais qui vous a dit que l'univers est un ouvrage? Vous convenez ailleurs que le passage du néant à la réalité est une chose incompréhensible, que tout est nécessaire, et qu'il n'y a point de raison pour que l'existence ait commencé; et puis, vous venez me parler d'ouvrage et d'ouvrier : vous voulez sans doute jouer avec les mots. Une production naturelle n'est point un ouvrage; c'est une émanation nécessaire. Vous n'êtes pas l'ouvrage de votre père, parce qu'en vous faisant il ne savait pas ce qu'il faisait. Vous dites que, puisque tout est moyen et fin dans votre corps, il faut qu'il soit arrangé par une intelligence. Moi j'en conclus simplement que le mouvement et l'énergie de la matière sont des qualités certaines, existantes, agissantes, quoiqu'elles soient réellement incompréhensibles. En m'arrêtant de bonne foi à ce que je ne peux ni nier, ni comprendre, j'évite une foule d'inconvéniens, d'absurdités et de contradictions dont vous ne vous tirerez jamais lorsque vous aurez une fois introduit l'intelligence suprême dans

votre philosophie... Mais pourquoi avancer de ces pauvretés, lorsqu'on se permet d'en combattre tant d'autres qui ne sont pas plus déraisonnables, ou qui sont même une suite nécessaire des premières? Pourquoi dire qu'il fallait que Spinosa fût ou un physicien bien ignorant, ou un sophiste gonflé d'un orgueil bien stupide, pour ne pas reconnaître une Providence lorsqu'il respirait et qu'il sentait son cœur battre? C'est qu'on a eu la sottise de lier le système métaphysique, où tout est ténèbres, avec les idées morales, où tout est clair et précis, et de croire que s'il n'y avait plus de déraisonnemens à perte de vue sur l'Etre-Suprême, il n'y aurait plus de morale, ni d'obligation parmi les hommes d'être juste et vertueux... Rassurez-vous, mon cher Philosophe ignorant qui faites l'enfant. Comptez qu'il n'est pas libre aux hommes d'aimer ou de haïr la vertu, d'estimer ou de mépriser le vice, et puisque l'édifice de la morale n'est véritablement assis que sur cette base éternelle, malgré tous les étais chimériques que les hommes ont placés tout autour, comptez que cet édifice subsistera, quelles que soient les opinions métaphysiques des différens peuples, et en dépit de tous les sublimes bavards qui prouvent si éloquemment que tout va de mal en pis.

Le Philosophe ignorant n'est guère plus philosophe en combattant les principes de Hobbes. Voici l'apostrophe qu'il fait à celui-ci : « Tu dis que dans la loi de nature, tous ayant droit à tout, chacun a droit sur la vie de son semblable. Ne confonds-tu pas la puissance avec le droit? Penses-tu qu'en effet le pouvoir donne le droit, et qu'un fils robuste n'ait rien à se reprocher pour avoir assassiné son père languissant et décrépit? » Voilà encore un jeu de mots assez puéril; mais les

hommes sont accoutumés à s'en payer. Je n'entends parler dans les écoles que de principes et de droit; j'ouvre l'histoire, et n'y trouve que pouvoir et fait. Ainsi les hommes se partagent en deux classes, celle des raisonneurs qui sont toujours justes et modérés, et celle des acteurs qui se permettent toujours tout ce qu'ils peuvent. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on passe alternativement d'une classe à l'autre, suivant l'intérêt qu'on a d'agir, ou d'en imposer par des raisonnemens. Ne vaudrait-il pas mieux partir du principe simple, qu'à la vérité tout est force dans la morale comme en physique, que le plus fort a toujours droit sur le plus faible; mais que, tout calcul fait, le plus fort est celui qui est le plus juste, le plus modéré, le plus vertueux? Je défie tous les sophistes de me prouver le contraire. Je sais que ma manière de raisonner ne prévient pas plus les injustices que le bavardage de l'école; mais du moins je vais au fait; et si je pouvais persuader au puissant, comme je le crois possible, que son plus grand intérêt est d'être juste et modéré, puisqu'enfin il s'agit d'être puissant plus d'un jour, et de jouir de son pouvoir sans inquiétude, je croirais avoir fait faire un pas à la morale. Le Philosophe ignorant ne calcule dans l'exemple qu'il rapporte, que le bras vigoureux du fils et l'état décrépit du père. Il oublie que ce sont des êtres moraux, et qu'il faut par conséquent calculer la force de tous les sentimens moraux qui non-seulement contre-balancent la peine qu'un père languissant donne à un fils vigoureux, et l'intérêt qu'il aurait à s'en défaire, mais qui lui font de sa peine la plus douce des jouissances. Ainsi il propose dans le fait une action aussi absurde qu'elle serait abominable, et le fils serait dans le cas de regarder celui qui pourrait la conseiller,

autant comme un homme jaloux de son bonheur, que comme un monstre étranger à tout sentiment moral. Otez ce sentiment moral, qui est aussi naturel au fils que la vigueur de son bras, et vous verrez qu'il tuera son père décrépit sans remords et sans crime, comme le tigre qui déchire le voyageur. Tout est si bien force et droit du plus fort, que les hommes ne se sont réunis en société que pour tenir en respect leurs forces réciproques; et dans cet accord chaque individu n'a sacrifié son droit à la vie de son semblable que pour mettre en sûreté la sienne. O médecin, qui que tu sois, soit que tu te mêles de guérir les maux du corps ou ceux de l'ame, souviens-toi que tout est force, poulie, ressort, levier dans la nature; que ta science consiste dans le secret de donner du jeu à la machine, soit physique, soit morale, et que si tu n'es pas profond mécanicien, tes procédés seront toujours aussi inutiles que faux.

M. Huber, connu par différentes traductions allemandes, et particulièrement par celle des ouvrages de M. Gessner de Zurich, vient de nous donner un *Choix de Poésies allemandes* en quatre gros volumes in-8° assez joliment imprimés. Ce choix contient tous les genres de poésie, et les ouvrages de tous les différens poètes d'Allemagne, la plupart vivans. On trouve dans le premier volume les idylles et poésies pastorales, les fables et contes, et ce que le traducteur a appelé contes poétiques; le second volume contient les odes et la poésie lyrique; le troisième, la poésie épique sérieuse et comique; le quatrième, les épîtres, élégies, satires, et la poésie didactique. M. Huber a mis à l'article de chaque poète une notice de sa vie et de ses écrits, aussi instructive

qu'agréable. On ne peut lui reprocher que d'avoir un peu trop grossi son recueil, en y accordant place à des pièces assez médiocres. S'il avait été un peu plus sévère, et qu'au lieu de quatre volumes il se fût contenté de nous en donner trois, son choix eût été sans reproche et son succès plus grand. Sa traduction aurait eu besoin aussi d'être châtiée à plus d'un endroit. En général, cette édition s'est faite un peu vite ; mais, malgré ses imperfections, elle a réussi. Au reste, M. Huber, Bavarois d'origine, après avoir passé environ douze ans à Paris, après s'y être marié, va partir avec sa femme et sa famille, pour s'établir à Leipsick en qualité de professeur de littérature française ; et comme la religion catholique qu'il professe ne lui permet pas d'avoir ce titre dans les formes, et le réduit à ne donner que des leçons particulières, la cour de Dresde lui a assigné une pension annuelle de douze cents livres. Nous perdons à cet arrangement le seul traducteur de langue allemande dont les traductions aient eu du succès à Paris.

M. Robinet, auteur du livre *De la Nature*, vient de donner le troisième et le quatrième volumes de cet ouvrage qui, par ce moyen, se trouve achevé (1). On dit que M. Robinet, qui réside à Amsterdam, est un Jésuite défroqué, et qui s'est converti à la religion protestante. Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Robinet n'est pas un homme sans mérite, qu'il a du style et l'esprit philosophique à qui l'on ne peut reprocher que d'être un peu trop systématique. Son système principal et favori est que tout est animé dans la nature, et que le monde n'est qu'un animal immense, dans lequel existent des millions

(1) Voir tom. IV, p. 185.

d'animaux de différentes espèces. Ainsi, non-seulement tout ce qui végète est rangé par M. Robinet dans la classe des animaux, mais les corps physiques comme l'eau, l'air, etc., ne sont que des amas de petits animaux d'une certaine nature qui se meuvent et vivent dans l'espace. On peut dire beaucoup de choses spécieuses pour accréditer ces idées; mais vous croyez bien aussi qu'un philosophe qui ne voit partout que des animaux organisés quand on lui accorde la matière qu'on ne saurait lui refuser, se passe très-bien d'un Être-Suprême; ou s'il prononce le mot de Dieu, ce mot ne peut guère signifier dans sa bouche que ce qu'il signifiait dans l'école d'Épicure.

C'est une chose vraiment effrayante que de voir à quel point les faiseurs d'Esprits, d'Abrégés, de Pensées, de Dictionnaires, de compilations de toute espèce, se sont multipliés depuis quelques années. Ce sont des chenilles qui rongent l'arbre de la littérature, et qui le mangeront enfin jusqu'à la racine... On a donné, l'année dernière, *l'Esprit de M. Nicole* (1), moraliste dévot et célèbre parmi les aigles du Port-Royal du siècle précédent. Il y a des réputations bien étranges! Je soutiens que si les *Essais de morale* de M. Nicole paraissaient aujourd'hui, ils n'auraient aucun succès. Leur platitude, leur trivialité, leur tristesse les feraient mépriser de tout homme instruit et sensé. Mais on l'était si peu dans ce beau siècle de Louis XIV, que les plus pauvres d'esprit, portés par un parti, avaient le plus beau jeu du monde avec un public ignorant et ne connaissant d'autre philosophie que celle de son catéchisme. Lisez, je vous supplie, dans les

(1) Par l'abbé Cerveau, 1765, in-12.

Essais de Nicole, le chapitre des personnes sèches, et de la manière dont il faut les supporter, et vous verrez un passage d'une platitude et d'un ridicule incroyable, et dans lequel un jeune libertin trouverait cent sottises et cent équivoques.

On a publié depuis peu les *Pensées de Pope*, avec un abrégé de sa vie, extrait de l'édition anglaise de ses Œuvres (1). Volume in-12 de plus de 300 pages.

On vient de donner aussi *l'Esprit de mademoiselle de Scudéry*, en un volume in-12 de 500 pages (2). Vous croyez bien que le chapitre de l'amour doit occuper une place considérable dans *l'Esprit de mademoiselle de Scudéry;* aussi tient-il la moitié du livre. Si les *Essais* de M. Nicole déposent de la pauvreté de la morale du siècle précédent, les ouvrages de mademoiselle Scudéry, et la vogue qu'ils ont eue, peuvent en constater le mauvais goût. On connaît le faux bel-esprit, le précieux et l'affectation de l'hôtel de Rambouillet, et le respect imbécile que le public avait pour lui; mademoiselle de Scudéry y jouait un grand rôle. On y décidait avec un air important et grave des questions bien insipides et de grandes pauvretés. Vous trouverez plusieurs de ces questions dans le recueil dont nous parlons. Par exemple : lequel marque le plus d'amour, ou de s'en taire, ou d'en parler, ou des soupirs ou des larmes? Lequel donne plus de satisfaction à un amant, de louer sa maîtresse ou d'en être loué? Auquel paraît le plus le pouvoir de l'amour, ou à faire qu'une bergère aime un roi, ou qu'un roi aime une bergère? et d'autres niaiseries semblables qu'on agitait avec un grand sérieux, et sur lesquelles on dissertait à perte de vue.

(1) Par M. Lacombe de Prezel, 1766, in-12.

(2) Par M. de La Croix, 1766, in-12.

Molière, ce grand homme si supérieur à son siècle, osa le premier se moquer de ces afféteries pédantesques dans ses *Précieuses ridicules*. Racine et Despréaux, nourris de la lecture des anciens, vinrent ensuite réformer le goût du public, que le berger Fontenelle et le spirituel La Motte auraient de nouveau gâté, si le plus bel esprit et à la fois le plus solide, M. de Voltaire, n'avait arrêté les progrès de la corruption. Sur quelque objet qu'on porte ses regards, cet homme immortel est sans doute celui à qui la France, et peut-être l'Europe, ont les plus grandes obligations. Mademoiselle de Scudéry eut le malheur de survivre à sa réputation, car elle mourut en 1701, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, lorsque tout Paris n'était rempli que des noms de Molière, de Racine, de Despréaux, et qu'il n'y avait plus guère que les vieilles caillettes et leurs amans surannés qui lisaient *Clélie* et *le Grand Cyrus*, en déplorant le mauvais goût du siècle.

L'impunité des compilateurs est si grande, qu'on a imprimé sous le titre, *le Goût de bien des gens*, *ou Recueil de Contes moraux*, un volume in-12 de 300 pages, dans lequel on n'a fait que voler au *Mercure de France* les différentes pièces fugitives en vers et en prose qu'il a publiées en ce dernier temps.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. *** (1).

Du 4 mars 1766.

Je n'ai, mon cher ami, que l'esquisse du petit discours contre le fanatisme (2), qu'on prétend envoyer à

(1) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition des *Œuvres de Voltaire*.

(2) Voltaire veut sans doute parler de l'*Avis au Public sur les parricides*

quelques princes et à quelques philosophes d'Allemagne et des autres pays étrangers; mais il faudra le faire cadrer, si cela se peut, avec le Mémoire du prophète Élie (1). Ce Mémoire m'a paru susceptible d'être un chef-d'œuvre d'éloquence. Je vous remercie de m'avoir fait connaître l'éloquence des Capucins. Je ne sais pas qui a fait l'article *Unitaire* (2), mais je sais que je l'aime de tout mon cœur.

A M. *** (3).

Du 4 avril 1766.

Mon cher ami, il n'y a qu'une pauvre petite lettre à la poste d'Italie pour M. d'Alembert. Je la lui ai envoyée dans un paquet adressé à M. d'Argental, qui demeure dans son quartier..... Je saurai demain si vous avez reçu une lettre adressée à M. d'Auch (4), ou plutôt à frère Patouillet (5), auquel il n'avait fait que prêter son nom.

M. Thomas m'a envoyé l'*Éloge de M. le Dauphin*. Il y a de l'éloquence et de la philosophie. Il n'est pas vraisemblable qu'il ait attribué à ce prince des qualités et des connaissances qu'il n'aurait pas eues; il se serait décrédité auprès des honnêtes gens. Enfin, de tout ce que j'ai lu sur ce triste événement, il est le seul qui m'ait instruit

des Calas et des Sirven, publié par lui à cette époque, et compris dans l'édition Lequien, tom. XXIX, p. 288.

(1) L'avocat Élie de Beaumont.

(2) De l'*Encyclopédie*. Cet article est de Naigeon.

(3) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition des *Œuvres de Voltaire*.

(4) *Lettre pastorale à M. l'archevêque d'Auch, J.-F. de Montillet* (1766), par Voltaire, comprise dans l'édition de ses *Œuvres*, Lequien, t. XLV, p. 197.

(5) Patouillet (Louis), prédicateur jésuite, né en 1699, mort vers 1779, s'attira les sarcasmes de Voltaire par des articles pleins de lieux communs contre les philosophes.

et qui m'ait fait plaisir. Il y a quelques défauts dans son ouvrage; mais, en général, c'est un homme qui pense beaucoup, et qui peint avec la parole.

En lisant le *Dictionnaire* (1), je m'aperçois que le chevalier de Jaucourt en a fait les trois quarts. Votre ami (2) était donc occupé ailleurs? Mais, par charité, dites-moi pourquoi ce livre, qui, à mon gré, est nécessaire au monde, n'est pas encore entre les mains des souscripteurs? Au nom de qui l'examine-t-on? Qui sont les examinateurs? Quelles mesures prend-on?

Vous m'aviez bien dit que la comédie que vous m'aviez envoyée était meilleure à voir qu'à lire (3). Bonsoir, mon très-cher philosophe.

A M. *** (4).

Du 23 mai 1766.

C'est pour vous dire, mon cher ami, que M. Boursier vous a envoyé, sous l'enveloppe de M. Courteilles, la défense de l'illustre de Thou contre les accusations du sieur de Bury (5).

Je soupçonne que le manuscrit est plein de fautes; mais la faiblesse de mes yeux et mon état un peu languissant ne m'ont pas permis de le corriger. Je pense que vous trouverez dans cet écrit des anecdotes curieuses et instructives. Si votre Merlin ne peut l'imprimer, vous pourriez le faire parvenir au *Journal Encyclopédique*, en l'en-

(1) Le *Dictionnaire encyclopédique.*

(2) Diderot, sans doute. Car ces lettres sont également adressées à Damilaville étroitement lié avec lui.

(3) *Le Philosophe sans le savoir,* sans doute, que Voltaire a demandé par une de ses précédentes lettres.

(4) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition des *OEuvres de Voltaire.*

(5) Voir précédemment page 91, note.

voyant contre-signé à un M. Rousseau, auteur de ce Journal, à Bouillon (1). Ce Bury mérite assurément quelque petite correction pour avoir traité un excellent historien, un digne magistrat et un très-bon citoyen, de pédant et de médisant satirique.

Vous recevrez probablement la semaine prochaine le buste d'ivoire; il est à la diligence de Lyon, à votre adresse, comme je vous l'ai déjà mandé... Vous avez sans doute reçu ma petite lettre pour Dumolard, et une autre pour mon cher Beaumont (2). Est-il vrai que les Capucins ont assassiné leur gardien à Paris (3)? Pourquoi, lorsqu'on a chassé les Jésuites, conserve-t-on des Capucins? Pourquoi ne les avoir pas fait tirer à la milice, au lieu des enfans des avocats?

On prétend que l'assemblée du clergé sera longue. J'en suis fâché pour les évêques, qui auront le malheur d'être séparés de leur troupeau, et de ne pouvoir instruire et édifier leurs diocésains. Ils aiment trop leurs devoirs pour ne pas finir leurs affaires le plus tôt qu'ils pourront.

Je n'ai encore nulle nouvelle des *factums* qui doivent m'arriver, ni de l'ouvrage de Fréret (4). J'attends de vous toutes mes consolations. Adieu, mon cher frère.

Paris, 15 juin 1766.

On donna, vers la fin du mois d'avril dernier, sur le

(1) Pierre Rousseau, né à Toulouse en 1725, mort en 1785, se faisait appeler Rousseau de Toulouse, pour n'être pas confondu avec Jean-Baptiste ou Jean-Jacques.

(2) On ne trouve vers cette date dans la *Correspondance* de Voltaire aucun billet adressé ni à l'un, ni à l'autre.

(3) Voir pour ces discussions sanglantes ce que Grimm a déjà dit, tom. IV, p. 127-28.

(4) Voltaire veut sans doute parler de l'*Examen critique des Apologistes de la Religion*, imprimé alors sous le nom de Fréret, mais dont Burigny était le véritable auteur.

théâtre de la Comédie Italienne, un opéra comique en un acte, intitulé *les Pêcheurs*. La musique en fut fort applaudie; mais la pièce ne réussit pas de même, et le dénouement fut sifflé. Les auteurs jugèrent à propos de retirer leur pièce après la première représentation, pour y faire des changemens. Elle vient de reparaître avec un médiocre succès, qui se bornera à quelques représentations. Le poëme des *Pêcheurs* est d'un certain marquis de La Salle. Il ne faut certainement pas être un Molière pour faire de ces pauvretés-là. On a demandé pourquoi l'auteur a donné la préférence au métier de pêcheur sur celui de laboureur, ou de vigneron, ou de jardinier; et on a eu raison, car les gens de la pièce ne sont pêcheurs que parce que l'auteur le veut ainsi, et cela ne fait ni froid ni chaud, ni à l'intrigue, ni au dénouement, ni même aux détails, ce qui est inexcusable. Cependant, malgré tout ce qu'on peut dire, cette pièce n'était pas assez mauvaise pour qu'on ne pût lui faire grace en faveur de la musique charmante de M. Gossec. Il y a là une foule d'airs qui peuvent soutenir le parallèle de tout ce qu'on a fait de mieux en ce genre en France; et une nation passionnée pour la musique ne marchanderait pas tant sur une pièce qui n'a dans le fond rien de choquant. Il faut même dire que si M. de La Salle est sans invention, sans verve, sans force comique, il sent, en revanche, assez bien le rhythme des vers qu'il faut pour les airs, et dont, excepté M. Anseaume, aucun de ceux qui se sont exercés dans ce genre ne se doute. La petite brochure de M. le chevalier de Châtellux, sur l'union de la musique et de la poésie(1), n'a pas fait une seule conversion. Mais c'est encore plus aux acteurs qu'au public qu'il faut attribuer

(1) *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, 1763, in-12.

le mauvais succès des *Pêcheurs*. Je ne sais pourquoi M. Caillot et M. Clairval n'ont pas daigné jouer dans cette pièce. Un musicien qui débute d'une manière aussi brillante que Gossec méritait assurément d'être encouragé; et il faut, ou que messieurs de la Comédie Italienne n'aient pas senti le mérite de cette musique, auquel cas ils seraient des juges bien ineptes, ou qu'ils ne se soucient pas de faire réussir un jeune musicien qui pourrait leur procurer d'autres succès, auquel cas ils n'entendent guère leurs intérêts. Le parterre, qui ne s'entend nulle part moins en musique qu'en France, jugé du cas qu'il doit faire d'une pièce d'après celui que les comédiens en font eux-mêmes. Quand il voit arriver les mauvais acteurs, et qu'il sait que les bons n'ont pas jugé à propos de se charger des rôles de la pièce, il la tient pour détestable, et au premier mot équivoque, plat ou froid, elle est sifflée. Il y a là un certain Trial qui double Clairval dans les rôles d'amoureux, et qui, à lui tout seul, serait capable de faire tomber la meilleure pièce. M. Gossec, originaire d'Anvers, est en France depuis dix ou douze ans. C'est un jeune musicien qui ne manquera pas de talent (1). Son petit opéra des *Pêcheurs* est plein de variété et de jolies idées; il va être gravé. Il a aussi publié beaucoup de musique instrumentale. On l'accuse de piller, et cela peut bien être; mais du moins sait-il le secret de Philidor, c'est-à-dire piller avec goût et avec esprit.

Le 12 du mois dernier, M. Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, a prononcé l'Oraison funèbre de feu M. le Dauphin devant l'assemblée générale du clergé de France,

(1) Gossec, qui a répondu à l'attente de Grimm, est mort en 1828, âgé d'environ quatre-vingt-quinze ans.

dans l'église des Grands-Augustins. J'ai ouï dire que jamais sermon n'a eu une vertu plus soporifique que celui-ci, et que nosseigneurs les prélats de l'Église gallicane, qui faisaient les honneurs de cette cérémonie, étaient tout honteux du froid mortel qui avait saisi tous les auditeurs. Il faut que M. l'évêque d'Auxerre ait le débit plus somnifère qu'un autre; car depuis que son *Oraison funèbre* est imprimée (1), on s'aperçoit qu'elle est bien aussi mauvaise que celles qui nous sont venues d'ailleurs sur ce triste sujet, mais qu'elle ne mérite aucune distinction particulière.

Depuis qu'on sait que M. de Belloy a dans son portefeuille une tragédie de *Gabrielle de Vergy* et de Raoul de Coucy, tous nos petits poètes ont voulu faire revivre ces noms dans leurs productions. On vient de réimprimer aussi à cette occasion l'*Histoire véritable*, *galante et tragique de la comtesse de Vergy et de Raoul de Coucy, époux et amans fidèles*, en deux parties. Vous y trouverez des aventures bien tragiques, rapportées d'un style bien faible. Mais il ne paraît pas que ce soit le roman qui ait fourni à M. de Belloy le sujet de sa tragédie. *Gabrielle de Vergy* est cette épouse aussi vertueuse qu'infortunée, à qui un époux barbare et jaloux fait servir le cœur de son amant dans un repas. Ce monstre, après l'avoir vue manger de cet horrible mets, met le comble à sa rage en lui déclarant cet affreux mystère. Voilà assurément un sujet tragique. M. le duc de la Vallière en a fait une romance qui est assez connue. Je désire que M. de Belloy ait eu assez de talent pour traiter ce sujet. Depuis la retraite de mademoiselle Clairon, il

(1) 1766, in-4.

n'a pas voulu risquer sa tragédie au théâtre, et il attend sans doute que cette célèbre actrice soit remplacée par quelque sujet au moins passable.

M. Monnet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, a friponné le public avec son *Anthologie française* (1). Il avait annoncé ce recueil comme une élite des meilleures chansons, choisies par MM. Saurin, Marmontel, Collé, Crébillon fils, etc.; et il se trouva ensuite que le seul rédacteur du recueil était l'abbé de La Porte, un des plus insignes polissons de la littérature, lequel y mit encore des notes d'une platitude inconcevable. On prétend que M. Monnet a été la dupe de sa mauvaise foi, et que le plus grand nombre de ses souscripteurs n'a pas jugé à propos de retirer ses exemplaires. Le dernier volume de ces chansons renfermait les chansons libres et joyeuses: maître Monnet vient de leur donner une suite, qui se vend séparément : cela est plein de sottises et d'ordures, dont la plupart appartiennent à M. Collé, l'Anacréon des mauvais lieux; et maître Monnet n'a cependant pas osé imprimer les plus friandes.

L'impitoyable Lacombe, libraire compilateur, vient de publier un *Dictionnaire portatif des Arts et Métiers*, contenant, en abrégé, l'histoire, la description et la police des arts et métiers, des fabriques et manufactures de France et des pays étrangers; deux volumes in-8°, faisant ensemble plus de 1300 pages (2). L'auteur anonyme de cette compilation est une guêpe qui vit du miel qu'il a

(1) Voir tom. IV, p. 311, et note.

(2) Le *Dictionnaire portatif des arts et métiers* a été rédigé par l'abbé Jaubert : c'est une des meilleures compilations de ce genre; l'auteur la porta à 5 vol. en 1773. (B.)

volé dans les articles d'arts et de métiers insérés dans l'*Encyclopédie* et dans les cahiers que l'Académie des Sciences publie depuis quelque temps sur le même objet. M. Lacombe prétend qu'il faut ajouter à ce *Dictionnaire portatif* le *Dictionnaire de Chimie* (1), qu'on trouve également dans sa boutique.

M. l'abbé Poncelet vient de publier deux parties sur *la Nature*. La première traite de la nature dans la formation du tonnerre, et doit servir à la guérison de ceux qui en ont peur. La seconde montre la nature dans la reproduction des êtres vivans, des animaux, des végétaux, mais plus particulièrement du froment, et elle doit servir d'introduction aux vrais principes de l'agriculture. Tout ce qu'on peut dire de plus certain, c'est que M. l'abbé Poncelet de Paris (2) et M. Robinet d'Amsterdam (3) écrivent sur la nature d'une manière très-différente (4).

Le musicien Rameau a laissé, outre ses propres en-

(1) Par Macquer, 1766, 2 vol. in-8°.

(2) Grimm eût dû dire de Verdun; car l'abbé Poncelet était né dans cette ville.

(3) Auteur de l'ouvrage intitulé *De la Nature*, dont Grimm a précédemment rendu compte.

(4) On peut remarquer que toutes les fois que Grimm veut juger un ouvrage sans le lire, il se tire d'affaire par une assez mauvaise allusion au nom de l'auteur, à sa qualité, à son pays, à la matière qu'il traite, ou à quelque autre cause capable d'exciter le sourire, mais peu faite pour contenter la raison; c'est ce qui arrive ici relativement à M. l'abbé Poncelet, auteur peu connu d'ouvrages utiles. Polycarpe Poncelet, né à Verdun, après avoir publié la *Chimie du goût et de l'odorat*, donna, en 1766, *la Nature dans la formation du tonnerre et la reproduction des êtres vivans*, pour servir d'introduction aux vrais principes de l'agriculture, 1 vol. in-8° en deux parties, ouvrage rempli d'observations curieuses et d'ingénieuses recherches. Il s'appliqua à connaître tout ce qui concerne le froment, le plus utile des végétaux dont la surface du globe

fans, un neveu qui a toujours passé pour une espèce de fou. Il est une sorte d'imagination bête et dépourvue d'esprit, mais qui, combinée avec la chaleur, produit quelquefois des idées neuves et singulières (1). Le mal est que le possesseur de cette espèce d'imagination rencontre plus souvent mal que bien, et qu'il ne sait pas quand il a bien rencontré. Rameau le neveu est un homme de génie de cette classe, c'est-à-dire un fou quelquefois amusant; mais la plupart du temps fatigant et insupportable. Ce qu'il y a de pis, c'est que Rameau le fou meurt de faim, comme il conste par une production de sa muse qui vient de paraître. C'est un poëme en cinq chants, intitulé *la Rameïde.* Heureusement ces cinq chants ne tiennent pas trente pages in-12. C'est le plus étrange et le plus ridicule galimatias qu'on puisse lire.

M. de Rochefort a publié, il y a dix-huit mois, *l'Essai d'une traduction de l'Iliade* en vers (2), dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a bien voulu agréer l'hommage, mais dont le public a jugé peu avantageusement, malgré la protection de l'Académie. Le traducteur est content du public: c'est apparemment un homme modeste, qui interprète favorablement le silence qu'on

est couverte. Lorsqu'il eut pris cette résolution il renonça pour un temps au commerce des hommes, et se retira dans une solitude où, inconnu, ignoré de l'univers entier, jouissant d'une santé parfaite, avide de connaissances, seul, absolument seul, sans compagnon, sans domestique, sans témoin, il a labouré la terre, semé, moissonné, moulu, fait du pain, sans engrais, sans charrue, sans moulin, sans four, en un mot sans autres ustensiles que ceux qu'une imagination industrieuse, excitée par la nécessité des circonstances et guidée par la raison, lui faisait inventer. (B.)

(1) Diderot a laissé un ouvrage, imprimé après sa mort, et non moins remarquable que ceux publiés par lui, dont le titre est *le Neveu de Rameau.*

(2) Voir tom. IV, p. 140, et note.

a gardé sur son Essai. En conséquence, il a entrepris une traduction tout entière de cette pauvre *Iliade*, dont il vient de publier les six premiers chants (1), et dont il promet religieusement la suite. Ce bon vieux père de la poésie a eu beaucoup à souffrir, en ces derniers temps, des Bitaubé et des Rochefort, sans compter les impertinences passées de La Motte-Houdart.

M. Dumouriez a fait comme M. de Rochefort; il a donné, il y a quelque temps, l'essai d'une traduction en vers du célèbre poëme italien intitulé *il Ricciardetto*. Il prétend que le public a été fort content, et il vient en conséquence de publier sa traduction tout entière. Dieu vous garde d'être assez injuste envers ce charmant poëme pour le lire dans la version de M. Dumouriez (2)!

Depuis que M. Dorat a mis les héroïdes ornées d'estampes et de vignettes, à la mode, tous les petits poètes ont voulu faire imprimer leurs thèmes avec le même luxe. En dernier lieu, M. Blin de Sainmore a fait reparaître ainsi sa *Lettre de Biblis à Caunus, son frère*, pour lequel elle a le malheur de brûler d'un amour incestueux; et sa *Lettre de Gabrielle d'Estrées mourante à Henri IV, son amant*. Nous connaissions déjà ces pauvretés. M. Mailhol a aussi publié une *Lettre en vers de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul, sœur de son amant, Raoul de Coucy* (3). Il a ajouté à son héroïde la romance connue de M. le duc de la Vallière sur le même

(1) *L'Iliade d'Homère*, traduite en vers, avec des remarques, par M. de R... Paris, Saillant, 1766, in-8°.

(2) Voir tom. IV, p. 26-7, et note.

(3) Paris, veuve Duchesne, 1766, in-8°.

sujet. M. Mailhol est un plus cruel poète que M. Blin de Sainmore. On peut leur associer l'auteur inconnu de la *Lettre de Narval à Williams, son ami.* Ce dernier est un génie créateur qui doit tout à son invention: aussi n'a-t-il pas cru que son ramage eût besoin d'une estampe pour nous séduire.

On vient de publier les *Pièces fugitives de M. François, de Neufchâteau en Lorraine*, âgé de quatorze ans, associé des Académies de Dijon, de Marseille, de Lyon et de Nanci (1). Voilà un associé de plus d'académies qu'il n'a vécu de lustres. Malgré ces honneurs et ces productions précoces, quand vous les aurez lues, vous aurez de la peine à croire que M. François fasse, à dix-huit ans, une tragédie comparable à celle d'*OEdipe*, que M. de Voltaire fit à cet âge sans être encore d'aucune académie.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. DAMILAVILLE.

Du 30 mai 1766.

Je me console vendredi au soir d'un très-vilain temps et des maux que je souffre, par l'espérance de recevoir demain samedi, 31 du mois, des nouvelles de mon cher frère... Il faut que je lui fasse une petite récapitulation de tous les objets de mes lettres précédentes.

1° Le buste d'ivoire de son frère, parti de Genève probablement le 14 mai, adressé par la diligence de Lyon, au quai Saint-Bernard, à Paris... 2° La défense du président de Thou, dont il est bon de faire retentir

(1) Neufchâteau et Paris, 1766, in-8°.

tous les journaux, et dont il convient surtout d'envoyer copie au Journal de Bouillon... 3° Le recueil complet que je suppose envoyé chez M. Chabanon. 4° Un autre recueil complet en feuilles, dont je vous supplie instamment de gratifier l'avocat libraire Lacombe, quai de Conti. 5° Un autre relié, pour M. Thomas. 6° J'accuse enfin la réception du Mémoire d'Élie, pour M. de La Luzerne, et des mémoires pour et contre ce malheureux Lally. Le factum d'Élie me paraît victorieux; mais je ne sais pas quel est le jugement. Pour les mémoires de Lally, je n'y ai vu que des injures vagues; le corps du délit est apparemment dans les interrogatoires, qui restent toujours secrets. Les arrêts ne sont jamais motivés en France, ainsi le public n'est jamais instruit.

Je suis bien plus en peine du factum en faveur des Sirven; mais je ne prétends pas que M. de Beaumont se presse trop. Je fais céder mon impatience à l'intérêt que je prends à sa santé, et à mon désir extrême de voir dans ce Mémoire un ouvrage parfait qui n'ait ni la pesante sécheresse du barreau, ni la fausse éloquence de la plupart de nos orateurs. Quelle que soit l'issue de cette entreprise, elle fera toujours beaucoup d'honneur à M. de Beaumont, et sera utile à la société en augmentant l'horreur du fanatisme, qui a fait tant de mal aux hommes, et qui lui en fait encore.

Je ne sais plus que penser de l'ouvrage de Fréret, je n'en entends plus parler. Vous savez, mon cher ami, combien il excitait ma curiosité. Il ne paraît rien actuellement qui soit marqué au bon coin. J'ai acquis depuis peu des livres très-rares, mais ils ne sont que rares. Je tâcherai de me procurer incessamment le recueil des vingt lettres de MM. Covelle, Beaudinet et compagnie;

on ne les trouve point à Genève (1), où il n'est question que du procès des citoyens contre les citoyens. Je crois que, par ma dernière lettre, je vous ai prié d'envoyer à Lacombe deux petits volumes. Je vous recommande fortement cette bonne œuvre; l'exemplaire vous sera très-exactement rendu avant qu'il soit peu. Si vous avez quelque nouvelle des Capucins, ne m'oubliez pas; vous savez combien je m'intéresse à l'ordre séraphique. Mes complimens à vos amis. Voici un petit mot pour Thiriot (2). Aimez-moi.

A M. Damilaville.

Du 2 juin 1766.

En réponse à votre lettre du 23 mai, mon cher frère, il me manque, pour compléter mon Lally, la réponse qu'il avait faite aux objections par lesquelles on réfuta son premier Mémoire. On dit que cette pièce est très-rare. Vous me feriez un grand plaisir de me la faire chercher, et de me l'envoyer.

Je suis charmé que vous soyez content du petit buste. L'original est bien languissant. Il y a trois mois qu'il n'a pu s'habiller.

Je ne sais ce que c'est que cette Lettre sur Jean-Jacques (3). Je soupçonne qu'il s'agit d'une lettre que j'écrivis, il y a quelques mois, au conseil de Genève, par laquelle je lui signifiais qu'il aurait dû confondre la calomnie ridicule qui lui imputait d'avoir comploté avec moi la perte de Rousseau. Je disais au conseil que je n'étais point l'ami

(1) Les vingt lettres composant les *Questions sur les miracles* comprises dans les *Facéties* de Voltaire.

(2) Ce mot pour Thiriot ne se trouve pas dans la *Correspondance générale* de Voltaire.

(3) Grimm l'a rapportée précédemment tom. IV, p. 455.

de cet homme, mais que je haïssais et méprisais trop les persécuteurs pour souffrir tranquillement qu'on m'accusât d'avoir servi à persécuter un homme de lettres. Je tâcherai de retrouver une copie de cette verte romancine, et de vous l'envoyer. Je pense sur Rousseau comme sur les Juifs; ce sont des fous, mais il ne faut pas les brûler... Je recommande toujours à vos bontés les exemplaires pour M. Thomas, pour M. le chevalier de Neuville à Angers, et pour Lacombe. On me fait espérer un *Fréret* de Hollande; mais les livres viennent si tard de ce pays-là, que j'ai recours à vous. La diligence de Lyon à Meyrin est très-expéditive.

Les Jésuites sont enfin chassés de Lorraine. Je me flatte que les Capucins, leurs anciens valets, seront bientôt rendus à la bêche et à la charrue qu'ils avaient quittées très-mal à propos. Ils n'étaient connus que comme de vils débauchés; mais puisque l'ordre séraphique se mêle d'assassiner, il est bon d'en purger la terre (1).

JUILLET (2).

Paris, 1er juillet 1766.

J'ai eu l'honneur de vous parler dans une note, du salon de 1765, de la nouvelle invention de graver en

(1) Cette lettre avait été reproduite par Grimm au mois de décembre suivant. C'est un double emploi que nous avons dû faire disparaître. Toutefois, comme, à cette dernière époque, elle renferme de plus que l'autre ce dernier alinéa, nous l'avons rapporté ici.

(2) Évidemment cet article, mis par les précédens éditeurs sous la date du 15 juin, comme ce qui précède, est du 1er juillet, puisqu'il est suivi d'une

manière de crayon : invention due à MM. François et Demarteau, graveurs, et infiniment précieuse pour les progrès de l'art. Celle de M. Charpentier, autre graveur, ne l'est pas moins. Cet artiste a trouvé le secret d'imiter le lavis par la gravure; et cette imitation est si parfaite, qu'en coupant les bords pour empêcher d'apercevoir l'empreinte de la planche, d'habiles connaisseurs seraient peut-être embarrassés de dire si c'est une estampe ou un dessin qu'on leur présente. On a déjà gravé plusieurs jolis morceaux dans ce goût du lavis et au bistre, et cette nouvelle invention ne peut manquer de contribuer infiniment, ainsi que l'autre, à l'avancement de l'art.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. DAMILAVILLE.

Du 23 juin 1766.

Mon cher ami, j'ai chez moi actuellement deux bons prêtres, dont l'un est fort connu de vous, et fort digne de l'être; c'est M. l'abbé Morellet. Il est docteur de Sorbonne, comme vous le savez. L'autre n'est que bachelier; mais l'un et l'autre sont également édifians. J'espère que l'un d'eux, à son retour à Paris, pourra vous faire tenir quelques-unes des bagatelles amusantes qui ont paru depuis peu à Neufchâtel. Je vous envoie en attendant la Lettre sur Jean-Jacques que vous me demandiez, et que j'ai enfin retrouvée. Je me flatte que j'aurai incessamment le Mémoire de notre cher Beaumont, ce défenseur infa-

lettre de Voltaire du 23 juin. Nous plaçons aussi sous le 15 juillet celui où le correspondant rend compte du supplice du jeune La Barre, cet assassinat juridique ayant eu lieu le 1er du même mois.

tigable de l'innocence. Le petit discours qu'on a préparé pour seconder ce Mémoire, n'est fait absolument que pour quelques étrangers qui pourront protéger cette famille infortunée. Il ne réussirait point à Paris, et n'y servirait de rien à la bonté de la cause; c'est uniquement au Mémoire juridique qu'il faut s'en rapporter; c'est de là que dépendra la destinée des Sirven. On m'a mandé que le parlement n'avait point signé l'arrêt qui condamne les jeunes fous d'Abbeville, et qu'il avait voulu laisser à leurs parens le temps d'obtenir du roi une commutation de peine; je souhaite que cette nouvelle soit vraie. L'excellent livre *Des Délits et des Peines*, si bien traduit par l'abbé Morellet, aura produit son fruit. Il n'est pas juste de punir la folie par des supplices qui ne doivent être réservés qu'aux grands crimes.

Est-il vrai qu'on va donner *Henri IV* sur le théâtre de Paris (1)? Son nom seul fera jouer la pièce six mois; je l'ai toujours pensé ainsi. Mes tendres complimens à Platon, je vous en prie.

Il faut conserver ici le souvenir d'une guérison singulière que M. Tronchin vient de faire. Ce célèbre médecin a pris, au commencement de cette année, possession de la place de premier médecin de M. le duc d'Orléans. Un prieur des Prémontrés de Blois est venu le consulter. Ce moine était tourmenté, depuis un grand nombre d'années, de maux de tête insupportables. Ces douleurs étaient si excessives, que dans les accès, qui se renouvelaient presque tous les jours, le malade était souvent tenté de se briser la tête contre le mur. Les temps d'orage et d'intempérie

(1) Voir précédemment page 33, note 2.

dans l'atmosphère lui étaient le plus funestes. M. Tronchin, après avoir examiné l'état et les symptômes de cette maladie, a ordonné au malade de se faire couper deux nerfs qu'il lui a indiqués, l'un au milieu de la joue, l'autre un peu plus en arrière, près de l'oreille. Le malade ayant déclaré qu'il aimait mieux souffrir l'opération la plus douloureuse que d'être exposé davantage aux douleurs qu'il supportait depuis tant d'années, le chirurgien Louis n'a pourtant pas voulu faire l'opération prescrite sans avoir un ordre par écrit, signé de M. Tronchin. Cette opération s'est donc faite, il y a environ deux mois, sous les yeux et la conduite de M. Tronchin. Elle a fait beaucoup de bruit. La Faculté de Médecine, au désespoir des succès éclatans d'un rival si redoutable, n'a rien oublié pour rendre cette entreprise d'abord ridicule, et ensuite odieuse. On répandit dans Paris que le moine en était à toute extrémité, qu'il n'en réchapperait pas; et le couvent des Prémontrés de Paris, où le malade se faisait traiter, était assiégé tous les matins par une infinité de gens qui venaient savoir de ses nouvelles, et qui espéraient en apprendre de mauvaises. Le fait est que le prieur n'a jamais été en danger de cette opération, qu'il en est entièrement rétabli aujourd'hui, et qu'il est parfaitement guéri de ses maux de tête. J'ai ouï dire à M. Tronchin qu'il avait eu occasion d'ordonner quatre fois cette opération dans le cours de sa pratique; que son premier essai de cette cure fut fait sur la femme de Rapin Thoyras, auteur de l'*Histoire d'Angleterre*, mais qu'il ne réussit qu'imparfaitement, parce qu'il ne fit couper que le nerf de la joue, sans toucher à celui près de l'oreille; mais que les autres essais, en faisant les deux coupures, avaient toujours été suivis de la guérison parfaite du mal.

Ce qui fait un honneur infini au savoir de notre Faculté de Médecine, c'est qu'elle n'avait jamais entendu parler de cette opération, qu'aucun chirurgien de France ne l'avait jamais faite, et que, parmi les cent soixante docteurs dont la Faculté de Paris est composée, il n'y en a pas un qui sache quels sont les symptômes du mal de tête qu'on peut guérir par cette opération.

Paris, 15 juillet 1766.

On s'occupe beaucoup à Paris de l'effroyable aventure qui vient d'arriver à Abbeville, dont on n'a entendu parler que confusément, et qui aurait rempli toute l'Europe d'indignation et de pitié, si les ames cruelles qui ont été les auteurs de cette tragédie n'avaient forcé les avocats de l'innocence et de l'humanité au silence par leurs menaces. L'extrait d'une lettre d'Abbeville, joint à ces feuilles, vous mettra au fait des principales circonstances. On prétend que ce qu'on y dit du sieur Belleval n'est pas exactement vrai; mais il est constant que des animosités particulières ont dicté la sentence d'Abbeville, et l'on assure que des motifs de la même trempe l'ont fait confirmer par un arrêt du parlement, qu'il faut conserver comme le monument d'une cruauté horrible au milieu d'un siècle qui se vante de sa philosophie et de ses lumières.

La nuit du 8 au 9 d'août 1765, un crucifix de bois, placé sur un pont à Abbeville, est mutilé à coups de sabre ou de couteau de chasse. Un peuple superstitieux et aveugle s'en fait un sujet de scandale. L'évêque d'Amiens, un des plus fanatiques d'entre les évêques de France (1), se

(1) Louis-François-Gabriel de La Motte.

transporte avec son clergé en procession sur les lieux, pour expier ce prétendu crime par une foule de cérémonies superstitieuses. On publie des monitoires pour en découvrir l'auteur. Cet usage de troubler par des monitoires les consciences timorées, d'allumer les imaginations faibles en enjoignant, sous peine de damnation éternelle, de venir à révélation de faits qui n'intéressent pas personnellement le déposant; cet usage, dis-je, est un des plus funestes abus de la jurisprudence criminelle en France. Plus de cent vingt fanatiques ou têtes troublées déposent. Aucun ne peut dénoncer l'auteur de la mutilation, qui sans doute n'avait pas appelé des témoins à son expédition; mais tous rapportent des ouï-dire, des bruits vagues qui chargent la principale jeunesse de la ville de propos impies, de prétendues profanations, de quelques indécences qui pouvaient mériter tout au plus l'animadversion paternelle. La justice d'Abbeville instruit le procès de ces jeunes étourdis. Il n'est plus question de ce crucifix mutilé, mais on juge les prétendus crimes révélés au moyen des monitoires. Il est aisé de se figurer la consternation d'une petite ville, où cinq enfans des principales familles, tous mineurs, se trouvent impliqués dans une procédure criminelle. Leurs parens les avaient fait évader; mais la même animosité qui leur avait suscité cette cruelle affaire dénonça leur fuite. On courut après eux, et des cinq l'on en prit deux, savoir le jeune chevalier de La Barre et un enfant de dix-sept ans, appelé Moisnel. La sentence rendue à Abbeville, le 28 février dernier, condamne Gaillard d'Estalonde à faire amende honorable, à avoir la langue et le poing coupés, et à être brûlé vif. Cet infortuné s'était heureusement sauvé en Angleterre avec deux de ses complices. Jean-François Le

Fèvre, chevalier de La Barre, est condamné, par la même sentence, à faire amende honorable, à avoir la langue coupée, ensuite la tête tranchée et son corps réduit en cendres. On sursit, par cette sentence, au jugement des trois autres accusés, dont l'un, Charles-François Moisnel, était en prison avec le chevalier de La Barre. Les sentences criminelles ont besoin d'être confirmées par un arrêt du parlement dans le ressort duquel on les rend. L'affaire d'Abbeville est portée au parlement de Paris. Ici, ces jeunes malheureux, en se défendant par des mémoires imprimés, pouvaient espérer d'exciter la commisération publique; mais M. Le Fèvre d'Ormesson, président à mortier, bon criminaliste, dont le chevalier de La Barre était proche parent, s'étant fait montrer toute la procédure d'Abbeville, jugea qu'elle ne serait point confirmée par le parlement, et empêcha qu'on ne défendît publiquement son parent et les autres accusés. Il espérait que ces enfans, renvoyés de l'accusation sans éclat, lui sauraient gré un jour d'avoir prévenu la trop grande publicité de cette affaire malheureuse. La sécurité de ce magistrat leur a été funeste; on peut poser en fait que le moindre mémoire, distribué à temps en leur faveur, aurait excité un cri si général, que jamais le parlement n'aurait osé confirmer la sentence d'Abbeville. Un arrêt du 4 juin passé l'a confirmée; et, après beaucoup de sollicitations inutiles pour obtenir grace du roi, le chevalier de La Barre a été exécuté à Abbeville le 1er juillet. Il est mort avec un courage et avec une tranquillité sans exemple. L'arrêt le déclare atteint et convaincu d'avoir passé à vingt-cinq pas devant la procession du Saint-Sacrement sans ôter son chapeau et sans se mettre à genoux; d'avoir proféré des blasphèmes contre Dieu, la

sainte Eucharistie, la sainte Vierge, les saints et les saintes mentionnés au procès; d'avoir chanté deux chansons impies; d'avoir rendu des marques de respect et d'adoration à des livres impurs et infames; d'avoir profané le signe de la croix et les bénédictions en usage dans l'Église. Voilà ce qui a fait trancher la tête à un enfant imprudent et mal élevé, au milieu de la France et du dix-huitième siècle : dans les pays d'inquisition, ces crimes auraient été punis par un mois de prison, suivi d'une réprimande.

Il est certain que M. Pellot, conseiller de grand'-chambre, rapporteur du procès au parlement, a fait l'apologie des accusés, et a conclu, vu leur âge et d'autres circonstances, à les renvoyer déchargés de l'accusation; mais le parlement n'a pas jugé à propos de suivre ces conclusions. On a aussi remarqué que M. le premier président, qui a présidé à ce jugement terrible, était personnellement brouillé avec M. le président Le Fèvre d'Ormesson; mais il y aurait trop à frémir, si des inimitiés particulières pouvaient influer sur des arrêts de sang.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que toutes les ames sensibles ont été consternées de cet arrêt, et que l'humanité attend un vengeur public, un homme éloquent et courageux qui transmette au tribunal du public et à la flétrissure de la postérité cette cruauté sans objet comme sans exemple. Ce serait sans doute une tâche digne de M. de Voltaire, s'il n'avait pas personnellement des ménagemens à garder dans cette occasion (1). Ses amis ont dû le conjurer de préférer sa sûreté et son repos à l'intérêt de l'humanité, et de ne point risquer d'imprimer la marque de l'opprobre

(1) Voltaire, malgré ces considérations personnelles, ne manqua point à ce devoir. Il suffit, pour voir jusqu'où le fanatisme peut aller, de lire sa *Relation de la mort du chevalier de La Barre.*

à des hommes sanguinaires, résolus de le poursuivre lui-même au moindre mouvement de sa part. Huit avocats, parmi lesquels on lit les noms de Doutremont et de Gerbier, ont signé trop tard une consultation en faveur du jeune Moisnel et des autres accusés, au jugement desquels l'arrêt avait sursis. Cette consultation, faite avec le plus grand ménagement et la plus grande simplicité, attendrirait le cœur le plus barbare. Le parlement, qui s'en est trouvé choqué, a voulu la supprimer juridiquement; il a mandé les avocats qui l'ont signée, et M. le premier président a été chargé de les tancer sévèrement: mais M. Gerbier a pris la parole, a défendu la conduite et les droits de ses confrères et les siens, et a déclaré que s'il y avait la moindre démarche juridique de faite contre cette consultation, tous les avocats étaient résolus de quitter le barreau. Cette déclaration a arrêté les procédures du parlement; mais toute l'édition de la Consultation a été enlevée sous main, et il n'a plus été possible d'en trouver des exemplaires. On a réussi, par ces mesures, à étouffer cette horrible affaire dans le public. Paris s'en est peu occupé; le plus grand nombre n'en a jamais su au vrai les détails. On en a parlé un ou deux jours; et puis, comme dit M. de Voltaire, on a été à l'Opéra-Comique, et cette atrocité a été oubliée avec beaucoup d'autres. Les ames sensibles ne l'oublieront jamais, et désireront toujours avec ardeur qu'elle soit transmise à la postérité comme un monument déplorable de la perversité des hommes, et que le nom des auteurs de cette cruauté demeure connu, et plus justement flétri que celui du jeune Moisnel et de ses complices, qui viennent d'être mis hors de cour après avoir été blâmés et déclarés infames.

Voilà les premiers fruits que nous recueillons du livre *des Délits et des Peines*. On dirait qu'à chaque réclamation un peu remarquable des droits de l'humanité, le génie de la cruauté se déchaîne, et, pour en faire sentir l'inutilité, suggère à ses suppôts de nouveaux actes de barbarie. L'historien du comté de Ponthieu (1) rapporte qu'en 1706, un riche habitant d'Abbeville laissa par testament tout son bien à Louis XIV, à condition de l'employer à une croisade. Si jamais il fait une seconde édition de son Histoire, je lui conseille de joindre à ce trait d'un fanatisme particulier, celui d'un fanatisme public, dans l'assassinat juridique du chevalier de La Barre. Il n'oubliera pas de remarquer que les deux chansons mentionnées au procès, dont l'une n'est qu'ordurière, sont connues depuis plus de cent ans, et se chantent dans toutes les villes de garnison, où la discipline la plus sévère ne peut contenir la licence soldatesque sur des objets de cette espèce. C'est un garçon perruquier, excité par le monitoire, qui a déposé avoir entendu le chevalier de La Barre fredonner ces chansons le matin à sa toilette, pendant qu'il le coiffait.

Feu le comte de Caylus avait entrepris, tant par ses propres recherches que par des prix fondés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de couler à fond tous les monumens historiques de l'Égypte. Un jeune homme de Berne, appelé M. Schmidt, et attaché actuellement à la cour de Bade-Dourlach, a remporté successivement huit ou neuf de ces prix, ayant tous pour objet l'explication

(1) L'historien du comté de Ponthieu se nommait Devérité; il était libraire à Abbeville; son ouvrage a pour titre *Histoire du comté de Ponthieu et de la ville d'Abbeville*, 2 vol. in-12. (B.)

de quelque usage, quelque cérémonie, quelque vêtement égyptiens. Je crois que l'Académie n'avait pas beaucoup de peine à se décider entre les différens concurrens pour le prix d'Égypte, et que M. Schmidt était, la plupart du temps, le seul combattant dans un terrain si aride. Il vient cependant de s'élever un rival déterminé contre M. Schmidt; et tandis que celui-ci était couronné pour avoir expliqué l'habillement des anciens rois d'Égypte avec plus de détail que n'en aurait pu donner le premier tailleur de la cour de Memphis, M. Ameilhon remportait un autre prix pour avoir fait l'histoire du commerce et de la navigation des Égyptiens sous le règne des Ptolémées. Cet ouvrage vient de paraître en un volume in-8° de trois cents pages. M. Ameilhon est garde de la Bibliothèque de la ville de Paris (1). Il ne disputera pas longtemps les prix égyptiens à M. Schmidt; car, si je ne me trompe, il vient d'être nommé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; et il n'est pas permis aux membres ordinaires de l'Académie de concourir pour le prix. La vue du comte de Caylus n'était vraiment pas fausse.

(1) Né en 1730, Ameilhon est mort en 1812. Reçu à l'Académie des Inscriptions en 1766, il fut, sous l'Empire, membre de l'Institut. « Un jour, dit madame de Genlis dans ses *Mémoires*, tom. V, p. 233, un jour qu'il faisait partie d'une députation, et qu'il allait pour la première fois chez l'Empereur avec un désir ardent d'en être remarqué et d'en obtenir quelques mots, en passant, il se mit très en vue dans la salle d'audience ; l'Empereur, en effet, apercevant une figure qu'il ne reconnaissait qu'imparfaitement, s'approcha de lui en disant : « N'êtes-vous pas M. Ancillon? — Oui, sire... Ameilhon. — Ah! sans doute bibliothécaire de Sainte-Geneviève? — Oui, sire... de l'Arsenal. — Eh! je le savais, vous êtes le continuateur de l'*Histoire de l'Empire ottoman?* — Oui, sire... de l'*Histoire du Bas-Empire.* » A ces mots l'Empereur, s'impatientant lui-même de ses méprises, lui tourna brusquement le dos; et M. Ameilhon, ne sentant que l'honneur et la joie d'avoir arrêté quelques minutes près de lui l'Empereur, se pencha vers son voisin, en lui disant avec emphase : *l'Empereur est étonnant! il sait tout.*

Si nous connaissions à fond l'Égypte, nous posséderions la clef de tous les arts et de toutes les sciences des Grecs. Malheureusement les monumens manquent partout, et ce qui est parvenu jusqu'à nous est si imparfait, si plein de lacunes, si obscur et si inexplicable, qu'il ne faut pas se flatter de pouvoir jamais en tirer les élémens de la véritable histoire du genre humain. C'est pourtant à quoi nous mènerait une connaissance bien approfondie de l'Égypte. J'oublie, il est vrai, que l'Académie des Inscriptions possède deux hommes qui ne restent jamais court sur l'Égypte, qui la connaissent comme je connais ma chambre, et qui se croiraient personnellement offensés de mes doutes. J'en demande donc pardon à M. de Guignes et à M. l'abbé Barthelemy; mais quand ils m'auront certifié avoir fait leur noviciat, il y a trois ou quatre mille ans, dans quelque séminaire de Memphis, et surtout d'avoir eu quelque part dans la confiance des prêtres égyptiens, les plus cachés de tous les hommes, je les écouterai avec docilité, et j'adopterai sans scrupule toutes les importantes découvertes qu'ils voudront bien me transmettre.

Si la lecture de l'*Histoire de l'Orléanais*, par M. le marquis de Luchet (1), ne vous a point assommé, vous pouvez d'abord vous vanter d'avoir la vie dure; et puis les *Essais* du même auteur sur les principaux événemens de l'histoire de l'Europe (2) vous donneront le coup de grace. Ces *Essais* forment deux petites parties. La première est

(1) Voir précédemment page 44.

(2) *Essais historiques sur les principaux événemens de l'Europe*, 1766, 2 part. in-12. Le premier volume avait déjà paru l'année précédente, sous le titre de *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*.

consacrée à l'illustre Élisabeth, reine d'Angleterre. Vous avez déjà lu ce barbouillage sous un autre titre; il est seulement ici plus étendu. L'auteur soupçonne qu'Élibeth, tout en établissant le protestantisme en Angleterre, pourrait bien au fond n'avoir été ni catholique ni protestante. Vous voyez que M. de Luchet est fin comme l'ambre. Sa seconde partie sert à éplucher le caractère de Philippe II, roi d'Espagne, qui, tout grand politique qu'il était, n'échappe pas davantage à l'œil pénétrant de M. de Luchet. Je pardonne de tout mon cœur à ce terrible historien. Il a épousé ma bonne amie, mademoiselle Delon de Genève; il m'a l'air d'être mari commode; il faudrait avoir bien de l'humeur pour l'empêcher d'écrire, surtout quand on n'est pas obligé de le lire. On dit cependant qu'il va quitter le métier de la littérature pour se charger de l'entreprise des fiacres gris (1). On ne manquerait pas de lui appliquer le proverbe, *il écrit comme un fiacre*, s'il s'avisait de faire des livres pendant l'exercice de cette nouvelle dignité.

SEPTEMBRE.

Paris, 1er septembre 1766.

JAMAIS les productions théâtrales n'ont été plus rares que cette année. La Comédie Française, depuis l'ouverture de son théâtre après Pâques, n'a pas donné la moindre nouveauté. Elle s'était flattée pendant quelque temps d'obtenir la permission de jouer *la Partie de chasse de*

(1) Voir page 45, note.

Henri IV, par M. Collé, et il est certain que le nom seul de Henri IV aurait fait porter cette pièce aux nues, quelque médiocre et quelque mal faite qu'elle soit d'ailleurs. Mais la question ayant été agitée dans le conseil d'État du roi, et les avis s'étant trouvés partagés, Sa Majesté s'en est réservé la connaissance, et il a été décidé depuis que la pièce ne serait pas jouée. La tragédie de *Barneveldt* ayant été également défendue, son auteur, M. Lemierre, en a présenté une autre, intitulée *Artaxerce*, et imitée du poëme lyrique du célèbre Métastasio. Cette tragédie, qui vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie Française (1), est sans contredit une des plus belles lanternes magiques que jamais Savoyard ait portée sur son dos. Un roi massacré dans son lit lorsqu'il y pense le moins; son fils soupçonné de ce meurtre, et immolé par son frère, qui est cependant un garçon vertueux, et qui ne se prête pas sans regret à ces petits expédiens, qui en est même un peu fâché lorsqu'il découvre que ce frère, trop promptement expédié, est innocent, mais qui n'en aime pas moins l'auteur et l'exécuteur de ces conseils; celui-ci, tranchant toujours toutes les difficultés par un petit crime, et n'étant contrarié que par un benêt de fils qui ne se sent pas la vocation de son père; deux ou trois complots, une coupe empoisonnée, une bataille, deux victoires remportées sans coup férir; enfin, un bon coup de poignard dans le ventre d'un coquin : voilà certainement une suite de tableaux des plus récréatifs; et M. Lemierre ne manquerait pas de faire fortune en les portant, pendant les soirées de l'hiver, de maison en maison, pour faire venir la chair de poule à tous les enfans et à toutes les bonnes. Les enfans du parterre doi-

(1) Elle fut représentée pour la première fois le 20 août 1766.

vent l'encourager à ce parti. Ils ont bien applaudi sa pièce, et je parie pour huit représentations au moins, et peut-être pour onze. Il est vrai que tous ces effrayans tableaux ne causent pas la plus légère émotion, et que, malgré le mouvement continuel des acteurs, le spectateur reste froid comme glace; mais les nourrices et les sevreuses, et leurs nourrissons, ne seront pas aussi difficiles à émouvoir.

Je ne prétends pas laver l'illustre Métastasio de toutes les fautes de M. Lemierre. Je sais que son plan est presque aussi vicieux que celui de son imitateur. C'est un grand malheur que dans les pièces d'un poète divin, doué de tout le charme de l'harmonie, de la plus séduisante magie de coloris, la contexture de la fable soit presque toujours puérile, et que la partie des mœurs, la plus essentielle de toutes, celle qui donne à un drame de l'importance et le véritable pathétique, y soit entièrement négligée. M. Lemierre ne peut se vanter au fond que d'avoir relevé tous ces défauts par une versification dure et faible, par un style prosaïque et incorrect, qui lutte toujours avec la difficulté de trouver l'expression propre, et qui ne peut la surmonter. Que la paix soit avec M. Lemierre et M. de Belloy! Voilà deux terribles colonnes sur lesquelles la gloire du Théâtre français repose (1).

(1) Cette réflexion nous rappelle l'anecdote suivante. Lorsque Voltaire vint, en 1778, à Paris, un concours immense se porta à l'hôtel du marquis de Villette, où était logé le patriarche. Lemierre et de Belloy, en leur qualité d'auteurs tragiques, se crurent dans l'obligation de rendre visite à l'auteur de *Zaïre*. Ils furent très-bien reçus : « Messieurs, leur dit Voltaire, ce qui me console de quitter la vie, c'est que je laisse après moi MM. Lemierre et de Belloy. » Lemierre racontait souvent cette anecdote, et il ne manquait jamais d'ajouter : *Ce pauvre de Belloy ne se doutait pas que Voltaire se moquait de lui.*

Artaxerce peut faire le pendant de *Zelmire*. Je souhaite toute sorte de prospérité à M. Lemierre. On dit que c'est un honnête garçon, et qu'il est fort pauvre. Que ne dépend-il de moi de lui donner le talent de Racine!

J'ai appris, le jour de la première représentation d'*Artaxerce*, à mes dépens, que mademoiselle de La Chassaigne, qui a débuté l'hiver dernier, et que je croyais renvoyée, a été reçue à l'essai. C'est une maussade créature de plus. Elle a joué dans la petite pièce. Le temps de ces essais est un temps d'épreuves bien dures de la patience des spectateurs.

Vous avez pu voir dans le Salon de M. Diderot, que M. de Loutherbourg, peintre de l'Académie, a une fort belle et fort aimable femme. Voyons maintenant si M. Lemierre est plus heureux en chantant les graces de la beauté qu'en maniant le poignard de Melpomène.

Vers de M. Lemierre à madame de Loutherbourg.

Quel est, dis-moi, charmante Églé,
Cet adorateur de province,
Qui, ne se doutant pas que son talent soit mince,
S'en vient te haranguer de ce ton emmiellé?
Bon dieu, quel fatras de louanges!
L'amour-propre lui-même en serait ennuyé;
Et tu me fais presque pitié
D'être belle comme les anges.
La cour fait tant d'édits! Eh bien, j'en voudrais un
D'une forme toute nouvelle:
De par le roi, défense à tout sot importun
De faire bâiller une belle
Avec un éloge commun,
Ainsi qu'aux malbâtis de se mêler de danse,

Aux voix fausses de chant, au peintre de faubourg
De prendre en sa main pesante
Le pinceau qui nous enchante
Sous les doigts de Loutherbourg.

On donne depuis environ un mois, sur le théâtre de la Comédie Italienne, avec beaucoup de succès, un petit opéra comique, intitulé *la Clochette*, en un acte et en vers (1); les paroles de M. Anseaume, la musique de M. Duni. Le poète a choisi pour sujet de sa pièce, le conte de La Fontaine qui porte le même nom. Ce conte n'est pas un des meilleurs du bon homme. Il n'a rien de piquant. Remarquez qu'il est tout entier de l'invention du bon homme, et que l'invention était sa partie faible; il n'est original, charmant, divin, que dans ses détails. Aussi ne manque-t-il jamais d'allonger son sujet tant qu'il peut, et dans ses fables et dans ses contes; mais c'est alors qu'il montre tout son génie. Je ne serais pas surpris qu'aux critiques d'un goût un peu sévère, sa manière de narrer ne parût pas exempte de reproche, surtout dans les fables; car pour les contes, comme le genre en lui-même est frivole, le nigaudage, et cette facilité avec laquelle le poète s'abandonne à son imagination naïve et piquante, leur donnent un charme et une grace inexprimables : mais quelque raison qu'on se crût de blâmer en quelques occasions la manière du poète, je doute qu'on eût jamais le courage de retrancher une ligne de ses ouvrages; jusqu'aux défauts, tout y est précieux.

Quoique le conte de *la Clochette* soit peu de chose dans l'original, il était charmant à mettre sur la scène; mais M. Anseaume s'y est bien mal pris, et y a bien mal

(1) Cette pièce fut représentée pour la première fois le 24 juillet 1766.

réussi. Sa pièce est froide, plate et mal faite. Sedaine en aurait fait une pièce charmante; mais ce Sedaine ne donne son secret à personne, et aucun de nos faiseurs ne cherche à le lui dérober. Malgré cela, la pièce de M. Anseaume, quoique froide et sans aucun intérêt, a réussi, graces au jeu de théâtre que *la Clochette* ne pouvait manquer de produire. La musique en est jolie, quoique d'un goût un peu vieux et d'un style un peu faible. Notre bon papa Duni n'est plus jeune; les idées commencent à lui manquer, et il ne travaille plus que de pratique. Il vient de se mettre en route pour l'Italie; j'ignore si c'est pour y rester, ou pour s'y rafraîchir simplement la mémoire. Ce qu'il y a de plus joli, à mon sens, se réduit à l'air de Colinette : *Mon cher agneau, quel triste sort!* et aux couplets en reproches entre Colin et Colinette : *A la fête du village*. Le poète a fait une bévue assez plaisante, dont le parterre ne s'est point aperçu. La scène se passe au milieu des champs, et lorsque Colinette se brouille avec son amant, elle lui dit : Sortez. Il faut croire que lorsqu'elle se brouillera dans sa cabane, elle lui ordonnera de rentrer. Cette observation ne porte, je le sais, que sur une misère; mais elle prouve combien nos représentations théâtrales sont dénuées de vérité, puisque cette platitude n'a choqué personne. On dirait que chaque spectateur, en entrant dans nos salles de spectacles, s'est engagé à laisser la vérité à la porte, à ne lui rien comparer, et à n'exiger, dans ce qu'il verra et ce qu'il entendra, rien qui lui ressemble.

M. Falconet, sculpteur du roi et professeur de l'Académie royale de Peinture et Sculpture, vient d'être appelé par l'impératrice de Russie pour exécuter la statue

équestre de Pierre-le-Grand. Cette statue doit être érigée à Pétersbourg, en bronze. Quel monument, et quelle entreprise! C'est de toutes celles qu'un souverain pourrait proposer dans ce siècle, la plus belle, la plus grande, la plus digne d'un homme de génie. Ce que Pierre-le-Grand a de sauvage et d'étonnant, cet instinct sublime qui guide un prince encore barbare lui-même dans la réformation d'un vaste empire, le rend plus propre au bronze qu'aucun des souverains qui ait jamais existé. Je désire que le génie de M. Falconet soit au niveau de son entreprise. Je désire que M. Thomas, occupé d'un poëme épique dont Pierre-le-Grand doit être le héros, érige à ce grand homme un monument aussi durable que le bronze de M. Falconet. Le génie de Pierre aura ainsi servi à immortaliser deux Français; et ceux-ci, en transmettant à la postérité les honneurs rendus par Catherine à la mémoire du fondateur de l'empire de Russie, apprendront aux générations suivantes par quels monumens il convient de consacrer la mémoire de l'auguste princesse qui a osé porter à sa perfection l'ouvrage commencé par Pierre-le-Grand.

M. Falconet emmène avec lui une jeune personne de dix-huit ans, appelée mademoiselle Collot, son élève depuis plus de trois ans, et qui fait le buste avec beaucoup de succès. C'est un phénomène assez rare, et peut-être unique. Elle a fait plusieurs bustes d'hommes et de femmes très-ressemblans, et surtout pleins de vie et de caractère. Celui de notre célèbre acteur Préville, en Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui*, est étonnant. Je conserverai celui de M. Diderot, qu'elle a fait pour moi. Celui de M. le prince de Gallitzin, ministre plénipotentiaire de Russie, est parlant comme les autres. Je ne doute pas que si ces

différens bustes avaient été présentés à l'Académie, mademoiselle Collot n'eût été agréée d'une voix unanime; et c'est un honneur que son maître aurait dû lui procurer avant son départ pour Pétersbourg. Cette jeune personne joint à son talent une vérité de caractère et une honnêteté de mœurs tout-à-fait précieuses. Elle ne manque point d'esprit, assurément, et cet esprit est relevé par une pureté, une vérité, une naïveté de sentimens qui le rendent très-piquant, et qu'elle m'a promis de conserver religieusement. Le jour de son départ, je me ferai dévot, et je prierai jour et nuit celui qui tient dans ses mains le cœur des souverains, afin qu'il touche celui de l'auguste souveraine de Russie, et qu'il le porte à permettre à Marie-Victoire Collot de faire son buste, et à lui ordonner, quand il sera fait, de l'envoyer à Paris embellir la retraite d'un homme obscur, mais tout rempli de la gloire de Catherine. Et, à chaque répétition de cette prière, j'aurai soin de faire le signe de la croix selon le rit de l'Église grecque, et de m'écrier, avec componction et frémissement d'entrailles : Seigneur, ne punis point l'audace et la témérité des vœux de ton serviteur, et regarde en pitié l'excès de sa confiance (1).

Nous avons fait depuis peu une perte qui mérite d'être remarquée. Mademoiselle Randon de Malboissière vient de mourir à la fleur de son âge. Elle avait environ dix-huit ou dix-neuf ans. M. de Bucklai, officier dans un de nos régimens irlandais, arriva quelques jours avant sa mort, dans le dessein de l'épouser; mais, dans le fait, pour lui rendre les derniers honneurs. Le jour marqué pour

(1) Il ne faut pas oublier que cette correspondance était adressée à l'impératrice Catherine en même temps qu'à d'autres souverains du Nord.

la célébration du mariage fut celui de l'enterrement. Cette jeune personne avait été destinée en mariage au jeune Du Tartre, fils d'un célèbre notaire de Paris, et sujet de distinction pour son âge. Ce jeune homme, qui donnait les plus grandes espérances, fut enlevé l'année dernière par une maladie courte et vive, secondée de tout le savoir-faire du médecin Bouvard. On dit que la tendresse de mademoiselle de Malboissière pour ce jeune homme, et la douleur qu'elle ressentit de sa perte, n'ont pas peu contribué à abréger ses jours. Elle était déjà célèbre à Paris par ses connaissances. Elle entendait et possédait parfaitement sept langues, savoir, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand et l'anglais; elle parlait les langues vivantes dans la perfection. On dit ses parens inconsolables de sa perte, et c'est aisé à comprendre.

Cette perte en rappelle une autre non moins sensible; c'est celle du chevalier James Macdonald, baronnet, chef de la tribu des Montagnards d'Écosse de son nom, décédé à Frescati en Italie, le 26 juillet dernier, à l'âge d'environ vingt-quatre ans. Ce jeune homme vint à Paris après la conclusion de la dernière paix, et y passa près de dix-huit mois. Il étonna tout le monde par la variété et l'étendue de ses connaissances, par la solidité de son jugement, par la justesse et la maturité de son esprit. Pendant tout le temps que je l'ai connu, je n'ai jamais entendu traiter une matière à laquelle il fût, je ne dis pas étranger, mais sur laquelle il n'eût des connaissances rares. Tant de savoir et de mérite dans un jeune homme de vingt ans, de la plus noble simplicité de caractère, et exempt de toute espèce de pédanterie, ne laissait pas de choquer un peu, non-seulement nos agréables à talons

rouges, qui, lorsque le chapitre des chevaux, des cochers et de la pièce nouvelle est épuisé, n'ont plus rien à dire, mais en général nos gens du monde qui, pour avoir vécu cinquante ou soixante ans, n'en sont pas moins ignorans. Mais leur humeur n'empêchait pas le chevalier Macdonald de vivre dans la meilleure compagnie de Paris, et d'y jouir d'une considération qui ne semblait pas faite pour son âge. Le chevalier Macdonald était roux et laid de figure; il n'avait point de grace ni d'agrément dans l'esprit; l'effet qu'il faisait malgré cela, prouve le pouvoir des qualité solides. Ce caractère d'esprit sérieux ne l'empêchait pas d'aimer la poésie, la peinture et la musique, et d'en avoir les meilleurs principes avec un goût naturel excellent et de la meilleure trempe. Il est mort d'un anévrisme au cœur. L'état de sa santé ne lui a jamais permis d'espérer une longue carrière. Sa passion pour l'étude, et les fatigues d'esprit qu'elle entraîne, peuvent avoir contribué à abréger ses jours. Après avoir passé dix-huit mois à Paris, il s'en retourna en Écosse respirer son air natal. Il en revint il y a précisément un an, et nous trouvâmes sa santé meilleure. Il partit pour l'Italie, où il vient de succomber, aux regrets de tous ceux qui l'ont connu. C'est un homme rare de moins. Il nous disait quelquefois qu'il avait un frère cadet qui valait mieux que lui, en quelque sens qu'on voulût prendre ce mot. Nous ne connaissons pas ce frère; ainsi il ne peut nous consoler de la perte de sir James.

Les pièces qui ont concouru pour le prix de la poésie que l'Académie Française distribue tous les deux ans paraissent successivement. Vous savez que le choix du sujet est abandonné à chaque poète; et ce n'est que le sujet du

prix d'éloquence que l'Académie se réserve de donner. Elle a choisi pour sujet du discours à couronner l'année prochaine, l'éloge du roi de France Charles V, surnommé le Sage. Quant au prix de poésie de cette année, c'est M. de La Harpe qui l'a remporté par une épître en vers, intitulée *le Poète*. Son poëme, *la Délivrance de Salerne, et la Fondation du Royaume des Deux-Siciles*, avait été couronné l'année dernière par l'Académie de Rouen. Ces couronnes académiques sont malheureusement de faibles dédommagemens des disgraces essuyées au théâtre; c'est à la Comédie Française qu'il eût été doux d'être couronné. On trouve dans l'épître couronnée par l'Académie Française des vers bien faits, du style, de la correction, de la sagesse et un ton soutenu; mais on n'y trouve ni chaleur, ni force, ni enthousiasme. Il n'y a là certainement ni *ingenium*, ni *mens divinior*, ni *os magna sonaturum* ailleurs que dans le passage d'Horace mis en épigraphe sur le titre(1). Cependant, quel sujet que de tracer le portrait du poète! et comment est-il possible de rester froid quand on parle à l'être le plus chaud qui existe? Comment ne se détache-t-il pas une étincelle de ce feu qui pénètre et dilate toutes les veines du poète, pour se glisser dans l'ame de celui qui ose lui donner des préceptes? C'est là le principal défaut de l'épître couronnée. M. de La Harpe n'est certainement pas un homme sans talent; mais il manque de sentiment et de chaleur : deux points essentiels sans lesquels il est impossible de se promettre du succès dans la carrière de la poésie. Mais quand on lui pardonnerait de ne s'être pas laissé gagner par la

(1) Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum.

HORACE.

chaleur de son sujet, quand on regarderait son épître comme un ouvrage purement didactique, on n'en serait guère plus content. Ce n'est pas que tout ce qu'il y dit ne soit sensé; mais tout cela est si superficiel et si faible, que quand un poète aurait, dans le plus éminent degré, toutes les qualités que M. de La Harpe exige de lui, il serait encore un assez pauvre homme.

L'Académie a accordé un accessit à une *Épître aux malheureux*, présentée par M. Gaillard, si injustement couronné l'année dernière avec M. Thomas. Tout ce qu'on peut dire de cette épître, c'est que M. Gaillard est un gaillard bien triste; il ne voit partout qu'horreur, douleur et maux sans remède. Il saute d'objets en objets, et à force de toucher à tout, il n'en rend aucun touchant. Son Épître finit par déplorer la perte d'une maîtresse que la mort lui a enlevée. On est un peu étonné de cette chute, après avoir vu le poète occupé de tous les grands maux de l'univers. Ce morceau est bien faible.

Un autre accessit a été accordé à une pièce en vers intitulée *la Rapidité de la Vie*. On la dit de M. Fontaine, nouvelle recrue pour renforcer tout cet essaim de petits poètes qui s'est formé à Paris depuis quelques années. Ce morceau est encore plus faible que l'Épître de M. Gaillard. Morale triviale et commune que les bavards, qui se décorent du titre d'orateurs sacrés, ont coulée à fond depuis qu'il est d'usage de monter dans une chaire en forme de tonneau renversé, et de débiter une suite de lieux communs aux peuple chrétien. Quelques beaux vers cependant.... Ce M. Fontaine avait envoyé à l'Académie, pour concourir au prix, un autre *Discours en vers sur la Philosophie*, et il vient de le faire imprimer. Tout ce qu'on en peut dire, c'est que M. Fontaine a de bons prin-

cipes et de bonnes intentions. Il voudrait faire rougir le genre humain de l'ingratitude dont il a toujours payé ses bienfaiteurs, ceux qui ont osé l'éclairer et combattre les préjugés funestes de leur siècle, dont le peuple, aveuglé et stupide, est à la fois le défenseur et la victime. Ce sujet est grand et beau. Pourquoi faut-il que le poète qui a osé le choisir ne soit pas au niveau de son sujet! Malheusement les fautes d'un siècle ne tournent pas à l'amendement d'un autre. Ce n'est jamais que la postérité qui fait justice des Mélitus et Anitus, et lorsque les cendres du bon et du méchant, du sage et du fanatique sont confondues, qu'importe au bonheur du genre humain cette justice inutile et tardive, si elle ne sert du moins à effrayer les Omer (1) sur le jugement de la postérité?

Un poète qui ne se nomme pas, a concouru au prix par une *Épître à une dame qui allaite son enfant.* Bavardage trivial, lieux communs qu'on sait par cœur, et que le coloris du poète ne rend assurément pas intéressans... L'Académie a d'ailleurs publié un Extrait de plusieurs pièces qui ont concouru pour le prix (2); et cet Extrait prouve, ou qu'il n'y a pas un seul sujet d'espérance parmi nos jeunes poètes, ou, s'il y en a, qu'il ne daigne pas prendre l'Académie pour juge. Elle a mis à la tête de ces extraits deux pages d'une poétique bien mince. Quand le plus illustre corps de la littérature se permet de parler poésie, et de dire ce qu'il désire dans les pièces qu'on lui a adressées, il me semble qu'on devrait remarquer dans ses jugemens un sens, une profondeur, une sagesse qui inspirât du respect pour son goût et pour ses lumières.

(1) Omer Joly de Fleury, dont Grimm a déjà plus d'une fois attaqué les réquisitoires fanatiques.

(2) *Extrait de quelques pièces présentées à l'Académie Française*, etc. Paris, Regnard, 1766, in-8°.

Quand Catherin Fréron dira d'une pièce qui manque de liaison et de succession dans les idées, que c'est comme un cercle qui tourne sur lui-même, que c'est du mouvement sans progrès, je le trouverai très-bon; mais quand c'est l'Académie Française qui parle si mesquinement, je hausserai les épaules. Elle pourrait ajouter que le poète ressemble, dans ce cas, à Arlequin courant la poste à s'essouffler sans bouger de sa place.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE.

A M. GRIMM.

Du 13 juin 1766.

Je demande une grace à mon cher prophète; c'est de vouloir bien me donner les noms et les adresses des personnes raisonnables et respectables d'Allemagne qui ont exercé leur générosité envers les Calas, et qui pourraient répandre sur les Sirven quelques gouttes du baume qu'ils ont versé sur les blessures des innocens infortunés. J'attends de jour en jour un *factum* de M. de Beaumont en faveur de la famille Sirven. Je ne sais s'il obtiendra justice pour elle; mais je suis très-sûr qu'il démontrera son innocence. C'est le public que je prends toujours pour juge. Il se trompe quelquefois au théâtre, et ce n'est que pour un temps; mais dans les affaires qui intéressent la société, il prend toujours le bon parti. Deux parricides imputés coup sur coup pour cause de religion, sont, à mon avis, un objet bien intéressant et bien digne de notre philosophie. Mes tendres respects à ma philosophe (1).

(1) Madame d'Épinay.

A M. GRIMM (1).

Du 28 auguste 1766.

Que toutes les bénédictions se répandent sur ma belle philosophe et sur son prophète! Que leurs cœurs sensibles et honnêtes gémissent avec moi des horreurs de ce monde, sans en être troublés! Qu'ils voient d'un œil de pitié la frivolité et la barbarie! qu'ils jouissent d'une vie heureuse en plaignant le genre humain! Le prophète me l'avait bien dit, les étoiles du nord deviennent tous les jours plus brillantes. Tous les secours pour les Sirven sont venus du nord. On pourrait tirer une ligne directe de Darmstadt à Pétersbourg, et trouver partout des sages.

J'ai vu dans mon ermitage deux princes qui savent penser, et qui m'ont dit que presque partout on pensait comme eux. J'ai béni l'Éternel, et j'ai dit à la raison: Quand gouverneras-tu le midi et l'occident? Elle m'a répondu qu'elle demeurait six mois de l'année à la Briche (2), avec l'Imagination et les Graces, et qu'elle s'en trouvait très-bien; mais qu'il y avait certains quartiers où elle ne pénétrerait jamais, et quand elle a voulu en approcher, elle n'y a trouvé que ses plus cruels ennemis. Elle dit que la plupart de ses partisans sont tièdes, et que ses ennemis sont ardens.

Je me recommande aux prières de ma belle philosophe et de mon cher prophète.

Paris, 15 septembre 1766.

L'empire de la Chine est devenu, de notre temps, un objet particulier d'attention, d'étude, de recherches et de raisonnement. Les missionnaires ont d'abord intéressé

(1) Cette lettre manque dans les éditions de Voltaire.

(2) Terre de madame d'Épinay.

la curiosité publique par des relations merveilleuses d'un pays très-éloigné qui ne pouvait ni confirmer leur véracité, ni réclamer contre leurs mensonges. Les philosophes se sont ensuite emparés de la matière, et en ont tiré, suivant leur usage, un parti étonnant pour s'élever avec force contre des abus qu'ils croyaient bons à détruire dans leur pays. Ensuite les bavards ont imité le ramage des philosophes, et ont fait valoir leurs lieux communs par des amplifications prises à la Chine. Par ce moyen, ce pays est devenu en peu de temps l'asile de la vertu, de la sagesse et de la félicité; son gouvernement, le meilleur possible, comme le plus ancien; sa morale, la plus pure et la plus belle qui soit connue; ses lois, sa police, ses arts, son industrie, autant de modèles à proposer à tous les autres peuples de la terre... Quelle vue sublime! s'est-on écrié, quel ressort puissant que celui qui constitue l'autorité paternelle comme le modèle de l'autorité du gouvernement! Tout l'État, grace à ce principe, n'est plus qu'une vaste famille, où l'équité et la douceur règlent tout, où les gouverneurs, les administrateurs, les magistrats ne sont que des chefs d'une même famille d'enfans et de frères. Quel pays que celui où l'agriculture est regardée comme la première et la plus noble des professions, et où l'empereur lui-même, à un certain jour de l'année, se met derrière la charrue, et laboure une portion d'un champ, afin d'honorer publiquement la condition du laboureur! On sait en quelle recommandation l'étude des lois, de la morale et des lettres est à la Chine; elle seule peut frayer le chemin aux places du gouvernement, depuis la plus petite jusqu'à la plus importante. La morale de Confutzée, que nous nommons vulgairement *Confucius*, mérite, de

l'aveu de tout le monde, les mêmes éloges que les chrétiens ont donnés à la morale de l'Évangile. Si le peuple a ses superstitions, si ses bonzes le repaissent de fables et d'absurdités, tout le corps des lettrés, tout ce qui tient au gouvernement est très-éclairé, n'admet que l'existence d'un Être-Suprême, ou est même absolument athée. La population prodigieuse de cet empire, en comparaison duquel notre Europe n'est qu'un désert, suffit pour prouver infailliblement que ce peuple est le plus sage et le plus heureux de la terre. Il n'est pas guerrier, à la vérité, et il a été subjugué : mais voyez la force et le pouvoir de ses lois et de sa morale! les vainqueurs ont été obligés de les adopter et de s'y soumettre; en sorte que, vu ces avantages, si le peuple chinois, à l'exemple de la horde juive, voulait se regarder, par fantaisie, comme le peuple choisi de Dieu, à l'exclusion de toutes les autres nations, il ne serait pas aisé de lui disputer cette prérogative.

Il faut convenir qu'un esprit solide, accoutumé à réfléchir, formé par l'expérience, et qui ne s'en laisse pas imposer par des phrases, ne sera pas séduit par ce tableau brillant; il sait trop combien les faits diffèrent ordinairement de la spéculation. Il ne s'inscrira pas précisément en faux contre les dépositions des panégyristes de la Chine; mais il en doutera sagement. Il ne se prévaudra, ni de l'autorité de l'amiral Anson, dans son *Voyage autour du Monde*(1), parce qu'enfin il peut avoir eu un peu d'humeur d'avoir été mal accueilli et trompé par les Chinois; ni de cet autre témoignage du bon

(1) *A Voyage round the World, in the years* 1740 *to* 1745, by Georges lord Anson, compiled from his papers, by Richard Walter; London, 1746, in-4o. Traduit en français par Gua de Malves, Amsterdam, 1749, in-4°.

homme John Bell, dont on a traduit la relation l'hiver dernier (1), et dont l'autorité paraît d'un poids d'autant plus grand, qu'il se défie davantage de ses lumières, et qu'il demande à chaque instant pardon d'avoir vu les choses comme elles sont. Un esprit sage voudra simplement suspendre son jugement; il désirera de passer une vingtaine d'années à la Chine, et d'examiner un peu les choses par lui-même, avant de prendre un parti définitif. Il dira : Quel est le gouvernement dont les principes ne soient fondés sur l'équité, sur la douceur, sur les plus beaux mots de chaque langue? Lisez les édits de tous les empereurs et de tous les rois de la terre, et vous verrez qu'ils sont tous les pères de leurs peuples, et qu'ils ne sont occupés que du bonheur de leurs enfans. Cependant les injustices et les malheurs couvrent la terre entière. C'est une belle institution que celle qui établit des surveillans aux surveillans, qui fait garder ainsi la vertu des uns par la vertu des autres; il est seulement dommage que ceux qui surveillent les surveillans soient des hommes, par conséquent accessibles à toutes les corruptions, à toutes les faiblesses de la nature humaine. Il ne serait donc pas physiquement impossible que tous les mandarins, revêtus de l'autorité paternelle sur les peuples, fussent des hommes intègres et vertueux; mais il est moralement à craindre que ne pouvant prendre avec l'autorité des pères leurs entrailles, il n'y en ait beaucoup qui ne consultent, dans leurs places, que leur intérêt particulier, et qu'ils ne soient souvent fripons, méchans, rapaces, très-indifférens au moins sur le bien et sur le

(1) *Voyage depuis Saint-Pétersbourg, en Russie, dans diverses contrées de l'Asie*, par Jean Bell, d'Antermony, traduit de l'anglais (par Eidous); Amsterdam et Paris, 1766, 3 vol in-12.

mal, comme on en accuse certains mandarins en Europe : ce qui n'empêche pas que sur cent il ne se trouve quelquefois un honnête homme, qui soit même assez benêt pour se faire chasser plutôt par ses confrères que de se faire le compagnon de leurs iniquités.

C'est une belle cérémonie, il faut l'avouer, que celle qui met tous les ans l'empereur derrière une charrue; mais il se pourrait qu'à l'exemple de plusieurs étiquettes de nos cours en Europe, elle ne fût plus qu'un simple usage, sans aucune influence sur l'esprit public. Je vous défie de trouver une plus belle cérémonie que celle par laquelle le doge de Venise se déclare tous les ans l'époux de la mer Adriatique. Quelle élévation, quelle activité, quel orgueil utile cette cérémonie devait inspirer aux Vénitiens, lorsque ce peuple était effectivement le souverain des mers! Aujourd'hui elle n'est plus qu'un jeu presque ridicule, et sans autre effet public que celui d'attirer une foule d'étrangers à la foire de l'Ascension.

Il serait aisé d'examiner, suivant ces principes d'une saine critique, les autres avantages de la Chine, et d'en tirer du moins des raisons de douter très-légitimes. La morale de Confucius n'est pas plus parfaite que celle de Zoroastre, celle de Socrate. Quel est le peuple policé qui n'ait eu ses sages et ses législateurs? Si le peuple de la Chine est plein d'idées et de pratiques superstitieuses, quel avantage a-t-il sur le nôtre? Il en résulte que le peuple est partout peuple. Cet empire a été subjugué; mais le vainqueur a été obligé d'adopter ses lois et ses usages. Oui, comme les Romains adoptaient les dieux des provinces conquises; ils n'en étaient pas moins les maîtres absolus. Le petit nombre est bien obligé de se conformer aux usages du grand nombre; mais que lui importe de respecter des

usages indifférens, pourvu qu'on respecte sa domination? Il n'y a jamais eu que les chrétiens d'assez absurdes pour aimer mieux dépeupler et dévaster un pays de fond en comble, et de régner sur des déserts, que de laisser aux peuples conquis leur religion et leurs usages. Je parlerai une autre fois de la population, et nous verrons si elle est une marque aussi infaillible de la bonté du gouvernement et de la prospérité publique, que la plupart de nos écrivains politiques voudraient nous le faire croire. Il suffit d'observer ici qu'en retranchant de la population chinoise les exagérations que tout homme sensé regardera comme suspectes, elle n'aura rien de merveilleux, si l'on veut avoir égard à la douceur d'un climat chaud, et au peu de besoins des habitans d'un tel climat. Je croirai sans peine qu'il périt moins d'enfans à la Chine que dans nos contrées européennes, quoique la constitution de ceux qui ont résisté parmi nous à la rigueur du climat soit en général plus forte que celle des peuples qui vivent sous un ciel plus doux. Mais je me moquerai un peu de ceux qui voudront me persuader qu'à la Chine on abandonne les enfans à peu près comme nous jetons nos petits chats ou nos petits chiens quand la portée de leur mère a été trop nombreuse. La population de l'Inde est immense, mais je ne l'ai jamais entendu citer comme un signe du bonheur de ces peuples et de la bonté de leur gouvernement. C'est que nous connaissons mieux l'Inde que la Chine, dont le peuple méfiant, rusé et fourbe ne se laisse jamais approcher par les étrangers, et se refuse à tout commerce qui ne regarde pas le trafic, tout exprès pour donner occasion à nos faiseurs de systèmes de déployer les ressources de leur belle imagination. Remarquez que depuis Bacchus jusqu'à nos jours, tous ceux

qui ont attaqué l'Inde l'ont conquise, sans changer ni la religion, ni les mœurs, ni les lois, ni les usages de ses peuples; et dites-nous si vous regardez cela comme un signe de leur bonté.

Pour oser s'assurer de quelques vérités concernant la Chine, sans l'avoir vue et examinée de ses propres yeux, il faudrait que nous eussions plus de monumens de leur littérature. Un seul de leurs livres, même mauvais, nous en apprendrait plus que toutes les relations des missionnaires; mais nous n'avons que quelques extraits informes, fournis par le Père du Halde, dont le plus considérable est celui de la tragédie de *l'Orphelin de la maison de Tchao*, que M. de Voltaire a mise depuis sur le Théâtre Français (1).

Il vient de paraître un roman chinois complet, et avec tous les caractères de l'authenticité. Ce roman a été traduit originairement en anglais par un homme au service de la compagnie anglaise des Indes, qui, ayant résidé long-temps à Canton, s'y était appliqué à l'étude de la langue chinoise, et, pour s'y exercer avec quelque fruit, avait entrepris cette traduction. Elle est de 1719. Le traducteur repassa alors en Angleterre, où il mourut en 1736. On n'a publié ce roman à Londres que depuis peu de temps, et M. Eidous vient de le translater en très-mauvais français, suivant son usage (2).

Ce roman est extrêmement curieux et intéressant. Ce n'est assurément pas par le coloris, car il n'y en a pas l'ombre; malgré cela, il attache, il entraîne, et l'on ne peut s'en arracher. Il y règne même une sorte de plati-

(1) Voir tom. I, p. 381 et note.

(2) *Hau Kiou Choan*, tel est le titre du roman chinois, traduit en anglais par le révérend Percy. (B.)

tude tout-à-fait précieuse pour un homme de goût : cela fait mieux connaître le génie et les mœurs des Chinois, que tout le Père du Halde ensemble. On a mis des extraits de celui-ci, et d'autres voyageurs, en notes, pour expliquer les usages, sans la connaissance desquels le lecteur se trouverait arrêté à chaque page; et c'est ce qui achève de rendre cette lecture instructive et intéressante. Tiehchung-u est une espèce de Don-Quichotte chinois, un redresseur de torts, un réparateur d'injures; mais vous verrez quels sont le génie et la tournure de l'héroïsme chinois. La chasteté et la continence paraissent y entrer nécessairement. L'héroïne du roman, l'aimable Shuey-ping-sin, est une personne charmante. Outre la chasteté et les vertus qui sont particulières à son sexe dans tous les pays du monde, elle possède au suprême degré le jugement, la pénétration, la ruse, toutes qualités dont les Chinois font un cas infini; c'est une personne à tourner la tête. Je ne reproche pas à son persécuteur, Kwo-khe-tzu, de l'aimer à la fureur; je lui reproche seulement les moyens odieux qu'il emploie pour l'obtenir. Au reste, quand vous aurez lu ce livre, vous déciderez de la bonté du gouvernement chinois et de la beauté de ses mœurs, et vous verrez si nous autres pauvres diables de l'Europe devons souffrir qu'on nous propose sans cesse de telles gens pour modèle. Il ne s'agit pas ici de dire que ce roman est peut-être un fort plat et mauvais ouvrage, et dont les Chinois ne font aucun cas. Sans compter qu'il n'est guère vraisemblable qu'un étranger choisisse un ouvrage sans mérite et sans réputation pour le traduire de préférence, il est égal pour la connaissance des mœurs et de l'esprit public du pays, que l'ouvrage soit bon ou mauvais. Le chevalier de Mouhy remplira ses romans des

fictions les plus impertinentes; il m'excédera d'ennui par ses platitudes; à cinq ou six mille lieues, ou à cinq ou six mille ans d'ici, ses ouvrages seront sans prix, parce qu'ils apprendront une foule de choses précieuses sur les mœurs, sur le culte, sur le gouvernement, sur la vie privée des Français. Quelque impertinent qu'il soit dans ses fictions, il n'introduira jamais un gentilhomme qui se laisse donner des coups de bâton, parce qu'il est contraire aux mœurs d'un gentilhomme de le souffrir.

Je ferai quelque jour une apologie dans les formes des plats et mauvais livres; ils sont sans prix pour un bon esprit. Pour la connaissance de l'esprit public de Rome, immédiatement après la perte de la liberté, esprit d'avilissement si incompréhensible, même en le comparant à l'époque de la liberté expirante à laquelle il touche immédiatement; pour cette connaissance, dis-je, s'il fallait opter entre Tacite d'un côté, et Suétone et quelques écrivains de sa trempe de l'autre, je ne balancerais pas; c'est Tacite que je sacrifierais... Quoi, le plus profond génie! et contre qui! Oui, parce que l'homme de génie se rend maître de son tableau, et lui donne la face qu'il veut, au lieu que l'homme plat en est maîtrisé et en représente fidèlement l'ordonnance véritable. Et puis, tout ce qu'un plat livre apprend de vérités importantes sans y tâcher! Tous ceux qui font quelque cas des progrès de la saine critique doivent faire des vœux pour la conservation des mauvais livres.

Au reste, si ce que j'ai lu dans quelques Voyages en Russie est vrai, ce peuple observe dans le mariage plusieurs cérémonies qui ressemblent à celles qui se pratiquent à la Chine en pareille occasion : observation qui n'est pas peut-être à négliger. Mais peut-être tout ce ro-

man chinois dont on vient de nous donner la traduction, n'est-ce qu'un ouvrage supposé. Ma foi, en ce cas, que l'imposteur se montre, et si c'est un Européen je le regarderai comme un des plus grands génies qui ait jamais existé. Il aura créé un système de mœurs tout-à-fait étranger à l'Europe; système vrai et qui se tient dans toutes ses parties; et ce n'est certainement pas une petite chose.

On a ajouté à ce roman l'argument d'une comédie jouée à Canton en 1719. Cette comédie est passablement mauvaise, au moins à en juger par cette esquisse; mais c'est toujours du côté des mœurs et des inductions qu'on en peut faire sur la vie privée et sur les usages des Chinois qu'il faut regarder ces pièces : ce sont des pièces servant utilement à l'instruction du procès. Après cette esquisse, on lit quelques fragmens de poésie chinoise, et puis un recueil assez considérable de proverbes et d'apophtegmes chinois; et cette lecture vous confirmera dans l'idée que le peuple chinois est sans élévation et sans énergie, et sa morale pratique très-convenable à un troupeau d'esclaves vexés et craintifs.

L'Académie royale de Musique, d'ennuyeuse commémoration, vient de donner trois actes détachés et nouveaux, sous le titre de *Fêtes lyriques* (1). Le premier, intitulé *Lindor et Ismène*, est du plus grand tragique. Vous y trouvez une victime, un orage, des combats, un tapage effroyable, enfin l'apparition d'un dieu pour mettre les holà. C'est un chef-d'œuvre de platitude dont les paroles sont de feu M. de Bonneval (2), intendant des Menus Plaisirs

(1) Représentées pour la première fois le 29 août 1766.

(2) L'*Almanach des Muses* de 1767 attribue à M. le comte de Bonneval le second acte et non le premier de ce divertissement.

du roi, et la musique d'un violon de l'Opéra qui s'appelle Francœur, et qui est neveu du directeur. Cet acte est tombé. Le second est un ouvrage posthume de Rameau. C'est peu de chose. Cet acte s'appelle *Anacréon*. On y voit ce poète, dans sa vieillesse, s'amuser des amours de deux jeunes enfans dont le sort dépend de lui. Il fait croire à Chloé qu'il est épris d'elle, et Chloé n'a rien à refuser à son bienfaiteur; mais cela la rend excessivement malheureuse, ainsi que son amant, le jeune Bathyle. Anacréon, après avoir joui quelque temps de leur inquiétude, les unit. Cela est froid, plat, sans finesse et sans grace. Il fallait donner ce canevas à l'illustre Métastasio, qui en aurait fait une fête théâtrale charmante; mais feu Cahusac, qui est mort fou sans avoir vécu poète, n'est pas un Métastasio français. Il y a cependant des gens qui lui contestent la propriété de cet acte, parce qu'ils l'ont trouvé un peu mieux écrit que ses autres platitudes. Le troisième acte, c'est *Érosine*, qu'on a donné l'année dernière à la cour, pendant le voyage de Fontainebleau. Le poëme est de M. de Moncrif, lecteur de la reine, et la musique de M. Le Berton, frappe-bâton de l'Académie royale de Musique. Cet acte est le meilleur des trois, et, graces à des danses qui ne finissent point, il a réussi. M. Le Berton n'entend pas trop mal ce mauvais genre, dont le moindre tort est de ressembler à un centon rapporté de pièces et de morceaux. En mêlant des passages italiens dont l'effet et l'harmonie font plaisir, au genre que Rameau a perfectionné, et qu'on nomme ballet dans le dictionnaire de ce théâtre, M. Le Berton réussit; mais ce n'est pas auprès de ceux qui savent ce que c'est que la musique.

Lorsque les premières nouvelles d'une race de géans découverte à l'autre extrémité du globe nous sont venues, l'été dernier, de Londres, M. de Bougainville, qui a fait deux voyages de ce côté-là, en a nié l'existence. En effet, ces Patagons n'ayant pas passé en revue à bord de son navire, il n'est pas obligé de les reconnaître en leur qualité de géans. Quoique M. Maty, secrétaire de la Société royale de Londres, nous en ait rapporté quelques titres assez authentiques, et que M. Maty ne soit pas précisément un idiot, je pense qu'un bon Français n'osera croire à l'existence de ces géans que depuis quelques jours qu'elle vient d'être confirmée par un Français qui a été de l'expédition anglaise. Ce Français rapporte qu'il a vu et fréquenté plusieurs centaines de Patagons, dont la taille commune est entre huit et neuf pieds de France. Il a présenté au roi une fronde dont cette nation se sert, et avec laquelle elle lance des pierres monstrueuses. Cette fronde n'est certainement à l'usage d'aucun peuple connu, et M. de Bougainville, tout vaillant qu'il est, aurait de la peine à la soulever. Notre voyageur prétend que ce peuple de Patagons est fort doux, qu'ils se sont laissé mesurer sans humeur, qu'ils ont donné toutes sortes de marques de bonté à l'équipage, et que les Anglais se disposent à établir un commerce avec eux. Comme l'existence des géans est vraie depuis cette relation faite au roi, je parie que M. de Bougainville ne tardera pas à les avoir aperçus dans un de ses précédens voyages. *L'Avant-Coureur*, qui n'est point le moins bête de nos journalistes, remarque finement, à ce qu'on m'a dit, que les Anglais n'ont fait courir ce bruit que pour couvrir un armement de quatre vaisseaux qu'ils veulent envoyer de ce côté-là. En effet, ces pauvres Anglais sont si bas, surtout sur

mer; ils ont si grand' peur des forces navales de la France et de l'Espagne, qu'ils ne peuvent risquer un petit armement qu'à force de ruses et de subtilités. Ils seront peut-être obligés de découvrir l'année prochaine une race de géans parmi les morues pour faire leur pêche de Terre-Neuve plus à leur aise. Ces pauvres Anglais, ils font pitié! Au reste, puisqu'un dogue danois et un petit épagneul d'Espagne sont de la même race, je ne comprends pas la répugnance de M. de Bougainville à reconnaître pour confrère un Patagon de neuf pieds, tandis qu'il accorde cet avantage sans difficulté à un petit Lapon aveugle et rabougri.

M. l'abbé Arnaud et M. Suard, directeurs et auteurs de la *Gazette de France*, viennent de donner le dernier cahier de la *Gazette littéraire*, pompeusement surnommée *de l'Europe*. Ce journal se faisait sous la protection immédiate du gouvernement, et c'est peut-être ce qui a le plus nui à son succès. Les lettres, comme le commerce, n'ont besoin pour prospérer que de faveur et de liberté, et se passent très-bien de graces particulières qui souvent ne font que gêner. La *Gazette littéraire* a eu toutes les peines du monde à se soutenir pendant deux années, et la dernière elle n'a fait que languir. J'en suis fâché; car il y régnait un très-bon esprit, et c'était le seul journal de ce pays-ci qu'on pût lire. Les auteurs se proposent de faire un choix des meilleurs morceaux, tant de la *Gazette littéraire* que du *Journal étranger* que M. l'abbé Arnaud faisait précédemment, et de le publier en quatre volumes in-12 (1). Cela fera un recueil tout-à-fait intéressant et agréable.

---

(1) *Variétés littéraires*, ou Recueil de pièces tant originales que traduites,

M. de Chamfort, qui remporta il y a deux ans le prix de poésie de l'Académie Française, n'a pas eu le même bonheur cette année où M. de La Harpe lui a disputé et enlevé la couronne. M. de Chamfort avait concouru par un discours philosophique en vers, intitulé *l'Homme de lettres*, qui vient d'être imprimé. Tout cela est assez ennuyeux à lire. Nos jeunes poètes moralistes sont tristes à mourir; et, si cela continue, je ne sais ce que deviendra la gaieté française. Ne peut-on donc prêcher la vertu sans tomber dans cet excès de tristesse, et sans faire bâiller tous ses lecteurs d'ennui? Je suis le serviteur de ces prédicateurs-là.

J'aime mieux ce cher M. Gaillard qui a concouru par cinq pièces pour accrocher le prix d'autant plus sûrement. Ce sera pour une autre fois. L'Académie n'a accordé un accessit qu'à la plus triste de ces pièces; c'est une *Épître aux malheureux* et c'est la seule imprimée. Eh! pourquoi M. Gaillard ne nous fait-il pas présent de son poëme sur *l'Art de plaire*, qui est un des cinq qu'il a envoyés à l'Académie? C'est à celui-là que je donne un *accessit*, parce qu'il nous aurait diverti par sa platitude. Il débute par ces deux beaux vers :

Il est un art d'aimer, il est un art de plaire :
Je vais vous l'enseigner sans art et sans mystère.

Assurément Horace n'aurait pas tracassé M. Gaillard comme cet autre qui commençait son poëme pompeusement : *Fortunam Priami*, etc.(1). M. Gaillard ne s'appel-

concernant la philosophie, la littérature et les arts (par l'abbé Arnaud et Suard); Paris, 1768-69, 4 vol. in-12; réimprimées avec quelques différences, Paris, 1804, 4 vol. in-8°.

(1) Fortunam Priami cantabo et nobile bellum.

lera jamais le pompeux Gaillard... Il y a encore quelques traîneurs qui ont aussi fait imprimer les pièces par lesquelles ils ont concouru pour le prix de l'Académie; comme un M. Mercier par *le Génie,* poëme de seize pages, et un avocat au parlement par une *Épître sur la recherche du bonheur* (1). Si vous voulez faire un fagot de toutes ces pièces rimées, vous n'oublierez pas d'y ajouter *le Génie, le Goût et l'Esprit,* poëme en quatre chants, par M. Durozoi, auteur du poëme sur *les Sens*, et *les Dangers de l'Amour*, poëme en deux chants, par un poète gardant l'incognito. Ce dernier morceau, c'est le roman de *Manon Lescaut,* de l'abbé Prévost, mis en vers en forme d'héroïde. Quoique M. Durozoi et le poète anonyme n'aient pas concouru pour le prix, ils méritent bien l'honneur de grossir le fagot.

Et ce vieux radoteur de Piron, de quoi s'avise-t-il? Il vient de faire imprimer un poëme qui a pour titre : *Feu M. le Dauphin à la nation en deuil depuis six mois.* Ce deuil est fini, seigneur Piron.

Laïus n'est plus, seigneur, laissez en paix sa cendre (2).

Je vous assure d'ailleurs qu'il ne dit plus un mot de ce que vous lui faites dire, et qu'il sait actuellement à quoi s'en tenir. Le sermon que Piron met dans la bouche du prince défunt commence ainsi :

France, rosier du monde, agréable contrée,
Qui ne m'as, dans les temps, qu'à peine été montrée!

Il recommande aux Français de l'oublier et de chanter Louis vivant.

(1) *Épître à un ami sur la recherche du bonheur,* par M. D***, avocat au Parlement; Paris, Cuissart, 1766, in-8°.

(2) ŒDIPE de Voltaire, acte IV, scène 2.

Chantez en Louis quinze un autre Louis douze;
Aimez son sang, mes sœurs, la reine et mon épouse,
Veuve en qui je revis par les trois nourrissons
Qu'Henri, les trois Louis, elle et moi vous laissons.

Si l'on fait de tels vers en paradis, M. Piron y aura sûrement le pas sur M. de Voltaire. Qu'on fasse des vers durs et plats en paradis, le mal n'est pas grand, surtout pour des oreilles de bois; mais qu'on y soit intolérant, tout comme dans ce bas monde, cela est très-punissable. Le prince défunt conseille aux Français, entre autres:

Et purgez vos contrées
Des contempteurs de l'ordre et des choses sacrées,
Esprits perturbateurs, dont l'orgueil impuni
Sèmerait dans vos champs l'ivraie à l'infini.

Voyez-moi un peu ce vieux coquin qui, pour obtenir de Dieu le pardon de ses péchés, croit n'avoir rien de mieux à faire que d'exterminer tout homme qui ne pense pas comme lui!

Fréquentez mes autels, et respectez mes prêtres.
Croyez, pensez, vivez comme ont fait vos ancêtres!

C'est un moyen sûr de rester aussi sots qu'eux. On pourrait observer à M. le Dauphin qu'il a oublié une chose essentielle au rosier du monde. *Unum porro est necessarium* (1). Que Piron se fasse Capucin sans perte de temps, et qu'il se taise.

(1) Luc, x. 42.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. *** (1).

Du 4 juillet 1766.

C'est un grand hasard, mon cher frère, quand je peux écrire un mot de ma main. J'ai plus de plaisir à vous écrire mes pensées qu'à les dicter; il me semble qu'alors le commerce en est plus intime. Je vous recommande plus que jamais la cause de ces infortunés Sirven, qui ont le malheur d'être venus trop tard pour exciter le zèle du public, mais qui enfin seront secourus et justifiés. Nous voici dans ce mois de juillet où vous m'avez fait espérer le Mémoire du prophète Élie. Il n'a point à travailler à présent au triste procès de M. de La Luzerne. C'est une affaire d'enquête et d'interrogatoire. Du moins, on m'a dit qu'à présent le ministère d'un avocat était inutile. Si cela est vrai, je vous conjure de plaider la cause des Sirven devant Élie.

Je vous prie d'envoyer à frère Grimm ce petit billet (2)... Je vous ai déjà dit que j'avais vu frère Bergier (3) et plusieurs autres frères. La paix soit sur eux! Avez-vous la préface du roi de Prusse (4)? C'est dommage qu'il débute par la plus lourde bévue (5)... L'enchanteur Merlin peut-il corriger la sienne? Cet enchanteur n'entend pas le latin.

(1) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition des *Œuvres de Voltaire*.

(2) Ce billet n'a pas été imprimé.

(3) Le frère du théologien.

(4) La préface de l'*Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*. Voir précédemment page 69, note.

(5) Voltaire, dans sa lettre à d'Alembert, du 18 juillet 1766, explique cette bévue : « La méprise de l'avant-propos consiste en ce qu'on suppose que ces paroles *In principio erat*, etc., ont été falsifiées. Ce sont les deux passages

Je vous prie, mon cher frère, de pardonner à un vieux malade s'il n'écrit ni plus ni mieux.

A M. Damilaville.

Du 7 juillet 1766.

Mon cher frère, mon cœur est flétri; je suis atterré. Je me doutais qu'on attribuerait la plus sotte et la plus effrénée démence à ceux qui ne prêchent que la sagesse et la pureté des mœurs. Je suis tenté d'aller mourir dans une terre où les hommes soient moins injustes. Je me tais, j'ai trop à dire... Je vous prie instamment de m'envoyer la lettre qu'on prétend que j'ai écrite à Jean-Jacques, et qu'assurément je n'ai point écrite. Le temps se consume à confondre la calomnie. On vous demande bien pardon de vous charger de faire rendre tant de lettres (1).

A M. Damilaville.

Du 21 juillet 1766.

Aux Eaux de Rolle en Suisse, par Genève.

Je ne me laisse point abattre, mon cher frère; mais ma douleur, ma colère et mon indignation redoublent à chaque instant. Je me laisse si peu abattre, que je prendrai probablement le parti d'aller finir mes jours dans un pays où je pourrai faire du bien. Je ne serais pas le seul. Il se peut faire que le règne de la raison et de la

sur la Trinité qui ont été interpolés dans l'Épître de Jean. Quelle pitié que tout cela! on perd à déterrer des erreurs un temps qu'on emploierait peut-être à découvrir des vérités. »

(1) Cette dernière phrase, à la vérité insignifiante, n'est pas dans les éditions de *Voltaire*.

vraie religion s'établisse bientôt, et qu'il fasse taire l'iniquité et la démence. Je suis persuadé que le prince qui favorisera cette entreprise vous ferait un sort agréable si vous vouliez être de la partie (1). Une lettre de Protagoras (2) pourrait y servir beaucoup. Je sais que vous avez assez de courage pour me suivre; mais vous avez probablement des liens que vous ne pourrez rompre.

J'ai commencé déjà à prendre des mesures; si vous me secondez, je ne balancerai pas. En attendant, je vous conjure de prendre au moins, chez M. de Beaumont, le précis de la consultation, avec les noms des juges. Je n'ai vu personne qui ne soit entré en fureur au récit de cette abomination... Comme je serai encore quelque temps aux eaux de Suisse, je vous prie d'adresser vos lettres à M. Boursier, chez M. Souchai, à Genève, au Lion-d'Or.

Mon cher frère, que les hommes sont méchans, et que j'ai besoin de vous voir!

A M. Damilaville.

Du 23 juillet 1766.

Aux Eaux de Rolle en Suisse, par Genève.

Mon indignation, mon horreur augmentent à chaque moment, mon cher frère. Vous parlez de courage; vous devez en avoir, vous et vos amis. Voici une lettre pour Platon. Il faudrait tâcher de prendre un parti, et, si vous me donnez votre parole, je vous réponds, du succès, je dis même du succès le plus flatteur. Il faut savoir quitter un cachot pour vivre libre et honoré. Je vous demande en grace de m'obtenir l'extrait de la con-

(1) Le roi de Prusse. (2) D'Alembert.

sultation, et les noms que j'ai demandés. Voici une lettre de Sirven pour Élie. Adieu. Tous mes sentimens sont extrêmes, et surtout celui de mon amitié pour vous.

A M. DIDEROT.

Du 23 juillet 1766.

On ne peut s'empêcher d'écrire à Socrate quand les Mélitus et les Anitus se baignent dans le sang et allument les bûchers. Un homme tel que vous ne doit voir qu'avec horreur le pays où vous avez le malheur de vivre. Vous devriez bien venir dans un pays où vous auriez la liberté entière, non-seulement d'imprimer ce que vous voudriez, mais de prêcher hautement contre des superstitions aussi infames que sanguinaires. Vous n'y seriez pas seul, vous auriez des compagnons et des disciples. Vous pourriez y établir une chaire, qui serait la chaire de la vérité. Votre bibliothèque se transporterait par eau, et il n'y aurait pas quatre lieues de chemin par terre. Enfin vous quitteriez l'esclavage pour la liberté. Je ne conçois pas comment un cœur sensible et un esprit juste peut habiter le pays des singes devenus tigres. Si le parti qu'on vous propose satisfait votre indignation et plaît à votre sagesse, dites un mot, et on tâchera d'arranger tout d'une manière digne de vous, dans le plus grand secret, et sans vous compromettre. Le pays qu'on vous propose est beau et à portée de tout. L'Uranibourg de Tycho-Brahé serait moins agréable. Celui qui a l'honneur de vous écrire est pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, autant que d'indignation et de douleur. Croyez-moi, il faut que les sages qui ont de l'humanité se rassemblent loin des barbares insensés.

A M. DAMILAVILLE.

Du 28 juillet 1766.

Aux Eaux de Rolle en Suisse, par Genève.

J'ai reçu toutes vos lettres, mon cher ami. Je suis toujours dans le même état, à la même place et dans la même résolution. Il y a un homme puissant dans l'Europe qui est aussi indigné que nous. Voici le moment de prendre un parti, pour peu qu'on trouve des ames fortes et courageuses qui nous secondent.

J'ai dévoré le Mémoire; je me flatte qu'il sera bientôt public. Notre ami Élie l'aurait fait plus éloquent. Ce Mémoire devait être un beau *Commentaire sur le livre Des Délits et des Peines*. On dit que ce Commentaire paraîtra bientôt (1); mais l'ignorant doit rentrer dans sa coquille, et ne se montrer de plus de six mois. Je crois vous avoir déjà dit quelque chose du lièvre qui craignait qu'on ne prît ses oreilles pour des cornes.

J'ai relu tous les détails que vous m'avez écrits. Vous jugez de l'impression qu'ils ont faite sur moi. Que ne puis-je être avec vous, et vous ouvrir mon cœur!

Si le Platon moderne voulait, il jouerait un bien plus grand rôle que l'ancien Platon. Je suis persuadé encore une fois qu'on pourrait changer la face des choses. Ce serait d'ailleurs un amusement pour vous et pour lui de faire une nouvelle édition de ce grand recueil des sciences et des arts (2), de réduire à quatre lignes les ridicules déclamations des Cahusac et de tant d'antres, de fortifier tant de bons articles, et de ne plus laisser la vérité captive.

(1) Il se trouve dans l'édition de Lequien, tom. XXVIII, p. 229.

(2) L'*Encyclopédie*.

Il y a un volume de planches dont on pourrait très-bien se passer. En un mot, en réduisant l'ouvrage, je suis certain qu'il vous vaudrait cent mille écus. Mais, comme on l'a dit, il faut vouloir, et on ne veut pas assez.

On vous supplie de donner cours aux incluses.

Lettre de M. Boursier à M. Damilaville.

Du 30 juillet 1766.

Je vous ai déjà mandé, Monsieur, que j'avais reçu toutes, vos lettres, tant sur les vingtièmes de Valromey, Bugey et Gex, que sur les autres objets. On signifia avant-hier à tous les villages de ces bailliages, qu'ils eussent à payer sur-le-champ le vingtième et la taille, sans quoi on mettrait tous les syndics en prison. Cette rigueur n'avait point été exercée jusqu'à présent. On croit que c'est pour payer les troupes qui sont en garnison à Bourg en Bressse et dans le voisinage. M. de Voltaire, votre ami, a payé sur-le-champ pour le village de Ferney. Il est toujours aux eaux de Rolle en Suisse et il me charge de vous faire les plus tendres complimens.

J'attends, Monsieur, avec impatience le mémoire circonstancié que vous avez la bonté de nous promettre. Vous devez avoir reçu deux petits mémoires touchant l'établissement d'une nouvelle manufacture. J'espère que vous direz sur cela quelque chose de positif. Ce n'est assurément que manque de courage, et non pas manque de force, qu'on a tardé si long-temps à établir cette manufacture nécessaire (1).

Les plénipotentiaires médiateurs viennent de déclarer

(1) Il s'agit du projet formé par Voltaire d'abandonner la France avec quelques philosophes.

solennellement, et par écrit, que J.-J. Rousseau n'est qu'un calomniateur. Cette déclaration, jointe à celle de M. Hume, est le juste châtiment d'un polisson qui est devenu un scélérat par excès d'orgueil. Il est plus coupable que personne envers la philosophie; d'autres l'ont persécutée, mais il l'a profanée.

Nos complimens, je vous prie, à M. Tonpla (1). Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

BOURSIER.

Lettre de M. Boursier à M. Damilaville.

Du 1er auguste 1766.

Nous vous remercions sensiblement, Monsieur, des trois pièces que vous avez bien voulu nous envoyer, touchant le vingtième de Bresse et Bugey. La douleur de la mort de M. de Balarre (2), causée par de mauvais médecins, qui n'ont pu s'accorder entre eux, a saisi votre ami de la plus vive douleur. Il est certain qu'on n'a point connu la maladie de ce pauvre enfant. Les médecins qui l'ont tué, n'ont songé qu'à leur réputation et à faire une expérience. Le mauvais régime a achevé ce que ces indignes médecins avaient commencé. Heureux qui n'a point affaire avec ces messieurs-là! La sobriété peut contribuer beaucoup à nous empêcher de tomber entre leurs mains.

Nos amis vous prient de nous envoyer votre sentiment sur la manufacture qu'on veut établir.

Savez-vous que les médiateurs de Genève ont donné une déclaration publique dans laquelle ils certifient que Rousseau est un infame calomniateur? Voilà la qualifi-

(1) Anagramme de Platon, nom donné à Diderot.

(2) Le chevalier de La Barre.

cation qu'il reçoit à la fois de la France et de deux cantons suisses. Ne trouvez-vous pas que le petit Jean-Jacques devient tous les jours un important personnage? Son orgueil sera un peu humilié. Il serait bien plus fâché s'il savait à quel point ses ouvrages tombent tous les jours dans le décri.

Vos amis vous font les plus tendres complimens. Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER et Cie.

Lettre de M. Boursier à M. Damilaville.

Du 4 auguste 1766.

J'ai communiqué à votre ami votre lettre du 28. Je vous ai écrit par nos correspondans de Lyon. Nous attendons, Monsieur, des lettres d'Allemagne pour l'établissement en question. Je suis toujours très-persuadé que votre ami de Paris y trouverait un grand avantage. Il n'y a peut-être que la mauvaise santé de mon correspondant de Suisse qui pût déranger ce projet; mais si la chose était une fois en train, ni ses maladies, ni sa mort, ne pourraient empêcher l'établissement de subsister. Il ne s'agit que de se rassembler sept ou huit bons ouvriers dans des genres différens, ce qui ne serait point du tout malaisé.

Le seigneur allemand à qui on s'était adressé, a eu la petite indiscrétion d'en dire quelque chose à un jeune homme(1), qui peut l'avoir mandé à Paris. On n'était point encore entré avec lui dans les détails; on ne lui avait point recommandé le secret; on a tout lieu d'es-

(1) Le fils de M. Tronchin, qui se trouvait alors à Berlin.
(*Note de Grimm.*)

pérer qu'étant actuellement mieux instruit, cette petite affaire pourra se conclure avec la plus grande discrétion.

On soutient toujours à Hornoi, que tout ce qu'on a dit du sieur Belleval est la pure vérité. Ces anecdotes peuvent très-bien s'accorder avec les autres; elles servent à redoubler l'horreur et l'atrocité de cette affaire, qui est peut-être entièrement oubliée dans Paris: car on dit que dans votre pays on fait le mal assez vite, et qu'on l'oublie de même.

Nous doutons fort que le *Dictionnaire des Sciences et des Arts* soit donné de long-temps aux souscripteurs de Paris. Mais, quoi qu'il en soit, le projet de réduire cet ouvrage et de l'imprimer en pays étranger est extrêmement approuvé. Plût à Dieu que je visse le commencement de cette entreprise? je mourrais content, dans l'espérance que le public en verrait la fin... On dit qu'on fait des recherches chez tous les libraires dans les provinces de France. On a déjà mis en prison, à Besançon, un libraire nommé Fantet (1). Nous ne savons pas encore de quoi il est question.

Toute notre famille vous fait les plus tendres complimens. Nous espérons recevoir de vous incessamment le mémoire en faveur du Breton, et ensuite celui du Languedochien.

Adieu, Monsieur; on vous aime bien tendrement.

Signé, BOURSIER et Cie.

On me recommanda, ces jours passés, une lettre pour un notaire; en voici une autre qu'on m'adresse pour un procureur; l'amitié ne rougit point de ces petits détails.

(1) Pour avoir vendu des livres *très-suspects. Œuvres de Voltaire*, édition Lequien, tom. LV, p. 21.

Lettre de M. Boursier à M. Damilaville.

Du 16 auguste 1766.

Monsieur, nous avons bien reçu votre lettre du 9 auguste, avec le Mémoire concernant le procès, et notre corespondant remerciera bientôt l'avocat auteur du Mémoire, qui nous paraît convaincant.... Nous sommes toujours fort étonnés que vous ne nous disiez pas un seul mot de M. Tonpla, ni de ses idées sur les choses qui se sont passées et dont nous espérions ample détail.

La manufacture réussirait certainement, si elle était bien conduite, si on ne voulait pas dans les commencemens aller plus loin que les forces ne le permettent; mais comptez que la plus grande difficulté est de trouver des ouvriers.

Il ne nous est parvenu aucune nouvelle de Paris concernant la Bretagne, que le petit Mémoire assez mal imprimé de M. de La Chalotais (1). Nous ne savons pas encore quelle impression il aura faite sur les juges... Toute notre famille souhaite d'autant plus de bien à ce magistrat, qu'il nous a traités fort bien dans une affaire que nous avions à Rennes il y a quatre ans (2).

M. de Voltaire, votre ami, est toujours aux eaux de Rolle en Suisse avec M. et madame Dupuits; mais je ne crois point du tout les eaux convenables à sa vieillesse et à l'espèce de maladie dont il est attaqué. Je ne sais pas s'il reviendra à Ferney, ou s'il ira chez l'électeur palatin.... Nous n'avons aucune nouvelle dans notre ville de Genève. Les médiateurs travaillent avec un zèle infati-

(1) *Mémoires de M. de La Chalotais*, procureur-général au parlement de Bretagne, Rennes, 1766, in-8°; écrits en prison à l'aide d'un curedent, avec de la suie délayée, sur du papier à sucre.

(2) L'affaire des Jésuites.

gable à réunir les esprits. S'il y a quelque chose de nouveau dans vos quartiers, vous nous ferez plaisir de nous en faire part.

Vous savez combien notre famille vous est attachée, et combien je suis en mon particulier, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURSIER.

A M. *** (1).

Du 23 auguste 1766.

Mon cher frère, je ne sais rien; tout est-il oublié? que fait-on? que dit-on? Un petit paquet pour vous et pour M. de Beaumont ne partira pas sitôt, mais il partira. L'incluse, à laquelle je vous prie de donner cours, est pour un homme qui est honnête, malgré sa profession. Je ne peux pas être aujourd'hui fort au long, parce que je suis un peu malade. Je n'ai point changé de sentiment, ni ne changerai. C'est ainsi que mon amitié pour vous est faite.

A M. DAMILAVILLE.

Du 29 auguste 1766.

Je vous envoie donc, mon cher ami, les lettres très-ennuyeuses écrites il y a vingt-deux ans par un polisson. Ces lettres ne prouvent autre chose, sinon qu'il était alors un mauvais valet, et qu'il a toujours été ingrat et orgueilleux (2)... Je vous supplie de me renvoyer ces lettres

(1) Ce billet ne se trouve dans aucune édition des *Œuvres de Voltaire*.

(2) Il s'agit sans doute des lettres écrites par Rousseau à M. de Montaigu lorsqu'il était attaché à cet ambassadeur.

le plus tôt que vous pourrez, non-seulement parce qu'elles me sont nécessaires, mais parce qu'on m'a fait promettre de ne m'en point dessaisir..... Il est triste qu'un pareil homme ait écrit cinquante bonnes pages. Cela fait souvenir d'un fripon qui, ayant ouvert un bon avis dans Athènes, fut déclaré indigne de bien penser; et on fit proposer son avis par un homme de bien.

Mais vous savez que j'ai de plus grands sujets de chagrin que ceux qui peuvent venir de Jean-Jacques. Les sottises de cet animal ne sont que ridicules; mais je ne reviens point des choses affreuses. Ma tristesse augmente, et ma santé diminue tous les jours; je mourrai avec la douleur de voir les hommes devenir tous les jours plus méchans. Votre amitié vertueuse fait ma consolation.

Vous croyez bien que j'attends vos deux Hollandais avec quelque impatience.

OCTOBRE.

Paris, 1er octobre 1766.

M. DE LA MICHAUDIÈRE, intendant de la généralité de Rouen, à laquelle il a passé après avoir exercé successivement l'intendance d'Auvergne et de Lyon, vient de faire publier par un M. Messance, receveur des tailles, des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, et de quelques provinces et villes du royaume* (1). Cet écrit, qui

(1) Messance, secrétaire d'intendance, ne fit que prêter son nom à cet ouvrage dont le véritable auteur est l'abbé Audra, qui professait alors la philosophie à Lyon, sa patrie. (B.)

fait un volume in-4° de 330 pages, a pour objet de prouver que depuis environ soixante ou quatre-vingts ans la population du royaume est considérablement augmentée. Assertion contraire à toutes les remontrances que tous les parlemens ont faites au roi depuis une quinzaine d'années, à toutes les idées répandues dans tous les écrits politiques qui ont paru dans le même espace de temps, et à l'opinion généralement reçue et parmi les hommes éclairés et parmi le peuple.... Il sera cependant difficile d'affaiblir les preuves sur lesquelles M. de La Michaudière a fondé son assertion. Ce magistrat a fait prendre un relevé des baptêmes et des mariages dans les registres des différentes paroisses des trois généralités ci-dessus nommées pendant les dix ou douze premières années de ce siècle, ou les dix ou douze années qui l'ont précédé; et puis il a comparé ce relevé au relevé des baptêmes et mariages des dix ou douze dernières années de notre temps des mêmes paroisses. Le résultat de la comparaison de ces deux relevés est que la population de la France dans la seconde époque est plus forte que dans la première de vingt-un mille trois cent cinquante naissances, c'est-à-dire que la population de la France, depuis environ quatre-vingts ans, a reçu un accroissement de plus du dixième.

Quoique dans ses calculs, M. de La Michaudière ait donné la préférence aux moindres villes sur les villes les plus considérables, parce que ces dernières peuvent avoir des causes d'accroissement fortuit et passager qui ne prouvent rien, ou qui prouvent même la dépopulation de l'État, j'aurais voulu, pour le dire en passant, qu'il eût plutôt pris le relevé des naissances dans les villages de ces généralités, parce qu'en comparant les deux épo-

ques, on aurait pu juger s'il y a en effet quelque réalité à l'opinion généralement reçue que les campagnes se dépeuplent, tandis que les habitans augmentent dans les villes.... Dans le fait, je crois que la question de la population n'a pas encore été envisagée sous son véritable point de vue, et qu'il s'en faut bien qu'elle soit éclaircie. Les hommes n'ont, dans aucune science, aussi puissamment déraisonné que dans la science du gouvernement et de l'administration des États. Il est incontestable que la grande population est un signe de bonheur et de prospérité, et de la bonté du gouvernement. Partout où les hommes se trouvent bien, il ne reste point de place vide. Jamais, sous la tyrannie de l'Espagne, les marais de Hollande ne se seraient couverts de villes riches et florissantes qui regorgent d'habitans. La liberté batave a produit ce miracle; et s'il n'avait pas fallu cent années d'industrie et d'efforts contre la monarchie la plus formidable de l'Europe, et contre la puissance encore plus formidable des élémens, jamais la puissance des Provinces-Unies n'aurait existé. Mais un mauvais gouvernement ne dépeuple pas ses États dans la même proportion qu'un gouvernement bon remplit les siens. Il faut tourmenter les hommes long-temps; il faut surtout les attaquer dans cette portion de liberté naturelle qu'aucun homme, quand même il le voudrait, ne peut engager à son souverain, et que son souverain n'a nul véritable intérêt de lui enlever; il faut les vexer cent ans de suite pour des opinions indifférentes, pour des formules absurdes, pour des pratiques ridicules; il faut les livrer sans retour à l'exaction et à la rapine journalière du financier qui transige avec son prince de la sueur de ses sujets, avant de les déterminer à changer de sol, surtout

si leur sol natal a les avantages d'un climat doux et favorable. L'acte de la propagation est d'ailleurs si conforme au vœu de la nature, elle y invite par un attrait si puissant, si répété, si constant, qu'il est impossible que le grand nombre lui échappe. Il ne faut qu'un instant pour former un homme; et tous les instans, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin, y étant également propres, si vous combinez ce retour perpétuel de l'occasion avec le penchant qui y entraîne, vous trouverez que, malgré toutes les résolutions et les systèmes contraires, il est impossible que les hommes trompent le vœu de la nature d'une manière capable d'influer sensiblement sur la population. S'il est donc vrai qu'un accroissement de population soit un effet certain d'un bon gouvernement, il ne paraît pas aussi constant qu'un mauvais gouvernement produise toujours la dépopulation.

Tous les écrivains politiques mettent le luxe à la tête des causes principales qui dépeuplent un État. Sans examiner ce que c'est que le luxe, et s'il est possible de l'empêcher, je conviens qu'il existe parmi les nations où il s'est glissé, une classe de citoyens qui, jouissant d'une fortune bornée, et n'ayant pas l'espérance de l'augmenter, craignent effectivement de faire des enfans et d'être chargés des soins d'une famille; mais il faut considérer que cette classe se réduit à un très-petit nombre, qui n'est rien relativement à la totalité de la nation. Il faut considérer encore que le luxe entraîne surtout l'inégalité des fortunes, qu'il partage une nation en trois classes. La première, et la plus petite, jouit d'une richesse immense; la seconde, peu considérable aussi, jouit d'une fortune médiocre et bornée; la troisième, infiniment supérieure aux deux autres, et la plus nombreuse, est dans la mi-

sère, et n'a pour s'en tirer que son travail et son industrie. Or, si cette misère devient extrême, s'il est impossible au plus grand nombre de s'en affranchir, la population, bien loin d'en souffrir, y gagnera. Il est d'expérience que ce ne sont pas les gueux ni les esclaves qui redoutent d'avoir des enfans; au contraire, rien ne peuple comme eux : ils n'ont rien à perdre, ils ne sauraient rendre leur condition pire qu'elle n'est. Pourquoi se refuseraient-ils au seul plaisir qu'il leur est permis de goûter? Il ne faut pas non plus croire qu'il périt un plus grand nombre d'enfans élevés dans la misère que de ceux qui sont élevés avec des soins et de la recherche; l'expérience de ceux qui sont à portée d'examiner ces phénomènes est contraire à cette opinion. Ainsi, non-seulement le luxe ne dépeuple pas, mais, lorsqu'il est extrême, c'est-à-dire lorsque l'inégalité des fortunes est sans bornes et sans proportion, il peut devenir une cause de population; et l'on peut dire, avec la même vérité, qu'un gouvernement mauvais à un certain point, et d'une certaine manière, non-seulement ne dépeuple pas ses États, mais que ses vices même les plus funestes peuvent occasioner un accroissement de population.

Si un pays peut manquer d'hommes, il est évident que tel autre peut en avoir trop, parce qu'enfin les moyens de subsister, dans un certain espace limité, ne sont pas sans bornes. Il est donc désirable, pour un tel pays, d'être débarrassé du trop grand nombre d'hommes dont il est surchargé, et il s'établit nécessairement, et sans qu'aucune puissance humaine puisse l'empêcher, une émigration avantageuse même au pays dont on sort. Pourquoi donc ces loi pénales qu'on publie depuis quelque temps de toutes parts contre les émigrations? Ces lois ne

prouvent autre chose, sinon qu'il existe dans les États où elles sont promulguées, quelque vice, quelque absurdité, quelque ineptie ou religieuse ou politique, qui en chasse les hommes malgré qu'ils en aient : sans cela, l'émigration qui se ferait d'un pays n'y causerait jamais de vide, ou ce vide y serait incessamment rempli de nouveau. Ainsi, dans un pays bien gouverné, il n'existe à coup sûr aucune loi contre l'émigration.

Qu'importe à un gouvernement que le pays de sa domination regorge d'habitans, pourvu que ceux qui l'occupent soient heureux, et soient assez pour pouvoir se défendre contre l'ennemi? Ne vaut-il pas même mieux qu'il n'y ait en France que seize millions d'hommes, mais bien vêtus, bien logés, bien nourris, bien à leur aise, que vingt millions qui ne seront certainement pas si heureux, puisque enfin il faudra retrouver la subsistance des quatre millions d'hommes en sus aux dépens des seize millions, et en diminuer d'autant leur aisance? Voilà un des plus insignes sophismes politiques qu'on verra cependant bientôt dans un ouvrage d'une grande étendue, avec tout le cortège de sophismes subalternes qui doivent le fortifier. Il n'est pas vrai qu'un moindre nombre d'hommes, dans un espace limité, soit plus à son aise qu'un plus grand nombre. Le bonheur politique des nations consiste dans l'activité qui multiplie leurs moyens et leurs ressources à l'infini. Il n'est pas rare de voir, dans une même étendue de terrain, où quelques familles éparses trouvaient à peine l'étroit nécessaire, régner l'abondance avec toutes les commodités de la vie, précisément parce que le nombre d'habitans a triplé et quadruplé. Tout souverain doit donc désirer de porter la population de ses États au plus haut degré possible, parce que c'est donner à ses sujets

la plus grande activité possible, et que c'est cette activité, et non le nombre d'hommes plus ou moins à leur aise, qui fait non-seulement le nerf de l'État, mais aussi la source du bonheur public; d'autant plus sûrement que si la population devenait réellement trop abondante, la proportion entre le nombre d'hommes et les moyens de subsister se maintiendrait d'elle-même par une émigration insensible. Cette émigration nécessaire aurait encore l'avantage de ne faire perdre à un État que la partie la moins précieuse de ses sujets, c'est-à-dire les moins actifs, les moins industrieux, les moins intelligens, les moins courageux; au lieu que l'émigration occasionée par quelque vue injuste ou absurde du gouvernement, prive ordinairement l'État d'une portion de citoyens infiniment utile et précieuse, comme la France a jugé à propos de s'en jouer le tour par la révocation de l'Édit de Nantes.

De tout ceci, il résulte que les rédacteurs des Remontrances, et les autres faiseurs d'écrits politiques, pourraient bien avoir avancé à tort que le royaume se dépeuple; mais en admettant l'exactitude des recherches de M. de La Michaudière, je pense qu'on n'en peut ni n'en doit inférer ni pour ni contre la bonté du gouvernement et l'amélioration de son administration.

M. Messance a ajouté à ses recherches sur la population d'autres recherches sur la valeur du blé en France et en Angleterre. Il prouve, toujours par les faits, que la valeur du blé a diminué dans ce dernier royaume depuis que l'exportation a été encouragée par une récompense, et que dans le même espace de temps la valeur du blé a aussi diminué en même proportion en France, où non-seulement toute exportation, mais même le commerce intérieur de province à province était absolument pro-

hibé. Voilà le même effet produit dans le même espace de temps par deux polices diamétralement opposées : et puis fiez-vous aux résultats des raisonneurs politiques ! M. Messance examine aussi s'il est réellement avantageux que le blé soit, comme on dit, à un bon prix, c'est-à-dire au-dessus de ce vil et bas prix auquel on l'achète dans les années abondantes. M. Messance est persuadé que ce bon prix est un cruel impôt sur le menu peuple, c'est-à-dire sur le plus grand nombre.... Tout ce qu'il y a de plus certain, c'est que la science du gouvernement est de toutes les sciences la moins avancée, que les problèmes politiques sont si compliqués, les élémens qui les composent si variés et ordinairement si peu connus, les résultats ainsi que la science des faits, la plus nécessaire de toutes, si hasardés et si arbitraires, qu'un bon esprit ne se permettra jamais de rien prononcer sur ces matières. Et quand vous aurez lu les *Principes de tout gouvernement, ou Examen des causes de la splendeur ou de la faiblesse de tout État considéré en lui-même, et indépendamment des mœurs*, qu'un auteur anonyme (1) vient de publier en deux volumes in-12, vous verrez que cette science difficile n'a pas fait un pas sous sa plume.

Quelle est donc la lumière qui guidera un grand prince au milieu de ces ténèbres, s'il est vrai qu'il nous faut peut-être encore mille ans d'observations rigoureuses sur les faits pour connaître seulement tous les élémens et leurs différens degrés d'action qui entrent essentiellement dans la combinaison d'un effet politique? Outre un esprit éclairé et juste, c'est l'énergie et l'élévation de l'ame. Cette grande ame du prince se répandra bientôt sur tous

(1) D'Auxiron. (B).

les ordres de l'État; elle pénétrera dans toutes les parties de l'administration, et imprimera son caractère à tous les actes de son règne, de même qu'un prince d'une trempe commune plongera par sa pusillanimité, ses incertitudes et son inapplication, ses États et ses peuples bientôt dans l'engourdissement, c'est-à-dire dans la plus triste des situations où une nation puisse tomber.

Je ne puis quitter le livre de M. de La Michaudière sans me rappeler l'aventure du chevalier de Lorenzi avec ce magistrat. Le chevalier de Lorenzi, frère de ce comte de Lorenzi qui a été si long-temps ministre de France à Florence, et qui est mort depuis peu; ce chevalier, dis-je, est Florentin, et a servi en France. C'est un des plus singuliers originaux qu'on puisse rencontrer. Il est d'abord plein d'honneur, d'une douceur et d'une candeur rares. Il a beaucoup de science, mais tout est si bien embrouillé dans sa tête, que, lorsqu'il se mêle d'expliquer quelque chose, il dit des galimatias à mourir de rire, et qu'il n'y a que lui qui puisse entendre. Il est d'ailleurs, en fait de distractions, au moins égal à ce M. de Brancas du dernier siècle, dont madame de Sévigné raconte des mots si plaisans. Madame Geoffrin, en nous faisant un jour un sermon sur la gaucherie, cita pour exemple le chevalier de Lorenzi et M. de Burigny, tous deux présens, observant seulement que celui-ci était plus gauche de corps, et l'autre plus gauche d'esprit; ce qui fournit les deux points du sermon. Ajoutez à cela que le chevalier parle avec beaucoup de réflexion, et que son accent italien rend tout ce qu'il dit plus plaisant; et puis écoutez. Il y a quelques années que le chevalier de Lorenzi se trouve obligé d'aller à Lyon pour affaires. M. de La Michaudière y était alors intendant. Le chevalier soupe avec

lui tout en arrivant chez le commandant de la ville, qui le présente à M. l'intendant. Il y avait à ce souper un ami intime de M. de La Michaudière qui, le traitant familièrement, l'appelait souvent La Michaudière tout court. Le chevalier imagine que cet homme dit à l'intendant *l'ami Chaudière*, et en conséquence il l'appelle pendant tout le souper M. Chaudière, et malgré tout ce qu'on peut faire et dire, il ne comprend pas de toute la soirée qu'il estropie le nom de l'intendant d'une manière ridicule. Le lendemain il est prié à souper chez M. de La Michaudière. Il y avait beaucoup de monde, et entre autres M. Le Normant (1), fermier-général, mari de madame de Pompadour, qui se trouvait à Lyon de passage. Comme le chevalier de Lorenzi ne le connaissait point, il demande à son voisin quel est cet homme qui se trouvait à table vis-à-vis d'eux. Son voisin lui dit à l'oreille que c'est le mari de madame de Pompadour. Voilà mon chevalier qui appelle M. Le Normant M. de Pompadour pendant tout le souper. L'embarras de tout le monde fut extrême, mais il n'y eut jamais moyen d'expliquer au chevalier de quoi il était question. Voilà son début à Lyon. On ferait un Lorenziana très-précieux; car tout ce que cet honnête chevalier a dit et fait dans sa vie est marqué au même coin d'originalité. Je lui dois en mon particulier beaucoup, car c'est un des hommes qui m'a le plus fait rire depuis que j'existe.

Dans la disette qui règne cette année sur nos deux théâtres, les Comédiens Italiens se sont adressés à M. Favart, comme à un autre Joseph, pour avoir du pain. M. Favart leur a donné une espèce de pièce qui a été faite,

(1) Le Normant d'Étioles.

il y a six mois, pour célébrer la convalescence de mademoiselle de Monconseil, après son inoculation. On vient de donner cette pièce sous le titre de *la Fête du Château*, *divertissement mêlé de vaudevilles et de petits airs*, et, graces aux danses dont on l'a orné, ce divertissement a réussi (1). Il ne faut pas être bien difficile sur une bagatelle de cette espèce; ainsi je n'ai garde de la juger à la rigueur; mais ce que je lui reproche, c'est de n'être pas gaie. M. Favart use ici du secret du grand Poinsinet; il croit que pour rendre une pièce gaie, on n'a qu'à faire dire aux acteurs qu'ils sont joyeux, qu'ils sont gaillards. Ces gaillards sont ordinairement d'une tristesse à vous faire pleurer d'ennui. C'est l'effet que m'a fait *la Fête du Château* en général. Il est vrai que ce détestable genre de l'ancien opéra comique, qui consiste en vaudevilles et en petits airs, ne manque jamais son effet avec moi; j'en sors moulu, harassé, comme d'un accès de fièvre, et il serait au-dessus de mes forces de voir une pièce de cette espèce deux fois. Il y a pourtant un joli mot dans cette *Fête du Château*. Colette, qui a tout lieu de craindre que son père ne la marie contre son inclination, veut employer le docteur Gentil, médecin, pour médiateur. « Du moins, je vous demande une grace, lui dit-elle. — Quoi ?... — C'est de dire à mon père que je suis sa fille. » Ce mot est à la fois vrai, naïf et plaisant. Au reste, vous croyez bien qu'il est question d'inoculation dans cette pièce, et que M. le docteur Gentil est un médecin des plus agréables et des plus à la mode, ce qui ne l'empêche pas d'épouser à la fin la concierge du château. Mademoiselle de Monconseil, premier objet de cette fête, et dont la beauté mérite d'être célébrée par tous nos poètes, va

(1) Il fut représenté le 2 octobre 1766.

épouser M. le prince d'Henin, de la maison Le Bossu d'Alsace; et cet événement donnera sans doute occasion à M. Favart de faire une nouvelle *Fête du Château*, qui nous reviendra si la disette sur nos théâtres subsiste.

On a imprimé un *Essai théorique et pratique sur les maladies des nerfs*, écrit de 70 pages in-12 (1). Je crois, d'après de grandes autorités, les vomitifs et les purgatifs très-nuisibles dans les affections nerveuses; ainsi un malade ferait assez mal de se fier à l'auteur de cet *Essai*. Au reste, nous avons ici depuis peu M. Pomme, soi-disant médecin d'Arles, et qui prétend guérir toutes les femmes de Paris de leurs vapeurs; il en a déjà des plus qualifiées sous sa direction, et il ne tardera sûrement pas à avoir de la vogue. Ce métier est excellent : on n'y risque rien, et l'on ne peut manquer de s'y enrichir; il ne s'agit que du plus ou du moins de fortune, suivant qu'on est bon ou méchant menteur. Le célèbre Printemps, soldat aux Gardes-Françaises, eut la plus grande vogue il y a quelques années : il donnait à tous ses malades une tisane qui n'était autre chose qu'une décoction de foin dans de l'eau; il prenait ses malades pour des bêtes, et il n'avait pas tort. Bientôt cette décoction de foin le mit en état de donner de bon fourrage sec à deux chevaux, qu'il mit devant un bon carrosse dans lequel il allait voir ses malades, tandis que maint docteur régent de la Faculté faisait sa tournée à pied et dans la boue. Aussi la Faculté présenta-t-elle requête à M. le maréchal de Biron pour obliger Printemps de mettre équipage bas, et de réserver tout le foin à ses malades.

(1) Par Milhard, ex-Jésuiste (B).

Nous devons à la plume intarissable de l'illustre patriarche de Ferney un *Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*, par un avocat de province. C'est le titre d'une brochure in-8° de 120 pages, qu'on ne trouve pas à Paris. On voit que la tragédie d'Abbeville et le procès qui pend en Bretagne(1) ont particulièrement donné lieu à cette brochure, quoique M. l'avocat de province n'ait eu garde de se livrer à tout ce que le patriarche aurait pu lui suggérer sur ces deux objets. En général, ce Commentaire est très-superficiel; il n'est pas permis de traiter avec cette légèreté les plaies les plus funestes du genre humain. Il n'en est pas de la barbarie des lois comme de quelque mauvaise règle de poétique qui peut pervertir le goût public. La première attaque les droits les plus sacrés de l'humanité, et lorsqu'on se permet de parler de ses déplorables effets, si ce n'est pas l'indignation la plus juste qui entraîne, il faut que le sujet soit traité avec l'éloquence la plus touchante. Il faut arracher au fanatisme son glaive, et à la calomnie la livrée et la sauve-garde des lois. Un autre tort de M. l'avocat de province, c'est de suivre mal à propos le projet favori du patriarche, de démolir la religion chrétienne. Chaque chose a son temps, et il ne faut pas confondre les matières quand on a à cœur l'amendement du genre humain. Au reste, je me flatte qu'il n'y a pas un mot de vrai à l'aventure que l'auteur raconte d'une fille de famille mise à mort pour avoir accouché clandestinement, et exposé son enfant dans la rue, où ensuite il a été trouvé mort. Il serait trop déplorable que de semblables scènes d'horreur se renouvelassent en France à tout moment, et la postérité serait à la fin en

(1) Le procès de La Chalotais.

droit de nous prendre pour des Hottentots, avec notre beau siècle philosophique. Il faut chercher cette brochure en Suisse, où elle a été imprimée. Paris jouit du privilège de ne plus rien recevoir de tous ces poisons. Cette prérogative commence à devenir fort ennuyeuse.

M. Théophile de Bordeu, qui est un autre homme que M. Alétophile le clairvoyant (1), vient de publier un ouvrage intitulé : *Recherches sur le Tissu muqueux ou l'Organe cellulaire, et sur quelques Maladies de la poitrine*, avec une *Dissertation sur l'usage des Eaux de Barrèges dans les écrouelles*, volume in-12. M. de Bordeu est un homme de beaucoup d'esprit et un savant médecin. Je ne dis pas un grand médecin, car c'est tout autre chose. Un grand médecin est un homme de génie à qui il faut un grand talent et un coup d'œil que la nature donne, et qu'on n'acquiert pas à force de science. On trouvera peut-être, dans les écrits de ce médecin, un peu de propension et de goût pour le paradoxe. Le désir de dire des choses singulières est un écueil bien dangereux pour la vérité. Ce M. de Bordeu est le même qui a eu ce procès calomnieux à soutenir contre la Faculté de Paris, dont il est membre, et contre l'honnête docteur Bouvart son confrère, par qui il était accusé d'avoir volé à un homme mort entre ses mains, une montre et des manchettes de dentelle. Le parlement le déchargea de l'accusation, et obligea la Faculté de le rétablir dans tous ses droits, mais ne punit point les calomniateurs;

(1) On venait de publier *Examen du système de M. Newton sur la lumière et les couleurs, par J. Alétophile*; Euphronople et Paris, Vente, 1766, in-8°. C'est sans doute à cet ouvrage, présumé être de Quériau, que Grimm fait allusion.

ce qui, comme beaucoup d'autres choses, prouve que la justice est une fort belle chose (1).

Paris, 15 octobre 1766.

Il y a environ trois mois qu'on reçut à Paris les premières nouvelles de la brouillerie de J.-J. Rousseau avec M. Hume. Excellente pâture pour les oisifs! Aussi une déclaration de guerre entre deux grandes puissances de l'Europe n'aurait pu faire plus de bruit que cette querelle. Je dis à Paris; car à Londres, où il y a des acteurs plus importans à siffler, on sut à peine la rupture survenue entre l'ex-citoyen de Genève et le philosophe d'Écosse; et les Anglais furent assez sots pour s'occuper moins de cette grande affaire que de la formation du nouveau ministère et du changement du grand nom de Pitt en celui de comte de Chatam. A Paris, toute autre nouvelle fut rayée de la liste des sujets d'entretien pendant plus de huit jours, et la célébrité des deux combattans, qu'on se flattait de voir incessamment aux prises, absorba toute l'attention du public... Les partisans de M. Rousseau furent d'abord un peu étourdis de ce coup imprévu, et il survint à ses dévotes des migraines effroyables. Jusqu'à ce moment toutes les personnes avec lesquelles M. Rousseau s'était brouillé, après en avoir reçu des bienfaits, et il n'y en a pas mal, avaient toujours été condamnées dans son parti, sans autre forme de procès. Plus ces personnes mettaient de réserve dans leurs procédés envers l'illustre Jean-Jacques, moins elles daignaient s'en plaindre, plus elles étaient soupçonnées, et souvent accusées assez hautement par ses dévots d'avoir eu des torts essentiels envers lui. On ne pouvait prendre la même tournure à l'égard de David Hume. La joie qu'on avait ressentie de

(1) Voir tome III, p. 151-52.

sa liaison avec Jean-Jacques était trop récente. On s'était tant applaudi des éloges réciproques dont ils s'accablaient l'un et l'autre! On s'était tant promis de tirer de la durée de leur amitié un argument terrible contre les anciens amis de M. Rousseau! D'ailleurs, la droiture et la bonhomie de M. Hume étaient trop bien établies en France; les partisans de M. Rousseau avaient eux-mêmes tant vanté la chaleur avec laquelle son nouveau bienfaiteur avait travaillé pour lui procurer un sort heureux et tranquille en Angleterre! et tout à coup le bon David se plaint d'être outragé par son ami Jean-Jacques de la manière la plus singulière et la plus indigne! Cette aventure jeta le parti dans une étrange perplexité.

On sut bientôt confusément les détails de ce procès, un des plus bizarres et des plus extravagans, mais aussi des moins intéressans dont la mémoire se soit conservée parmi les hommes. On en parlait diversement et au hasard. M. Hume en avait adressé les principales pièces à M. d'Alembert, qui s'y trouvait impliqué contre toute attente; M. Rousseau avait écrit de son côté à un libraire de Paris une lettre que je n'ai point vue, mais que ce libraire avait rendue publique, et dans laquelle M. Hume était défié de produire les lettres que M. Rousseau lui avait écrites. On assure que ce défi a été répété dans les papiers publics de Londres. En conséquence, M. Hume s'est déterminé à rendre publique toute sa correspondance avec M. Rousseau. Elle vient de paraître sous le titre de *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives*, brochure in-12 d'environ 130 pages..... C'est M. Suard qui a été le traducteur et l'éditeur de M. Hume (1).

(1) Suivant Grimm, Suard a été le traducteur et l'éditeur de l'*Exposé suc-*

Je ne sais pourquoi il dit dans son Avertissement que M. Hume, en rendant ce procès public, n'a cédé qu'avec beaucoup de répugnance aux instances de ses amis. Sans doute qu'il parle des amis de M. Hume en Angleterre; car pour ses amis en France, j'en connais plusieurs qui lui ont écrit exprès pour le dissuader de rendre cette querelle publique. En effet, si vous êtes forcé de plaider votre cause devant le public, je vous plaindrai de tout mon cœur; si vous vous avisez de vous soumettre sans nécessité à sa décision, je vous trouverai bien sot. Comptez que sa malignité ne cherche qu'à rire à vos dépens, et qu'il lui est fort indifférent de rendre justice à qui il appartient. Cette indifférence n'est pas même si opposée à l'équité naturelle, qu'on ne puisse la justifier; car de quel droit vous croyez-vous un personnage assez important pour me faire perdre mon temps avec vos tracasseries? Si vous avez des procès du ressort des lois, faites-les décider au Châtelet; si des procédés nobles et généreux vous ont attiré une méchante querelle que les lois ne peuvent ni ne doivent punir, ne dirait-on pas que vous êtes bien à plaindre? Sachez vous contenter d'avoir joué le beau rôle, et apprenez à mépriser la vaine opinion des autres. Mais il est écrit que chacun se battra avec les armes de son métier, et que les auteurs videront leurs querelles à coups de plume, comme les militaires à coup d'épée. Les premiers en sont plus ridicules, et M. Hume, qui jusqu'à ce moment avait toujours résisté à la manie de ferrailler, s'est enfin enrôlé dans la confrérie, de peur d'attraper un legs dans le testament de mort de Jean-

cinct. Madame du Deffand (voyez ses *Lettres à Horace Walpole*, Paris, Treuttel, 1812, t. I, p. 77) dit que tout le monde reconnaissait d'Alembert dans la préface de ce petit volume. (B.)

Jacques. Il y a apparence que tant d'honnêtes gens seront calomniés dans ce testament, que le philosophe d'Écosse aurait très-bien pu se résoudre à en courir les risques avec eux. Quoi qu'il en arrive, son *Exposé* sera à coup sûr bien vendu. M. Suard, seul éditeur de cet *Exposé*, a mis à la tête un avis des éditeurs, qu'il aurait tout aussi bien fait de supprimer.

Je ne me permettrai point de juger le fond de cet étrange procès. Quant à M. Hume, quoique je l'aie assez vu pour savoir ce qu'il en faut penser, je n'ai point l'honneur d'être lié avec lui d'amitié, et je pourrais me permettre d'être son juge. Quant à M. Rousseau, c'est autre chose. J'ai été intimement lié avec lui pendant plus de huit ans, et je le connais peut-être trop bien, pour ne me point récuser quand il s'agit d'un jugement de rigueur sur ses faits et gestes. Il y a tout juste neuf ans que je me crus obligé de rompre avec lui tout commerce, quoique je n'eusse aucun reproche à lui faire qui fût relatif à moi, et qu'à son tour il ne m'eût jamais fait aucun reproche durant tout le temps de notre liaison. Vraisemblablement la probité et la justice ne me laissaient pas le choix entre une rupture ou le parti vil de trahir la vérité, et de déguiser mes sentimens d'une manière déshonnête dans une occasion décisive dont M. Rousseau m'avait constitué le juge fort mal à propos, mais dont je pouvais juger avec d'autant plus de sécurité, que le procès m'était absolument étranger et que le fond en était bien plus ridicule que celui qu'il vient d'intenter à M. Hume. J'ai toujours pensé que c'est manquer essentiellement et impardonnablement à un homme, que d'oser lui confier des sentimens révoltans, dans l'espérance qu'il pourra les approuver, les écouter du moins,

et les passer sous silence. C'est dire à son ami : Je me flatte que vous n'avez au fond ni honneur, ni délicatesse; et je ne connais point d'offense plus grave (1). Je veux bien d'ailleurs qu'on soit fou, mais j'exige que l'on soit toujours honnête homme, même dans ses accès de folie. Au reste, M. Rousseau est le seul ami que j'aie perdu dans ma vie, sans avoir eu à regretter sa mort. Il se brouilla successivement avec tous ses anciens amis, qui nous étaient presque tous communs, et les réforma l'un après l'autre. Il convient dans une de ses lettres qu'il a souvent changé d'amis; mais il prétend cependant en avoir, et de très-solides, depuis vingt-cinq et trente ans. Je crois qu'il serait embarrassé d'en nommer un seul avec qui il ait conservé une liaison seulement de dix ans; car on ne peut appeler ami un homme qu'on a connu anciennement, sans avoir eu avec lui, dans l'intervalle, aucun commerce suivi d'affaires ou d'amitié. Je crois aussi qu'il a des reproches bien sérieux à se faire à l'égard de plusieurs de ses anciens amis; mais je ne me compte point dans ce nombre. Je n'ai pas eu, comme plusieurs d'entre eux, le bonheur de lui rendre des services essentiels; ainsi il peut tout au plus être injuste avec moi; mais il ne peut être taxé d'ingratitude à mon égard, et je lui pardonne volontiers un peu de fiel contre un homme qu'il a malheureusement exposé à lui montrer la vérité sans aucun ménagement. Il n'en est pas moins certain que depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis

(1) Toute cette accusation en réticences n'est qu'une perfidie de Grimm envers lequel Rousseau n'eut d'autres torts que de n'avoir pas voulu, malade et souffrant qu'il était, accompagner à Genève madame d'Épinay qui promenait une grossesse, fruit de ses rapports avec Grimm, et qu'on n'eût pas manqué d'attribuer à Rousseau. (Voir l'*Histoire de la vie et des ouvrages de Rousseau*, par M. de Musset-Pathay, 2e édit. p. 84.)

jamais permis de parler mal de sa personne; j'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue. J'ai vécu avec des gens qui ne l'aimaient pas, avec ses enthousiastes, avec les personnes neutres, et ne me suis jamais écarté de mon principe. On m'a souvent assuré que M. Rousseau n'en usait pas ainsi à mon égard, qu'il me nuisait dans l'esprit de tous ceux qui voulaient bien l'écouter, et l'on écoute volontiers le mal; que ses accusations pouvaient me faire d'autant plus de tort, que n'articulant jamais aucun fait contre moi, il donnait à entendre tout ce qu'il y avait de plus grave; qu'aussi j'étais parfaitement détruit dans l'esprit de toutes ses dévotes; et parmi ses dévotes il y avait des personnes du premier rang. J'ose me vanter qu'aucune de ces considérations ne m'a jamais fait changer de principe, et j'ai même eu l'esprit assez bien fait pour regarder la conduite de M. Rousseau à mon égard comme une marque d'estime qu'il me donnait. En effet, il n'ignorait pas avec quel avantage je plaiderais ma cause contre lui, en la rendant publique, et en produisant des pièces bien plus singulières que celles que M. Hume vient de publier; mais il a jugé que je ne me donnerais pas en spectacle au public, malgré l'honneur immortel de jouer la farce à côté de Jean-Jacques, et il a bien jugé; et, s'il s'est douté que je me moquerais de l'opinion de ses dévotes, à qui je n'avais donné aucun droit de penser mal de moi, il a encore rencontré tout juste.

En conséquence de mon plan de conduite que je suis obligé de regarder comme excellent, sous peine de cesser d'être moi, voici comment j'aurais fait à la place de M. Hume, qui était de tout point bien autrement avantageuse que la mienne. En recevant la lettre douce et

honnête du 23 juin (1), à laquelle je pouvais et devais si peu m'attendre, moi, gros David Hume, je me serais d'abord frotté les yeux; ensuite, restant un peu étourdi, mon regard serait devenu aussi fixe et aussi prolongé que ce jour à jamais terrible et mémorable où David regarda Jean-Jacques; mais ce mouvement de surprise passé, j'aurais mis cette lettre dans ma poche. Le lendemain, j'aurais écrit à mon ami Jean-Jacques, pour le remercier de la bonne opinion dont il m'honorait, et de la couleur qu'il savait donner à mes services et à mes plus tendres soins, et puis je lui aurais souhaité le bonsoir pour toute sa glorieuse vie. Le surlendemain, je n'y aurais plus pensé, ou si j'en avais ressenti quelque peine malgré moi, j'en aurais écrit à madame la comtesse de Boufflers à Paris, pour la remercier de m'avoir empâté d'un aussi joli sujet. Mais ni le surlendemain, ni aucun lendemain de l'année, je n'aurais consenti de mettre le public dans la confidence d'un procès qui ne lui importe en aucune manière.

Les personnes dont les noms sont supprimés dans ce procès, sont madame la comtesse de Boufflers et madame la marquise de Verdelin. Cette dernière est celle qui alla voir M. Rousseau l'année passée à Motier-Travers. Le grand prince est M. le prince de Conti. La personne distinguée qui fit visite à M. Rousseau à Londres, sans être connue, c'est le prince héréditaire de Brunswick. M. Tronchin a été autrefois, au dire de M. Rousseau, le plus grand médecin de l'Europe, j'en ai vu plus d'une fois la patente, écrite de la main propre de Jean-Jacques, et je ne sais si elle n'est pas consignée dans ses écrits; mais depuis que M. Tronchin a osé être fâché

(1) Voir la *Correspondance* de J.-J. Rousseau, à cette date.

de voir la paix de sa patrie troublée par les *Lettres de la Montagne*, sentiment qu'on ne peut éprouver sans être l'ennemi le plus mortel de M. Rousseau, il a été justement dépouillé de sa qualité du plus grand médecin de l'Europe, et il est devenu jongleur, comme tout le monde sait : car tout talent, toute vertu, toute qualité dépend de la manière dont on est avec J.-J. Rousseau.

A ne considérer sa grande lettre que du côté littéraire, ses amis ont prétendu qu'elle était du moins un chef-d'œuvre d'éloquence, et que la péroraison surtout en était d'un grand pathétique; mais ils oublient que la véritable éloquence consiste principalement à savoir donner à chaque sujet le ton qui lui convient. Si vous traitez des pauvretés et des balivernes avec une emphase que les événemens les plus tragiques comporteraient à peine, vous pouvez paraître éloquent si l'on veut, mais vous passerez pour fou bien plus sûrement encore. Don Quichotte, qui prend des moulins à vent pour des géans, et qui se bat contre eux à toute outrance, est certainement plein de courage, d'héroïsme et de la plus noble valeur; mais aussi il est bien plus ridicule encore qu'il n'est vaillant. Pour moi, les beaux coups d'épée qu'on porte aux moulins à vent m'affectent si peu, que je préfère la lettre de M. Horace Walpole à M. Hume, qu'on lit dans ce recueil, à toutes les autres pièces du procès, parce que cette lettre a du caractère, et que je fais grand cas du caractère.

Au reste, je pense que personne ne peut lire cet étrange procès sans se sentir une pitié profonde pour ce malheureux Jean-Jacques; car s'il lui arrive d'offenser ses amis, il faut convenir qu'il s'en punit bien cruellement : et quelle déplorable vie que celle qui se consume

dans d'aussi folles et d'aussi pénibles agitations! Je défierais son ennemi le plus acharné de lui suggérer, dans la position où il est, un plus mauvais conseil que celui qu'il a pris de lui-même, de se brouiller avec M. Hume sans l'ombre de sujet. J'avais toujours été persuadé qu'il prenait un fort mauvais parti en préférant l'Angleterre à d'autres asiles; mais je ne m'attendais pas à une révolution aussi bizarre et aussi prompte. Il est aisé de prévoir qu'il ne pourra pas long-temps résider dans ce délicieux séjour de Wootton, et que la première réforme tombera sur l'ami Davenport, la seconde sur la nation anglaise; mais il n'est pas aussi aisé de prédire en quel coin de la terre l'ami Jean-Jacques pourra finir ses jours tranquillement. Il paraît démontré qu'il mène avec lui un compagnon qui ne le peut souffrir en repos nulle part. Il aura du moins pendant quelques mois la douce satisfaction de préparer une réponse non succincte à *l'Exposé succinct* de M. Hume. Cela soutient d'autant. Si mes conjectures se vérifient, celui de tous ses amis et ennemis qui n'attrape pas une bonne taloche dans cette réponse, pourra se vanter de l'avoir échappé belle.

Jean-Jacques est venu deux cents ans trop tard; son vrai lot était celui de réformateur, et il aurait eu l'ame aussi douce que Jehan Chauvin, Picard(1). Au seizième siècle, il aurait fondé les frères Rousses ou Roussaviens, ou Jean-Jacquistes; mais, dans le nôtre, on ne fait point de prosélytes, et toute la prose brûlante n'engage pas l'oisif qui lit, à quitter le livre pour se mettre à la suite du prosateur.

(1) Jean Calvin, que Voltaire nommait quelquefois Jehan Chauvin, était né à Goyon en Picardie.

On vient de nous envoyer de Suisse les *Principes du Droit de la Nature et des Gens*, par feu M. Burlamaqui, avec la suite du *Droit de la Nature*, qui n'avait point encore paru, le tout considérablement augmenté par M. le professeur de Felice; deux volumes grand in-8°, faisant ensemble près de mille pages (1). M. le professeur Fortunato Felice est un Recollet italien qui a quitté son froc et l'Église romaine, et s'est établi dans le canton de Berne, où je vois qu'on l'a fait professeur. Vous connaissez l'ouvrage de M. Burlamaqui, qui est estimé. C'est l'ouvrage d'un bon raisonneur; mais il manque de philosophie comme ceux du savant Grotius et du célèbre Puffendorf. Si jamais les hommes s'avisent de mettre les choses à la place des mots, tous ces livres, et bien d'autres plus illustres ou plus en vogue dans ce siècle philosophique, tomberont en discrédit, et seront oubliés. Je crois que, malgré toute la science de nos docteurs, et tout le fatras de nos écoles, on est bien éloigné d'avoir débrouillé les premiers élémens du droit de la nature et des gens, et que nous ne sommes pas seulement encore sur la voie pour y parvenir. Quand je verrai un docteur en droit naturel et en droit public étudier la géographie avec une profonde application, je me persuaderai qu'il commence à entendre quelque chose à son affaire. On peut dire d'un bon philosophe ce qu'on dit communément d'un homme prudent; c'est qu'avant tout il voit d'où vient le vent, et qu'en démêlant les véritables ressorts de la nature humaine, il aura souvent occasion de s'écrier : Affaire de géographie!

(1) Le professeur de Felice a publié, en 1768, une nouvelle suite du *Droit de la Nature et des gens*, de Burlamaqui. Cet ouvrage, composé de huit volumes in-8°, est recherché (B).

Sous ce point de vue, des institutions géographiques pourraient être un des plus grands livres et des plus intéressans dont un homme de génie pût enrichir notre siècle. Mais l'homme que je demande n'est certainement pas M. Robert de Vaugondy, quoiqu'il vienne de publier des *Institutions géographiques* en un gros volume grand in-8° de près de quatre cents pages, et qu'il soit d'ailleurs qualifié géographe ordinaire du roi et du feu roi Stanislas de Pologne. Il a beau expliquer la sphère, traiter des pôles et des zones, je vous jure qu'il ne se doute pas de l'influence de tel vent, de telle montagne, de telle forêt, de tel fleuve, sur les mœurs, le génie, la morale, les préjugés, le gouvernement d'un peuple; et lui, M. Robert de Vaugondy, et le Recollet Fortunato Felice, et bien d'autres plus merveilleux qu'eux, seraient fort ébahis de voir des institutions géographiques devenir un cours de morale et de politique.

NOVEMBRE.

Paris, 1er novembre 1766.

La question de la légitimité des naissances tardives est devenue, depuis quelque temps, le sujet d'une querelle assez vive. J'ai vu naître cette dispute. Il y avait, dans la maison que j'habite, un conseiller au parlement de Bretagne, appelé M. de Villeblanche : c'est le même qui a pu prendre sur lui de faire cet été l'office de procureur-général dans le fameux procès de M. de la Chalotais. M. de Villeblanche avait intérêt de faire déclarer bâtard un enfant né dix mois et vingt jours après la

mort de son père. Cet enfant, reconnu pour légitime, enlevait une succession assez considérable à des collatéraux. En conséquence, M. de Villeblanche s'adressa d'abord à des médecins et des chirurgiens, pour avoir des consultations conformes à ses intérêts. M. Louis aujourd'hui secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Chirurgie, fut le premier qui prit la plume contre la légitimité des naissances tardives. Il condamna toutes les femmes du monde à accoucher au bout de neuf mois révolus, sous peine de voir leurs enfans déclarés bâtards, sans miséricorde, par lui, un des plus illustres membres de l'Académie de Chirurgie. Je ne veux pas juger à mort M. Louis, ni imiter à son égard la rigueur dont il use envers le beau sexe. Les femmes paresseuses n'ont pas beau jeu avec lui, comme vous voyez; mais il aura beau jeu avec moi, parce que j'ai depuis long-temps une dent contre lui dont je dois me méfier. Il avait opiné, dans la blessure du marquis de Castries, pour l'amputation du bras cassé par un coup de feu, et il avait condamné le malade à la mort sous vingt-quatre heures, supposé que l'opération ne se fît pas sur-le-champ. M. Dufouart, chirurgien très-habile, qui n'écrit pas autant de Mémoires que M. Louis, mais qui opère et conduit une blessure avec une habileté peu commune, ne coupa pas le bras au marquis de Castries, le guérit de sa blessure, et mit son confrère au désespoir de s'être trompé dans ses pronostics. C'est déjà assez mal de préférer l'honneur de son raisonnement vrai ou faux, aux bras et aux jambes de son prochain; mais ce qui m'a surtout brouillé avec M. Louis, c'est de le voir, durant toute la maladie de cet illustre blessé, occupé à lui jeter des inquiétudes sur son état, et à lui faire entendre qu'il

pourrait avoir les suites les plus sinistres. Tout cela, traduit en français clair, signifiait que M. Louis aurait fort désiré que le marquis de Castries fût mort de sa blessure pour faire honneur à ses pronostics. Cela peut prouver un grand attachement et un grand amour pour ses idées; mais cela ne prouve pas un grand fonds d'honnêteté. J'ai aussi une grande antipathie pour les gens qui passent leur vie à écrire sur des arts qui ne s'acquièrent qu'à force d'exercice. L'homme superficiel bavarde; l'homme profond n'en a pas le temps; il opère, il agit; il ne parle que dans ces occasions rares où il a des choses neuves et sûres à annoncer. Il est vrai que, moyennant cette méthode, on ne trouve pas son nom imprimé tous les mois dans vingt-cinq journaux, et qu'après tout, le plus sûr est de dire beaucoup de bien de soi, et de le répéter tant qu'on peut, parce qu'à force de le dire, on le persuade toujours à quelqu'un, et que cela fait quelque effet à la longue; mais il n'en est pas moins vrai qu'un homme supérieur dédaigne ces artifices. Ce qui a achevé de barbouiller M. Louis dans mon esprit, c'est d'avoir ouï dire à des chirurgiens très-célèbres, très-expérimentés, et, qui plus est, très-honnêtes, que ce qu'il a écrit, il y a quelques années, sur une nouvelle méthode à tenir dans l'amputation de la cuisse, était absolument faux. Ils prétendent que les nerfs ne se retirent pas de la manière dont il le dit, et que par conséquent tout l'édifice sur lequel il pose sa théorie n'est qu'un tas de suppositions et de faussetés dangereuses. Quand je vois que l'envie de faire des découvertes fait tenter des moyens aussi blâmables dans des choses de cette importance, qui intéressent la sûreté publique, et qui peuvent induire en erreur les jeunes élèves de chi-

rurgie dispersés dans toute l'Europe, et justement séduits par l'autorité d'un homme célèbre, je deviens implacable.

M. Louis, dans l'opinion qu'il a embrassée sur les naissances tardives, a encore le malheur de se trouver d'accord avec les gens de sa profession les plus décriés du côté de la probité. L'illustre Bouvart, à qui personne ne dispute l'avantage d'être un des plus malhonnêtes hommes de Paris, consulté sur le procès de Bretagne, a écrit contre la légitimité des naissances tardives. Il permet pourtant aux femmes d'accoucher en tout honneur au bout de dix mois et dix jours. Ainsi le médecin Bouvart est pourtant moins sévère que le chirurgien Louis. Enfin Astruc, dont le seul nom, malgré son grand savoir, est devenu injurieux pour un homme d'honneur; l'honnête Astruc, peu de temps avant de mourir, a aussi traité la question des naissances tardives dans son *Essai sur les Maladies des Femmes*, et s'est rangé du côté de son illustre confrère Bouvart. Pendant que ces messieurs condamnaient ainsi les femmes paresseuses et tardives, celle qui leur avait fourni l'occasion de déployer leur sévérité, mourut en Bretagne avant le jugement définitif du procès qu'on lui avait suscité.

Je pardonne à MM. Astruc, Bouvart et Louis d'avoir déraisonné sur cette question avec tant d'assurance, et même d'avoir manqué à la probité si le cas y est échu, puisqu'ils nous ont procuré un excellent ouvrage intitulé *Recueil de pièces relatives à la question des naissances tardives*, en deux parties, grand in-8°., par A. Petit de l'Académie royale des Sciences, docteur régent de la Faculté de Médecine de Paris.

M. Lebas, chirurgien, écrivit le premier pour la légitimité des naissances tardives. M. Petit, consulté sur la

même question, se déclara pour le sentiment de M. Lebas. L'autorité de cet illustre et savant médecin devait être d'un très-grand poids. Non-seulement c'est un des plus grands anatomistes du royaume, mais il a suivi et pratiqué long-temps lui-même l'art des accouchemens, et avait par conséquent fait une étude particulière de cette partie de la science. Il donna cependant sa consultation sans attaquer, sans nommer même les personnes d'un avis contraire. L'aimable M. Bouvart, entraîné par la douceur ordinaire de son caractère, fit une réponse pleine d'injures à un homme qui ne lui avait pas seulement parlé. Ce procédé malhonnête, soutenu par feu M. Astruc, piqua M. Petit; et quand un homme d'un grand mérite s'avise de mettre ses ennemis en poussière, cet acte de justice tourne ordinairement au profit de la science. On peut compter le *Recueil de pièces* que M. Petit vient de publier au nombre des meilleurs ouvrages qui aient paru depuis plusieurs années. La liste en est bien courte en France, où, dans une période de trois ou quatre années, il paraît bien une foule incroyable de brochures, mais à peine un seul livre qui reste. Celui de M. Petit restera. Il n'est pas seulement précieux aux gens de l'art et du métier, il est encore instructif et amusant pour tous ceux qui aiment à réfléchir et à porter leurs vues sur des objets intéressans; et quoiqu'il soit écrit un peu longuement, il peut être regardé comme un chef-d'œuvre de logique, comme le modèle d'une excellente critique, pleine de sel et de plaisanteries sans emportement, et sans sortir des bornes du respect qu'un honnête homme se porte à lui-même, quelque droit que son adversaire lui ait donné sur lui. La manière de M. Petit est très-piquante; il met

son homme en poudre avec autant de fermeté et de franchise que de politesse, en lui faisant des complimens très-plaisans. Il transpire d'ailleurs, de tout ce qu'il écrit, une odeur d'honnête homme précieuse au lecteur, et qui le lie d'amitié avec son auteur. Je n'ai jamais vu M. Petit, mais son ouvrage m'inspire, sans y tâcher, un fort penchant pour lui. On sent que cet homme n'a à cœur que la vérité et le progrès de la science, qu'il écrit sans prévention et sans autre intérêt, qu'il n'estime pas une idée parce qu'elle est la sienne, mais parce qu'il la croit vraie et utile, et qu'il reviendrait sur ses erreurs avec la même franchise avec laquelle il attaque les erreurs des autres. De tels hommes sont excessivement rares parmi les physiciens, et même parmi les philosophes. J'ai dit qu'on peut encore regarder l'ouvrage de M. Petit comme un chef-d'œuvre de logique et de raisonnement, et comme le modèle d'un écrit polémique. Ces modèles sont aussi fort rares. Beaucoup de gens savent faire un tissu de sophismes, et jeter de la poudre aux yeux de ces lecteurs superficiels qui se laissent séduire par une tournure, et perdent de vue le fond; mais l'art de raisonner d'une manière juste, droite et lumineuse, est excessivement rare. Ainsi, quand l'ouvrage de M. Petit n'intéresserait pas par un sujet en lui-même très-intéressant, il attacherait encore par la manière dont ce sujet est traité.

La première pièce de ce Recueil est un Mémoire sur la cause et le mécanisme de l'accouchement. Pour savoir si les naissances tardives sont possibles, il faut nécessairement connaître la cause et le mécanisme de la naissance de l'homme en général. Ainsi M. Petit commence par les développer. Il prouve, ce me semble, sans réplique, que l'action de l'accouchement s'opère par une

contraction de la matrice, sans que l'enfant y concoure en aucune manière. Il expose l'existence, le mécanisme et la nécessité de cette contraction, et il explique tous les phénomènes de l'accouchement, d'après sa doctrine, avec une extrême facilité. Je ne suis pas assez savant pour dire si la théorie de M. Petit est absolument neuve; mais, si elle lui appartient, on ne pourra s'empêcher de le mettre sur la ligne des plus illustres médecins de de notre temps. Tout s'y explique d'une manière aussi ingénieuse que simple et naturelle, et je crois ce Mémoire du petit nombre de ces écrits faits pour réunir le suffrage et des médecins savans et intègres, et de tous les esprits justes.

Après ce Mémoire, on lit des observations sur ce que M. Astruc a écrit contre les naissances tardives. M. Petit le traite avec de grands égards, comme un savant médecin... tout le monde en tombe d'accord... mais de plus comme un très-honnête homme, ami du vrai, dont l'esprit n'a jamais été offusqué par les nuages du sot orgueil, de la basse envie, ni par les prestiges de la stupide préoccupation, ou la maussaderie de l'humeur..... Ah! monsieur Petit, vous êtes malin! Vous voulez que nous reconnaissions M. Astruc à ce portrait? Eh bien, oui, tout Paris crie qu'il a été bien exactement le contraire de tout cela, et vous, pauvre innocent que vous êtes, vous avez été tout seul la dupe d'un hypocrite qui n'a pu tromper personne? Ah! monsieur Petit, vous ne valez rien, et après avoir traité cet ami du vrai avec les plus grands égards, vous le battez à plate couture. Quant à ce point, il n'y a rien à dire.

Le troisième morceau est la consultation que M. Petit a donnée en faveur de la légitimité des naissances tar-

dives. Cette consultation n'est qu'une suite de conséquences simples et claires de son premier Mémoire. L'auteur prouve qu'il est absurde de dire qu'un fait est contre nature, quand la réalité de ce fait est prouvée, parce qu'il existe en vertu de lois aussi nécessaires que le fait le plus commun. Ainsi, ce qui est rare et ce qui est ordinaire et commun, est également dans l'ordre naturel. Toute cette consultation est d'un très-bon physicien, d'un très-bon philosophe, d'un excellent esprit.

La seconde partie de ce Recueil est tout entière consacrée à la correction de M. Bouvart. Celui-ci s'était avisé de faire une critique pleine de fiel et d'injures de la consultation précédente. Il n'a pas semé en terre ingrate cette fois-ci. Il n'a pas considéré non plus qu'un sanglier, quelque sanglier qu'il soit, n'a pas beau jeu avec un Hercule, parce que l'Hercule met le sanglier en pièces. Ce Bouvart si hargneux, si méchant, si redoutable, fait presque pitié en sortant des mains de M. Petit. On voit qu'il n'a fait qu'amasser un tas d'inepties, et qu'il a compté que son ton rogue et décidé les ferait passer. Il est tombé en bonnes mains. Il y a, je crois, peu d'hommes en état de vous dépecer un raisonnement et d'en montrer le faible ou le faux d'une manière plus piquante que M. Petit. Il a d'ailleurs une fermeté et une causticité qui, combinées avec cette odeur de probité et d'honnêteté dont j'ai parlé, donnent à son écrit un caractère tout-à-fait précieux.

M. Bouvart a très-mal fait de s'attaquer à son confrère M. Petit. Nous croyions jusqu'à présent que s'il était un homme dur, injuste, envieux, sournois et méchant, il était du moins assez bon médecin, assez savant physicien et passable philosophe. Nous ne pouvons nous ca-

cher, après la lecture de ce Recueil, que M. Bouvart n'est rien moins que cela; et il est actuellement prouvé qu'on peut être un très-méchant et un très-pauvre homme tout ensemble. Quoi qu'il en soit, nous lui avons toujours cette véritable obligation d'avoir assez ému la bile à M. Petit pour l'engager à prendre la plume et à développer une matière intéressante d'une manière neuve, profonde et philosophique.

Puisque nous en sommes sur le chapitre de ceux qui aiment la vérité pour elle-même, il est bien juste de parler de M. de La Condamine. Il y a des gens dont l'étoile soutient un caractère de singularité jusqu'à la fin. Ce pauvre La Condamine, qu'on a appelé le syndic des insupportables, parce qu'il est sourd et curieux à l'excès, deux qualités qui ne s'entr'aident guère, et qui le rendent fatigant à tous ceux qui sont étrangers à la véritable commisération, se trouvent attaqué d'une maladie extraordinaire. Elle consiste dans une insensibilité répandue sur toutes les extrémités de son corps, quoiqu'il se porte d'ailleurs parfaitement bien. Ainsi, il marche sans sentir ses pieds, il s'assied sans sentir ses fesses. On les lui frotte avec les brosses les plus dures, jusqu'à l'écorcher, et il sent à peine un léger chatouillement. Comme il est naturellement distrait, il lui arrive cent aventures avec cette nouvelle infirmité. Il se couche, par exemple, avec ses pantoufles, croyant les avoir quittées. M. Tronchin, consulté par le malade, lui a fait sentir que son état était une suite nécessaire, et par conséquent irrémédiable, de la vieillesse d'un corps usé par les travaux et les fatigues de toute espèce, même du plaisir. Il lui a, en conséquence, ordonné beaucoup de ménagemens et point de

remèdes, et lui a d'ailleurs interdit toute espèce d'exercice violent, d'application, et surtout le devoir conjugal. Peu de personnes, en effet, ont essuyé et supporté des fatigues plus étonnantes que M. de La Condamine. Après l'arrêt de défense prononcé par M. Tronchin, le malade a chanté son infortune dans les vers suivans :

J'ai lu que Daphné devint arbre,
Et que, par un plus triste sort,
Niobé fut changée en marbre.
Sans être l'un ni l'autre encor,
Déjà mes fibres se roidissent;
Je sens que mes pieds et mes mains
Insensiblement s'engourdissent,
En dépit de l'art des Tronchins.
D'un corps jadis sain et robuste,
Qui bravait saisons et climats,
Les vents brûlans et les frimas,
Il ne me reste que le buste.
Malgré mes nerfs demi-perclus,
Destin auquel je me résigne,
De la santé, que je n'ai plus,
Je conserve encore le signe.
Mais las! je le conserve en vain :
On me défend d'en faire usage;
Ma moitié, vertueuse et sage,
Au lieu de s'en plaindre me plaint.
Sa mère, en platonicienne,
Dit : Qu'est-ce que cela vous fait?
N'avez-vous pas la tête saine?
A quoi donc avez-vous regret?
— Madame, à cette triste épreuve
Sitôt je ne m'attendais pas,
Ni que ma femme, entre mes bras,
De mon vivant deviendrait veuve.

M. de Voltaire n'a pas gardé le silence dans la querelle de M. Hume avec M. Rousseau. Il a fait imprimer une petite lettre adressée à M. Hume, où il a, pour ainsi dire, donné le coup de grace à ce pauvre Jean-Jacques. Cette lettre a eu beaucoup de succès à Paris, et elle a peut-être fait plus de tort à M. Rousseau que la brochure de M. Hume. Elle est écrite avec une grande gaieté. Je suis étonné que M. de Voltaire n'ait pas donné un précis plus exact de la première lettre de Jean-Jacques qu'il rapporte. Elle commençait : « Je vous hais, parce que vous corrompez ma patrie en faisant jouer la comédie ; » et elle finissait : « Je frémis quand je pense que, lorsque vous mourrez sur les terres de ma patrie, vous serez enterré avec honneur ; tandis que, lorsque je mourrai dans votre pays, mon corps sera jeté à la voirie. » Cette petite lettre de M. de Voltaire a été réimprimée tout de suite à Paris (1). On y a seulement retranché le passage suivant :

« Quelques ex-Jésuites ont fourni à des évêques des libelles diffamatoires sous le nom de Mandemens. Les parlemens les ont fait brûler. Cela s'est oublié au bout de quinze jours. »

Il faut placer ce passage après les mots : « Il y a des sottises et des querelles dans toutes les conditions de la vie. »

Le libraire de Paris a ajouté à son édition la Lettre de M. de Voltaire à Jean-Jacques Pansophe, imprimée depuis plusieurs mois à Londres, mais qui ne s'était pas répandue en France (2). Cette Lettre est aussi tronquée

(1) Cette lettre de Voltaire à Hume, renfermant la lettre de Rousseau à Voltaire, se trouve dans la Correspondance générale de ce dernier, à la date du 24 octobre 1766. Le passage cité ci-après y a été rétabli.

(2) Voir précédemment page 92.

en quelques endroits, autant que je puis m'en souvenir. Je me rappelle très-bien, par exemple, que la profession de foi que M. de Voltaire opposait à celle de Jean-Jacques Pansophe commençait ainsi : « Je crois en Dieu de tout mon cœur, et en la religion chrétienne de toutes mes forces. » Au reste, M. de Voltaire persiste à dire que cette lettre n'est point de lui. Il prétend qu'elle est de M. l'abbé Coyer (1). Je conseille à l'abbé Coyer de prendre M. de Voltaire au mot, et nous dirons que cette lettre est ce que M. l'abbé Coyer a écrit de mieux, quoique je n'aie pas encore pu vaincre la conviction intérieure qui me crie qu'elle appartient à M. de Voltaire, malgré toutes ses protestations. M. Rousseau, de son côté, a écrit à son libraire de Paris, après la lecture de l'*Exposé succinct*, qu'il trouve M. Hume bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe, et qu'il trouve surtout les éditeurs bien hardis. Du reste, il ne s'explique pas davantage. Il paraît que tout ce qu'il avait de partisans parmi les personnes de premier rang, nommément M. le prince de Conti et madame la comtesse de Boufflers, ont pris fait et cause pour M. Hume. Si M. Rousseau était sage, il laisserait tomber toute cette absurde et vilaine querelle; il se hâterait de donner quelque nouvel ouvrage dont le succès effacerait bientôt, du moins pour quelque temps, jusqu'au souvenir de ses torts.

Ce qui vaut un peu mieux que cette tracasserie, beaucoup trop fameuse, c'est que M. de Voltaire vient d'envoyer à son ami M. d'Argental, chargé de tout temps du département tragique, une tragédie toute nouvelle

(1) En attribuant à l'abbé Coyer la *Lettre au docteur Pansophe*, Voltaire était dans l'erreur. L'auteur, nous l'avons déjà dit, était Bordes de Lyon.

qui a été reçue à la Comédie Française par acclamation. On dit que nous y verrons le contraste des mœurs des Scythes avec les mœurs asiatiques, et que le sujet est d'ailleurs entièrement d'invention. On dit aussi que le patriarche travaille à un roman théologique; et pour peu qu'il ressemble au roman philosophique de *Candide*, il ne manquera pas d'être édifiant. Il a aussi, dans une nouvelle édition que nous ne connaissons pas, augmenté du double le *Commentaire sur le Traité des Délits et des Peines;* mais il ne paraît pas que les trois dialogues dont j'ai eu l'honneur de vous parler aient jamais existé.

Comme nos Académies sont en usage de célébrer la fête du roi, il nous revient tous les ans un panégyrique de saint Louis, prêché devant l'Académie Française, et un autre devant les Académies des Sciences et des Belles-Lettres réunies. C'est un présent dont nous nous passerions fort bien. L'année dernière, c'était M. l'abbé Le Cren qui prêcha devant l'Académie Française (1); cette année, ç'a été M. l'abbé de Vammale, secrétaire de l'archevêque de Toulouse (2). M. l'abbé Planchot a prêché devant Messieurs de l'Académie des Belles-Lettres et des Sciences. Tous les ans on dit, de fondation, que le panégyrique de saint Louis a été très-beau, et tous les ans c'est un verbiage que personne ne regarde. Saint Louis y est prôné comme un des plus grands rois qui aient jamais été. Je pense que l'auteur de l'écrit *Des Commissions* (3) en est bien convaincu, et qu'à son avis le siècle

(1) Son *Panégyrique* a été imprimé, 1765, in-12.

(2) 1766, in-8°.

(3) *Des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, in-8°. Ce mémoire, quelque temps attribué à Le Paige, bailli du Temple, est de

de saint Louis est un très-beau siècle. Il ne faut pas disputer des goûts. Les Français disent que si ce grand roi a été entraîné par les erreurs de son siècle, il en a préparé un meilleur. Quelle préparation, et quel préparateur! Qu'ils fassent donc une bonne fois le parallèle de ce saint couronné avec Gustave Vasa ou Pierre-le-Grand, qui ont aussi préparé, quoique M. l'abbé Le Cren et M. l'abbé Planchot n'aient pas encore prononcé leur panégyrique.

Madame Riccoboni vient de nous faire présent d'un nouveau roman en deux parties, intitulé *Lettres d'Adélaïde de Dammartin, comtesse de Sancerre, à M. le comte de Nancé, son ami.* C'est toujours le style et la manière de madame Riccoboni. Cette manière est pleine de graces et d'agrémens. Un style rapide, léger, concis; des réflexions souvent vraies, toujours fines. Mais il faut convenir aussi que le fond de ce roman est peu de chose, que la fable n'en est pas heureuse, et que la lecture laisse très-froid sur l'intérêt de tous les acteurs. Cependant une femme charmante, mariée en premières noces à un homme d'un caractère détestable, qui en devient veuve, et se prend de passion pour un homme distingué en tous points, mais qui est marié; une telle femme pouvait, ce me semble, inspirer de l'intérêt. C'est que l'auteur du roman manque de force, et qu'on ne fait rien qui vaille sans cela. Comment! madame de Sancerre aime un homme marié, elle aime sans espérance, et elle est d'une tranquillité à vous endormir? Ce n'est pas tout-à-fait là le caractère de la

Chaillou, avocat au parlement de Bretagne, mort au commencement de ce siècle. Il a été réimprimé en 1789 à Rennes, avec des augmentations, sous le titre *De la Stabilité des Lois.*

passion. Il est vrai que la femme de l'homme qu'elle aime sans espérance est contrefaite, et qu'on lui promet que cette femme mourra en couches : ce qui ne manque pas d'arriver; mais tout cela est bien peu heureux, quoiqu'il en résulte le mariage de madame de Sancerre en secondes noces avec un homme accompli. Les incidens qui tiennent au fond, et qui sont imaginés pour retarder le dénouement, ne sont pas plus heureux. Le commencement du roman est un peu embrouillé et embarrassé de détails obscurs dont on ne sent pas encore la nécessité. C'est un grand art de ne développer du fond de sa fable que ce qu'il en faut, et qu'à mesure que la fable chemine. Avec ce secret on est clair, précis et intéressant. Les critiques d'un goût sévère diront encore que madame de Sancerre n'a pas le style de son caractère. Il est certain qu'une femme d'un caractère doux, sans aucune pétulance, d'une ame sensible et brisée par de grands malheurs, et qui a toujours poussé la patience jusqu'à l'héroïsme, n'a pas le style vif et pétillant de madame Riccoboni; mais c'est que c'est une grande affaire que de donner à chaque personnage son style, et il faut du génie pour cela. Le style de madame Riccoboni convient à merveille à madame de Martigues, autre personnage du roman, d'un caractère vif, enjoué, étourdi. Le marin que l'auteur introduit à la fin, est une mauvaise copie de Freeport dans la comédie de *l'Écossaise*. Ce roman, tel qu'il est, a pourtant eu une sorte de succès. On a dit froidement : *C'est assez joli;* mais lorsque *Juliette Catesby* et *Ernestine* parurent, on s'écriait : *Ah! que c'est charmant!* Madame Riccoboni a dédié sa *Comtesse de Sancerre* à David Garrick. Je n'aime pas son épître dédicatoire.

Les *Mémoires de madame la marquise de Crémy*, écrits par elle-même, font un autre roman nouveau, en deux volumes in-8º assez considérables (1). On dit que ce roman a eu beaucoup de succès à la cour. Je ne serais pas étonné qu'il eût aussi un peu de vogue à Paris; car il est de cette heureuse médiocrité qui fait réussir pendant plus de huit jours révolus, et sur laquelle tout le monde s'écrie aussi, mais en bâillant, et avec un flegme qui pétrifie: Ah! que c'est charmant! Dieu me préserve, moi, de trouver cela jamais supportable! Cela n'a ni couleur, ni force, ni l'ombre du talent. C'est un camaïeu de trente pieds de haut sur cinquante pieds de large, d'un blafard, d'une faiblesse, d'une fadasserie, d'une insipidité à vous faire mourir. Madame de Crémy est une jeune personne qui vit dans le monde sous l'autorité d'une mère frivole et volage, et qui n'a que son plaisir en tête. Elle a contracté au couvent une amitié fort étroite avec une religieuse qui s'appelle madame de Renelle. Cette religieuse dirige de son couvent les actions de la jeune personne. C'est une moraliste à vous faire périr d'ennui. Je trouve d'ailleurs sa morale d'un rétréci, et, la plupart du temps, d'un faux magnifique. Si j'avais une fille, je serais au désespoir de lui remplir la tête de ces pauvretés et de ces faussetés-là. Madame de Crémy s'en trouve si bien cependant, qu'elle résiste deux ou trois fois à des goûts très-décidés qu'elle avait pris pour des gens fort aimables en apparence, mais qui étaient

(1) Les *Mémoires de madame la marquise de Crémy* sont (malgré la conjecture à la quelle Grimm se livre à la fin de son article) de madame la marquise de Miremont. Ils ont été réimprimés dans ces derniers temps chez le libraire Léopold Collin, en 3 vol. in-12. On doit à la même dame le *Traité de l'Éducation des femmes, ou Cours complet d'instruction;* Paris, Pierres, 1779-89, 7 vol. in-8°. (B.)

ou dangereux, ou incapables de la rendre heureuse. Elle finit par épouser un homme qu'elle n'aime point du tout, et avec qui elle est parfaitement heureuse. Le résultat moral saute aux yeux : c'est qu'il faut toujours épouser les gens qu'on n'aime pas. En ce cas, je devrais épouser madame de Crémy quand elle sera veuve; mais je ferai exception à la règle de la religieuse, et en ma qualité d'hérétique, je persisterai à croire que la morale de couvent, si prudente et si méfiante, est une fort mauvaise morale pour une jeune personne bien née. Je ne serais pas étonné que la marquise de Crémy fût propre sœur du marquis de Roselle, trépassé depuis deux ans, après avoir été fort à la mode pendant quelques semaines. Si je devine juste, la mère de madame de Crémy serait madame Élie de Beaumont, femme de l'avocat de ce nom. On dit madame de Beaumont fort aimable, et l'on assure que c'est une femme de mérite; ce que je n'ai nulle peine à croire. Je suis fâché seulement qu'elle s'obstine à faire des romans, car je sens qu'ils ne me tourneront jamais la tête. Mais, au fond, je n'ai aucune raison de lui attribuer celui-là; c'est de ma part pure affaire de nez, et il faut se défier de son nez.

Il n'y a point de polisson aujourd'hui qui, en sortant du collège, ne se croie obligé en conscience de faire une tragédie. C'est l'affaire de six mois au plus, et l'auteur voit la fortune et la gloire au bout. Il porte sa pièce aux Comédiens, qui la refusent; il la fait imprimer : personne ne la lit; il n'y a pas grand mal à tout cela, excepté le renversement de fortune du poëte, qui en devient irraccommodable. Un enfant d'Apollon de cette espèce, voulant se conformer à l'usage, vient de mettre au jour

une tragédie de *Pierre-le-Grand*(1). C'est, comme vous voyez, un sujet tout-à-fait propre à être traité par un écolier. Aussi l'exécution répond parfaitement au mérite de l'auteur, qui ne s'est pas fait connaître, et que le nom de Pierre-le-Grand ne rendra pas célèbre. On ne peut lire jusqu'au bout cette informe production. Si vous y daignez jeter les yeux, vous verrez, entre autres beautés, comment l'auteur a su tirer parti du caractère de l'impératrice Catherine Ire, personnage non moins extraordinaire que le czar lui-même. Ah! le massacre! Pour ce, et autres méfaits résultant de sa pièce, renvoyons le poète à son collège, d'où il paraît s'être trop tôt échappé, et munissons-le d'une recommandation pour avoir le fouet bien appliqué tout en arrivant, et ce pendant six semaines, par forme de correction. Il a pris pour sujet la fin tragique du fils de Pierre; ainsi tout est plein de conspirations. Un des conjurés, poursuivi par ses remords, se jette aux pieds du czar, lui révèle le complot sans nommer les complices, et puis se tue aux yeux de son maître. Notre petit poète ne sait pas, et ne saura peut-être jamais que les esclaves se laissent bien supplicier, mais qu'ils ne se tuent pas. Si un esclave savait se donner la mort, il cesserait bientôt de porter ce nom. Lorsque Pierre voulut punir la révolte des Strélitz, il les fit conduire sur la place, devant son palais, à Moscou. Là, ces malheureux se mirent à genoux, la tête sur le billot, au nombre de cent soixante, si je ne me trompe, pour recevoir le coup de hache, et restèrent dans cette attitude pendant deux ou trois heures, en attendant ce qu'il plairait enfin à leur maître irrité d'ordonner de leur sort. Voilà les mœurs des esclaves.

(1) *Pierre-le-Grand,* tragédie (par M. Fontanelle); Londres et Paris, 1766, in-8°.

On vient de publier un *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, par M. Racine, de l'Académie Française, pour servir de supplément aux trois volumes des œuvres de cet auteur, volume in-12 de trois cent soixante pages. Jusqu'à présent il n'avait paru qu'une partie de cette Histoire, que Despréaux regardait comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue. Elle sera plus recherchée aujourd'hui par la célébrité du nom de Racine que par le fond du sujet, qui n'intéresse plus que quelques Jansénistes. L'éloge de Despréaux vous paraîtra bien outré.

Le voyage de madame Geoffrin à Varsovie a été un sujet d'entretien et de curiosité pour le public pendant tout le cours de l'été. Le succès, qui justifie tout, a fait taire les censeurs. On a su l'accueil qu'elle a reçu à Vienne; on l'a vue revenir avec la meilleure santé, tout aussi peu fatiguée que si elle rentrait d'une promenade; et ce qui avait paru ridicule et même téméraire, est devenu tout à coup beau et intéressant, suivant l'usage. Au mois de mai dernier, c'était une chose inconcevable qu'une femme de soixante-huit ans, qui n'était presque jamais sortie de la banlieue de Paris, risquât un voyage de plus de onze cents lieues, en comptant le retour, sans un motif de la dernière nécessité. En ce mois de novembre, c'est devenu une entreprise de toute beauté, d'un courage étonnant, une marque d'intérêt et d'attachement unique pour le roi de Pologne. Il faut que les oisifs aient une grande manie de juger de tout à tort et à travers. Je n'ai du moins jamais pu comprendre comment on mettait tant de chaleur à approuver ou à condamner des actions qui n'importent en aucune manière à qui

que ce soit, et qui doivent de toute justice être au choix et aux risques de chaque particulier (1). Depuis le retour de madame Geoffrin, on a vu à Paris des copies des lettres suivantes, et on n'aurait pas bon air de se présenter dans le monde sans les avoir vues.

Réponse de madame Geoffrin à une lettre que M. l'abbé de Breteuil, chancelier de M. le duc d'Orléans, lui avait écrite à Varsovie.

(*Nota* que M. l'abbé de Breteuil a une écriture très-difficile. Il fait des ronds, et prétend former des lettres; il écrit comme les autres effacent.)

En voyant le griffonnage, plus griffonnage qu'on ne peut dire, de mon délicieux voisin, j'ai dit, on voit bien la peine qu'il s'est donnée pour que cela fût parfait en son genre. On m'avait annoncé ce chef-d'œuvre en m'apprenant que vous aviez fait tailler une plume pour vous surpasser. Hélas! il ne fallait pas vous donner tant de peine; la patte du premier chat qui serait tombée sous la vôtre était tout juste ce qu'il fallait.

(1) On lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 4 mai 1766 : « Madame Geoffrin est une femme riche de Paris, qui joint à son opulence un grand goût pour les arts. Sa maison est le rendez-vous des savans, des artistes et des hommes fameux dans tous les genres. Les étrangers surtout croiraient n'avoir rien vu en France s'ils ne s'étaient fait présenter chez cette *virtuose* célèbre. En un mot, c'est elle qu'a voulu autrefois ridiculiser le sieur Palissot dans sa comédie des *Philosophes*. Il est question aujourd'hui de son voyage en Pologne, et madame Geoffrin est sur le point de se rendre aux sollicitations du monarque. Ce prince, n'étant que comte de Poniatowski, avait vécu dans son séjour à Paris fort intimement avec cette dame; elle l'appelait son fils, et lui a rendu des services dignes d'une mère. Ce jeune seigneur ayant été mis au Fort-l'Évêque pour quelque dérangement de fortune, elle fit face à ses dettes, et le retira de cette maison. Poniatowski en a conservé une reconnaissance indélébile, et il sollicite fortement sa bienfaitrice de se rendre auprès de lui. Événement mémorable qui honore l'un et l'autre. »

Pour donner à cette belle pièce toute la célébrité qu'elle mérite, je l'ai étendue sur une table, et j'ai crié : Accourez tous, princes et princesses, palatins et palatines, castellans et castellanes, starostes et starostines, enfin, peuples, accourez; voilà un hiéroglyphe à expliquer, et dix ducats à gagner. Tous les États sont arrivés, et mes ducats me sont restés. Je n'avais pour toute ressource que les sorciers; mais ceux de ce siècle le sont si peu, que j'aurais encore perdu mon temps. Tout simplement je me suis adressée à mon cœur; ce cœur si clairvoyant, qui sent si finement tout ce qui est fait pour le toucher, a deviné tout de suite que ce qui était inlisible pour les yeux, était très-lisible pour lui. Il m'a assuré que ces pieds de mouche exprimaient des témoignages très-tendres de l'amitié de mon délicieux voisin. J'ai chargé ce bon déchiffreur de vous répondre d'un parfait retour de ma part.

Paris, 15 novembre 1766.

M. Dorat a publié, il y a quelques années, un *Essai* d'un poëme didactique *sur la Déclamation théâtrale* (1). Cet essai ne fit point de sensation. Il vient de faire réimprimer ce poëme en trois chants, et par conséquent fort augmenté, et précédé d'un discours en prose de trente-six pages (2). Cette édition est ornée d'estampes, et soignée comme tout ce que M. Dorat fait imprimer. Ce jeune homme a certainement le talent des vers; il a même une manière à lui qui est agréable et brillante; mais il a deux grands défauts : premièrement, il fait trop de vers, et la sobriété n'est nulle part plus nécessaire qu'en poésie; en second lieu, il manque d'idées. On lit tout un poëme comme celui-ci; on entend un ramage assez agréable,

(1) 1758, in-8°. (2) *La Déclamation théâtrale*, 1766, in-8°.

mais qui ne signifie rien, et dont il ne reste rien. C'est que ces jeunes gens veulent se faire une réputation dans les lettres sans étudier, sans rien apprendre. Ils se font piliers des spectacles. De la Comédie ils vont souper en ville, se couchent tard, se lèvent plus tard encore, courent le matin les rues et les promenades publiques en chenille (1), et pensent qu'avec une vie aussi dissipée on peut parvenir au Temple de Mémoire. Ce n'était sûrement pas là la vie de Virgile, d'Horace, de Catulle. Je crains que M. Dorat, avec son petit talent, ne fasse jamais rien qui vaille, et j'en suis fâché. Il devrait bien renoncer à écrire en prose; ses discours préliminaires sont de dure et de fade digestion. Au reste, il faut être juste, et convenir qu'un poëme comme celui de *la Déclamation théâtrale* aurait fait de la réputation à un poète, il y a quarante ans, et l'aurait peut-être mis de l'Académie Française; aujourd'hui une telle production est à peine aperçue. Le public est donc devenu bien sévère? Pas à l'excès; mais c'est qu'il était trop facile, et même plat, il y a quarante ou cinquante ans. Le premier chant de ce poëme traite de la tragédie; le second de la comédie; le troisième de l'opéra. L'auteur a dans son porte-feuille un quatrième chant de la danse, et il aurait dû retarder cette nouvelle édition, pour ajouter ce quatrième chant, et rendre ainsi son poëme complet. Ce supplément nous procurera encore une nouvelle édition de ce poëme dans quelque temps d'ici (2).

M. Dorat a une singulière manie, ou une singulière gaucherie dans l'esprit. Il s'est avisé d'adresser des épîtres à tous les gens célèbres ou à la mode, sans les connaître,

(1) Être *en chenille* signifiait alors *être en costume non habillé*.

(2) 1771, in-8°.

sans être lié avec eux; et il a toujours trouvé le secret de les offenser dans des vers qu'il se proposait de faire à leur louange. Dans l'épître adressée à la belle Hollandaise, madame Pater, il fait la satire de la Hollande (1). Dans une autre, à M. David Hume, il dit le diable des Anglais. Il offense mademoiselle Clairon d'une manière très-sensible dans une épître qu'il s'avise de lui adresser. Aujourd'hui il met le comble à cette folie, en adressant une épître à M. de Voltaire sur la complaisance qu'il a d'écrire à tout le monde. Cette épître, remplie de traits satiriques, a été lue et répandue par l'auteur et par ses amis dans plusieurs cercles. Quelques gens sensés ont représenté à M. Dorat qu'il était fort imprudent à lui de faire une satire contre M. de Voltaire, de s'en faire un ennemi sans nécessité, et de briguer ainsi une place dans quelque facétie entre l'ivrogne Fréron et l'archidiacre Trublet. M. Dorat a paru sentir la justesse de ces réflexions; mais vous ne devineriez jamais le parti qu'elles lui ont fait prendre. C'est de faire imprimer cette épître, de peur, dit-il, qu'une copie infidèle et défigurée par la malignité ne tombe entre les mains de M. de Voltaire. Il est vrai qu'en la faisant imprimer, il en a supprimé les traits les plus mordans; il en a affaibli plusieurs autres, et il croit qu'elle pourra passer ainsi sans trop fâcher M. de Voltaire; mais moi je crois qu'il se trompe. Il finit son épître par ces deux vers :

Je viens de rire à tes dépens,
Et je vais pleurer à *Mérope*.

(1) Madame Pater était la femme d'un riche banquier hollandais. Quand elle arriva à Paris, son renom de beauté mit bientôt en émoi tous les hommes à la mode. Quelques-uns ayant, un jour, trouvé le moyen de se faire présenter chez elle, M. Pater, auquel leur manège n'échappait point, leur dit en les reconduisant : « Messieurs, nous aurons toujours beaucoup de plaisir à vous voir;

M. de Voltaire n'aime pas qu'on rie à ses dépens ; il a fait ses preuves à cet égard, et je pense qu'il le prouvera aussi à M. Dorat; et que si M. Dorat aime à rire aux dépens de M. de Voltaire, il n'aura pas long-temps les rieurs de son côté. Cette épître du rieur Dorat est suivie de deux autres. La première, adressée à M. de Pezay sur son voyage en Suisse, est en revanche un panégyrique du patriarche de Ferney; c'est le contre-poison de la première. Vous l'avez lue dans son temps à la suite de ces feuilles. La seconde, adressée à M. de Saint-Foix, auteur de la petite comédie des *Graces*, est peu de chose. Ces trois morceaux ont paru sous le titre de *Bagatelles anonymes* (1).

Ce n'est pas tout : M. Dorat a aussi voulu dire son mot sur le querelle de M. Rousseau avec M. Hume, en tant que M. de Voltaire s'en est mêlé par la lettre adressée à ce sujet au philosophe écossais. M. Dorat vient de faire imprimer un *Avis aux Sages du siècle*, c'est-à-dire à M. de Voltaire et M. Rousseau. Cet avis est en vers, et l'auteur fait observer à ces messieurs,

> Que grace à leurs dissensions,
> Souvent les précepteurs du monde
> En sont devenus les bouffons.

Moi, j'observe à M. Dorat que les précepteurs du monde donneront à lui, écolier, cent coups de verges bien appliqués.

mais je vous préviens qu'il n'y a rien à faire ici; car je ne sors pas de la journée, et la nuit je couche avec ma femme. »

(1) *Bagatelles anonymes, recueillies par un amateur;* Genève (Paris), 1766, in-8°.

On a imprimé en Hollande une traduction du *Premier Alcibiade* de Platon, par M. Lefèvre, petit in-8° de près de cent pages. Je ne connais pas ce M. Lefèvre; mais je sais qu'il traduit fort mal les dialogues de Platon. Il convient même qu'il n'aime pas à se donner beaucoup de peine, qu'il écrit à peu près comme il parle, et que le soir il donne à l'imprimeur ce qu'il a composé le matin. Or, en lisant sa préface, vous trouverez que cet homme, qui écrit comme il parle, parle comme un franc polisson. Il dit qu'il est bien aise de faire plaisir au public par ses traductions, mais qu'il est bien aise aussi de ne pas se chagriner, en se distillant la cervelle sur la préférence que tel mot pourrait disputer à l'exclusion de tel autre mot; que d'ailleurs ce qui n'est pas bon aujourd'hui, le sera peut-être demain..... Et c'est un homme qui parle, qui écrit, qui s'exprime ainsi, qui ose entreprendre de traduire les entretiens divins de Socrate! Il faudrait, en punition de cette entreprise sacrilège, condamner cet impie à servir, pendant l'espace de trois ans, de facteur à l'*Année littéraire*, et autres ordures de cette espèce. Malgré cet aveu, il a l'impertinence de dire que, pour trancher court, il aura obligation à qui le convaincra de faux dans sa traduction. Ce Lefèvre est à coup sûr quelque provincial; car, à Paris, les plus détestables barbouilleurs n'écrivent pas de ces sottises (1).

(1) « Grimm traite fort cavalièrement Tanneguy Lefèvre (né en 1615, mort en 1672), comme traducteur du *Premier Alcibiade* de Platon. Il avoue, au reste, qu'il ne connaît pas ce M. Lefèvre... Comment le style de ce traducteur, qu'on n'a jamais accusé de ne pas savoir le grec, n'a-t-il pas fait sentir à Grimm qu'il avait sous les yeux un ouvrage du dix-septième siècle? En effet, Tanneguy Lefèvre, père de l'illustre madame Dacier, était mort en 1672, et ce fut le professeur hollandais Ruhnkenius qui reproduisit à Amsterdam, en 1766, avec des corrections, sa traduction du *Premier Alcibiade* de Platon, imprimée dès 1666. (B).

Malgré l'impertinence du traducteur, vous lirez ce dialogue entre Socrate et Alcibiade avec un grand plaisir; vous sentirez, en lisant, ce charme inexprimable, cette dignité de votre être, cette élévation que la philosophie socratique sait si bien inspirer, et que M. Lefèvre n'a pu défigurer entièrement. Vous y trouverez cette subtilité de raisonnement particulière au divin Socrate, qui touche immédiatement à la subtilité des sophistes, et qui en est cependant si éloignée. Vous verrez dans Alcibiade le modèle d'un petit-maître d'Athènes aussi différent d'un freluquet de Paris, que le gouvernement d'Athènes l'était de celui de France, et dans Socrate, ce caractère de gravité, de sérénité et de supériorité auquel aucun philosophe moderne n'atteindra jamais, parce que, dans nos gouvernemens, le philosophe et l'homme d'État ne sont jamais réunis dans la même personne, et qu'ils n'étaient jamais séparés dans les gouvernemens anciens. Le but de Socrate, dans ce dialogue, c'est de prouver à Alcibiade qu'aucune chose ne saurait être utile, si elle n'est en même temps belle, honnête et juste; et il faut voir avec quel art il montre à son jeune homme l'absurdité de ses discours, quoique ces discours soient d'Alcibiade, c'est-à-dire d'un jeune homme plein d'esprit. Socrate traite à fond le chapitre de la nature humaine, de ses faiblesses, de ses défauts, des moyens de la fortifier et de la rendre meilleure par les soins que nous devons prendre de nous-mêmes. Le charme de cette lecture nous dédommage un peu de cette foule d'insipides brochures dont nous sommes accablés.

On a traduit de l'italien des *Pensées sur le bonheur*, petite brochure in-12 de soixante-quatre pages. Vous

lirez ces *Pensées* avec quelque plaisir. Elles sont d'un esprit juste, qui ne manque pas de finesse; et puisqu'il est dit qu'on ne pourra jamais écrire sur le bonheur que froidement, contentons-nous de ces *Pensées*. L'auteur est M. le comte de Verri, Milanais, qui vient de quitter la carrière des lettres pour celle des affaires, M. le comte de Firmian lui ayant procuré une place à Milan. La traduction des *Pensées sur le bonheur* nous vient de Suisse(1). M. le comte de Verri était un des principaux membres de cette coterie de Milan qui s'est réunie pour cultiver les lettres et la philosophie. Elle a publié pendant quelque temps une feuille périodique intitulée *le Café*, où l'on trouve des choses précieuses de plus d'un genre. Nous avons eu la satisfaction de voir ici deux membres de cette société; l'un, le marquis Beccaria, auteur du livre *Des Délits et des Peines*; l'autre, le frère cadet du comte de Verri. Ce dernier, qui n'a pas vingt-quatre ans, d'une figure très-agréable, a de la grace et de la finesse dans l'esprit. Il est auteur de plusieurs feuilles du *Café*. Le marquis Beccaria porte sur son visage ce caractère de bonté et de simplicité lombardes qu'on retrouve avec tant de plaisir dans son livre. Nous n'avons pu le garder qu'un mois, au bout duquel il a repris la route de Milan. On dit qu'il a épousé une jeune femme contre le gré de ses parens, et qu'il en est excessivement amoureux et jaloux. On ajoute que, malgré sa douceur, il est naturellement porté à l'inquiétude et à la jalousie; et je le croirais volontiers. On prétendait qu'une brouillerie avec sa femme nous l'avait inopinément amené, et que le raccommodement survenu nous l'avait de même arraché au bout de quelques semaines. On dit aussi que sa douce

(1) Mingard était l'auteur de cette traduction.

moitié est fort jolie, et qu'elle n'est pas inexorable pour ceux qui soupirent autour d'elle. Pauvres philosophes, voilà ce que c'est que de nous! Un regard de la beauté nous attire ou nous renvoie à cent lieues, nous fait passer et repasser les Alpes à sa fantaisie. Pour le jeune comte de Verri, il a laissé son ami reprendre la route de Milan, et est allé faire un tour à Londres avec le Père Frisi, Milanais, Barnabite, géomètre habile, professeur de mathématiques à Pise, homme d'esprit et de mérite; et, après s'y être arrêtés quelques semaines, ces deux voyageurs reviendront passer encore quelque temps avec nous. M. de Carmontelle les a dessinés tous les trois.

M. Clément de Genève, que M. de Voltaire appelait Clément Maraud, pour le distinguer de Clément Marot, a fait, il y a une vingtaine d'années, une tragédie de *Mérope* qui n'a jamais été jouée. Il passa ensuite à Londres, où il publia, pendant cinq ans de suite, une *Année littéraire* (1). Comme ces feuilles étaient très-satiriques et très-mordantes, et qu'il y avait plus d'esprit qu'on n'en connaissait à Clément Maraud, on disait que M. de Buffon les fournissait à ce coquin subalterne, et décochait ainsi derrière lui des traits sanglans contre amis et ennemis. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet illustre philosophe a eu des liaisons avec ce mauvais sujet. Clément, ayant vidé ce vilain sac d'ordures, repassa en France, où il devint fou. On fut obligé de l'enfermer aux Petites-Maisons de Charenton. Comme sa folie n'était ni dangereuse, ni incommode, il a été relâché au bout de quelques années, et il vient de publier des *Pièces posthumes de l'au-*

(1) Réuni sous le titre des *Cinq Années littéraires*, 1754, 2 vol. in-12.

teur des cinq Années littéraires (1). C'est un cahier de vers et de pièces fugitives, où l'on remarque le penchant du maraud pour la satire. Ce petit recueil inspire je ne sais quelle pitié humiliante et importune. L'auteur y plaisante sur son séjour aux Petites-Maisons. Il nous met en compagnie avec les fous qu'il y a vus. Il se donne pour trépassé, et assurément il l'est depuis long-temps pour tous les honnêtes gens et pour tous les gens de goût. Si vous avez jamais vu les Petites-Maisons, vous en êtes sorti avec ce sentiment d'humiliation pénible que cette vue inspire. La lecture des pièces posthumes de M. Clément vous fera éprouver ce sentiment de nouveau.

Dans le service qu'on a célébré à Notre-Dame, pour le repos de l'ame de la reine d'Espagne, Élizabeth Farnèse, M. Mathias Poncet de la Rivière, ancien évêque de Troyes, devait prononcer l'Oraison funèbre de cette princesse; mais ce prélat se trouva indisposé au moment où il devait monter en chaire. Cette Oraison funèbre vient d'être imprimée (2). Vous savez que dans ces occasions, comme en beaucoup d'autres, la chaire, qu'on dit consacrée à la vérité, est la chaire du mensonge et des mauvais lieux communs. Il faut espérer que ce morceau d'éloquence de M. Mathias Poncet fera la clôture du théâtre lugubre de Notre-Dame de Paris, qui a donné tant de représentations cette année, et que cette clôture durera long-temps, malgré les mauvaises nouvelles qui se répandent dans le public sur la santé de madame la Dauphine.

(1) Le véritable titre du volume est *Poésies posthumes de M. Clément, auteur des Cinq Années littéraires;* Paris, 1766, in-12.

(2) 1766, in-4°.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. DAMILAVILLE.

Du 5 septembre 1766.

On m'a fait voir enfin, mon cher ami, mes prétendues lettres imprimées à Amsterdam par le sieur Robinet (1). Il y en a trois qu'on impute bien ridiculement à Montesquieu. Les autres sont falsifiées, selon la méthode honnête des nouveaux éditeurs de Hollande. Les notes qu'on y a jointes méritent le carcan. Il est bien triste que votre ami ait été en relation avec ce Robinet.

Vous devez avoir actuellement la lettre du vertueux Jean-Jacques à ce fripon de M. Hume, qui avait eu l'insolence de lui procurer une pension du roi d'Angleterre; c'est un trait qu'un galant homme ne peut jamais pardonner. Je me flatte que vous m'enverrez cette belle lettre de Jean-Jacques; on dit qu'il y a huit pages entières de pauvretés (2). Le bruit court qu'il est devenu tout-à-fait fou en Angleterre; physiquement fou, qu'on le garde actuellement à vue, et qu'on va le transférer à Bedlam. Il faudrait par représailles mettre aux Petites-Maisons une de ses protectrices.

Vous voyez que tout ce qui se passe est bien désagréable pour la philosophie. Tâchez de faire partir au plus tôt vos deux Hollandais. Je suis toujours très-affligé et très-malade.

Voici une lettre pour Protagoras, dont je vous supplie de mettre l'adresse (3).

(1) Les *Lettres secrètes* dont il a déjà été parlé tom. IV, p. 132.

(2) Cette lettre est du 10 juillet 1766. Voir la Correspondance de J.-J. Rousseau.

(3) Cette lettre à d'Alembert, dont il est ici question, n'a pas été imprimée: il ne s'en trouve pas à cette date dans la Correspondance de Voltaire.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 10 septembre 1766.

Je vous prie, mon cher ami, d'envoyer ce petit billet chez M. de Beaumont. Il m'est venu aujourd'hui deux Hollandais; j'ai cru que c'étaient les vôtres, mais j'ai été bien vite détrompé. Oh! que je voudrais, mon cher ami, vous tenir avec Tonpla! Je suis accablé des idées les plus tristes. Les injustices des hommes ne doivent pas vous rendre plus gai. Nous gémirions ensemble, et ce serait une consolation pour nous deux.

Écrivez-moi vite pour désavouer l'imposture de ce malheureux Robinet. Bonsoir, mon ami; supportons la vie comme nous pourrons.

Les plus secrets Mystères des hauts-grades de la Maçonnerie dévoilés, *ou le Vrai Rose-Croix*, traduit de l'anglais, suivi du *Noachite*, traduit de l'allemand; volume in-8°, imprimé à Jérusalem, chez Desventes, libraire à Paris (2). Suivant l'auteur de ce beau livre, c'est Godefroi de Bouillon qui institua l'ordre des Maçons dans la Palestine, en 1330. L'ordre des Noachites est bien plus merveilleux et plus ancien. Il faut avoir donné de grandes marques de zèle dans l'ordre des Maçons, pour aspirer à une place dans celui des Noachites. Ces inepties viennent de vingt années trop tard. Dans le temps où les francs-maçons étaient à la mode, et assez nombreux pour qu'en certaines capitales la police fît attention à eux, ce livre aurait pu faire fortune; mais ce temps est passé.

(1) Ce billet n'est pas compris dans la Correspondance de Voltaire.

(2) Par Berage. Nouvelle édition, augmentée; Jérusalem (Hollande), 1774, in-8°.

On a imprimé une *Lettre* de feu M. l'abbé Ladvocat, docteur et bibliothécaire de Sorbonne, *dans laquelle on examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus, et si la Vulgate leur est préférable*, brochure in-8° de cent trente-cinq pages. L'auteur se déclare pour la négative, malgré le respect que l'Église romaine ordonne de rendre à la Vulgate. La raison qui décide M. l'abbé Ladvocat pour les textes originaux, c'est que dans ces textes il n'y a que des fautes de copiste, au lieu que dans la Vulgate il y a encore des fautes de traducteur. Il est curieux de voir des hommes sensés discuter gravement de pareilles questions. M. le Proposant a certainement raison. Si ce livre est divinement inspiré, il faut, pour mériter notre croyance, qu'il ait été aussi divinement copié; car s'il y a une seule faute de copiste, il peut y en avoir mille; et que devient le fondement de notre foi? Cependant saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs Pères de l'Église conviennent que ces textes sont corrompus. Moi, en ma qualité de fidèle, je soutiens que le Saint-Esprit n'a pas seulement inspiré les auteurs des livres sacrés, mais qu'il a inspiré et inspire encore tous les jours tous les copistes et tous les imprimeurs qui en multiplient les exemplaires, et que c'est bien le moindre miracle qu'il puisse faire en faveur d'un livre nécessaire au salut éternel du genre humain. M. l'abbé Ladvocat, qui, en sa qualité de docteur de Sorbonne, était athée, discute cette question en savant théologien. Je me souviens de l'avoir fait mourir de la poussière avalée dans la bibliothèque de la Sorbonne (1); mais cela n'est pas vrai, et il n'était pas assez mal avisé pour cela.

(1) C'est page 10 de ce volume que Grimm a attribué la mort de l'abbé

Il est mort pour avoir négligé des hémorrhoïdes auxquelles se sont jointes une inflammation et la gangrène.

M. Changeux vient de publier un *Traité des Extrêmes, ou Elémens de la Science de la Réalité*, en deux gros volumes in-12. M. Changeux, dont j'ignorais jusqu'à la réalité de l'existence, nous apprend qu'il a entrepris ce Traité à l'occasion de l'article *Réalité*, qu'il destinait pour l'Encyclopédie. Il nous apprend encore qu'il a distingué la réalité de la vérité, et qu'en sa qualité de Descartes du dix-huitième siècle, il a voulu faire avec la première comme l'autre Descartes a fait avec la seconde, et par conséquent créer une science toute nouvelle, qui est celle de la réalité; science, suivant l'assertion de l'inventeur, plus utile que celle de la vérité, avec laquelle on ne pourra plus la confondre. Or, à force de se creuser la tête, M. Changeux a trouvé que sa science de la réalité porte sur un principe unique, et ce principe, c'est que les extrêmes se touchent sans se confondre, et que la réalité ne se trouve que dans le milieu entre ces extrêmes. C'est sur ce beau principe, si neuf qu'il est déjà devenu proverbe, que M. Changeux établit son superbe corps-de-logis de la réalité. Il s'imprime d'étranges sottises et d'insignes platitudes en ce dix-huitième siècle. Si vous avez le courage de lire un peu du *Traité des Extrêmes*, vous y verrez que la vie et la mort ne sont pas des extrêmes; et, dans le fait, elles ne peuvent être que des milieux, en vertu du principe unique découvert par M. Changeux, sans quoi on ne naîtrait ni ne mourrait plus réellement. Ce que je sais, c'est que si les ex-

Ladvocat aux fatigues de sa place de bibliothécaire. C'est une mort trop rare pour n'être pas quelque peu glorieuse.

trêmes se touchent sans se confondre, M. Changeux doit se trouver nez à nez contre Leibnitz, Newton et Locke.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M*** (1).

Du 26 septembre 1766.

Je n'ai point reçu, mon cher ami, de réponse de M. Deodati (2). Il faut, ou qu'il ne soit point à Paris, ou qu'il soit malade, ou qu'il ne sache pas remplir les premiers devoirs de la société. Il me doit le témoignage de la vérité. Ma famille juge que la chose est importante. Je serai peut-être forcé de m'adresser à M. le lieutenant de police.

Je vous ai déjà mandé que M. le duc de Choiseul et M. le duc de Praslin souhaitaient M. de Chardon pour rapporteur. J'ignore les sentimens présens de M. de Beaumont sur ce choix; mais le point principal est l'impression de son Mémoire (3). Je me flatte que M. d'Argental en aura le premier exemplaire.

Il me semble que le temps est favorable pour faire imprimer cet ouvrage, et pour disposer les esprits. L'automne est un temps d'indolence et de désœuvrement pendant lequel on est avide de nouveautés.

Vous savez sans doute que le sieur Saucourt, juge d'Abbeville, n'a pas voulu juger les autres accusés (4),

(1) Cette lettre n'a pas été comprise dans les *Œuvres de Voltaire*.

(2) Voltaire lui avait déjà écrit le 9 septembre (voir sa Correspondance à cette date) pour lui dire que Robinet, éditeur du recueil des Lettres secrètes publiées à Amsterdam, ayant défiguré sa lettre du 24 janvier 1761, adressée à ce même littérateur italien, il le priait de certifier qu'une phrase sur Frédéric II n'avait été rendue offensante pour ce prince que par une coupable interpolation de l'éditeur.

(3) Pour l'affaire Sirven.

(4) Dans l'affaire du chevalier de La Barre.

et l'on croit qu'il se démettra de sa place. C'est ainsi qu'on se repent après que le mal est fait. J'attends votre paquet, dans lequel j'espère trouver des consolations.

Si M. Boulanger, auteur du bel article *Vingtième* (1), vivait encore, il serait bien étonné que le blé coûte quarante francs le setier, et qu'on n'y mette point ordre; tout va comme il plaît à Dieu. Voulez-vous bien, mon cher ami, envoyer cette lettre au libraire Lacombe (2)? Il y a aussi une lettre à lui adressée dans ce maudit recueil, et Lacombe sera sans doute plus honnête que Deodati. Bonsoir, mon très-cher ami.

A M. DAMILAVILLE.

Du 10 octobre 1766.

Mon cher ami, j'ai trouvé dans une de vos lettres, reçues le 4 octobre, un paquet de Russie. L'impératrice daigne m'écrire qu'elle établit la tolérance universelle dans tous ses États. Elle a la bonté de me communiquer la teneur de l'édit. Cet article, écrit de sa main, porte ces propres mots : « *Que la tolérance est d'accord avec la religion et avec la politique.* » Apparemment que ce qui convient à la Russie n'est pas praticable dans d'autres États. Vous savez que nous ne nous piquons ni vous ni moi, dans notre obscurité, de raisonner sur les volontés des souverains. Je vous mande seulement le fait tel qu'il est. Je crois vous avoir instruit que le sieur Deodati m'a écrit. J'attends aussi des certificats de plusieurs autres

(1) Cet article de l'Encyclopédie est, nous l'avons dit, de Damilaville; mais pour ne pas compromettre son auteur, chef du bureau des vingtièmes, on l'avait mis sur le compte de feu Boulanger. Voltaire n'ignorait pas, on le sent bien, cette supposition de personnes.

(2) Non imprimée dans la *Correspondance* de Voltaire.

personnes, et quand je les aurai, je ferai un petit mémoire pour le passé, le présent et l'avenir. La justification est si claire, que je n'aurai pas besoin de me mettre en colère; j'userai de la plus grande modération, et tous les journaux pourront se charger de ce mémoire. Je crois seulement que nous serons obligés de supprimer quelque chose du commencement de votre déclaration, qui pourrait effaroucher les ennemis des lettres.

Je me flatte, mon cher frère, que je recevrai bientôt le mémoire de feu M. de La Bourdonnais, avec tout ce que j'attends (1)... Je suis très-curieux, je vous l'avoue, de lire la lettre de Jean-Jacques à M. Hume. On dit que c'est un chef-d'œuvre d'impertinence.

L'intérêt que vous prenez à M. et à madame de Beaumont ne vous a-t-il pas engagé à lire le *factum* de son adverse partie? Un seul mémoire ne met jamais au fait. Si le mémoire de M. de la Roque pouvait se trouver dans votre paquet, je serais bien content.

Vous n'avez rien reçu par M. de Laborde, mais l'aîné Calas doit arriver à Paris avant cette lettre, et M. de la Borde devait aller de Ferney en Anjou.

Oh! qu'il serait doux de vivre ensemble, et de se rassembler cinq ou six sages loin des méchans et loin des obstacles! Comme on est bridé et garotté de tous côtés!

Avez-vous des nouvelles d'Élie? Ce pauvre Sirven se désespère. Je lui ai donné vingt fois des espérances qui l'ont trompé. Je suis la cause innocente de ses larmes; il fait pitié.

Adieu, mon cher frère. Vos lettres sont ma plus grande consolation.

(1) Voltaire avait demandé sans doute un exemplaire du Mémoire de Mahé de La Bourdonnais publié en 1750 et 1751, in-4o.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 24 octobre 1766.

Je reçois un petit billet de vous, mon cher ami, avec une lettre de M. le chevalier de Rochefort. Les choses que vous me demandez me rappellent que j'avais donné un petit paquet pour vous à M. de Laborde. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que vous n'aviez rien reçu de lui, et alors je crus que je ne lui avais rien donné. Mais, en y songeant bien, je suis sûr que je mis un petit paquet entre ses mains pour vous, ou du moins je crois en être sûr; et je suis plus sûr encore que j'en ai donné un au jeune Calas, qui doit vous l'avoir rendu.

Je n'ai point encore entendu parler de celui qui doit arriver à Meyrin. Je fais de tristes réflexions sur l'absence. Je n'en fais pas de gaies sur l'absence éternelle qu'il faudra bientôt essuyer. Vous savez, mon cher ami, comme il faut travailler à ma consolation.

Comptez-vous faire usage des trois lettres de Venise, de 1743 (2). Si vous ne voulez pas vous en servir, renvoyez-les moi, je vous prie.

A M. DAMILAVILLE.

Du 28 octobre 1766.

On aurait bien dû m'avertir, mon cher ami, que j'étais fourré dans la querelle du philosophe bienfaisant et du petit singe ingrat (3). Vous savez que je vous ai toujours

(1) Cette lettre ne se trouve dans aucune édition de Voltaire.

(2) Les lettres de Rousseau à M. Du Theil, lors de son démêlé avec M. de Montaigu, à l'ambassade duquel il était attaché. Voltaire les redemande encore dans la lettre suivante. Elles sont de 1744, et non de 1743. Voir la Correspondance de Rousseau, août, septembre et octobre 1744.

(3) Hume et Rousseau.

dit que je ne connaissais pas cette lettre, qu'on prétend que j'avais écrite à Jean-Jacques. Si vous la retrouvez, faites-moi le plaisir de me l'envoyer; je veux voir si cette lettre est aussi plaisante que je le souhaite. Renvoyez-moi donc les trois lettres de ce Huron, écrites à M. Du Theil.

Le projet de ce pauvre Boursier ne reste sans exécution que parce que vous ne lui fournissez pas les secours nécessaires. S'il avait seulement deux personnes de votre caractère, il se flatterait bien de réussir. Ces deux personnes, d'ailleurs, ne risqueraient rien de faire le voyage. Est-il possible que personne ne veuille entreprendre une chose si importante et si aisée, lorsqu'on est sûr de la plus grande protection!

Point de nouvelles de Meyrin. Êtes-vous bien sûr que le paquet a été mis à la diligence? Mes maladies augmentent tous les jours. Je m'imagine que l'élixir de Boursier pourrait seul me faire du bien; mais il faudrait que ce fût vous qui le préparassiez.

Je vous prie, mon cher ami, de faire mettre une enveloppe à la lettre de M. d'Alembert, et d'envoyer l'autre à son adresse (1). Comme je vous embrasse!

A M. DAMILAVILLE (2).

Du 29 octobre 1766.

Point de nouvelles de Meyrin, mon cher ami; mais j'en ai du moins reçu du prophète Élie. Il dit qu'il a fini à la fin son *factum* pour les Sirven, qu'à son retour à Paris il va le faire signer par des avocats, et le faire im-

(1) L'*autre* est sans doute la lettre au maréchal de Richelieu, qu'on trouve à cette date dans la *Correspondance* de Voltaire.

(2) Cette lettre n'a pas été recueillie dans les éditions de Voltaire.

primer. Dieu le veuille! Je vois qu'il est occupé d'affaires intéressantes et épineuses. Son procès, devenu personnel contre madame de Roncherolles, son autre procès pour les biens que réclame madame sa femme, me font une extrême peine. Mais enfin nous avons entrepris l'affaire des Sirven, il faut en venir à bout. Nous aurons gagné notre procès si cette aventure sert à inspirer la tolérance et l'humanité à des cœurs barbares qui ne les ont point connues.

Mandez-moi ce qu'on pense du procès de l'ingratitude contre la bienfaisance. Ce charlatan de Jean-Jacques n'est-il pas le mépris de tous ceux qui ont le sens commun, et l'exécration de ceux qui ont un cœur? Mes deux conseillers sont partis, mais l'un s'en va à sa terre d'Hornoy, l'autre à son abbaye. J'espère que vous les verrez cet hiver. Puisque je ne jouis pas de la consolation de votre société, il faut au moins que ma famille en jouisse.

Informez-vous, je vous prie, de ce qu'est devenu le paquet de Meyrin. Ne l'aurait-on pas fait partir par les rouliers, au lieu de le mettre à la diligence? Délivrez-moi de cette inquiétude.

On annonce un livre qui me tente; il est intitulé *Recherches sur l'origine des Découvertes attribuées aux modernes* (1). Envoyez-le-moi, je vous prie, s'il en vaut la peine.

Voulez-vous bien faire dire à Merlin qu'il se prépare à payer au commencement de l'année prochaine, les mille livres qu'il doit à son correspondant de Genève? Ces mille livres appartiennent au sieur Wagnière. Merlin en devait payer cinq cents au mois de juin passé. J'en ai le

(1) 1766, in-8°; par Dutens.

billet; je le chercherai quand je me porterai mieux, et je vous l'enverrai.

Bonsoir, mon cher ami; voici une lettre que je vous prie de faire remettre chez M. Élie de Beaumont (1).

Renvoyez-moi donc les lettres de Jean-Jacques.

A M. DAMILAVILLE (2).

Du 31 octobre 1766.

Mon cher ami, ce pauvre Boursier est bien à plaindre; le paquet de Meyrin, sur lequel il avait fondé tant d'espérance, est sans doute perdu. Voyez, je vous en prie, s'il a été mis à la diligence de Lyon. Il faut que le commissionnaire que vous en avez chargé vous ait trompé. Il n'est nullement vraisemblable que ce paquet ait été égaré. Ayez la bonté de m'envoyer la feuille d'avis ou la copie de cet article du registre de Paris. Je la ferai représenter aux directeurs de Lyon, et je saurai au moins ce que le paquet est devenu. Mandez-moi ce qu'il contenait. Le monde est bien méchant!

Je me flatte qu'il y a quelque lettre de vous en chemin, qui m'apprendra ce qu'on pense dans le monde du procès de l'ingrat Rousseau contre le généreux Hume. Serait-il possible que ce malheureux Jean-Jacques eût encore des partisans à Paris? Si on m'avait averti que Jean-Jacques me mêlait dans ce procès, et qu'il m'accusait de lui avoir écrit en Angleterre, j'aurais pu vous fournir une petite réponse, qui pourrait être le pendant de la lettre de M. Walpole. S'il en était encore temps, je vous enverrais

(1) Cette lettre manque.

(2) Non comprise dans les éditions de Voltaire.

mon petit écrit, que vous pourriez joindre aux autres pièces du procès.

Bonsoir, mon très-cher ami; je suis bien affligé.

A M. DAMILAVILLE.

Du 3 novembre 1766.

Je reçois votre lettre du 27, mon cher et vertueux ami. Vous ne me mandez point ce que pense le public de la folie et de l'ingratitude de Jean-Jacques. Il semble qu'on ait trouvé de l'éloquence dans son extravagante lettre à M. Hume. Les gens de lettres ont donc aujourd'hui le goût bien faux et bien égaré! Ne savent-ils pas que la première loi est de conformer son style à son sujet? C'est le comble de l'impertinence d'affecter de grands mots quand il s'agit de petites choses. La lettre de Rousseau à M. Hume est aussi ridicule que le serait M. Chicaneau, s'il voulait s'exprimer comme Cinna et comme Auguste. On voit évidemment que ce charlatan, en écrivant sa lettre, songe à la rendre publique. L'art y paraît à chaque ligne; il est clair que c'est un ouvrage médité et destiné au public. La rage d'écrire et d'imprimer l'a saisi au point qu'il a cru que le public, enchanté de son style, lui pardonnerait sa noirceur, et qu'il n'a pas hésité à calomnier son bienfaiteur, dans l'espérance que sa fausse éloquence ferait excuser son infame procédé.

L'enragé qu'il est m'a traité beaucoup plus mal encore que M. Hume; il m'a accusé, auprès de M. le prince de Conti et de madame la duchesse de Luxembourg, de l'avoir fait condamner à Genève, et de l'avoir fait chasser de Suisse. Il le dit en Angleterre à qui veut l'entendre. Ce n'est pas qu'il le croie, mais c'est qu'il veut me rendre

odieux. Et pourquoi veut-il me rendre odieux? parce qu'il m'a outragé, parce qu'il m'écrivit, il y a plusieurs années; des lettres insolentes et absurdes pour toute réponse à la bonté que j'avais eue de lui offrir une maison de campagne auprès de Genève. C'est le plus méchant fou qui ait jamais existé. Un singe qui mord ceux qui lui donnent à manger est plus raisonnable et plus humain que lui.

Comme je me trouve impliqué dans ses accusations contre M. Hume, j'ai été obligé d'écrire à cet estimable philosophe un détail succinct de mes bontés pour Jean-Jacques, et de la singulière ingratitude dont il m'a payé. Je vous en enverrai une copie.

En attendant, je vous demande en grace de faire voir à M. d'Alembert ce que je vous écris. Il s'est cru obligé de se justifier de l'accusation intentée contre lui par Jean-Jacques, d'avoir voulu se moquer de lui (1). L'accusation que j'essuie depuis près de deux ans est un peu plus sérieuse. Je serais un barbare si j'avais en effet persécuté Rousseau; mais je serais un sot si je ne prenais pas cette occasion de le confondre, et de faire voir sans réplique qu'il est le plus méchant coquin qui ait jamais déshonoré la littérature.

Ce qui m'afflige, c'est que je n'ai aucune nouvelle de Meyrin. Je me porte toujours fort mal. Je vous embrasse tendrement et douloureusement.

A M. DAMILAVILLE.

Du 5 novembre 1766.

J'espère, mon cher ami, que ce petit paquet vous par-

(1) Cette justification de d'Alembert ne se trouve pas dans ses *Œuvres*. C'est une lettre adressée aux éditeurs de l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, et imprimée à la suite de cet écrit.

viendra. Celui de Meyrin est perdu, à ce que je vois. Je ne sais pas ce qu'il contenait; mais, si ce sont des choses qui vous intéressent, vous et ce pauvre M. Boursier, il faut ne rien négliger pour en savoir des nouvelles.

Il arrive quelquefois que de petits paquets restent dans un coin, et sont négligés par les commis de la diligence. Il se peut aussi que vous ayez oublié de faire écrire ce que le paquet contenait. L'inadvertance d'un cocher peut encore être cause de cette perte. J'ai écrit à Lyon, agissez à Paris; mettez-moi au fait, et tâchons de retrouver notre paquet.

On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques a eu raison de dire que je corrompais sa république. Je n'ai pas été témoin de cette horrible dépravation de mœurs. Je suis toujours dans mon lit, et toujours me consolant par votre amitié.

Mais renvoyez-moi donc les trois lettres de Jean-Jacques. Je m'étais trompé sur les dates (1); il faut que je les vérifie. Bonsoir, mon cher ami, je n'en peux plus.

A M. DAMILAVILLE.

Du 7 novembre 1766.

Pas la moindre nouvelle de Meyrin, mon cher ami, et la tête me tourne. Nous avons ici les lettres originales de Jean-Jacques, écrites de sa main. M. l'ambassadeur me les a fait voir. Le secrétaire d'ambassade n'y parle que des coups de bâton que M. le comte de Montaigu voulut lui faire donner. M. Du Theil ne répondit point à ses lettres et lui donna l'aumône. Ce secrétaire d'ambassade, ce grand ministre était copiste chez M. le comte de Mont-

(1) Voir la note 2 de la page 237.

aigu, à deux cents livres de gages. Voilà un plaisant philosophe! Diderot lui criera-t-il encore, *O Rousseau!* dans le *Dictionnaire Encyclopédique?* Les enfans crient en Angleterre, *O Rousseau!* mais dans un autre sens.

Au nom de Dieu, songez à votre paquet, et dites-moi ce que vous pensez de mademoiselle Durancy.

P. S. Consolons-nous, consolons-nous, le paquet est arrivé. On avait oublié de le mettre à Meyrin; on l'a porté à Genève où il était resté. Il m'arrive. L'adresse était à Genève; voilà la source de tout le malentendu et d'un si long délai.

Le pauvre Boursier a versé des larmes en lisant la lettre de votre ami. Pour lui, il a fait son marché; il est prêt à partir à la première occasion. Il dit qu'il mourra avec le regret de n'avoir point vu l'homme du monde qu'il vénère le plus.

Il fera toutes vos commissions exactement et sans délai.

Mon cher ami, je n'ai pu lire votre lettre sans des transports de tendresse et d'horreur.

Comment vouliez-vous que je visse votre jeune joueur de clavecin? Madame Denis était malade. Il y a plus de six semaines que je suis au lit. Ah! nous sommes bien loin de donner des fêtes. Quand revient le défenseur des Calas et des Sirven? Il est indispensable qu'il donne son Mémoire au plus vite.

Je vous serre entre mes bras malades. Embrassez pour moi vos amis.

DÉCEMBRE.

Paris, 1er décembre 1766.

On vient d'ériger dans l'église de Saint-Roch une espèce de mausolée à feu M. Moreau, père de feu M. de Maupertuis, et l'on a saisi cette occasion pour faire l'éloge historique de ce philosophe célèbre dans une longue et mauvaise inscription : car, depuis cent ans que nous avons une Académie royale des Inscriptions, la France est à peu près le pays de l'Europe où l'on se connaît le moins en inscriptions, et où l'on en fait du plus mauvais goût. On voit aussi sur ce mausolée le médaillon de M. de Maupertuis; mais il n'est pas ressemblant. Ce monument est donc plutôt érigé à l'honneur du fils qu'à celui du père; quoique les cendres du fils reposent loin d'ici chez les Capucins de Bâle, où Maupertuis est mort en odeur de sainteté, victime d'un caractère inquiet, envieux et ambitieux outre mesure (1). Tout ce que je me souviens d'avoir ouï dire de son père, c'est qu'il était excessivement avare. Maupertuis lui amenait tous les jours à dîner quelques beaux esprits ramassés au café ou à la promenade. Toute cette jeunesse mangeait, buvait, et n'avait jamais assez; et le père Moreau n'aimait pas cela. M. d'Alembert seul avait fait sa conquête. « C'est un joli garçon que ce d'Alembert, disait-il à son fils; cela ne boit point de vin, cela ne prend point de café, cela fait plaisir à voir à

(1) Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de), né à Saint-Malo le 17 juillet 1698, mourut à Bâle le 27 juillet 1759.

une table....... » M. de Maupertuis n'a été ni avare, ni heureux comme son père. Un amour démesuré de la célébrité a empoisonné et abrégé ses jours. Il affectait en tout une grande singularité, afin d'être remarqué. Il voulait surtout l'être du peuple, dans les promenades et autres lieux publics, et il y réussissait par des accoutremens bizarres et discordans. Il n'aimait pas la société de ses égaux. Jaloux à l'excès de toute gloire littéraire, il était toujours malheureux de se trouver avec ceux qui pouvaient la disputer ou la partager. Il avait affecté une grande amitié pour la femme-de-chambre de madame la duchesse d'Aiguillon, qu'il voyait beaucoup; mais si l'on n'avait jamais dit dans le salon de madame d'Aiguillon, que Maupertuis était monté à l'entresol de mademoiselle Julie, je crois que sa liaison avec mademoiselle Julie aurait peu duré. Il prétendait aussi avoir conçu une passion violente pour une jeune Laponne qu'il avait amenée en France, et qui y est morte. Il aimait à chanter des couplets qu'il avait faits pour elle sous le pôle, et qu'il faut conserver ici.

Pour fuir l'amour,
En vain l'on court
Jusqu'au cercle polaire :
Dieux! qui croirait
Qu'en cet endroit
On eût trouvé Cythère!

Dans les frimas
De ces climats,
Christine nous enchante;
Et tous les lieux
Où sont ses yeux,
Font la zône brûlante.

L'astre du jour,
A ce séjour,
Refuse sa lumière;
Et ses attraits
Sont désormais
L'astre qui nous éclaire.

Le soleil luit:
Des jours sans nuit
Bientôt il nous destine;
Mais ces longs jours
Seront trop courts
Passés près de Christine.

Le mausolée qui a donné lieu à cette petite digression est de M. Huez de l'Académie royale de Sculpture. Ce monument ne rendra pas à M. Huez l'immortalité qu'il donne au père de Maupertuis. Il y a là un ange gardien des cendres de M. Moreau qui a l'air plus lourd et plus paysan qu'un chantre d'une paroisse de village. Sa draperie est aussi lourde que toute sa figure, qui est de proportion colossale.

M. Léonard vient de publier des *Idylles morales* (1), en vers, au nombre de six. Le but de l'auteur était de peindre les premiers sentimens doux et honnêtes de la nature, comme l'amour avec toute son innocence, l'amour filial, etc. On dit que M. Léonard est jeune, et qu'il mérite d'être encouragé; moi, au contraire, je trouve qu'il mérite d'être découragé. Puisqu'il est jeune et honnête, il mérite qu'on l'empêche de se livrer à la poésie. Pour être poète, il ne suffit pas d'avoir des sentimens honnêtes, il faut encore un talent décidé. Dans le genre de poésie où M. Léonard s'est essayé, il faut une facilité

(1) Paris, Merlin, 1766, in-8°.

et une grace de style, un choix d'images tendres et délicieuses, un charme et une douceur de coloris qui vous ravissent et vous enchantent. On voit bien que ce sont les *Idylles* de M. Gessner, de Zurich, qui ont donné à M. Léonard l'envie de faire les siennes; mais le singe qui prendrait l'Antinoüs pour modèle, n'en resterait pas moins singe. Gessner est un poète divin, et M. Léonard un honnête enfant, si vous voulez, et plus sûrement un pauvre diable.

M. Dancourt, ancien arlequin de Berlin, qui a réfuté le traité de M. Rousseau contre les spectacles (1), et qui est à la fois auteur et acteur, a arrangé, pour le théâtre de Vienne, un ancien opéra comique français, pour pouvoir être mis en musique. Cette pièce, intitulée *les Pèlerins de la Mecque*, est une farce de Le Sage. M. Dancourt l'a appelée *la Rencontre imprévue.* Il fallait faire un meilleur choix. On dit que la musique du chevalier Gluck est charmante.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. DAMILAVILLE (2).

Du 8 novembre 1766.

Permettez, mon cher monsieur, que je vous adresse cette lettre pour M. d'Alembert, de l'Académie des Sciences, dont j'ignore la demeure (3).

Nous sommes toujours, ma femme et moi, très-in-

(1) Voir tom. II, p. 288, note 1.

(2) Non recueillie dans les éditions de Voltaire.

(3) Cette lettre manque.

quiets de votre santé. M. Coladon voudrait savoir si vous vous trouvez bien des remèdes qu'il vous a fournis.

Je vous envoie un exemplaire de la *Lettre de M. de Voltaire à M. Hume* (1). Nos citoyens reviennent furieusement sur le compte de J.-J. Rousseau; on le regarde comme un fou et comme un monstre. Ce sera la seule réputation qui lui restera.

J'ai l'honneur d'être très-cordialement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

JEAN BOURSIER.

A M. DAMILAVILLE.

Du 12 novembre 1766.

Vous devez déjà avoir reçu, mon très-cher ami, la lettre par laquelle je vous mandais que le petit ballot était parvenu à M. Boursier par la messagerie de Lyon à Genève. Tout arrive, n'en doutez pas; et il n'y a point de pays où le public soit mieux servi qu'en France. Tout le mal venait, comme je vous l'ai dit, de ce qu'on avait mis l'adresse à Genève, au lieu de la mettre à Meyrin, et qu'on n'avait pas envoyé de lettre d'avis pour Genève. Sans ces précautions, on court les risques d'un grand retardement.

Je vous ai mandé combien la lettre de M. Tonpla avait attendri M. Boursier (2). Je vous répète qu'il est bon de s'assurer de la personne dont on semble trop se défier. Je vous répète que cette personne donne tous les jours des paroles positives à M. Boursier, et que ce Boursier, en cas de besoin, pourrait faire face à tout.

(1) Voir la *Correspondance générale* de Voltaire, au 24 octobre 1766.

(2) Voir cette lettre de Diderot, t. XII, p. 364 de l'édition de ses *OEuvres* publiée chez Brière.

Il a écrit à M. de Lamberta (1), et il attend sa réponse; il ne fera rien sans avoir le consentement de M. de Lamberta. Voilà tout ce que je sais.

Je vous envoie, par une autre lettre, celle que j'écrivis à M. Hume, le 24 octobre. Je vous en ai déjà adressé plusieurs exemplaires, mais je crains que M. Jannel, qui a des ordres très-positifs et très-justes de ne laisser passer aucun imprimé de Genève, n'ait confondu celui-ci avec tous les autres; il y a pourtant une très-grande différence. Ma lettre à M. Hume n'est qu'une justification honnête et légitime, quoique plaisante, contre les accusations d'un petit séditieux, nommé J.-J. Rousseau, qui a osé insulter le Roi et tous ses ministres dans tous ses ouvrages, et qui mériterait au moins le pilori s'il ne méritait pas les Petites-Maisons. Ma lettre à M. Hume venge la patrie.

Voici une lettre tout ouverte que je vous envoie pour madame de Beaumont (2); je vous prie, mon cher ami, de la lui faire parvenir, soit en l'envoyant à sa maison à Paris, avec certitude qu'elle lui sera rendue, soit en l'adressant à la terre du Vieux-Fumé, d'où madame de Beaumont a daté. Je ne sais pas où est cette terre du Vieux-Fumé. Je suppose qu'elle est près de Caen; mais, dans cette incertitude, je ne puis qu'implorer votre secours.

L'affaire des Sirven devient pour moi plus importante que jamais; il s'agit de sauver la vie à un père et à deux filles qui se désespèrent, et qui vont suivre une femme et une mère morte de douleur. M. de Beaumont aurait bien mieux fait de suivre cette affaire que celle de M. de la Luzerne. Il y aurait eu peut-être autant de profit, et sûrement plus d'honneur.

(1) D'Alembert. (2) Cette lettre manque.

Mon cher ami, ne nous lassons point de faire du bien aux hommes; c'est notre unique récompense.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 17 novembre 1766.

Mon cher ami, l'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire des Délits et des Peines*, vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux *Lettres à M. Hume*.

Je vous supplie de vouloir bien mettre à la page 8 des Certificats un *et* au lieu des *ni*. Il faut, *que ce prétendu recueil de mes lettres, et un autre recueil, ne sont*, etc. Cette Déclaration, mon cher ami, n'est que pour les journaux, et surtout pour les journaux étrangers. Je vous demande en grace d'en faire tenir un exemplaire au directeur du journal de Bouillon, avec contre-seing, en mettant au bas de la page 8, qu'il est supplié de corriger la faute indiquée (2).

On dit que c'est Marc-Michel Rey, éditeur de Jean-Jacques, qui a imprimé le *Recueil nécessaire*. Cela est très-vraisemblable, puisqu'on y trouve une partie du *Vicaire Savoyard*. Je n'ai pas vérifié si la traduction de mylord Bolingbrocke est fidèle. Les vrais philosophes, mon cher ami, ne font point de pareils ouvrages; ils respectent la religion autant qu'ils chérissent le Roi (3).

(1) Cette lettre n'a pas été recueillie dans les éditions de Voltaire.

(2) Cette Déclaration est la réunion des certificats demandés par Voltaire à ses correspondans à l'occasion des *Lettres secrètes* publiées par Robinet. Elle a été imprimée dans le *Journal encyclopédique*, publié à Bouillon, au mois de novembre 1766, p. 127-36, et n'a été, à tort, reproduite dans aucune édition de Voltaire. Elle nous a été indiquée par M. Beuchot, qui la comprendra dans l'excellente édition qu'il publie en ce moment.

(3) Le *Recueil nécessaire*, qui porte la rubrique de Leipsick et le millésime

Tout ceci est en réponse à votre lettre du 10 novembre. Dites à madame de Beaumont que je serai le plus attaché de leurs serviteurs jusqu'au dernier moment de ma vie.

J'ai éclairci, avec M. de Laborde, la méprise du petit paquet qui vous est parvenu. Ma mémoire de soixante-treize ans me trompait; ce n'est point M. de Laborde, c'est M. le comte de Cucé, maître de la garde-robe du roi, qui avait eu la bonté de se charger de cette commission. Il pense en sage, et il agit en homme bienfaisant.

J'ai relu plusieurs fois la lettre de Tonpla; elle serre mon cœur et m'entraîne vers le sien. Que ne puis-je vous entretenir tous deux! Mon ame s'unit à la vôtre plus que jamais.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire tenir l'incluse par la petite poste?

A M. Damilaville (1).

Du 19 novembre 1766.

Mon cher ami, j'ai écrit à M. Chardon; j'ai fait souvenir M. le duc de Choiseul de la bonté qu'il a eue de nous le procurer pour rapporteur. Madame de Beaumont a dû recevoir la lettre que je vous envoyai pour elle. Je suis bien malade, mon cher ami, mais je ne suis pas oisif; je mourrai en travaillant et en vous aimant.

de 1765, est, comme on le voit par cette lettre, de la fin de 1766. Voltaire, dont les opuscules le composent presque en entier, en était, quoi qu'il en dise, l'éditeur.

(1) Non recueillie dans les éditions de Voltaire.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 21 novembre 1766.

J'ai lu, mon cher ami, la *Lettre au docteur Pansophe* qu'on m'attribuait. Je voudrais l'avoir faite, et sans doute si je l'avais faite, je ne la désavouerais pas. Elle est charmante, quoiqu'il y ait des longueurs et des répétitions. Il n'est pas douteux qu'elle ne soit de l'abbé Coyer (2); mais s'il ne l'avoue pas, je dois regarder cette réticence comme un mauvais procédé à mon égard : sa gloire et son honneur doivent l'engager à dire la vérité.

Bonsoir. Je n'ai pas un moment à moi, et vous vous en apercevrez bientôt. Je vous embrasse vous et les vôtres.

A M. DAMILAVILLE.

Du 24 novembre 1766.

Eh bien, mon cher et vertueux ami, imprime-t-on le Mémoire pour les Sirven? Viendrons-nous enfin à bout de cette affaire qui intéresse l'humanité entière. Je vous ai dit sans doute, et si je ne vous l'ai pas dit, je le redis; et si je l'ai redit, je le redis encore; il est avéré, prouvé, démontré que ce malheureux Jean-Jacques ne m'avait écrit, pour prix de mes bontés, une lettre très-insolente sur les spectacles, que pour engager avec moi une querelle, pour soulever contre moi les prêtres et les gueux de Genève, et pour me faire sortir des Délices. M. Tronchin est très-instruit d'une partie de cette intrigue, et j'ai

(1) Dans les éditions de Voltaire ce billet se trouve fondu dans la lettre suivante. C'est à tort, comme cette disposition et la différence des dates le prouvent.

(2) Nous avons déjà dit qu'elle était de Bordes de Lyon.

les preuves de l'autre. Il n'y a jamais eu de pareil monstre dans la littérature, pas même Fréron; voilà ce qu'il faut qu'on sache. Je me reprocherais de m'être même moqué de ce polisson, si je n'étais justifié par ses scélératesses.

Je vous prie d'envoyer ce petit billet à M. de Marmontel. J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité.

Je vous embrasse aussi tendrement que faire se peut.

A M. Damilaville.

Du 28 novembre 1766.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 20 novembre. Le roi ne pouvait s'y prendre plus paternellement pour apaiser les troubles de Genève. Il fera dans cette taupinière ce qu'il a fait dans son royaume. Il a éteint les querelles indécentes et dangereuses des parlemens et des évêques. Il a tout remis dans l'ordre, et je joins dans les titres que je lui donne le nom de *Sage* à celui de *Bien-Aimé*.

M. Boursier écrit à M. d'Alembert. Vous voyez bien qu'il ne vous trompait pas, quand il disait qu'on pouvait absolument compter sur les offres de son correspondant. Ces offres ne sont point du tout à rejeter. Il n'y a point, à la vérité, de fortune à faire; mais on aura sûreté et protection.

M. du Cré dit qu'il vous a envoyé un paquet par votre directeur, et il suppose que vous l'avez reçu. Je crois que ce paquet doit être parti de Lyon. N'avez-vous point vu M. l'abbé Mignot depuis qu'il est de retour à Paris?

Je crois que l'affaire de M. Lamberta réussira (1).

(1) D'Alembert voulait faire réimprimer par les Cramer son ouvrage *sur la Destruction des Jésuites*.

Adieu, mon cher ami; je vous écris à bâtons rompus et fort à la hâte, étant entouré de monde et accablé de maladie. Mille complimens, je vous prie, à M. Tonpla.

N. B. On m'a envoyé la *Justification de Rousseau.* Quel est le sot qui a écrit cette sottise? Est-il vrai que c'est le libraire Panckoucke? En ce cas, il est digne de seconder le docteur Pansophe.

Encore un petit mot : M. de Beaumont a-t-il vu l'*Avis au Public?*

Paris, 15 décembre 1766.

A M. DAMILAVILLE.

Du 8 décembre 1766.

Mon cher ami, j'ai remercié M. de Courteilles, dans les termes les plus passionnés, de la justice qu'il vous rendra sans doute. Vous devez d'ailleurs absolument compter sur M. d'Argental. Il est bien cruel que vous ayez besoin de protection, et que vous soyez réduit depuis si long-temps à consumer vos jours dans des travaux qui ne sont pas faits pour un homme de lettres (1). Mais enfin, puisque telle est votre destinée, il est juste que vous en tiriez l'avantage que vous méritez par vos services. Il est bien beau à vous, dans cette situation critique où vous êtes et qui m'intéresse si vivement, d'avoir trouvé du temps pour travailler au Mémoire des Sirven avec M. de Beaumont. Je me flatte qu'il n'y aura point de phrases, mais une éloquence vraie, mâle et touchante, dans ce Mémoire qui doit lui faire tant d'honneur. Il doit avoir reçu la lettre que je vous envoyai pour lui dans mes derniers paquets.

Je crois qu'il faudra laisser chez le banquier les deux

(1) Nous avons déjà eu occasion de dire que Damilaville était chef du bureau des vingtièmes.

cents ducats du roi de Pologne, avec ce que nous pourrons tirer des personnes généreuses qui voudront nous aider. Cela servira à payer en partie les frais du conseil qui seront immenses. Si vous voyez madame Geoffrin, je vous supplie de me mettre à ses pieds.

Je ne sais pas assurément comment tournera le procès de M. de La Chalotais; mais puisqu'il sera jugé par le conseil, je suis sûr de l'équité la plus impartiale.

Vous savez sans doute que Rousseau avait fait un projet de sédition dans Genève, qu'on a trouvé dans les papiers du nommé Lenieps, qui a été arrêté et mis à la Bastille. Rousseau devait venir se cacher dans le territoire auprès du lac, dans un endroit nommé le Paquis. Son dessein apparemment était d'être pendu; c'est un homme qui cherche toute sorte d'élévation. Il est bien triste que les *O!* qu'on lui adresse dans l'*Encyclopédie* subsistent; c'est un bien mauvais guide dans un *Dictionnaire*, qu'un enthousiasme qu'on est obligé de désavouer (1).

Je n'ai point encore de réponse de l'abbé Coyer sur son bâtard dont il m'a fait passer pour père (2). J'ai assez d'enfans à nourrir, sans adopter ceux des autres.

Adieu. Mandez-moi, je vous prie, en quel état est l'affaire qui vous regarde, et ne me laissez pas ignorer où en est celle des Sirven.

A M. Damilaville.

Du 8 décembre 1766.

J'ai reçu à la fois, mon cher ami, vos lettres du 6 et

(1) Voir précédemment page 244.

(2) Voltaire veut toujours parler de la *Lettre au docteur Pansophe*, qui quoi qu'il en dise, n'est pas de l'abbé Coyer, mais de Bordes.

du 8 décembre. Il y a de la destinée en tout; la vôtre est de faire du bien, et même de réparer le mal que la négligence des autres a pu causer. Il est très-certain que si M. de Beaumont n'avait pas abandonné pendant dix-huit mois la cause des Sirven qu'il avait entreprise, nous ne serions pas aujourd'hui dans les inquiétudes où nous sommes. Il ne lui fallait que quinze jours de travail pour achever son Mémoire. Il me l'avait promis. Ce Mémoire lui aurait fait autant d'honneur que celui que M. de La Luzerne lui a causé de désagrément; et assurément il aurait eu un honoraire aussi fort que celui que M. de La Luzerne a pu lui donner. Ce fut dans l'espérance de voir le *factum* des Sirven paraître incessamment, que l'on composa l'*Avis au Public;* c'est cet *Avis au Public* qui a valu aux Sirven les 250 ducats que vous avez entre les mains, les cent écus du roi de Prusse, et quelques autres petits présens qui aideront cette famille infortunée. J'ai empêché, autant que je l'ai pu, que ce petit *Avis* entrât en France, et surtout à Paris; mais plusieurs voyageurs y en ont apporté des exemplaires. Ainsi, ce qui nous a servi d'un côté, nous a extrêmement nui de l'autre; voilà le triste effet de la négligence de M. de Beaumont. Je vous prie de lui bien expliquer le fait, et surtout de lui dire, ainsi qu'aux autres avocats, que s'il y a dans ce petit imprimé quelques traits contre la superstition de Toulouse, il n'y a rien contre la religion. L'auteur, tout protestant qu'il est, ne s'est moqué que des reliques ridicules portées en procession par les Visigoths. Il n'a dit que tout ce que les gens sensés disent dans notre communion. Si ce petit ouvrage, fait pour les

(1) *Avis au Public sur les parricides imputés aux Calas et aux Sirven;* compris dans les *Œuvres de Voltaire.*

princes d'Allemagne, et non pour les bourgeois de Paris, révolte quelques avocats, ou si plutôt il leur fournit un prétexte de ne point signer la consultation de M. de Beaumont, c'est assurément un très-grand malheur. Il n'y a que vous qui puissiez le réparer en leur faisant entendre raison, et en les faisant rougir du dégoût qu'ils donnent à leurs confrères. Vous mettez le comble à toutes vos bonnes actions en suivant avec chaleur cette affaire, qui, sans vous, échouerait entièrement. Ce dernier trait de votre vertu courageuse m'attache à vous plus que jamais.

La petite affaire de M. de Lamberta avec M. Boursier est en train : on fera une partie de ce qu'il désire, c'est-à-dire qu'on exécutera ses ordres, et qu'on ne lui donnera point d'argent (1). En attendant, je vous prie de lui avancer les cent écus dont vous serez remboursé. Mon cher Wagnière a prêté cinquante louis, qui font toute sa fortune, à un correspondant de l'enchanteur Merlin, qui lui a donné deux billets de Merlin, de vingt-cinq louis chacun, le premier payable au mois de juillet de cette année, et le second au mois de janvier 1767. Je vous prie très-instamment de préparer Merlin à payer cette dette sans aucune difficulté. Il serait triste que Wagnière eût à se repentir d'avoir fait plaisir. Je sais que Merlin doit de l'argent aux Cramer, mais Wagnière doit passer devant tout le monde. Vous ne reconnaissez point sa main dans cette lettre que je dicte : il est actuellement occupé à transcrire la tragédie que l'on doit vous montrer. M. d'Argental n'en a qu'une copie très-informe et très-barbouillée ; je l'ai prié de la jeter dans le feu en attendant la véritable. Je vous ai mandé, je crois, que j'avais

(1) Voir précédemment page 254 note.

écrit à M. de Courteilles. Je voudrais bien savoir le nom de l'auteur du petit ouvrage sur les *Commissions* (1). On dit qu'il est de M. Lambert, conseiller au parlement; mais c'est ce dont je doute beaucoup. Adieu, mon cher ami; il ne reste que la place de vous dire à quel point je vous chéris.

A M. DAMILAVILLE.

Du 24 décembre 1766.

Voici, mon cher ami, la lettre que m'a écrite M. de Courteilles à votre sujet. Il faudra bien, tôt ou tard, qu'on fasse quelque chose pour vous; mais il est bien nécessaire que M. de Courteilles vive.

Je ne perdrai pas patience; j'attendrai le Mémoire de M. de Beaumont. Quiconque désire, passe sa vie à attendre.

Je suis très-fâché de la maladie du pauvre Thiriot. Il est seul; les dernières années de la vie d'un garçon sont tristes. Il faudrait qu'il fût dans le sein de sa famille.

Il y a, mon cher ami, actuellement à Genève cent pauvres diables qui écrivent beaucoup mieux que M. Totin, et qui ne sont pas plus riches. Tout commerce est cessé. La misère est très-grande. Je suis d'ailleurs entouré de pauvres de tous côtés. Si vous voulez pourtant donner un louis pour moi à ce Totin, vous êtes bien le maître.

On dit que la tragédie suisse ne vaut rien, quoiqu'on y parle le langage de la nation (2). Il n'y a, de toutes les histoires de pommes, que celle de Pâris qui ait fait fortune.

(1) Voir la note 3 de la page 213.

(2) *Guillaume Tell* de Lemierre, dont Grimm parle dans le mois suivant.

Je me doutais bien que Sa Majesté trouverait la convocation des pairs au parlement de Paris, pour un procureur-général au parlement de Rennes, extrêmement ridicule. Il y a assurément plus de raison dans sa tête que dans toutes celles des Enquêtes.

Je vous embrasse très-tendrement.

Lettre de M. Wagnière à M. Damilaville.

Du 26 décembre 1766.

Je n'ai pu retrouver, Monsieur, dans le désordre où nous sommes, le billet de douze cents livres. Je vous prie de m'adresser toujours vos lettres à Genève. Voici un petit billet par lequel j'annule tous autres billets. Ainsi les choses sont en règle. Vos amis vous font les plus tendres complimens. Ayez la bonté de n'écrire qu'à moi.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

WAGNIÈRE.

A M. DAMILAVILLE.

Du 29 décembre 1766.

Mon cher ami, j'ai reçu le 27 votre lettre du 23. L'abbé Mignot doit vous avoir montré une lettre de sa sœur. Nous vous demandons, elle et moi, le secret le plus profond.

Voyez, je vous prie, la lettre que j'écris aujourd'hui, 29, au conseiller du grand conseil, et que ce secret reste entre vous et lui, et M. d'Argental. Nous nous sommes sacrifiés pour lui comme nous le devions, et nous espérons qu'il fera quelque chose pour nous. Vous lui en parlerez si cela est nécessaire.

Je serais au désespoir, mon cher ami, de vous avoir chagriné en vous demandant un peu d'ordre. Ce n'est pas assurément pour moi, c'est uniquement pour les Sirven : car il y a grande apparence que je ne pourrai plus me mêler de cette affaire, ni d'aucune. Je ne vous ai demandé que de vous rendre compte à vous-même des dépenses qu'on sera obligé de faire pour la procédure. Il ne s'agit que d'avoir un petit livret de deux sous dont on fait un journal ; ce n'est pas là assurément une affaire de finance.

Vous n'aviez pas apparemment reçu la scène de l'embaucheur. Vous ne m'accusez pas non plus la réception de ma lettre à l'impératrice de Russie. Nos lettres se seront croisées.

Je suis très-malade ; je ne me soutiens que par un peu de philosophie. Je devais partir demain ; ma faiblesse et le temps horrible de notre climat m'en empêchent ; mais je suis prêt à partir, s'il est nécessaire. Qu'importe où l'on meure ? J'éprouve une grande consolation en voyant que mon petit de La Harpe vient de remporter le prix de l'Académie (1). Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui. Il n'y avait que deux hommes qui pussent avoir fait la lettre à Pansophe, l'abbé Coyer et de Bordes, qui étaient tous deux en Angleterre dans ce temps. Coyer nie fortement et avec l'air de sincérité ; de Bordes nie faiblement, et avec un air d'embarras.

Pour celui qui a fait les *Notes*(2), c'est un intime ami

(1) L'épître de La Harpe intitulée *le Poète* avait été couronnée.

(2) *Notes sur la lettre de M. de Voltaire à M. Hume*, par M. L....., in-12 de 32 pages. Barbier attribue cet opuscule à Voltaire, dans les *OEuvres* duquel il n'a jamais été compris jusqu'ici.

du docteur Tronchin, et je ne suis pas assez heureux pour être dans sa confidence. Je sais certainement que les *Notes* ont été faites à Paris par un homme très au fait, que vous connaissez; mais je ne veux accuser personne, et je me contente de me défendre. Il est triste d'avoir à combattre des rats, quand on est près d'être dévoré par des vautours. J'ai besoin de courage, et je crois que j'en ai.

Je ne sais ce que c'est que ce livre des *Plagiats de Rousseau*, imprimé chez Durand (1). Si je reste à Ferney, je vous prierai de me l'envoyer. Il est cité pag. 12, dans la triste et dure brochure des *Notes* sur ma Lettre à M. Hume.

A l'égard des Sirven, mon cher ami, continuez, et vous serez béni. Le temps n'est pas favorable, je le sais; mais il faut toujours bien faire, laisser dire, et se résigner. Quel beau rôle auraient joué les philosophes, si Rousseau n'avait pas été un fou et un monstre! mais ne nous décourageons point.

Vous sentez bien que je ne dois rien dire sur M. de La Chalotais. Je vous suis seulement très-obligé de m'avoir fait voir combien le roi est sage et bon. Vous ne m'avez rien appris; mais j'aime à voir que vous en êtes pénétré comme moi. Je vous prie de faire mettre, si vous pouvez, cette déclaration dans le *Mercure* (2).

Voudriez-vous avoir la bonté de faire tenir d'abord cette lettre à M. l'abbé Mignot?

(1) Voir tom. IV, p. 450.

(2) Cette déclaration, datée du 29 décembre et adressée à M***, est comprise dans l'édition de Lequien, tom. LXV, p. 213. Elle est relative à la *Lettre au docteur Pansophe*, à la Lettre à Hume, et aux *Notes* publiées sur celle-ci.

M. Mallet, citoyen de Genève, ci-devant précepteur du roi de Danemarck actuellement régnant, vient de publier son premier volume de l'*Histoire de Hesse* (1). Il s'était déjà fait connaître par une *Introduction à l'Histoire du Danemarck* (2), et c'est sans doute le succès de cet ouvrage qui a fait venir au landgrave de Hesse-Cassel l'idée de faire écrire l'Histoire de Hesse par M. Mallet; car c'est par ordre de ce prince que M. Mallet s'est chargé de cette entreprise. Pour en former un jugement plus sûr, il faut attendre que l'auteur l'ait portée à sa fin. Le premier volume finit avec le quinzième siècle; ainsi les époques les plus intéressantes des divers landgraviats de Hesse restent à parcourir. M. Mallet est un esprit sage et solide, très-propre à se bien tirer d'une entreprise de ce genre. Il est clair et précis, et l'on s'en aperçoit dans ce premier volume, où il a débrouillé le chaos de l'ancienne histoire germanique d'une manière assez satisfaisante. Son style est simple, quelquefois un peu embarrassé et pesant. Le séjour de Paris pourra corriger ces défauts. Au reste, M. Mallet a une excellente tête, un esprit plein de justesse et de finesse; il ne manquerait pas même de la petite pointe épigrammatique, s'il voulait s'en servir. C'est dommage qu'il soit accablé de vapeurs qui le portent souvent à la mélancolie; mais la justesse de son esprit ne lui permet pas d'attribuer aux objets extérieurs ce qu'il sent bien n'être que le défaut passager de son organisation. Aussi il écrit et parle avec sérénité, lors même qu'il souffre de ces accès de mélancolie. Il par-

(1) 1766-85, in-8°.

(2) 1755, 2 vol. in-4°. Mallet avait également publié, en 1758, *Histoire du Danemarck*, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-12.

tage depuis quelque temps son année entre le séjour de Paris et de Genève.

M. Gazon Dourxigné vient de nous faire présent de *l'Ami de la Vérité, ou Lettres impartiales, semées d'anecdotes curieuses sur toutes les pièces de théâtre de M. de Voltaire;* brochure in-12 de cent quarante pages, dédiée à MM. les munitionnaires généraux des vivres des armées du roi. M. Gazon Dourxigné a eu, pendant la guerre, un emploi dans les vivres; mais MM. les munitionnaires l'ont réformé à la paix; et ce pauvre diable, pour avoir été dans les vivres, n'en meurt pas moins de faim. Vous n'avez pas peut-être besoin de ses Lettres impartiales; mais lui, il a besoin de votre argent pour porter du pain à une femme et à des enfans qui attendent après. Il passe en revue dans sa brochure toutes les pièces de M. de Voltaire, il en fait l'éloge qu'elles méritent; il en fait quelquefois la critique. Cela est d'une extrême platitude; mais M. Gazon Dourxigné meurt de faim.

SUITE DE LA CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE (1).

A M. DAMILAVILLE.

Du 1er décembre 1766.

Mon cher ami, j'ai prié M. d'Argental de vous mettre dans la confidence d'un drame d'une espèce assez nouvelle (2). Je ne veux rien avoir de caché pour vous. Je crois que cet ouvrage était absolument nécessaire pour

(1) Ici se trouvait d'abord une lettre que nous avons supprimée pour cause de double emploi; voir la note 1 de la page 124. Quant aux autres lettres, Grimm ne les a pas rapportées par ordre de dates.

(2) *Les Scythes.*

confondre la calomnie ; cette calomnie dont je vous parlais si souvent en vous disant *écrasons l'infame.*

Vous savez avec quel acharnement elle m'impute tous les mois quelque mauvais livre bien scandaleux que je n'ai jamais lu, et que je ne lirai jamais. Les mauvais poètes, ne sachant comment s'y prendre pour me perdre, après m'avoir immolé à Crébillon, m'ont voulu immoler aux jansénistes. Ils se sont avisés de faire de moi un théologien, et ils prétendent, avec l'abbé Guyon et l'abbé Renouard, que je traite continuellement la controverse. Or, certainement un homme qui fait une tragédie, n'a guère le temps de controverser (1). Une tragédie demande un homme tout entier, et le demande pour long-temps. Non-seulement je me suis remis à faire des pièces de théâtre, mais j'en fais faire. Je m'occupe beaucoup de celle à laquelle La Harpe travaille actuellement sous mes yeux, et j'en ai de grandes espérances. J'ai dans ma vieillesse la consolation de former des élèves. Je rends par là tout le service que je puis rendre aux belles-lettres. Il me semble que je ne mérite pas les cruelles persécutions que j'essuie depuis si long-temps. Mandez-moi donc à qui on attribue le petit livre savant et éloquent que vous m'avez envoyé avec une note de M. Thiriot. L'auteur de ce livre ne me traite pas comme les Guyons et les Frérons ; je voudrais bien connaître cet honnête homme.

M. Boursier est toujours dans les mêmes sentimens ; il dit qu'il se tiendra toujours prêt.

Les affaires de Genève doivent finir bientôt. Ce petit

(1) Voltaire écrivait de même à M. d'Argental, le 20 novembre précédent : « Je serai infailliblement la victime de la calomnie, si je ne prouve l'*alibi*. C'est un bon *alibi* qu'une tragédie. »

État devra au roi toute sa félicité, outre quatre millions cinq cent mille livres de rente, dont les Genévois jouissent en France.

M. le chevalier de Beauteville leur a donné un projet qui est la sagesse même; s'ils ne l'acceptaient pas, il faudrait qu'ils fussent plus fous et plus méchans que Jean-Jacques.

L'avocat de Besançon, auteur du *Commentaire sur les lois concernant les délits* (1), a beaucoup augmenté son ouvrage. L'édition est entièrement épuisée. Pourriez-vous demander à M. Marin si on permettra dans Paris l'entrée d'une nouvelle édition conforme à ce qui a déjà été imprimé, et très-circonspecte dans ce qui sera ajouté ?

Savez-vous quel est le polisson qui a fait le plat ouvrage intitulé *La Justification de Jean-Jacques*, et qui prétend que Jean-Jacques est le seul philosophe dont la conduite soit conforme à ses principes (2)?

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher ami.

A M. DAMILAVILLE (3).

Du 3 décembre 1766.

Quel est donc, mon cher ami, le conseiller usurier, banqueroutier et enfui? Qu'a fait M. de Mazarin? Avez-vous vu M. d'Argental?

Voulez-vous bien envoyer ce petit mot à M. d'Alembert (4)? Quand M. Thomas sera-t-il reçu (5)? Le *fac-*

(1) Titre inexact du *Commentaire* de Voltaire sur l'ouvrage de Beccaria.

(2) Voir ci après dans la lettre du 15 janvier 1767.

(3) Non recueillie dans les *Œuvres de Voltaire*.

(4) Manque.

(5) A l'Académie, où Thomas prit séance le 22 janvier 1767.

tum pour les Sirven est-il à l'impression? Je suis un grand questionneur, et je ne suis que cela aujourd'hui. La poésie m'avait transporté dans les espaces imaginaires; la métaphysique me replonge dans les abîmes; la faiblesse de mon corps succombe. Je vous embrasse.

1767.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1767.

* L'ÉPOQUE de la liberté helvétique, qui date du commencement du quatorzième siècle, est un monument précieux du milieu d'un âge barbare où l'on ne sait ce qu'il faut le plus déplorer de l'aveuglement ou du malheur des peuples. Trois citoyens obscurs, Werner Stouffacher, du canton de Schwitz, Walther Furst, du canton d'Uri, et Arnould de Melchthal, du canton d'Unterwalden, osèrent former le généreux projet d'affranchir leur pays du joug autrichien, qu'Albert Ier, et les baillifs établis par son autorité, avaient rendu insupportable. La modération avec laquelle ce projet fut exécuté tient d'un héroïsme rare et peut-être unique. Les oppresseurs furent conduits sur la frontière du pays et chassés, avec défense de revenir sous peine de mort. Tout se passa sans effusion de sang. Deux baillifs seulement, dont l'un s'appelait Griesler, payèrent leurs forfaits de leur vie. L'obscurité dans laquelle cette généreuse entreprise est restée enveloppée, dépose encore de la simplicité et de la vertu de ces courageux citoyens, étrangers à tout autre motif que celui du bien de leur pays, et ignorant jusqu'au nom et au sentiment de la gloire. Ce sont les calamités et les malheurs publics qui ont rempli nos fastes; à peine la mémoire d'une grande

* Tout ce qui est compris entre cet astérisque et le suivant avait été retranché par la censure impériale.

vertu, d'un véritable bienfait envers le genre humain peut-elle se conserver une place au milieu de tant de monumens de ruine. Ainsi, quand on a lu le précis que je viens de donner, on sait presque tout ce qu'il y a d'incontestable dans cette révolution, et ce qu'on en raçonte d'ailleurs ne peut être regardé comme suffisamment éclairci par des preuves historiques. *

Tout le monde connaît le conte de la pomme abattue par Guillaume Tell sur la tête de son fils. Suivant ce conte, Griesler ou un rustre baillif avait fait exposer son chapeau dans la place publique, et avait ordonné qu'on lui rendît les mêmes honneurs qu'à lui-même. Guillaume Tell avait osé braver cet ordre insultant et absurde. Arrêté et condamné à mort, son tyran lui fait grace de la vie; mais, comme il passait pour un des meilleurs tireurs du pays, il exige de lui d'abattre une pomme placée sur la tête de son fils. Tell subit ce jugement cruel, et a le bonheur de toucher la pomme sans blesser son fils. Alors le baïllif remarque qu'il s'était muni d'une seconde flèche, et lui demande à quel dessein. Tell, poussé au désespoir, lui répond qu'elle était préparée pour lui percer le sein s'il avait eu le malheur de blesser son fils. Sans s'arrêter au peu de vraisemblance de tous ces faits, sans examiner si un père, réduit à une si affreuse extrémité, ne tire pas la première flèche dans le cœur d'un monstre qui veut le forcer de tirer sur la tête de son fils, il est bon d'observer que ce conte s'est conservé dans la tradition populaire de plusieurs pays, et, si je ne me trompe, Saxon le grammairien le rapporte comme un fait arrivé en Danemarck plus de cent ans avant l'époque de la liberté helvétique.

Quoi qu'il en soit, M. Lemierre a jugé à propos de

mettre ce fait sur notre scène, et la tragédie de *Guillaume Tell* vient d'être jouée sur le théâtre de la Comédie Française (1). Son succès répond moins au courage du héros qu'au mérite du poète; et comme celui-ci est infiniment médiocre, le nom du héros disparaîtra, après quelques représentations passagères, des fastes de la scène française. Si l'on ne peut admirer la force du génie dans M. Lemierre, il faut du moins rendre justice à sa fécondité; car voilà, en moins de deux années, la troisième tragédie de sa manufacture : la tragédie de *Barneveldt*, qui attend toujours la permission de la police pour obtenir les honneurs du théâtre; la tragédie d'*Artaxerce*, imitée du drame lyrique de Métastasio, qui eut quelques faibles représentations l'été dernier; enfin celle de *Guillaume Tell*, qui en aura vraisemblablement sept. Dans cette dernière, l'auteur a scrupuleusement suivi la gazette; il s'est attaché aux faits tels qu'on les conte avec une exactitude tout-à-fait édifiante dans un poète.

Guillaume Tell est, dans la pièce, le libérateur de la Suisse. Cléofé est sa femme. Je ne sais pourquoi M. Lemierre lui a donné un nom grec. Cela pourrait répandre des doutes sur son baptême. Elle s'appelait vraisemblement Ursule ou Gertrude, et c'est fort mal à M. Lemierre de lui avoir changé un nom chrétien contre un autre qui n'est pas dans le calendrier. Le fils de Tell n'a point de nom du tout dans la pièce, attendu qu'il ne parle pas. Melchthal, Werner et Furst sont trois amis de Tell qui conspirent avec lui pour la liberté de leur patrie. Le baillif, que M. Lemierre a décoré du titre de gouverneur, s'appelle Gessler dans la pièce. C'est apparemment ce

(1) Elle fut représentée pour la première fois le 17 décembre 1767.

Griesler dont l'histoire a conservé le nom. Il a pour confident un certain M. Ulric, commandant de sa garde.

Je confesse que je n'ai point assisté avec une prévention trop favorable à la première représentation de cette pièce. On m'avait assuré qu'il n'y avait pas un mot désobligeant pour la maison d'Autriche, et j'ai trouvé cela bien poli de la part de Melchthal, de Werner et de Furst. Persuadé d'ailleurs que si le poète avait conservé à ses héros le langage simple et rustique qu'un homme de grand goût en aurait attendu, les comédiens n'auraient pas voulu jouer sa pièce, et que s'il avait mis dans leur bouche le sentiment énergique et généreux de la liberté, la police l'aurait prié de garder son ouvrage dans son porte-feuille, j'avoue qu'une tragédie de Guillaume Tell exécutée avec cette circonspection, me paraissait d'avance un chef-d'œuvre de prudence; et la prudence des poètes est, de toutes les vertus, celle qui m'inspire le moins de vénération.

Je ne suivrai pas les cinq actes de cette pièce, qui sera sans doute imprimée; j'en viendrai sur-le-champ au dénouement.

Tell, qui a déjà soulevé tout le canton contre ses oppresseurs, Tell, dis-je, paraît au haut des rochers, et apercevant Gessler grimpant, il prend son arc, et lui tire une flèche dans le cœur; ce qui fait dégringoler ce pauvre méchant diable, et le fait tomber raide mort sur un lit de parade taillé exprès dans le roc pour le recevoir.

A ce coup décisif, tous les Suisses accourent; Tell est entouré de ses amis au haut du rocher; sa femme, son fils, Melchthal, Furst et d'autres amis sont en bas dans la plaine. On voit que le poète a beaucoup compté sur ce tableau; et en effet, si l'art de la tragédie consistait,

comme celui de la lanterne magique, dans le talent de disposer un certain nombre de figures avec des attitudes variées et strapassées, M. Lemierre serait au moins le Sophocle de la France. L'oraison funèbre de Gessler, gisant là sur un canapé de pierre, est prononcée par Guillaume Tell, et le défunt n'y est pas autrement flatté. Sa mort est le signal de la liberté. On apprend que Werner en a levé l'étendard dans le canton voisin. Melchthal propose à l'assemblée de se réunir et de jurer de vaincre ou de mourir. Tell lui observe, du haut de son rocher, que

C'est un vœu trop commun ;

et il finit la pièce en proposant une autre alliance :

Jurons d'être vainqueurs : nous tiendrons nos sermens.

Le parterre n'a pas eu le temps d'examiner si le parti que Tell propose n'est pas précisément le même que celui de Melchthal : car lorsque Tell dit à celui-ci, *c'est un vœu trop commun*, le parterre entendit, *c'est un peu trop commun;* et cet hémistiche l'amusa si fort, qu'il n'écouta plus le reste des généreuses dispositions du héros suisse. Il demanda même, à la fin de la pièce, l'auteur avec beaucoup de vivacité. On assure que Guillaume Le Kain empêcha M. Lemierre de se montrer ; en quoi il lui rendit service, car on n'aurait pas manqué de lui rire au nez s'il se fût présenté sur le théâtre. M. Lemierre a obligation de ce succès, tel quel, uniquement à M. Le Kain. Il est vrai que toutes les beautés de la pièce sont renfermées dans son rôle ; mais si les autres rôles sont mauvais, il faut convenir aussi qu'ils ont été bien mal joués. Mademoiselle Dumesnil surtout a rendu le rôle de Cléofé de la manière du monde la plus ridicule.

Il serait aussi superflu qu'ennuyeux de relever tous les défauts de ce drame informe. Heureusement il est si court qu'il n'a pas eu le temps d'impatienter le public, et c'est ce qui l'a sauvé de sa ruine le jour de sa première apparition. Ce qui a le plus choqué, c'est le rôle de Gessler. Il est absurde à force d'être méchant. Nous avons déjà remarqué qu'il était aisé de trouver dans la détestable politique d'Albert un motif suffisant de toutes les cruautés qu'il faisait exercer en Suisse. D'ailleurs, si M. Lemierre avait eu une étincelle de génie, il aurait senti que, pour rendre Gessler redoutable et terrible, il ne fallait presque pas le montrer dans la pièce. C'est la bonté qui rend le souverain, ou le ministre de la souveraineté, populaire et accessible; la méchanceté ne se commet pas ainsi. Elle dicte ses arrêts cruels du fond d'un palais, de l'intérieur d'un château dont la crainte et la méfiance gardent les portes. Ici, Gessler, sans cesse confondu avec les gens qu'il vexe et opprime, s'entend dire des sottises depuis le commencement de la pièce jusqu'à sa fin, et y riposte par des fureurs qui le rendent ridicule. On voit bien que M. Lemierre n'a rien de la méchanceté d'Albert; car celui-ci n'aurait jamais envoyé en Suisse un aussi plat coquin que son Gessler. M. Lemierre est un bon enfant; il ne sait pas que ceux qui font beaucoup de méchancetés n'en disent guère. C'est dommage que son style soit si dur, si inégal, si barbare, et réponde si peu à la douceur de ses mœurs et à la bonté de son cœur.

Observons, en finissant, que pour rendre le fils de Tell intéressant, il fallait lui donner un rôle dans la pièce. Le danger qu'il court ne nous fera jamais frissonner, si vous ne nous montrez qu'un magot muet pendant quelques minutes. Si j'avais entrepris de traiter ce beau sujet,

j'aurais établi la scène dans l'intérieur de la chaumière de Guillaume Tell. Là, je l'aurais montré donnant à son fils des leçons de servitude, afin de plier son génie aux circonstances et à la dureté des temps; et si j'avais eu quelque talent, ce contraste d'un citoyen simple, pauvre, fier, généreux sans le savoir, prêchant à son fils la docilité et l'esclavage, aurait pu être sublime. J'aurais tâché de dessiner le caractère du fils et de la mère d'une manière ferme et intéressante. J'aurais surtout voulu que la révolution se fît sans aucune conspiration préalable, qu'elle fût entièrement l'ouvrage des crautés de Gessler, et que Tell procurât à la fin la liberté de la Suisse sans en avoir formé le projet. Et si j'avais réussi à rendre ma pièce en tout dissemblable à celle de M. Lemierre, je l'aurais jugée digne du nom glorieux des libérateurs de la Suisse.

Deux jours avant l'apparition de Guillaume Tell, on avait donné sur le théâtre de la Comédie Italienne, un opéra comique nouveau, intitulé *Ésope à Cythère* (1). Il était temps de voir finir la disette qui s'était emparée de nos théâtres; jamais année n'avait été moins féconde en nouvelles productions dramatiques que celle qui vient de finir. On accuse plusieurs auteurs des paroles d'*Ésope à Cythère*, pièce à scènes détachées, autrement dite à tiroirs. On prétend que Dancourt, jadis arlequin à Berlin, aujourd'hui comédien de province, en a fourni le fond, et que Favart, Anseaume, l'abbé de Voisenon et M. de Pont-de-Vesle ont brodé dessus. Je ne conseille à aucun de ces brodeurs de s'en vanter, si sa réputation lui est chère; ils ont fait là, sur un bien mauvais fond, une

(1) Représenté pour la première fois le 15 décembre 1766.

bien plate broderie. La musique, sans l'ombre d'idée, répond, par sa platitude, très-parfaitement au mérite du poëme. Elle est de M. Trial, directeur de la musique de M. le prince de Conti, et de M. Vachon, premier violon de la même musique. J'avais parié d'avance que toutes les fables de cette pièce seraient autant d'ariettes, et je suis bien fâché que nos gens aient été assez bêtes pour me faire gagner mon pari. Le moyen de faire un air sur une fable! Cela est tout aussi aisé que de mettre en musique les madrigaux de Quinault. Je commence à désespérer de voir jamais la musique s'établir en France.

Ici, Esope arrive à Cythère au commencement de la pièce. Il sent bien qu'il y fera un personnage assez ridicule; cependant il entrevoit que, moyennant ses fables, il pourra être de bon conseil. Madame Laruette, en Amour, reçoit M. Ésope-Caillot avec beaucoup de bonté, et, après lui avoir chanté quelques airs qui ne signifient rien, elle le quitte en lui permettant d'exercer sa profession à Cythère. Alors on voit arriver successivement une bergère coquette, un berger amoureux et langoureux, un paysan jaloux et brutal, pour demander conseil. Ésope renferme son conseil dans une fable qu'il chante, à quoi celui qui consulte répond par un remerciement, et termine la scène par un duo dans lequel il se promet de faire comme Ésope lui a conseillé, tandis que celui-ci lui répète qu'il faut faire comme il lui a dit. Voilà la marche uniforme de toutes les scènes, et elle aurait suffi pour faire siffler la pièce, sans la dernière scène, qui tient elle seule plus de la moitié de la pièce. Dans cette scène, on voit arriver l'Opéra français en vieux seigneur romain, chevelure grise, l'air blême et mourant, mais toujours avantageux, appuyé sur une

petite canne, accompagné de Thalie en habit de deuil. La figure de Laruette en Opéra français a fait la fortune de la pièce. Cet acteur n'a proprement qu'une manière pour jouer tous les différens rôles dont on le charge; mais sa manière est si plaisante, qu'il est toujours sûr de réussir. Ici, le seigneur Opéra et la dame Thalie viennent consulter Ésope sur l'état fâcheux où ils se trouvent, état de langueur qui semble annoncer leur fin prochaine. Ésope parle long-temps à Thalie sans la reconnaître. Il est ensuite très-surpris de la voir dans cet état de dépérissement. Il demande de qui elle est en deuil. Elle répond, de Molière, et ce trait est applaudi un quart d'heure de suite. Le seigneur Opéra se refuse à tous les expédiens de guérison qu'on lui propose, et dont le principal est de changer son récitatif. Il veut se tenir invariablement à son vieux système, et on lui prédit la mort. Après beaucoup de traits satiriques, l'Amour revient, et annonce les plus belles choses pour l'avenir; et tous les acteurs se réunissent pour chanter des couplets et un chœur. Je doute que cette mauvaise pièce survive de beaucoup à la tragédie de *Guillaume Tell*.

On prétend que MM. Rebel et Francœur, directeurs actuels de l'Académie royale de Musique, se sont donné beaucoup de mouvement pour faire supprimer cette scène de l'*Ésope à Cythère*, et pour épargner ces plaisanteries outrageantes à la majesté de l'Opéra français. L'Opéra français est une si grande chose en France, qu'il est étonnant que ces messieurs n'aient pas réussi dans leurs démarches. Ces deux directeurs, qui ont soutenu le goût de l'ennuyeux Lulli dans toute sa pureté et dans toute sa platitude contre les dangereux novateurs de ces derniers temps, désespérant de résister plus long-temps au torrent

avec avantage, vont enfin déposer les rênes du gouvernement à Pâques, et abandonner le sort de l'Opéra aux soins de MM. Trial et Berton, soutenus par M. Corby, ancien directeur de l'Opéra-Comique, réuni depuis quatre ou cinq ans à la Comédie italienne. Cette grande révolution tient tous les esprits en suspens depuis près de quinze jours; elle a fait oublier l'affaire de Bretagne(1). Heureuse nation qui ne prend pas le change sur ses véritables intérêts, et qui sait que le plaisir est tout, et que le reste n'est que de la fumée! Chacun forme des espérances ou des craintes, suivant qu'il croit la nouvelle direction favorable ou contraire à son système. Les vieux amateurs du vieux genre meurent de peur que le vieux Lulli ne soit enterré à tout jamais le jour de la retraite de Rebel et Francœur. Pour moi, je ne suis pas assez sûr du goût des nouveaux directeurs pour me décider sur le degré de joie que ce changement doit me causer. Les principaux chanteurs et danseurs de l'Académie royale de Musique ont présenté des remontrances au ministre pour avoir la direction de l'Opéra à eux, et il a été répondu à ces remontrances dans le style usité.

En attendant, l'Académie de Musique donne, à la non-satisfaction du public, l'opéra de *Silvie*, paroles de M. Laujon, musique de MM. Trial et Berton, pastorale froide et ennuyeuse, qui a été jouée à la cour en 1765, pendant le voyage de Fontainebleau. Mademoiselle Arnoud ayant quitté le rôle de Silvie après la troisième représentation, on y a vu débuter une jeune actrice de dix-sept ans, appelée mademoiselle Beaumesnil, jolie comme une fleur, quoiqu'elle n'ait pas l'élégance, la grace et le caractère théâtral de la figure de mademoi-

(1) L'affaire La Chalotais.

selle Arnoud. Mademoiselle Beaumesnil relève de couches; elle avait déjà fait une fausse couche auparavant; ainsi c'est une personne des plus formées pour son âge. Je crois que jamais actrice n'a débuté avec autant d'aisance. Si elle avait joué la comédie depuis plusieurs années, il ne lui serait pas possible d'avoir plus d'habitude de théâtre, ni de montrer plus d'intelligence. Elle a eu le plus grand succès. Si elle avait débuté dans un rôle moins mauvais, elle aurait tourné la tête à tout Paris. Préville m'a assuré qu'à l'âge de sept ans cette fille jouait la comédie avec tout l'esprit et toute la finesse imaginables, et qu'elle aurait été la seule personne capable de remplacer mademoiselle Dangeville. En ce cas, je suis fâché que la Comédie Française n'ait pas fait cette acquisition, car le caractère de la voix de mademoiselle Beaumesnil n'est pas agréable; et vu la nécessité et l'usage de crier à l'Opéra comme les possédés devant un crucifix, et le goût et la vocation que cette jeune actrice paraît avoir pour le plaisir, je ne lui donne pas dix-huit mois pour avoir perdu sa voix sans ressources. En général, comme sa figure est moins noble que jolie, elle aurait fait une actrice charmante à la Comédie Française ou à l'Opéra-Comique, et perdra peut-être ses talens à l'Opéra français sans lui être de ressource.

Paris, 15 janvier 1767.

En 1765, l'impératrice de Russie acheta la bibliothèque de M. Diderot, pour la somme de quinze mille livres, sans en avoir vu le catalogue, et fit mettre dans le marché la clause que le possesseur garderait cette bibliothèque jusqu'à ce qu'il plût à Sa Majesté Impériale de la

faire demander (1). Sa Majesté y attacha en même temps une pension annuelle, pour récompenser le possesseur du soin et de la peine qu'il aurait de la garder ; et la première année de la pension fut payée d'avance, et ajoutée au capital de la bibliothèque. En 1766, cette pension n'ayant pas été payée, M. le général Betzky eut ordre de joindre à une de ses lettres le *post-scriptum* suivant :

« Sa Majesté Impériale ayant été informée, par une « lettre que j'ai reçue du prince Galitzin, que M. Dide- « rot n'était pas payé de sa pension depuis le mois de mars « dernier, m'a ordonné de lui dire qu'elle ne voulait « point que les négligences d'un commis pussent causer « quelque dérangement à sa bibliothèque ; que pour cette « raison elle voulait qu'il fût remis à M. Diderot, pour « cinquante années d'avance, ce qu'elle destinait à l'en- « tretien et à l'augmentation de ses livres, et, qu'après ce « terme échu, elle prendrait des mesures ultérieures. A « cet effet, je vous envoie la lettre de change ci-jointe. »

Ce *post-scriptum* était daté du 30 octobre 1766, et accompagné d'une lettre de change de vingt-cinq mille livres, payable à l'ordre de M. Diderot. Je recommande cet article à l'attention de l'auteur de la *Gazette du commerce;* il n'aura peut-être de sa vie occasion de parler d'un marché pareil à celui-ci. En vertu de ce marché, M. Diderot vend sa bibliothèque, en conserve la jouissance et la possession, et acquiert une aisance qu'il ne pouvait jamais se flatter d'obtenir. Trente années de travaux n'ont pu lui attirer la moindre récompense de sa patrie ; il a plu à l'impératrice de Russie d'acquitter, en cette occasion, la dette de la France : Sa Majesté a donné à ce philosophe, en dix-huit mois de temps, plus de quarante mille livres.

(1) Voir tom. IV, p. 252.

Je recommande aux faiseurs d'abrégés chronologiques et historiques de chercher, dans leurs fastes, le nom des souverains qui ont su récompenser le mérite avec cette magnificence, et allier, dans leurs dons, la délicatesse et la grace à la plus noble générosité.

Une femme observait l'autre jour à M. Diderot qu'il était heureux en choses délicates qui s'adressaient à lui, comme on dit *que la balle va au joueur*. Ce philosophe étant, il y a quelque temps, chez Greuze, celui-ci le fit asseoir, et tira son profil. Le philosophe s'attendait toujours à recevoir du peintre ce profil en présent; cependant ce profil avait disparu de l'atelier de l'artiste sans arriver dans le cabinet du philosophe. Enfin, un beau matin, celui-ci reçoit le dessin, et la planche gravée d'après ce dessin, et les cent premières épreuves tirées. Greuze a mis au bas de l'estampe tout simplement *Diderot*. Elle a été gravée par Saint-Aubin, et c'est un chef-d'œuvre de gravure. C'est dommage que la ressemblance et la physionomie n'y soient point du tout. Un certain barbouilleur de la place Dauphine, nommé Garand, a fait pour moi un profil cent fois plus ressemblant. On demanda l'autre jour la raison pourquoi les peintres d'histoire réussissaient si peu dans le portrait? Pierre répondit: C'est parce que c'est trop difficile.

M. Cochin a fait graver en manière de crayon rouge, par Demarteau, le dessin allégorique sur la mort de M. le Dauphin, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous dire un mot. Cette estampe vient de paraître. En voici la composition. On voit en haut l'écusson du Dauphin. Il est rayonnant. Les rayons lumineux qui partent de

l'écusson tombent sur un cortège nombreux de Vertus personnifiées, placées au-dessous, immobiles. On les reconnaît à leurs divers attributs, et on discerne entre elles la Justice, la Valeur, la Vigilance, l'Etude, la Prudence, la Pudeur, la Tendresse conjugale, et l'Histoire qui écrit dans un livre placé sur la poitrine du Temps, qui a les mains enchaînées derrière son dos. Ce cortège était dérobé à nos regards par un grand voile que la Modestie avait tendu, et qui cachait tout le tableau. La Mort a déchiré ce voile. On la voit parmi ses lambeaux à terre, tournant le dos aux spectateurs, et couverte d'un linceul, qui n'en laisse apercevoir que les extrémités. A côté d'elle, la Modestie, assise, la tête voilée, cherche encore à s'envelopper des lambeaux du grand voile déchiré. Elle tourne le dos au cortège de ses compagnes; ainsi nous la voyons de face. C'est une belle figure. Elle fera bien de ne pas tourner la tête du côté gauche, parce que son nez donnerait droit dans le derrière du Temps enchaîné. Ce défaut de composition est choquant. On lit au bas de l'estampe ces deux vers tirés d'Ausone :

Nempe quod injecit secreta modestia velum
Scinditur, et vitæ gloria morte patet.

et au-dessous de ces deux vers latins, ce vers français qui est de M. Diderot :

La mort a révélé le secret de sa vie.

En général, ce morceau est froid et obscur. C'est un amas de figures pressées les unes contre les autres, sans action, sans mouvement. Comme on ne les voit que jusqu'aux genoux, elles ont l'air d'être fichées en terre comme des fleurs dans une corbeille, et l'on pourrait

appeler cette estampe la corbeille de Vertus; ou bien elles ressemblent à une troupe de femmes entassées dans un bateau, et l'on craint toujours que ce bateau ne coule bas à cause du poids de sa charge. Du reste, point d'air entre les figures, point de plans qui fassent avancer et reculer les groupes. C'est qu'un graveur, quelque habile qu'il soit, n'entend pas assez la magie des ombres et de la lumière; c'est la science du peintre et du grand peintre.

L'obscurité de la composition vient de ce qu'elle n'a point de sujet déterminé, défaut auquel il eût été facile de remédier avec un peu de chaleur de tête. On a mis l'Histoire au milieu du cortège des Vertus que le voile dérobait à nos yeux. C'est une absurdité. Il fallait que, placée hors de ce sanctuaire, elle attendît que la Mort en déchirât le voile, pour écrire ce qui s'offrirait à ses yeux. Voici donc le tableau comme je l'ai entendu arranger à M. Diderot, et comme je l'aurais trouvé intéressant.

La Mort, debout à gauche, et vue par le dos, aurait déchiré le voile, et montré l'assemblée des Vertus. A droite, la Modestie, debout aussi, mais vue de face ou de profil, aurait cherché à s'envelopper des lambeaux du voile déchirés et tombans.

Toutes les Vertus se seraient portées d'action vers l'Histoire, pour être inscrites de préférence. La Justice aurait dit: C'est moi qui suis la base des autres; la Tendresse conjugale : C'est moi qui suis la plus rare; la Prudence : Que seraient mes sœurs sans moi? Mais l'Histoire, placée debout, et au premier plan, sur le devant, entre la Mort et la Modestie, tenant sa grande plume posée sur son livre éternel, à qui le dos du Temps enchaîné aurait servi de pupître, leur aurait répondu en

leur montrant du doigt la Modestie, qui cherchait encore à se dérober : C'est par celle-ci que je vais commencer; c'est d'elle que, dans ce moment, vous recevez le prix inestimable que vous avez. Et si l'artiste eût eu d'ailleurs le feu et la poësie de Rubens, l'art de donner des caractères, de mettre du mouvement dans sa composition, de faire avancer et fuir ses figures, nous aurions eu un tableau digne de l'idée, qui est certainement ingénieuse.

Les écrivains célèbres ont ordinairement à leur suite un certain nombre de roquets qui, au premier signe de dispute, étourdissent le monde par leurs jappemens. La querelle de M. Hume avec M. Rousseau sera cause que ces roquets nous importuneront pendant quelques mois. Il paraît déjà quatre feuilles en faveur de M. Rousseau, toutes écrites détestablement par des polissons qu'on ne connaît point, et à qui la fainéantise, et vraisemblablement la misère, mettent la plume à la main. L'un a publié une *Justification de Jean-Jacques Rousseau* (1); un autre, un *Précis pour M. Rousseau* (2); un troisième, des *Réflexions posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David* (3); un quatrième s'appelle *le Rapporteur de bonne foi* (4). Aucun n'a un seul fait nouveau à alléguer; tous s'occupent à nous apprendre comment il faut voir les faits rapportés dans l'*Exposé succinct* de la contestation. Il y a, dans une de ces rapsodies, la Lettre

(1) *Justification de J.-J. Rousseau dans la contestation qui lui est survenue avec M. Hume;* Londres, 1766, in-12.

(2) *Précis pour M. Rousseau, en réponse à l'Exposé succinct de M. Hume,* suivi d'une lettre de madame *** (La Tour Franqueville) à l'auteur de la *Justification de M. Rousseau;* Paris, 1767, in-12.

(3) Paris, sans date, in-12. (4) 1766, in-12; par T. Verax.

d'une femme, anonyme aussi, en faveur de M. Rousseau, qui est encore plus bête que le reste de ce plat barbouillage.

Mais si les apologistes de M. Rousseau m'ennuient avec leurs platitudes, je ne suis pas plus édifié des *Notes* qui viennent de paraître *sur la Lettre de M. de Voltaire à M. Hume*. Il fallait laisser cette Lettre comme elle est, et n'y pas revenir; elle est fort gaie, et elle avait beaucoup réussi. Les *Notes* qu'on vient d'y ajouter forment un vilain et dégoûtant libelle, dicté par la passion, qui est toujours bête, et où l'on reproche à M. Rousseau de vilaines choses qui, vraies ou fausses, ne doivent jamais souiller l'imagination et la plume d'un honnête homme. L'auteur de ces *Notes* se fait d'ailleurs très-indiscrètement le défenseur de M. Tronchin, de M. Helvétius, de beaucoup d'autres honnêtes gens qui ne l'en avaient pas chargé : suivant la morale des procédés, il ne faut prendre en main que la cause de ceux qui vous ont choisi pour avocat. M. le marquis de Ximenès, qui a fait les honneurs de ces *Notes*, dit tout haut qu'elles sont de M. de Voltaire. Je suis au désespoir d'être obligé d'y reconnaître son style et sa manière. M. Hume nous aurait épargné ces chagrins en gardant le silence sur sa tracasserie avec Jean-Jacques, qui, quoi qu'on en puisse dire, n'intéressait certainement pas le genre humain. Quant à M. de Voltaire, on peut dire qu'il sait très-bien assigner les différens départemens de ses affaires diverses. M. d'Argental et compagnie ont le département dramatique; d'autres, le département philosophique, et l'illustre Ximenès, éditeur de ces *Notes*, le département des vilenies : car voilà déjà deux ou trois fois qu'il nous fait des présens de la part de M. de Voltaire, que ses vrais amis

sont bien affligés de voir paraître. Ces *Notes* finissent par un désaveu formel de M. de Voltaire, de la Lettre à Jean-Jacques Pansophe; désaveu tout aussi inutile que la plupart des autres pièces de ce triste et absurde procès.

Le graveur Lemire, et Basan, marchand d'estampes, proposent au public, par souscription, les *Métamorphoses d'Ovide*, représentées en une suite de cent quarante estampes in-4°, dédiées à M. le duc de Chartres. La souscription sera ouverte jusqu'au mois de juillet prochain. Les souscripteurs paieront, en quatre termes différens, quatre louis; ils seront fournis pour le choix des épreuves suivant l'ordre du tableau, en sorte que les premiers en date auront les premières épreuves. Ceux qui n'auront pas souscrit, paieront cinq louis, et n'auront d'épreuves que celles qui resteront après la fourniture des souscripteurs. Quant au texte, on lira l'original d'un côté et la traduction française de l'abbé Bannier de l'autre. Voilà qui s'annonce fort bien : or je dis que cela ne sera pas bien. Toutes ces entreprises n'ont jamais répondu à l'attente des amateurs. En dernier lieu, M. Fessard les a encore attrapés avec les *Fables de La Fontaine*, indignement exécutées par ce graveur. Ce que je sais, c'est que dans toute cette foule immense de dessins et de gravures qu'on a faits pour orner différens ouvrages de poésie et d'imagination, il ne s'en trouve pas un seul qu'un amateur voulût avoir dans son cabinet ou dans son porte-feuille. Ces entreprises, bien loin même de tourner au profit de l'art, en hâtent la décadence, et ne doivent pas être encouragées. Il reste à ceux de nos graveurs dont le burin mérite quelque estime, un assez grand nombre

de beaux tableaux à nous transmettre par la gravure; c'est à quoi ils doivent employer leur talent. S'ils ne peuvent ou ne veulent se charger d'un tel travail, qu'ils meurent de faim ou qu'ils fassent des souliers; car, pour leurs images, je ne conseillerai jamais à personne d'en donner une obole.

Pendant que M. Lemire et compagnie nous préparent leurs images avec la traduction des *Métamorphoses* faite par l'abbé Bannier, un M. Fontanelle, dont je n'ai jamais entendu parler, nous a donné une nouvelle traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, en deux gros volumes grand in-8° assez bien imprimés (1). Ces volumes sont encore ornés d'images. C'est une fureur qui se répand de plus en plus parmi nous, et qui rend les livres chers et de mauvais goût. Les Anglais, qui exécutent les plus beaux ouvrages en fait de typographie, n'ont pas la manie d'y ajouter de mauvaises images. Quant à M. Fontanelle, qui me paraît différer de feu M. de Fontenelle par plus d'une voyelle, on m'a assuré qu'il est l'auteur de cette mauvaise tragédie de *Pierre-le-Grand* qui a paru sur la fin de l'année dernière. S'il faut juger de son style par sa tragédie, on peut jeter sa traduction et ses images au feu. Mais avant de juger lequel mérite la préférence de l'abbé Bannier ou de M. Fontanelle, il faudrait que la possibilité de traduire en français un poëme tel que les *Métamorphoses d'Ovide*, me fût démontrée : or, c'est précisément le contraire qui m'est démontré. Je soutiens qu'il est impossible de traduire les *Métamorphoses*, à moins d'être aussi grand poète qu'O-

(1) On a publié une nouvelle édition de la traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, de M. Dubois-Fontanelle, en 1802, 4 vol. in-8°. L'auteur, natif de Grenoble, est mort dans cette ville le 15 février 1812, âgé de 75 ans. (B.)

vide lui-même : comment, sans cela, transmettre dans une autre langue ce coloris précieux qui fait le mérite particulier de ce superbe poëme? Un homme qui serait digne de le traduire, s'en désespérerait à chaque page; il n'y a qu'un pédant froid comme la glace, qui puisse achever patiemment un ouvrage qui ne peut lui plaire qu'autant qu'il n'en connaît pas la difficulté.

On parle beaucoup de la tragédie des *Scythes*, par M. de Voltaire. S'il m'est permis d'en juger d'après ce que j'en connais, on pourrait craindre que cette tragédie ne languît un peu en quelques endroits. Quoiqu'on y reconnaisse toujours le coloris de l'auteur de *la Henriade*, le style paraît un peu faible. Quant à la machine, elle est bien compliquée, et le moindre inconvénient, comme le plus ordinaire de ces sortes de machines, est que le discours des personnages est employé à faire savoir au spectateur toutes les choses dont le poëte a intérêt de l'instruire, ce qui ôte au discours sa vérité et sa force. Remarquez que les deux dernières tragédies de M. de Voltaire, savoir, *les Scythes* et *Olympie*, ne sont proprement que des opéra dans le goût de Metastasio, et qu'avec très-peu de changemens on en ferait des drames lyriques.

Quant au ton, il a cette fausseté qui règne en général dans la tragédie française, et qu'un grand homme comme M. de Voltaire pouvait seul bannir de notre théâtre. La peinture des mœurs étrangères est sans doute précieuse; mais pourquoi y employer des couleurs françaises? Cette fausseté me rend la tragédie insupportable, et j'aime mieux ne m'y jamais rencontrer avec des Romains, des Grecs, des Perses et des Scythes, que d'entendre cette

suite d'idées françaises qui sort de la bouche de tous ces gens-là. Ils ne disent pas ce qu'ils doivent dire; ils disent ce que j'en dois penser. Ces Scythes, par exemple, qui se vantent sans fin et sans cesse de leur simplicité, comme si un peuple simple savait qu'il l'est! ils rejettent les présens des Persans comme des

Instrumens de mollesse, où, sous l'or et la soie,
Des inutiles arts tout l'essor se déploie.

Il n'y a qu'un peuple très-raffiné par le luxe qui puisse ainsi parler de quelques meubles de luxe. Il est d'ailleurs d'expérience générale qu'un peuple sauvage a toujours reçu avec avidité les meubles des peuples policés, quoiqu'il n'en connût pas l'usage, par la seule raison que la nouveauté a toujours droit d'intéresser et l'homme sauvage et l'homme policé. Voulez-vous, à présent, savoir à quel point cette fausseté est enracinée sur notre théâtre? lisez le portrait qu'Indatire fait d'Obéide dans la première scène de cette tragédie.

De son sexe et du nôtre elle unit les vertus :
Le croiriez-vous, mon père? elle est belle et l'ignore;
Sans doute elle est d'un rang que chez elle on honore;
Son ame est noble au moins, car elle est sans orgueil;
Jamais aucun dégoût ne glaça son accueil;
Sans avilissement à tout elle s'abaisse ;
D'un père infortuné soulage la vieillesse,
Le console, le sert, et craint d'apercevoir
Qu'elle va quelquefois par-delà son devoir.
On la voit supporter la fatigue obstinée,
Pour laquelle on sent trop qu'elle n'était point née.

Je dis qu'il n'y a pas là un vers qui ne soit faux. Le fils d'un fermier général qui aurait fait ce portrait d'une

fille de qualité pauvre, retirée en province avec un père indigent, serait un assez joli sujet, et mériterait d'épouser cette fille; mais le fils du Scythe Hermodan doit-il parler comme le fils d'un fermier général? Est-ce qu'en Scythie on savait ce que c'est que noblesse ou avilissement? Un peuple sauvage ne connaît que la vertu et le vice, que le bon et le mauvais. En tout cas, l'avilissement chez les Scythes aurait consisté à ne point servir son père, et dans mille ans il ne serait venu dans la tête du plus fieffé petit-maître scythe, de faire à Obéide un mérite d'un devoir si naturel et si indispensable. Je dis qu'aussi long-temps que la tragédie conservera ce ton faux, elle pourra amuser la jeunesse ignorante; mais elle ne plaira point à l'homme instruit, et ne sera pas digne d'un peuple éclairé. Malgré tout cela, je ne doute pas que la tragédie des *Scythes* ne réussît beaucoup à Paris si elle était jouée, et il en faut toujours venir à dire que la vieillesse de M. de Voltaire est bien différente de celle de Pierre Corneille.

Il y a quelques années que M. de Voltaire envoya très-incognito une tragédie du dernier *Triumvirat* de Rome, à M. Le Kain, pour la faire jouer. Le secret fut parfaitement gardé. On présenta la pièce aux Comédiens de la part d'un auteur anonyme. On disait en confidence à quelques amateurs du théâtre que cette tragédie était d'un jeune Jésuite qui, depuis la dissolution de la Société, était tout près de courir la carrière dramatique, s'il pouvait y espérer quelque succès. La pièce fut jouée; elle tomba, et, qui pis est, elle fut oubliée au bout de huit jours. M. de Voltaire eut tort de garder ainsi l'incognito. Si les héros n'ont pas besoin d'aïeux, si tout l'éclat qui les environne vient de leur propre mérite, il n'en est pas ainsi de cer-

tains enfans faibles qui ont besoin de la gloire de leurs pères pour être tolérés. Mais je sais bien pourquoi M. de Voltaire se cacha alors (1). On lui avait fait un crime, plusieurs années auparavant, d'avoir traité le sujet d'*Électre* et celui de *Catilina*, mis sur le théâtre par le vieux Crébillon. Celui-ci avait aussi fait une tragédie du *Triumvirat* qui était tombée : M. de Voltaire craignit d'exciter de nouveau des clameurs, d'avoir osé encore tenter un sujet traité par son rival, qu'on avait eu l'audace de nommer, pendant trente ans de suite, son maître dans l'art du théâtre. Étrange sottise du public! Cette émulation entre deux poètes, qui ne pouvait être trop encouragée, qui tournait tout entière au profit de l'art, fut traitée alors de crime, et M. de Voltaire fut presque traité de voleur de grand chemin, qui envahit l'héritage de son voisin, et comme un monstre acharné à arracher tous les brins de laurier de la tête d'un vieillard. Ce n'est pas qu'on s'intéressât à Crébillon, qui n'avait rien de recommandable quant au personnel, et qui est déjà presque oublié; mais l'envie d'abaisser son illustre rival, qui avait recueilli tous les lauriers de la littérature sur sa tête, se travestit en vengeresse de mauvais procédés, et cherchait à calomnier et à persécuter, en se couvrant du masque de la générosité. Ce n'est que depuis peu qu'on sait que M. de Voltaire est l'auteur de cette tragédie du *Triumvirat*, tombée ainsi que celle de Crébillon. Il vient de la faire imprimer sous le titre d'*Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat* (2). Le sujet est historique, le carac-

(1) Grimm l'avait appris depuis la représentation de l'ouvrage, car il traita l'ouvrage, lorsqu'il parut, avec une sévérité qu'il n'eût certes pas montrée s'il eût su que Voltaire en était l'auteur. Voir tom. IV, p. 14.

(2) *Octave et le jeune Pompée, ou le Triumvirat*, tragédie avec des remarques sur les proscriptions; Amsterdam et Paris, 1767, in-8°.

tère des personnages aussi; mais la fable est presque toute d'invention. Tout le tissu et le style en sont faibles, et quand on a lu cette pièce, on n'est pas étonné qu'elle n'ait point fait d'effet au théâtre. Malgré cela, je suis persuadé que le nom de M. de Voltaire lui aurait procuré un succès passager. Les temps sont changés. Cet acharnement, si ridicule et si honteux pour notre siècle, n'existe plus. Depuis environ dix ou douze ans, M. de Voltaire jouit du privilège d'un grand homme mort; l'envie et la calomnie n'osent plus siffler, ou du moins elles n'excitent plus que de l'horreur, et il ne faut pas nous faire honneur de cette justice tardive. Si M. de Voltaire jouit de quelque faveur au milieu de la haine qu'on porte à tous les autres philosophes de France, c'est à son absence qu'il en est redevable. Au reste, si sa tragédie du *Triumvirat* est faible, les remarques sur les proscriptions dont il l'a accompagnée sont excellentes. C'est un morceau que vous lirez avec grand plaisir, et qui peut, je crois, se soutenir à côté des meilleurs écrits de cet illustre auteur. Il n'appartenait qu'à lui d'associer les persécutions religieuses de nos siècles modernes aux proscriptions des Sylla, des Octave, des Marc-Antoine, et de les intituler *Des Conspirations contre les peuples*. Cette seule inscription du dernier chapitre de ces remarques est d'un homme de génie.

On vient d'imprimer à Paris une feuille intitulée *Réponse de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet* (1). Ce vieil académicien a fait faire une nouvelle édition de sa *Prosodie française*, ouvrage estimé. Il en a envoyé un

(1) In-8° de 18 pages, réimprimé tom. XLVII, page 307 du Voltaire-Lequien.

exemplaire à M. de Voltaire, et c'est ce qui a donné occasion à cette réponse, dans laquelle on trouve plusieurs remarques utiles sur la langue, des observations sur Quinault et Lulli, sur le style du Philosophe de Sans-Souci, sur les langues anciennes et modernes. Cela est écrit avec l'agrément et la grace qui n'ont jamais quitté la plume intarissable du patriarche de Ferney. Ce qu'il dit sur Quinault et Lulli est de l'évangile de l'autre siècle, et a passé de mode depuis que M. de Voltaire n'est plus en France. J'ose l'assurer qu'il est impossible de mettre en musique ces vers harmonieux et sublimes de la première scène de *Proserpine*. J'ose soutenir encore que la poésie dramatique doit être essentiellement différente de la poésie épique. Tout poète qui veut tirer ses sujets, pour le théâtre lyrique, des *Métamorphoses d'Ovide*, a déjà un projet absurde; et s'il veut imiter jusqu'au style d'Ovide dans des pièces faites pour être représentées, il peut se vanter de n'avoir pas les premières notions du goût véritable. Si les vers harmonieux et sublimes de Quinault sont bons pour la musique, il faut prendre Metastasio et le jeter au feu. C'est une exécution que je ne ferai pas encore ce mois-ci. Notre patriarche n'entend rien en musique, et pas grand'chose en peinture; mais son lot est assez beau pour qu'il puisse s'en contenter. On prétend qu'il fait actuellement un poëme burlesque sur les troubles de Genève; c'est un peu trop tôt. Il faudrait que ces troubles eussent cessé, ou fussent près de leur fin; peut-être le ridicule pourrait-il alors être employé avec succès contre des gens assez fous pour s'attirer des maux réels et funestes dans la crainte de quelques maux incertains et imaginaires.

Vers à mettre au bas du portrait de M. de La Chalotais.

On assure que ces vers ont été trouvés écrits au bas du portrait de M. de La Chalotais, qui est dans la chambre de la Noblesse à Rennes :

Sa sagesse et sa fermeté.
Ont fait pâlir la calomnie ;
Qui lui voulut ôter la vie,
Lui donna l'immortalité.

La gravure du tableau de Greuse, connu sous le nom du *Paralytique*, ou de *la Récompense de la bonne éducation donnée*, vient d'être achevée, et cette estampe paraît depuis quelques jours. Elle est dédiée à l'impératrice de Russie, qui a acheté le tableau l'année dernière, pour la galerie impériale de Pétersbourg. Cette estampe a de l'effet; et puisqu'il ne nous reste en France de ce beau poëme que cette faible traduction, il faut bien s'en contenter. Elle a été gravée par Flipard, et se vend 16 livres. Ceux qui voudront l'avoir, feront bien de se dépêcher avant que les meilleures épreuves soient enlevées.

FÉVRIER.

Paris, 1er février 1767

Le 22 janvier, M. Thomas prit séance à l'Académie Française, et prononça, suivant l'usage, son discours de réception dans une assemblée publique. Cette assemblée fut aussi nombreuse que brillante. Il y a trois tribunes

dans la salle de l'Académie, dont l'une est à la disposition du récipiendaire, l'autre à celle du directeur de l'Académie qui reçoit le nouvel académicien; la troisième appartient au secrétaire perpétuel de l'Académie, ou à celui qui, en son absence, en fait les fonctions; c'était cette fois-ci M. d'Alembert. Ces trois tribunes sont ordinairement réservées aux dames; mais quoiqu'elles fussent bien remplies, il y en avait un grand nombre de répandues dans le parquet, parmi les hommes les plus distingués de tous les ordres et de tous les états. M. Thomas est fort aimé, et ce concours le prouve bien. On battit des mains dès qu'il parut, et son discours fut interrompu à chaque endroit remarquable par des applaudissemens très-vifs.

Si des critiques sévères y ont trouvé quelques longueurs et de l'uniformité dans le ton, ils ne nient point que ce discours ne soit rempli de pensées fortes, de sentimens élevés, d'images brillantes, et s'ils osent accuser l'auteur d'orgueil, ils ne peuvent disconvenir qu'il ne place cet orgueil de la manière la plus noble et la plus digne d'un honnête homme.

M. Thomas a voulu peindre dans son discours l'homme de lettres citoyen. Peut-être l'élève-t-il un peu trop; car il partage le soin de l'univers précisément entre l'homme d'État qui gouverne, et l'homme de lettres qui l'éclaire. Mais malheur à celui qui ne sait ennoblir sa profession, qui n'en sait agrandir la sphère! il y sera toujours médiocre. D'ailleurs, il n'y a qu'à s'entendre. Si le tableau que M. Thomas trace de l'homme de lettres ne peut convenir à tous les Quarante que l'immortalité rassemble au Louvre; si l'abbé Batteux et l'abbé Trublet, et tant d'autres, n'ont pas le droit de s'y reconnaître, qui oserait contester à l'homme de génie son influence sur l'es-

prit public, et les révolutions qui en résultent; influence moins prompte, mais plus sûre et plus glorieuse que celle de la puissance, et dont les souverains mêmes ne peuvent se vanter qu'autant qu'ils savent allier le pouvoir au talent et à la capacité! Ainsi l'un de ces Quarante, l'homme immortel qui a choisi sa retraite au pied des Alpes, lorsque, par l'effet aussi infaillible qu'imperceptible de ses écrits, le fanatisme sera tombé désarmé, la superstition devenue méprisable et ridicule, lorsque la lumière et la raison, répandues dans toute l'Europe, auront rendu les générations suivantes et plus éclairées, et plus douces, et meilleures; cet homme immortel, dis-je, sera élevé par la postérité sur un piédestal, comme le plus grand bienfaiteur du genre humain; son nom sera grand et glorieux, tandis que celui de vingt rois, ses contemporains, sera effacé des fastes de l'humanité, et relégué dans ce catalogue obscur de souverains oisifs qui n'ont rien fait pour le bonheur de leurs peuples.

On ne saurait donc dire que M. Thomas ait précisément outré le tableau de l'influence de l'homme de lettres sur l'esprit public; car l'homme de génie est devenu réellement l'arbitre des pensées, des opinions et des préjugés publics; l'impulsion qu'il donne aux esprits se transmet de nation en nation, se perpétue de siècle en siècle, depuis que l'imprimerie et la facilité d'écrire ont établi cette communication de lumières et ce commerce de pensées qui s'étendent d'un bout de l'Europe à l'autre, et qui changeront à la longue infailliblement la face du genre humain, si quelque bouleversement universel du globe, quelque grande calamité physique, ne mettent point de bornes à leurs progrès. Ceux qui ont de la peine à accorder à l'homme de lettres un rôle si glorieux,

ne font en cela que rendre publique leur secrète nullité. Ils s'accusent ainsi, sans le vouloir, de ne trouver en eux-mêmes aucun talent pour aspirer et concourir à de si nobles fonctions : ils voudraient concentrer toute la considération publique dans le rang et les avantages extérieurs de la fortune, parce qu'ils désespèrent de la partager à d'autres titres; mais je vais les consoler, et leur prouver, pour leur plus grande satisfaction, que s'ils peuvent consentir d'être oubliés après leur mort, ils n'ont rien à craindre pour la jouissance paisible de leurs prérogatives pendant leur vie.

C'est que tout homme qui rend des services au genre humain ne doit en espérer aucune récompense de son vivant. Pour jouir de sa gloire, il faut que ses travaux, après avoir été en butte à la haine et à la calomnie de ses contemporains, aient été consacrés par le temps; et cette consécration ne se fait que lentement. L'éloge du bienfaiteur du genre humain n'est dans la bouche des hommes que lorsqu'il ne peut plus l'entendre. Ainsi, tout homme de génie qui embrasse la profession des lettres fait un acte d'héroïsme volontaire ou involontaire. Que cet acte soit réfléchi ou non, son dévouement au bonheur de sa race n'est ni moins entier ni moins courageux que celui du citoyen généreux qui s'immole au salut de la patrie. Si la gloire qu'il aperçoit au bout de la carrière le soutient, s'il ose jouir d'avance de la reconnaissance de la postérité, il peut compter avec plus d'assurance encore sur l'ingratitude de son siècle. Il court deux dangers inévitables : l'un de combattre les opinions, les abus, les préjugés, sans le ressort de la crainte, puisqu'il n'a aucun pouvoir extérieur; l'autre, de ne pouvoir rien entreprendre sans faire sentir à ses égaux

sa supériorité d'esprit; sorte d'empire que la vanité et la sottise ne savent pardonner. Ce n'est donc que lorsque la génération, et avec elle les idées, se sont renouvelées, lorsque les barrières que l'intérêt a opposées aux progrès de la raison sont forcées, que l'homme de génie commence à prendre du crédit et à exercer du pouvoir sur les esprits. Son empire et sa gloire ne peuvent commencer que lorsqu'il a cessé de vivre.

Voilà l'histoire, chez tous les peuples et de tous les temps, de ces sages qui ne se sont pas bornés à plaindre les erreurs des hommes, et qui ont voulu y apporter des remèdes; et j'ose croire que si M. Thomas nous avait montré l'homme de lettres sous ce point de vue, son tableau en serait devenu moins emphatique, plus intéressant et plus pathétique. Jamais tableau n'eût été présenté au public plus à propos. Quel est aujourd'hui parmi nous l'homme de lettres de quelque mérite qui n'ait éprouvé plus ou moins les fureurs de la calomnie et de la persécution, qui n'ait été dénoncé au gouvernement comme écrivain dangereux, comme mauvais citoyen, et presque comme perturbateur du repos public; qui ne soit regardé, par le plus grand nombre de ses compatriotes, comme un homme que la société ne tolère que par un excès d'indulgence? Si des mœurs plus adoucies garantissent nos philosophes de ces violences qui ont signalé l'atrocité des siècles barbares, c'est avec regret que leurs ennemis les voient à l'abri de leur rage; et le poison de la haine agissant toujours avec la même activité, faut-il s'étonner qu'à la longue ni l'homme d'État, ni le magistrat, ni la partie du public la plus saine et la plus équitable, ne puisse se défendre de son atteinte, et que, fatigué par des cris continuels, on se persuade enfin que celui qui

est toujours attaqué ne saurait être entièrement sans reproche?

M. Thomas n'a pas osé tenter d'arracher à la calomnie son poignard, ni de faire rougir son siècle de ses injustices; mais, en accordant à l'homme de lettres une influence subite qu'il n'eut jamais, en le plaçant de son vivant à côté de l'homme d'État, il a été censuré d'exagération avec quelque raison. On s'est moqué de ce cabinet solitaire où l'homme de lettres, méditant, a la patrie à ses côtés, la justice et l'humanité devant lui, avec quelques autres satellites qui n'ont pas échappé aux plaisanteries de nos agréables.

Le grand défaût de M. Thomas, c'est d'être toujours trop uniformément élevé. Il faut savoir ménager des repos dans un tableau; il faut que des ombres fortes fassent sortir les clairs. C'est un art que J.-J. Rousseau possède supérieurement. Il se repose, et puis il s'élance dans les nues avec une force qui entraîne tous ses lecteurs avec lui. Quand on ne sait pas ce secret, à force d'être sublime, on devient emphatique et fatigant.

Je souhaite à M. Thomas un peu de cette simplicité qu'il vante tant dans les ouvrages de son prédécesseur, et il ne lui manquera plus rien pour être grand écrivain. Alors il ne nous parlera plus de ces crises violentes où les États se heurtent et se choquent; ils ne nous fera plus marcher au bruit de la chute des empires, il ne cherchera plus les moyens de donner aux lois du poids contre la mobilité du temps; la correction du style même y gagnera, et ce soin fut toujours cher aux grands orateurs. Ainsi je ne voudrais pas lire, *associé à vos assemblées;* je crois qu'il serait plus correct de dire, *associé à vos travaux*. Je ne crois pas qu'en parlant du cardinal de Richelieu, on

puisse dire : *Il vous fonda, Messieurs*. Il me semble qu'il fallait dire : *Il fonda l'Académie*.

L'éloge de M. d'Alembert a été prodigieusement applaudi. « Un roi, dit M. Thomas, appelle Socrate à sa cour, et Socrate reste pauvre dans Athènes. » Si ce trait est historique, il faut convenir qu'il est heureusement employé. J'avoue de bonne foi que j'ignorais que Socrate eût été appelé par un roi de Macédoine; je ne me rappelle pas même le nom de ce roi Archélaüs cité par M. Thomas comme contemporain de Socrate; il faut que je reprenne un peu mon histoire de la Grèce.

Quant à l'éloge de M. Hardion, auquel M. Thomas succède, je le regarde comme une gageure par laquelle l'auteur a voulu prouver qu'il n'y a point de sujet stérile pour un homme éloquent; mais en conscience cet éloge est trop long. La simplicité du style de M. Hardion, que M. Thomas compare à la modestie de sa personne, était, en terme non académique, la pure platitude. Il est plaisant de voir M. Thomas lui faire un mérite de n'avoir eu ni force, ni finesse, ni profondeur, ni parure; M. Thomas serait bien fâché de mériter un seul mot de cet éloge. En général, il serait à désirer qu'on pût élaguer des discours de réception cet énorme fatras de louanges.

M. le comte de Clermont, prince du sang, devait, en sa qualité de directeur, répondre au discours de M. Thomas; mais ce prince ne va point à l'Académie. Il a consenti d'être un des Quarante, il y a dix ou douze ans, on ne sait pourquoi. Il se rendit alors à l'Académie, et y resta cinq minutes, mais sans prononcer de discours de réception; il n'y est pas retourné depuis (1). Le sort l'ayant fait directeur de quartier, M. le prince Louis de

(1) Voir tom. I, p. 99, et note 1.

Rohan Guémené, coadjuteur de Strasbourg, se trouvant chancelier de l'Académie, répondit au discours de M. Thomas. Cette réponse est courte, noble et simple. La dernière partie surtout m'a paru fort bien. Il y a, au commencement, un éloge des lettres un peu commun, et que j'aurais voulu retrancher.

Après cette cérémonie, M. Thomas a lu la plus grande partie du quatrième chant de son poëme épique, *Pierre-le-Grand, empereur de Russie.* Le sujet de ce chant est le voyage du czar en France. Le poète, pour pouvoir mettre Pierre en conversation avec Louis XIV, a avancé son voyage en France de douze à quinze années. On s'est beaucoup récrié sur cet anachronisme, et j'avoue que je me moquerais bien des crieurs s'il en résultait de grandes beautés. Il est bien question d'exactitude chronologique dans un ouvrage qui est fait pour l'éternité! et vous verrez que le quatrième chant de l'*Énéide* m'enchante, m'attendrit, me touche moins, parce que je sais qu'Énée et Didon n'ont pas même vécu dans le même siècle! Mais j'avoue aussi que je ne sais pourquoi M. Thomas a préféré de mettre Louis XIV aux prises avec Pierre-le-Grand; le personnage de Philippe d'Orléans, régent du royaume, m'aurait paru plus piquant et plus propre à ce rôle. Ce Louis XIV, malheureux et vieux, est triste à mourir. Il endoctrine le czar un peu pédantesquement. Si leur entrevue s'était réellement ainsi passée, je pense que Pierre, en se retrouvant le soir seul avec Le Fort, lui aurait dit en confidence : « Le bonhomme radote, il n'y a plus personne; » ou, avec plus de philosophie, cette entrevue, lui montrant la vanité de toutes choses, aurait été très-capable de diminuer et même d'éteindre le désir d'exécuter les sublimes entreprises que ce grand homme méditait,

Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis XIV, affaibli par l'âge et les malheurs, dégradé par son mariage avec la veuve de Scarron, et par le cailletage dévot, et par les tracasseries ecclésiastiques qui s'ensuivirent et qui l'occupèrent entièrement, était beaucoup moins propre à se trouver vis-à-vis de Pierre, que cet aimable régent, qui ne croyait pas en Dieu. En général, s'il n'était pas téméraire de juger, par un seul chant, de tout un poëme, je craindrais que celui de M. Thomas ne manquât de génie. Or, pour peindre à la postérité le créateur d'un nouvel empire, et un prince en tout point aussi singulier que le czar, il faut du génie à chaque vers. Dans le chant que M. Thomas a lu, Pierre ne joue que le second rôle. Il écoute, ou, quand il parle, il ne dit que des lieux communs qui n'ont rien de ce caractère énergique et sauvage que le poète ne pouvait conserver trop précieusement au réformateur de la Russie. Ce chant ne renferme qu'une esquisse assez languissante du siècle de Louis XIV; esquisse ornée d'une immensité de beaux détails, mais dans laquelle il me semble qu'on ne remarque pas assez ce premier jet de génie qui s'élance comme une belle fusée à travers l'obscurité. Ce chant, que des censeurs rigides ont appelé une gazette rimée, était donc le plus facile et le moins intéressant pour nous, qui savons le siècle de Louis XIV par cœur. C'est le siècle de la Russie qu'il fallait nous montrer; c'est là que le poète peut cueillir des lauriers : tout y est neuf; rien n'a encore occupé le pinceau de ses rivaux.

M. de Silhouette, ministre d'État, ancien contrôleur général des finances, vient de mourir d'une fluxion de poitrine à un âge peu avancé. Je crois qu'il n'avait que

cinquante-sept ans (1). On a prétendu qu'il était mort d'une ambition rentrée, comme on dit d'une petite-vérole rentrée. En effet, après avoir su s'élever d'une condition obscure aux premières places de l'État, il n'a pas su s'y conserver, et l'on assure qu'il n'a jamais pu se consoler d'avoir été renvoyé. Il avait été long-temps attaché à M. le maréchal de Noailles. De là il avait passé à M. le duc d'Orléans en qualité de secrétaire des commandemens. Il parvint ensuite à être chancelier, garde des sceaux de ce prince, et, en 1759, le roi le prit pour contrôleur général de ses finances, mais il ne put se maintenir dans cette place plus de huit mois, et son court ministère a été regardé comme une époque sinistre et malheureuse. M. de Silhouette avait des connaissances fort étendues; mais il avait, je crois, peu de talent. Le talent d'un ministre consiste dans la justesse des vues et des mesures. M. de Silhouette débuta par attaquer la finance, et ne vit point que le moment d'une guerre très-coûteuse n'était point du tout favorable pour cela. Toutes ses opérations manquèrent, et il perdit la tête. On lui réproche de ne l'avoir pas perdue assez pour négliger son intérêt particulier. Il trouva le secret de se faire une rente viagère de soixante mille livres avec une somme de vingt mille livres qu'il employa à acheter sur la place de mauvais effets qui n'avaient nul crédit, et qu'il fit ensuite prendre au roi pour comptant à leur première valeur. Il était plus noble de recevoir de son roi en pur don un bienfait, que d'avoir l'air de l'acheter par un vilain et indigne tripotage. La réputation de M. de Silhouette était très-mauvaise. Quant à son caractère moral, il passait pour fripon et pour hypocrite. Il

(1) Il était né le 5 juillet 1709, et il mourut le 20 janvier 1767.

avait affiché toute sa vie une grande dévotion, et rien n'est moins indifférent quand on veut aspirer aux places. Il avait traduit dans sa jeunesse l'*Essai* de Pope *sur l'homme* (1), et l'ouvrage de Warburton, sur l'accord de la Foi et de la Raison (2). Ces traductions, la première surtout, ne sont pas estimées, et l'auteur sentit bientôt que la carrière des lettres ne le mènerait pas au but auquel il tendait. Depuis la mort de sa femme, il s'était retiré à la campagne, et entièrement livré aux pratiques de dévotion. M. de Silhouette parlait bien, avec netteté et précision, mais sans chaleur. Si par hasard il a été honnête homme, il est à plaindre, car il avait l'air faux et coupable.

M. Tercier ancien premier commis des affaires étrangères, vient de mourir subitement à l'âge de soixante et quelques années. Il était de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. Il avait été aussi censeur royal; mais il perdit cette place et celle qu'il avait aux affaires étrangères, pour avoir donné son approbation au livre *De l'Esprit*. C'était un bon homme qui ne voyait point de mal en tout cela. On fit, dans ce temps, une chanson qui disait que pour lui l'esprit était affaire étrangère (3). Sa disgrace n'influa point sur sa fortune. On lui conserva ses pensions, et l'on prétend que le département des affaires étrangères lui donnait souvent de quoi s'occuper dans sa retraite.

(1) Londres, 1736, in-12.

(2) *Dissertation sur l'union de la religion et de la politique*, Londres, 1742, 2 vol. in-12. Silhouette est auteur de plusieurs autres ouvrages originaux et traductions.

(3) Voir cette chanson et des détails relatifs à la destitution de Tercier, tom. II, p. 262-3.

Nous avons aussi perdu un médecin appelé M. Renard; c'était l'Esculape du Marais. Une de ses dévotes disait un jour que c'était le premier médecin de Paris. Un mauvais plaisant ajouta, « En entrant par la porte Saint-Antoine, » parce que M. Renard logeait tout auprès. Ce M. Renard, trouvant un jour auprès d'une de ses malades un vieil abbé qui jouait tranquillement au piquet, il l'envisage, et lui dit : « Que faites-vous là, monsieur l'abbé? Allez-vous-en chez vous, faites-vous saigner; vous n'avez pas un instant à perdre. » L'abbé, effrayé au dernier point, reste immobile. On le transporte chez lui; M. Renard le saigne trois ou quatre fois de suite, lui fait prendre l'émétique, et le trouve toujours aussi mal qu'auparavant. Le troisième jour, on appelle le frère du malade, qui était à la campagne. Il arrive en hâte: on lui dit que son frère se meurt; il veut savoir de quelle maladie; M. Renard lui dit que son frère, sans s'en apercevoir, avait eu une forte attaque d'apoplexie, mais qu'il l'avait heureusement découvert en lui voyant la bouche tout de travers, et qu'il l'avait secouru en conséquence. « Eh, monsieur, lui dit cet homme, il y a plus de soixante ans que mon frère a la bouche de travers. — Eh! que ne disiez-vous! » répondit le docteur en s'en allant, sans attendre l'effet de l'émétique qu'il venait d'administrer.

M. Mondonville s'est avisé de remettre en musique l'opéra de *Thésée*, psalmodié, il y a cent ans, par l'ennuyeux Lulli. Il a voulu faire avec le poëme de Quinault ce que les maîtres de chapelle d'Italie font avec tous les poëmes de Metastasio. Son essai a été très-infortuné. Ce nouveau *Thésée* avait déjà été joué sans succès à la cour,

pendant le voyage de Fontainebleau de 1765. L'auteur ne se l'est pas tenu pour dit; il a voulu être joué à Paris, et il est tombé, comme on dit, tout à plat. Il a été obligé de retirer sa pièce avant la quatrième représentation, ce qui est sans exemple à l'Opéra; et pour comble de mortification, on y a donné aujourd'hui l'ancien *Thésée* à la place. Ce peuple est singulier dans ses jugemens en musique, et cette ancienne religion de Lulli, si décriée aujourd'hui, subsiste cependant encore dans les cœurs. L'opéra de Mondonville est précisément aussi plat et aussi pauvre que celui de Lulli. C'est une psalmodie tout aussi assoupissante. Qu'on donne le procès entre ces deux ouvrages à juger à tous les connaisseurs en musique, et je parie qu'ils ne trouveront pas le plus faible motif de préférence de l'un sur l'autre. Cependant, l'un est sifflé avec fureur, et l'autre applaudi avec enthousiasme. Ce pauvre Mondonville est bien à plaindre. Ses airs ne feraient pas fortune dans une guinguette d'Allemagne, et, dans sa patrie, il est la victime de l'ancienne religion. Il devait se souvenir que c'est un mauvais métier que de vouloir abattre les anciens autels; il faut les laisser tomber. Il a raisonné comme mon ami le chevalier de Lorenzi, dans une autre occasion. Une femme avait à lui parler, et lui avait donné rendez-vous un dimanche à onze heures du matin. La conversation finie, elle lui propose de le mener à la messe. Le chevalier étonné lui demande : « Est-ce qu'on la dit toujours? » Comme il y avait quinze ans qu'il n'y avait été, il croyait que ce n'était plus l'usage, et que même on n'en disait plus; d'autant que, ne sortant jamais avant deux heures, il ne se souvenait pas d'avoir vu une église ouverte.

On avait préparé pour le jour de l'an, à la Comédie Italienne, une petite pièce intitulée *l'Esprit du Jour* (1). Cette pièce, remplie de bêtises, a été fort applaudie, et cependant n'a pas osé reparaître, parce que l'on n'avait applaudi que pour se moquer des auteurs, qui sont aussi mauvais l'un que l'autre. Le poète s'appelle Harny, et le musicien Alexandre; mais ce n'est pas *le grand*.

J'ai eu occasion, ces jours passés, d'assister à une lecture de la tragédie des *Scythes*. Cette pièce m'a paru faiblement et souvent mal écrite; mais surtout elle ne m'a pas paru intéressante, et je doute que, dans l'état où elle est, elle puisse obtenir au théâtre même un succès passager. C'est déjà un assez grand malheur poétique qu'il y ait une loi en Scythie qui oblige les femmes de massacrer le meurtrier de leur époux de leurs propres mains; cette loi ne paraît pas naturelle, et je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une nation sous le soleil qui ait commis au sexe le plus faible le soin de la vengeance sur le sexe le plus fort. Qu'Iphigénie, devenue prêtresse de Diane en Tauride, se trouve dans le cas de sacrifier son propre frère dans un pays où tous les étrangers qui abordaient cette plage fatale étaient dévoués à la déesse; rien n'est plus naturel et plus intéressant : l'histoire nous prouve que tel a été de tout temps l'esprit de toute religion. Le code scythe, promulgué par Hermodan, ne me paraît pas aussi bien fondé dans la nature. Mais enfin, puisque M. de Voltaire avait besoin d'une loi qui ordonnât que la mort de l'époux serait vengée sur le meurtrier par la main de l'épouse, afin de pouvoir mettre Obéide dans la

(1) Cette pièce fut jouée pour la première et dernière fois le 22 janvier 1767.

nécessité de lever le glaive sur le seul homme qu'elle eût jamais aimé, il fallait du moins arranger cette machine, en elle-même puérile, de manière qu'elle produisît quelque effet; et elle n'en fait aucun. Il fallait qu'il fût d'usage en Scythie que, pendant la cérémonie du mariage, la femme s'engageât par serment à l'observation de cette loi et de quelques autres. Au moyen de cette formalité, nous aurions eu connaissance de cette loi dès le second acte; et lorsque la querelle se serait engagée entre Athamare et Indatire, nous aurions pu concevoir quelque inquiétude. Au lieu que ni Obéide, ni le spectateur, ne connaissant cette loi qu'au moment où le poète en a besoin pour sa catastrophe, c'est-à-dire au cinquième acte, elle ne produit pas le plus léger frémissement pour le sort d'Obéide. En général, ni la fable, ni l'exécution, ni les détails, rien ne me paraît heureux dans cette nouvelle tragédie, et je fais des vœux pour que son illustre auteur consacre le reste de ses années à des occupations plus satisfaisantes pour le public, et plus glorieuses pour lui-même.

M. Servan, avocat général au parlement de Grenoble, a prononcé, à la rentrée de son corps, au mois de novembre dernier, un *Discours sur l'administration de la justice criminelle*. Ce Discours vient d'être imprimé, et forme une brochure in-12 de cent cinquante pages (1). M. Servan est un prosélyte de la philosophie. C'est un magistrat fort jeune, et dont la santé est très-faible. Son discours se ressent de la bonté de son cœur, de sa jeunesse et de la faiblesse de sa constitution. Il est fondé tout entier sur les principes du livre *Des Délits et des*

(1) Grenoble, 1767, in-8°; Londres, 1767, in-12.

Peines. Nos philosophes se réjouissent que ce Discours ait été prononcé par un avocat général au milieu d'un parlement. S'il l'avait été par maître Omer Joly de Fleury, devant le parlement de Paris, je pourrais m'en réjouir avec eux; mais un jeune magistrat qui se meurt de la poitrine, élevant sa voix du fond d'une province, n'a pas assez d'autorité sur les esprits pour faire la moindre impression; et, s'il n'y prend garde, et que sa passion pour la philosophie transpire, il se fera des affaires avec son corps; car, dieu merci, la magistrature n'est pas moins opposée aux progrès de la raison en France que le clergé; ce qui nous donne une perspective très-consolante. Une autre considération qui m'empêche de partager la joie de nos philosophes, c'est que j'ai peine à me persuader que les enfans, même les mieux intentionnés, fassent jamais grand bien. Il nous faudrait à la place des vieux magistrats jansénistes et des jeunes magistrats philosophes, des hommes d'État éclairés et intègres; mais lorsque la sagesse et la fermeté de ces derniers se consument à repousser les traits de la calomnie, les bons citoyens se désolent et pleurent sur la patrie.

On a publié cette année l'*Almanach des Muses*, ou le *Recueil des Pièces fugitives de nos différens poètes qui ont concouru en* 1766. C'est pour la troisième fois que cet Almanach paraît, et l'idée en serait fort bonne si on pouvait l'exécuter avec un peu plus de liberté, et si celui qui s'en mêle voulait y mettre plus de goût et de soin. Ce n'est pas la peine de mettre à contribution le *Mercure de France*, pour nous donner un fatras de pièces qu'on ne saurait lire. M. Mathon de Lacour, éditeur de cet Almanach, a soin de l'enrichir de notes critiques qui sont com-

munément d'une bêtise rare. Il insère, par exemple, dans son recueil, une pièce de vers que M. de Saint-Lambert fit, il y a plus de douze ans, pour madame de Clermont d'Amboise, aujourd'hui princesse de Beauvau. Dans cette pièce, on trouve ces deux vers :

Et hors votre amour pour *Titon*,
On n'a nul reproche à vous faire.

Le poète parlait de l'opéra de *Titon et l'Aurore*, de Mondonville, qu'on jouait alors, et dont le succès était devenu une affaire de parti contre les partisans de la musique italienne. M. Mathon, pour éclaircir ce passage difficile, met en note au mot *Titon : Petit chien*. Ses observations de goût sont ordinairement aussi heureuses que ses remarques d'érudition. Il a ajouté à la fin de son Almanach une petite notice raisonnée de tous les ouvrages de poésie qui ont paru en 1766. Cette notice ne se trouvait pas dans les deux volumes précédens (1). Je lui demande, pour l'année prochaine, un meilleur choix, et point de notes.

On a aussi publié un *Almanach philosophique*, à l'usage de la nation des philosophes, du peuple des sots, du petit nombre des savans et du vulgaire des curieux, par un auteur très-philosophe (2). Si l'auteur fait usage de son Almanach, il peut se ranger, en sûreté de conscience, dans la seconde de ces quatre classes. Son Alma-

(1) C'est une erreur de Grimm. L'*Almanach des Muses* de 1764 et celui de 1765 sont terminés par une notice semblable.

(2) L'*Almanach philosophique* (Goa, 1767, in-12) est de Jean-Louis Castillon, un des auteurs du *Journal encyclopédique*. (B.)

nach est une plate et mauvaise rapsodie dont il est impossible de lire une ligne.

Tout est aujourd'hui philosophe, philosophique et philosophie en France. Ainsi c'est le moment de faire un *Discours sur la philosophie de la Nation.* Celui qui sort de la boutique de M. Merlin est fait par le philosophe le plus sot et le plus borné qu'il y ait en ce royaume, où l'on remarque que la sottise prospère infiniment depuis quelques années.

Vous lirez avec plaisir le *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier, au sujet de l'édit du roi qui permet l'exportation des grains;* par M. Gérardin, curé de Rouvre en Lorraine. Ce bon homme de curé, âgé de plus de soixante-dix ans, voyant la frayeur que le commerce des grains causait dans son canton, s'est avisé d'écrire ce Dialogue pour guérir ses paroissiens de leurs inquiétudes déplacées. C'est un écrit plein de bon sens et véritablement populaire, tel qu'il en faudrait, sous un gouvernement éclairé, pour l'instruction du peuple sur tous les objets. Cela vaudrait bien un catéchisme rempli d'idées creuses. Si j'étais ministre, le curé de Rouvre aurait demain un bénéfice simple de six cents livres, en récompense de son Dialogue.

Paris, 15 février 1767.

Milord comte de Clarendon est un seigneur anglais des plus qualifiés et des mieux accrédités à la cour. Pendant son séjour à la campagne, ce lord voit la fille d'un gentilhomme de ses voisins appelé Hartley; il en devient amoureux. Cette jeune personne, qui se nomme Eugénie,

est en effet charmante de figure et de caractère, et bien capable d'inspirer une grande passion. Elle se trouve, dans l'absence de son père, sous la tutelle de sa tante, sœur du vieux Hartley, qui se propose d'en faire son héritière. Hartley a perdu sa femme, et il ne lui reste de son mariage qu'Eugénie et un fils, sir Charles, qui sert et qui est employé en Irlande. Si la beauté d'Eugénie a fait une forte impression sur milord Clarendon, les agrémens de ce jeune seigneur n'ont pas échappé à la sensible Eugénie. Sa tante, de son côté, ambitieuse et vaine à l'excès, voit avec joie les commencemens de cette passion. Bientôt milord Clarendon s'empare de son esprit, et la dispose à donner son consentement à un mariage secret qu'il projette. On profite de l'absence du père d'Eugénie; et sa tante, qui connaît l'aversion de son frère Hartley pour les grands et pour la cour, exerce tout son crédit sur l'esprit de sa nièce pour la déterminer à disposer de sa main à l'insu de son père, et à épouser secrètement un homme pour lequel elle ne se sent que trop de penchant. Ce mariage a donc lieu; mais milord Clarendon, quoique plein d'honneur et d'élévation d'ailleurs, est de ces gens qui croient qu'on peut s'en dispenser avec les femmes. Son ambition, peu d'accord avec sa passion pour la fille d'un gentilhomme obscur, ne lui permet pas de contracter un lien aussi redoutable et aussi indissoluble. Il fait travestir son intendant en ministre, et abuse Eugénie et sa tante par un faux mariage. Eugénie porte déjà dans son sein le fruit de cette union clandestine, lorsque son père revient, et que son époux est obligé de reprendre la route de Londres.

Voilà le sujet que M. Caron de Beaumarchais a entrepris de traiter sur la scène française. *Eugénie*, drame

en cinq actes et en prose, a été joué pour la première fois le 29 janvier, sur le théâtre de la Comédie Française. Cette pièce avait été fort annoncée; son succès a bien peu répondu à l'attente de ses partisans, et sa chute est d'autant plus fâcheuse pour l'auteur, qu'il n'en peut rejeter la faute sur son sujet. Ce sujet est infiniment théâtral et susceptible du plus grand intérêt. Vous allez voir comment M. de Beaumarchais a réussi à le gâter entièrement, et à l'éteindre sans ressource.

Au reste, cet ouvrage est le coup d'essai de M. de Beaumarchais au théâtre et dans la littérature. Ce M. de Beaumarchais est, à ce qu'on dit, un homme de près de quarante ans, riche, propriétaire d'une petite charge à la cour, qui a fait jusqu'à présent le petit-maître, et à qui il a pris fantaisie mal à propos de faire l'auteur. Je n'ai pas l'honneur de le connaître; mais on m'a assuré qu'il était d'une suffisance et d'une fatuité insignes. J'ai quelquefois vu la confiance et une certaine vanité naïve et enfantine s'allier avec le talent, mais jamais je n'ai vu un fat en avoir; et si M. de Beaumarchais est fat, il ne sera pas le premier qui fasse exception (1).

Le sujet de sa pièce est le roman des *Amours du comte de Belflor et de Léonor de Cespedès*, que vous avez lu dans *le Diable boiteux* de Le Sage.

Quoique ce sujet soit à mon gré très-beau et très-théâtral, il n'est point sans inconvéniens. Son plus grand défaut, celui qui est sans ressources, est d'avoir été traité par M. de Beaumarchais; mais un homme de beaucoup de talent aurait encore bien des écueils à éviter. Il sentirait d'abord que le rôle d'Eugénie est fini du moment où elle a la certitude du faux mariage et de son déshon-

(1) L'auteur du *Petit Prophète* n'a pas deviné juste.

neur. Dès ce moment, sa situation est si violente, qu'elle ne peut plus être montrée au spectateur que dans la convulsion et dans le délire du désespoir; elle doit avoir l'esprit et la raison aliénés. Si vous me dites que son rôle, bien loin de finir là, y commence au contraire à devenir sublime, je serai bientôt de votre avis; mais je vous supplierai de m'indiquer le poète capable de traiter et d'écrire ce rôle.

Une autre difficulté du sujet est de préserver milord Clarendon de tout vernis d'avilissement: car un homme qui a la bassesse d'abuser d'une jeune personne charmante, vertueuse, d'une naissance moins illustre, mais, après tout, égale à la sienne, est un vil séducteur, mieux placé sur les galères que sur le théâtre. L'amour peut faire faire un grand crime, mais un crime n'est pas toujours une bassesse; et lorsque le crime est assez vil pour dégrader celui qui le commet, l'intérêt théâtral est fini. Or, comme il faut que le comte de Clarendon reste assez intéressant pour qu'Eugénie puisse à la fin lui rendre son estime avec le don de sa main, il est de toute nécessité qu'il n'ait pas paru vil un instant aux yeux du spectateur. M. de Beaumarchais ne s'est pas seulement douté de cette petite difficulté; il a cru que quelques remords vagues, inspirés à milord Clarendon par son valet, le prépareraient suffisamment au repentir nécessaire à la catastrophe, et rendraient à nos yeux une action infame pardonnable. Je ne sais pourquoi M. de Beaumarchais nous croit si peu délicats. Il y a au quatrième acte une scène que j'ai sautée dans l'analyse, mais qui me revient ici, et qui est pour moi une démonstration que cet homme ne fera jamais rien, même de médiocre. C'est au moment où milord Clarendon arrive, mandé par la tante d'Eugé-

nie. Cette jeune infortunée et sa tante le reçoivent dans le salon, et avant de lui permettre d'entrer dans l'appartement d'Eugénie, elles l'interrogent sur toutes ses noirceurs, dont la tante a la preuve en poche. Clarendon nie tout comme le dernier des hommes, avec une effronterie révoltante; et lorsqu'on lui montre la lettre de son intendant, qui porte la conviction de son crime, il reste confondu comme un vil scélérat; et c'est ici que finit la scène, et l'auteur envoie prudemment milord Clarendon se justifier dans l'appartement voisin. Si M. de Beaumarchais avait eu le moindre talent, une étincelle de bon sens, il aurait évité cette scène comme l'écueil le plus dangereux de son sujet, et il aurait mis tout son savoir-faire à nous montrer Clarendon justifié autant à nos propres yeux que dans le cœur de son amante.

Mais comment réussir à rendre ce faux mariage excusable? Ce problème peut avoir ses difficultés, mais je ne le crois pas impossible à résoudre. Ce que je sais, c'est que je n'aurais pas écrit le premier mot de ma pièce avant d'avoir trouvé le moyen de conserver de l'intérêt au séducteur d'Eugénie. Pour cet effet, j'en aurais fait un jeune homme charmant, plein d'honneur, plein d'élévation, plein de délicatesse, plein d'agrémens. S'il a pu se porter, dans l'étourderie de la première jeunesse, jusqu'à abuser d'une jeune innocente en supposant un faux mariage, c'est que la folie et l'extravagance de cette tante, en affaiblissant son estime pour elle et pour sa pupille, lui ont, pour ainsi dire, suggéré cette idée, et l'ont fait tomber malgré lui dans ce piège. Si cela ne suffisait pas pour rendre son action excusable, bien loin de lui donner des valets capables de remords, je l'aurais entouré de mauvais et détestables conseillers;

et l'on aurait vu clairement que ce malheureux moment où il a pu s'oublier n'est pas l'ouvrage de son cœur, mais celui des circonstances. Mais cette perfidie, en le mettant en possession d'une personne angélique, l'ayant aussi mis à portée de connaître tout ce qu'elle vaut; cette perfidie, dis-je, n'est pas sitôt consommée, que les remords les plus cruels, la passion la plus violente, l'envie la plus décidée de réparer l'injure aux dépens de sa fortune, de son honneur, de sa vie, s'il le faut, maîtrisent tour à tour le cœur de Clarendon. C'est dans cette disposition qu'il doit être depuis long-temps, lorsque la pièce commence. C'est en se regardant comme le plus vil des hommes qu'il peut espérer d'effacer enfin son crime et de ne me pas trouver inexorable. Mais pour avoir une ame de cette trempe, il faut qu'il s'adresse à un autre faiseur que M. de Beaumarchais.

Eugénie a été sifflée à la première représentation. On a retranché beaucoup de platitudes; on a remédié aux défauts les plus choquans, comme on a pu, et on l'a risquée une seconde fois. A cette représentation, elle a été vivement applaudie, et depuis ce moment elle a été prodigieusement suivie; mais malgré cette révolution favorable, elle n'a pas cessé d'être regardée comme une mauvaise pièce. Elle aurait eu peut-être quinze représentations, sans une maladie survenue à Préville, et qui l'a fait interrompre à la septième. Le jeu de cet habile acteur, et celui de mademoiselle Doligny, ont beaucoup contribué à ce succès si peu mérité, et que la reprise et l'impression de la pièce ne confirmeront point.

On a fait cinquante mauvaises plaisanteries sur l'auteur d'*Eugénie*, parce qu'il est fils d'un horloger. C'est bien de quoi il s'agit! On a fait mille contes de sa fatuité

et de ses impertinens propos. Je voudrais qu'il eût montré le moindre talent, et je lui pardonnerais volontiers son ton suffisant, d'autant que je n'aurai jamais à en souffrir. Ce n'est pas M. de Beaumarchais, c'est son bas coquin de Clarendon, c'est son vieux radoteur de Hartley et sa folle de sœur, et cette petite Eugénie, obstinée à ne me pas déchirer le cœur, qui me font souffrir le martyre.

Il n'y a, dans toute la pièce, qu'un seul mot qui m'ait plu; c'est au cinquième acte, lorsqu'Eugénie, revenue d'un long évanouissement, rouvre les yeux et trouve Clarendon à ses pieds; elle se rejette en arrière, et s'écrie: *J'ai cru le voir!* Ce mot est si bien, il détonne si fort du reste, que je parie qu'il n'est pas de l'auteur. J'ai dit que cette pièce est tirée du *Diable boiteux*. Elle ressemble aussi au roman de *Miss Jenny*, par madame Riccoboni. C'est que l'une et l'autre ont mis à profit le roman de Le Sage.

Quinault-Dufresne, ancien acteur de la Comédie Française, vient de mourir à l'âge de soixante-quinze ans. Cet acteur a eu beaucoup de réputation dans son temps, et c'est le comédien le plus célèbre que nous ayons eu en France depuis Baron. Si l'on peut former un jugement d'après tout ce qu'on a entendu dire de diverses parts, il me semble que Dufresne avait encore plus d'avantages extérieurs que de talent. La plus belle figure, la voix la plus agréable, un air plein de grace et de noblesse, enfin tout ce que la nature doit fournir pour former un comédien parfait, Dufresne le possédait dans un degré éminent. Peut-être Le Kain a-t-il plus d'entrailles, plus de pathétique, plus de mouvemens et d'accens tragiques; mais malheureusement la nature lui a tout refusé, et

chez un peuple véritablement enthousiaste des beaux arts, il ne serait pas possible d'exercer ce métier sans ces qualités extérieures. Je n'ai jamais vu Dufresne, et c'est un regret que j'ai. Il était depuis plusieurs années dans un état de santé misérable. Il avait quitté le théâtre de bonne heure, et il y a plus de vingt-cinq ans qu'il s'en était retiré. Les Quinault tenaient alors le haut bout du Théâtre Français. Dufresne jouait les premiers rôles tragiques et comiques. Son frère aîné, Quinault, jouait le haut comique; sa sœur cadette, les rôles de soubrette. Une sœur aînée avait été aussi au théâtre, mais peu de temps. Ces deux sœurs ont depuis joué une espèce de rôle à Paris. L'une et l'autre ont cherché à se donner une existence en attirant chez elles la bonne compagnie. L'aînée, entretenue jadis par feu M. le duc d'Orléans, avant sa dévotion, et depuis par le vieux duc de Nevers, père de M. le duc de Nivernais, passe aujourd'hui pour être mariée en secret avec ce vieux seigneur. Celle-là a toujours vécu dans le grand monde. La soubrette a voulu avoir pour elle et les gens du monde et les gens de lettres, et l'on a fait ce qu'on a pu pour lui faire une réputation d'esprit. Elle m'a toujours paru avoir plus de prétention que de fonds, et surtout point de naturel. Elle a eu pendant quelque temps un dîner qu'on appelait *le dîner du bout du banc*, et où il se faisait des assauts d'esprit. Rien n'était plus fatigant et plus maussade que ces bureaux d'esprit; mais heureusement cela a passé de mode, et le règne de la soubrette a moins duré que celui de sa sœur aînée. Ces sortes de phénomènes ne peuvent guère se voir qu'à Paris; c'est un genre d'ambition particulier. Mais si l'on pouvait savoir avec exactitude toutes les peines que les deux sœurs de Quinault-Dufresne se sont données pour acquérir et

conserver cette sorte d'existence qu'elles se sont procurée, on verrait peut-être avec étonnement qu'il a fallu moins de soins et d'efforts à Cromwell pour être maître de l'Angleterre, qu'il n'en a coûté à mesdemoiselles Quinault pour attirer et fixer chez elles quelques hommes célèbres et quelques gens de bon air.

Dufresne avait essuyé quelque dégoût de la part du public, et c'est ce qui occasiona sa retraite. Il commença un jour son rôle très-bas, parce que la situation et le bon sens l'exigeaient. Le parterre lui cria à diverses reprises : *Plus haut, plus haut!* et Dufresne impatienté répondit enfin : *Et vous, Messieurs, plus bas.* Il fut mis en prison, et lorsqu'il reparut sur le théâtre, le parterre l'obligea de demander pardon à genoux. Dufresne se soumit, et quitta le théâtre six mois après. En quoi il fit très-bien; car ceux qui traitent leurs gens à talens en esclaves, ne sont pas dignes d'en avoir, et l'avilissement ne sera jamais un moyen de faire fleurir les beaux-arts. Nous avons perdu, de nos jours, mademoiselle Clairon par une aventure de cette espèce. Mais Dufresne vécut heureux dans la retraite, au lieu que mademoiselle Clairon mourra de regret d'avoir quitté un métier qu'elle aime avec passion. Cette célèbre actrice partira au mois de mai prochain pour se rendre à Varsovie et y jouer la comédie, pendant l'été, devant le roi de Pologne. Elle compte être de retour à Paris vers le mois d'octobre.

Épitaphe de M. l'évêque du Mans (1), *qui vient de mourir.*

Ci-gît, grace à la Providence,
Le très-digne évêque du Mans,
Qui sut donner la préférence
Aux sept péchés mortels sur les sept sacremens.

On vient de publier le *Testament politique* du célèbre ministre d'Angleterre Robert Walpole, comte d'Oxford, en deux volumes in-12. Le notaire qui a rédigé ce prétendu Testament n'est ni anglais ni politique. C'est le même qui nous a donné, il y a quelque temps, l'*Histoire du ministère de M. Walpole;* et, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'a pas encore appris à écrire le nom de son héros, car il écrit toujours *Walpoole.* On assure que ce Testament politique a été fabriqué à Paris par un certain M. Dupont ; d'autres disent qu'il est d'un Français errant, nommé le chevalier Goudard, auteur des *Intérêts de la France mal entendus*, et d'un *Discours politique sur le Portugal.* Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est d'un homme qui ne connaît ni l'Angleterre, ni l'Europe, ni les premiers élémens de politique (2). Le prétendu Testament est précédé d'un *Recueil de lettres de M. Walpole à différentes personnes.* Je ne serais pas

(1) Froullay de Tessé.

(2) Le *Testament politique de Robert Walpole* a été attribué, par l'auteur de la *France littéraire* de 1769, au fameux Maubert de Gouvest; c'est sans doute une erreur, car ce Testament a été imprimé à Paris au moment même où Maubert terminait en Hollande une vie errante et malheureuse. Je pense avec Grimm que l'auteur du Testament de Walpole est le même qui donna, en 1764, l'Histoire du *Ministère de Walpole,* en 3 vol, in-12; et alors ce ne serait ni M. Du Pont, ni M. Goudard, mais M. Dupuis-Demportes, connu par *le Gentilhomme cultivateur,* traduit de l'anglais de Hales, ouvrage en 8 vol. in-4° et 16 vol. in-12. (B.)

éloigné de croire ces lettres originales, si elles étaient moins courtes; mais les lettres d'affaires ne s'écrivent pas comme des billets de société, et elles ont besoin d'une certaine étendue qui manque à celles-ci. Ainsi, si elles sont originales, je les crois du moins tronquées. On y trouve quelques particularités curieuses sur les inquiétudes qui agitaient l'Europe en 1728 et en 1730. L'objet du Testament est de tracer la situation intérieure de la Grande-Bretagne, et ses rapports avec ses voisins. On voit, dans la première partie, un écrivain qui n'a point d'idées fixes. Il dit alternativement que l'Angleterre a trop et trop peu de liberté, trop et trop peu de commerce, trop et trop peu de crédit public. Peu s'en faut qu'il ne fasse de M. Walpole un missionnaire de la religion romaine. On voit à chaque page un homme qui n'a pas médité son sujet, et qui ne connaît pas le pays dont il parle. Ce qui fait la seconde partie de l'ouvrage est vague, décousu, sans ordre, et souvent obscur; du reste, rempli d'aperçus, de demi-vues et de quelques connaissances. Le style est, en général, incorrect, inégal, quelquefois trop figuré, et souvent entortillé. Bonsoir à M. le notaire qui ne sera jamais le mien.

M. Horace Walpole, fils du ministre, est venu passer l'hiver précédent en France. C'est lui qui a écrit cette lettre du roi de Prusse à Jean-Jacques Rousseau, qui est devenue l'origine de la querelle de celui-ci avec M. David Hume (1). M. Horace Walpole est un homme de beaucoup d'esprit, mangé de goutte et d'une fort mauvaise santé. Il a écrit différentes choses. Il ne faut pas juger les ouvrages de M. Walpole comme ceux d'un homme de

(1) Voir précédemment page 4.

lettres de profession, mais comme des objets d'amusement et de délassement d'un homme de qualité. On vient de traduire son roman gothique intitulé *le Château d'Otrante* (1), en deux petites parties. C'est une histoire de revenans des plus intéressantes. On a beau être philosophe, ce casque énorme, cette épée monstrueuse, ce portrait qui se détache de son cadre et qui marche, ce squelette d'ermite qui prie dans un oratoire, ces souterrains, ces voûtes, ce clair de lune, tout cela fait frémir et dresser les cheveux du sage comme d'un enfant et de sa mie, tant les sources du merveilleux sont les mêmes pour tous les hommes ! Il est vrai que, quand on a lu cela, il n'en résulte pas grand'chose; mais le but de l'auteur était de s'amuser, et si le lecteur s'est amusé avec lui, il n'a rien à lui reprocher. Le dénouement pouvait être plus soigné; il fallait expliquer là toutes les pièces mystérieuses qui avaient servi aux incidens dans le cours de l'histoire; mais l'auteur n'a pas jugé à propos de se donner cette peine. C'est l'infatigable M. Eidous qui a traduit ce roman avec sa correction et son élégance ordinaires. Dans la préface, M. de Voltaire est assez maltraité au sujet de ce qu'il a écrit, il y a quelques années, assez mal à propos, pour déprimer Shakspeare. Je hais ces disputes nationales, dont la sottise se mêle presque toujours, même entre les plus grands esprits, et où aucun parti n'est ni équitable, ni de bonne foi. Quant à la question, si le mélange de tragique et de comique dans la même pièce est contraire au bon goût, un bon critique ne se hasardera pas à la décider légèrement. Il est certain que si les princes et les personnes d'une condition élevée traitent les affaires

(1) 1767, in-12 ; voir page 5, note 2.

sérieuses, les événemens intéressans et malheureux, d'un ton noble et pathétique, le ton des subalternes est bien différent, et l'on ne parle pas dans les antichambres des souverains comme dans leurs cabinets. Il est à remarquer aussi que la tragédie française est le seul drame existant qui ait adopté cette uniformité de ton qui lui a donné une uniformité de couleur très-insipide et souvent fatigante. Mais ceci serait l'affaire d'une discussion beaucoup plus longue, et le sujet d'un chapitre très-intéressant.

M. de Forbonnais, auteur de plusieurs grands et petits ouvrages sur les finances et sur le commerce, vient de faire imprimer en Hollande des *Principes et Observations économiques*, deux volumes in-8°. Les Principes forment le premier volume; dans le second, l'auteur fait ses Observations sur divers points du système de l'auteur du *Tableau économique* qui a paru, il y a quelque temps, dans *la Philosophie rurale* (1). Depuis que l'économie politique est devenue en France la science à la mode, il s'est formé une secte qui a voulu dominer dans cette partie. M. Quesnay, originairement chirurgien, puis médecin de madame de Pompadour, et médecin consultant du roi, s'est fait chef de cette secte. Il s'est associé l'ami des hommes, M. le marquis de Mirabeau. M. Dupont, qui a fait pendant quelque temps la *Gazette du Commerce*, et un certain chanoine régulier ou Prémontré, appelé Baudeau, prêtre fort indécent, auteur d'un journal intitulé *les Éphémérides du Citoyen*, petit homme décidant et tranchant, sont aussi de cette

(1) Par le marquis de Mirabeau et Quesnay, 1763, in-4°; 1764, 3 volumes in-12.

clique. *La Philosophie rurale* est le Pentateuque de ces messieurs. Outre cet ouvrage, M. Quesnay a fourni à l'*Encyclopédie* les articles *Grains* et *Fermier*. Voilà les autels que M. de Forbonnais entreprend de saper et d'abattre dans son ouvrage. Cette hostilité va engager une guerre opiniâtre et terrible, et déjà *les Éphémérides du Citoyen* se préparent à servir de champ de bataille.

M. de Forbonnais a d'abord établi des principes généraux de la science économique. Dans ces principes, il est concis, obscur et louche, suivant son usage. Ce sera le seul côté par lequel il se fera estimer de son adversaire. M. Quesnay est non-seulement naturellement obscur, il l'est encore par système, et il prétend que la vérité ne doit jamais être dite clairement. Après ces principes, M. de Forbonnais procède à l'examen du *Tableau economique* de ces messieurs, et des articles *Grains* et *Fermier*, et l'on ne peut nier que ses observations ne soient souvent excellentes, et qu'il n'ait taillé de la besogne à ses adversaires, s'ils veulent y répondre. Ainsi, il y a là de quoi guerroyer pendant plus d'une campagne. Je suis de l'avis de M. de Forbonnais dans son avant-propos. Il remarque que dans les siècles d'ignorance on ne remonte jamais aux causes, et les faits ne conduisent point à l'instruction; dans les siècles éclairés, la philosophie généralise tout; l'observation des faits est dédaignée, et le génie se livre aux paradoxes. Donc, je dis, la vérité n'est pas faite pour l'homme. J'ajoute qu'elle l'est moins dans la science économique que dans aucune autre, parce qu'il y a pour chaque effet un si grand concours de causes différentes, agissantes en sens divers et par différens degrés, qu'il est impossible d'en connaître

l'influence et l'infinité de combinaisons avec une certaine exactitude. Au reste, le vieux Quesnay est un cynique décidé. M. de Forbonnais n'est pas tendre : ainsi cette guerre ne se passera pas sans quelques faits d'armes éclatans.

On ne peut se dissimuler qu'il n'y ait beaucoup de rêveries dans les écrits du vieux cynique. Il dit, par exemple, quelque part dans son *Tableau économique*, ou dans son article *Grains*, qu'en suivant ses principes, il se faisait fort d'augmenter tous les ans le produit de la culture en France de vingt-quatre millions de setiers de blé. Or, chaque pays nourri, on estime qu'il se fait en Europe, année commune, une exportation de dix millions de setiers de blé, dont sept sont fournis par Dantzick, et les trois autres millions par la Grande-Bretagne, la France, la Sicile, les côtes d'Afrique, etc. Je demande à M. Quesnay qui pousse d'un trait de plume sa culture en France à un petit surplus de vingt-quatre millions de setiers, ce qu'il compte en faire? Puisque l'Europe entière n'a besoin pour vivre que d'une circulation de dix millions de setiers, il nous apprendra sans doute le secret de manger le double et le triple, le jour que, pour le bonheur de la France, il aura pris soin de sa culture. Je suis étonné que M. de Forbonnais m'ait laissé faire cette petite observation à son antagoniste.

On vient de faire une nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire et du Droit public d'Allemagne*, par M. Pfeffel, jurisconsulte du roi; deux vol. in-8°. Cet Abrégé est un des meilleurs qu'on ait faits d'après celui de l'*Histoire de France*, par M. le président Hénault. M. Pfeffel, assez mauvais sujet, je crois, est

Alsacien. Il a été employé quelque temps par la cour de France à Ratisbonne, sous le baron de Mackau. Il se brouilla avec lui, et n'osa revenir en France. Il s'en alla à Munich, se fit catholique, et abandonna la fille d'un ministre protestant d'Alsace, qu'il avait épousée quelque temps auparavant, et qui avait eu des enfans de lui. Je le crois toujours à Munich. On dit qu'il a beaucoup contribué à l'établissement de l'Académie électorale qui y a été instituée depuis quelques années.

M. Anquetil, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, vient de publier *l'Esprit de la Ligue, ou Histoire politique des troubles de France pendant les seizième et dix-septième siècles ;* trois volumes in-12. Tout est Esprit en France, depuis que l'illustre président de Montesquieu a consacré ce mot. Ainsi, M. Anquetil appelle son Histoire *l'Esprit de la Ligue*, parce qu'il prétend y développer les causes et les ressorts secrets qui ont agi dans ces temps de malheur et de troubles, mais, dans le fait, c'est pour faire remarquer son ouvrage par un titre à la mode. Il faudrait le génie de Tacite pour écrire ce morceau de l'histoire de France avec une certaine supériorité, et M. Anquetil n'a pas ce génie-là. Ce n'est pas que pour un moine il n'ait écrit avec assez de sagesse et d'impartialité; mais que me fait ce mérite personnel et relatif à l'état de l'auteur, à moi qui ne veux lire que ce qui sera beau dans tous les temps, et indépendamment de toute considération personnelle? Dans le choix, j'aime cent fois mieux un ouvrage du temps et de parti, qu'un froid appréciateur posthume, qui, balançant sur chaque fait les différens récits des auteurs contemporains, prétend m'indiquer la vérité comme par privilège ex-

clusif. Premièrement, un écrit de parti est ordinairement chaud, et la chaleur est une bonne chose; en second lieu, il me laisse l'avantage de percer moi-même à travers le langage de la passion jusqu'à la vérité: opération satisfaisante pour une bonne tête, et sur laquelle on n'aime pas à s'en rapporter au premier venu. Il faut être un critique sublime pour me dédommager de ces deux avantages, et cette espèce d'hommes est très-rare; et M. Anquetil n'est pas de cette espèce-là. Il lui restait la ressource de m'attacher par le style et par la manière; mais son style est sans sève, sans vie, sans force, et aussi mauvais que ses principes. Je souhaite le bonsoir à M. Anquetil, et je persiste dans l'opinion qu'un historien moine est un animal amphibie, qui n'est bon ni à rôtir ni à bouillir, à moins qu'il n'écrive l'histoire de son ordre ou la légende de quelque saint, auquel cas il a un droit bien acquis de placer son ouvrage dans le vaste recueil des absurdités humaines... Conjecture sur l'esprit du clergé, puisque esprit y a. Je suppose que Henri IV fût mort sans enfans, et que Louis XIII n'eût succédé qu'en qualité de plus proche héritier du trône, et que par conséquent la famille royale, qui occupe aujourd'hui le trône, ne descendît pas de Henri IV en ligne directe; je dis et je soutiens qu'en ce cas les vertus de cet excellent prince seraient aujourd'hui presque oubliées, qu'il serait regardé comme semi-hérétique, que le clergé ne souffrirait son éloge qu'à regret, et que la passion des philosophes pour Henri IV serait un tort de plus qu'ils auraient, et dont on se servirait pour les dénoncer comme mauvais sujets du roi... M. Anquetil a mis à la tête de son livre une notice raisonnée de tous les ouvrages qu'il a employés dans son *Esprit de la Ligue*. Cette notice est assez bien faite.

Vous trouverez parmi ces écrits une *Histoire de l'Origine et des progrès de la Monarchie française*, par Marcel; et M. Anquetil observe que cet ouvrage est, pour le fond et à la forme typographique près, le même que l'*Abrégé de l'Histoire de France* par M. le président Hénault. « Si celui-ci, dit M. Anquetil, l'emporte pour le style et la multiplicité des anecdotes, Marcel a l'avantage de joindre aux principaux événemens, des preuves tirées des auteurs originaux et des actes authentiques. Du reste, c'est presque le même ouvrage, sinon pour l'exécution, du moins pour l'idée. » Voilà une observation qui ne fera nul plaisir à ce pauvre président, qui a fondé toute sa gloire présente et à venir sur la gloire de son *Abrégé chronologique*.

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. *** (1).

Du 7 janvier 1767.

Je ne sais si je vous ai mandé, mon cher ami, que j'ai eu une petite attaque qui m'avertit de mettre mes affaires en ordre.

Je n'ai rien à vous mander de nouveau. Vous aurez par le premier ordinaire la tragédie des *Scythes* imprimée. On n'en a tiré que très-peu d'exemplaires. Je vous prie de la donner à madame de Florian dès que vous l'aurez lue avec Platon. Vous savez qu'il est question de lui dans la préface.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

(1) Cette lettre n'est pas comprise dans les éditions de Voltaire.

A M. Damilaville.

Du 8 janvier 1767.

Mon cher ami, en attendant que je lise une lettre de vous que j'attends aujourd'hui, il faut que je vous communique une réponse que j'ai été obligé de faire à M. le chevalier de Pezay, au sujet des vers de M. Dorat que vous devez avoir vus, et qui ne sont pas mal faits. Vous verrez si j'ai tort de regarder J.-J. Rousseau comme un monstre, et de dire qu'il est un monstre. Le grand mal dans la littérature, c'est qu'on ne veut jamais distinguer l'offenseur de l'offensé. M. Dorat a ses raisons pour suivre le torrent, puisqu'il s'y laisse entraîner, et qu'il m'offense de gaieté de cœur sans me connaître. J'arrête ma plume en attendant votre lettre, et je vous prie de communiquer à M. d'Alembert celle que j'ai écrite à M. de Pezay, avant que M. Dorat m'eût demandé pardon (1).

A M. *** (2).

Du 18 janvier 1767.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous envoyer ces deux rogatons. Ils ont fait diversion dans mon esprit quand j'ai été accablé de chagrins. Envoyez-en un exemplaire de chacun à Thiriot; il en fera sa cour à son correspondant d'Allemagne.

J'attends de vos nouvelles, mon cher ami, sur l'affaire des Sirven et sur tout le reste.

(1) Cette lettre a plus d'étendue dans l'édition Lequien et dans quelques autres éditions.

(2) Non comprise dans les éditions de Voltaire.

A M. ***.

Du 19 janvier 1767 (1).

Je n'ai rien à vous mander, mon cher ami, sinon que je suis toujours bloqué par les neiges et par les soldats, que nous manquons de tout à Ferney, que nous n'avons nulle nouvelle de l'affaire de la Doiret, que je suis très-malade et très-affligé, et que votre amitié me console.

Il me semble que si j'avais de l'argent, je le mettrais à la Banque royale. Cette opération de finances me paraît belle et bonne.

Je vous supplie de vouloir bien donner cours à l'incluse.

A M. Damilaville.

Du 28 janvier 1767 (2).

Quoi que vous en disiez, mon cher ami, et quoi qu'on en dise, nous serons toujours dans des transes cruelles. Cette affaire peut avoir les suites les plus funestes, puisqu'on a manqué le moment d'arrêter le mal dans son principe. Je m'abandonne à la destinée; c'est tout ce qu'on peut faire quand on ne peut remuer, et qu'on est dans son lit entouré de soldats et de neiges.

M. Chardon me mande qu'il a trouvé le Mémoire de M. de Beaumont pour les Sirven bien faible. Vous étiez de cet avis; il est triste que vous ayez raison. Vous aurez incessamment *les Scythes;* j'y travaille encore.

On dit des merveilles de mon confrère Thomas. Je vous supplie d'envoyer l'incluse à votre ami.

Je souffre beaucoup, mais je vous aime davantage.

(1) Également non recueillie.

(2) Cette lettre est datée du 30 janvier dans l'édition Lequien.

MARS.

A M. DAMILAVILLE.

Du 4 mars 1767.

MON cher ami, le Mémoire de Sirven réussira. Les traits du premier Mémoire conservés dans le second feront un très-grand effet. L'éloquence perce à travers le style du barreau. Je vous adresserai les Sirven aussitôt que vous voudrez; vous serez leur protecteur à Paris. Je me réserve à vous écrire plus amplement sur leur compte quand je les ferai partir. Il faudra un passe-port de M. le duc de Choiseul. Nous sommes bien sûrs de n'être pas refusés.

La querelle qu'on fait à mon cher Marmontel n'est qu'une farce en comparaison de la tragédie des Sirven et des Calas. Cette farce sera sifflée (1). Voici un petit madrigal d'un jeune homme de Mâcon sur la Faculté sacrée :

Vénérables Sorboniqueurs,
De l'enfer savans chroniqueurs,
Vous prétendez que Marc-Aurèle
Doit cuire à jamais dans ce lieu.
Pour récompenser votre zèle,
Puisse incessamment le bon Dieu
Vous donner la vie éternelle !

Vous voyez que les provinces se forment. Je n'ai pas le temps de vous parler beaucoup des *Scythes*. Je vous

(1) Il s'agit ici des poursuites contre *Bélisaire*.

dirai seulement qu'un serment de punir les gens de mort convient fort dans les premiers actes de *Tancrède* et de *Brutus*, mais qu'il serait un peu déplacé dans un mariage, et qu'il serait assez ridicule qu'une femme prévît qu'on tuera son mari, lorsqu'il n'est menacé par personne. Vous sentez qu'une telle finesse serait trop grossière.

Tout dépendra du rôle d'Obéide. Il faudra que Le Kain se donne la peine d'adoucir et d'attendrir la voix de mademoiselle Durancy, qu'on dit un peu dure et un peu sèche. Si vous avez lu la préface que je voulais aussi faire lire à M. Diderot, vous aurez vu que mon intention n'était point de faire jouer cette pièce; mais puisque mes amis veulent qu'on la représente, j'y consens. Cela pourra donner quatre ou cinq représentations avant Pâques; les comédiens en ont besoin; après quoi je ne m'en mêlerai plus.

Je suis bien aise que la police ait passé ces deux vers :

Le premier de l'État, quand il a pu déplaire,
S'il est persécuté, doit souffrir et se taire.

et encore celui-ci :

Pouvais-tu rechercher cette basse grandeur ?

La police a jugé sagement que ces choses-là n'arrivaient qu'en Perse.

Je vous remercie, mon cher ami, de l'intérêt que vous prenez à mes petites affaires. Je ne me suis point encore ressenti des arrangemens économiques de M. le duc de Wurtemberg. J'écris à Cadix au sujet de la banqueroute

des Gilly; mais j'espère très-peu de chose. Les Gilly n'ont fait que de mauvaises affaires.

Vous m'avez mandé par votre dernière lettre, que mademoiselle de Lespinasse désirait des sottises complètes. Il n'y a qu'à en prendre un recueil chez Merlin, le faire relier et le lui envoyer. Ce sera autant de payé sur les mille livrés qu'il doit à Wagnière.

Je reçois dans ce moment une lettre de M. de Courteilles qui est enchanté de votre Mémoire.

Je vous embrasse plus fort que jamais.

A M. *** (1).

Du 6 mars 1767.

Voici, mon cher ami, un petit mot pour M. de Lamberta. J'ai fait réflexion à votre proposition de préparer la chose. J'ai trouvé le secret de glisser au second acte, que les femmes dans ce pays-là vengent leurs maris quand on les a tués. Heureusement cela est dit tout naturellement et sans art. Je ne sais si on aura le temps de jouer cette rapsodie. Je voudrais vous envoyer du Lamberta, mais comment faire (2). Bonsoir, mon cher ami.

MAI.

A M. Damilaville.

Du 23 mai 1767.

Nous avons reçu, Monsieur, le beau discours de

(1) Non recueillie.

(2) La seconde édition de la brochure *sur la Destruction des Jésuites*.

M. l'abbé Chauvelin (1). Je l'ai communiqué à M. de Voltaire, qui en a pensé comme vous. Il est un peu malade actuellement. C'est apparemment de la fatigue qu'il a eue de faire jouer chez lui *les Scythes*, et d'y représenter lui-même un vieillard. Je n'ai jamais vu de meilleurs acteurs. Tous les rôles ont été parfaitement exécutés, et la pièce a fait verser bien des larmes. Vous n'aurez jamais de pareils acteurs à la comédie de Paris.

Je sais peu de nouvelles de littérature. J'ai ouï parler seulement d'un livre de feu M. Boullanger, et d'un autre de milord Bolingbrocke (2), dont on vient de donner en Hollande une édition magnifique. On parle aussi d'un petit livre espagnol, dont l'auteur s'appelle, je crois, Zapata (3). On en a fait une nouvelle traduction à Amsterdam.

On calomnie l'Impératrice de Russie, quand on dit qu'elle ne favorise les dissidens de Pologne que pour se mettre en possession de quelques provinces de cette république. Elle a juré qu'elle ne voulait pas un pouce de terre, et que tout ce qu'elle fait n'est que pour avoir la gloire d'établir la tolérance.

Le roi de Prusse a soumis à l'arbitrage de Berne toutes ses prétentions contre les Neufchâtelois. Pour nos affaires de Genève, elles sont toujours dans le même état; mais le pays de Gex est celui qui en souffre davantage. On disait que M. de Voltaire allait passer tout ce temps orageux auprès de Lyon; mais je ne le crois pas. Il est dans sa

(1) L'amphigouri débité en parlement à l'occasion de l'expulsion des Jésuites d'Espagne. (*Note de Grimm.*)

(2) *Examen important de milord Bolingbrocke, ou le Tombeau du fanatisme* (par Voltaire), édit. Lequien, tom. XXXII, p. 1.

(3) *Les Questions de Zapata* (par Voltaire), *ibid.* p. 409.

soixante-quatorzième année, et trop infirme pour se transplanter.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, bien sincèrement, avec toute ma famille, votre très-humble et très-obéissant serviteur, BOURSIER.

JUIN.

A M. DAMILAVILLE.

Du 7 juin 1767.

MON cher ami, voici enfin Sirven qui veut vous voir, vous remercier de vos bontés, et remettre son sort entre vos mains. Je ne crois pas qu'il doive se montrer avant que son procès ait été porté au conseil.

J'ai écrit à M. Cassen pour le supplier de presser le rapport de M. Chardon. Vous présenterez sans doute Sirven à M. de Beaumont.

J'ai bien peur que M. de Beaumont ne puisse pas à présent donner tous ses soins à cette affaire; il doit être si occupé de la sienne, qu'il n'aura pas le temps de songer à celle des autres. Mais comme il ne s'agit actuellement que de procédures au conseil, M. Cassen est en état de faire tout ce qui est nécessaire. Il pourra avoir la bonté de mener Sirven chez M. Chardon.

J'ai lu les inepties contre mon ami Bélisaire (1). Ces sottises sont écrites par des Vandales dont il triomphera.

On a fait contre ce pauvre abbé Bazin un livre bien plus savant, qui mérite peut-être une réponse. Tout cela part, dit-on, du collège Mazarin. Il faudra que nous di-

(1) Marmontel.

sions comme du temps de la Fronde, *Point de Mazarin.*

J'espère que l'affaire du vingtième, qui est plus intéressante, sera finie avant que vous receviez ma lettre. Il faut bien payer les dettes de l'État; et on ne les peut payer qu'au moyen des impôts.... Voici un petit livre qu'on m'a donné pour vous. Personne n'est plus en état que vous de le réfuter.

Je vous embrasse avec la plus vive tendresse.

A M. DAMILAVILLE.

Du 26 juin 1767.

On me mande, mon cher ami, que les Huguenots d'un petit canton en Guienne ont assassiné un curé, et en ont poursuivi deux autres. Si la chose est vraie, ces messieurs n'ont pas la tolérance en grande recommandation, et on n'en aura pas beaucoup pour eux. Je ne veux pas croire cette horrible nouvelle. Pour peu qu'ils eussent donné lieu à une émeute, ils ne feraient pas de bien à la cause des Sirven. Je pense qu'alors il faudrait tout abandonner. Mais je me flatte encore que ce n'est qu'un faux bruit. Je n'ai point auprès de moi mon ami Wagnière. J'écris avec peine; je suis malade. Je finis, mon cher ami, en vous recommandant les incluses, et en vous aimant.

AOUT.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 1er auguste 1767,

L'AVENTURE de Sainte-Foi est très-vraie, et on informe criminellement depuis un mois. L'évêque d'Agen a jeté un monitoire. Il y a beaucoup de protestans en prison. On ne sait pas un mot de tout cela à Paris. Il y aurait cinq cents hommes de pendus en province, que Paris n'en saurait pas un seul mot; mais le ministère en est très-instruit.

Vous avez dû recevoir de votre ami la copie de la lettre qu'il a écrite au sieur Cogé (2). Il m'a dit qu'il était obligé de faire la guerre toute sa vie, mais que c'était l'état du métier. Il vous est toujours bien tendrement attaché. Toute ma famille vous présente ses obéissances. Est-il vrai que mon ancien compatriote J.-J. Rousseau est établi en Auvergne?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec les sentimens les plus inviolables, votre très-humble et très-obéissant serviteur, BOURSIER.

A M. DAMILAVILLE.

Du 22 auguste 1767.

Je sais, Monsieur, que vous vous amusez quelquefois

(1) Cette lettre se trouve à la même date dans la Correspondance générale de Voltaire, mais plus étendue qu'ici, quoique cependant il y ait des phrases dans ce billet qu'on ne retrouve pas dans l'autre.

(2) Lettre de Voltaire à l'abbé Cogé, du 27 juillet. Voir sa *Correspondance générale*.

de littérature. J'ai fait chercher *l'Ingénu* pour vous l'envoyer, et j'espère que vous le recevrez incessamment. C'est une plaisanterie assez innocente d'un moine défroqué, nommé Du Laurens, auteur du *Compère Matthieu* (1).

J'ai vu à Ferney, depuis peu de jours, votre ami, qui est menacé de perdre entièrement les yeux, et dont la santé est très-altérée. Il m'a montré des lettres des ministres, de MM. les maréchaux de Richelieu et d'Estrées, et de toute la maison de Noailles, au sujet de La Beaumelle. Il m'a dit que ses démarches étaient absolument nécessaires, que les écrits de La Beaumelle étaient très-répandus dans les pays étrangers, et qu'on n'y recherchait même d'autre édition du *Siècle de Louis XIV* que celle qui a été faite par ce malheureux, et qui est chargée de falsifications et de notes infames. Ce La Beaumelle est un énergumène du Languedoc, un esprit indomptable qu'il a fallu écraser. Le canton de Berne, outragé dans ses libelles, en a demandé justice au ministère.

On dit que M. de Beaumont fait le *factum* pour les protestans de Guienne, accusés d'avoir assassiné les curés. Je ne vois pas comment il peut faire à Paris un Mémoire sur une enquête secrète instruite à Bordeaux.

Pourriez-vous, Monsieur, avoir la bonté de me faire parvenir le petit livre de la *Théologie portative* (2)? Vous savez qu'on n'a pas voulu faire une seconde édition de l'ouvrage de mathématiques (3). Le libraire dit qu'on

(1) C'est-à-dire de Voltaire, qui ne voulait pas s'en déclarer auteur.

(2) *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne*, par l'abbé Bernier (par d'Holbach); Londres (Amsterdam, Rey), 1768.

(3) Il est question ici d'une seconde édition de l'Histoire de *la Destruction des Jésuites*, par M. d'Alembert. (*Note de Grimm.*)

est surchargé d'élémens de géométrie. Il n'y a plus de livres qu'on imprime plusieurs fois, que les livres condamnés. Il faut aujourd'hui qu'un libraire prie les magistrats de brûler son livre pour le faire vendre.

Votre ami malade vous fait les plus tendres complimens. Je vous prie de faire tenir le billet ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, BOURSIER.

SEPTEMBRE.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 18 septembre 1767.

JE saisis, mon cher ami, l'intervalle de ma fièvre pour vous envoyer de quoi réparer un peu les griefs de Merlin. Il peut imprimer cela sur-le-champ, car je ne veux point absolument de privilège, et ce n'est qu'à condition qu'il n'aura nul privilège que je lui donne ce petit ouvrage (2). Il nous amuse, il plaît aux officiers qui sont chez nous, il plaira, s'il peut, aux Welches.

Je mets encore une condition à ce présent que je lui fais; c'est que la pièce sera imprimée sur-le-champ, sans avoir été communiquée à personne.

Il y a un gros paquet pour vous, qui vous sera remis quand il plaira à Dieu. Tâchez que votre santé soit meilleure que la mienne. Je vous embrasse tendrement.

Je vous prie de faire donner cette lettre à Panckoucke.

(1) Non recueillie.

(2) *Charlot, ou la Comtesse de Givry.*

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 19 septembre 1767.

Je vous ai envoyé, mon cher ami, une petite galanterie pour Merlin; je vous supplie de vouloir bien faire un petit changement au premier acte.

Madame la comtesse dit à son fils :

Tous les grands sont polis. Pourquoi? c'est qu'ils ont eu
Cette éducation qui tient lieu de vertu.
Si de la politesse un agréable usage
N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Il faut mettre,

Leur ame en est empreinte, et si cet avantage
N'est pas la vertu même, il est sa noble image.

Je crois que Merlin peut tirer, sans rien risquer, sept cent cinquante exemplaires, qu'il vendra bien.

Je ne sais aucune nouvelle. Je suis entouré d'officiers et de soldats, fort affaibli de ma fièvre, et très-inquiet de votre santé.

Je rouvre ma lettre pour vous supplier de mettre encore ce petit changement à la fin du troisième acte.

Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse.

CHARLOT dans l'enfoncement.

Qui peut changer ainsi ma destinée affreuse?
Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE.

Dans mes bras, mon cher fils.

CHARLOT.

Moi, votre fils!

(1) Non recueillie.

LE DUC.

Sans doute.

CHARLOT.

O destins inouïs!

LA COMTESSE l'embrassant.

Oui, reconnais ta mère ; oui, c'est toi que j'embrasse, etc.

A M. DAMILAVILLE (1).

Du 21 septembre 1767.

Le malade demande comment se porte le malade. Il le supplie de faire coller sur la pièce cette dernière leçon, qui est la meilleure. Il demande à Merlin exactitude et diligence. *Le Huron* du sieur Du Laurens (2) est défendu à Paris; mais on espère que *la Comtesse de Givry* aura permission de paraître.

Dernière leçon du commencement de la dernière scène du troisième acte.

MADAME AUBONNE.

J'ai mérité la mort...

LA COMTESSE.

C'est assez, levez-vous.

Je dois tout pardonner, puisque je suis heureuse :
Tu m'as rendu mon sang.

CHARLOT dans l'enfoncement.

O destinée affreuse!

Où me conduisez-vous?

LA COMTESSE courant à lui.

Dans mes bras, mon cher fils.

(1) Non recueillie.

(2) *Le Huron* n'est pas plus de Du Laurens que *l'Ingénu*, et lui était attribué par Voltaire par le même motif.

CHARLOT.

Vous, ma mère!

LE DUC.

Oui, sans doute.

JULIE.

O destins inouïs!

LA COMTESSE l'embrassant.

Oui, reconnais ta mère; oui, c'est toi que j'embrasse, etc.

A M. Damilaville (1).

Du 23 septembre 1767.

Le malade de Ferney est bien en peine du malade de Paris, et il attend avec impatience de ses nouvelles. Il soupçonne qu'on a fait une faute dans la dernière lettre où il est question de *la Comtesse de Givry*; on a fait dire à Charlot dans la dernière scène : *O destins inouïs!* et c'est à la belle Julie de le dire. Le malade des champs recommande à la bonté du malade de la ville, la comtesse, Charlot, Julie et l'intendant faiseur de contes. Puisse cette pièce vous amuser autant qu'elle nous amuse, et être utile à l'enchanteur Merlin!

Que faut-il faire pour Sirven? J'ai bien peur que cette affaire ne s'en aille en fumée.

(1) Non recueillie.

DÉCEMBRE.

A M. Damilaville (1).

Du 14 décembre 1767.

Mon cher ami, je reçois votre lettre du 28 novembre, et vous devez avoir reçu la mienne du 2 décembre.

Je suis bien étonné qu'on ait imprimé à Paris l'*Essai historique sur les dissidens de Pologne* (2). Je ne crois pas que Son Excellence le nonce de Sa Sainteté ait favorisé cette impression. On parle de quelques autres ouvrages nouveaux, entre autres de quelques Lettres écrites au prince de Brunswick sur Rabelais, et sur tous les auteurs italiens, français, allemands, accusés d'avoir écrit contre notre sainte religion (3). On dit que ces Lettres sont curieuses. Je tâcherai d'en avoir un exemplaire et de vous l'envoyer, supposé qu'on puisse vous le faire tenir par la poste.

Je laisse là l'opéra de Philidor. Je ne le verrai jamais; je ne veux point regretter des plaisirs dont je ne puis jouir. Tout ce que je sais, c'est que le récitatif de Lulli est un chef-d'œuvre de déclamation, comme les opéra de Quinault sont des chefs-d'œuvre de poésie naturelle, de passion, de galanterie, d'esprit et de graces. Nous sommes aujourd'hui dans la boue, et les doubles croches ne nous en tireront pas.

(1) Non recueillie.

(2) *Essai historique et critique sur les dissensions des Eglises en Pologne*, par Joseph Bourdillon, professeur en droit public (Voltaire); Basle, 1767, in-8°; édit. Lequien, tom. XXVII, p. 284.

(3) Par Voltaire. *Ibid.* tom. XXXIV, p. 263 et suiv.

Embrassez pour moi Protagoras, et aimez toujours votre tendre ami.

Puisse votre santé être en meilleur état que la mienne! Je n'ai point encore reçu mon *Maréchal de Luxembourg*.

A M. DAMILAVILLE.

Du 11 décembre 1767.

J'attends demain une lettre de vous, mon cher ami; ainsi je vous réponds avant que vous m'ayez écrit; car l'éloignement du bureau de la poste me force toujours de mettre un grand intervalle entre les lettres que je reçois et celles que je réponds.

Je n'ai encore rien de madame de Sauvigny, rien de M. le duc de Choiseul; mais j'ai reçu un livre imprimé à Avignon, intitulé *Dictionnaire anti-philosophique* (1), qui est assurément très-digne de son titre. Les malheureux y ont ramassé toutes les ordures qu'on a vomies dans divers temps contre MM. Helvétius et Diderot, et contre quelqu'un que vous connaissez. La fureur de ces misérables est toujours couverte du masque de la religion. Ils sont comme les coupeurs de bourses qui prient Dieu à haute voix en volant dans l'église. L'ouvrage est sans nom d'auteur; le titre le fait débiter. Il y a des morceaux qui ne sont pas sans éloquence, c'est-à-dire l'éloquence des paroles; car, pour celle de la raison, il y a longtemps qu'elle est bannie de tous les livres de ce carac-

(1) *Dictionnaire anti-philosophique, pour servir de complément et de correctif au* DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE *et aux autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme* (par l'abbé Chaudon et autres); Avignon, veuve Girard, 1767, in-8°. La quatrième édition a paru en 1780, Paris, Bastien, 2 vol. in-8°, sous le titre d'*Anti-Dictionnaire philosophique*.

tère. Trois Jésuites, nommés Patouillet, Nonotte et Cérutti, ont contribué à ce chef-d'œuvre.

On m'assure qu'un avocat a déjà daigné répondre à ces marauds à la fin d'un livre qui roule sur des matières intéressantes.

Par quelle fatalité déplorable faut-il que des ennemis du genre humain, chassés de trois royaumes et en horreur à la terre entière, soient unis entre eux pour faire le mal, tandis que les sages qui pourraient faire le bien, sont séparés, divisés, et peut-être, hélas! ne connaissent pas l'amitié.

Je reviens toujours à l'ancien objet de mon chagrin. Les sages ne sont pas assez sages; ils ne sont pas assez unis; ne sont ni assez adroits, ni assez zélés, ni assez amis. Quoi! trois Jésuites se liguent pour répandre les calomnies les plus atroces, et trois honnêtes gens resteront tranquilles!

Vous ne serez pas tranquille sur les Sirven. Je compte toujours, mon cher ami, que M. Chardon rapportera l'affaire incessamment devant le roi. Il sera comblé de gloire et béni de la patrie.

Avez-vous lu *l'Honnête Criminel?* Il y a quelques beaux vers. L'auteur aurait pu faire de cette pièce un ouvrage excellent; il aurait fait une très-grande sensation, et aurait servi notre cause.

Je suis toujours très-malade, je sens de fortes douleurs; mais l'amitié qui m'attache à vous est bien plus forte encore.

Je n'ai point encore le *Maréchal de Luxembourg*. Bonsoir, mon digne et vertueux ami.

1768.

JANVIER.

Paris, 1er janvier 1768.

L'AUTEUR du drame qui a pour titre *l'Honnête Criminel* a fini par où il aurait fallu commencer. Il a conçu l'idée de sa pièce d'après deux lignes que M. Marmontel a écrites sur ce sujet dans sa *Poétique française*. Lorsque sa pièce s'est trouvée achevée et imprimée, M. Fenouillot de Falbaire a commencé à prendre des informations sur la vérité et les principales circonstances du fait; et il s'est donné beaucoup de mouvement pour en savoir exactement les détails, quand il n'a plus été dans le cas d'en profiter. L'intérêt du public pour ce drame a augmenté à mesure que la vérité du fait a été constatée, et l'auteur s'est très-bien trouvé de la compassion qu'aucune ame sensible n'a pu refuser au héros de sa pièce.

La lettre que vous allez lire renferme les véritables circonstances de cette aventure déplorable. Elle est datée du 9 décembre 1767, de Nîmes, lieu de la scène, et elle a fait beaucoup de sensation à Paris.

«*L'Honnête Criminel* n'a point été envoyé ici, mon cher monsieur; j'ai seulement ouï parler d'un exemplaire apporté par M. Alison; mais je n'ai pu le voir dans les vingt-quatre heures que cet ami a resté ici. L'auteur mériterait sans doute le succès qu'il a obtenu, quand même son ouvrage n'y aurait d'autre titre que le choix du sujet. Ce choix décèle un cœur sensible et plein d'humanité, une ame honnête et compatissante,

dont l'activité n'est arrêtée ni par les préjugés, ni par la différence d'opinions. Ces qualités sont bien préférables aux talens de l'esprit, et vont rarement sans eux, quand elles sont poussées à un certain degré.

«Le sieur Fabre, qui est le héros du drame dont vous me faites l'honneur de me parler, n'est plus ici. Son malheur, en ruinant sa petite fortune, et causant la mort de son père, l'a mis dans la nécessité d'abandonner sa patrie, et d'aller chercher un nouvel établissement dans une petite ville des Cévennes, où il pût vivre à moins de frais en travaillant. Il y a formé une petite fabrique de bas de soie : il y passe des jours paisibles avec une de ses parentes, qui a eu la constance et le courage d'attendre la fin de sa détention pour devenir son épouse. Il est sans ambition, et je ne crois pas qu'il se déterminât facilement à faire le voyage de Paris. J'en ai parlé à sa mère, qui a versé des larmes au récit que je lui ai fait des sentimens de M. de Falbaire; elle m'en a témoigné la plus vive reconnaissance. Son unique désir serait d'obtenir pour son fils une grace complète, telle que le sieur Turge, son compagnon d'infortune, l'a obtenue. Ce dernier a été rétabli dans ses biens, droits et honneur, au lieu que le sieur Fabre ne jouit de la liberté qu'en vertu d'un brevet de congé expédié par M. le duc de Choiseul, de sorte qu'il se trouve encore dépouillé des droits de citoyen, et incapable d'aucune action civile. Il serait bien digne du cœur généreux de madame la duchesse de Villeroi de procurer l'entier rétablissement de cet honnête infortuné; et je m'assure que M. de Falbaire aurait une vraie satisfaction de rendre son héros à la patrie.

«Il est aisé, Monsieur, de vous donner les éclaircis-

semens que vous désirez sur l'aventure du sieur Fabre. C'est un fait de notoriété publique dans ce pays-ci. Les protestans, qui fourmillent dans notre province, ont éprouvé de fréquentes vicissitudes de tolérance et de persécution, à raison des assemblées qu'ils forment dans les déserts. Pendant un temps de calme, on faisait aller chaque dimanche, sur le lieu de l'assemblée de la ville de Nîmes, un détachement peu nombreux des troupes de la garnison, commandé par un sergent. Ces troupes revenaient pêle-mêle avec les personnes qui avaient formé l'assemblée, paraissaient chercher par leurs discours à rassurer ceux qui auraient pu les craindre, et à inspirer une confiance générale. Cette manœuvre avait duré plus d'un mois, lorsque tout à coup le sergent qui commandait le détachement ordinaire, eut ordre d'arrêter quelques-uns des plus apparens des hommes qu'il trouverait sur le chemin de l'assemblée. Le sort tomba sur le sieur Turge et le sieur Fabre le père. Le fils de celui-ci, qui était en leur compagnie, avait pris la fuite en exhortant son père à le suivre; mais voyant que l'âge, la frayeur et la difficulté des chemins l'avaient mis dans l'impuissance d'échapper, et qu'il était tombé entre les mains des soldats, il rebrousse chemin, et vient se jeter au milieu d'eux, en les conjurant de le recevoir en échange de son père. Celui-ci s'opposait à cette action généreuse, et s'écriait qu'il ne voulait point sacrifier son fils, jeune et plein de force, aux faibles restes de la vie d'un vieillard prêt à mourir. Ce combat touchant de l'amour paternel et de la piété filiale, qui aurait tiré des larmes des cœurs les plus durs, fit effet sur ceux des soldats. Ils s'attendrirent, mais il leur fallait une victime : le devoir, dans

les militaires, parle plus haut que la compassion. Les instances du fils décidèrent le choix : il fut emmené, et l'on renvoya le père, au désespoir de n'avoir pas la force de suivre son fils, lorsqu'il en avait le courage.

« Peu de temps après cet événement, M. le maréchal de Mirepoix vint prendre le commandement de la province. Des gens qui cherchaient à se rendre nécessaires, persuadèrent à ce seigneur qu'il contraindrait facilement le ministre Paul Rabaut (1) de sortir du royaume, en menaçant les protestans de Nîmes de condamner leurs concitoyens selon la rigueur des ordonnances, et promettant au contraire leur liberté, si le ministre se soumettait à s'expatrier. Celui-ci crut devoir préférer l'intérêt public de son troupeau à l'intérêt de deux particuliers; il persista dans la résolution de ne pas abandonner le pays, et les infortunés furent condamnés aux galères. Ils y furent conduits en effet. Le sieur Fabre y a gémi pendant près de sept ans. Au bout de ce temps-là, il eut le bonheur de faire parvenir à M. le duc de Choiseul un placet dans lequel il avait exposé ses malheurs. Ce ministre équitable et sensible lui fit expédier un brevet de congé qui lui rendit la liberté.

« Voilà, Monsieur, l'histoire de l'*honnête criminel*, telle qu'elle s'est passée sous nos yeux, et que toute notre ville est en état de la raconter. Si M. de Falbaire désire d'autres éclaircissemens, et qu'il veuille les tenir du héros lui-même, il peut écrire à M. Fabre le jeune,

(1) Le gouvernement a été obligé jusqu'à présent de souffrir malgré lui ce ministre en Languedoc, et n'a osé sévir contre un homme qui a un si grand crédit sur l'esprit du peuple. (*Note de Grimm.*)

Il était père de Rabaut de Saint-Étienne, qui a joué un rôle remarquable dans nos mouvemens politiques.

négociant à Ganges en Cévennes. Il me tarde beaucoup de connaître une pièce dont l'auteur, en montrant des sentimens si généreux, me donne une si bonne idée de ses talens. Je serai bien flatté si ce que j'ai l'honneur de vous mander peut lui être utile, et satisfaire sa noble curiosité. »

« J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentimens que je « vous dois, etc.,

Signé, VINCENT. »

En conséquence de cette lettre, M. Fenouillot de Falbaire s'est adressé directement à M. Fabre, qui lui a fait la réponse suivante, datée de Ganges, du 14 décembre 1767.

« Monsieur, j'ai reçu avec étonnement l'honneur de vos deux lettres, avec la pièce de théâtre que vous m'avez fait la grace de m'envoyer sous le contre-seing de monseigneur le duc de Choiseul. J'ai lu tout de suite *l'Honnête Criminel*, qui m'a fait verser un torrent de larmes, au souvenir d'un père dont la tendresse pour moi était au-dessus de toute expression; mais quant à l'action généreuse que vous exaltez avec tant de force, je l'ai toujours regardée comme fort ordinaire, et que tout fils à ma place aurait faite pour son père. Cependant, puisque vous désirez en savoir toutes les circonstances par un Mémoire certifié par des personnes qui en ont eu connaissance, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer. Je n'ai jamais pensé, Monsieur, à m'en faire un mérite, et je vous prierai conséquemment de vouloir bien me ménager, et ne point prodiguer vos éloges à une personne qui ne s'en regarde pas digne. J'ai abandonné ma patrie, et me suis relégué dans ce

pays, où je croyais même pouvoir habiter une campagne, ignoré du monde, et y passer mes jours avec tranquillité et avec une parente que j'aimais éperdument, avec laquelle je suis uni par des liens indissolubles, et dans une très-médiocre fortune.

« Plus sensible que je ne saurais vous le dire, aux bontés bienfaisantes de madame la duchesse de Villeroi, faites-moi la grace de lui faire agréer mes respects les plus humbles et les plus soumis, puisque vous voulez bien être mon protecteur auprès d'elle. Je suis bien mortifié de ne pouvoir m'étendre davantage à présent sur mon état actuel; j'ai le père de mon épouse qui tend à sa fin, et il faut que je lui rende les devoirs qui sont dus en pareille occasion. Dès que j'en serai délivré, soit en bien ou en mal, je me ferai une loi de seconder les désirs de madame la duchesse et les vôtres, en travaillant au Mémoire que vous me faites l'honneur de me demander. Il m'en coûtera beaucoup de rappeler des circonstances que je voulais oublier; mais j'ai appris à céder aux décrets de la divine Providence, qui sont toujours efficaces pour ceux qu'elle protège. Il ne me reste présentement qu'à vous assurer que je suis avec toute la reconnaissance possible, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé Fabre, le jeune. »

« Si vous avez encore sujet de m'honorer de vos lettres, ayez la bonté de vous servir exactement de mon adresse de *Fabre le jeune*, parce que le paquet et les lettres que vous m'avez envoyés étaient tombés entre les mains d'un autre Fabre, qui est mon parent. »

Ces deux lettres ont infiniment augmenté dans le pu-

blic l'intérêt et la compassion pour un infortuné dont la piété filiale, poussée jusqu'à l'héroïsme, a été récompensée de sept ans de galères, et qui, pour dédommagement de ses souffrances et de sa ruine entière, n'a pu encore obtenir la grace d'être rétabli dans son état de citoyen, tandis qu'à peine délivré de ses chaînes il a repris son travail et son commerce avec une nouvelle activité, et qu'il contribue de toutes ses forces à la prospérité d'une ingrate patrie qui n'a employé toutes les siennes qu'à l'opprimer et à le perdre. O vertu! si ce sont là tes épreuves et tes récompenses, les hommes ne sont plus dignes que tu habites parmi eux.

On dit que l'auteur de *l'Honnête Criminel* changera d'abord ce titre, qui est bien ridicule, et que la pièce sera intitulée *la Tendresse Filiale;* qu'il en retranchera quatre ou cinq cents vers sur les avis que lui a donnés M. Marmontel; et que la pièce ainsi châtiée sera jouée le mois prochain sur le théâtre particulier de madame la duchesse de Villeroi. On dit aussi que l'on proposera aux personnes qui assisteront à cette représentation, de se taxer volontairement, et que cette souscription se fera au profit de M. Fabre; mais j'aime à croire que cette souscription n'aura pas lieu. J'avoue que je ne pourrais souffrir qu'on traitât cette année M. Fabre comme on a traité l'année dernière M. Molé. Il s'en faut bien que je trouve l'état d'un comédien indigne d'un citoyen; mais je ne veux pas que l'on confonde M. Fabre avec un comédien, ni qu'on suppose un seul instant qu'il doive être secouru de la même manière. M. Fabre est un homme que son malheur et sa vertu ont rendu sacré; il faut donc respecter son malheur et sa vertu. Aucun de nous ne s'est trouvé dans le défilé terrible où une loi détestable et un hasard mal-

heureux l'avaient conduit; aucun de nous ne peut donc dire s'il aurait été un héros comme M. Fabre.

On ne désespère pas, si la pièce fait de l'effet sur le théâtre de madame la duchesse de Villeroi, d'obtenir la permission de la faire jouer sur celui de la Comédie Française. Je dis que, quand elle serait encore plus mauvaise qu'elle n'est, elle réussira, et fera le plus grand effet chez madame de Villeroi, parce que la force du sujet, et la faveur secrète, mais générale, dont il jouit, entraîneront tous les cœurs; mais je dis que, quoi qu'il arrive, la pièce ne sera pas jouée à la Comédie Française : il s'en faut bien que nous en soyons là (1).

On nous a servi pour nos étrennes un *Dîner du comte de Boulainvilliers* (2), en trois services bien garnis, c'est-à-dire trois entretiens bien étoffés, l'un avant dîner, l'autre pendant le dîner, le troisième après le dîner, pendant le café. Le titre de ce *Dîner* porte l'année 1728, et nomme pour auteur M. de Saint-Hyacinthe; mais ceux qui ont du palais, prétendent que ce dîner n'est pas servi depuis quarante ans, et qu'il sort tout fraîchement de la casserole du grand-maître des cuisines de Ferney. Il a un très-grand succès à Paris, quoique ce ne soit qu'une répétition des *Lettres sur les Miracles*, du *Caloyer*, du *Zapata*, et d'autres écrits de ce genre. La grande gaieté qui y règne a beaucoup contribué à ce succès, et la rareté de la brochure l'a augmenté. Il n'y a eu pendant très-long-temps qu'un seul exemplaire à Paris, qui a passé de mains en mains avec une rapidité étonnante;

(1) Voir ci-après la fin de la lettre du 1er mai 1768. *L'Honnête Criminel* fut représenté en 1778, à Versailles, sur le théâtre de la cour, à la demande de la reine, mais il ne fut donné à Paris qu'en 1790.

(2) Par Voltaire; édit. Lequien, tom. XXXV, p. 377.

et la fureur d'avoir ce *Dîner* a été si grande, qu'on en a tiré des copies en manuscrit, quoique la brochure ait soixante pages in-12 bien serrées, et d'un menu caractère. Dans le fait, cela a des longueurs; c'est une répétition de tout ce qui a été réchauffé bien souvent dans cette cuisine; mais cela fourmille de traits gais, brillans et plaisans. Le but du cuisinier est de prouver que la religion chrétienne est de dure digestion pour les philosophes et les gens sensés, et de mauvaise digestion pour les citoyens et les bonnes ames, en sorte que c'est, suivant M. de Saint-Hyacinthe, un ragoût à réformer de toute cuisine bien montée. Les interlocuteurs des trois entretiens sont M. le comte de Boulainvilliers, madame la comtesse, M. l'abbé Couet et M. Fréret, qui sont priés à dîner. Tous ces personnages sont historiques. Vous connaissez les ouvrages du comte de Boulainvilliers; c'était un célèbre athée qui croyait à la science de l'astrologie. L'abbé Couet était en son vivant janséniste, et grand pénitencier de l'archevêché de Paris. Il mourut assassiné. Un dévot mélancolique, et moitié fou, étant venu se confesser à lui pour un cas réservé, que les grands pénitenciers ont seuls le pouvoir de remettre, l'abbé Couet le renvoya, et se mit en chemin pour regagner sa maison; mais à peine sortie de l'église, il reçut de son pénitent, qui l'avait suivi, trois coups de couteau, dont il mourut quelques jours après. Pour Fréret, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; c'était un fort savant homme, fort dépourvu de toute religion, et franchement athée. La *Lettre de Thrasibule à Leucippe*, imprimée depuis quelques années en Hollande, est bien certainement de lui. Je ne sais s'il est également et bien sûrement l'auteur de l'*Examen impar-*

tial des Apologistes de la religion chrétienne (1). Vous croyez bien que M. Fréret et M. le comte de Boulainvilliers poussent de terribles argumens à M. l'abbé Couet, qui s'en tire comme il peut, demande à boire quand il est embarrassé, et finit par être de l'avis de ces messieurs et de madame la comtesse, qui dit aussi son mot. Le maître d'hôtel qui a servi ce *Dîner* est un homme d'une gaieté intarissable. On lui a reproché de n'avoir pas fait parler ses personnages chacun selon son caractère; mais on ne peut reprocher à un homme de n'avoir pas exécuté ce qu'il ne s'est pas proposé. Son but était de faire, sous la forme d'un *Dîner*, un précis et un catéchisme de la religion naturelle, et non de faire parler trois ou quatre personnages célèbres selon leur caractère. On sait bien que Fréret était brusque et dur dans la dispute, et que l'abbé Couet n'était pas un esprit fort. Il est fort douteux que ce dernier ait jamais dîné chez le comte de Boulainvilliers; M. de Voltaire sait tout cela mieux que ceux qui font ces observations. Il vivait dans la société du président de Maisons qui arrive ici avec l'abbé de Saint-Pierre et Dumarsais à la fin de la conversation. Cette société était alors réellement composée des meilleurs esprits et des plus instruits; mais ils étaient tous athées. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'ils se cachaient alors de M. de Voltaire, à cause de sa jeunesse, et parce qu'il avait été de tout temps déiste zélé; on le regardait dans cette société comme un estomac faible qu'il fallait supporter, et à qui la nourriture forte ne pouvait convenir. *Le Dîner du comte de Boulainvilliers* est resté excessivement rare, et je ne crois pas qu'il y en ait plus de six exemplaires

(1) Cet ouvrage, nous l'avons déjà dit, est de Burigny.

à Paris. Ceux qui en sont friands feront bien de s'en approvisionner par la voie de la Suisse.

M. de Saint-Hyacinthe, à qui le titre attribue le *Dîner du comte de Boulainvilliers*, était, je crois, militaire de son métier. La plaisanterie de Mathanasius pour ridiculiser les commentateurs empesés et emphatiques, plaisanterie qui eut une si grande vogue dans son temps (1), est de lui. On prétend qu'il est l'auteur d'un autre ouvrage qui vient de sortir de la boutique de Marc-Michel Rey d'Amsterdam. Il est intitulé : *Le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion, proposées au révérend Père Malebranche, prêtre de l'Oratoire ; par un ancien officier. A Londres.* 1768. On assure que cet ouvrage est connu en manuscrit depuis bien long-temps ; je n'en avais jamais entendu parler (2). Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne sort ni de la manufacture de Ferney, ni de celle d'où nous sont venus le *Christianisme dévoilé*, la *Théologie portative*, et d'autres écrits de ce genre. C'est une troisième manière dont la source est ou véritablement ancienne, ou bien entièrement neuve et encore inconnue. Cela n'a pas le piquant des ouvrages de la fabrique de Ferney ; mais cela est fait avec une simplicité et un bon sens peu communs. « Vous m'assurez, dit l'auteur, que par vos messes et par vos prières vous tirez des ames du purgatoire. Je ne vous en demande pas tant ; je vous prie de me tirer, par vos messes,

(1) *Le Chef-d'Œuvre d'un inconnu.*

(2) *Le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche ;* Londres (Amsterdam, Rey), 1768, in-8°. Ouvrage refait en très-grande partie par Naigeon sur un manuscrit intitulé : *Difficultés sur la religion proposées au Père Malebranche.* Le dernier chapitre est du baron d'Holbach. (B.)

un homme seulement de la Bastille. » Tout est écrit avec cette simplicité. L'ouvrage est partagé en dix-huit vérités. A la fin de chacune il y a un résumé en forme de syllogisme. Je crois que l'auteur peut hardiment défier et le Père Malebranche, et tous les logiciens de l'Europe, de lui répondre en syllogismes aussi clairs, aussi précis, aussi nets que les siens. Serait-ce donc un avantage réservé à la vérité, d'avoir toujours un fatras de raisonnemens à perte de vue, à opposer aux objections les plus pressantes par leur simplicité même? L'auteur emploie les premiers chapitres ou les premières vérités de son livre à établir le droit, l'aptitude et le devoir indispensable de chaque homme d'examiner sa religion; il démontre ensuite la compétence de la raison humaine à juger ce procès, et il prétend qu'on est obligé d'abandonner sa religion quand on la trouve fausse et mauvaise. Après cela il entreprend de prouver qu'aucun livre ne peut être l'ouvrage de Dieu, qu'aucune religion factice ne peut établir ses faits avec certitude, pas même avec vraisemblance, et qu'il faudrait à chaque religion une suite continuelle et actuelle de miracles incontestables et toujours subsistans. La dix-septième vérité est que personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit; et la dernière, que toute religion factice est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Ce dernier chapitre est faible, et je ne serais pas fort étonné si l'on me disait qu'il a été ajouté après coup, et qu'il est d'une autre main. C'était cependant cette dix-huitième vérité qu'il fallait établir avec le plus de soin, et pousser jusqu'à l'évidence. En général, il n'y a dans tout ce livre ni force, ni chaleur, ni éloquence, mais simplement du bon sens; il est vrai que ce bon sens est bien

embarrassant pour ceux qui voudraient jouer le rôle du Père Malebranche, et résoudre les doutes du *Militaire philosophe*. Ce livre est resté aussi rare que la brochure du *Dîner*. Le prix courant du peu d'exemplaires de l'un et de l'autre qui ont échappé à la vigilance de la police, a été un louis et trente-six francs.

Une autre feuille qui n'a que trente-quatre pages d'impression, et qui est restée d'une excessive rareté, est intitulée *le Catéchumène* (1). C'est un des morceaux les plus forts qui aient été faits contre la religion chrétienne, Le *Catéchumène* ne nous dit pas d'où il vient; mais il nous apprend qu'ayant fait naufrage, il s'est sauvé sur une terre inconnue, où il a été recueilli par un peuple fort doux et fort humain. Après lui avoir donné tous les secours imaginables, on lui demande de quelle religion il est. Il demande à son tour s'il y en a plusieurs. Il avait cru jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'une universelle, et il apprend, non sans beaucoup d'étonnement, qu'il y en a au moins quatre ou cinq grandes qui se partagent la terre, sans compter les petites. On lui dit ensuite qu'il est avec des chrétiens, et pour lui faire entendre ce que c'est qu'un chrétien, on lui fait l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, ou du moins de celle que ses disciples ont enseignée après lui. Tout ce précis historique est par demandes et par réponses, qui se font d'une manière très-serrée et avec une extrême concision. C'est le *Catéchumène* qui questionne. A chaque réponse il est confondu d'étonnement. La question qu'il forme ensuite n'est qu'une conséquence naturelle de la réponse qu'on lui a faite; malgré cela, il ne ren-

(1) Par Bordes.

un homme seulement de la Bastille. » Tout est écrit avec cette simplicité. L'ouvrage est partagé en dix-huit vérités. A la fin de chacune il y a un résumé en forme de syllogisme. Je crois que l'auteur peut hardiment défier et le Père Malebranche, et tous les logiciens de l'Europe, de lui répondre en syllogismes aussi clairs, aussi précis, aussi nets que les siens. Serait-ce donc un avantage réservé à la vérité, d'avoir toujours un fatras de raisonnemens à perte de vue, à opposer aux objections les plus pressantes par leur simplicité même? L'auteur emploie les premiers chapitres ou les premières vérités de son livre à établir le droit, l'aptitude et le devoir indispensable de chaque homme d'examiner sa religion; il démontre ensuite la compétence de la raison humaine à juger ce procès, et il prétend qu'on est obligé d'abandonner sa religion quand on la trouve fausse et mauvaise. Après cela il entreprend de prouver qu'aucun livre ne peut être l'ouvrage de Dieu, qu'aucune religion factice ne peut établir ses faits avec certitude, pas même avec vraisemblance, et qu'il faudrait à chaque religion une suite continuelle et actuelle de miracles incontestables et toujours subsistans. La dix-septième vérité est que personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit; et la dernière, que toute religion factice est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Ce dernier chapitre est faible, et je ne serais pas fort étonné si l'on me disait qu'il a été ajouté après coup, et qu'il est d'une autre main. C'était cependant cette dix-huitième vérité qu'il fallait établir avec le plus de soin, et pousser jusqu'à l'évidence. En général, il n'y a dans tout ce livre ni force, ni chaleur, ni éloquence, mais simplement du bon sens; il est vrai que ce bon sens est bien

embarrassant pour ceux qui voudraient jouer le rôle du Père Malebranche, et résoudre les doutes du *Militaire philosophe*. Ce livre est resté aussi rare que la brochure du *Dîner*. Le prix courant du peu d'exemplaires de l'un et de l'autre qui ont échappé à la vigilance de la police, a été un louis et trente-six francs.

Une autre feuille qui n'a que trente-quatre pages d'impression, et qui est restée d'une excessive rareté, est intitulée *le Catéchumène* (1). C'est un des morceaux les plus forts qui aient été faits contre la religion chrétienne, Le *Catéchumène* ne nous dit pas d'où il vient; mais il nous apprend qu'ayant fait naufrage, il s'est sauvé sur une terre inconnue, où il a été recueilli par un peuple fort doux et fort humain. Après lui avoir donné tous les secours imaginables, on lui demande de quelle religion il est. Il demande à son tour s'il y en a plusieurs. Il avait cru jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'une universelle, et il apprend, non sans beaucoup d'étonnement, qu'il y en a au moins quatre ou cinq grandes qui se partagent la terre, sans compter les petites. On lui dit ensuite qu'il est avec des chrétiens, et pour lui faire entendre ce que c'est qu'un chrétien, on lui fait l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, ou du moins de celle que ses disciples ont enseignée après lui. Tout ce précis historique est par demandes et par réponses, qui se font d'une manière très-serrée et avec une extrême concision. C'est le *Catéchumène* qui questionne. A chaque réponse il est confondu d'étonnement. La question qu'il forme ensuite n'est qu'une conséquence naturelle de la réponse qu'on lui a faite ; malgré cela, il ne ren-

(1) Par Bordes.

un homme seulement de la Bastille. » Tout est écrit avec cette simplicité. L'ouvrage est partagé en dix-huit vérités. A la fin de chacune il y a un résumé en forme de syllogisme. Je crois que l'auteur peut hardiment défier et le Père Malebranche, et tous les logiciens de l'Europe, de lui répondre en syllogismes aussi clairs, aussi précis, aussi nets que les siens. Serait-ce donc un avantage réservé à la vérité, d'avoir toujours un fatras de raisonnemens à perte de vue, à opposer aux objections les plus pressantes par leur simplicité même? L'auteur emploie les premiers chapitres ou les premières vérités de son livre à établir le droit, l'aptitude et le devoir indispensable de chaque homme d'examiner sa religion; il démontre ensuite la compétence de la raison humaine à juger ce procès, et il prétend qu'on est obligé d'abandonner sa religion quand on la trouve fausse et mauvaise. Après cela il entreprend de prouver qu'aucun livre ne peut être l'ouvrage de Dieu, qu'aucune religion factice ne peut établir ses faits avec certitude, pas même avec vraisemblance, et qu'il faudrait à chaque religion une suite continuelle et actuelle de miracles incontestables et toujours subsistans. La dix-septième vérité est que personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit; et la dernière, que toute religion factice est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Ce dernier chapitre est faible, et je ne serais pas fort étonné si l'on me disait qu'il a été ajouté après coup, et qu'il est d'une autre main. C'était cependant cette dix-huitième vérité qu'il fallait établir avec le plus de soin, et pousser jusqu'à l'évidence. En général, il n'y a dans tout ce livre ni force, ni chaleur, ni éloquence, mais simplement du bon sens; il est vrai que ce bon sens est bien

embarrassant pour ceux qui voudraient jouer le rôle du Père Malebranche, et résoudre les doutes du *Militaire philosophe*. Ce livre est resté aussi rare que la brochure du *Dîner*. Le prix courant du peu d'exemplaires de l'un et de l'autre qui ont échappé à la vigilance de la police, a été un louis et trente-six francs.

Une autre feuille qui n'a que trente-quatre pages d'impression, et qui est restée d'une excessive rareté, est intitulée *le Catéchumène* (1). C'est un des morceaux les plus forts qui aient été faits contre la religion chrétienne, Le *Catéchumène* ne nous dit pas d'où il vient; mais il nous apprend qu'ayant fait naufrage, il s'est sauvé sur une terre inconnue, où il a été recueilli par un peuple fort doux et fort humain. Après lui avoir donné tous les secours imaginables, on lui demande de quelle religion il est. Il demande à son tour s'il y en a plusieurs. Il avait cru jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'une universelle, et il apprend, non sans beaucoup d'étonnement, qu'il y en a au moins quatre ou cinq grandes qui se partagent la terre, sans compter les petites. On lui dit ensuite qu'il est avec des chrétiens, et pour lui faire entendre ce que c'est qu'un chrétien, on lui fait l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, ou du moins de celle que ses disciples ont enseignée après lui. Tout ce précis historique est par demandes et par réponses, qui se font d'une manière très-serrée et avec une extrême concision. C'est le *Catéchumène* qui questionne. A chaque réponse il est confondu d'étonnement. La question qu'il forme ensuite n'est qu'une conséquence naturelle de la réponse qu'on lui a faite ; malgré cela, il ne ren-

(1) Par Bordes.

un homme seulement de la Bastille. » Tout est écrit avec cette simplicité. L'ouvrage est partagé en dix-huit vérités. A la fin de chacune il y a un résumé en forme de syllogisme. Je crois que l'auteur peut hardiment défier et le Père Malebranche, et tous les logiciens de l'Europe, de lui répondre en syllogismes aussi clairs, aussi précis, aussi nets que les siens. Serait-ce donc un avantage réservé à la vérité, d'avoir toujours un fatras de raisonnemens à perte de vue, à opposer aux objections les plus pressantes par leur simplicité même? L'auteur emploie les premiers chapitres ou les premières vérités de son livre à établir le droit, l'aptitude et le devoir indispensable de chaque homme d'examiner sa religion; il démontre ensuite la compétence de la raison humaine à juger ce procès, et il prétend qu'on est obligé d'abandonner sa religion quand on la trouve fausse et mauvaise. Après cela il entreprend de prouver qu'aucun livre ne peut être l'ouvrage de Dieu, qu'aucune religion factice ne peut établir ses faits avec certitude, pas même avec vraisemblance, et qu'il faudrait à chaque religion une suite continuelle et actuelle de miracles incontestables et toujours subsistans. La dix-septième vérité est que personne n'est obligé d'embrasser quelque religion que ce soit; et la dernière, que toute religion factice est contraire à la morale, ou lui est totalement inutile. Ce dernier chapitre est faible, et je ne serais pas fort étonné si l'on me disait qu'il a été ajouté après coup, et qu'il est d'une autre main. C'était cependant cette dix-huitième vérité qu'il fallait établir avec le plus de soin, et pousser jusqu'à l'évidence. En général, il n'y a dans tout ce livre ni force, ni chaleur, ni éloquence, mais simplement du bon sens; il est vrai que ce bon sens est bien

embarrassant pour ceux qui voudraient jouer le rôle du Père Malebranche, et résoudre les doutes du *Militaire philosophe*. Ce livre est resté aussi rare que la brochure du *Dîner*. Le prix courant du peu d'exemplaires de l'un et de l'autre qui ont échappé à la vigilance de la police, a été un louis et trente-six francs.

Une autre feuille qui n'a que trente-quatre pages d'impression, et qui est restée d'une excessive rareté, est intitulée *le Catéchumène* (1). C'est un des morceaux les plus forts qui aient été faits contre la religion chrétienne, Le *Catéchumène* ne nous dit pas d'où il vient; mais il nous apprend qu'ayant fait naufrage, il s'est sauvé sur une terre inconnue, où il a été recueilli par un peuple fort doux et fort humain. Après lui avoir donné tous les secours imaginables, on lui demande de quelle religion il est. Il demande à son tour s'il y en a plusieurs. Il avait cru jusqu'à présent qu'il n'y en avait qu'une universelle, et il apprend, non sans beaucoup d'étonnement, qu'il y en a au moins quatre ou cinq grandes qui se partagent la terre, sans compter les petites. On lui dit ensuite qu'il est avec des chrétiens, et pour lui faire entendre ce que c'est qu'un chrétien, on lui fait l'histoire de la vie et de la doctrine de Jésus-Christ, ou du moins de celle que ses disciples ont enseignée après lui. Tout ce précis historique est par demandes et par réponses, qui se font d'une manière très-serrée et avec une extrême concision. C'est le *Catéchumène* qui questionne. A chaque réponse il est confondu d'étonnement. La question qu'il forme ensuite n'est qu'une conséquence naturelle de la réponse qu'on lui a faite; malgré cela, il ne ren-

(1) Par Bordes.

contre jamais juste. Aussi il marche de surprise en surprise. Quand on lui a expliqué la trinité et les principaux dogmes, on le mène dans une église. Il n'y a proprement rien de nouveau dans cet écrit; mais tout ce qui a été dit sur cette matière à Ferney et ailleurs, est employé ici d'une manière neuve, et rapproché d'une manière originale et plaisante. Chaque question ne tient guère plus d'une ligne ou deux. Chaque réponse n'en tient pas davantage; et les qustions et les réponses se succèdent avec cette rapidité depuis le commencement jusqu'à la fin. Il y a dans cette brochure de quoi exercer le tact de ceux qui se piquent de se connaître en manière et en style. Vient-elle de Ferney, n'en vient-elle pas? Cela n'est pas aisé à décider en dernier ressort. Il y a des choses d'une grande gaieté, il y a quelques mauvaises plaisanteries; il y en a d'un très-bon ton, il y en a de mauvais ton. Vers les deux tiers de la brochure il y a quelques longueurs. Il y a des phrases et des traits que je croirais de M. de Voltaire, comme si je les lui avais vu écrire; il y en a d'autres, mais en petit nombre, qui me paraissent tout-à-fait hors de sa manière. En un mot, la brochure est-elle de M. de Voltaire, n'en est-elle pas? Si l'on me disait oui, je n'en serais pas fort étonné; si l'on me disait non, je demanderais qui pourrait l'avoir faite.

Cette lassitude générale du christianisme qui se manifeste de toutes parts, et particulièrement dans les États catholiques, cette inquiétude qui travaille sourdement les esprits et les porte à attaquer les abus religieux et politiques, est un phénomène caractéristique de notre siècle, comme l'esprit de réforme l'était du seizième, et

présage une révolution imminente et inévitable. On peut bien dire que la France est le foyer de cette révolution, qui aura, sur les précédentes du moins, l'avantage de s'effectuer sans qu'il en coûte du sang (1); mais dans les pays éloignés du foyer, le feu n'en couve pas moins, et se manifeste depuis quelques années avec beaucoup de vivacité. Il vient de paraître en Italie un ouvrage intitulé : *Di una riforma d'Italia, ossia dei mezzi di riformare i più cattivi costume, le più perniciose leggi d'Italia. Villafranca*, 1767. C'est-à-dire : *D'une réforme de l'Italie, ou bien des moyens de réformer les plus mauvais usages et les plus pernicieuses lois d'Italie.* L'auteur de ce livre parle avec beaucoup de respect de la religion ; il n'en veut retrancher que les abus ; mais je crains que la religion ne se trouve elle-même réformée à la suite de tous les abus dont il demande la réforme.

Paris, 15 janvier 1768.

Le théâtre de la Comédie Française a commencé l'année par la représentation d'une tragédie nouvelle en vers et en cinq actes, intitulée *Amélise*. Cette infortunée a fait, le 9 de ce mois, une chute des plus rudes et des plus éclatantes. Nos poètes semblent vouloir porter l'art de tomber à sa dernière perfection, et c'est à qui mieux mieux. L'auteur d'*Amélise*, M. Ducis (c'est ainsi qu'on me l'a nommé), n'est pas auteur de profession. Il n'est pas non plus de la première jeunesse; il a, à ce qu'on assure, près de quarante ans (2).

---

(1) Grimm n'en pouvait prévoir les malheurs, parce qu'il ne prévoyait pas les obstacles que l'aveuglement et les préjugés chercheraient à opposer à cette révolution inévitable et salutaire.

(2) Cette pièce, début malheureux du vénérable Ducis, a été imprimée

Le 4 de ce mois on a donné sur le théâtre de la Comédie Italienne la première représentation de *l'Ile sonnante*, opéra comique en trois actes, par M. Collé, lecteur de M. le duc d'Orléans, et la musique par M. Monsigny, à qui ce prince vient d'accorder une place de maître d'hôtel. *L'Ile sonnante* avait été faite pour le théâtre de M. le duc d'Orléans à Villers-Cotterets, où elle fut représentée pendant le voyage de l'été dernier. Quelle que soit l'indulgence des spectateurs à qui un prince fait partager ses amusemens avec autant de politesse que de désir de plaire, *l'Ile sonnante* tomba à Villers-Cotterets, comme on dit, tout à plat, et l'on n'osa jamais risquer de la jouer une seconde fois. Cet arrêt n'a pas épouvanté M. Collé, ou du moins il a voulu le faire ratifier par le public de Paris, qui a rendu le 4 de ce mois un arrêt confirmatif de la sentence de Villers-Cotterets, sans mettre cependant le poète et le musicien hors de cour et de procès : c'est-à-dire que cette *Ile sonnante* aura pourtant quelques faibles représentations.

On trouve une *Ile sonnante* dans Rabelais. Celle de M. Collé est peuplée par des gens qui parlent en chantant, ou du moins en rimant. Aussi ses personnages s'appellent M. *Vivace*, ou à la française, *Vivatché*, M. *Piano*, M. *Presto*, madame *Mélophanie*, qui s'appelait à Villers-Coterets *Cacophonie*. Voilà des noms de bon goût! M. Collé, qui enrage depuis long-temps que l'opéra comique en musique ait écrasé ici l'opéra comique en couplets, a voulu faire la satire de l'opéra comique en

pour la première fois dans ses *OEuvres posthumes*, Paris, Nepveu, 1826, in-8o. L'auteur, né en 1733, n'avait lors de cette chute que 35 ans environ, et non pas 40.

musique; mais cette satire est la plus triste et la plus détestable de toutes les bouffonneries. Cela était digne d'être représenté sur le théâtre de Nicolet, entre *le Procès du Chat ou le Savetier arbitre*, et *les Écosseuses de la Halle*, ambigu poissard, deux chefs-d'œuvre de l'immortel M. Taconet, auteur et acteur de ce théâtre, dont M. de La Place, dans le *Mercure de France*, vient de faire un éloge si pompeux et si extraordinaire que ses abonnés ne peuvent se dispenser de regarder le théâtre de Nicolet comme le théâtre de la nation, madame Nicolet comme une actrice qui fait parfaitement oublier mademoiselle Clairon, et M. Taconet comme un des plus grands hommes qui aient illustré la France. Si M. de La Place garde encore quelque temps le *Mercure*, il pourra bien le faire tomber sans ressource, à force d'illustres bêtises. Mais revenons à *l'Ile sonnante*. Tenez, monsieur Collé, la satire est naturellement chagrine, et n'est pas gaie, et une bouffonnerie qui n'est pas gaie est détestable. Les fous sont tristes au théâtre; c'est le poète qui fait un opéra bouffon, qui doit être fou, et non pas ses personnages. Voulez-vous savoir ce que c'est qu'une folie? chantez-moi les couplets que voici :

Notre curé, maître Garnier,
Dit à la femme du meunier,
Éloignez-vous du presbytère.
Lairela, lairelanlaire,
Lairela,
Lairelanla.

Car si je vous y vois rentrer,
Je pourrais vous administrer
Le sacrement de l'adultère.

Lairela, lairelanlaire,
Lairela,
Lairelanla.

Vous me répondez que c'est vous qui avez fait ces couplets. Je le sais. Eh bien, monsieur Collé, voilà ce qui s'appelle des folies, et vos folies de *l'Ile sonnante* s'appellent, en français pur, des bêtises : or, être bête et être comique, sont deux choses fort différentes.

La musique de *l'Ile sonnante* a paru agréable en beaucoup d'endroits; mais elle n'a pu faire réussir la pièce. La musique n'est pas faite pour faire parler des fous, encore moins des fous plats qui ne sentent rien et n'expriment rien.

Pour revenir à M. Collé, il a repris le projet, qu'il paraissait avoir abandonné, de faire imprimer toutes ses pièces sous le titre de *Théâtre de Société*. Pour former le premier volume, nous avions déjà *le Rossignol*, *la Veuve*, *la Partie de chasse de Henri IV*, *les Adieux de la Parade*, *le Galant escroc;* pour le compléter, l'auteur vient de publier *le Bouquet de Thalie*, prologue qui a été composé pour être joué sur le théâtre de Bagnolet, avant *la Partie de chasse de Henri IV;* et *Tanzaï*, tragi-comédie en vers et en un acte, précédée de *la Lecture*, prologue en prose. *Le Bouquet de Thalie* a été fait à l'honneur et pour la fête de mademoiselle Marquise qui jouait, il y a quelques années, les principaux rôles de comédie sur le théâtre particulier de M. le duc d'Orléans à Bagnolet. C'est encore une satire de la tragédie, de la comédie larmoyante et de l'opéra comique nouveau, à qui M. Collé ne peut pardonner d'avoir tué l'opéra comique en vaudevilles. Ce prologue est peu de chose. Cependant la scène épisodique du marquis ivre,

qui surprend sa femme avec son amant, qu'elle fait cacher pendant cette visite dans son cabinet de toilette, est excellente : aussi souvent que M. Collé a à faire parler des hommes corrompus, des femmes perdues, il est un des grands peintres qu'il y ait; tirez-le de là, et il ne vaut plus rien. C'est un fort honnête homme, mais ce n'est pas un écrivain honnête. Sa tragi-comédie de *Tanzaï* est le roman de Crébillon mis en action. Cela est encore honnêtement indécent, et du reste bien peu de chose. En revanche, le prologue de *la Lecture* qui est à la tête, est un petit chef-d'œuvre. C'est un auteur qui lit une pièce à un conciliabule de juges à la mode. Ces juges sont un président, madame la présidente, chez qui la lecture se fait à la campagne, un commandeur, un chevalier, un abbé, et mademoiselle Gaussin. Tous ces rôles sont excellens, excepté celui de l'auteur, qu'il était aisé de rendre aussi comique que les autres, en lui donnant cette alternative de confiance et d'inquiétude, de tranquillité et d'alarmes qui sont les graces et les fléaux de cet état : on dirait que M. Collé n'a pas osé peindre sa profession en ridicule. La lecture de la pièce est achevée, lorsque le Prologue commence : il y a de l'esprit à cela, car les lectures sont aussi insipides au théâtre que les repas. Il n'est donc plus question que de juger la pièce. Le président la trouve trop licencieuse; c'est un sot grave et pédant que ce président. Sa femme n'y trouve rien de trop libre, et, après avoir dit son avis, elle sort avec le chevalier, et fait une absence des plus scandaleuses : personne ne peut se méprendre sur ce qu'elle fait avec le chevalier pendant qu'on disserte dans le salon sur la pièce, et il n'y a que M. le président qui ne soit pas inquiet de cette éclipse. Le

commandeur est bègue. L'abbé est un de ces juges importans, de ces conseillers profonds qui donnent des avis en phrases coupées qui ne signifient rien. Il demande pour toute grace en s'en allant, après n'avoir rien dit, de n'être pas cité. Ce rôle est excellent; celui de mademoiselle Gaussin est charmant. Il est fait d'après nature; c'est sa petite malice douce et naïve : on croit entendre ce son de voix enchanteur qui lui faisait autant de conquêtes que ses yeux. Cependant M. Collé nous prend toujours pour des bêtes; il craint toujours que ses finesses ne nous échappent, et il les gâte en nous collant le nez dessus. Ainsi mademoiselle Gaussin dit plaisamment à la compagnie pour se moquer de l'abbé : « Messieurs, vous savez que M. l'abbé est un connaisseur; » et M. Collé, de peur que cette petite malice ne nous échappe, y ajoute bêtement en aparté, *qui ne se connaît à rien.* L'abbé dit très-plaisamment à l'auteur : « Si j'avais votre pièce entre les mains, pendant un mois seulement, je vous la culbuterais que vous ne la reconnaîtriez pas. » Mademoiselle Gaussin dit à cela avec son petit ton malin : « Je le crois bien; » et M. Collé lui fait ajouter platement : *car il la défigurerait.* Ces observations ne roulent que sur des misères, je le sais; mais elles montrent le goût d'un auteur. Heureusement il n'y aurait ici qu'à effacer.

M. Collé a publié en même temps le second volume tout entier de son *Théâtre de Société.*

Les pièces relatives à *Bélisaire*, qui nous sont venues de Ferney l'année dernière successivement en plusieurs cahiers, et dont les cuistres Riballier et Cogé ont fait tous les frais, viennent de recevoir pour pendant une

brochure intitulée *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*, publiées par M. de Legge (1). C'est ainsi que les cuistres ont voulu se venger des brochures des philosophes; et si, pour être plaisant, il n'était question que de parodier un titre, ils auraient parfaitement réussi. Mais comment des pédans plats et mal appris se soutiendraient-ils contre l'Hercule de Ferney? Leurs *Pièces relatives* sont une réponse à l'apologie de M. Marmontel, adressée au cuistre Riballier; une critique théologique du quinzième chapitre de *Bélisaire*, et une lettre de M. de Voltaire au cuistre Cogé, avec plusieurs réponses de ce cuistre, qui ne demande pas mieux que de se chamailler avec le premier homme de la nation, et qui serait même un dangereux maraud s'il avait autant de pouvoir que d'envie de nuire. Ce coquin fait parler le roi, et rapporte ses propres entretiens avec M. l'archevêque de Paris et M. l'avocat général, d'une manière aussi impudente que fausse; mais il ne rapporte pas la dernière pièce de cette correspondance que je vais insérer ici. C'est une lettre que M. de Voltaire a fait écrire par son laquais, en ces termes :

La défense de mon maître (2).

« Mon maître, outre plusieurs lettres anonymes, a reçu deux lettres outrageantes et calomnieuses, signées *Cogé, licencié en théologie, et professeur de rhétorique au collège Mazarin*. Mon maître, âgé de soixante et

(1) 1768, in-12.

(2) Voltaire parle de cette lettre dans celle qu'il adresse à Marmontel, le 14 octobre 1667. Cependant les éditeurs de Voltaire, qui ont donné la seconde, n'ont pas donné la première, celle-ci, qui certainement est beaucoup plus curieuse.

quatorze ans, et achevant ses jours dans la plus profonde retraite, ne savait pas, il y a quelques mois, s'il y avait un tel homme au monde. Il peut être licencié, et ses procédés sont assurément d'une grande licence. Il écrit des injures à mon maître; il dit que mon maître est l'auteur d'une *Honnêteté théologique*. Mon maître sait quelles malhonnêtetés théologiques on a faites à M. Marmontel, qui est son ami depuis vingt ans; mais il n'a jamais fait d'*Honnêteté théologique;* il ne conçoit pas même comment ces deux mots peuvent se trouver ensemble. Quiconque dit que mon maître a fait une pareille honnêteté, est un malhonnête homme, et en a menti. On est accoutumé à de pareilles impostures. Mon maître n'a pas même lu cet ouvrage, et n'en a jamais entendu parler. Il a lu *Bélisaire*, et il l'a admiré avec toute l'Europe. Il a lu les plats libelles du sieur Cogé contre *Bélisaire*, et ne sachant pas de qui ils étaient, il a écrit à M. Marmontel qu'ils ne pouvaient être que d'un maraud. Si l'on a imprimé à Paris la lettre de mon maître, si on y a mis le nom de Cogé, on a eu tort; mais le sieur Cogé a eu cent fois plus de tort d'oser insulter M. Marmontel, dont il n'est pas digne de lire les ouvrages. Un régent de collège qui fait des libelles, mérite d'être enfermé dans une maison qui ne s'appelle pas collège. »

FÉVRIER.

Paris, 15 février 1768.

On a donné, le 25 du mois passé, sur le théâtre de la Comédie Française, une petite pièce en vers et en un acte, intitulée *les Fausses Infidélités*, qui a eu un très-grand succès. L'auteur, M. Barthe, est un jeune homme, fils d'un négociant de Marseille, connu par des poésies fugitives et une petite comédie intitulée *l'Amateur*, qui a eu quelques représentations, et qui ne valait pas grand'-chose. La comédie des *Fausses Infidélités* est très-supérieure à tout ce que M. Barthe a fait jusqu'à présent.

Cette pièce est, en général, écrite avec facilité et d'un bon ton; c'est une très-jolie petite pièce française. Elle n'a pas beaucoup de fond ni de vérité; mais ce n'est pas de quoi il s'agit, et la critique aurait fort mauvaise grace de s'appesantir sur un ouvrage de cette espèce avec beaucoup de sévérité. Il plaît, il amuse; il est donc parfait. La scène où les deux cousines écrivent leurs billets est un peu longue et pas assez piquante; aussi a-t-elle pensé faire tomber la pièce. Mais c'était la faute de Dorimène Préville et d'Angélique Doligny, qui ont joué toutes les deux fort médiocrement à la première représentation : je ne sais si elles ont mieux fait depuis. En général, madame Préville joue avec finesse, mais sans grace, et avec une grande sécheresse. Quel parti mademoiselle Dangeville aurait tiré du rôle de Dorimène, qui n'est pourtant rien! Mais c'est que mademoiselle Dangeville ne sera jamais remplacée. La scène où

les deux amis se font la confidence réciproque de la prétendue trahison de leurs maîtresses, est, comme je l'ai déjà dit, celle qui a décidé du sort de la pièce. Molé, qui a joué le rôle de Dormilly, a aussi infiniment contribué au grand succès qu'elle a eu. Il a joué avec une vivacité, une légèreté, une gentillesse dont il est difficile de se faire une idée quand on ne l'a point vu. C'est un acteur charmant dans le haut comique, qui s'est singulièrement formé depuis quelques années. On n'a pas été content de Préville dans le rôle de Mondor. Préville n'a pas le masque de ce rôle-là. Le mordant de sa voix, son menton en sabot, peut-être l'habitude que nous avons de le voir dans les rôles de Crispin et de valet, lui donnaient un air gascon et burlesque; et le ridicule de M. Mondor est autre chose.

Deux jours après *les Fausses Infidélités*, on a donné sur le théâtre de la Comédie Italienne *les Moissonneurs*, opéra-comique en trois actes, ou, pour parler comme nos auteurs, comédie en vers, mêlée d'ariettes. Cette pièce est de M. Favart, et la musique de M. Duni.

La fable de cette pièce est bien mal conçue, bien mal ourdie, bien mal développée. Les scènes sont un tissu de choses simples artificieusement contournées et brodées de sentences, de maximes, de concetti à la Favart. On peut faire lire cette pièce aux jeunes gens, pour essayer s'ils ont le goût juste, et s'ils remarqueront la fausseté des discours, malgré l'apparence du vrai et l'affectation de la simplicité des sentimens. Le public n'a été choqué que de la trop grande abondance de sentences. On a dit que ce n'était pas là une comédie, mais un sermon; on a dit que le révérend Père Favart était venu

prêcher son petit carême, pendant le carnaval, sur le théâtre de M. Arlequin. La musique de M. Duni est très-faible ; ce compositeur ferait bien de renoncer au métier, puisque son voyage en Italie ne lui a pas rafraîchi la tête. Il n'y a pas un seul morceau passable dans les deux premiers actes; et ce qu'il y a d'agréable dans le troisième, sont des airs que M. Duni a tirés de ses anciens opéra italiens, et adaptés aux paroles françaises. Malgré tout cela, *les Moissonneurs* ont eu un très-grand succès, et je soutiens et prédis qu'ils seront fort suivis. C'est que le spectacle en est agréable, qu'il rappelle les tableaux touchans et intéressans de la vie champêtre; et, pour tout dire, c'est que le parterre et le gros du public aiment les sentences à la folie. Je le savais bien, et j'ai prédit son succès, malgréa faiblesse de la musique, malgré le faux naturel du poète. Si M. Sedaine avait traité ce sujet avec le génie particulier qu'il a, et avec l'art de manier un sujet, qu'il possède au suprême degré, je suis sûr qu'il m'aurait fait pleurer depuis le commencement jusqu'à la fin, comme il m'est arrivé quelquefois à *Rose et Colas*.

J'ai lu quelque part, dans les ouvrages de M. de Bielfeld, la manière dont un ministre du roi de Prusse s'y prenait pour pénétrer les secrets du cabinet de Copenhague, du temps du roi Christian VI. Les ministres de Sa Majesté danoise, intrigués de savoir par quel moyen cet envoyé était parvenu à mander toujours exactement les résolutions les plus cachées du conseil à son maître, cherchèrent à l'enivrer un jour pour découvrir son secret. Le ministre prussien le leur confia en effet. Il ne lui était pas difficile, disait-il, de savoir sur quoi rou-

laient à peu près les délibérations du conseil danois. Quand il était parvenu à en savoir l'objet, il examinait quel était le plus mauvais parti qu'on pût prendre sur cet objet, et il le mandait à Berlin comme pris. Il prétendait, au moyen de cette méthode, rencontrer au moins dix-neuf fois sur vingt. Je ne prétends pas, moi, contester la bonté de cette méthode; je crois seulement qu'elle ne peut convenir à tous les cabinets de l'Europe indistinctement et dans tous les temps, et que, nommément à Copenhague, elle pourrait n'être pas bonne sous le ministère de M. le comte de Bernstorf; mais je conviens que je m'en suis toujours servi avec succès dans toutes les opérations des théologiens : on peut compter qu'en toute occasion ils prendront toujours le parti le plus absurde. Ainsi, j'étais persuadé, malgré toutes les fluctuations de la Sorbonne, qu'elle ne nous frusterait pas de la censure de *Bélisaire*. J'étais bien sûr aussi que M. l'archevêque de Paris ne nous priverait pas d'une Instruction Pastorale sur le beau sujet de la damnation éternelle de Marc-Aurèle, et de la nécessité de l'intolérance; et ce digne prélat vient de remplir mes espérances par un beau Mandement portant condamnation de l'aveugle Bélisaire, lu aux prônes, publié, affiché dans tous les coins de Paris, à côté des remèdes contre le mal vénérien, et des spectacles de la foire Saint-Germain. On l'a affiché entre autres, à la porte de l'Académie Française au Louvre; et Duclos, le secrétaire de l'Académie, a écrit dessous : *Défenses sont faites de faire ici ses ordures*. La porte de madame Geoffrin, chez qui l'auteur de *Bélisaire* demeure, a aussi été gratifiée d'une affiche. Un bon bourgeois l'ayant entendu lire au prône, en parla à sa femme et à ses enfans, à dîner. — On a lu, dit-il,

un mandement de M. l'archevêque... — Et qu'est-ce que dit M. l'archevêque?.... — Mais, autant que j'ai pu comprendre, il dit que toutes les religions sont également bonnes. »

M. Séguier, qui, depuis la retraite de maître Omer Joly de Fleury, est monté à la place de premier avocat général du roi au parlement de Paris, vient aussi de publier un Mandement sous le titre de Réquisitoire fait en parlement contre un livre en deux volumes in-12 assez considérables, intitulé *Histoire impartiale des Jésuites depuis leur établissement jusqu'à leur première expulsion*. En conséquence de ce réquisitoire, le parlement a rendu un arrêt pour faire lacérer et brûler cette *Histoire impartiale* par la main du bourreau. Cet ouvrage a paru au commencement de l'année, et a fait quelque sensation. Les Jansénistes l'ont trouvé très-partial. Il est de M. Linguet, avocat au parlement, connu par plusieurs ouvrages, et entre autres par une *Théorie des Lois civiles*, qu'il a publiée il y a environ un an. On dit ce M. Linguet un assez médiocre sujet quant à la conduite; mais je crois que son plus grand tort aux yeux de MM. du parlement, c'est d'avoir composé, en sa qualité d'avocat, une consultation en faveur de ces infortunés enfans d'Abbeville condamnés à la mort.... Cette consultation, signée par les plus célèbres avocats de Paris, déplut fort au parlement, qui, n'osant la supprimer, en fit acheter presque toute l'édition ; de sorte que très-peu d'exemplaires parvinrent à la connaissance du public. Il ne serait pas impossible que cet auguste corps eût conservé quelque rancune contre M. Linguet. Il avait déjà eu envie de brûler, l'année dernière, la *Théorie des Lois civiles ;* mais l'au-

teur s'étant permis, dans la préface, de rappeler l'histoire déplorable de la tragédie d'Abbeville, on aurait pu attribuer cette sévérité à un ressentiment personnel, et la vengeance fut différée. Cependant, malgré le fagot allumé au bas du grand escalier, on n'a pu inquiéter la personne de l'auteur, qui n'avait pas fait imprimer son *Histoire impartiale* sans avoir la permission du vice-chancelier dans sa poche.

Je doute que M. Linguet obtienne jamais une place parmi nos bons écrivains, malgré les honneurs du bûcher que le parlement lui a décernés. Cependant, l'intérêt du sujet a fait lire son *Histoire impartiale*, qu'il a dédiée au roi de Prusse par une épître fort étendue, où il cause assez familièrement avec ce monarque, quoique, selon toutes les apparences, il ne soit pas fort lié avec Sa Majesté. S'il trouve les Jésuites pas plus coupables en Europe que les autres moines, il fait en revanche un pompeux éloge de leur gouvernement au Paraguai. Voilà bien nos Français! ils ignorent ce qui se passe dans l'élection de Moulins ou d'Alençon, et ils savent par cœur, et au bout des doigts, tout ce qui se fait au Paraguai ou à la Chine; et ils vous en rendent compte avec une confiance des plus intrépides. Les dernières nouvelles venues d'Espagne semblent prouver que l'empire des Jésuites, au Paraguai et dans les autres contrées du Nouveau-Monde, n'était pas moins précaire qu'en Europe.

On a réimprimé ici l'*Éloge du jeune prince Henri de Prusse, mort à dix-neuf ans de la petite-vérole, au mois de mai* 1767; par le roi de Prusse. Cet éloge a été lu dans une assemblée de l'Académie royale des Sciences de Berlin, le 30 décembre de l'année dernière. L'auguste

auteur de cet écrit a raison; le plus bel éloge d'un prince de dix-neuf ans, c'est d'en mériter un. Celui dont il est question ici est très-digne de la plume du philosophe couronné qui demeure vers la Sprée, pour me servir des termes de M. Josias Rossette; on y voudrait cependant un peu plus de sentiment.

La fureur de compiler, d'abréger, d'extraire, est si grande, qu'un certain M. de Montreille, qui est sans doute compagnon de la communauté des sangsues, vient d'abréger le roman de *Robinson Crusoé* (1). Il dit qu'il en a surtout retranché les maximes dangereuses. Il peut compter que lui, il sera retranché de toute bibliothèque bien composée.

CORRESPONDANCE DU PATRIARCHE.

A M. DAMILAVILLE.

Du 13 janvier 1768.

Je reçois votre lettre du 7 janvier, mon cher ami. Ne soyez point étonné de l'extrême ignorance d'un homme qui n'a pas vu Paris depuis vingt ans. J'ai connu autrefois un M. d'Ormesson, qui était conseiller d'État chargé du département de Saint-Cyr. Il n'était pas jeune; je ne sais si c'est lui ou son fils de qui dépend votre place. Il y a deux ou trois ans qu'un homme de lettres, qui était précepteur dans la maison, m'envoya des ouvrages de sa façon, dédiés à un M. d'Ormesson, lequel me faisait toujours faire des complimens par cet auteur, et à qui je

(1) C'est M. Savin, professeur d'humanités à Bordeaux, qui a fait paraître, sous le nom de Montreille, un abrégé de *Robinson Crusoé*, avec le titre d'*Isle de Robinson Crusoé*, Londres et Paris, 1768, in-12. L'ouvrage a reparu, en 1774, sous le titre de *Robinson dans son Isle*. (B.)

les rendais bien. J'ai oublié tout net le nom de cet auteur et celui de ses livres; j'ai seulement quelque idée que nous nous aimions beaucoup quand nous nous écrivions. Il me passe par les mains cinq ou six douzaines d'auteurs par an; il faut me pardonner d'en oublier quelques-uns. Mettez-vous au fait de celui-ci. Il avait, autant qu'il m'en souvient, une teinture de bonne philosophie. Il pourrait nous aider très-efficacement dans notre affaire. Mandez-moi à quel d'Ormesson il faut que j'écrive; je vous assure que je ne serai pas honteux. Mais surtout, mon cher ami, ne vous brouillez point avec l'intendant de Paris. Comptez qu'un homme en place peut toujours nuire. Madame de Sauvigny a de très-bonnes intentions, et, quoiqu'elle protège M. Mabile, je peux vous répondre qu'elle n'a nulle envie de vous faire tort; sa seule idée est de faire du bien à M. Mabile et à vous.

Encore une fois, n'irritez point une famille puissante. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de M. le duc de Choiseul. Il ne me parle point de votre affaire; tout roule sur le pays de Gex et sur Genève.

M. d'Alembert ne m'a point accusé la réception du paquet d'Italie. Je voudrais bien avoir *le Joueur* de Saurin (1), qu'on va représenter; mais je serais bien plus curieux de lire le rapport que M. Chardon doit faire au conseil. Je compte lui écrire pour lui faire mon compliment de la victoire remportée sur le parlement de Paris. J'espère qu'il battra aussi le parlement de Toulouse à plate couture. J'espère que vous triompherez comme lui, et je vous embrasse dans cette douce idée.

(1) *Béverley.*

A M. *** (1).

Du 15 janvier 1768.

Je réponds en hâte, mon cher ami, à votre lettre du 7. Je ne conçois pas comment M. d'Argental peut hésiter un moment à faire parler M. le duc de Praslin. On augmente son crédit quand on l'emploie pour la justice et pour l'amitié. La timidité en pareil cas serait une lâcheté dont il est incapable.

M. Boursier m'a dit que vous vouliez avoir je ne sais quel rogaton d'un nommé Saint-Hyacinthe (2). Il demande par quelle voie il faut vous le faire tenir. Il dit que s'il tombait en d'autres mains, cela pourrait vous nuire dans les circonstances présentes. Je vous demande en grace de ne point trop effaroucher ceux qui protègent le jeune Mabile. Vous connaissez cet excellent vers de La Motte :

Un ennemi nuit plus que cent amis ne servent.

La protectrice de Mabile paraît se rendre à la raison, et ne veut point du tout qu'on vous laisse sans récompense. Que le titulaire vive encore seulement six semaines, et j'ose croire que M. le duc de Choiseul parlera.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. DAMILAVILLE.

Du 18 janvier 1768.

Je n'aurai point de repos, mon cher ami, que je ne sache l'issue de votre affaire. Je ne comprends rien à M. de Sau-

(1) Non comprise dans les *Œuvres de Voltaire*.

(2) *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, de Voltaire.

vigny. Je l'ai reçu de mon mieux chez moi, lui, sa femme et son fils. Madame de Sauvigny m'a donné sa parole d'honneur qu'elle travaillerait à vous faire donner une pension, si vous conserviez la place que vous avez exercée si longtemps. Cela ne s'accorde point avec une persécution. Madame de Sauvigny, d'ailleurs, semblait avoir quelque intérêt de ménager mon amitié. Elle sait combien j'ai été sollicité par son frère (1), qu'elle a forcé de se réfugier en Suisse; elle sait que j'ai arrêté les *factum* qu'on voulait faire contre elle.

J'ai prévu dès le commencement que M. le duc de Choiseul ne se mêlerait point de cette affaire, puisqu'il m'a répondu sur quatre articles, et qu'il n'a rien dit sur celui qui vous regarde, quoique j'eusse tourné la chose d'une manière qui ne pouvait lui paraître indiscrète : en un mot, je suis affligé au dernier point. Mandez-moi au plus vite où vous en êtes.

M. Boursier demande s'il y a sûreté à vous envoyer l'ancien ouvrage de Saint-Hyacinthe.

Vraiment on serait enchanté d'avoir le petit livre qui prouve que le clergé n'est point le premier corps de l'État. Il l'est si peu, qu'il n'a assisté aux grandes assemblées de la nation que sous le père de Charlemagne.

Je ne vous embrasserai qu'avec douleur jusqu'à ce que je sache que vous avez la place qui vous est due.

Adieu, mon cher ami.

A M. DAMILAVILLE.

Du 27 janvier 1768.

Mon cher ami, il y a deux points importans dans votre lettre du 18, celui de M. le duc de Choiseul et

(1) Durey de Morsan.

celui de M. d'Ormesson. Je pris la liberté d'écrire à M. le duc de Choiseul, il y a plus de deux mois, à la fin d'une lettre de six pages, ces propres paroles : « J'aurais encore la témérité de vous supplier de recommander un mémoire d'un de mes amis intimes, à M. le contrôleur général, si je ne craignais que la dernière aventure de M. le chancelier ne vous eût dégoûté. Mais si vous m'en donnez la permission, j'aurai l'honneur de vous envoyer le mémoire; c'est pour une chose très-juste, et il ne s'agit que de lui faire tenir sa promesse. »

M. le duc de Choiseul ne m'a point fait de réponse à cet article.

Quant à M. d'Ormesson, puisque vous m'apprenez qu'il est le fils de celui que j'avais connu autrefois, je lui écris une lettre qui ne peut faire aucun mal, et qui peut faire quelque bien. En voici la copie.

A l'égard des nouveautés de Hollande, que M. Brossier peut vous faire tenir pour votre petite bibliothèque, il m'a dit qu'il ne pouvait vous les envoyer dans les circonstances présentes, qu'autant qu'il serait sûr que vous les recevriez; il craint qu'il n'y en ait quelques-unes de suspectes, et qu'elles ne vous causent quelques chagrins. Comme j'ignore absolument de quoi il s'agit, je ne puis vous en dire davantage.

Notre peine, mon cher ami, ne sera pas perdue, si M. Chardon rapporte enfin l'affaire de Sirven. Que ce soit en janvier ou en février, il n'importe; mais il importe beaucoup que les juges ne s'accoutument pas à se jouer de la vie des hommes.

On dit qu'il y a en Hollande une *Relation du procès et de la mort du chevalier de La Barre* (1), avec le précis

(1) Par Voltaire; compris dans ses *Œuvres*.

tions, c'est que la pièce ne sera point jouée, et qu'il sera défendu à l'auteur de l'imprimer. L'auteur se moquera de cette défense, et fera paraître sa pièce clandestinement (1). Le public ne la lira point, et tout le monde sera content. Voilà ma prophétie, d'après une lecture que j'ai entendu faire de ce drame par un ami de l'auteur.

En attendant qu'il soit imprimé, M. de Fontanelle a voulu se laver du reproche d'ignorance que ses amis lui avaient fait vraisemblablement. On m'a assuré du moins que l'*Essai sur le feu sacré et sur les Vestales*, qui vient de paraître en cent dix pages in-8°, était de lui (2). Nous devons au même auteur un roman en trois volumes, tout fraîchement publié, et intitulé *les Effets des Passions, ou Mémoires de M. de Floricourt*. Ces Mémoires sont remplis d'événemens romanesques et sans vraisemblance La fécondité de la plume de M. de Fontanelle pourrait devenir en peu de temps un fléau redoutable en littérature.

Puisque nous avons eu occasion de parler de M. Marin, censeur de la police, il faut conserver ici une anecdote qui le regarde. Ce pauvre M. Marin aime apparemment les sentences et les moralités de M. Favart à la folie. Au lieu de mettre à son approbation des *Moissonneurs* la formule ordinaire, *je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression*, il s'avise de faire un grand et pompeux étalage en ces termes : « Si l'on n'avait représenté sur nos théâtres que des pièces de ce genre, il ne se serait jamais élevé de question sur le dan-

(1) *Ericie, ou la Vestale*, drame en trois actes, en vers, par M. Fontanelle (Paris, in-8°), fut imprimée la même année avec permission.

(2) Fontanelle était effectivement auteur de cet *Essai*.

ger des spectacles, et les moralistes les plus sévères auraient mis autant de zèle à recommander de les fréquenter, qu'ils ont souvent déclamé avec chaleur pour détourner le public d'y assister. » La pièce ne paraît pas sitôt avec ce magnifique passeport, que les Jansénistes font un bruit de diable. Le censeur, amateur de moralités, est obligé de supprimer son approbation, et d'y substituer la formule ordinaire. Malheureusement pour lui, on présente en ce moment un tableau de diverses pensions à M. le contrôleur général, qui, en sa qualité de chrétien rigide, n'aime pas les spectacles, ni les gens qui les approuvent. Ce ministre trouve M. Marin couché sur son tableau, pour une pension annuelle de deux mille livres; il le raie d'un trait de plume, pour lui apprendre à s'extasier sur les moralités d'un opéra comique. L'infortuné amateur Marin sollicite actuellement le rétablissement de sa pension; il espère l'obtenir par ses protections et par ses amis; mais il est certain que cela n'est pas fait encore. Si cette manière de perdre ses pensions est jugée conforme à l'équité, M. Marin doit trouver qu'il n'y a rien de si cher en France que le goût des sentences.

M. d'Arnaud a exécuté le tableau de M. de Fontanelle en camaïeu noir comme du charbon. Il n'a pas cherché à déguiser le nom de nos religieuses sous celui des Vestales; il n'a pas transformé nos cloîtres en temples de Vesta; il a nommé chaque chose par son nom. Son drame, en trois actes et en vers comme celui d'*Éricie*; est intitulé *Euphémie, ou le Triomphe de la Religion*(1).

On ne peut voir de roman plus dépourvu de vraisem-

(1) Londres et Paris, Lejay, 1768, in-8°.

blance et de naturel, plus impertinent et plus ridicule. La stérilité de l'auteur, le vide de sa tête et de son cœur, la froide emphase de sa diction, en rendent la lecture dégoûtante. Il tapisse toujours sa scène de tombeaux, de crucifix, de têtes de morts. Je ne hais pas ces sombres images; il est peu de jours où elles ne m'occupent et ne m'inspirent cette mélancolie douce qui succède très-bien à la gaieté, et en est à son tour suivie; mais je trouve que madame la princesse de Beauvau avait raison, lorsque le drame du *Comte de Comminges* parut, de dire que M. d'Arnaud dégoûtait du caveau. Ne pouvant être pathétique et touchant; il croit qu'il suffit de se barbouiller de noir de la tête aux pieds. Je vais solliciter pour lui la place de tapissier d'enterremens à la paroisse de Saint-Roch ou de Saint-Eustache; mais c'est à condition, parbleu! qu'il n'écrira plus. Il nous annonce un roman qui contiendra la vie d'Euphémie, ses lettres, que sais-je? Mais j'aimerais mieux me faire tout à l'heure moine, comme le révérend père Théotime, que d'en lire une ligne.

M. le duc de Randan, gouverneur de Franche-Comté, qui vient de prendre le nom de duc de Lorges, ayant été nommé maréchal de France au commencement de cette année, la province a voulu lui donner des fêtes à cette occasion; mais ce seigneur a prié que, vu la rigueur de la saison, l'argent destiné à ces fêtes fût employé au soulagement des pauvres de la province. Cette bonne action aurait pu faire quelque bruit à Paris; mais elle n'a pu se soutenir contre un conte qui s'est répandu en même temps, et qui a fait l'entretien du public pendant plusieurs jours. On disait que mademoiselle Gui-

mard, célèbre danseuse de l'Opéra, venait de s'immortaliser par un acte de bienfaisance des plus rares. M. le prince de Soubise étant en usage de lui donner tous les ans quelque bijou pour étrennes, elle l'avait prié cette année de lui donner ses étrennes en argent, lui faisant entendre qu'elle en avait besoin. En conséquence ce seigneur lui envoya une somme de six mille livres : c'était pendant les grands froids du mois de janvier. Mademoiselle Guimard, munie de cet argent, se met en marche seule, sans domestique, monte dans tous les quatrièmes étages de son quartier, s'informant de tous ceux qui souffraient de la rigueur de la saison, donnant à chaque famille indigente de quoi se nourrir, se chauffer, se vêtir même, et dépensant ainsi en peu de jours, non-seulement les six mille livres qu'elle avait reçues, mais encore deux mille livres au-delà, de son propre argent. On disait tous ces faits constatés par la police; car la vertu aime à cacher ses bienfaits, et jamais nous n'aurions su de mademoiselle Guimard l'emploi honorable et touchant de ses étrennes. Au récit de cette superbe action, l'admiration vous saisit, vous vous écriez de transport et d'ivresse, les entrechats de mademoiselle Guimard s'ennoblissent à vos yeux; et moi j'ai envie de faire ici le rôle de ce bon curé de village, qui, ayant prêché à ses paysans la passion de Notre-Seigneur, et les voyant tous pleurer de l'excès de ses souffrances, eut quelque pitié de les renvoyer chez eux si affligés, et leur dit : « Mes enfans, ne pleurez pourtant pas tant, parce que tout cela n'est peut-être pas vrai. » Je meurs de peur que la belle action de mademoiselle Guimard ne soit vraie que comme cela. Tout ce que j'en ai pu savoir de plus certain se réduit à ce que son laquais, un jour, ne s'étant pas trouvé à son

service après l'opéra, elle voulut le gronder; qu'il s'excusa et lui dit qu'il avait sa mère fort malade et dans une grande misère par le froid qu'il faisait; que sur cela la compatissante et tendre Guimard avait ordonné à son laquais de la conduire chez sa mère, et qu'elle l'avait secourue avec beaucoup de soins pendant sa maladie. Ainsi calmons-nous. Peut-être aussi ne serait-il pas aussi édifiant qu'on le croirait bien, qu'une fille d'Opéra pût dépenser, sans se gêner, en huit jours de temps, une somme de huit mille livres en bonnes œuvres. Ce qu'il y a de certain, c'est que j'ai toujours tendrement aimé mademoiselle Guimard, et qu'il faut qu'elle soit aimable, car elle a beaucoup d'amis, quoiqu'ils disent que son excessive maigreur la fasse ressembler à une araignée. On dit qu'elle a le son de voix rauque et dur, et c'est un furieux tort à mes oreilles; mais comme je ne l'ai jamais entendue parler, ce défaut n'a pu diminuer ma passion pour elle. Elle a joué ces jours passés, chez madame la duchesse de Villeroi, le rôle de Victorine dans *le Philosophe sans le savoir*, avec beaucoup de succès, à ce qu'on dit, au son de la voix près. M. Marmontel, touché des huit mille francs distribués aux pauvres, a adressé à l'aimable danseuse une fort longue Épître.

Il était aisé de prévoir que le Mandement de M. l'archevêque de Paris contre le livre de *Bélisaire* s'attirerait quelque marque de reconnaissance de la manufacture de Ferney. On y a imprimé un pamphlet qu'il n'y a pas eu moyen de se procurer imprimé (1). Le grand patriarche s'y est dépouillé de sa dignité prééminente, et pour traiter

(1) *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, par Voltaire, édit. Lequien, tom. XLV, p. 277.

d'égal à égal avec le premier pasteur de l'Église de Paris, il s'est contenté de prendre le titre d'archevêque. Si, en sa qualité d'anglican, il est un peu hérétique en fait de dogme et sur l'article de la hiérarchie, personne ne lui contestera la solidité de sa morale avec un grand usage du monde.

AVRIL.

Paris, le 15 avril 1768.

Il vient d'arriver une révolution au château de Ferney, qui a prodigieusement occupé le public, et qui a été l'objet de tous les entretiens pendant plus de quinze jours; c'est, je crois, le *non plus ultrà* de l'attention parisienne.

M. de La Harpe que M. de Voltaire avait recueilli, il y a environ deux ans, avec femme, armes et bagage, était venu faire un tour à Paris à l'entrée de l'hiver; et après avoir passé ici quelques mois, il s'en était retourné au mois de février dernier à Ferney où sa femme était restée pendant son absence. A peine de retour auprès de son bienfaiteur, le bruit se répand qu'il est brouillé avec lui, et peu de jours après on voit M. de La Harpe avec femme, armes et bagage, revenir à Paris. Je ne connais ce jeune homme, pas même de figure; il a du talent. On dit généralement qu'il a encore plus de fatuité, et il faut qu'il en soit quelque chose, car il a une foule d'ennemis, et son talent n'est ni assez décidé ni assez éminent pour lui en avoir attiré un si grand nombre. Ils ont profité de cette occasion pour faire insérer dans la *Gazette*

d'Utrecht (1), un précis historique qui n'était point du tout à l'avantage de M. de La Harpe. Il y a répondu dans la feuille de *l'Avant-Coureur* avec un ton de légèreté qui ne sied pas trop bien quand il s'agit de réfuter des calomnies qui attaquent la réputation. M. de Voltaire est venu incontinent à son secours par la déclaration suivante, insérée dans les papiers publics.

« J'ai appris dans ma retraite qu'on avait inséré dans la *Gazette d'Utrecht*, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de La Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célèbre par la tragédie de *Warwick*, et par plusieurs prix remportés à l'Académie Française avec l'approbation du public. C'est sans doute ce mérite-là même qui lui attire les imputations envoyées de Paris contre lui à l'auteur de la *Gazette d'Utrecht*.

« On articule dans cette Gazette des procédés avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, et que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre; il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques et d'autres écrits plus sérieux, en libelles diffamatoires. Chaque citoyen est intéressé à prévenir les suites d'un abus si funeste à la société.

« Fait au château de Ferney, pays de Gex en Bour-
« gogne, ce 31 mars 1768.

« *Signé* VOLTAIRE. »

Cette déclaration est d'autant plus honnête et généreuse, que M. de Voltaire n'a pas à se louer des procédés de M. de La Harpe : voici ce qui a donné lieu à leur brouillerie. M. de La Harpe, tout en arrivant à Paris

(1) Du 11 mars 1768.

l'automne dernier, répandit une épigramme contre M. Dorat, qu'il attribuait à M. de Voltaire. Cette épigramme eut un grand succès, et était assez bonne pour pouvoir être attribuée à cet homme illustre (1). M. de Voltaire a toujours assuré et continue d'assurer qu'elle n'est point de lui, et l'on ne voit pas pourquoi il s'en défendrait tant, s'il en était l'auteur : dans le fait, ce ne serait qu'un juste châtiment que M. Dorat se serait attiré par son imprudence. L'autre grief est plus sérieux : M. de Voltaire prétend que M. de La Harpe lui a dérobé plusieurs papiers et entre autres le second chant de *la Guerre de Genève*, et qu'il a répandu ce dernier morceau à Paris, non-seulement à l'insu de son auteur, mais contre son gré, M. de Voltaire ayant des raisons particulières de ne communiquer ce chant à personne. Il est certain, et je peux l'attester, que ce chant ne nous est venu que par

(1) Voici cette épigramme, dont La Harpe était le véritable auteur :

Bons dieux ! que cet auteur est triste en sa gaîté !
Bons dieux ! qu'il est pesant dans sa légèreté !
Que ses petits écrits ont de lourdes préfaces !
Ses fleurs sont des pavots, ses ris sont des grimaces.
Que l'encens qu'il prodigue est plat et sans odeur !
C'est, si je veux l'en croire, un heureux petit maître ;
Mais, si j'en crois ses vers, ah ! qu'il est triste d'être
Ou sa maîtresse ou son lecteur !

Dorat, qui la crut effectivement de Voltaire, y fit la réponse suivante, qui est sur un ton bien différent :

Grace, grace, mon cher censeur,
Je m'exécute, et livre à ta main vengeresse
Mes vers, ma prose, et mon brevet d'auteur.
Je puis fort bien vivre heureux sans lecteur ;
Mais, par pitié, laisse-moi ma maîtresse.
Laisse en paix les amours, épargne au moins les miens ;
Je n'ai point, il est vrai, le feu de ta saillie,
Tes agrémens ; mais chacun a les siens.
On peut s'arranger dans la vie :
Si de mes vers Églé s'ennuie,
Pour l'amuser je lui lirai les tiens.

M. de La Harpe; il a même dit à un de mes amis dont je l'ai tenu ensuite, que M. de Voltaire l'avait chargé de le répandre. Cependant de retour à Ferney, et recevant à ce sujet des reproches de son bienfaiteur, il se mit à mentir comme un écolier, et eut même l'imprudence de nommer la personne dont il prétendait avoir eu communication de ce second chant pendant son séjour à Paris. Cette personne qu'il n'avait pas prévenue, fut interrogée par un ami de M. de Voltaire, et donna, sans le savoir, un démenti d'autant plus fâcheux à M. de La Harpe, qu'elle convenait n'avoir eu que par lui le chant en question. M. de La Harpe coupable de cette infidélité et honteux de son mensonge inutile, mit l'arrogance à la place du repentir. Il écrivit de sa chambre au château de Ferney, quelques billets assez impertinens au maître du château à qui il devait tant de respect et d'égards et à tant de titres divers. Cette insolence fit perdre patience à M. de Voltaire, qui renvoya M. de La Harpe avec sa femme et ses guenilles à Paris. Voilà le précis fidèle de cette brouillerie, et tout ce qu'on a dit d'ailleurs est faux et controuvé.

Mais cette brouillerie en occasiona une plus grave; le départ de madame Denis et de M. et de madame Dupuits suivit de près le départ de M. de La Harpe, et l'on sut bientôt que M. de Voltaire était resté seul à Ferney avec le père Adam. Cet ex-Jésuite recueilli et établi à Ferney depuis la dissolution de la Société, n'est pas, à ce que prétend M. de Voltaire, le premier homme du monde. Son emploi est de jouer aux échecs avec son père nourricier et de se laisser gagner (1); du reste il n'a

(1) Cette dernière condition était de rigueur. Un jour le père Adam y ayant manqué, Voltaire prit la perruque de son vainqueur, et, la lui jetant à la

d'autre souci que de bien manger, de bien dormir, et d'essuyer des plaisanteries quelquefois un peu fortes sur son ancien capitaine et sur la réforme de sa compagnie. Ce rôle est peut-être un peu vil; mais le père Adam le trouve apparemment plus beau que celui de mourir de faim. De tous les commensaux du seigneur patriarche, il est resté seul maître du champ de bataille de Ferney; les dernières nouvelles du moins disent que M. Racle, ingénieur, qui, avec madame Racle, son épouse, avait aussi posé son tabernacle à Ferney, en est également parti. Quoique le père Adam ne soit pas le premier homme du monde, les amis de M. de Voltaire ne sont nullement tranquilles de le voir abandonné à un ex-Jésuite; et ce ne serait pas la première fois qu'un homme fort borné eût gouverné un très-grand esprit : l'ascendant et l'empire des bêtes est un point très-constaté dans l'histoire.

Cependant madame Denis arriva à Paris avec M. et madame Dupuits, vers le milieu du mois de mars. Madame Dupuits est cette arrière-petite-nièce du grand Corneille, tirée de la misère, dotée, mariée, établie par M. de Voltaire : son mari, qui ne passe pas non plus pour le premier homme du monde, est un gentilhomme du pays de Gex. Il était venu cet hiver à Paris, solliciter une commission de capitaine, et appuyé par les recommandations de M. de Voltaire, il l'avait obtenue sur-le-champ : il était à peine de retour à Ferney lorsque la brouillerie éclata.

figure, l'aveugla d'un nuage de poudre. Le lendemain le père Adam, se voyant encore sur le point de faire Voltaire échec et mat, s'enfuit dans le jardin pour échapper à la plaisanterie de la veille. Voltaire, le poursuivant dans cet autre Eden, lui criait : *Adame, Adame, ubi es?*

Cette révolution inattendue fit tenir à Paris tous les discours imaginables, et accrédita toutes les suppositions possibles à faire. Madame Denis disait que son oncle l'avait envoyée à Paris pour certaines affaires, et qu'elle y resterait au moins trois mois. On ajoutait que pendant ce temps il irait à Stuttgard, solliciter le paiement des sommes qui lui étaient dues; mais on sut bientôt que M. de Voltaire ne songeait pas à ce voyage, et madame Denis ne put alléguer aucune affaire qui exigeât sa présence à Paris. On dit ensuite qu'elle avait si mal administré la maison du seigneur patriarche, qu'il s'était vu obligé de la réformer au moins pour quelque temps, afin de faire face aux dettes qu'on lui avait fait contracter. Cette supposition me paraissait assez plausible; car, quoique le seigneur patriarche jouisse d'un revenu de plus de cent mille livres, il est certain que le désordre viendrait à bout d'une fortune dix fois plus considérable, et ce désordre était poussé par maman Denis à un degré de perfection difficile à imaginer. D'autres disaient que M. de Voltaire ne pouvait plus résister à l'envie d'aller faire sa cour à l'impératrice de Russie, et de voir de près les merveilles de son règne. Si ce projet était digne de lui, son grand âge paraissait s'opposer à son exécution, et d'ailleurs la supposition de ce voyage rendait la présence de madame Denis plus que jamais nécessaire à Ferney. Les malveillans et les esprits légers qui aiment les catastrophes, et qui en imaginent quand il n'en arrive pas à leur gré, répandaient des bruits très-alarmans pour le repos et la sûreté de M. de Voltaire : ils disaient que le grand nombre des brochures publiées dans le cours de l'hiver contre la religion, avait enfin excité et le clergé et les parlemens; que nommément M. l'archevêque

de Paris s'était plaint à la reine de la *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry;* que Sa Majesté, après avoir reçu les derniers sacremens de l'église, avait demandé au roi la punition de l'auteur; qu'un des ministres, protecteur de M. de Voltaire, n'avait eu que le temps de lui mander de se sauver aussitôt sa lettre reçue; que le parlement de Bourgogne, de son côté, l'avait fait décréter de prise de corps, etc. Tous ces mauvais bruits n'étaient qu'un tissu de mensonges : la seule chose vraie, c'est que M.... avait dit cet hiver à M. l'abbé Chauvelin, qu'il n'était pas possible de souffrir davantage les entreprises de M. de Voltaire contre la religion, et que, si *le Dîner du comte de Boulainvilliers* lui tombait entre les mains, il le dénoncerait au parlement et ferait décréter M. de Voltaire de prise de corps. Mais, quoiqu'on ne pût se dissimuler les bonnes dispositions de M....., les amis de M. de Voltaire n'en étaient pas fort alarmés. Outre que le patriarche ne réside pas dans le ressort du parlement de Paris, il était difficile de faire une procédure légale sans preuve juridique, sans corps de délit, puisqu'une brochure imprimée en pays étranger et qui ne se débite pas à Paris, ne pouvait en former.

Ce qu'il y a de véritablement fâcheux, c'est que la retraite de madame Denis, de Ferney, ait donné cours à tous ces mauvais bruits, et qu'on ait discuté à Paris pendant quelques jours, avec beaucoup de chaleur, s'il serait bien ou mal fait de chasser M. de Voltaire du royaume, ou même de l'enfermer pour le reste de ses jours. Questions d'oisifs cruels et gratuitement barbares; mais qui ne s'agitent jamais sans quelque danger pour celui qui en est l'objet.

Au reste, le public ignore encore les véritables motifs

de cette révolution, et pour les pénétrer, il faudrait d'abord s'assurer que les parties intéressées disent exactement la vérité. M. de Voltaire prétend qu'il est las d'être l'aubergiste de l'Europe; que maman Denis le ruinait en comédies, en bals, en festins, en soupers de deux cents couverts, qui ne faisaient pas autant de bruit dans l'univers que les dîners de vingt-six couverts de M. Le Franc de Pompignan, dont il était tant parlé dans la chambre du roi. Quand il parle plus sérieusement, il fait entendre que c'est le renvoi de M. de La Harpe qui a occasioné la rupture avec madame Denis; et, si l'on écoutait les mauvaises langues de Genève, on croirait qu'elle s'est réellement coiffée de ce petit homme : coiffée à soixante ans; quelle apparence! Quand on admettrait ce que la chronique scandaleuse rapporte, et ce que je suis très-éloigné de croire, que maman Denis, malgré sa laideur amère, a toujours été fort galante, ce que je serai encore plus éloigné de lui reprocher, il faut du moins supposer des choses vraisemblables, et se persuader qu'il arrive un âge où l'on est revenu des erreurs de la jeunesse, et où l'on sait faire la différence entre un oncle, le premier homme de la nation et à qui on doit tout, et un jeune étourdi, qui ne fera de sa vie ni *la Henriade* ni *la Pucelle*. Je sens cependant que j'aurai toujours un peu de peine à pardonner à maman Denis d'avoir laissé son oncle à la merci d'un ex-Jésuite; et je pense que quand M. de Voltaire l'aurait chassée de sa maison par une porte, elle aurait dû y rentrer par l'autre, et ne jamais consentir que l'existence d'un homme si précieux à toute l'Europe fût abandonnée aux soins de ses valets et d'un Père Adam.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que madame Denis

ne fixe sa résidence à Paris, avec sa maussade pupille, madame Dupuits; elle vient de louer une maison dans la rue Bergère. Il est certain aussi que M. de Voltaire est résolu de vendre la terre de Ferney, et qu'il est déjà entré en marché avec diverses personnes de Genève. Reste à savoir s'il compte s'établir dans la vilaine maison de Ferney qu'il a achetée à vie, et qui est tout à côté de Ferney, ou s'il a pris le parti de quitter tout-à-fait le royaume et le canton où il s'est si bien trouvé depuis une quinzaine d'années. Il est certain encore qu'il écrit fréquemment et presque par chaque courrier à sa nièce, et qu'il lui fait vingt mille livres de rente, payables tous les ans à Paris, indépendamment d'une somme de soixante mille livres qu'il lui a donnée en partant; ce qui, joint à sa propre fortune, qui, à coup sûr, n'a pas diminué pendant les quinze années qu'elle a passées auprès de son oncle, la met en état d'avoir à Paris une maison fort honnête.

Cette nièce, que sa résidence auprès de son oncle a rendue célèbre, est veuve d'un commissaire des guerres : elle a passé sa jeunesse à Lille, où son mari exerçait sa charge; elle jouaillait autrefois du clavecin, et passait pour habile dans le temps où une pièce de Couperin ou de Rameau était regardée comme le chef-d'œuvre de l'exécution musicale. Dieu la fit sans esprit, et la doua d'une ame bourgeoise, ornée de toutes les qualités assortissantes : elle est ce qu'on appelle dans la société une bonne femme, expression qui ne suppose aucune vertu, aucune bonté effectives. La nature l'avait faite pour végéter paisiblement, faire sa partie de piquet avec les commères du voisinage, et s'entretenir des nouvelles insipides du quartier; mais le hasard lui ayant donné

pour oncle le premier homme de la nation, elle a appris à parler de belles-lettres et de théâtre comme un serin apprend à siffler. Dans le temps que M. de Voltaire était à Berlin, elle fit une comédie, que les comédiens, par attachement pour cet homme illustre, ne voulurent pas jouer. Lorsque *la Coquette corrigée*, de feu La Noue, parut au théâtre, madame Denis prétendit que les plus belles situations et les meilleurs vers de sa pièce lui avaient été pillés : elle a fait depuis, pendant son séjour à Ferney, une tragédie qu'elle n'a jamais pu faire lire à son oncle, quelques instances qu'elle lui en ait faites.

Le mouvement singulier que la révolution arrivée au château de Ferney a excité dans le public, m'a fait entrer dans ces détails minutieux, mais intéressans, parce qu'ils regardent l'homme le plus célèbre de l'Europe. C'est parmi tant de bruits confus et divers, tout ce qu'il y a de vrai et de certain jusqu'à présent.

La Guerre de Genève, qui a causé le renvoi de M. de La Harpe, de Ferney, s'est imprimée à Genève depuis la pacification des troubles de cette république : elle consiste en cinq chants; ainsi, il y en a deux de nouveaux que nous ne connaissons pas. Je n'ai pu encore voir cette édition dont il existe cependant un exemplaire dans Paris. On dit qu'il y a des détails de poésie précieux et charmans dans les deux nouveaux chants; mais qu'ils sont d'ailleurs médiocres pour le goût et l'invention. L'auteur a enrichi son poëme de notes, dans lesquelles on dit que M. Rousseau est extrêmement maltraité. On dit aussi que l'éditeur promet un sixième chant, quoique le poëme paraisse fini. Je crois être à peu près sûr que ce poëme a beaucoup plus d'étendue, et qu'il y a des chants où les plénipotentiaires des trois puissances mé-

diatrices jouent des rôles assez plaisans et assez comiques, mais, à moins qu'il ne se trouve un second La Harpe aussi heureux dans son larcin que le premier, je crois que nous courons risque de ne voir de long-temps ce poëme tout entier (1).

M. de Sartine, conseiller d'État et lieutenant général de police, s'est occupé depuis nombre d'années du projet de mieux éclairer la ville de Paris, pendant la nuit. Le problème n'est pas aisé à résoudre quand on ne peut ou ne veut pas y mettre l'argent nécessaire. Après bien des essais, ce digne magistrat s'est fixé à une espèce de lanternes à réverbères qui éclaireraient en effet fort bien, si elles étaient un peu plus rapprochées. Mais la pauvreté de la caisse publique exige qu'elles soient placées à une grande distance les unes des autres, afin de regagner sur leur petit nombre l'augmentation de dépense qu'elles entraînent : elle oblige encore à ne changer les nouvelles lanternes contre les vieilles, que peu à peu. Cette misère n'est pas la marque d'un temps infiniment heureux. Plusieurs habitans des principales rues se sont cotisés librement, pour faire le premier achat de ces lanternes nouvelles, et pour en jouir dès à présent. Voici une chanson qui a couru dans le public :

Chanson à l'occasion des nouvelles lanternes de Paris.

Air des Pendus.

Or, écoutez, petits et grands,
L'histoire d'un événement
Qui va pour jamais être utile

(1) Le sixième chant de *la Guerre civile de Genève* n'existe pas ; mais il existe un septième chant qui courut dans le temps sous le nom de Voltaire. L'auteur est l'infortuné Cazotte. Ce chant a été imprimé dans la *Correspondance secrète* (de Mettra) ; tom. XVI, p. 297. (*Note de M. Beuchot.*)

A Paris notre bonne ville :
Nous, nos neveux en jouiront;
Les étrangers admireront.

Jadis vingt verres joints au plomb
Environnaient un lumignon
Qui, languissant dans sa lanterne,
Rendait une lumière terne :
Cela satisfit nos aïeux;
C'est qu'ils ne connaissaient pas mieux.

Parut un monsieur Rabiqueau,
Lequel en creusant son cerveau,
Parvint, par l'art du réverbère,
A renvoyer une lumière
A laquelle de deux cents pas
On lisait dans *les Colombats* (1).

De police un ministre actif,
A tout bon avis attentif,
D'après cela forme en sa tête
Son projet, et fait force enquête,
Force essais pour trouver le bon
De la moins coûteuse façon.

Enfin il le trouve à souhait;
Mais, après tout son calcul fait
De l'argent et de la dépense,
Calcul qu'exigeait sa prudence,
Il voit qu'il lui faudra douze ans;
Pour des Français c'est bien long-temps.

Sûr que cet établissement
Aux Parisiens paraît charmant,
Qu'on sent combien il est utile,
Il propose un moyen facile
D'en hâter l'exécution
Par libre contribution.

(1) Petits almanachs ainsi nommés du nom du libraire. (*Note de Grimm.*)

Afin de promptement jouir,
Aussitôt chacun d'accourir :
Ici ce sont les locataires,
Là ce sont les propriétaires,
Qui, pour voir, la nuit en marchant,
Apportent de l'argent comptant.

Tout ainsi que les opulens
S'empressent, marchands, artisans,
Chacun se dispute la gloire
De ne plus avoir de rue noire.
Ce concours va rendre Paris
Clair la nuit tout comme à midi.

Il en est qui disent tant pis :
Aussi de Dieu sont-ils maudits.
Les unes pour certaine affaire,
Les autres enclins à méfaire (1),
Gagnaient tout par l'obscurité,
Perdront tout par cette clarté.

Mais en dépit d'eux on louera,
En prose, en vers on chantera
L'illustre monsieur de Sartine,
Par qui la ville s'illumine,
Et le bonheur d'avoir un roi
Qui d'hommes sait faire un tel choix.

Je souscris de tout mon cœur à l'éloge de M. de Sartine, homme d'un rare mérite, qui exerce un ministère de rigueur et d'inquisition avec autant de douceur que de fermeté et de vigilance, et qui sans cesse obligé, par sa place, de punir, s'est cependant concilié l'amour et l'estime de tous les ordres de citoyens. Mais je ne souscris pas également à l'éloge que l'on fait des nouvelles lanternes. Ces lampes sépulcrales à réverbères, suspendues

(1) Les voleurs. (*Note de Grimm.*)

au milieu des rues, éblouissent encore plus qu'elles n'éclairent. On ne peut y porter les yeux sans être aveuglé par ces plaques de fer-blanc, qui renvoient la lumière. Ces lanternes ont encore l'inconvénient d'être ballottées par le vent dans les temps d'orage, et par conséquent de s'éteindre quand elles seraient le plus nécessaires. Je n'insiste pas sur la trop grande distance des unes aux autres dont j'ai déjà parlé, parce que ce n'est pas la faute des lanternes. C'est que, pour bien éclairer une ville, il faut y mettre l'argent nécessaire: aujourd'hui presque toutes les capitales de l'Europe sont parfaitement bien éclairées; il n'y avait qu'à faire à Paris, comme on fait dans ces capitales. Des lanternes en forme de cylindre, à trois mêches sans réverbère, adossées contre les maisons, éclairent parfaitement, et n'ont aucun des inconvéniens reprochés aux autres. J'en ai vu faire, pendant deux hivers, des essais très-satisfaisans dans la rue Neuve Saint-Augustin où est l'hôtel de la police; mais sans doute des raisons d'économie ont forcé de donner la préférence aux autres. M. Patte, architecte du duc régnant de Deux-Ponts, a publié dans le temps des essais, si je m'en souviens bien, un *Projet*, tout-à-fait sensé, *sur la manière la plus avantageuse d'éclairer une ville* (1).

M. Gaignat, receveur général des consignations des requêtes du palais, vient de mourir sans sacremens, ayant toujours eu pour principe qu'il ne faut avoir affaire à son curé que quand on se porte bien. Il était âgé d'environ soixante-onze ans. Maître d'une grande fortune et ayant perdu fort jeune et sa femme et une fille âgée de douze ans qu'il aimait passionnément, on lui conseilla

(1) 1766, in-8°.

pour tromper sa douleur, d'acheter et d'amasser des tableaux. Depuis ce temps-là il s'est amusé en effet à former un cabinet de tableaux et un cabinet de livres, l'un et l'autre des plus précieux. On estime le premier au moins cent mille écus, et le second deux cent cinquante mille livres. M. Gaignat n'était ni un homme d'esprit ni un homme de goût, mais comme il n'achetait réellement que pour s'amuser, l'expérience lui tenait lieu d'un naturel plus heureux; et son cabinet a cela de particulier sur tous les cabinets connus de Paris, que tout y est d'un choix exquis et que l'on n'y trouve rien de médiocre. Il a ordonné, par son testament, que la vente de ses tableaux et de ses livres se fît en détail, voulant, dit-il, procurer aux amateurs le plaisir qu'il a eu lui-même, de former leurs collections en détail et non en masse. Cette vente n'aura guère lieu que pendant le carême de l'année prochaine.

M. Gaignat a laissé son bien à des parens éloignés qu'il avait dans le Nivernois. Il a aussi fait plusieurs legs en faveur de ses amis et de ses domestiques.

La mortalité s'est mise parmi les médecins. Le docteur Baron laisse, par sa mort, une place de chimiste vacante à l'Académie royale des Sciences. Le docteur Boyer, médecin du roi et du parlement, vient de mourir de chagrin d'une banqueroute qui lui a été faite par une femme de qualité, de la plus grande partie de son bien. Le docteur Maquart est mort fort jeune, victime de son maître, Bouvart, à qui il espérait de succéder dans la pratique.

Le parlement s'étant souvent assemblé dans le cours du mois dernier, au sujet des droits domaniaux, un chat

s'était fourré un jour au milieu de l'auguste assemblée des chambres, et comme on eut beaucoup de peine à le chasser, un de Messieurs dit à son confrère : « Il ne veut pas s'éloigner, parce qu'il sent que nous allons faire de la bouillie pour les chats. » Ce mot parut plaisant, et fit faire l'épigramme suivante :

Tandis qu'au temple de Thémis
On opinait sans rien conclure,
Un chat vint sur les fleurs de lys
Étaler aussi sa fourrure.
— « Oh! oh! dit un des magistrats;
Ce chat prend-il la compagnie
Pour conseil tenu par les rats? »
— « Non, reprit son voisin tout bas,
C'est qu'il a flairé la bouillie
Que l'on fait ici pour les chats. »

Un adorateur de la plus belle moitié du genre humain vient de nous annoncer un nouveau journal, mais d'une nécessité si absolue et si indispensable que je ne conçois pas comment nous avons fait pour nous en passer jusqu'à présent. Ce journal sera intitulé *le Journal du Goût ou le Courrier de la Mode*. Il paraîtra tous les mois, et donnera à chaque fois, en une demi-feuille in-8°, le détail de toutes les nouveautés relatives à la parure et à la décoration. Il indiquera les différens goûts régnans dans toutes les choses d'agrément, avec le nom des artistes chez lesquels on les trouve. Il y joindra le titre des livres de pur amusement, et même l'ariette courante; mais ces deux derniers articles ne seront que hors-d'œuvre pour délasser de matières plus importantes. M. Dulac, parfumeur, rue Saint-Honoré; M. Lesprit, pour la coupe des cheveux, rue Saint-Thomas du Louvre; M. Frédéric,

coiffeur de dames; madame Buffault, *aux Traits galans;* mademoiselle Alexandre, rue de la Monnaie, voilà les grands noms qui vont briller dans les fastes immortels du *Courrier de la Mode*, et faire taire les envieux de notre gloire qui voudraient persuader à l'Europe qu'il n'y a plus de génies créateurs en France. Si l'auteur, qui a la modestie de ne se pas nommer, veut encore, comme il le doit, avoir soin d'employer avec précision et exactitude la véritable nomenclature de chaque chiffon, nous aurons à la fin de l'année un dictionnaire des modes des plus curieux, et un monument éternel de la richesse de la langue française. Les derniers bonnets des dames étaient, si je ne me trompe, *des bonnets à la débâcle*, à cause de la débâcle de la Seine de l'hiver dernier. Mais il y a eu depuis cette époque, peut-être, nombre de découvertes importantes et nouvelles que je suis assez malheureux pour ignorer encore. La lecture du *Courrier de la Mode* me tiendra désormais au courant de cette science également profonde et agréable. La souscription pour ce journal n'est que de trois livres par an; mais quand on pense à combien de millions d'ames en Europe et en Amérique ce journal est indispensablement nécessaire, on prévoit que moyennant un petit privilège exclusif pour les deux hémisphères, le profit de l'auteur sera immense, sans compter les présens que les marchandes de modes feront à madame son épouse, s'il en a une, comme je l'espère. Mais je crains toujours qu'un génie ennemi de notre instruction et de notre gloire, ne s'oppose à une entreprise si utile et n'étouffe ce projet dans son berceau : le premier Journal du *Courrier de la Mode* devait paraître au commencement d'avril; et voilà le mois qui avance sans que *le Courrier* ait fait claquer son fouet.

On vient de publier une brochure intitulée : *Lettres de milady Worthley Montague*, écrites pendant ses voyages en diverses parties du monde, traduites de l'anglais ; troisième partie, pour servir de supplément aux deux premières ; volume in-12 de deux cents pages. Milady Montague est cette fameuse ambassadrice d'Angleterre à Constantinople, qui, au retour de ses voyages, fit présent à sa patrie de l'inoculation de la petite vérole : bienfait qui, répandu aujourd'hui sur toute l'Europe, mériterait seul l'immortalité, si la grace de son style et ses lettres pleines d'agrément, d'intérêt et de philosophie n'assuraient à milady Montague une place distinguée parmi les écrivains de sa nation. Malgré la traduction maussade qu'on a faite ici de ses Lettres, il y a quelques années, elles ont eu le succès le plus grand et le mieux mérité. Il serait à désirer que le traducteur de cette troisième partie qui est, je crois, M. Suard, eût traduit la totalité (1), il eût été capable de faire passer en français cette manière distinguée et pleine d'attraits qui caractérise les *Lettres de milady Montague*. Mais c'est une plaisanterie de nous avoir donné cette troisième partie comme une suite de ses Lettres. Elle n'en contient que six dont le fond n'est pas même fort intéressant, quoique la manière le soit toujours. On dit que milord Bute possède des trésors immenses de la plume de cette femme célèbre ; mais qu'il ne permettra jamais qu'ils deviennent publics. C'est nous faire un tort réel que de nous priver des productions d'une plume si séduisante ; cette avarice, quels qu'en soient les motifs, m'oblige de me ranger du parti de M. Jean Wilkes, que j'ai cependant assez connu pen-

(1) Les deux premières parties avaient été traduites par le P. Brunet, Dominicain.

dant son séjour en France pour n'en pas faire un cas infini. L'éditeur de cette troisième partie n'ayant pas de quoi la remplir par les Lettres, a traduit un discours de milady Montague sur cette maxime du duc de La Rochefoucault : *Il y a de bons mariages, mais il y en a peu de délicieux*. Vous lirez ce discours avec plaisir; mais il n'a pas le charme des Lettres : milady y combat le sentiment de M. de La Rochefoucault. Le reste de la brochure, et c'en est la moitié, consiste dans une *Lettre à M. Bourlat de Montredon*, par M. Guys, négociant de Marseille. Cette Lettre répond à une critique fort étendue des *Lettres de milady Montague*, envoyée au *Journal encyclopédique* par M. le baron de Tott. Ce jeune homme, malgré son nom allemand, s'est comporté en véritable petit-maître français. Il a passé plusieurs années à Constantinople, à la suite de M. le chevalier de Vergennes, ambassadeur de France. A son retour à Paris, il y a deux ou trois ans, il a pris à tâche de décrier les *Lettres de milady Montague*, comme un recueil de mensonges qui ne peut donner que des idées fausses sur les mœurs et le gouvernement turcs. Il est depuis, je crois, retourné en Turquie, et s'est chargé d'une commission auprès du kan des Tartares. Les gazettes disent aujourd'hui qu'il se trouve parmi les confédérés de Podolie; il fera bien de ne se pas laisser prendre par les Cosaques. M. Guys, dans sa lettre aussi solide que polie, prouve qu'on ne peut rien ajouter à la présomption, à la témérité, à la précipitation et à l'ignorance avec lesquelles M. de Tott a jugé les *Lettres de milady Montague*. M. Guys a long-temps vécu à Constantinople; il a plus de jugement dans son petit doigt que M. de Tott dans tout son crâne. Ainsi, je m'en tiens au sentiment de M. Guys, et donne quittance

à M. de Tott de l'ouvrage qu'il nous promet, sur le gouvernement et les mœurs des Turcs.

MAI.

Paris, 1er mai 1768.

PARMI les différentes histoires qu'on a débitées ici depuis deux mois, sur le compte de l'illustre patriarche de Ferney, il y en avait une presque prophétique et d'ailleurs très-merveilleuse. On disait que M. de Voltaire se promenant, après le départ de madame Denis, solitairement aux environs de son château, avait rencontré un Chartreux, et qu'après s'être entretenu avec lui fort long-temps, il avait quitté Ferney en secret, et s'était rendu à la grande Chartreuse en Dauphiné, pour y prendre l'habit de novice. C'était le second tome de la conversion de saint Paul, excepté que le Saül de Ferney n'était pas renversé de son cheval, parce qu'il était à pied, et que Jésus-Christ avait pris cette fois-ci l'habit de saint Bruno pour triompher d'un ennemi non moins redoutable que l'ancien Saül.

Ce conte ridicule eut l'air d'une prophétie, lorsqu'on apprit, peu de jours après, que M. de Voltaire avait fait ses pâques le jour de Pâques même avec toute la ferveur d'un prosélyte et toute la pompe d'un seigneur de paroisse. Il avait fait venir de Lyon six gros cierges, et, les faisant porter devant lui avec un missel, escorté de deux gardes-chasse, il s'est rendu à l'église de Ferney où il a reçu la communion de la main de son curé. Après cette cérémonie, il a adressé aux assistans un

discours pathétique sur le vol. Ce discours commençant par les mots : *La loi naturelle est la plus ancienne,* fit d'abord pâlir tout le clergé, c'est-à-dire le curé qui le représentait; mais l'orateur ne disant rien que de très-chrétien, le clergé se remit peu à peu de sa frayeur. L'orateur finit son discours édifiant, en fixant des yeux un de ses paysans qu'il soupçonnait de l'avoir volé, et en disant que les voleurs étaient obligés à restitution entre les mains de leur curé, ou bien, s'ils aimaient mieux, entre les mains de leur seigneur. Le discours fini, le seigneur de Ferney demanda à son curé un reçu de tout, et reprit avec sa procession le chemin du château, en repassant le ruisseau qui le sépare de l'église.

Le bruit que cette nouvelle a fait à Paris et à Versailles pendant plusieurs jours, est incroyable. Il passe pour constant que le roi en a fort bien parlé, et que la reine en a montré de la satisfaction. Car tel est aujourd'hui le sort des hommes à talent, et particulièrement de l'homme universel qui réside à Ferney, qu'ils ne peuvent rien faire qui ne soit un objet d'attention pour tout ce qu'il y a d'auguste, de respectable, d'êtres pensans et d'esprits cultivés en Europe. A Paris, cette action n'a point du tout réussi ; et les dévots, et les philosophes, et les gens du monde en ont été également scandalisés. Madame la marquise du Deffand lui a écrit : « Mandez-moi comment vous vous en trouvez; et si, après avoir réformé votre table, vous comptez vous en tenir à celle-là. » A quoi M. de Voltaire a répondu qu'il ne sait pourquoi on fait tant de bruit d'une chose si simple, comme si elle n'était jamais arrivée; qu'il a tâché de faire ses pâques aussi souvent que sa malheureuse santé le lui a permis. Il est certain que dans tout autre temps, cet acte

de dévotion d'un seigneur de paroisse n'aurait pas fait la moitié du bruit qu'il a excité; mais les yeux de tout le public ont été trop ouverts cet hiver sur ce qui s'est passé à Ferney, pour qu'une cérémonie si solennelle et si inattendue ne fît pas la plus grande sensation.

Actuellement, sans nous arrêter à la moralité de cette action, si vous voulez en pénétrer les motifs, il faut d'abord lire la lettre suivante, écrite deux jours avant la cérémonie.

Lettre de M. de Voltaire à M. le comte d'Argental(1).

De Ferney, 1er avril 1768.

« Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières ! Vous n'avez donc pas touché les *quarante écus* (2) que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme! Il est pourtant très-vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon ne vous fût pas parvenue ? Je vous y rendais compte de mes arrangemens avec madame Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville; ma lettre est pour vous et pour lui. Je vous disais que j'étais dans les bonnes graces de M. Jannel; et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et *la Princesse de Babylone*(3).

« Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un Jésuite. Je voudrais en avoir deux; et si on me fâche, je

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans les *Œuvres de Voltaire*.

(2) *L'Homme aux quarante écus*, de Voltaire.

(3) Roman de Voltaire.

me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*; j'ai beau voyager avec une princesse de Babylone, m'amuser à faire des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un M. P. à Paris qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour me perdre.

« J'ai lu la *Relation* (1) dont vous me parlez. Elle n'est point du tout modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très-outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état! Calomnié continuellement, condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus; et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellens, l'amour du travail et la gaieté, il y a long-temps que je serais mort de désespoir.

« Dieu soit béni, puisque madame d'Argental se porte mieux! Je me recommande à ses bontés. »

Il est évident, par cette lettre, que la peur seule a conseillé au seigneur patriarche cet acte éclatant de dévotion, comme un coup de parti propre à faire taire les malveillans, et à désarmer ses ennemis et ses persécu-

(1) La *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, par Voltaire.

teurs. Il est clair encore que les bruits d'exil, de lettres de cachet, de décret de prise de corps, occasionés par la retraite de madame Denis, ont vivement alarmé ledit seigneur patriarche, et qu'il a cru parer à tout, en faisant ses pâques avec publicité. Cela est entièrement démontré par une autre lettre qu'il vient d'écrire à M. d'Argental, que j'ai vue, mais qu'on ne m'a pas permis de copier (1). Il y détaille toutes les raisons qui l'ont déterminé à cet acte de dévotion, et ces raisons sont fondées sur la crainte des fanatiques et de l'ordre du clergé, et de celui des parlemens. Il dit que s'il était à Abbeville, il communierait tous les quinze jours, et que s'il rencontrait une procession de Capucins, il irait au-devant d'elle chapeau bas. Il se flatte, au moyen de ses pâques, d'avoir répondu à toutes les accusations de ses ennemis; mais comme le renard reste toujours renard, on prétend que dans une autre lettre à M. de Thibouville, que je n'ai point vue, il se plaint d'être calomnié dans toutes les actions de sa vie. « On ne se contente pas, dit-il, d'assurer que j'ai fait mes pâques, ne veut-on pas aussi que je me sois confessé (2)? »

Malheureusement la profonde politique qui lui a dicté cette démarche, n'a échappé à personne, et ses amis et ses ennemis se sont accordés à la regarder comme fausse. Les dévots en ont été plus blessés que s'il avait fait un pamphlet de plus contre la sainte église; et peu s'en faut que les gens du monde et les neutres ne l'aient regardée comme une action avilissante. Au bout du compte elle ne mérite pas d'être jugée à la rigueur, puisqu'elle ne

(1) Voir dans la *Correspondance générale* de Voltaire la lettre du 22 avril.

(2) Nous ne savons si cette lettre a existé; mais elle ne se trouve pas dans la *Correspondance* de Voltaire.

fait de mal à personne. Pour qui réserverait-on d'ailleurs l'indulgence des jugemens, si ce n'est en faveur de celui à qui son siècle a les plus grandes obligations? Quel est l'homme qui peut se vanter d'avoir vécu aussi utilement que M. de Voltaire, pour le bonheur du genre humain? Pour moi, la passion qui est née avec moi pour ledit seigneur patriarche, et qui me suivra chez les morts, ne me permet pas de le juger avec la sévérité et l'acharnement des oisifs neutres de Paris, qui dans le fond n'ont aucun avis, et ne condamnent que pour passer le temps. Je me borne à admirer le goût du seigneur patriarche pour la représentation. Je vois ces beaux cierges apportés de Lyon, ce superbe chanteau de pain bénit, ces honneurs rendus au seigneur de Ferney, par le haut et bas clergé de sa paroisse; ces deux paysans métamorphosés en gardes-chasse, moyennant une baudoulière; la décence, la dignité, la pompe de cette procession seigneuriale qui, au moyen d'une enjambée sur le ruisseau, se trouve rendue du château à l'église et de l'église au château; l'idée de ce spectacle auguste m'émeut et me transporte; il me rappelle une autre cérémonie qui se fit avec non moins de dignité pendant mon séjour à Genève, au mois d'avril 1759; c'était la prise de possession du comté de Ferney, acheté à vie par le seigneur patriarche. Il se rendit des Délices à la paroisse de Ferney dans un carrosse de gala, accompagné de madame Denis, qui avait mis la robe la plus riche, et qui portait tous les diamans de la maison. Lui-même avait un habit de velours cramoisi, doublé et à paremens d'hermine, et galonné de queues d'hermine sur toutes les tailles; et quoique cet habit parût un peu chaud pour la saison, tout le monde fut obligé d'en admirer le goût et la magnificence. C'est dans cet accoutre-

ment que l'oncle et la nièce assistèrent à la grand'messe de la paroisse, chantée en faux bourdon, pendant laquelle on tirait des boîtes en guise de canon.

Ceux qui supposent à M. de Voltaire des desseins plus étendus, prétendent qu'il n'a fait toute cette simagrée que pour se ménager la permission de revenir à Paris; et quelque peu réfléchi que soit ce projet, je ne suis pas éloigné de croire qu'il est réellement entré dans la tête de l'illustre patriarche. Il y a déjà plus de deux ans qu'il se trouve abandonné de tous ses amis de Genève, et qu'il ne voit plus personne de cette ville dans sa retraite, pour avoir voulu très-mal à propos jouer un rôle dans les troubles, et pour avoir sacrifié ses amis véritables et essentiels, au parti du peuple, sans autre vue que celle de faire l'homme d'État. Depuis ce temps, son habitation aux portes de Genève lui est devenue désagréable, et voilà peut-être la véritable raison de toute la révolution survenue à Ferney, raison secrète que peut-être il ignore encore, ou qu'il se cache à lui-même. L'année dernière, ses amis eurent déjà beaucoup de peine à l'empêcher de louer une maison sur les bords de la Saône, près de Lyon, et de se mettre ainsi dans le ressort du parlement de Paris, où sa véracité sur de certains objets lui a fait de puissans ennemis. Ses amis seraient encore bien moins tranquilles, s'il obtenait la permission de venir fixer sa résidence à Paris, c'est l'endroit du monde où ils le croiraient le moins en sûreté; mais si c'est là réellement son projet, et qu'il ait en tête de le faire réussir, adieu les pamphlets, les brochures, les facéties; le rossignol ne chantera plus, une politique enfantine et inutile le comdamnera au silence; je dis inutile, parce qu'il n'obtiendra sûrement pas la permission de revenir à Paris, et que ses

amis n'auront pas du moins l'inquiétude, trop juste, de l'y voir exposé à toutes sortes d'accidens. Je regarde sa brouillerie avec la république de Genève comme un des véritables malheurs de sa vie, et comme une des fautes les plus graves qu'il ait commises. Il trouvera difficilement sur toute la surface du globe une habitation aussi agréable, aussi avantageuse pour lui, aussi bien située à tous égards, que celle qu'il s'est choisie sur les bords du lac, et dont il s'est si bien trouvé depuis quinze ans.

Lorenziana.

M. le chevalier de Lorenzi est de retour depuis quelques jours d'un voyage d'environ dix-huit mois qu'il a fait en Italie sa patrie. Son retour m'a fait faire de sérieuses réflexions. J'ai pensé combien ceux qui avaient le bonheur d'entendre ses adages étaient coupables envers le public et envers la postérité de les garder pour eux seuls, au lieu de les communiquer à ceux qui n'étaient pas à portée d'en jouir; j'ai senti qu'un répertoire de la nature de celui-ci était très-propre à conserver les principaux traits du chevalier, et à en devenir peu à peu le dépôt ou les archives. Je me suis donc résolu à les rapporter ici successivement suivant que l'occasion s'en présentera, et sans observer entre eux aucun ordre chronologique, parce que, modernes ou anciens, ils sont également précieux. Mais pour remplir le devoir d'un historien fidèle, je suis obligé de commencer par faire connaître mon héros. M. le chevalier de Lorenzi est un gentilhomme de Toscane, où son frère aîné a été long-temps ministre de France. Lui-même a servi dans les armées de France, et s'est retiré du service peu de temps après la conquête

de Minorque avec le grade de colonel. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Étienne de Toscane. Son séjour en France ne lui a pas fait perdre son accent italien, et la vérité qu'il met dans tous ses discours contribue à lui conserver cet accent par la manière dont il appuie sur les mots qu'il prononce. C'est un très-honnête et loyal gentilhomme qui a toujours vécu dans la meilleure compagnie de Paris, et qui a toutes les vertus de société, excepté celle de se faire valoir. On découvrit, il y a environ dix ans par hasard, qu'il était assez pauvre; jusque-là personne n'en avait rien su. Quant à lui, il ne le saura de sa vie. Son goût l'a toujours porté aux sciences abstraites, à la géométrie, à l'astronomie, et il en a pris l'habitude d'évaluer les événemens de la vie et de les réduire à des valeurs géométriques. Il est naturellement rêveur, distrait, naïf, simple, toujours vrai, sérieux et grave. Le plaisant de ses traits consiste en ce que les opérations de sa tête se font lentement et difficilement, qu'il a de la peine à assortir l'expression à son idée, qu'il supprime ordinairement toutes les intermédiaires entre deux propositions, qu'il répond souvent à sa tête, au lieu de répondre à ce qu'on lui dit. Comme il n'est frappé que par le côté vrai ou faux d'un objet, et jamais par le côté plaisant, il entend la plaisanterie mieux que personne, et l'on peut rire de lui et de ses propos tant qu'on veut sans le fâcher, mais aussi sans lui faire perdre son sérieux.

Étant donc de retour à Paris où il a si souvent embelli la société pour moi, je le trouvai chez madame Geoffrin ces jours passés, et je le vis s'embarrasser de la généalogie de deux femmes avec lesquelles il passe sa vie, et qui portent le même nom, quoiqu'elles soient de

deux branches très-éloignées. Madame Geoffrin chercha inutilement à le dépêtrer de ces filets généalogiques, et lui dit enfin : — « Mais, chevalier, vous radotez; c'est pis que jamais.... — Madame, lui répond le chevalier, la vie est si courte! »

Le lendemain il alla avec M. de Saint-Lambert à Versailles. En cheminant ils causent, et M. de Saint-Lambert par occasion lui demande son âge.—« J'ai soixante ans, lui répond le chevalier. — Je ne vous croyais pas si âgé, lui dit M. de Saint-Lambert.... — Quand je dis soixante ans, reprend le chevalier, je ne les ai pas encore tout-à-fait.... non, pas tout à l'heure.... mais.... — Mais enfin, quel âge au juste avez-vous?... — J'ai cinquante-cinq ans faits; mais ne voulez-vous pas que je m'assujettisse à changer d'âge tous les ans comme de chemise?.. »

Un jour il voulut faire l'éloge de la taille d'une femme, et au lieu de dire qu'elle a une taille de nymphe, il dit : « Elle a la taille comme mademoiselle Allard. — Vous ne rencontrez pas heureusement, lui dis-je; on peut louer mademoiselle Allard par bien des côtés, mais on n'a jamais cité sa taille comme belle... — Ah, ah! reprend-il, je ne la connais point, et ne l'ai jamais vue; mais comme tout le monde parle de mademoiselle Allard, je crois pouvoir en parler aussi. »

Nous étions un jour chez madame Geoffrin, le chevalier, M. d'Alembert et moi, et nous causions. M. d'Alembert et moi nous étions assis; le chevalier droit, appuyé contre la cheminée, sommeillait, et avait peine à soutenir sa tête. — « Il me semble, chevalier, lui dis-je, que notre conversation vous amuse beaucoup, puisqu'elle vous endort tout debout?—Oh, non, » dit-il en hochant

la tête et avec son ton innocent et naïf, « je dors quand je veux. »

En voilà assez pour un commencement de Lorenziana, que je compléterai à mesure que les traits remarquables échappés à la bouche précieuse de notre chevalier, s'offriront à ma mémoire.

La première feuille du *Courrier de la Mode* a heureusement paru, et la France possède un *Journal du Goût*. Dans cette première feuille, l'auteur cherche, comme de raison, à donner quelques notions générales; il nous apprend que l'habillement français semble vouloir se rapprocher de jour en jour du beau naturel : il nous rend compte de plusieurs révolutions importantes, que j'avais le malheur d'ignorer entièrement. Je vois avec étonnement que les Hollandaises et les Tronchines sont écrasées par le négligé dit *polonais;* que les bonnets à la sultane, à la rhinocéros, ont été exterminés par les bonnets à la clochette et par ceux à la débâcle; mais surtout la gertrude a subjugué toutes les têtes, et il n'est pas encore décidé si la moissonneuse, qui vient d'être inventée, l'emportera sur la gertrude. Si j'avais voix en chapitre *aux Traits galans*, je conseillerais d'inventer la glaneuse. On voit que l'empire universel de la mode est fondé sur le succès de l'Opéra-Comique (1). Pour nous défaire de la moissonneuse, l'auteur nous apprend que le bonnet au doux sommeil, qui a quelque ressemblance avec la bai-

(1) Grimm a déjà parlé des robes appelées Tronchines que les femmes se faisaient faire pour les promenades du matin ordonnées par ce médecin. Les Hollandaises étaient sans doute d'autres robes importées par la belle Hollandaise, madame Pater. Enfin c'était aux opéra-comiques de *la Clochette*, de *Gertrude* et des *Moissonneurs* dont Grimm a rendu compte, que plusieurs des autres modes devaient leur nom.

gneuse, est réservé au séjour de la campagne ou pour les cas d'indisposition; et, comme il a soin de remonter aux premiers principes, il conseille aux dames qui veulent être bien montées en bonnets, d'envoyer leur signalement. *Le Courrier de la Mode* a bien donné le sien dans la feuille qu'il vient de publier; je lui conseille de se faire teneur de livres chez mademoiselle Alexandre, ou garçon de boutique chez M. Dulac.

Peu de jours après l'ouverture des théâtres, M. Le Kain a reparu sur celui de la Comédie Française, après une absence de neuf mois : il a été reçu avec des transports de joie et avec les plus vifs applaudissemens. Il n'a joué que cinq ou six fois; sa santé n'étant pas encore bien rétablie, on lui a encore accordé un congé pour tout l'été, et il va partir pour les eaux. On a craint long-temps que cet acteur ne fût absolument perdu pour le théâtre.

M. Grandval vient de se retirer de ce théâtre pour la seconde fois, et tout de bon : il était rentré il y a sept ou huit ans, après une retraite de deux années. On espérait qu'il serait encore de quelque ressource; mais il avait désappris à jouer ses anciens rôles, et il s'est inutilement essayé à en jouer d'un autre genre. Cet acteur, que nous avons vu charmant, était devenu détestable; tant il y a un terme à tout, que la prudence ne doit pas se permettre d'outre-passer.

Il s'est, au reste, élevé de vives contestations dans l'intérieur de la Comédie, particulièrement entre mademoiselle d'Épinay et mademoiselle Hus. Celle-ci ayant déjà usurpé sur l'autre l'emploi de petite coquette, a encore voulu envahir les rôles de grande coquette; c'est-à dire le droit de doubler madame Préville dans ces

rôles, de préférence à mademoiselle d'Épinay. Malgré tous les tempéramens qu'on a cherchés jusqu'à présent, on n'a pas encore réussi à terminer cette affaire délicate et importante, au gré des deux actrices, respectivement demanderesses et défenderesses.

Le directeur des spectacles de l'impératrice de Russie a envoyé, en présent, de superbes fourrures à mademoiselle Clairon, à MM. Le Kain, Préville et Bellecour. Si ce dernier se rend la justice qu'il se doit, il ne peut manquer de croire qu'on s'est trompé d'adresse, et que, par mégarde, on a mis son nom à la place de celui de Molé. Remarquez que le même génie qui crée des lois à son empire, qui force ses voisins d'être tolérans et justes envers leurs égaux, qui peuple, police et gouverne ses vastes États avec tant de gloire, encourage et récompense les talens d'un bout de l'Europe à l'autre; c'est l'ame de l'univers, qui sait tout animer à la fois.

On a donné, le 26 du mois dernier, sur le théâtre des Menus-Plaisirs du roi, rue Bergère, une représentation de la tragédie d'*Andromaque*, suivie de *la Clochette*, opéra-comique. On avait distribué près de huit cents billets, et la salle était remplie d'une société aussi brillante que choisie. C'était pour juger du talent de madame Vestris que messieurs les premiers gentilshommes de la chambre du roi avaient ordonné cette représentation. Cette actrice, âgée de vingt-deux ans au plus, arrive de Stuttgard : elle s'appelait autrefois mademoiselle Dugazon, et elle est sœur cadette de cette mademoiselle Dugazon qui a débuté l'année dernière avec succès dans les rôles de soubrette, et qui a été reçue depuis à l'essai et à la pension. Celle dont il est question

ici a épousé un frère du célèbre danseur Vestris; ce frère était danseur au théâtre de Stuttgard, aussi médiocre que l'autre est excellent. La suspension des spectacles du duc de Wurtemberg en a fait refluer les débris à Paris. Madame Vestris, n'ayant jamais joué que sept ou huit fois dans le tragique, et mademoiselle Clairon, ainsi que plusieurs connaisseurs, lui trouvant des dispositions merveilleuses, on a voulu la voir sur un théâtre particulier avant de la faire débuter sur le théâtre public. Elle a joué le rôle d'Hermione dans la tragédie d'*Andromaque;* les autres rôles étaient remplis par les principaux acteurs de la Comédie Française, et entre autres celui de Pyrrhus par Molé, et celui d'Oreste par Le Kain. Il n'y a pas moyen de juger une actrice sur un seul rôle et d'après une représentation unique. Mais voici ce qu'il m'a paru de madame Vestris : elle est d'abord très-jolie, elle a de la grace, la taille bien prise, les plus beaux yeux du monde; mais elle n'a pas les traits assez grands et assez nobles pour le haut tragique. Elle ressemble plutôt à une suivante charmante qu'à une belle princesse. Elle a certainement de l'intelligence, mais je doute qu'elle ait de l'ame; dans un rôle tout passionné il ne lui est échappé aucun de ces accens qui provoquent les larmes et qui déchirent le cœur, et elle a incomparablement mieux dit les choses de fierté que les vers de sentiment. On lui a trouvé la prononciation vicieuse, elle grasseye un peu; mais ce défaut n'est ni choquant à un certain point, ni impossible à corriger ou du moins à pallier. Elle ne sait pas marcher sur le théâtre; mais son beau-frère peut le lui apprendre. Elle a de la grace, mais aussi de l'uniformité dans son geste. Elle a surtout le tic de porter sa main à sa bouche, et de laisser tomber ensuite son bras

en deux temps égaux jusqu'à la ceinture, et puis de recommencer; mais ces petits défauts se corrigent vite. Je parierais qu'elle a la voix très-agréable en chambre; mais elle ne l'a pas assez forte sur le théâtre, du moins pour les grands rôles tragiques, et c'est le défaut qui me chagrine le plus. Je suis plus persuadé que jamais que les grands coups que peuvent frapper un orateur, un acteur, une actrice, dépendent absolument de la force de la voix et de la beauté de l'organe; c'est cette voix pleine et sonore qui a fait principalement la réputation de mademoiselle Clairon. Vous avez beau concevoir avec justesse, sentir avec force, comment rendrez-vous ce que vous concevez, ce que vous sentez, si un organe frêle et inflexible se refuse à suivre les impressions de votre ame? On n'est plus étonné de tous les pénibles efforts, de ces exercices continuels que s'imposa Démosthène pour se fortifier la voix et pour la maîtriser, quand on a remarqué qu'avec une voix sensible et touchante un prédicateur en chaire est sûr d'émouvoir en débitant les plus grandes pauvretés; nous sommes plus machines que nous ne croyons. L'essai de madame Vestris a en général réussi: mais elle n'est pas encore d'accord sur les conditions qu'on lui propose pour la faire recevoir à la Comédie Française. Elle ne veut aussi débuter en public que lorsque Le Kain sera de retour des eaux, et qu'il pourra jouer avec elle. Je voudrais la voir dans le haut comique; elle n'aurait pas besoin de forcer sa voix, et j'ai dans la tête qu'elle ferait en chambre et sur le théâtre une amoureuse fort intéressante.

M. Fabre, qui a fourni à M. Fenouillot de Falbaire le sujet de son drame de *l'Honnête criminel*, a enfin obtenu

sa grace (1). Il n'était sorti des galères que par un congé particulier de M. le duc de Choiseul, et il était par conséquent resté civilement mort; on vient de lui rendre l'État de citoyen. Cela a passé au conseil d'État du roi le vingt-quatre du mois passé. L'auteur de la pièce peut se vanter d'avoir été l'instrument immédiat de cette justice tardive. Ma foi, à ce prix, je consentirais de faire tous les jours une mauvaise pièce.

Paris, 15 mai 1768.

On a donné, le 7 de ce mois, sur le théâtre de la Comédie Française, la première représentation de *Béverley*, tragédie bourgeoise imitée de l'anglais, par M. Saurin, de l'Académie Française. D'abord cette affiche me déplaît. Si *Béverley* est une tragédie, pourquoi est-elle bourgeoise? S'agit-il ici des malheurs qui ne peuvent arriver qu'à des bourgeois? ou bien ce qui est tragique pour des bourgeois, est-il comique pour des princes? Il fallait dire tout simplement *tragédie*, et laisser la mauvaise épithète de *bourgeoise* aux critiques bourgeois du coin qui ont aussi inventé le terme de comédie larmoyante, et qui ont écrit sur l'une et sur l'autre de grandes pauvretés. En second lieu, pourquoi cette tragédie s'appelle-t-elle *Béverley*? C'est du nom de son héros. Mais ce nom est celui d'un particulier, et n'est pas un nom historique. Si M. Saurin avait eu les torts et les malheurs d'un Béverley, on aurait donc affiché la première représentation de *Saurin*, tragédie bourgeoise? Il fallait appeler cette pièce tout uniment *le Joueur*, tragédie, parce que c'est *le Joueur*, tragédie.

Cette pièce a été jouée à Londres sans succès, et elle a

(1) Voir précédemment page 345.

si peu de réputation dans sa patrie, que parmi plusieurs Anglais que j'ai questionnés, il ne s'en est trouvé aucun qui ait pu me dire le nom de l'auteur. Il y a environ dix ans qu'elle tomba entre les mains de M. Diderot. Frappé de quelques traits, il se mit à en croquer une traduction pour la faire connaître à quelques femmes avec lesquelles il se trouvait à la campagne. On imprima presque en même temps une autre traduction de cette pièce, peut-être plus fidèle, parce que M. Diderot ne se fait jamais faute d'ajouter ce qui peut se présenter de beau sous sa plume; mais cette seconde traduction étant d'ailleurs maussade, la pièce ne fit pas plus de sensation en France qu'en Angleterre (1). Alors M. Saurin s'empara du manuscrit de M. Diderot, et, après s'être assuré que celui-ci ne comptait en faire aucun usage, il entreprit d'enrichir la scène française de cette pièce.

Si vous vous rappelez l'original ou la mauvaise traduction qui en a été faite, vous savez que le but de l'auteur anglais a été de tracer un tableau affreux de tous les malheurs que peut entraîner la passion du jeu. En conséquence il a marié son Joueur. M. Béverley a une femme charmante et d'une humeur angélique, qui, au milieu de tous les malheurs auxquels la funeste passion de son mari l'expose, conserve pour lui l'attachement le plus tendre et dans son intérieur une douceur inaltérable. M. Béverley a une sœur d'un caractère un peu plus vif et plus décidé, mais non moins honnête que celui de madame Béverley. Elle est promise en mariage à Leuson, ami de Béverley, homme d'un rare mérite et d'une droi-

(1) *Le Joueur*, tragédie bourgeoise, traduite de l'anglais (d'Édouard Moore, par l'abbé Bruté de Loirelle, censeur royal); Londres et Paris, 1762, in-12. Pendant long-temps cette pièce a été faussement attribuée à Lillo. (B.)

ture à toute épreuve. Lorsque la pièce commence, Béverley est entièrement ruiné par le jeu. On voit dans la première scène, sa femme dans un appartement absolument démeublé et dépouillé, attendre le retour de son mari. Un vieux domestique de la maison, appelé Jervis, se montre; et quoique ce personnage ne soit qu'épisodique, il est peut-être le plus touchant et le plus pathétique de la pièce. Béverley joue et perd dans le cours de la pièce la fortune de sa sœur dont il était le dépositaire. Leuson, qui découvre ce malheur avant qu'il soit connu, vient trouver sa maîtresse, lui propose de lui confier un secret important si elle veut lui promettre de lui donner sa main le lendemain, en reçoit la promesse et lui apprend qu'elle n'a plus rien, et que son frère a perdu toute sa fortune. Cette scène est une des plus intéressantes de la pièce anglaise, et suppose véritablement du talent dans l'auteur. Béverley n'est pas seulement le jouet de sa passion, il l'est encore d'une bande de filous qui ont pour chef un M. Stuckely qu'il a le malheur de regarder comme son meilleur ami, et qui, trop justement suspect à Leuson, cherche à son tour à rendre celui-ci suspect à Béverley. La pièce s'avance au milieu de pertes d'autant plus inévitables qu'elles sont une suite du complot formé par ces fripons. A la fin du quatrième acte, Béverley ayant tout perdu, le désespoir s'empare de lui. Il n'ose plus rentrer chez lui; il se couche dans la rue au milieu des pierres où il est trouvé par le vieux Jervis et ensuite par sa femme, et bientôt après par la garde qui le cherchait pour l'arrêter de la part de ses créanciers. Le cinquième acte se passe dans la prison, où Béverley ne pouvant plus soutenir son sort, s'empoisonne, et termine sa vie dans

les bras de sa femme et de son ami Leuson, au milieu des plus cruels remords.

Voilà le fond de la pièce anglaise que M. Saurin a conservé tout entier. Il en a seulement retranché les rôles des filous, et a tâché de rendre celui de Stuckely plus supportable, en le montrant tout aussi acharné à la perte de Béverley, mais par un motif différent. Stuckely a été autrefois amoureux de madame Béverley, son hommage a été rejeté ; il a dissimulé son ressentiment, et cherche à venger l'amour offensé par la ruine d'un rival préféré. M. Saurin a voulu rendre la situation du Joueur encore plus effroyable qu'elle n'est dans la pièce anglaise, en lui donnant un fils. Cet enfant, âgé de sept à huit ans, que la mère a laissé dans la prison auprès de son père, pendant qu'elle est allée épuiser toutes ses ressources pour l'en tirer; cet enfant, dis-je, dort paisiblement dans un fauteuil, tandis que son malheureux père livré aux plus cruelles agitations se détermine à finir sa vie par le poison. Contraste beau et vraiment pathétique de l'innocence du premier âge, avec les tourmens d'une vie criminelle! Lorsque Béverley a pris le poison, il aperçoit son fils. Il réfléchit que cet enfant va se trouver exposé à la dernière misère, et peut-être au crime. Son sombre désespoir lui persuade que le plus grand service qu'il puisse rendre à son fils, c'est de le garantir à jamais des vicissitudes du sort, en le faisant passer de ce sommeil au sommeil éternel. Obsédé de cette idée, il tire un couteau pour frapper son fils; mais il n'ose achever cet horrible sacrifice. Le couteau échappe de ses mains. L'enfant se réveille tout effrayé. La mère revient, et annonce en vain une révolution aussi heureuse qu'imprévue, arrivée dans la fortune de son mari. Déjà le poison

opère, la pâleur de la mort et ses angoisses succèdent à la violence des agitations et des remords, et Béverley expire après une longue et douloureuse agonie.

Le grand défaut de cette pièce, telle qu'elle a été représentée sur notre théâtre, c'est la faiblesse de l'intrigue et le défaut de naturel et de vérité. Il n'est pas vrai que les choses se soient ainsi passées dans la maison de M. Béverley. Les trois premiers actes se consument en allées et venues perpétuelles et inutiles. Les personnages arrivent sans projet et s'en retournent de même, et se tournent toujours le dos lorsqu'ils auraient le plus besoin les uns des autres. Ce malheureux Béverley a une femme dont il est adoré, une sœur qui s'intéresse vivement à lui; il a dans Leuson un ami sage et ferme qui pénètre très-bien les infames projets de Stuckely; il ne demande lui-même qu'à être retenu sur le bord du précipice qu'il voit toujours entr'ouvert sous ses pas. Il ne se fait pas un seul instant illusion sur sa situation; il aime sa femme et sa sœur; s'il a quelques soupçons sur la droiture de Leuson, un mot, un éclaircissement de deux minutes les détruiraient sans retour: mais personne ne vient à son secours; on l'abandonne sans miséricorde à sa passion, à sa funeste étoile et à la perfidie de Stuckely. Sa femme n'est là que pour faire parade d'une fausse délicatesse, d'un faux calme, d'un faux désintéressement, qui ne sont pas dans la nature. On attache une trop grande importance au sacrifice qu'elle fait de ses diamans, assez bêtement, puisqu'ils sont joués et perdus un moment après; ou plutôt le poète n'a pas su tirer parti de ces diamans. Si Sedaine s'était mis dans la tête de les employer, vous verriez quel rôle ils auraient joué. Du moins fallait-il qu'en les enlevant à sa femme, Béverley

eût découvert qu'une partie de ces bijoux avait déjà servi à soutenir cette femme malheureuse dans l'indigence, et à payer par exemple les maîtres de son fils. Si l'on pouvait passer au poète l'affaire des diamans, madame Béverley est du moins inexcusable de laisser entre les mains de son mari les cent mille écus qui arrivent de Cadix, au point nommé, selon le bon et plat plaisir du poète. Le vieux Jervis aussi ne sait qu'offrir sa petite fortune au Joueur : j'ai connu ce vieux bon homme, et je vous assure, M. Saûrin, que c'est à madame Béverley et non à monsieur qu'il faisait ses offres de service. Il faisait mieux; il la secourait à son insu, mais au su de tous les spectateurs qui n'étaient rien pour lui; mais jamais il n'aurait eu assez peu de sens pour offrir de l'argent à M. Béverley, afin de nourrir et de fortifier sa fatale passion. Vous me direz qu'en suivant mes mémoires, vous auriez eu bien de la peine à conduire votre Joueur jusqu'au désespoir et jusqu'au poison ; mais c'était là la tâche du génie que le défaut de force comique ou tragique, comme vous voudrez, ne vous a pas permis de remplir. Un des grands défauts de votre pièce aussi, c'est que votre Joueur n'est point aimable, ni par conséquent intéressant. Il fallait lui donner toutes les vertus possibles, tous les agrémens dont une seule passion funeste aurait terni tout l'éclat. Il n'est dans votre pièce que joueur, et perdant, et jouant et perdant encore : peu m'importe qu'un tel homme s'empoisonne. Votre tableau en général est sombre, terne, noir, partout de la même couleur et par conséquent de peu d'effet.

M. Saurin a écrit sa pièce en vers libres. Je pense que cela n'a pas peu contribué à en affaiblir l'effet; on n'est pas dédommagé du défaut d'énergie et de concision, de

la prolixité et du bavardage que la versification entraîne, par ces expressions et tournures prétendues poétiques qu'un homme de goût supporte encore plus difficilement. En général la pièce de M. Saurin est un peu vide d'idées et de sentimens, il règne partout une grande aridité, c'est qu'une pièce empruntée dont le sujet n'est point né dans la tête du poète, se ressent presque toujours de la privation de ce suc premier et créateur qui répand la vie tout autour de lui. Si cela n'était point, les copistes seraient au premier rang confondus avec les auteurs originaux. Ceux qui n'ont pas beaucoup réfléchi ont cru que cette aridité et l'ennui pénible qui en résulte, étaient une suite de l'horreur du sujet, et ont dit qu'il fallait réserver ces sortes de spectacle pour la Grève. On leur a répondu que ce sujet n'est pas plus horrible que celui de la tragédie de *Mahomet;* et cela est vrai, mais la manière des deux poètes est très-différente : elle fait que l'un vous révolte et vous dessèche, quand l'autre vous touche et vous attendrit.

M. Saurin a tiré l'épisode de l'enfant du roman de *Cléveland*. Autant que je puis me le rappeler, il y a là aussi un père mélancolique qui craint de laisser ses enfans exposés après lui aux caprices du sort. Mais si la situation du roman est plus vraie, le tableau de la pièce me paraît plus beau; cet enfant dormant paisiblement dans la prison est d'un bel effet. Avec plus de goût, l'auteur n'aurait fait remarquer cet enfant ni par sa mère, ni par le vieux Jervis; moins les acteurs auraient fait attention à cet enfant, plus il eût été pathétique pour les spectateurs. Je ne sais s'il est bien dans la nature que l'idée de tuer son fils vienne à ce père coupable après le poison pris; elle eût été plus vraie, ce me semble, pen-

dant les accès qui précèdent cet instant fatal: car au moment où le sacrifice de la vie est consommé, l'homme moral perd sa force, l'homme physique recouvre la sienne; et cette révolution soudaine rompt toutes les liaisons morales, isole cet être composé qu'on appelle homme, et le rend tout-à-fait personnel. Alors toutes ses idées, toutes les facultés de son ame sont concentrées dans l'idée de sa propre destruction, et l'intérêt de tout autre objet disparaît, ou du moins s'affaiblit considérablement. Je conçois qu'un père désespéré forme le projet de tuer ses enfans et de se donner la mort ensuite; mais je soutiens qu'il ne les frappera jamais, s'il commence par se porter le premier coup.

Je doute aussi que le suicide soit en lui-même intéressant au théâtre. Il n'est ni moral ni pathétique dans la réalité. Qu'est-ce que cela m'apprend, ou qu'est-ce que cela me fait qu'un homme ennuyé de la vie ou travaillé par le désespoir se tue? Rien. Ma curiosité satisfaite sur les circonstances d'un événement qui n'est pas fort ordinaire, je n'y pense plus et je n'en suis nullement affecté. Si vous voulez m'intéresser par un suicide, que ce soit Caton qui se déchire les entrailles, parce que je vois le destin de Rome lié au sien; mais que m'importe que M. Béverley s'empoisonne? Je n'y vois qu'un mauvais sujet de moins dans le monde, et je l'oublie.

Remarquez combien nos poètes entassent de moyens terribles et effrayans pour produire peu d'effet, et regardez cette méthode comme la marque la plus sûre de la futilité de nos spectacles. C'est aux enfans qu'on fait peur avec des poignards et des coupes empoisonnées, et plus le poète est pauvre de génie, plus il se confie en ces moyens et les multiplie. Le génie a d'autres res-

sources; et une assemblée d'hommes, une nation qui aurait de l'énergie et du caractère, dédaignerait des prestiges qui ne peuvent faire tressaillir que des enfans. Devant une telle assemblée, la tragédie du *Joueur* serait un tableau simple et vrai des malheurs inévitables que la passion du jeu traîne à sa suite. Ces malheurs ne sont ni le poison ni le poignard, mais le mépris et la pauvreté, la lâcheté et l'avilissement qui en résultent. L'endurcissement et la perte de tout sentiment honnête et vertueux serait le poison qui ferait frémir le spectateur : c'est là la véritable catastrophe dont un joueur est menacé; et il n'est pas vrai que Béverley au milieu de la fureur de jouer qui le possède et l'agite, puisse conserver une étincelle de tendresse pour sa femme, pour son fils et pour ses amis. Mais quand aurons-nous des spectacles qui ne fassent plus peur aux enfans, et qui aient le pouvoir d'intéresser, d'attendrir et d'effrayer, s'il le faut, des hommes? Nous en aurons quand le gouvernement regardera l'instruction publique comme le premier et le plus important des devoirs de la législation, et comme le moyen le plus doux et le plus sûr d'assurer son autorité. Alors il rappellera les beaux arts à leur véritable destination, et fera servir leurs productions aux progrès de la morale nationale; alors les spectacles deviendront un cours d'institutions politiques et morales, et les poëtes ne seront pas seulement des hommes de génie, mais des hommes d'État. J'avoue que les gouvernemens de l'Europe les plus vigoureux et les plus sages sont encore loin de ces principes; mais aussi, malgré la vanité de nos petites prétentions réciproques, nos nations modernes ne sont qu'un assemblage d'enfans à demi barbares, moitié sauvages, moitié énervés et vieillis par le luxe;

et la morale publique est, de toutes les sciences, la moins avancée.

La tragédie de M. Saurin a réussi, presque sans être applaudie. On est très-mécontent de l'impression qu'elle laisse, et l'on s'y porte en foule. On y pleure peu; mais le jour de la première représentation il partit d'une loge un violent coup d'effroi, lorsque le Joueur porta la coupe empoisonné à sa bouche, et l'on m'a assuré qu'à toutes les représentations, le moment où il lève le couteau sur son fils a excité une forte émotion dans la salle. Il y avait des longueurs dans toutes ces situations à la première représentation; mais il était aisé d'y remédier, et l'auteur n'y aura pas manqué.

Le jeu de Molé, chargé du rôle de Béverley, ne contribuera pas peu à entretenir l'affluence pendant le cours des représentations de cette pièce. Cet acteur a peut-être plus influé sur le succès que le poète. J'avoue que ne trouvant pas son rôle intéressant et beau, je n'ai pas été touché de son jeu autant que le public. La difficulté de l'art ne consiste pas dans les contorsions d'une mort violente; elle n'empêche pas que Molé ne soit un grand acteur; mais je crains que ce rôle pénible et fatigant ne ruine de nouveau sa frêle santé, quoiqu'il ait pris d'avance la précaution de ne jouer la pièce que deux fois la semaine.

Les autres rôles ont été fort médiocrement remplis. Mademoiselle Doligny a joué celui de madame Béverley, non en femme sensible et affligée, mais en petite fille dépitée. Madame Préville a joué le rôle de la sœur de M. Béverley avec une sécheresse aussi grande que celle du poète, et c'est beaucoup dire. Leuson n'a pas acquis de grace ni d'intérêt dans la bouche du lourd et maussade

Bellecour. Brizard n'a point d'entrailles, et il en faut pour chaque mot de Jervis. Préville s'était chargé du rôle de Stuckely, prétendant qu'il n'y avait qu'un acteur aimé du public qui pût faire supporter un rôle aussi odieux. Il n'y a point réussi, et ce rôle est hué à toutes les représentations, d'un bout à l'autre.

M. Diderot avait pourtant trouvé un moyen de rendre ce rôle, non-seulement supportable, mais théâtral. Il avait conseillé à M. Saurin de faire de Stuckely un homme généreux, plein de noblesse dans ses procédés, dissipateur d'une grande fortune dont il aurait vu la fin, et de lui donner du reste un passion insurmontable pour madame Béverley. Il n'aurait rien négligé pour s'en guérir, il se serait exilé volontairement, aurait quitté l'Angleterre et fait son tour d'Europe. De retour, après une longue absence, il se serait logé à l'autre extrémité de Londres, pour être loin d'un objet dont il connaît et redoute le pouvoir; des liaisons d'affaires l'en auraient rapproché malgré lui, alors il aurait succombé; et, profitant de la passion de Béverley pour le jeu, il aurait formé et exécuté, en dépit de ses remords, le projet de ruiner Béverley par le jeu, dans l'espérance, après s'être rendu maître de sa fortune, de le devenir aussi du cœur de sa femme. En conséquence de ce plan, il n'aurait guère quitté madame Béverley pendant tout l'enchaînement des désastres de son mari, c'est-à-dire pendant tout le cours de la pièce, et elle aurait pu le regarder comme l'ami le plus essentiel et le plus vrai. A la fin du quatrième acte, lorsque Béverley est conduit en prison, et que tout est désespéré, Stuckely aurait risqué, pour la première fois, de parler de sa passion à madame Béverley, avec toute la chaleur d'un feu long-temps retenu. Sa déclara-

tion eût été reçue avec l'horreur qu'elle devait inspirer à une femme vertueuse. Alors Stuckely voyant tout son édifice d'iniquités s'écrouler et tomber en ruine, aurait pu, dans son désespoir, jeter le porte-feuille qui renferme toute la fortune perdue de Béverley, aux pieds de sa femme. La restitution ainsi faite, il aurait pu être tué en duel par Leuson, dans l'intervalle du quatrième au cinquième acte. Au commencement de cet acte, Béverley en prison se serait empoisonné, et aurait appris trop tard la cause et la fin de ses malheurs. Mais pour exécuter une intrigue aussi fortement nouée, il faut l'avoir conçue. Tout l'usage que M. Saurin a osé faire de ce conseil, se réduit à un peu de passion qu'il a donnée à Stuckely pour madame Béverley, et dont il n'est question que vaguement dans un monologue. Cette passion est une pauvreté de plus dans la pièce de M. Saurin.

Nous avons dans notre histoire la Journée des Dupes, on pourrait appeler cette tragédie la pièce des Dupes. Presque tous les personnages de M. Saurin le sont, sans en excepter ce Stuckely, si platement méchant; mais les dupes ne sont pas théâtrales, du moins dans la tragédie.

Un mauvais plaisant a dit qu'un Anglais travaillé du spleen, était arrivé à Paris le jour de la première représentation du *Joueur;* que ses médecins lui avaient prescrit le voyage de France, comme un remède contre sa mélancolie; mais que s'étant rendu à la Comédie Française dans l'espérance de rire, et y trouvant inopinément tout le sombre et tout le noir de la tristesse anglaise, son mal en avait redoublé au point que, de retour dans son auberge, il s'était pendu de désespoir. Ce conte a fait rire; mais j'observe au mauvais plaisant, qu'il n'y a point

de nation en Europe qui aime la tragédie avec autant de passion que la nation française, et que cela ne l'empêche cependant pas d'être la nation la plus gaie de l'Europe. Je lui observe encore que Regnard et la plupart des poètes comiques étaient gens bilieux et mélancoliques; et que M. de Voltaire, qui est très-gai, n'a jamais fait que des tragédies, et que la comédie gaie est le seul genre où il n'ait point réussi. C'est que celui qui rit et celui qui fait rire, sont deux hommes fort différens.

La veille de la première représentation du *Joueur*, l'Académie royale de Musique donna pour la première fois *la Vénitienne*, poëme de La Motte, musique de Dauvergne (1). Ce poëme est une plate comédie et une fastidieuse bouffonnerie. Si le grand Poinsinet avait fait cela, on lui aurait jeté des pierres, mais comme c'est feu l'ingénieux La Motte, on s'est contenté de siffler. Il faut avoir le goût de M. Dauvergne, pour s'être flatté de faire réussir ce mauvais poëme, qui était déjà tombé il y a une soixantaine d'années, avec la musique d'un nommé La Barre. M. Dauvergne, qui a autant de génie que de goût, a eu le sort de son prédécesseur. Il a été sifflé dans les formes, et l'on a été obligé de chasser *la Vénitienne* de l'Opéra, après la troisième représentation. On dit cependant qu'elle doit reparaître dans peu, corrigée et changée. Je ne conseille à aucun Anglais travaillé du spleen, de se risquer à cet opéra; si l'on m'y rattrape, on sera bien habile.

Mademoiselle Heinel, affligée de dix-sept à dix-huit ans, et de deux beaux yeux bien fendus, et de deux belles

(1) Représentée pour la première fois le 6 mai 1768.

jambes qui portent une très-jolie personne, est arrivée de Vienne pour débuter sur le théâtre de l'Opéra dans la danse noble; on lui a trouvé une précision, une sûreté, un aplomb, une noblesse comparables aux talens du grand Vestris. Les connaisseurs en danse prétendent que mademoiselle Heinel, dans deux ou trois ans d'ici, sera la première danseuse de l'Europe, et les connaisseurs en charmes se disputent dès à présent la gloire de se ruiner pour elle.

L'Académie royale des Sciences a perdu un de ses géomètres par la mort de M. Camus (1). Il était aussi examinateur des jeunes gens qui se destinaient au corps des ingénieurs et au corps royal de l'artillerie, c'est sur son rapport qu'ils étaient reçus. Il était, de plus, professeur et secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'Architecture, de sorte que voilà trois places assez importantes à remplir.

Vous connaissez depuis long-temps les talens et la verve du chevalier de Boufflers; mais vous ne connaissez pas peut-être madame la comtesse de Boufflers-Rouvrel, célèbre d'abord par les agrémens de sa figure, et ensuite par son esprit et ses connaissances. Elle fut dans sa première jeunesse dame de compagnie de madame la duchesse d'Orléans. S'étant brouillée dans cette cour, ses liaisons avec M. le prince de Conti lui donnèrent le rôle le plus brillant de la cour du Temple. Elle a fait une tragédie en prose, qu'elle n'a jamais laissé sortir de ses

(1) Né en 1699, mort en 1768, Camus a publié plusieurs *Mémoires*, un ouvrage sur l'hydraulique, et un *Cours de mathématiques* pour les écoles du génie et de l'artillerie.

mains; mais dont j'ai ouï dire beaucoup de bien. Elle a été pendant quelque temps amie zélée de M. Rousseau et de M. Hume. Après la dernière guerre elle fit successivement deux voyages en Angleterre; et voulant que son fils unique fît ses études dans une université protestante, elle l'envoya à Leyde. En général, la passion des dons et de la réputation d'esprit a succédé chez elle aux passions d'un âge plus tendre. Elle a dans la société du Temple le surnom de Minerve Savante. Elle avait demandé *les Fables de La Fontaine* à M. le chevalier de Boufflers, qui est de la branche de Rémiancourt, si je ne me trompe, et qui lui envoya avec les *Fables de La Fontaine* les vers que vous allez lire.

Voilà le bonhomme qui fit
Cent prodiges qui nous enchantent,
Des fables qui jamais ne mentent,
Et des bêtes pleines d'esprit.
La morale a besoin, pour être bien reçue,
Du masque de la fable et du charme des vers;
Et c'est la seule vierge, en ce vaste univers,
Qu'on aime à voir un peu vêtue.
Si Minerve même ici-bas
Venait enseigner la sagesse,
Il faudrait bien que la déesse
A son profond savoir joignît quelques appas;
Le genre humain est sourd quand on ne lui plaît pas.
Pour nous éclairer tous, sans déplaire à personne,
La charmante Minerve a pris vos traits charmans:
En vous voyant, je le soupçonne,
J'en suis sûr quand je vous entends.

Suite du Lorenziana.

M. le chevalier de Lorenzi parla un jour assez légère-

ment du savoir de M. de Saint-Lambert aux échecs, « Vous oubliez, lui dit celui-ci, que je vous ai gagné quinze louis aux trente sols, pendant notre campagne en Minorque. — Il est vrai, répond le chevalier, mais c'était sur la fin du siège. »

Pendant ce siège, le chevalier allait tous les soirs à la tranchée, muni d'un télescope et d'un attirail d'autres instrumens astronomiques, pour faire ses observations. Un jour il s'en revient à son quartier, ayant laissé tous ses instrumens à la tranchée. « On vous les volera, chevalier, lui dit M. de Saint-Lambert. — Oh non, lui répond le chevalier, j'ai mis ma montre à côté. »

C'est le chevalier de Lorenzi qui a fait casser la tête à l'infortuné amiral Byng, parce que c'est lui qui lui a fait perdre son combat; c'est un fait certain et une anecdote assez curieuse. Le chevalier fouillant dans le taudis où on l'avait logé après le débarquement en Minorque, découvrit dans un coin le livre des signaux de la flotte anglaise. Après l'avoir examiné et reconnu, il le porta à M. le prince de Beauveau, qui le remit à M. le maréchal de Richelieu. On s'en méfia d'abord; mais lorsque le combat naval commença, on eut bientôt lieu de reconnaître que les Anglais suivaient leurs signaux de point en point. On eut, par ce moyen, la facilité de prévenir toutes leurs manœuvres, et ils furent obligés de se retirer. Le chevalier de Lorenzi, trop distrait pour se souvenir du service qu'il avait rendu, oublia d'en demander la récompense, et la cour oublia de la lui accorder.

M. le duc de Mirepoix, ayant été nommé ambassadeur en Angleterre, proposa au chevalier, qu'il aimait beaucoup, de le mener à Londres; le chevalier accepte. On convient qu'il fera partir ses hardes avec les équi-

pages de M. de Mirepoix. Occupé dès le matin à faire sa malle, il reçoit un message de l'hôtel de Mirepoix, qui le presse de l'envoyer; il se dépêche en conséquence; et de peur d'oublier quelque chose, il emballe tous ses habits. Lorsque la malle est partie, il s'aperçoit qu'il est resté en chemise; que son habit de voyage est dans la malle, et qu'il n'a conservé pour sortir de chez lui, qu'une mauvaise robe de chambre.

Il loge depuis long-temps au palais du Luxembourg, où ses amis lui ont procuré un petit appartement. Un jour en sortant et descendant les dernières marches du degré, les pieds lui glissent, il tombe et il se casse le nez. En se retournant pour voir la cause de cette mésaventure, il remarque une espèce de liqueur blanchâtre répandue sur l'escalier. Alors il croit qu'il est de son devoir de se mettre en colère; il appelle le Suisse, et lui dit que c'est fort mal à lui de souffrir qu'on jette de l'eau de savon sur le degré. Le Suisse lui représente que ce n'est pas de l'eau de savon, mais de l'orgeat qu'un garçon cafetier a répandu en passant. *En ce cas j'ai tort*, dit le chevalier en reprenant son ton doux et pacifique, avec son nez meurtri et son visage tout en sang.

Il est, du reste, l'homme du monde le plus riche en mouchoirs, et son inventaire sera un jour très-considérable quant à cet article. Comme il est logé fort haut, et qu'il oublie presque tous les jours, en sortant, son mouchoir, il trouve plus court d'en acheter un que de remonter chercher le sien. Aussi y a-t-il dans son quartier une marchande de linge qui lui tient tous les matins un mouchoir tout prêt.

On vient de faire une nouvelle édition fort augmentée

de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par M. le président Hénault. On peut avoir cette édition, à son choix, in-4° ou in-12. Cette dernière est actuellement en trois volumes; l'autre est ornée d'estampes d'après les dessins de Cochin, mais elle n'est rien moins que belle. Le pauvre président se meurt; mais tout en s'éteignant il donne à souper et s'occupe de son livre, pour accomplir jusqu'à la fin ce qui a été dit par le prophète Voltaire,

Hénault, fameux par vos soupers
Et par votre Chronologie....

Il a dédié sa nouvelle édition à la reine, qui ne se porte pas mieux que lui.

JUIN.

Paris, 1er juin 1768.

La Gageure imprévue, petite pièce en prose et en un acte, par M. Sedaine, avait été lue et reçue à la Comédie Française, il y a plus de deux ans; après bien des détails occasionés par la négligence et même par la mauvaise volonté des Comédiens, on en a donné la première représentation à l'improviste, le 27 du mois dernier, un vendredi, jour de réprobation pour la Comédie Française, et où l'on ne peut aller décemment à aucun autre spectacle qu'à l'Opéra.

Cette petite pièce est un chef-d'œuvre de finesse et de plaisanterie. Rien de plus comique que la situation réciproque de tous ses personnages. Madame de Clinville,

fine comme l'ambre, est, depuis le commencement jusqu'à la fin, le jouet de M. d'Étieulette, qu'elle n'a pourtant fait venir que pour le *persifler:* M. Sedaine a jugé à propos d'adopter ce terme. Quant à M. de Clinville, qui se croit un aigle, il n'est pas un instant au fait des choses. Il y a dans presque toutes les situations et dans les scènes qui en résultent, cette force comique qui fait l'essence et le prix de la comédie, et dont on peut dire qu'aucun de nos auteurs vivans ne se doute.

Rien de plus original que cette pièce, soit dans le fond, soit dans la manière dont elle est traitée. Personne n'entend, comme M. Sedaine, l'art de manier un sujet. Tout chez lui est prévu, préparé, combiné, profondément raisonné. L'idée et le fond de *la Gageure* sont tirés de *la Précaution inutile* qui fait la première des *Nouvelles tragi-comiques* de Scarron; lorsque la comédie sera imprimée, vous aurez un singulier plaisir à la comparer avec la Nouvelle dont elle est tirée, et à balancer le mérite des deux auteurs. Scarron a traité un sujet espagnol; Sedaine en a fait un sujet français du meilleur ton, de la plus grande vérité et du meilleur goût. Personne ne dessine un caractère avec plus de vérité, de sûreté et de fermeté que lui; tous ses personnages, depuis le premier jusqu'au dernier, ont une physionomie qu'on ne peut plus ni oublier ni confondre. Il a un art particulier de faire connaître ses personnages, sans avoir recours à ces fades et plates tirades qu'on place ordinairement au commencement d'une pièce, contre toute vraisemblance, pour l'instruction du spectateur. Voyez avec quel naturel il fait faire le portrait de madame de Clinville par sa femme de chambre, pendant qu'elle dîne avec son inconnu. Voyez encore avec quel naturel M. d'Étieulette fait le portrait

de M. de Clinville, à sa prétendue comtesse de Brunck, pour lui prouver qu'il le connaît. Le poète veut-il nous faire sentir que M. et madame de Clinville, quoique sans passion et peut-être sans un grand fond d'estime, vivent très-bien ensemble? Lorsque madame de Clinville consent au pari, elle ajoute : « Aussi-bien depuis quelque temps ai-je besoin de vingt louis. — Que ne vous adressiez-vous à vos amis? lui dit son mari. — Ah, monsieur, lui répond madame de Clinville, je les réserve pour des occasions plus essentielles. » Partout on reconnaît la touche savante et spirituelle de l'auteur du *Philosophe sans le savoir.*

Cet auteur ne néglige jamais les mœurs ni le but moral dans ses pièces. Quoique celle-ci paraisse au premier coup d'œil plus amusante qu'instructive, elle prouve d'abord, ainsi que le conte dont elle est empruntée, qu'une femme peut très-bien être spirituelle et honnête à la fois; elle montre encore les avantages et les dangers de la finesse. Elle peint avec une justesse et un piquant peu communs les mœurs des gens du monde, sans passion, sans autre occupation que celle de s'amuser, et d'autant plus difficiles à peindre d'une manière intéressante qu'elles sont en elles-mêmes sans couleur et assez insipides. M. d'Étieulette est un personnage du meilleur goût, qui a un grand usage du monde, qui, sans passion et sans intérêt, plaît et attache depuis le commencement de la pièce jusqu'à la fin. On lui voit la croix de Saint-Louis à la boutonnière, quoique le poète ne l'y ait pas attachée en termes exprès, et quoique notre petite police ne permette pas à nos acteurs de pousser la vérité jusqu'à imiter le ruban de notre ordre militaire, dans le temps qu'elle permet au comte d'Essex de paraître sur la scène

avec l'ordre de la Jarretière. L'auteur ne néglige pas la peinture des mœurs dans ses personnages subalternes; les mœurs de ses valets donnent une idée très-juste de la corruption de cette classe d'hommes, corruption qui n'est qu'une suite de la dépravation des maîtres.

Voilà donc encore une pièce de M. Sedaine d'un caractère tout-à-fait neuf. On dirait que cet auteur a pris à tâche de ne jamais se ressembler. Voyez quelle différence entre *le Jardinier et son Seigneur*, entre *Rose et Colas*, entre *le Philosophe sans le savoir*, et enfin cette *Gageure*. Le seul défaut qu'on puisse reprocher à celle-ci, ou plutôt la seule chose qu'on y désire, c'est que le poète eût pu trouver un moyen de nouer plus fortement l'intrigue de la petite fille à l'intrigue principale. Il aurait fallu pour cela trouver une raison pour obliger M. de Clinville de cacher soigneusement à sa femme la présence de sa jeune nièce. L'embarras de M. de Clinville, lorsque sa femme l'aurait mis sur la sellette à ce sujet, le parti qu'elle aurait pu tirer de cet embarras, ou bien la jalousie qu'il aurait pu lui faire naître à elle-même, auraient été autant de sources abondantes d'un comique aussi piquant qu'agréable.

La Gageure imprévue a été très-bien reçue, quoique le parterre n'y ait rien compris. La touche de M. Sedaine est trop fine pour lui, et il faut qu'il y revienne plus d'une fois pour la sentir. Si ce poète était un peu encouragé, ou plutôt s'il n'était pas découragé par le défaut de protection, par les mauvais procédés des Comédiens, ou bien si, malgré tout cela, il continue de travailler pour le théâtre, il en deviendra le maître; car c'est le seul de nos poètes dramatiques qui ait du génie, et il faut bien que l'homme de génie éclipse à la longue les polissons.

Sedaine est honnête, pauvre, d'un esprit délié et cependant simple, d'un flegme peu commun en France. Une forte dose de philosophie naturelle lui fait aisément prendre son parti sur le peu d'encouragement qu'il reçoit, je ne dis pas de la part du public, qui malheureusement ne peut récompenser que par des applaudissemens; mais qui sait ce que pourraient sur une ame de la trempe de celle de Sedaine la protection et les regards d'un roi? Puisque son génie l'a forcé de laisser là sa profession de maître maçon pour prendre celle de poète, il me semble qu'on pourrait tout attendre de lui. Si Molière avait été traité comme Sedaine, peut-être n'aurait-il jamais fait aucun de ses chefs-d'œuvre.

Si les Comédiens veulent un peu ménager *la Gageure imprévue*, ne point l'abandonner à la populace, et laisser aux gens de bonne compagnie le temps de régler son jugement, je crois que cette pièce aura beaucoup de succès, et qu'elle pourra même rester au théâtre; mais comme elle ne ressemble à aucune des petites pièces qu'on joue là, comme il n'y a point d'amourette, comme on ne sait à quel modèle la comparer, le commun du public n'a su qu'en faire. Notre petit goût factice ne rapporte pas les ouvrages de l'art à la nature, mais à d'autres ouvrages de l'art qu'il connaît et sur le patron desquels il se permet de juger de tout. *La Gageure imprévue* a été du reste assez bien jouée. Préville a joué très-plaisamment le rôle de M. de Clinville; il a quitté celui de Stuckely dans la tragédie de *Béverley* et l'a abandonné au camarade Dauberval, qui ne le joue pas plus mal que lui, et qui est tout aussi bien hué. Je crois que Préville n'a pas été fâché de se remettre, par un bon rôle, en possession des applaudissemens auxquels il est accoutumé. Sa femme a

joué le rôle de madame de Clinville; elle l'a un peu chargé; mais quand on est naturellement insipide, quand on n'a pas la grace qu'il faut pour jouer un rôle plein de finesse, d'agrément et de légèreté, il faut bien mettre la charge à la place : mademoiselle Dangeville aurait été délicieuse dans ce rôle; et Grandval, tel que nous l'avons vu il y a quinze ou dix-huit ans, aurait été charmant dans le rôle de M. d'Étieulette. L'auteur a trouvé Molé un peu trop jeune pour le jouer, et, en effet, il demande quelque chose de posé que Molé n'a peut-être pas; mais il ne demandait pas certainement d'être alourdi de toute la pesanteur du jeu du maussade Bellecour. Quand on voit quels pauvres acteurs nous avons, on doit s'étonner qu'une nouvelle pièce puisse réussir.

M. Targe s'est occupé pendant plusieurs années, à traduire l'*Histoire d'Angleterre*, par Smollett; ouvrage qui a eu une vogue passagère à Londres, mais qui n'est estimé de personne. Ce M. Smollett est un de ces écrivains méprisables qui n'ont de ressources que dans la satire pour se faire lire; son Histoire est remplie d'allusions satiriques aux événemens et aux personnages de son temps. C'est une manière bien détestable d'écrire l'histoire; mais en Angleterre elle est bonne pour avoir de l'argent, et il paraît que c'est tout ce qu'il faut à M. Smollett. En France, le mérite même des allusions satiriques étant perdu, son ouvrage n'a fait aucune espèce de sensation. M. Targe, peu content d'avoir été son traducteur, a voulu devenir auteur et continuateur de M. Smollett. Il vient de publier, en cinq volumes in-12, une *Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle en* 1748, *jusqu'au traité de Paris*, *en* 1763, *pour servir de conti-*

nuation aux Histoires de MM. Hume et Smollett. Cet ouvrage est resté aussi obscur en France que la traduction de l'Histoire de Smollett.

Il existe en France un M. Turpin qui n'a rien de commun avec ce comte de Turpin, alternativement hussard et novice à la Trappe, puis gendre du feu maréchal de Lowendal, et auteur d'un *Traité* (in-4°) *sur l'Art de la guerre.* L'autre M. Turpin dont je vais parler ici, est un homme obscur qui s'est fait continuateur des *Vies des hommes illustres de la France* (1), par feu l'abbé Pérau. On peut faire infiniment mieux que ce Pérau, et être encore un pauvre homme. M. Turpin a fait l'année dernière la Vie du Grand Condé, à l'insu de tout le public (2). M. Désormeaux, qui a entrepris et achevé l'histoire du même héros, n'a pas fait sensation à Paris; cependant il s'en faut bien que M. Désormeaux soit un écrivain sans mérite. M. Turpin a continué cette année ses *Hommes illustres,* par l'histoire de deux maréchaux de France du nom de Choiseul. Il a dédié cette histoire à M. le duc de Choiseul-Praslin, à qui il conseille de se déguiser et d'aller dans les cafés et autres lieux publics, à l'exemple d'un calife de Bagdad, afin d'entendre tout le bien qu'on pense et qu'on dit de lui. Un des maréchaux de Choiseul, dont M. Turpin a écrit la vie, s'appelait Claude. Le Plutarque Turpin a désespéré d'en faire un héros sous ce nom; il a pris le parti de le dé-

(1) Commencées par Du Castres d'Auviguy, en 1739, jusqu'au tome XIII, et continuées par l'abbé Pérau, jusqu'au vingt-quatrième volume, et depuis le tom XXIV par M. Turpin, 1739 et suiv. 25 vol. in-12.

(2) *La Vie de Louis de Bourbon, second du nom, prince de Condé,* par M. Turpin, 1767, 2 vol. in-12.

baptiser et de changer *Claude de Choiseul* en *César de Choiseul.* Il n'en faut pas davantage pour être sûr que M. Turpin était digne d'être filleul de Claude, et qu'il ne ressemblera jamais à César par ses commentaires historiques.

Paris, 15 juin 1768.

Nos théâtres ont fait cette année le contraire de ce qu'ils ont coutume de faire : ils réservent ordinairement les principales pièces nouvelles pour la saison de l'hiver, qui commence avec le mois de novembre, après le voyage de Fontainebleau, et finit à Pâques; cette année ils n'ont presque rien donné pendant tout l'hiver, et depuis la rentrée de Pâques ils se sont empressés à mettre des pièces nouvelles sur la scène. La Comédie Française jouant alternativement la tragédie du *Joueur*(1) et *la Gageure imprévue*, le théâtre de la Comédie Italienne, pour soutenir cette concurrence, a donné, le 4 de ce mois, la première représentation de *Sophie, ou le Mariage caché*, comédie en prose et en trois actes, mêlée d'ariettes.

Le Mariage caché est une imitation du *Mariage clandestin*, comédie de MM. Garrick et Colman qui a été jouée l'année dernière à Londres avec beaucoup de succès. Je ne connais pas la pièce anglaise, mais on dit qu'elle est pleine de verve, et que le contraste des mœurs des marchands avec les mœurs de la noblesse la rend d'un comique très-piquant. Si M. Garrick n'est pas aussi grand poète comique qu'il est grand acteur, il a fait des choses pleines d'esprit; il excelle surtout dans les prologues et dans les épilogues, genre particulier aux An-

(1) *Béverley*, de Saurin.

glais. M. Colman, que nous avons vu un moment à Paris, il y a quelques années, passe pour avoir beaucoup de talent; il a fait plusieurs comédies qui ont toutes réussi sur le théâtre de Londres, et il vient de publier une traduction anglaise des comédies de Térence, qui est estimée.

L'auteur du *Mariage caché* ne s'est pas fait connaître, et son mauvais succès ne lui fera pas, je pense, quitter l'incognito, mais il faut révéler ici le secret de l'église, et je le puis d'autant plus, en conscience, qu'il ne m'a pas été confié. Madame Riccoboni a dédié son dernier roman à M. Garrick. Cet illustre acteur lui a envoyé en retour la comédie du *Mariage clandestin;* et madame Riccoboni, conjointement avec son amie, mademoiselle Thérèse, ancienne actrice retirée, comme elle, du Théâtre Italien, a entrepris d'enrichir la scène française de cette pièce. Ma foi, entre les deux amies le débat; elle restera ou à madame Riccoboni ou à mademoiselle Thérèse : c'est à celle qui aimera le mieux ou qui craindra le moins d'avoir des torts avec M. Garrick, et qui sera le plus convaincue de n'avoir aucun talent pour la carrière dramatique. Le secret a été du reste assez bien gardé jusqu'à présent.

La musique est de M. Kohaut, Bohémien, auteur du *Serrurier* et de cette infortunée *Bergère des Alpes*, dont M. Marmontel accoucha si laborieusement, et qui mourut le quatrième jour de sa naissance. La musique du *Mariage caché* est ce que M. Kohaut a fait de mieux, et ce qu'il fera jamais de mieux.

Ce pauvre Kohaut n'a point de génie, quoiqu'il soit né dans le pays de la musique : il est venu trop tôt ou trop tard en France; son style n'était point formé quand

il est arrivé, et ayant perdu ici de vue les bons modèles, il en a fait un salmigondis moitié italien, moitié français, auquel personne n'entend plus rien. Il est d'ailleurs plat; il n'a point d'idées, point de coloris, point de magie ni dans le chant ni dans les accompagnemens. Il ne se chante rien dans cette tête, et il n'y sonne rien; sa musique ressemble à un sifflement d'oiseaux divers qu'on entend sans peine, mais qui est sans résultat. Le véritable Kohaut est celui que M. le prince de Kaunitz mena à Paris lors de son ambassade en France, qui faisait des choses charmantes, et qui jouait du luth comme un ange; c'était le frère aîné de celui-ci. Il a, à ce qu'on assure, quitté depuis la musique pour les affaires, et se trouve employé dans le cabinet du ministère de Vienne.

L'Académie royale de Musique a donné, le 10 de ce mois, *Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne, qui fut jouée en 1754 pour la première fois et en patois languedocien (1). Jéliote et mademoiselle Fel, qui étaient alors au théâtre, étaient tous les deux de Gascogne, et pouvaient l'exécuter dans leur patois qui est joli; aujourd'hui on a été obligé de la mettre en français, parce que M. Legros et madame Larrivée n'auraient pu la chanter en patois. Les paroles languedociennes, la traduction française et la musique sont de M. de Mondonville qui a sur l'auteur du *Devin du village* l'avantage d'avoir non-seulement fait, mais aussi traduit son poëme. Ce poëme est une misérable rapsodie dont un patois naïf et agréable cachait l'insipidité en partie, mais qui, rendue en français, est devenue pitoyable.

(1) Voir tom. I, p. 218.

L'auteur a conservé la même musique sur les paroles françaises. Plusieurs jolies romances qui ont fait la fortune de cet opéra dans sa nouveauté, l'ont fait réussir à cette reprise; mais il a surtout réussi par les ballets qui sont charmans et où Dauberval et mademoiselle Allard ont été plus brillans que jamais; mademoiselle Guimard y danse aussi un pas très-intéressant. Du reste, c'est un misérable compositeur que ce Mondonville, plat, trivial, commun, jouant sans cesse sur le mot, vrai musicien de guinguette, qui serait chassé à grands coups de sifflet de tous les théâtres de musique en Europe, et qui est aujourd'hui une des grandes colonnes de l'Académie royale de Musique. Dieu dans sa colère tient les oreilles de son peuple endurcies.

M. de Surgy, auteur de plusieurs morceaux sur l'histoire naturelle, vient de publier un livre intitulé : *Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie et de l'établissement des Quakers dans cette contrée* ; volume in-12 d'environ trois cents pages. L'auteur a composé son ouvrage de deux ouvrages étrangers qu'il a traduits librement. L'un est celui de M. Kalms, Suédois, envoyé en Pensylvanie en 1747, par le roi de Suède, pour seconder les vues du savant baron Linnée; la principale attention de ce voyageur s'est portée sur l'histoire naturelle. L'autre est une relation du sieur Gottlieb Mittelberger, organiste et maître d'école allemand, qui a exercé sa profession pendant environ quatre ans dans un bailliage allemand de cette colonie. J'aime M. Gottlieb Mittelberger à la folie, et ses platitudes me font un plaisir infini. Voilà les voyageurs en qui j'ai confiance; et quand les Diderot et les Buffon se met-

traient à voyager, je me fierais bien moins à leurs relations qu'à celle de Gottlieb Mittelberger. M. de Surgy, ne consultant que la délicatesse française, a supprimé bien des détails de cet honnête organiste qui commence son journal par ces mots : « Je partis au mois de mai 1750 d'Enzweihingen, ma patrie, pour me rendre à Hailbron, où je trouvai un orgue destiné pour Philadelphie. » Je suis persuadé, quoi qu'en dise M. de Surgy, qu'il n'y a pas un mot à perdre de la relation de mon ami Gottlieb, et je vais faire venir son ouvrage pour le lire dans l'original... Celui de M. de Surgy est curieux et instructif.

Il nous est venu de Londres quelques exemplaires d'un livre intitulé : *le Gouverneur, ou Essai sur l'éducation*, par M. D. L. F., ci-devant gouverneur des princes de Holstein-Gottorp; volume in-12 de trois cent trente-deux pages (1). Cet ouvrage est dédié à l'impératrice de Russie. Je ne connais pas M. D. L. F., ainsi je ne saurais remplir les lettres initiales de son nom; mais je vois que c'est un singe de Jean-Jacques Rousseau, qui a les mêmes défauts que lui, et qui n'en a pas les dédommagemens. Le Lysimaque de M. D. L. F. est tout juste l'Émile de M. Rousseau, excepté qu'il est chaussé, et qu'il ne va pas pieds nus : il y a Carmes déchaux et Carmes chaussés; il est élevé comme Émile dans la solitude de la campagne; et vous remarquerez qu'il est tout-à-fait sensé d'élever loin des hommes ceux qui sont destinés à passer leur vie et à tenir leur place dans la société humaine. Cela est à peu près aussi sage que si l'on entreprenait de dres-

(1) Londres et Paris, 1768; volume in-12. On le doit à M. de La Fare; c'est ce que j'apprends par un catalogue de livres imprimé en Angleterre vers le même temps. (B.)

ser sur une rivière, dans des bateaux, des bataillons d'infanterie destinés à faire la guerre dans des pays montagneux et escarpés. Le gouverneur de Lysimaque imite celui d'Émile jusque dans ses déclamations. Il fait une vive sortie contre l'éducation de collège; mais il ne prend pas garde que M. Rousseau pouvait avoir raison de s'élever contre l'éducation des collèges de France, où la jeunesse n'est confiée qu'à des prêtres et à des moines; et que l'éducation des collèges d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, de Genève, pourrait malgré cela n'être pas mauvaise. Avec un peu de sens, il aurait pu remarquer que l'éducation est en général excessivement négligée dans les pays catholiques, et qu'elle est incomparablement plus soignée dans les pays protestans, et il en aurait tiré des conséquences plus justes et plus solides que ses lieux communs. Il aurait vu encore qu'il n'y a point de gouvernement catholique qui au fond ne redoute l'instruction des peuples, et ne la regarde comme contraire à son autorité; et qu'il n'y a point de gouvernement protestant ou schismatique qui n'ait à cœur l'instruction des peuples, et dont l'autorité n'en soit mieux assurée que celle d'aucun gouvernement catholique, où le corps des prêtres entretient toujours un germe de division qui empêche le gouvernement de prendre sa consistance. Mais M. D. L. F. ne sait pas qu'il faut être homme d'État quand on veut écrire sur l'éducation; que le législateur seul est le véritable gouverneur des enfans de son pays; qu'il faut commencer par avoir une excellente législation, avant de pouvoir se flatter d'établir une bonne éducation; que les hommes ne s'élèvent que par des hommes, et non par des gouverneurs à gages, par le grand air du pays qu'ils respirent, et non par celui de la classe où ils

sont renfermés, c'est-à-dire par l'esprit public qui règne dans leur patrie, et non par les adages du pédant qui les garde; et qu'enfin, les gouverneurs d'Émile et de Lysimaque ne sont que des bavards, l'un éloquent, l'autre plat, dont les déclamations séduisent pendant quelque temps cette foule d'esprits médiocres dont le genre humain abonde, mais qui n'en ignorent pas moins les vrais et les premiers élémens de l'éducation. Ce Lysimaque a une Ernestine comme Émile a une Sophie; mais l'une est aussi plate et insipide que l'autre est pédante et bégueule. J'observe à M. D. L. F. en finissant, « qu'un homme qui transplante son élève pour appliquer la dernière couche de vernis à son éducation, ou qui épuise, en habile écuyer, toutes les ressources de son art pour rendre maniable le coursier récemment pris dans les forêts de la Thrace, avant de l'atteler à un char pour entrer en lice dans les plaines olympiques, » ce vernisseur ou cet écuyer, si l'on s'en rapportait à moi, n'aurait jamais un chat à élever. Vous direz qu'on peut avoir un style de mauvais goût et être honnête homme, cela est vrai; mais un homme de sens et de tête, tel qu'il en faut pour en former un autre, ne doit pas avoir le langage affecté d'un polisson de collège.

M. d'Anville, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, vient de publier une *Géographie ancienne abrégée*, en trois volumes in-12, dont le premier est consacré à l'Europe; le second à l'Asie, le troisième à l'Afrique. Sans aucune prévention nationale, je crois qu'on peut regarder M. d'Anville comme le premier géographe de l'Europe. Il a eu toute sa vie la passion de son métier, et l'ambition d'y surpasser tous ceux qui y ont excellé,

et le courage d'une étude et d'une application opiniâtres pour réussir dans son projet, et l'orgueil d'y avoir réussi, et la persuasion que le métier de géographe est au-dessus de tous les métiers du monde, et il faut tout cela pour exceller dans la carrière qu'on s'est choisie. La *Géographie ancienne* de M. d'Anville est donc un livre précieux pour l'intelligence de l'histoire ancienne. Il faut y ajouter les cartes que l'auteur a publiées relativement à cet objet. Il voudrait que son âge et ses mauvais yeux lui permissent de publier encore une géographie des États formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident, et les vœux du public sont sur ce point conformes avec les siens; mais il est bien à craindre qu'il n'ait pas le temps de les remplir.

JUILLET.

Paris, 1er juillet 1768.

On a imprimé à Yverdun en Suisse les *Voyages d'un Philosophe, ou Observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique*; brochure in-12 de cent quarante pages. Comme ce philosophe est un voyageur français, il faut l'arrêter ici un moment pour examiner ses passe-ports. Il s'appelle M. Poivre; il est actuellement intendant de l'Ile de France; et tandis qu'on imprime en Suisse ses anciens Mémoires, il en fait contre M. Dumas, commandant pour le roi dans l'Ile de France, qu'il accuse de concussion et de malversation, et qui pourra difficilement user de représailles, parce que le désintéressement de son adversaire est généralement reconnu.

M. Poivre est, je crois, de Lyon. Il a été, dans sa première jeunesse, Minime, ou Servite, ou Picpus. S'étant embarqué en cette qualité comme aumônier d'un vaisseau de la Compagnie des Indes, le premier coup de canon qu'on tira contre ce vaisseau lui emporta le bras. Le révérend père aumônier trouva que ce n'était pas la peine d'être moine pour se laisser emporter ses bras par les boulets de canon, et il quitta son froc. Il passa ensuite au service séculier de la Compagnie des Indes, et parvint successivement à la qualité de subrécargue et à la réputation d'un homme d'un rare mérite. Après la dernière guerre le gouvernement crut devoir faire usage de ses talens, et lorsque le roi reprit, il y a quelques années, les îles de France et de Bourbon de la Compagnie des Indes, il fut envoyé dans ces îles comme intendant.

La brochure qu'on a publiée sous le titre de *Voyages d'un philosophe* contient deux de ses Mémoires adressés à l'administration de la Compagnie des Indes, ou peut-être à la Société d'Agriculture de Lyon, pour lui rendre compte de ses observations politiques faites pendant son voyage de France à la Chine. On les a très-bien intitulés *Voyages d'un philosophe*, parce que M. Poivre a en effet le coup d'œil simple et juste d'un philosophe. Je ne sais pourquoi le titre promet des observations sur les mœurs et les arts de l'Amérique, l'auteur ne voyage qu'en Afrique et en Asie; je crois même qu'il n'a jamais été en Amérique. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'en parle qu'en passant pour désapprouver la traite des nègres, et pour observer que l'Amérique méridionale est couverte de marécages, de ronces et de forêts, et que l'Amérique septentrionale est habitée par de petits peuples sauvages, misérables et sans agriculture. Il est assez

singulier, pour le dire en passant, que l'auteur n'ait pas cru que les colonies anglaises de cette partie du monde méritassent d'être remarquées. Ces colonies si florissantes aujourd'hui ont déjà donné bien de l'embarras à la mère-patrie; et si le gouvernement d'Angleterre ne sait pas user de la plus grande sagesse, de la plus grande modération, de la plus grande fermeté, elles lui tailleront dans peu une fâcheuse besogne.

M. Poivre, convaincu qu'un voyageur a rarement le temps et les moyens de faire assez de remarques pour se former une idée juste du gouvernement, de la police et des mœnrs des peuples qu'il visite, s'en est tenu à une méthode aussi infaillible que simple pour asseoir ses jugemens. Partout il a promené ses yeux sur les marchés publics et sur les campagnes: de la liberté, et de l'affluence des uns, de la richesse ou de la pauvreté des autres, il a conclu sur la prospérité ou la misère des peuples. C'est sous ce point de vûe qu'il vous conduit depuis les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'à l'extrémité de l'Asie, d'une manière aussi intéressante qu'instructive, mais d'ailleurs très-serrée et extrêmement concise: on souhaiterait qu'un observateur aussi sage se fût permis plus de détails.

Quand on lit ce que l'auteur a écrit sur nos îles de France et de Bourbon, quand on le compare à ce que rapporte l'histoire de nos autres colonies, et même à ce qui s'est passé à Cayenne de notre temps, on demeure convaincu que Dieu n'a pas départi à la nation française le talent et l'esprit de former des colonies. Ce peuple doué de tant de qualités précieuses et aimables n'a rien de ce qu'il faut pour réussir dans cette entreprise; sa vivacité le porte à faire en un jour ce qu'il ne faudrait

faire qu'en une année. Il détruit, il abat, il élève, il opère, et quand il ne reste plus rien à faire il commence à réfléchir, alors il remarque qu'il a presque fait autant de sottises que d'opérations, et il se dégoûte. Nulle patience, nulle persévérance dans un plan; le mauvais succès le rebute et lui fait tenter autre chose. Cette légèreté et cette inconstance qu'on lui reproche, cet ennui qui le gagne, sont une suite nécessaire de l'ardeur et de la vivacité du premier moment; ce feu est trop violent pour durer. Ce qui est arrivé, au rapport de M. Poivre, dans l'Ile de France, est unique dans son genre. A peine le colon français y est-il établi qu'il se met à défricher avec une ardeur incroyable; en conséquence il brûle les forêts, sans laisser subsister aucun bois, de distance en distance, dans les défrichemens. Quand cette belle opération est faite, on commence à s'apercevoir que les pluies, qui sont le seul et le meilleur amendement que la terre puisse recevoir dans cette île, suivent exactement la direction des forêts, s'y arrêtent, et ne tombent plus sur les terres défrichées qui n'ont d'ailleurs plus aucun abri contre la violence des vents si funestes aux récoltes, dans ces climats. M. Poivre observe que les Hollandais qui n'avaient point de bois au Cap de Bonne-Espérance, y en ont planté pour garantir leurs habitations, et que les Français en ont trouvé l'Ile de France couverte, et l'ont détruit pour former une colonie stérile et exposée à l'inclémence des vents. C'est que le Hollandais en débarquant dans l'Ile de France aurait d'abord mis le nez en l'air et avant de mettre le feu ou la hache aux arbres, il aurait su d'où venaient le vent et la pluie; mais le Français, confiant dans son début, est persuadé que les élémens se soumettront au plan qu'il a adopté. Les élémens n'en font

rien, le Français se rebute; mais il n'est pas encore décidé dans les parlemens du royaume, de quel côté est le tort.

Un homme qui attache, comme notre voyageur, un si grand prix à l'agriculture, doit être enchanté du gouvernement de la Chine; M. Poivre a cela de commun avec un grand nombre de nos meilleurs esprits. Qu'il me soit permis cependant de lui proposer quelques doutes, non que je croie le gouvernement de la Chine moins sage que les nôtres; mais j'ai de la peine à lui accorder tant de supériorité avant d'avoir examiné les titres sur lesquels ses panégyristes se fondent.

Je demanderais en premier lieu, supposé que nous n'eussions aucune histoire des anciens Romains, aucun de leurs livres, aucun de leurs monumens, s'il y a un seul esprit juste en Europe qui se permettrait d'avoir une opinion sur le génie et les mœurs des Romains, d'après les relations de quelques marchands grecs que leur trafic aurait conduits à Rome, ou de quelques philosophes d'Athènes que l'envie de bavarder y aurait fait aller. La partie n'est cependant nullement égale; car les Romains auraient accueilli le marchand grec, l'auraient toléré au milieu de Rome, l'auraient fréquenté, auraient conversé avec lui, et les Chinois n'accordent aucune de ces faveurs aux Européens qui les recherchent; et lorsque je fais l'honneur à nos missionnaires de les comparer à des philosophes d'Athènes, vous pensez bien que je ne puis leur accorder, sur aucun point, égalité de confiance. C'est qu'on ne peut se former une idée juste d'une nation qu'après avoir long-temps vécu au milieu d'elle, ou du moins il faut posséder parfaitement sa langue et avoir long-temps étudié ses écrivains de toute espèce, avant de se per-

mettre de juger ses lois, ses mœurs, son génie. La vérité n'est pas ce qui résulte du témoignage d'un voyageur véridique, ni même de plusieurs voyageurs véridiques; elle est le résultat d'un grand nombre d'écrits véridiques et menteurs, faits par des gens de toute espèce, de toute profession, de différens âges, de différentes époques; elle pénètre quelquefois à travers le mensonge d'un écrivain passionné ou corrompu, et devient d'autant plus évidente qu'il a pris plus de soin pour nous la dérober. Or, de bonne foi, avons-nous, je ne dis pas tous ces moyens, mais un seul de ces moyens pour connaître le véritable état de la Chine? Nous en avons malheureusement assez pour trouver les voyageurs les plus véridiques en contradiction avec eux-mêmes. Ils conviennent tous, par exemple, de la subtilité, de la finesse, des ruses du peuple chinois, et ils vantent son bonheur et la douceur de son gouvernement. Mais un peuple rusé et un peuple esclave sont synonymes aux yeux d'un philosophe; la ruse est le bouclier sous lequel le faible se dérobe aux coups du puissant. Jamais un peuple heureux et libre ne s'est servi de ce bouclier. Allez en Grèce, vous trouverez à ses peuples une souplesse, une subtilité, de si heureuses dispositions à la ruse et à la fourberie, que vous conviendrez que les Alcibiade et les Périclès n'étaient que des sots et des malotrus auprès d'eux; j'en dis autant de la souplesse italienne comparée à la finesse des siècles les plus corrompus de Rome libre. Reste à savoir auquel des deux périodes vous accorderez votre estime.

Disons la vérité. Nous souffrons des abus, des mauvaises lois, des vices de notre siècle et de notre nation; ils nous blessent les yeux, ils nous heurtent et nous froissent à tout instant, et nous laissent enfin une impression

douloureuse et déplaisante. Les abus d'un temps ou d'un peuple éloigné ne nous choquent que par ouï-dire, et ne nous causent aucune sensation fâcheuse : voilà pourquoi les temps passés sont toujours meilleurs que les nôtres, les peuples éloignés plus vertueux et plus sages que nous. Ç'a été en tout temps l'écueil des plus grands et des meilleurs esprits ; leur siècle et leur nation ont toujours perdu leur procès à leur tribunal. Leur admiration pour les siècles passés et pour les peuples éloignés s'accroît même en raison inverse de leur distance. En effet, plus cette distance est grande, plus l'imagination a un champ libre de supposer et de créer tout ce qu'il lui plaît. On nous affirme tous les jours que depuis plus de quatre mille ans le gouvernement et les mœurs de la Chine n'ont pas éprouvé la moindre révolution, et cela est vrai pour tout œil qui examine la Chine de l'Observatoire de Paris. Il y a plus de quatre mille ans que nous observons la lune sans y découvrir le moindre changement. C'est bien pis quand nous portons nos regards sur le soleil ou sur d'autres étoiles encore plus éloignées ; pas la moindre innovation, pas la moindre nouvelle de la plus légère révolution. Consolez-vous cependant, peuple français, vous à qui l'on peut reprocher depuis cent ans seulement cinq révolutions de mœurs différentes, vous qui vous ressemblez si peu sous Louis XIV jeune et conquérant, et sous Louis XIV vieux, battu et mari de cette triste bégueule de Maintenon, et sous la régence de cet aimable vaurien Philippe d'Orléans, et sous la tutelle bourgeoise de l'avare et étroit cardinal de Fleury ; et après lui, lorsque la lumière répandue par les Voltaire, les Montesquieu et quelques autres philosophes, a commencé à frapper vos yeux qui ont tant de peine à

s'y faire, consolez-vous. Tandis que vos philosophes vous reprochent vos variations, les Voltaire et les Poivre de la Chine, s'ils daignent jeter les yeux sur vous, vous voient invariables; et je vous assure qu'un tremblement de terre renverserait la moitié de l'Europe, que l'aspect de notre globe n'en éprouverait pas le moindre changement aux yeux des habitans de la lune.

Je recommande à tout bon esprit la lecture du roman chinois qu'on nous a si mal traduit il y a quelques années (1). Ce petit roman lui en apprendra plus que tous les voyageurs ensemble. Je voudrais bien savoir ce que M. Poivre pense de ce roman. Je conviens avec lui que c'est une belle loi que celle qui enjoint aux vice-rois de chaque province de l'empire chinois d'envoyer tous les ans à la cour une liste des laboureurs qui se sont le plus distingués dans leur profession; cette liste est présentée à l'empereur, qui les récompense et les encourage à force d'honneurs et de distinctions. Mais j'observe à M. Poivre que nous avons en France quantité de lois tout aussi belles; que le roi, par exemple, n'a pas un seul officier dans ses troupes dont les services, les talens, les bonnes ou mauvaises qualités ne soient parfaitement connus au bureau de la guerre. Malgré cette inquisition vraiment admirable, M. Poivre voudrait-il assurer que jamais le mérite n'a été oublié ou négligé au bureau de la guerre, que jamais la médiocrité ou même le démérite ne lui a enlevé ses récompenses? C'est qu'une belle loi qui ne fait qu'ordonner une belle chose, ressemble à un beau lieu commun de morale; cela est bon à lire si l'on veut, mais l'un et l'autre ne font pas le moindre effet réel sur les mœurs du peuple. Une bonne loi est celle

(1) Voir précédemment page 156.

qui, en ordonnant une bonne chose, en assure en même temps les moyens d'exécution. M. Poivre aurait dû nous apprendre comment on empêche à la Chine que les favoris du vice-roi, les protégés de ses commis et de ses secrétaires, ceux qui secondent ses vues particulières, souvent opposées au bien général, ceux enfin qui ont le moyen d'acheter des certificats d'un mérite qu'ils n'ont pas, ne soient placés sur la liste préférablement à ceux qui n'ont que du mérite sans intrigue, sans faveur et sans protection.

Je ne nie pas à M. Poivre que nos grandes routes ne soient trop larges et trop multipliées en France, qu'on n'emploie à cet usage, avec beaucoup trop de légèreté, une étendue considérable d'un terrain très-précieux; je ne lui dispute pas l'utilité des canaux trop peu multipliés dans notre Europe; mais quand il regrette le terrain que nous semons en fourrage pour la nourriture des chevaux au lieu de l'ensemencer en blé; quand il nous dit que les Chinois aiment mieux nourrir des hommes que des chevaux, je ne puis m'extasier avec lui sur cette préférence. Je ne regretterai jamais que les hommes qui, parmi nous, remplaceraient le travail des chevaux et des bêtes de somme, ne soient pas nés. Il y aurait deux millions de porteurs de chaise et de traîneurs de brouette de plus en France, que la nation n'en serait ni plus riche, ni plus heureuse, ni plus puissante, ni plus respectée. Ajoutez que l'usage des chevaux, en abrégeant le temps nécessaire au transport des personnes et des denrées, accélère toutes les opérations, hâte et presse la circulation générale, double et triple le temps, et allonge véritablement la vie de chaque citoyen. Cette considération mérite bien, ce me semble, qu'on sacrifie quelques

prés à la nourriture des chevaux, et je suis étonné qu'elle ait échappé à un homme aussi sage que M. Poivre.

On ne lit point sans attendrissement la description que ce voyageur philosophe fait de la cérémonie de l'ouverture des terres, pendant laquelle l'empereur en personne conduit la charrue, et laboure un champ une fois chaque année. Cette cérémonie se fait dans les premiers jours de notre mois de mars; chaque vice-roi l'observe dans sa province. M. Poivre l'a vue à Canton avec un plaisir singulier, et l'on peut imaginer tout ce qu'un philosophe d'Europe peut penser de noble, de pathétique et de touchant durant ce spectacle! Reste à savoir si l'empereur qui le donne y attache une seule des idées nobles et touchantes du philosophe d'Europe. Qu'on nous envoie un Poivre de la Chine; qu'il arrive le matin du Jeudi-Saint à Versailles, il trouvera un des plus puissans rois de l'Europe aux pieds de douze pauvres vieillards pour les laver. Bientôt après il verra ce monarque, accompagné de tous les princes de la maison royale, servir ces douze vieillards à table. Combien ce spectacle inspirera d'idées grandes et touchantes à notre philosophe chinois, lorsqu'il saura que cette cérémonie s'observe tous les ans en commémoration du lavement des pieds que le Confucius d'Europe fit à ses disciples! il trouvera que c'est une des plus belles institutions humaines qu'il y ait au monde. Quoi de plus sage, en effet, que de rappeler une fois par an aux maîtres de la terre l'égalité primitive et le lien de fraternité qui lient tous les hommes! Si ce Chinois retourne chez lui, à peu près comme nos voyageurs reviennent de son pays, il y fera une description si touchante de cette cérémonie, que personne ne la lira sans attendrissement. Quel serait l'é-

tonnement de notre philosophe d'outre-mer si on lui apprenait que cette cérémonie n'est qu'une vaine formalité consacrée par l'usage; que le prince qui l'observe n'a jamais fait une seule réflexion au profit de l'humanité à la suite de cette touchante cérémonie; qu'un philosophe qui s'aviserait de lui adresser pendant la cérémonie un discours pathétique et analogue au sujet, serait enfermé à la Bastille, dont le gouverneur ne lui laverait pas les pieds; que depuis tant de siècles tous les princes du rit romain remplissent tous les ans cette cérémonie, sans qu'il en ait résulté aucun bien pour personne, excepté l'argent et les vivres qu'on distribue aux douze pauvres vieillards; que les assistans n'éprouvent pas plus d'émotion à ce spectacle que les acteurs, et que nommément M. Poivre, qui a vu à Canton la cérémonie de l'ouverture des terres avec un si grand attendrissement, a assisté vingt fois au lavement des pieds à Versailles, sans éprouver la plus légère émotion, et sans qu'elle ait pu distraire sa tête un seul instant de ses affaires dans les bureaux de la marine! Si je rencontre jamais ce philosophe chinois et M. Poivre ensemble, je leur demanderai comment on empêche les hommes de se faire d'habitude à tout.

Une société de négocians du port de Nantes ayant nommé un de ses vaisseaux *le Voltaire*, et en ayant fait part au parrain du nouveau baptisé, cet homme illustre, réservé à toutes sortes de distinctions, a adressé un discours à son vaisseau, que vous allez lire quand j'aurai transcrit ici la réponse qu'il a faite à celui qui lui a mandé cette nouvelle.

Lettre de M. de Voltaire à M. de Montaudoin, de plusieurs Académies, et correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, à Nantes.

De Ferney, le 2 juin 1768.

« MONSIEUR,

« Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde; mais puisque vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux, je défierai désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires des noms de Neptune, des tritons, des sirènes, des griffons, des ministres d'État ou des saints, et ces derniers surtout sont toujours arrivés à bon port; mais aucun n'avait été baptisé au nom d'un faiseur de vers et de prose.

« Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau, et j'irais chercher quelque pays où l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer à Civita-Vecchia les Jésuites Patouillet et Nonotte, avec l'ami Fréron, ci-devant Jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionistes : on mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

« Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers; car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent dans la guerre de 1741 un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences et

d'*Agnus Dei.* Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles marchandises; elles procurent une très-grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

« Si le patron va aux Grandes-Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les brames ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme très-savant et très-raisonnable; il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous; car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

« Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très-malade; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, Monsieur, votre, etc. (1). »

Il s'est trouvé dans la bibliothèque de feu M. Gaignat un manuscrit qui ne pourra pas être annoncé dans le catalogue qu'on prépare, ni être vendu avec une certaine publicité. On l'a déposé chez le libraire Debure, où je l'ai vu par la protection des héritiers de M. Gaignat : ce sont les *Contes de La Fontaine*, en deux volumes, grand in-4° ou petit in-folio, écrits à la main sur du vélin. Le caractère est de la plus grande beauté, et le texte de la plus grande correction. A la tête de chaque conte il y a un tableau en miniature, représentant le sujet du conte; et, à la fin de chaque conte, on trouve des arabesques

(1) Le Discours étant déjà imprimé dans les *OEuvres de Voltaire*, nous avons cru devoir le supprimer. (*Note des premiers éditeurs.*) Voir dans les Épîtres de Voltaire l'épître *A mon Vaisseau.*

pour vignettes, traitées avec beaucoup d'esprit et de finesse. La plupart des tableaux sont très-lascifs; d'autres ne le sont pas assez. Il me semble que lorsqu'il y a un ton donné, il faut le suivre, et que tout contraste est choquant; quand je suis en mauvais lieu, je ne m'attends pas à voir rien d'honnête ni rien de ménagé. M. Gaignat a fait faire ce manuscrit chez lui et sous ses yeux par deux artistes distingués. Le sieur Monchaussé a parfaitement imité dans l'écriture du texte des nouvelles, les plus beaux caractères gravés. Les tableaux, culs-de-lampe, etc., ont été peints avec une grande perfection par le sieur de Marolles, peintre d'une grande réputation. On prétend qu'il lui a coûté 18,000 livres. C'est mettre bien de l'argent à une fantaisie peu recommandable. Il n'en aurait pas fallu davantage pour établir dix-huit familles honnêtes; mais c'est que l'esprit a ses débauches aussi. Le libraire a taxé ce manuscrit à deux cents louis; c'est-à-dire que celui qui donnera le plus au-delà de ce prix aura le livre; mais ce marché ne pourra se faire qu'en secret. On a dit dans le public que la plupart des miniatures étaient effacées, mais cela est faux; elles m'ont paru très-bien conservées (1).

Il nous est venu cet ordinaire, de la manufacture de

(1) Ce manuscrit infiniment précieux passa, en 1769, de la bibliothèque de M. Gaignat dans celle de M. de Choiseul, ministre de la guerre, pour le le prix de dix mille livres. De cette bibliothèque il passa dans les mains de M. Debure père, encore vivant, libraire recommandable par l'étendue de ses connaissances bibliographiques. Il le garda quelque temps, et le vendit ensuite à M. Paris, parent de M. Paris de Montmartel, dont la bibliothèque, transportée en Angleterre vers la fin de l'année 1789, y fut vendue publiquement au mois de mars 1791. Le manuscrit des Contes de La Fontaine qui en faisait partie fut alors acheté, par un riche amateur, la somme de trois cent quinze livres sterling, représentant sept mille cinq cent soixante francs. On ignore le sort ultérieur de ce chef-d'œuvre. (*Note de la première édition.*)

Ferney, un écrit de quarante pages in-8°, intitulé : *la Profession de foi des Théistes*, par le comte Da... au R. D., traduit de l'allemand (1). Quand je dis qu'il nous est venu, cela veut dire que deux ou trois exemplaires de cet écrit ont échappé à la vigilance de la police, et circulent dans Paris de mains en mains; mais on ne peut les avoir pour de l'argent, ou quand on les vend sous le manteau, on se fait payer le risque auquel on s'expose par cette espèce de contrebande qui est poursuivie avec la plus grande sévérité; de sorte que les amateurs paient un, deux et plusieurs louis ce qui peut valoir vingt-quatre sous ou un écu. *La Profession de foi des Théistes* est adressée au roi de Prusse. Outre le préambule, elle est partagée en dix petits chapitres dont voici les inscriptions. 1. Que Dieu est le père de tous les hommes. 2. Des superstitions. 3. Des sacrifices de sang humain. 4. Des persécutions chrétiennes. 5. Des mœurs. 6. De la doctrine des Théistes. 7. Que toutes les religions doivent respecter le théisme. 8. Bénédictions sur la tolérance. 9. Que toute religion rend témoignage au théisme. 10. Remontrance à toutes les religions. Il n'y a rien de nouveau dans *la Profession de foi des Théistes*, rien qui n'ait été fabriqué et refabriqué bien souvent dans cette manufacture; mais c'est une des maximes fondamentales établies par le chef de cette manufacture, que les hommes sont de dure conception, et que la vérité ne peut se nicher dans leur cerveau qu'à force de se présenter la même sous des formes et des tournures diverses. Il s'en faut bien que cette *Profession de foi* vaille les *Conseils raisonnables* adressés *à M. Bergier* (2). L'auteur de la

(1) Par Voltaire, compris dans ses *Œuvres*.

(2) *Conseils raisonnables à M. Bergier pour la défense du christianisme*, par

Profession en a cité le plus beau morceau et l'a inséré tout au long. Ce morceau c'est le chapitre *des Martyrs*, tiré des Conseils raisonnables; il est très-supérieur au reste de la *Profession*: c'est un chef-d'œuvre de l'éloquence la plus pathétique; on ne peut le lire sans être touché aux larmes.

M. de Saint-Foix vient de publier une *Lettre au sujet de l'Homme au masque de fer;* c'est un écrit d'environ quarante pages in-12. M. de Voltaire a parlé de ce prisonnier d'État d'une manière aussi intéressante que sage. Le récit qu'il en fait dans le *Siècle de Louis XIV* est un chef-d'œuvre de narration; mais il ajoute qu'il n'a pu savoir qui était ce prisonnier, et il s'interdit toute conjecture à cet égard. La Grange-Chancel, qui a été longtemps enfermé au château de l'île Sainte-Marguerite, pour ses *Philippiques* contre M. le duc d'Orléans, régent, prétendit, lorsqu'il fut sorti de sa prison, avoir pris des informations très-exactes au sujet de ce prisonnier qui y avait été long-temps détenu. Il fit insérer à cette occasion une lettre dans l'*Année littéraire* de Fréron. Cette lettre dit bien en passant quelques injures à M. de Voltaire, mais ne nous apprend pas sur l'homme au masque de fer la plus légère circonstance de plus que l'article du *Siècle de Louis XIV*, excepté que La Grange-Chancel prétend que ce prisonnier était le duc de Beaufort, grand amiral de France, qui passait pour avoir été tué au siège de Candie, où l'on ne put jamais retrouver son corps. Permis à La Grange-Chancel de penser et d'imprimer cette absurdité qui n'a pas le sens commun; je lui passe

une société de bacheliers en théologie, 1768; par Voltaire: compris dans ses *Œuvres*.

même sa mauvaise humeur contre M. de Voltaire. On jouait les tristes et froides tragédies de ce La Grange-Chancel avec un certain succès, quand ce petit morveux de Voltaire est venu les chasser du théâtre par les siennes, de sorte que feu La Grange-Chancel a de beaucoup survécu à feu ses tragédies. L'auteur obscur des *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse* (1), dans lesquels on rapporte, sous des noms persans, des anecdotes de la cour et du règne de Louis XIV, dit que ce prisonnier était le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière, et que son crime consistait d'avoir donné un soufflet à M. le Dauphin. Permis à l'auteur obscur et ignoré de ces *Mémoires secrets* d'imprimer cette impertinence, quoique M. de Vermandois mourût à l'armée, à la fleur de son âge, au su et aux regrets de toute l'armée et de toute la France. Un livre aussi méprisé que ces Mémoires, ne mérite pas d'être réfuté. Vient M. de Saint-Foix, auteur de *l'Oracle* et des *Graces*, petites pièces du Théâtre Français, et des *Essais historiques sur Paris* qu'il a commencés assez agréablement en conteur d'anecdotes, et qu'il a finis avec la prétention d'historien dont il est fort loin d'avoir les talens et le mérite. Ce M. de Saint-Foix a aussi un avis sur l'homme au masque de fer, et il l'annonce avec une emphase étonnante. Il n'y a rien de si ridicule que la gra-

(1) On lit dans les *Mélanges d'Histoire, de Littérature, etc.*, tirés d'un porte-feuille (et publiés par M. Crawfurd) page 592; Paris, 1809, in-4°. « Une lettre, trouvée parmi les papiers de madame Du Hausset, femme de chambre de madame de Pompadour, porte que les *Mémoires secrets* sont de madame de Vieux-Maison, une des femmes les plus méchantes qu'on puisse voir. Il en existe plusieurs éditions, dont quelques-unes ont une clef imprimée. La seconde édition, publiée en 1746, a été revue et augmentée.

(B.)

vité avec laquelle il discute ce fait historique de la manière du monde la plus absurde; c'est Arlequin faisant le docteur et le savant, ce sont les *difficiles nugæ* d'Horace. M. de Saint-Foix prétend que le prisonnier au masque de fer était le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et de Lucie Valters, lequel ayant fomenté une rébellion pendant le malheureux règne de Jacques II, et ayant été pris les armes à la main, eut la tête tranchée. M. de Saint-Foix fonde son opinion sur les bruits populaires qui couraient alors, qu'un officier qui ressemblait beaucoup au duc de Monmouth avait eu la complaisance de se faire couper la tête à sa place. Permis à M. de Saint-Foix de penser, de publier une aussi insigne pauvreté. Tous ces grands hommes qui, par manière de passe-temps, ont pris la peine de nous parler de ce prisonnier extraordinaire, n'ont fait que copier M. de Voltaire et y ajouter chacun une impertinence pitoyable. Mais qui était donc ce prisonnier gardé avec tant de respect et tant de rigueur à la fois? Je le sais bien moi, quoique Louis XIV ne me l'ait point confié; et tout homme qui veut lire le récit de M. de Voltaire avec une certaine attention sera en état de former des conjectures très-vraisemblables; mais elles peuvent se dire à l'oreille et ne peuvent s'imprimer ni même s'écrire. Je me suis souvent su mauvais gré d'avoir oublié d'en parler à M. de Voltaire pendant mon séjour aux Délices; j'aurais pu entrevoir s'il avait sur l'homme au masque de fer les mêmes idées que moi.

Paris, 15 juillet 1768.

On a raison de dire que l'amour paternel est plus fort que la vie, et que c'est de toutes les affections celle qui

s'éteint la dernière. Les auteurs qui n'ont pas toujours des enfans à affectionner portent toute leur tendresse sur leurs ouvrages, et ils ont encore cela de commun avec la faiblesse des pères, que les plus défectueux de leurs enfans ne sont pas les moins chéris. Le pauvre président Hénault a atteint et même passé le terme de quatre-vingts ans, mais c'est en végétant; il donne tous les jours à souper, sans plus recueillir aucune jouissance de la société; il s'éteindra un beau jour au milieu de vingt convives sans s'en apercevoir, et vraisemblablement sans que cela dérange leur digestion. Il y a déjà quelques années qu'il vit dans cette léthargie; la passion de ses ouvrages a seule le pouvoir de le réveiller encore et de le rappeler à la vie. Ses soupers auront perdu leur réputation, parce que son palais a perdu son discernement, et que son cuisinier est assez malhonnête pour aller travailler en ville pour de l'argent, tandis qu'un mauvais marmiton fait le souper de son maître; mais le soin de ses ouvrages aura amusé ses derniers instans, et lui aura procuré la seule sensation dont il soit susceptible, et l'unique satisfaction qu'il soit en son pouvoir de goûter.

Avec le secours de l'abbé Boudot, petit employé de la Bibliothèque du Roi et son ancien dévoué, le pauvre président a fait une nouvelle édition de son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France;* mais après avoir ainsi doté pour la dernière fois un enfant chéri, sa tendresse paternelle lui a rappelé une bâtarde, fruit ignoré d'une passion malheureuse, et sa faiblesse l'a porté à la reconnaître et à l'établir avant de mourir. Cette bâtarde, c'est une vestale appelée *Cornélie.* Il y a cinquante-cinq ans que cette tragédie a paru sur le théâtre de la Comédie Française : son papa prétend que c'est avec succès; ce-

pendant ni son succès ni son nom n'était parvenu à ma connaissance, et tous ceux que j'ai pu interroger n'en avaient jamais entendu parler. Quoiqu'en 1713, année de la représentation de cette pièce (1), le Théâtre Français fût livré aux tragédies faibles de Campistron, aux tragédies dures de Crébillon, aux tragédies froides et alambiquées de La Grange-Chancel, aux tragédies tendres et plates de La Motte, et que, par conséquent, le goût du public fût bien mauvais, malgré l'*Art poétique* de Despréaux et malgré la versification divine des pièces de Racine, il fallait que le succès de la vestale *Cornélie* fût bien médiocre, puisque son papa n'a jamais osé l'exposer au grand jour de l'impression, et que personne ne s'était aperçu de cette rigueur.

Le séjour de M. Horace Walpole en France a été l'époque de plusieurs forfaits littéraires. M. Walpole est fils de ce célèbre ministre du roi George II, qui se vantait d'avoir dans son cabinet le tarif de toutes les probités d'Angleterre, et qui le prouvait assez souvent. Il passe lui-même pour un homme de beaucoup d'esprit, et je l'ai assez souvent rencontré dans le monde pour n'en faire aucun doute. Il a un grand usage du monde et un ton excellent; et malgré l'air blême et défait que les fréquens accès d'une goutte douloureuse lui ont laissé, il m'a paru avoir beaucoup d'agrément et de gaieté dans l'esprit, et une plaisanterie fine et piquante. C'est lui qui a fabriqué la Lettre du roi de Prusse à J.-J. Rousseau, qui a joué un si grand rôle dans la querelle de David Hume (2). Premier forfait. C'est lui qui a engagé le pré-

(1) Le 27 janvier. Selon Léris, *Cornélie* fut faite en commun avec Fuzelier.

(2) Voir page 4 de ce volume.

sident Hénault à reconnaître, avant de mourir, sa bâtarde *Cornélie*, qui était si bien et si convenablement dans son couvent. Second forfait énorme et grave. M. Walpole a dans un de ses châteaux, à Strawberry-Hill, une imprimerie pour son usage particulier. Outre ses propres ouvrages, il y a fait imprimer magnifiquement *la Pharsale de Lucain*. C'est déjà un assez grand tort aux yeux d'un homme de goût d'avoir multiplié le poëme de ce poète boursoufflé, plutôt que de mettre ses soins et sa dépense à une superbe édition de Virgile ou d'Horace; mais c'est un tort encore plus grave d'avoir arraché au président Hénault son manuscrit de *Cornélie*, pour le faire imprimer à l'imprimerie de Strawberry-Hill, sur de très-beau papier, en beaux caractères et fort incorrectement. Le président a dédié sa pièce à son éditeur. Il le remercie de l'établissement honorable et magnifique qu'il procure à cette orpheline. Elle l'est vraiment; car son papa avertit qu'il garde toujours l'incognito; et comme l'édition de M. Walpole ne se vendra pas, il est à croire que la Vestale le gardera aussi. Le président ne cache pas à son éditeur que cette tragédie, fruit de sa première jeunesse, a été l'ouvrage de l'amour. Il craint qu'elle ne se ressente de l'emportement d'une première passion. Le pauvre président! Il a pu être amant aimable, mais amant emporté! en conscience, je ne puis lui faire cette injustice. Il prétend qu'on n'aime qu'une fois dans la vie, que les autres attachemens qu'on contracte ne sont que des goûts passagers, des traités de convenance, des arrangemens de société, et il pourrait bien avoir raison : mais si dans sa première et véritable passion l'amant n'a pas été plus chaud que l'auteur, le pauvre président peut se vanter d'avoir été l'amant le plus transi de son siècle. Heureuse-

ment pour faire preuve d'un digne amant, on n'est pas obligé de faire une tragédie chaude. On sait que le président était en son temps un homme plein d'agrémens, un peu frivole, mais très-bien venu du beau sexe. Il aurait bien fait un joli madrigal, une chanson galante; mais une tragédie, c'est autre chose. Il dit que sa pièce, après avoir été l'accident de l'amour, finit bien plus noblement par être le prix de l'amitié dont il est honoré par son éditeur. Comme cet accident de l'amour ne sera pas vendu, il faut en tracer ici une esquisse légère en peu de lignes.

La tragédie se passe sous l'empereur Domitien et peu de temps après son avènement à l'empire. Domitien est amoureux de Cornélie; en l'épousant, il peut l'élever au rang suprême; un grand obstacle s'y oppose. Cornélie s'est faite vestale; c'est à sa prise d'habit que l'empereur l'a vue pour la première fois et qu'il a conçu la plus forte passion pour elle. Licinien, un des flatteurs et des complaisans de Domitien, dit qu'il faut mépriser cet obstacle, déclarer les vœux de Cornélie nuls, et l'épouser en dépit de Vesta et de son culte : il ne sait pas, ni l'empereur non plus, que le cœur de Cornélie n'est pas libre; elle aime Céler, jeune héros qui vient de se signaler par une victoire éclatante contre les Gaulois; elle l'aime malgré elle et malgré la haine qui a long-temps subsisté entre leurs deux maisons. Il fallait que ce Céler fût bien aimable, surtout pour les vestales; car une autre de ces dames, Émilie, parente de l'empereur, en est également éprise. C'est elle qui le protège auprès de Domitien, et qui lui a obtenu les honneurs du triomphe, quoiqu'il n'ait pas encore atteint l'âge prescrit par les lois. L'amour qui tourmente l'empereur et les vestales n'a pas

épargné Céler; il brûle pour la belle Cornélie; mais la haine qui divisait les deux familles ne lui a jamais permis de faire connaître sa flamme. C'est cet obstacle, regardé comme insurmontable, qui a déterminé Cornélie à prendre le voile de Vesta, et à renoncer à tout autre engagement, ne pouvant se livrer à son amour pour ce héros. Cependant cette haine a cessé, et Céler se presse un peu d'arriver après sa victoire à Rome, dans l'espérance de faire parler en sa faveur ses exploits et sa passion. L'empereur est étonné de ce retour précipité, pour lequel le général amoureux n'avait pas attendu ses ordres; mais comme Céler est protégé par Émilie, cette petite fredaine ne tire pas à conséquence. Domitien a besoin d'Émilie; c'est sous le prétexte de voir sa parente qu'il peut voir l'objet de son amour. Émilie a pénétré la passion de l'empereur pour Cornélie; elle la favorise dans l'espérance que l'exemple de Cornélie pourra faire loi pour elle. Si l'empereur peut épouser une vestale, pourquoi Céler n'obtiendrait-il pas la même dispense? On ne sait pas trop pourquoi toutes ces vestales, si amoureuses, ont choisi un état pour lequel elles ont si peu de vocation. Quant à Domitien, il ne se doute ni de la passion d'Émilie, ni de celle de Cornélie, ni de celle de Céler. Suivant un usage établi au théâtre de temps immémorial, les tyrans sont fort bêtes : mais si vous avez jamais occasion de lire la tragédie de *Cornélie*, vous trouverez que Domitien abuse de la permission.

A présent vous jugez aisément que tout se passe en découvertes dans le cours de cette tragédie. Cornélie découvre l'amour de l'empereur moyennant sa déclaration, dont elle se serait bien passée; elle découvre aussi la passion de Céler, à laquelle elle voudrait bien ré-

pondre. Céler découvre la passion qu'Émilie a pour lui, et ne sait qu'y faire. Domitien découvre qu'il n'est aimé de personne, et enrage. Émilie découvre la passion de Céler pour Cornélie, et s'en désespère; mais lorsque Céler découvre enfin que Cornélie paie sa passion du retour le plus tendre, l'empereur découvre aussitôt leur mutuelle intelligence en surprenant Céler aux pieds de Cornélie. Alors se découvre le pot au noir, et toutes les furies de l'enfer en sortent pour s'emparer du cœur de Domitien. Son ami Licinien se fait délateur sur-le-champ; il accuse la vestale Cornélie d'avoir violé le serment de Vesta. Elle est condamnée, par les pontifes, au supplice réservé aux vestales infidèles. Céler est arrêté. L'empereur met la grace de ce couple, dont la tendresse l'offense, à deux conditions : il faut que Cornélie l'épouse, et que Céler épouse Émilie; à ce prix il consent d'oublier le passé. Ce n'est pas qu'il se doute le moins du monde de la passion qu'Émilie a pour Céler; mais il lui importe qu'une vestale soit épousée par un Romain quelconque, afin que cet exemple autorise son mariage avec Cornélie, tout comme Émilie se flattait auparavant que le mariage de l'empereur avec une vestale pourrait faciliter le sien. Émilie se soumet donc de grand cœur aux ordres de Domitien; mais Céler et Cornélie n'ont pas la même docilité. Il est vrai que l'empereur n'aura pas beau jeu en usant de rigueur; car les élémens, les cieux et les enfers se déclarent pour les deux amans. Et d'abord, le délateur Licinien est emporté par le diable, ou, pour parler moins chrétiennement, il est tué par le tonnerre, qui aurait beaucoup mieux fait d'aller au fait, et de tomber sur Domitien. Les pontifes qui veulent frapper Cornélie sont eux-mêmes frappés de paralysie et restent perclus de

leurs membres. A voir le galant et doucereux président Hénault au milieu du souper, on ne se douterait pas qu'il fût capable d'user de moyens aussi violens pour se défaire des gens qui l'embarrassent. Heureusement ces petites plaisanteries se passent derrière le théâtre; elles ne remédient à rien; car Cornélie se tue elle-même quand elle voit qu'elle ne peut être expédiée par les autres. Céler ne peut résister à ce bel exemple, et se frappe aussi. Émilie se tue de même, mais c'est en notre présence, et après avoir fait à l'empereur un récit circonstancié de tout ce qui s'est passé. Tous les acteurs étant ainsi décédés de mort violente, Domitien seul, sans compagnie, et n'ayant plus rien à nous dire, est obligé de finir la pièce.

Ce plan puéril est exécuté de la manière la plus faible et la plus froide. Voici une année qui sera marquée dans les annales de nos théâtres par les outrages faits aux vestales. M. Fontanelle, en volant au poète Roy son acte du Feu, de l'opéra des *Élémens*, où une certaine Émilie, en s'entretenant trop long-temps de ses feux avec un certain Valère, laisse aussi éteindre le feu sacré, a transformé le noble chapitre des vestales en un couvent d'ursulines; et il faut que ce pauvre président Hénault, sur le bord de sa fosse, se souvienne de ses vieux torts envers ses dames pour révéler sa misère par la confession déplacée d'un péché ignoré de tout le monde.

La tragédie du *Joueur*, par M. Saurin, dont les représentations ont été interrompues à l'occasion de la mort de la reine, paraît imprimée sous le titre ridicule de *Béverley*, tragédie bourgeoise(1). Elle est dédiée à

(1) Paris, Duchesne, 1768, in-8°.

M. le duc d'Orléans; elle avait été jouée l'année dernière sur le théâtre particulier de ce prince, à Villers-Cotterets; il était naturel qu'elle parût sous ses auspices. L'Épître de M. Saurin et le court avertissement dont elle est suivie, sont d'une grande simplicité. La modestie de l'auteur doit arracher la plume des mains du critique le plus sévère. Je ne puis cependant m'accommoder des principes de poétique que l'auteur expose dans son épître dédicatoire. Il se demande si *le Philosophe sans le savoir* est une tragédie ou une comédie, et il n'ose décider cette question. Eh bien! M. Saurin, je la déciderai: non-seulement c'est une comédie, mais c'est là la vraie comédie et son véritable modèle. Quoi! parce qu'il s'est trouvé en France, il y a cent ans, un homme d'un génie rare, d'une verve irrésistible qui n'a fait proprement que des pièces satiriques, d'une satire déliée et souvent sublime, et parce que c'est avec une extrême délicatesse que la satire demande à être maniée dans une monarchie, où l'orgueil de la naissance, des rangs, des titres, des charges, des places, rend chaque particulier excessivement susceptible sur tout ce qui tient à cette existence extérieure et factice; quoi, parce que cet homme unique, se soumettant aux entraves que la sotte religion et les petites mœurs mesquines et gothiques de son pays et de son siècle ont mises de toutes parts au genre dramatique pour l'empêcher d'atteindre le but véritable et glorieux pour lequel il a été institué; parce que, dis-je, cet homme, malgré ces entraves, a su se franchir une route vers l'immortalité, tout ce qui ne sera pas dans le genre du *Tartuffe* et du *Misanthrope* ne sera pas réputé comédie? Que la populace littéraire juge ainsi, c'est dans la règle, et elle est faite pour cela; mais j'exige d'un aca-

démicien plus d'étendue dans les vues, sans quoi je dirai avec Piron, qu'il est de ces Quarante qui ont de l'esprit comme quatre. La vraie comédie chez toute nation est le tableau des mœurs, et ce tableau ne peut être fait ni avec vérité, ni avec goût, s'il n'est pas permis de mettre indistinctement toutes les conditions sur la scène. Molière eût été non-seulement un excellent faiseur de comédies, mais un grand philosophe, un profond moraliste, un véritable homme d'État, si la petite police de son pays ne s'y fût opposée. Ce n'est pas aux critiques ni aux gens de lettres à rétrécir les routes; leur réclamation continuelle doit, au contraire, faire sentir avec le temps aux gouvernemens, de combien d'instrumens de police efficaces et puissans ils se privent par un attachement aveugle à leurs préjugés gothiques et barbares. On ferait un beau traité de poétique sur cet objet, encore peu aperçu par nos philosophes; et si l'on était curieux de se faire lapider par la canaille des beaux esprits, on leur prouverait que, sans rien diminuer de l'admiration pour le génie de Molière, la véritable comédie n'est pas encore créée en France. Le lendemain de la première représentation du *Joueur*, un anonyme a envoyé à M. Saurin les vers suivans sur le rôle de madame Béverley.

Saurin, cette femme si belle,
Ce cœur si pur, si vertueux,
A tous ses devoirs si fidèle,
De ton esprit n'est point l'enfant heureux;
Tu l'as bien peint, mais le modèle
Vit dans ton ame et sous tes yeux.

J'observe au poète anonyme que sa pensée n'est pas heureuse; car si madame Saurin ressemble à madame

Béverley, ce ne peut être que parce qu'elle a la même douceur, la même patience, la même résignation, et qu'elle est par conséquent exposée aux mêmes épreuves; et si cela est, il s'ensuit que M. Saurin est un méchant garnement, comme M. Béverley, peu digne des vertus et de l'attachement d'une telle femme. Or, M. Saurin est un très-honnête homme, comme tout le monde sait: donc, le poète anonyme est une bête, et son vertueux madrigal une pauvreté: ce qu'il était fort peu important de prouver.

La Gageure imprévue n'est pas imprimée, et ne le sera que l'hiver prochain à la reprise (1). Un académicien qui n'est pas un sot, m'a assuré ces jours passés que la situation du conte était beaucoup plus comique et plus plaisante que celle de la pièce, en ce que c'est son amant que cette femme enferme dans le cabinet, sur la porte duquel elle tient ensuite les yeux de son mari constamment fixés, ce qui était bien autrement intéressant. Je vois bien que je n'ai pas la vocation d'un académicien. J'estimais précisément M. Sedaine de ce qu'il avait eu assez d'esprit et assez de goût pour faire de madame de Clinville une femme à la vérité étourdie et un peu vaine de la finesse de son esprit, mais, pour cette raison même, vertueuse et d'une conduite irréprochable. Je crois que, malgré l'académicien, je resterai de cet avis. Je ne vois dans le conte qu'une femme impudique qui arrête un inconnu sur le grand chemin, couche avec lui, et, surprise par son mari, l'enferme dans son cabinet où elle a ensuite assez d'impudence pour tenter son mari, par ses agaceries, d'y entrer, et pour l'en empê-

(1) Paris, Hérissant, 1769, in-8°.

cher par une contenance artificieuse et hardie. Cela peut être plus lascif, j'en conviens, mais pour plus intéressant, c'est autre chose; et une telle créature est meilleure à enfermer dans un hôpital qu'à montrer sur un théâtre. Je persiste dans mon estime pour M. Sedaine, singulièrement de ce qu'il a senti qu'il fallait faire de madame de Clinville une femme sans passion, sans faiblesse et sans reproche. On a encore bien déraisonné sur le titre de cette pièce. On a dit qu'il fallait l'intituler *le Chasseur*. Un journaliste, je ne sais lequel, a décidé spirituellement que le véritable titre de la pièce était *les Époux mystérieux*. Ne faut-il pas être abandonné de Dieu pour imprimer de pareilles bêtises? Monsieur Sedaine, moquez-vous de ces impertinences et gardez votre titre. Si vous aviez été ou Aristophane, ou Ménandre, ou Plaute, ou Térence, vous auriez intitulé votre pièce *la Clef*, comme Plaute a appelé une des siennes le *Rudens*, et ce titre aurait été d'aussi bon goût que celui que vous avez choisi de préférence.

Au reste, M. Sedaine vient d'être nommé architecte du roi et secrétaire perpétuel de l'Académie royale d'Architecture à la place de feu M. Camus. Voilà une place bien donnée; elle vaut douze cents livres d'appointemens avec un beau logement au Louvre : c'est la première grace que M. Sedaine reçoit, il la doit à M. le marquis de Marigny. Le public a applaudi à ce choix, et M. de Marigny n'a pas été fâché, je crois, de prouver à l'Académie qu'il est en droit de donner ses places et les brevets d'architectes du roi sans la consulter; mais c'est rappeler à cette Académie une tracasserie qu'il eût été plus généreux d'oublier. Sans cette circonstance, M. Leroy, membre de l'Académie, célèbre par ses belles *Ruines*

de la Grèce (1), aurait monté tout naturellement au secrétariat; il en eût été très-digne; et possédant une théorie savante et profonde, ne voulant pas d'ailleurs pratiquer son art, il eût été très-capable de cette place. Si c'est une injustice de l'en avoir privé, je suis charmé qu'elle ait servi de récompense à un autre homme de mérite; et quand M. de Marigny aura oublié que c'est M. Leroy qui a été le moteur principal de la résistance qu'il a éprouvée de la part de l'Académie d'Architecture, il trouvera bien le moyen de le dédommager de cette petite mortification par un bon contrôle de bâtimens de quelque maison royale. Ce M. Leroy a publié, il y a quelques mois, des *Observations sur les édifices des anciens peuples*, suivies de *Recherches sur les mesures anciennes;* volume in-8° d'environ cent pages. Ces Observations répondent à la critique qu'on a faite des *Ruines de la Grèce* dans un ouvrage anglais intitulé les *Antiquités d'Athènes*. M. Leroy reproche à l'auteur anglais de l'avoir pillé pour le critiquer ensuite mal à propos.

De telles gens il est assez:
Priez Dieu pour les trépassés.

Le vieux Piron a fait sur le vaisseau de Nantes, appelé *Voltaire* (2), les deux vers suivans:

Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire*,
Sous cet auspice heureux j'en ferais un corsaire.

Si j'étais fâché de ces vers, ce serait pour le vieux Piron; car ils sont bien plats.

(1) *Les Ruines des plus beaux monumens de la Grèce*, par M. Le Roy, 1758, in-fol.

(2) Voir précédemment page 461.

M. Paulet, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, vient de publier, en deux volumes in-12, une *Histoire de la petite vérole*, avec les moyens d'en préserver les enfans et d'en arrêter la contagion en France; suivie d'une traduction française du *Traité de la petite vérole*, de Rhasès, sur la dernière édition de Londres, arabe et latine. Ce qu'il y a de vraiment précieux dans cet ouvrage, c'est ce traité arabe du médecin Rhasès; car le médecin français Paulet est un pauvre homme auprès du médecin arabe. Il dit qu'il ne faut pas inoculer, mais extirper la petite vérole; mais n'est-ce pas l'extirper que de la réduire à rien par le moyen de l'inoculation? et quelle platitude de dire qu'il faut travailler à l'extirper sans en indiquer un seul moyen! Mais il n'est pas de mon ressort de faire à M. Paulet son procès, et vous aimerez mieux lire la lettre que M. de Voltaire lui a écrite pour le remercier de l'hommage qu'il lui a fait de son livre; elle est datée du 22 avril 1768, du château de Ferney; et elle lui fait son procès bien plus gaiement (1).

Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV, à l'usage des jeunes gens de qualité, deux volumes grand in-8°, chacun d'environ quatre cents pages. Le nom de ce nouveau compilateur est inconnu; le titre dit que son livre est imprimé à Francfort-sur-le-Mein, mais je le crois fabriqué et imprimé en France (2); il est même assez platement fait

(1) Voir à cette date la *Correspondance générale* de Voltaire.

(2) Cet ouvrage de l'abbé Lionnois avait en effet été imprimé à Nancy. Il y fut réimprimé, toujours sous la même rubrique, sous le titre d'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France, à l'usage de la jeune noblesse*, 1769, 2 vol. in-8°.

pour mériter de paraître avec approbation et privilège. L'auteur se plaint de l'insuffisance des abrégés, où l'on ne trouve que des dates. Son *Histoire de France* est par demandes et par réponses, mais il fait répondre à ses écoliers des choses bien plates, et très-répréhensibles aux yeux d'un philosophe. Il insiste dans sa préface sur la nécessité d'avoir égard aux mœurs et aux lois plutôt qu'aux dates; il dit que l'étude de l'histoire doit surtout avoir pour but de nous rendre meilleurs; mais il peut compter que la sienne ne fera pas cet effet-là, à moins qu'un maître éclairé et honnête ne s'en serve pour montrer aux jeunes gens dans quel détestable esprit l'histoire moderne a été traitée jusqu'à présent, et combien les platitudes de nos lâches historiens sont venimeuses.

On accuse la manufacture de Ferney d'une autre production qui porte le titre suivant : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B., lu dans une séance d'Académie, auquel on a joint une pièce analogue; Genève, chez Claude Philibert* (1). Cet écrit a cent pages in-8°; s'il est du chef de la manufacture, il faut convenir qu'il n'a jamais déguisé son style et sa manière avec plus d'adresse; vous y remarquerez des tournures qui ne sont point du tout les siennes. Il y a même des idées qui sont opposées à d'autres idées qu'on lui connaît. Mais tout cela pourrait bien n'être que l'effet d'une extrême adresse; car si cet écrit n'était pas de lui, il resterait toujours la difficulté de savoir de qui il peut être, parce qu'il est rempli de traits excellens, qui ne peuvent guère venir d'ailleurs. Pourquoi donc ce chef, dont les ouvrages ont pour l'ordinaire

(1) Barbier attribue cet ouvrage à La Beaumelle.

une empreinte si brillante et si aisée à reconnaître, a-t-il pris tant de soin à nous la dérober dans cette occasion, jusqu'à renoncer à son orthographe? En voici la raison. M. de Bury est un petit polisson qui ne mérite aucune attention. Il était digne d'écrire l'Histoire de Henri IV, à peu près comme Duclos était digne de succéder à M. de Voltaire dans la place d'historiographe de France, ou comme M. de La Rivière (1) et son docteur Quesnay sont faits pour figurer à côté de Montesquieu. Aussi, l'auteur de l'*Examen* se soucie-t-il très-peu de relever les impertinences de Bury, mais il voulait se servir de cette occasion pour toucher à plusieurs points excessivement délicats, et c'est pour cela qu'il s'est masqué jusqu'aux dents. On lit dans les premières pages un portrait du petit-fils de Shah-Abbas, possesseur du trône de Perse, qui est d'une hardiesse incroyable. L'auteur s'élève dès le commencement avec beaucoup de force contre la lâcheté des historiens modernes. Il cite un trait de l'*Histoire de Louis XI, par Duclos*, pour exemple; il n'oublie pas non plus de dire à M. Thomas son fait sur son *Éloge du Dauphin* dernier. Il juge dans un autre sens l'*Abrégé chronologique du président Hénault*, avec la dernière rigueur, et le met en miettes. On a beaucoup blâmé ce dernier procédé; on a trouvé cruel de briser à ce pauvre président sa couronne d'osier, lorsqu'il ne lui reste plus qu'un moment pour la porter; et il aurait sans doute mieux valu le laisser mourir en paix, que d'empoisonner ses derniers instans par une critique impitoyable.

M. de La Louptière vient de recueillir en deux vo-

(1) Mercier de la Rivière, conseiller au parlement, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'économie politique, et disciple de Quesnay dont il a déjà été parlé.

lumes in-12 ses *Poésies et OEuvres diverses* qui ont fait pendant si long-temps un des principaux ornemens du *Mercure de France*, et les délices de ses abonnés de province. On voit à la tête le portrait de l'auteur, qui a l'air aussi spirituel que ses ouvrages.

On vient de publier les *Confessions de mademoiselle de Mainville, duchesse de*****, *à la comtesse de N*****, *son amie*, trois volumes in-12 (1). Je ne sais quel est l'indiscret qui a osé divulguer ces *Confessions;* mais je me suis bien gardé de partager son tort en les lisant; et je crois que vous vous trouverez bien d'imiter ma réserve.

(1) Par Galtier de Saint-Symphorien; Paris, Dufour, 1768.

FIN DU TOME CINQUIÈME.



TABLE DES MATIÈRES.

1766.

Pag

JANVIER. — Sur la mort de M. le Dauphin, père de Louis XVI. — Mot de Piron à l'archevêque de Paris sur son mandement. 1
Séjour de J.-J. Rousseau et de Hume à Paris. 3
Lettre de Walpole à J.-J. Rousseau sous le nom du roi de Prusse. 4
Anecdote piquante sur Voltaire. 5
Sur l'*Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, de l'abbé Mignot. 6
Mort de l'abbé Ladvocat, docteur de Sorbonne. — Note sur sa vie. 8
Mort d'Armand, acteur du Théâtre Français. 10
Mort de Panard, chansonnier. 11
Le Pantaléon, instrument de musique. 13
Publication de l'*Antiquité dévoilée par ses usages*, par Boulanger. 15
Réponse de Valcour à Zéila, héroïde de Dorat. — Bon mot de l'abbé Galiani. Épigramme. 17
Les Sens, poëme de Durozoi. 18
Stances sur une infidélité; Épître sur la consomption, par Saint-Péravi. 19
Nouveaux Mélanges, par Voltaire. ibid.
Sur la publication de l'*Encyclopédie perruquière*, et d'un *Livre d'estampes de l'Art de la coiffure des dames françaises*, etc., par Legros. 20

MARS. — Première représentation de *la Bergère des Alpes*, opéra comique de Marmontel. 23
Même sujet, mis à la scène par Desfontaines. 24
Reprise de *Tom Jones*, opéra comique de Poinsinet, arrangé par Sedaine. — Début de mademoiselle Maudeville. 25
Début de mademoiselle Sainval à la Comédie Française. 26
OEuvres du Philosophe bienfaisant. Douleur que cause sa mort. 27
Mort de Servandoni. 29
Le Roi et le Fermier. — *La Partie de Chasse de Henri IV*. — *La Vérité dans le vin*, par Collé. 31
Histoire de la Vie de Henri IV, par de Bury. 35
Histoire de François Ier, par Gaillard. 36
Défense de jouer la tragédie de *Barneveldt*, de Lemierre. ibid.
Première représentation de *Gustave Vasa*, tragédie de La Harpe. 38
Traduction d'une tragédie anglaise de *Gustave Vasa*. 39
Épigramme de Piron à ce sujet. 41

pag.
De la Prédication, par l'abbé Coyer. 42
Histoire de l'Orléanais, par le marquis de Luchet. 44
Essais historiques sur Paris, par de Saint-Foix. Publication du cinquième volume. 45
Lettres de Voltaire. 46

AVRIL. — Sur les oraisons funèbres de M. le Dauphin. 56
Mort de M. Villaret, historiographe. — De M. Julienne, possesseur du secret de la couleur écarlate. 65
Retraite de mademoiselle Clairon. 66
Lettre de J.-J. Rousseau au sujet de celle de M. Walpole. ibid.
Réponse du roi de Prusse aux pasteurs de Neufchâtel. 68
Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par l'abbé Fleury. 69
Mandement de l'archevêque d'Aix contre le marquis d'Argens. 70
Publication des *Œuvres de théâtre de Guyot de Merville*. 71
Préjugés du public sur l'honneur, par Denesle. 72
Éloge historique du pape Benoît XIV, par le marquis de Caraccioli. ibid.
Éloge historique de M. le marquis de Montmirail, par M. de Surgy. ibid.
Mémoire de M. Loyseau de Mauléon pour trois soldats aux gardes. 73
Le Siège de Beauvais, tragédie par Araignon. 75
Lettres de Voltaire. ibid.
Observations de Diderot sur l'*Éloge du Dauphin*, par Thomas. 77
Projets de tombeaux pour M. le Dauphin, par Diderot. 82
Récit des principales circonstances de la maladie de M. le Dauphin, par l'abbé Collet. 85

MAI. — Première représentation de *la Reine de Golconde*, opéra de Sedaine et Monsigny. 86
Sur les traductions de *la Pharsale de Lucain* par Marmontel et M. Masson. 88
Histoire de Henri IV, par M. de Bury. 91
Lettre de Voltaire à J.-J. Rousseau, dit Pansophe. 92
Revue de quelques romans : *Lucy Vellers; les Frères, ou Histoire de miss Osmond; Mémoires du chevalier de Gonthieu; Mémoires d'une Religieuse; Mahulem; la Reine de Benni; Almanzaïde; Lettres galantes et historiques d'un Chevalier de Malte; Célianne;* etc., etc. 93
Début de mademoiselle Sainval. 96
Mort du médecin Astruc. 98

JUIN. — Réflexions sur le *Philosophe ignorant*, de Voltaire 99
Choix de Poésies allemandes, par M. Huber. 106
De la Nature, par M. Robinet. 107
Sur quelques compilations : *l'Esprit de M. Nicole; Pensées de Pope; l'Esprit de mademoiselle de Scudéry;* etc. 108
Lettres de Voltaire. 111

pag.
Première représentation *des Pêcheurs*, opéra comique de La Salle et Gossec. 113
Oraison funèbre de M. le Dauphin, par M. Champion de Cicé. 115
Sur la tragédie de *Gabrielle de Vergy*, par de Belloy. 116
Anthologie française, par Monnet. 117
Dictionnaire portatif des Arts et Métiers. ibid
La Nature, par l'abbé Poncelet. 118
La Raméide, poëme sur le musicien Rameau, publié par son neveu. 119
Iliade, traduite par de Rochefort. ibid.
Il Ricciardetto, poëme traduit par Dumouriez. 120
Lettre de Biblis à Caunus; Lettre de Gabrielle d'Estrées mourante à Henri IV, son amant, par Blin de Sainmore; *Lettre de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul*, par Mailhol; *Lettre de Narval à Williams, son ami.* ibid.
Poésies fugitives de M. François de Neufchâteau. 121
Lettres de Voltaire. ibid.

JUILLET. — Sur l'imitation du lavis par la gravure. 124
Lettres de Voltaire. 125
Cure extraordinaire par Tronchin. 126
Affaire du chevalier La Barre. — Son exécution. 128
Histoire du Commerce et de la Navigation des Égyptiens, par Ameilhon. 134
Essais historiques sur les principaux événemens de l'Europe, par le marquis de Luchet. 135

SEPTEMBRE. — Première représentation d'*Artaxerce*, tragédie de Lemierre. 136
Vers de Lemierre à madame de Loutherbourg. 139
La Clochette, opéra comique d'Anseaume et Duni. 140
Falconet, sculpteur, est appelé en Russie pour exécuter la statue équestre de Pierre-le-Grand. — Sur mademoiselle Collot, son élève. 141
Mort de mademoiselle Randon de Malboissière. 143
Mort de James Macdonald; son portrait. 144
Le Poète, épître de La Harpe couronnée par l'Académie Française. Autres pièces qui concoururent. 145
Lettres de Voltaire. 149
Réflexions sur le caractère et les mœurs des Chinois. 150
Roman chinois traduit de l'anglais par M. Eidous. 156
Première représentation des *Fêtes lyriques* à l'Opéra. 159
Sur l'existence des Patagons. 161
Publication du dernier cahier de la *Gazette littéraire.* 162
L'Homme de lettres, par Chamfort; *l'Art de plaire*, par Gaillard. 163

pag.

Examen du poëme de Piron : *Feu M. le Dauphin à la nation en deuil depuis six mois.* 164

Lettres de Voltaire. 166

OCTOBRE. — Examen des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du royaume*, par M. de La Michaudière. 177

Principes de tout gouvernement. 184

Anecdotes sur le chevalier de Lorenzi. 185

Première représentation de la *Fête du Château*, opéra comique de Favart. 186

Essai théorique et pratique sur les maladies des nerfs. 188

Commentaire sur le livre des Délits et des Peines, par Voltaire. 189

Recherches sur le tissu muqueux, etc., par Théophile Bordeu. 190

Sur la brouillerie de J.-J. Rousseau avec Hume. — *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, avec les pièces justificatives;* tradnit de l'anglais par Suard. 191

Principes du droit de la nature et des gens, de Burlamaqui, publiés par le professeur de Felice. 200

Institutions géographiques, par Robert de Vaugondy. 201

NOVEMBRE. — Examen de la Question de la légitimité des naissances tardives, *Recueil de pièces* y relatives, par M. Petit. ibid.

Paralysie de M. de La Condamine; ses vers à ce sujet. 209

Lettre de Voltaire sur la querelle de Hume et de Rousseau. 211

Sur le panégyrique de saint Louis. 213

Examen des *Lettres de madame de Sancerre*, par madame Riccoboni. 214

Mémoires de madame la marquise de Cremy, par madame de Miremont. 216

Sur la tragédie de *Pierre-le-Grand*, par Fontanelle. 217

Abrégé de l'Histoire de Port-Royal par Racine. 219

Voyage de madame Geoffrin à Varsovie. — Sa réponse à l'abbé de Breteuil. ibid.

Essai sur la déclamation théâtrale, par Dorat. 221

Bagatelles anonymes ; Avis aux sages du siècle, par Dorat. 224

Alcibiade de Platon, traduit par Lefèvre. 225

Pensées sur le bonheur, par le comte de Verri. 226

Sur Clément de Genève. 228

Oraison funèbre de la reine d'Espagne. 229

Lettres de Voltaire. 230

Le vrai Rose-Croix. — Le Noachite, livres de franc-maçonnerie. 231

Lettre dans laquelle on examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus, et si la Vulgate leur est préférable ; par l'abbé Ladvocat. 232

Traité des extrêmes, par M. Changeux. 233

pag.
Lettres de Voltaire. 234

DÉCEMBRE. — Sur le mausolée érigé à Saint-Roch à Moreau, père de Maupertuis; caractère de ce dernier; ses couplets à une Laponne. 245
Idylles morales, par Léonard. 247
La Rencontre imprévue, de Dancourt de Berlin. 248
Lettres de Voltaire. ibid.
Histoire de Hesse, par Mallet. 263
L'Ami de la Vérité, par Gazon Dourxigné. 264
Lettres de Voltaire. ibid.

1767.

JANVIER. — Observations sur la tragédie de *Guillaume Tell* par Lemierre. 268
Première représentation d'*Ésope à Cythère*, opéra comique; analyse de cette pièce. 274
Nouveaux directeurs de l'Opéra; *Silvie*, opéra de Laujon; débuts de mademoiselle Beaumesnil. 277
Achat de la bibliothèque de Diderot par l'impératrice de Russie. 278
Profil de Diderot, par Greuze. 280
Dessin allégorique de Cochin sur la mort du Dauphin. ibid.
Brochures sur la querelle de Hume et de Rousseau. 283
Métamorphoses d'Ovide en estampes, traduction de Banier. 285
Nouvelle traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, par Fontanelle. 286
Examen de la tragédie des *Scythes* de Voltaire. 287
Chute du *Triumvirat;* motifs qui ont déterminé Voltaire à garder l'anonyme. 289
Réponse de Voltaire à l'abbé d'Olivet. 291
Vers à mettre au bas du portrait de La Chalotais. 293
Le Paralytique de Greuze. ibid.

FÉVRIER. — Réception de Thomas à l'Académie Française; examen de son discours. ibid.
Mort de M. Silhouette, contrôleur-général des finances; son caractère. 301
Mort de M. Tercier, censeur. 303
Anecdote sur le médecin Renard; sa mort. 304
Thésée, opéra remis en musique par Mondonville. ibid.
Observations sur *les Scythes*, tragédie de Voltaire. 306
Discours sur l'administration de la justice criminelle, par M. Servan. 307
Almanach des Muses; Almanach philosophique. 308
Discours sur la philosophie de la nation; Dialogue d'un curé de campagne au sujet de l'édit sur l'exportation des grains. ibid.

pag.
Première représentation d'*Eugénie*, drame de Beaumarchais. 310
Mort de Quinault Dufresne. — Anecdote sur cet acteur. 316
Épitaphe de l'évêque du Mans. 319
Publication du *Testament politique de Robert Walpole*. ibid.
Sur *le Château d'Otrante*, roman d'Horace Walpole. 320
Principes et observations économiques, par Forbonnais. 322
Abrégé chronologique de l'Histoire du Droit public d'Allemagne, par Pfeffel. 324
L'Esprit de la Ligue, par Anquetil. 325
Lettres de Voltaire. 327

1768.

JANVIER. — Véritables circonstances de l'aventure de *l'Honnête Criminel;* réponse de M. Fabre à M. Fenouillot de Falbaire à ce sujet. 345
Dîner du comte de Boulainvilliers; autres ouvrages philosophiques. 352
Le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche. 355
Le Catéchumène, par Bordes. 357
Sur un ouvrage italien : *Di una Riforma d'Italia.* 358
Première représentation d'*Amélise*, tragédie de Ducis. 359
Première représentation de *l'Ile Sonnante*, opéra comique de Collé; ses couplets; publication de son *Théâtre de Société*. 360
Sur les *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire*. — La *Défense de mon maître*, par Voltaire. 364

FÉVRIER. — Première représentation des *Fausses Infidélités*, comédie en vers de Barthe. 367
Première représentation des *Moissonneurs*, opéra comique de Favart, musique de Duni. 368
Méthode d'un ministre prussien pour pénétrer les secrets du cabinet de Copenhague. — Mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*. 369
Arrêt du parlement contre l'*Histoire impartiale des Jésuites*, de Linguet. 371
Éloge du prince Henri de Prusse, par le roi de Prusse. 372
Sur un abrégé de *Robinson Crusoé*. 373
Lettres de Voltaire. ibid.

MARS. — Sur quelques ouvrages de M. Fontanelle : *Ericie, ou la Vestale*, tragédie; *Essai sur le feu sacré et sur les Vestales; les Effets des Passions*, etc. 380
Anecdote sur M. Marin le censeur. ibid.
Euphémie, ou le Triomphe de la religion, drame par d'Arnaud. 381
Belle action du gouverneur de la Franche-Comté, le duc de Lorges. 382

pag.
Bienfaisance de mademoiselle Guimard, actrice de l'Opéra. 383
Réponse de Voltaire au mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire*. 384

AVRIL. — Sur les discussions de Voltaire et de La Harpe au château de Ferney. Madame Denis, M. et madame Dupuits quittent le château. 385
Nouvelles lanternes réverbères à Paris, couplets à ce sujet. 395
Mort de M. Gaignat; sa bibliothèque, ses tableaux. 398
Épigramme contre le parlement. 399
Sur un nouveau journal, *le Courrier de la Mode*. 400
Traduction des *Lettres de milady Worthley Montague*, par Suard. 402

MAI. — Communion de Voltaire; sa lettre à M. d'Argental. Motifs qui l'ont déterminé à cet acte de dévotion; ses effets. 404
Lorenziana. 411
Publication du *Journal du Goût, Courrier de la Mode*. 414
Nouvelles du Théâtre Français; Le Kain reparaît sur la scène; retraite de Grandval. — Débats pour les rôles de grande coquette. — Présent de l'impératrice de Russie aux Comédiens. 415
Madame Vestris paraît sur le théâtre des Menus-Plaisirs. 416
Réhabilitation de M. Fabre, qui a fourni le sujet du drame de *l'Honnête Criminel*. 418
Première représentation de *Béverley*, tragédie de Saurin. Précis de la pièce anglaise dont elle est imitée; réflexions sur l'art dramatique. 419
Reprise de *la Vénitienne*, opéra de La Motte. 431
Débuts de mademoiselle Heinel dans la danse noble. ibid.
Mort du géomètre Camus. 432
Sur la comtesse de Boufflers; vers du chevalier de Boufflers en lui envoyant les *Fables de La Fontaine*. ibid.
Suite du Lorenziana. 433
Nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault. 435

JUIN. — Première représentation de *la Gageure imprévue*, de Sedaine. 436
Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748, jusqu'au traité de Paris en 1763, etc.; par Targe. 441
Continuation des *Hommes illustres* de Turpin. 442
Première représentation du *Mariage caché*, comédie. 443
Daphnis et Alcimadure, pastorale par Mondonville. 445
Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie et de l'établissement des Quakers dans cette contrée, par de Surgy. 446
Le Gouverneur, ou Essai sur l'éducation, par de La Fare. 447
Géographie ancienne abrégée, par d'Anville. 449

JUILLET.— *Voyages d'un philosophe, ou Observations sur les mœurs et des peuples de l'Afrique, etc.*; par Poivre. [illegible]

pag.

Lettre de Voltaire à M. de Montaudoin, à l'occasion du nom de *Voltaire* imposé à un navire. 461

Manuscrit des *Contes de La Fontaine*. 462

Lettre au sujet de l'Homme au masque de fer, par de Saint-Foix. 465

Impression de *Cornélie*, tragédie du président Hénault. 467

Analyse de *Cornélie*. 469

Publication de *Béverley*, tragédie bourgeoise de Saurin. 474

Sur *la Gageure imprévue*, de Sedaine. — L'auteur est nommé architecte du roi. — *Observations sur les édifices des anciens peuples*, suivies de *Recherches sur les mesures anciennes*, par Leroy. 479

Vers de Piron sur le vaisseau de Nantes *le Voltaire*. ibid.

Histoire de la petite vérole, par Paulet. 480

Histoire de France, depuis l'établissement de la monarchie jusqu'au règne de Louis XV, à l'usage des jeunes gens de qualité. ibid.

Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. de Bury, par M. le marquis de B. (par La Beaumelle). 481

Poésies et OEuvres diverses de La Louptière. ibid.

Confessions de mademoiselle de Mainville. 483

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.





ok,
but

